



HAL
open science

Les réalités de l'exploitation agricole familiale au prisme du temps long. Proposition d'un cadre d'analyse interdisciplinaire et illustrations en exploitations d'élevage bovin lait dans le Vercors

M. Terrier

► To cite this version:

M. Terrier. Les réalités de l'exploitation agricole familiale au prisme du temps long. Proposition d'un cadre d'analyse interdisciplinaire et illustrations en exploitations d'élevage bovin lait dans le Vercors. Sciences de l'environnement. Doctorat de zootechnie des systèmes d'élevage et de sociologie, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech), 2013. Français. NNT : . tel-02598566

HAL Id: tel-02598566

<https://hal.inrae.fr/tel-02598566v1>

Submitted on 15 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Doctorat ParisTech

THÈSE

pour obtenir le grade de docteur délivré par

L'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech)

Spécialité : Zootechnie des Systèmes d'Élevage et Sociologie

présentée et soutenue publiquement par

Médulline TERRIER

Le 7 mars 2013

Réalités de l'exploitation agricole familiale au prisme du temps long.

**Proposition d'un cadre d'analyse interdisciplinaire et illustrations
en exploitations d'élevage bovin lait dans le Vercors.**

Directeur de thèse : **Benoît DEDIEU**

Co-encadrement de la thèse : **Sophie MADELRIEUX**

Jury

M. Jean LOSSOUARN, Professeur, UMR SADAPT, AgroParisTech
Mme Dominique JACQUES-JOUVENOT, Professeure, UR LASA, Université de Franche-Comté
M. Charles-Henri MOULIN, Professeur, UMR Selmet, Montpellier Supagro
M. Patrick DUGE, Ingénieur de Recherche, UMR Innovation, CIRAD
Mme Sophie MADELREUX, Ingénieure de Recherche, UR DTM, Irstea
M. Benoît DEDIEU, Directeur de Recherche, INRA

Président
Rapporteur
Rapporteur
Examineur
Examineur
Examineur

REMERCIEMENTS

Pour commencer, j'aimerais remercier Benoît Dedieu, mon directeur de thèse, pour tout ce qu'il m'a enseigné, pour sa disponibilité, pour son écoute et son enthousiasme. Je le remercie d'avoir ainsi accompagné mes réflexions tout en me laissant la liberté des détours du côté de la sociologie.

Je remercie ensuite Sophie Madelrieux, sans qui cette thèse n'aurait pu voir le jour, et se dérouler dans des conditions aussi favorables. A l'initiative du sujet et encadrante de ce travail au Cemagref (maintenant devenu Irstea), je lui suis reconnaissante de m'avoir ouvert la voie de l'interdisciplinarité. Je la remercie également pour son soutien et sa patience.

Je voudrais remercier Charles-Henri Moulin, Dominique Jacques-Jouvenot, Patrick Dugué et Jean Lossouarn d'avoir accepté de juger cette thèse en qualité de rapporteurs ou d'examineurs.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'acheminement et à la construction de ce travail et dont les conseils, les réflexions et les critiques m'ont été précieux : Laurent Dobremez, Cécile Fiorelli, Yves Carioux, Pierre Gassel, Stéphane Bellon, Lucie Gouttenoire, Nathalie Hostiou. En particulier, je voudrais chaleureusement remercier Annie Dufour pour son précieux soutien dans ma découverte du monde de la sociologie. Merci de m'avoir fait confiance et surtout, de m'avoir donné confiance.

Je remercie de tout mon cœur les hommes et les femmes qui, sur leurs exploitations, ont accepté de me consacrer un peu de leur temps et de me raconter l'histoire de leur ferme, leur histoire. Je les remercie de la confiance qu'ils ont su m'accorder et sans laquelle ce travail n'aurait pas vu le jour.

Parmi les nombreuses personnes que j'ai rencontrées à Métafort à Clermont-Ferrand et au Cemagref à Grenoble, certaines sont devenues des amis. Je pense en particulier à Clémence et Michel dont l'amitié, le soutien et la complicité intellectuelle m'ont été très précieux pendant ces trois années de thèse. Je n'oublie pas Claire et Xavier et notre « trio » stimulant.

Merci enfin à tous mes amis et ma famille, pour leurs encouragements sans fins.

Surtout, je remercie Romain pour tellement de choses qu'il serait trop long de les écrire ici.

Et à tous ceux que j'oublie, merci.

SOMMAIRE

Introduction.....	7
CHAPITRE 1 - Problématique et positionnement théorique	17
CHAPITRE 1-1. Pourquoi s'intéresser aux trajectoires des exploitations agricoles tout en développant un regard sur la dimension familiale de l'activité agricole ?.....	19
1. L'histoire récente du développement agricole et l'émergence d'interrogations sur les capacités des systèmes agricoles à se maintenir sur le temps long	20
2. L'exploitation agricole familiale : une forme sociale de production en mutation	29
3. A l'interface de ces enjeux : Questionnements et hypothèses de la thèse.....	36
CHAPITRE 1-2. Etat de l'art : quels cadres d'analyse pour penser en même temps la famille et la conduite d'une activité agricole ?	39
1. Comment les agronomes et zootechniciens système intègrent-ils la famille à l'analyse de l'activité agricole ?	40
2. L'apport de la sociologie : que se passe-t-il à l'intérieur de la boîte noire ?	57
3. Conclusion : la nécessité d'une approche interdisciplinaire	68
CHAPITRE 2 - Méthodologie de recueil des données et terrain d'étude	77
CHAPITRE 2-1. Une étude approfondie de cas : entretiens et analyse	79
1. Présentation générale de la méthodologie de recueil des données construite	79
2. Echantillonnage et présentation des exploitations retenues.....	82
3. Les entretiens : déroulement et contenus.....	92
4. Les grandes lignes de l'analyse des données recueillies	96
CHAPITRE 2-2. Le plateau central du Vercors et son agriculture : éléments de compréhension du champ des possibles trajectoires des exploitations étudiées.....	103
1. Présentation générale de la zone d'étude, le plateau central.....	106
2. Evolution de l'agriculture sur le plateau laitier depuis 1960 : trajectoires de spécialisation	110
CHAPITRE 3 - Construction et application d'une démarche de formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage sur le temps long d'une génération	127
CHAPITRE 3-1. Que sait-on de l'évolution du système famille-élevage sur le temps long ?....	130
1. Les trajectoires des systèmes famille-exploitation sur le temps long : les approches « linéaires »	132
2. Vers une compréhension des processus d'évolution des exploitations.....	141
3. L'analyse processuelle en sciences sociales : un cadre d'analyse intégrateur	151

CHAPITRE 3-2. Construction d'une formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage sur le pas de temps d'une génération.....	161
1. Définition de l'objet à modéliser et adaptations du cadre théorique	162
2. les ingrédients du processus : déclinaison des six pôles du système famille-élevage en variables élémentaires et construction des variables synthétiques	173
3. Définition du contexte : les ingrédients contextuels	210
4. Application de la méthode construite aux cas : construction de trajectoires synthétiques	213
CHAPITRE 3-3. Analyse comparative à partir de la formalisation construite en vue de la production de connaissances sur les processus d'évolution de la famille et de l'élevage sur le temps long.....	245
1. La coévolution du système d'élevage et de son cadre d'exercice sur le temps long d'une génération : Analyse comparative des trajectoires « synthétiques »	247
2. Les processus d'évolution des systèmes famille-élevage : analyse comparative des trajectoires stylisées sur bases graphiques	260
3. L'analyse des monographies des trajectoires : qu'est-ce qui amène les systèmes famille-élevage à évoluer dans le temps ?	278
CHAPITRE 4 - Saisir la diversité des formes d'articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage : une grille de lecture	291
1. L'articulation entre la famille et l'exploitation : un objet de recherche.....	294
2. L'importance de la lignée agricole : la nécessaire prise en compte de l'avant et de l'après	307
3. Différentes logiques de maisonnée révélées par la place des conjointes	313
4. Quand la maisonnée prend le pas sur la lignée.....	318
5. la famille et l'exploitation : deux mondes séparés ? L'exemple de la ferme du Rocher Jaune	320
6. L'articulation famille – exploitation au croisement de la lignée et de la maisonnée	321
7. Le cas hybride des associations entre pairs familiaux et pairs non familiaux	325
CHAPITRE 5- Discussion générale	331
1. Deux cadres d'analyse pour une interdisciplinarité au service de l'articulation entre la famille et l'élevage sur le temps long	334
2. Retour réflexif sur la méthodologie élaborée	348
3. Originalités et enseignements de la thèse	357
Conclusion	365
Bibliographie.....	371
Annexes.....	393
Table des illustrations.....	459
Table des matières	471

LISTE DES ACRONYMES

AASTD : Assessment of Agricultural Science and Technology for Development

AB : Agriculture biologique

ACP : Analyse en composantes principales

AFC : Analyse factorielle des correspondances

AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne

ANR : Agence Nationale de la Recherche

AOC : Appellation d'origine contrôlée

APAP : Association des agriculteurs du Parc

APCA : Assemblée permanente des chambres d'agriculture

BEPA : Brevet d'études professionnelles agricole

BTS : Brevet de technicien supérieur

CAD : Contrat agriculture durable

CB : Cellule de base

CDD : Contrat à durée déterminée

CDOA : Commission départementale d'orientation de l'agriculture

CE : Communauté européenne

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique

CNASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles

CNJA : Centre national des jeunes agriculteurs

CNMCCA : Confédération nationale de la mutualité, du crédit et de la coopération agricole

COPEIAAA : Conseil de prospective européenne et internationale pour l'agriculture et l'alimentation

CRIEL : Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière

CTE : Contrat territorial d'exploitation

CUMA : coopérative d'utilisation de matériel agricole

DJA : Dotation jeune agriculteur

DTM : Développement des territoires montagnards

EA : Exploitation agricole

EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée

ETA : Entreprise de travaux agricoles

FAO : Food and Agriculture Organization

FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

FQP : Formation qualification professionnelle

GAEC : Groupement d'exploitations agricoles en commun

IAASTD : International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development

ICHN : Indemnité compensatoire de handicap naturel
IE : Intensification écologique
IGP : Indication géographique protégée
INRA : Institut national de la recherche agronomique
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
Irstea: Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
IVD : Indemnité viagère de départ
LOA : Loi d'orientation agricole
Métafort : Mutations des activités, des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux
MO : Main-d'œuvre
NO : Noyau organisateur
OMC : Organisation mondiale du commerce
ONG : Organisation non gouvernementale
OTEX : Orientation technico-économique
PAM : Plantes aromatiques et médicinales
PAC : Politique agricole commune
PHAE : Prime herbagère agroenvironnementale
PMPOA : Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole
PNRV : Parc naturel régional du Vercors
RGA : Recensement général de l'agriculture
SAD : Sciences pour l'action et le développement
SAU : Surface agricole utile
SELECT : Systèmes d'élevage, Coordinations, Territoires
SFP : Surface fourragère principale
SIVER : Syndicat interprofessionnel du bleu du Vercors-Sassenage
STH : Surface toujours en herbe
TA : Travail d'astreinte
TS : Travail de saison
UE : Union Européenne
UGB : Unité gros bétail
UMR : Unité mixte de recherche
UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UTA : Unité de travail agricole
UTH : Unité de travail humain
VD : Variable descriptive
VL : Vache laitière
VS : Variable synthétique
WAW : World agriculture watch
WWOOF : Willing worker on organic farms (travailleur bénévole dans une ferme biologique)

Introduction

REINTERROGER L'EXPLOITATION AGRICOLE FAMILIALE EN DYNAMIQUE

➤ *Les mutations du monde agricole et l'émergence d'interrogations sur les conditions de maintien des exploitations agricoles sur le temps long*

Modernisation, spécialisation et intensification de la production agricole, etc. ces cinquante dernières années furent le théâtre d'une profonde évolution du monde agricole français. Aujourd'hui cependant, cette logique de développement du secteur agricole semble connaître un certain essoufflement et suscite de nombreuses interrogations. Elle s'est notamment traduite, au niveau des territoires, par une chute drastique de la démographie agricole (Bernier, 2005). Pour ne donner qu'un chiffre, rappelons que la France comptait en 1955 2,3 millions d'exploitations agricoles ; en 2010, elles ne sont plus que 490 000 (Agreste, 2011), majoritairement familiales (Agreste, 2012). Entre autres causes de cette diminution de la population agricole, on assiste à une désaffection des jeunes pour le métier (Lacroix et al., 2010) et à une augmentation des cessations précoces d'activité¹.

Le maintien des exploitations agricoles en milieu rural est néanmoins reconnu essentiel au développement durable des territoires (Landais, 1998). Comme le réaffirme la loi d'orientation agricole de 1999 à propos de la multifonctionnalité, l'agriculture assure un rôle économique (création de richesse et d'emplois), socio-territorial (maintien d'un tissu rural) et environnemental (entretien des paysages, lutte anti-incendie, maintien de la biodiversité, etc.). L'effondrement de la population agricole n'est donc pas sans poser de questions quant à la capacité de l'agriculture à répondre aux fonctions qui lui sont assignées.

Au second plan de ces interrogations, se situe ce que certains nomment « la montée des incertitudes » (Castel, 2009) : les crises sanitaires et environnementales récurrentes, les événements climatiques, l'élasticité des prix agricoles liée à la dérégulation des marchés, les ajustements politiques et normatifs, etc. sont autant d'éléments générateurs d'aléas de nature et d'intensité diverses avec lesquels les agriculteurs d'aujourd'hui doivent composer. Ainsi, bien que l'agriculture soit par nature une activité soumise à l'incertitude, cette dernière s'avère plus prégnante que par le passé. Ce constat posé, les exploitations doivent, pour se maintenir dans cet environnement instable, faire preuve d'adaptabilité et de flexibilité (Dedieu et al., 2008a).

Se dégage ainsi un enjeu d'actualité pour la recherche au sein duquel nous nous inscrivons : produire de la connaissance sur ce qui a permis, permet et permettra aux exploitations agricoles familiales de s'adapter et se maintenir dans ce monde agricole de demain dont personne ne peut dire sérieusement de quoi il sera fait.

L'agronomie et la zootechnie système se saisissent depuis peu de ces enjeux d'adaptation et de durabilité des exploitations agricoles sur le moyen / long terme : les études sur les capacités d'adaptation des exploitations agricoles et les mécanismes de réponse des exploitations d'élevage à des événements contextuels (crise sanitaire, chute du prix des produits, etc.) (Cialdella et al., 2008 ; Ingrand et al., 2008 ; Darnhofer et al., 2010), sur la résilience (Milestad, 2003), sur les chemins pour durer sur le long terme (Levroux et al., 2007 ; Dedieu, 2009a) s'inscrivent finalement dans ce champ. Ces recherches se distinguent du très large corpus d'études menées sur la dimension productive de l'exploitation agricole par la dimension temporelle dans laquelle elles s'inscrivent : pour comprendre

1 Evolution de la démographie agricole et ses conséquences sur l'organisation, le fonctionnement et la transmission des exploitations agricoles. Mission parlementaire de Marc Bernier, Député de la Mayenne, auprès de Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture et de la pêche, décembre 2005 (cité dans Fiorelli, 2010).

comment les exploitations agricoles résistent, se transforment, ou encore s'inscrivent dans des dynamiques de long terme dans ce contexte fluctuant, l'étude du passé devient heuristique.

Cependant, les études évoquées, de par leur ancrage disciplinaire, privilégient chaque fois la dimension agricole et productive de l'exploitation agricole et n'interrogent que peu sa dimension familiale, alors même que le dernier recensement général de l'agriculture (RGA) nous invite à penser que l'agriculture reste, en France, très majoritairement familiale.

Dans cette thèse, inscrite d'un point de vue disciplinaire en zootechnie des systèmes d'élevage, nous proposons de contribuer à ce pan de recherche en interrogeant les dynamiques des exploitations agricoles familiales sur le temps long en adoptant un point de vue décalé par rapport à ce que propose à ce jour la discipline. Ce décalage tient à notre volonté de ré-ancrer l'activité d'élevage dans sa dimension familiale. Loin d'être une forme sociale de production en voie de disparition, la littérature suggère au contraire la persistance et les spécificités de l'exploitation agricole familiale.

➤ ***L'actualité de l'exploitation agricole familiale en France et dans le monde***

L'agriculture familiale est aujourd'hui sous le feu des projecteurs. Tandis que les Nations Unis ont proclamé 2014 « Année internationale de l'agriculture familiale », les plaidoyers visant à démontrer l'importance, en termes de développement, de cette forme d'exercice de l'activité agricole trouvent à se faire entendre. Dans le monde, l'écrasante majorité des agricultures demeure en effet « familiale » (Hainzelin, 2012), en ce sens que l'activité économique est structurellement liée à la famille. Plus précisément, ce lien entre la famille et l'activité agricole, « au-delà de la très large diversité de taille, de système de production, d'insertion au marché, de niveau technologique et de capital, conditionne le processus de décision, l'organisation du travail, la gestion des activités et des facteurs de production, et la transmission du patrimoine » (*ibid.*).

A cette agriculture familiale est souvent opposée une agriculture dite industrielle et capitaliste² à grande échelle, aujourd'hui dénoncée pour sa non-durabilité : l'IAASTD³, instance d'évaluation internationale de l'agriculture, pointait récemment l'impact négatif du modèle dominant d'agriculture

2 La définition de l'agriculture familiale par opposition à une agriculture dite capitaliste et/ou industrielle est l'objet de débats au sein de la communauté scientifique, mais aussi dans les arènes politiques et du développement. Alors que d'aucuns proposent une définition « objectivée » de l'exploitation agricole familiale sur la base d'un ensemble de critères [voir par exemple la revue de littérature sur l'exploitation agricole familiale : Gasson, R., Crow, G., Errington, A., Hutson, J., Marsden, T. & Winter, D. M. (1993). The farm as a family business : a review. *Journal of Agricultural Economics* 39(1): 1-41], pour d'autres, en particulier dans le monde du développement, l'adjectif « familial » renvoie également aux dimensions des moyens de production et donc à l'accès au capital (une exploitation agricole familiale serait ainsi nécessairement d'un dimensionnement réduit par rapport à une exploitation dite « capitaliste »). A ce sujet voir par exemple l'usage qu'est fait du terme « exploitation agricole familiale » dans le rapport suivant : Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ? Résultats des travaux et du séminaire organisé par la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD (2007).

Notre propos n'adopte, dans cette introduction, pas de partis-pris : il s'agit seulement de rendre compte des débats actuels sur les formes sociales de production en agriculture. Nous nous attacherons plus bas, dans le document de thèse, à soulever les ambiguïtés du concept d'exploitation agricole familiale et à adopter une définition.

3 L'IAASTD (International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development) est un dispositif d'évaluation de l'impact des connaissances agricoles, de la science et des technologies sur la faim, la pauvreté, l'alimentation, la santé humaine et la durabilité environnementale et sociale, dans le passé et pour le futur. Le processus d'évaluation met en jeu un large panel de parties prenantes (des experts, des gouvernements, des ONG, le secteur privé, des consommateurs, la communauté scientifique, etc.) et est soutenu financièrement par des organisations internationales telles que la FAO, la banque mondiale, l'UNESCO, etc.

industrielle sur les écosystèmes et les systèmes sociaux et postulait qu'au contraire, plus qu'un simple modèle d'économie agricole, l'agriculture familiale serait la « base de la production durable d'aliments, pour avancer vers la sécurité et la souveraineté alimentaire, la gestion environnementale du territoire et de sa biodiversité, source d'importantes dimensions culturelles de chaque peuple et en définitive pilier fondamental du développement intégral des nations »⁴. Alors que la production agricole est un secteur reconnu comme soumis aux aléas climatiques et à l'instabilité sociopolitique et économique, les exploitations agricoles familiales feraient constamment preuve de leur capacité à évoluer et à s'adapter⁵. Ce que l'on voit transparaître dans ces propos, c'est la dimension à la fois symbolique et idéologique des débats politiques, économiques et éthiques des questions de formes de production agricoles à promouvoir.

Si l'actualité de l'agriculture familiale dans le cadre de l'année internationale de 2014 concerne, dans les textes, davantage les pays du Sud que leurs confrères du Nord, il n'en reste cependant pas moins que les questions de savoir quels modèles de production agricole promouvoir, de leur légitimité sociale, de leurs capacités à répondre au mieux aux grands défis alimentaires et aux exigences du développement durable, et par là même de la place qu'a ou doit avoir la famille par rapport à l'activité agricole, ne sont pas dénuées de réalité dans les pays occidentaux. En France en effet, alors que les derniers chiffres du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) nous rappellent que la main d'œuvre agricole permanente est composée à 84% d'actifs familiaux⁶ (Agreste, 2012), on a pu oublier l'existence de ce lien entre la famille et l'activité agricole, substituant récemment au vocable d'exploitation agricole familiale celui d'entreprise agricole (Rémy, 2010). La dimension familiale de l'exploitation agricole, objet historique de lutte au sein même de la profession agricole⁷ (Barthez, 1982), a d'ailleurs peu à peu disparue du champ scientifique français, qu'il s'agisse des disciplines agronomiques *sensu lato* ou sociologique (Bessière, 2006). Cet « effacement » de la famille dans le traitement des questions agricoles pourrait ainsi laisser penser qu'exploitation et famille sont deux termes dont l'association ne fait aujourd'hui plus sens. S'il est vrai que l'agriculture « activité de couple » telle qu'elle a été promue dans les années 60 a vécu et que, déjà dans les années 90, les sociologues parlaient d'une complexification des formes d'agriculture familiale questionnant la pertinence du concept même d'exploitation agricole familiale (Laurent et Rémy, 2000), cela ne signifie pas pour autant que l'activité agricole et la famille sont devenues deux sphères complètement autonomes. Les chiffres du dernier RGA nous invitent au contraire à penser que cette dissociation ne va pas de soi.

Nous postulons ainsi que dès lors que l'activité agricole s'inscrit dans le cadre d'exercice spécifique qu'est l'exploitation agricole familiale, il est d'intérêt de s'interroger sur la nature des liens entre l'activité agricole et la famille et sur leurs conséquences sur les dynamiques des exploitations. **C'est donc la question des dynamiques des exploitations agricoles familiales, vue sous l'angle de l'interaction entre la famille et l'activité agricole et de son évolution dans le temps, que nous**

4 Extrait du rapport de l'IAASTD cité dans l'argumentaire en faveur de l'Année internationale de l'agriculture familiale en 2014. Disponible au lien suivant : <http://www.familyfarmingcampaign.net/campana/aiaf.asp?id=fr>.

5 Extrait de l'argumentaire développé par l'observatoire des agricultures du monde (WAW) : http://www.ifad.org/farmer/2012/side/waw_f.htm

6 Par actifs familiaux, sont désignés : les chefs d'exploitation, les co-exploitants, les conjoints non co-exploitants actifs ainsi que les autres membres de la famille actifs.

7 Alors que dans la loi d'orientation agricole de 2006, le terme d'exploitation familiale n'est plus mentionné, on trouve, sur le site Internet des Chambres d'Agriculture, l'affirmation contraire : « Les entreprises agricoles : plus de 500 000 petites unités à dominante familiale. Alors que l'activité économique française se concentre dans un petit nombre de grandes entreprises, l'agriculture reste le fait de petites entreprises à dominante familiale. ». Voir : <http://www.chambres-agriculture.fr/grands-contextes/cles-de-lagriculture/ce-qui-faut-savoir/>

soumettons ici à l'analyse. Plus précisément, parce que nous nous inscrivons d'un point de vue disciplinaire en zootechnie des systèmes d'élevage, **c'est l'articulation entre la famille et l'activité d'élevage que nous interrogerons ici.**

DE LA ZOOTECHNIE SYSTEME A UNE INTERDISCIPLINARITE AVEC LA SOCIOLOGIE AU SERVICE DE L'OBJET DE RECHERCHE

En interrogeant l'articulation entre la famille et l'activité d'élevage nous nous inscrivons en congruence avec le projet disciplinaire de la zootechnie système. En effet, les zootechniciens dits « des systèmes d'élevage » s'intéressent en particulier aux interactions entre les dimensions humaines et les dimensions biotechniques de l'élevage. Comme le résumait Gibon et Hermansen (2006), « *the basic principle of livestock farming system (LFS) is an account of the duality: LFS as a human activity system as well as a production process. Animal production systems are therefore understood as a part of indissociable complexes that links tightly the animal production process to the social groups involved in their management* ». Si la dimension humaine de l'élevage est centrale dans la façon dont les zootechniciens système appréhendent l'élevage, à travers le concept de système d'élevage (Landais, 1987 ; Dedieu et al., 2008b), la dimension familiale de l'élevage l'est cependant beaucoup moins. C'est à l'éleveur, en tant que pilote et manager, que s'intéresse principalement cette communauté.

L'émergence, dans la discipline ces dernières années, de thématiques de recherche sur le travail d'élevage et son organisation ou encore, sur la dynamique des systèmes d'élevage sur le temps long, nous invite cependant à ouvrir la boîte noire qu'est usuellement la famille pour la zootechnie système. Les recherches sur l'organisation du travail d'élevage montrent en effet que, loin d'être seulement un pilote, l'éleveur est aussi un travailleur, membre d'un collectif de travail hétérogène et souvent familial, ce qui pose des questions spécifiques sur la façon de conduire l'élevage (Dedieu et al., 1998 ; Madelrieux, 2004 ; Dedieu et Servière, 2012). Par ailleurs, quelques rares études sur les trajectoires des exploitations agricoles suggèrent l'importance que peuvent avoir des événements familiaux (mariage, décès, naissance, variation de la composition de la famille, etc.) sur le système d'élevage (Madelrieux, 2011 ; Rueff, 2011).

S'il y a un enjeu certain pour la zootechnie système à rendre compte des dynamiques des exploitations d'élevage tout en interrogeant la dimension familiale de l'élevage, il m'est cependant vite apparu qu'il n'était pas satisfaisant d'aborder la question à travers les seuls cadres d'analyse de la discipline. M'ancrant dans la tradition d'emprunts disciplinaires de la zootechnie système (Gibon et Hermansen, 2006 ; Darnhofer et al., 2012), j'ai choisi d'investir le champ de la sociologie pour questionner la dimension familiale de l'élevage [Figure 0.1]. La sociologie est en effet la discipline scientifique s'étant le plus intéressée aux rapports familiaux de production en agriculture.

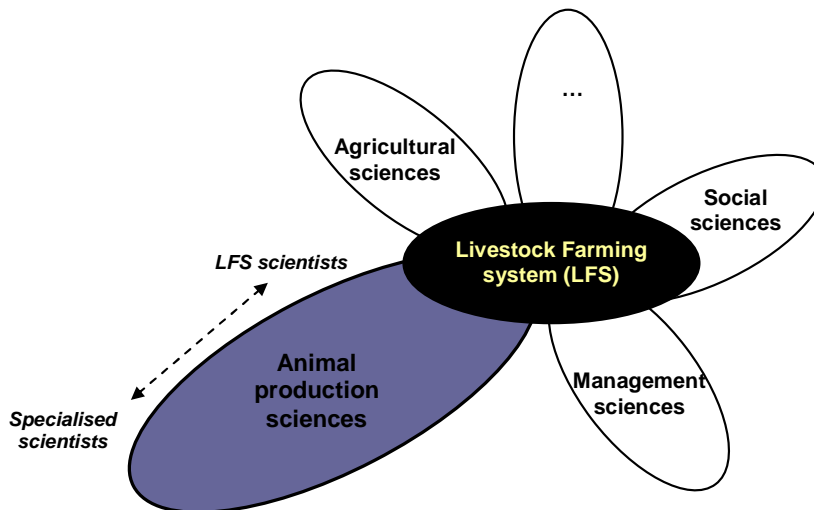


Figure 0.1. La tradition d'emprunts disciplinaires de la zootechne système. La recherche s'ancre ici au cœur de l'intersection entre les deux « pétales » représentant les sciences sociales et l'approche par les LFS – Adapté d'après Gibon et Hermansen (2006).

Bien qu'ancré en zootechne système, le projet de cette thèse est donc fondamentalement interdisciplinaire : **j'adopte ici un positionnement à l'interface de la zootechne système et de la sociologie pour rendre compte de l'évolution de l'articulation entre la famille et de la conduite de l'activité d'élevage sur le temps long.**

PRESENTATION DU DOCUMENT DE THESE

La structuration du document en cinq chapitres rend compte de l'interdisciplinarité au sein de laquelle j'ai choisi d'ancrer cette recherche [Figure 0.2].

Le premier chapitre de la thèse intitulé « Problématique et positionnement théorique » est composé de deux sous-chapitres aux objectifs distincts. Tandis que le chapitre 1-1 s'attachera à préciser notre questionnement, à justifier sa pertinence et à démontrer son ancrage dans des enjeux à la fois sociétaux et scientifiques, le chapitre 1-2 proposera un panorama de ce que livre à ce jour la littérature scientifique pour traiter des liens entre la famille et la conduite d'une activité agricole. Nous remarquerons alors que la famille et la conduite d'une activité agricole sont rarement pensées en même temps et relèvent de deux champs disciplinaires distincts : tandis que la zootechne système traite de la conduite de l'activité d'élevage, la sociologie s'intéresse davantage aux rapports de production sur l'exploitation qu'à leur déclinaison en termes de choix techniques. Pour rendre compte de l'évolution de l'articulation entre la famille et la conduite de l'activité d'élevage à l'échelle d'une génération familiale, nous adopterons une démarche de recherche en deux temps, chacun inscrits dans une discipline privilégiée.

Pour construire une compréhension des évolutions des exploitations agricoles familiales j'ai mis en place un dispositif méthodologique de recueil de données original. Ce dernier articule l'étude approfondie d'un nombre restreint d'exploitations d'élevage bovin lait sur le plateau central du Vercors avec la construction d'une connaissance sur l'agriculture vercoisienne à partir de dires d'experts et de documents d'archives, c'est-à-dire du contexte dans lequel ont été élaborés les résultats de la thèse. La présentation et la justification du protocole de recueil et de traitement des données seront l'objet du

chapitre 2-1, tandis que le chapitre 2-2, s'attachera reconstituer l'évolution de l'agriculture vercussienne des années 60 à aujourd'hui.

Les chapitres 3 et 4 seront dédiés à la présentation des résultats.

Structuré en trois sous-chapitres, le chapitre 3 interroge l'évolution de l'articulation entre la famille et la conduite de l'élevage du point de vue de la zootechnie système. Nous adopterons dans cette partie une démarche systémique d'objectivation de la conduite de l'activité d'élevage dans son articulation à la famille sur le temps long. L'objet de recherche sur lequel se concentrera, dans cette partie, notre analyse, est ce nous appellerons *le système famille-élevage*.

Dans un premier temps (chapitre 3-1), nous interrogerons la littérature scientifique traitant de la dynamique et des changements dans les exploitations agricoles et plus largement dans les organisations. Ce tour d'horizon des approches du temps long dans différentes disciplines mettra en évidence la nécessité de construire un cadre d'analyse qui nous soit propre et qui permette d'intégrer les différents points traités de façon disparate dans la littérature.

A partir des enseignements de la revue de littérature, nous chercherons alors, dans le chapitre 3-2, à construire une formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage sur le temps long. L'objet de ce chapitre sera donc de présenter la démarche de construction de cette formalisation conduite par abstractions successives des cas particuliers de l'échantillon d'exploitations enquêtées.

Dans la troisième et dernière partie de ce chapitre 3 (chapitre 3-3), nous appliquerons la formalisation construite aux cas de notre échantillon en vue de produire des connaissances sur l'évolution de l'articulation entre la famille et la conduite de l'élevage.

Dans le chapitre 4, nous changerons de point de vue disciplinaire. Nous développerons une perspective sociologique, en mettant l'accent sur les interactions familiales sur lesquelles s'appuie la conduite de l'élevage. En mettant en relation les configurations familiales et les trajectoires des exploitations d'élevage, nous construirons alors une grille de lecture sociologique de l'articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage.

Après avoir ainsi éclairé les dynamiques des exploitations familiales de deux points de vue disciplinaires différents, nous nous interrogerons, dans le chapitre 5, sur l'articulation de ces deux points de vue. Nous y mènerons plus largement une analyse réflexive de la démarche de recherche élaborée et de ses perspectives.

Introduction

Reformulation de la question de recherche

Chapitre 1-1

PROBLEMATIQUE : LE DEVELOPPEMENT D'UN INTERET POUR UNE ETUDE DES DYNAMIQUES DES SYSTEMES DE PRODUCTION D'ELEVAGE QUI INTEGRE UN REGARD SUR LA DIMENSION FAMILIALE

Les dynamiques des exploitations agricoles familiales à travers l'articulation entre la famille et la conduite d'une activité d'élevage et son évolution : quels cadres d'analyse pour penser en même temps la famille et la conduite d'une activité d'élevage ?

Chapitre 1-2

APPORTS ET LIMITES DES APPROCHES EXISTANTES POUR RENDRE COMPTE DE L'ARTICULATION ENTRE LA FAMILLE ET LA CONDUITE DE L'ELEVAGE

Reformulation de la question de recherche : comment co-évoquent la famille et la conduite de l'élevage sur le pas de temps d'une génération ? Développement d'une approche inter disciplinaire à l'interface entre la sociologie et la zootechnie système à travers le traitement de deux sous-questions disciplinairement situées

Elaboration d'une méthodologie spécifique

Chapitre 2-1

ELABORATION DU PROTOCOLE DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT DES DONNEES EN EXPLOITATIONS D'ELEVAGE

Chapitre 2-2

RECONSTITUTION A GRANDS TRAITES DE L'EVOLUTION DE L'ELEVAGE BOVIN VERCUSIEN DEPUIS 1970

Résultats

Comment co-évoquent le système d'élevage et son cadre d'exercice, à l'échelle d'une génération ?

Quelles sont les formes d'articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage ?

Approche disciplinairement située en zootechnie système :
CONSTRUCTION ET APPLICATION D'UNE FORMALISATION DES TRAJECTOIRES DES SYSTEMES FAMILLE-ELEVAGE SUR LE TEMPS LONG D'UNE GENERATION

Chapitre 3-1

APPORTS ET LIMITES DES APPROCHES EXISTANTES POUR RENDRE COMPTE DE LA DYNAMIQUE DU SYSTEME FAMILLE-ELEVAGE SUR LE TEMPS LONG

Chapitre 3-2

DEMARCHE DE FORMALISATION DES TRAJECTOIRES DES SYSTEMES FAMILLE-ELEVAGE SUR LE TEMPS LONG D'UNE GENERATION

Chapitre 3-3

APPLICATION DE LA FORMALISATION CONSTRUITE EN VUE DE LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES SUR LES PROCESSUS D'EVOLUTION DE LA FAMILLE ET DE L'ELEVAGE SUR LE TEMPS LONG

Approche disciplinairement située en sociologie

Chapitre 4

ELABORATION D'UNE GRILLE DE LECTURE DE LA DIVERSITE DES FORMES D'ARTICULATION ENTRE LA FAMILLE, L'EXPLOITATION ET L'ELEVAGE

Discussion

Chapitre 5

COMPLEMENTARITE DES DEUX CADRES D'ANALYSE PRODUITS ; INTERETS ET LIMITES DE LA RECHERCHE CONDUITE ; PERSPECTIVES

Conclusion

INSERTION INSTITUTIONNELLE DE LA THESE

Cette thèse bénéficie d'un double ancrage institutionnel ainsi que d'un co-encadrement INRA et Irstea (anciennement Cemagref). Au niveau de l'INRA, elle participe aux recherches du département Sciences pour l'action et le développement (SAD) réalisées au sein de l'unité mixte de recherche (UMR) Métafort (Mutations des activités, des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux). Au niveau de l'UMR, cette thèse intéresse en particulier l'équipe SELECT (Systèmes d'élevage, Coordinations, Territoires) dont les recherches visent l'analyse des interactions entre les dynamiques de développement des élevages et les dynamiques de développement des territoires dans lesquels ils sont inscrits.

En ce qui concerne Irstea, j'ai été accueillie au sein de l'unité de recherche DTM (Développement des territoires montagnards). Plus précisément, ma thèse contribue aux travaux de l'équipe « Agriculture et environnement » dont l'un des axes de recherche est l'étude des dynamiques des activités agricoles et les transformations des systèmes travail-famille-exploitation.

De par mes ancrages institutionnels, j'ai ainsi bénéficié d'un encadrement et d'un environnement scientifiques principalement inscrits, d'un point de vue disciplinaire, en agronomie et en zootechnie système. La constitution d'un comité de thèse m'a néanmoins permis de bénéficier d'un appui sociologique de la part de l'ISARA.

Enfin, cette thèse s'inscrit également dans le projet ANR Systerra Mouve « Les interactions Elevage et Territoire dans la mise en mouvement de l'intensification écologique », dont l'objectif est la formalisation d'un argumentaire de ce qu'est l'élevage, et de son devenir, en relation avec l'intensification écologique, le développement durable, et son ancrage territorial local. Huit terrains, parmi lesquels le territoire du Vercors, constituent les cas d'étude du projet, par ailleurs structuré en cinq tâches. Ma thèse contribue en particulier à la tâche trois du projet Mouve intéressée aux « dynamiques des élevages et aux transformations des systèmes d'exploitation ».

CHAPITRE 1

Problématique et positionnement théorique

CHAPITRE 1-1. Pourquoi s'intéresser aux trajectoires des exploitations agricoles tout en développant un regard sur la dimension familiale de l'activité agricole ?

S'intéresser aux trajectoires des exploitations agricoles en France, tout en développant un regard sur la dimension familiale de l'activité agricole ne va pas de soi. Dans ce premier sous-chapitre, je voudrais montrer comment ce questionnement émerge à l'interface d'enjeux scientifiques et sociétaux portés par des communautés relativement autonomes :

- D'un côté, nous allons le démontrer, la nécessité se fait sentir de développer des cadres d'analyse permettant de rendre compte des capacités des exploitations agricoles à se maintenir sur le long terme tout en répondant à un nombre croissant d'injonctions faites à l'agriculture. Cette demande, dont la recherche agronomique se saisit, prend sens dans l'histoire récente du développement agricole tel qu'il a été mené en France ces soixante dernières années. A la reconnaissance progressive des limites à la fois sociales, économiques et environnementales d'un développement agricole axé sur la recherche d'optimums de productivité, correspond l'évolution parallèle des façons par lesquelles l'agronomie pense l'activité agricole et au sein de laquelle nous prenons position.
- D'autre part, nous verrons que l'activité agricole en France a toujours été conduite dans le cadre d'exercice spécifique qu'est l'exploitation agricole familiale. Objet politique de lutte, la forme sociale de production qu'est l'exploitation agricole familiale s'inscrit en tension entre permanence et

transformation, de sorte que l'on s'interroge aujourd'hui sur la validité d'un tel concept. Il apparaît cependant que l'histoire récente de l'agriculture française reste indissociable de celle de l'exploitation agricole familiale et que les transformations à l'œuvre, qui questionnent la façon dont évoluent dans le temps les exploitations agricoles, interrogent par là même la nature des liens entre la famille et l'exploitation.

On verra alors comment, de la confrontation de ces deux questionnements, émerge un jeu de questions spécifiques et originales.

1. L'HISTOIRE RECENTE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET L'EMERGENCE D'INTERROGATIONS SUR LES CAPACITES DES SYSTEMES AGRICOLES A SE MAINTENIR SUR LE TEMPS LONG

Le monde agricole français s'est profondément transformé ces soixante dernières années sous l'effet des évolutions conjointes des contextes politique, macro-économique et sociétal. En retraçant les temps forts de l'histoire du développement agricole français, nous verrons comment émerge la nécessité de s'intéresser à la dynamique des systèmes agricoles sur le temps long.

1.1. De comment produire plus, puis mieux

1.1.1. La production de biens primaires comme fonction prioritaire de l'agriculture : modernisation, intensification et spécialisation de l'agriculture au lendemain de la seconde guerre mondiale

En France dans les années 50, le secteur agricole est structurellement déficitaire et la sécurité et l'indépendance alimentaires sont au cœur des préoccupations des dirigeants de l'après-guerre. C'est dans ce contexte que l'agriculture se voit assigner comme fonction prioritaire de produire plus afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Des mesures volontaristes sont alors adoptées pour moderniser les techniques agricoles et augmenter la production. Le processus de modernisation de l'agriculture française est ainsi engagé et au début des années 60, tandis que se structure la Profession⁸ agricole, la première véritable politique des structures agricoles est mise en place. Cette dernière est définie dans les lois d'orientation de 1960 et 1962 qui détaillent un ensemble de mesures visant à infléchir et encadrer l'évolution des exploitations agricoles à partir de plusieurs leviers privilégiés : une politique de marché et de renforcement des filières, un changement profond dans les structures d'exploitation, afin de faciliter le développement des techniques modernes pour accroître la productivité (via la mécanisation notamment) mais également d'assurer au monde agricole une parité des revenus avec les autres secteurs tout en garantissant aux consommateurs des prix alimentaires raisonnables. Les deux lois d'orientation successives visent ainsi à « accroître la productivité agricole

⁸ Le terme de « Profession » désigne le système des « quatre grands », c'est-à-dire l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), le centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), la confédération nationale de la mutualité, du crédit et de la coopération agricole (CNMCCA) et la fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

en développant et en vulgarisant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production en fonction des besoins et de l'emploi optimum des facteurs de production, notamment de la main d'œuvre, et en déterminant de justes prix »⁹. Alors qu'en 1950, l'agriculture occupe près d'un quart de la population française (Molinier, 1977) et que toutes les exploitations ne disposent pas des moyens de cette modernisation, les lois d'orientation définissent, à travers un ensemble de mesures (critères d'âge et de formation pour l'accès au crédit et aux aides, surface minimum d'installation, etc.), l'agriculture dite professionnelle, traçant ainsi « une ligne de démarcation nette entre les formes d'agriculture dont on souhaite le dépérissement et celle que l'on souhaite promouvoir » (Rémy, 1987).

Cette restructuration du secteur agricole, assurée par une logique de professionnalisation, de spécialisation et d'intensification de la production et, entretenue moyennant de forts soutiens publics (de l'Etat puis également de l'Europe via la PAC à partir de 1967) portera ses fruits puisque entre 1970 et 2000, la France est devenue le premier pays producteur de l'Union européenne et le deuxième exportateur au monde de produits agroalimentaires grâce notamment au doublement du volume de production agricole sur le même pas de temps (Bourgeois et Demotes-Mainard, 2000). L'augmentation de la productivité agricole par actif, à grands renforts de mécanisation et de modernisation s'est appuyée sur l'agrandissement notoire des exploitations tout autant que sur le produit technique. La surface moyenne des exploitations a en effet quasiment triplé en cinquante ans (*ibid.*) et alors qu'en 1955, 80% des exploitations agricoles comptaient moins de 20 hectares de superficie agricole utilisée (SAU) et 0,8% seulement occupaient plus de 100 hectares, en 2000, 12% des exploitations dépassent 100 hectares et occupent 46% de la SAU (Desriers, 2007).

1.1.2. La montée des critiques et la naissance de la multifonctionnalité de l'activité agricole

A partir des années 80, commence cependant une ère de surproduction agricole à laquelle se conjugue une diminution des revenus agricoles et des investissements productifs, ainsi qu'une montée des critiques du modèle productif jusqu'alors défendu. Ces phénomènes concourent ainsi à l'émergence d'une « crise agricole » (Laurent, 1992).

Dans ce contexte, la Communauté Européenne (CE) réforme sa politique agricole et engage la mise en place de contingentements de la production, dont l'instauration des quotas laitiers en 1984 est emblématique, marquant ainsi un changement dans les règles du jeu : « Rarement une mesure d'origine publique [...] n'a entraîné un changement aussi radical et soudain des règles du jeu : le passage de la croissance sans frein à la stagnation – ou à la régression forcée pour le plus grand nombre – a modifié l'ensemble des mécanismes de la reproduction dans le secteur [agricole] » [Hairy et Perraud (1990) cité dans Blanchemanche (2000)].

A cela s'ajoute l'évolution progressive de la politique agricole européenne qui définit et assigne de nouvelles fonctions à l'agriculture : la seule fonction de production agricole ne suffit plus à justifier le soutien public à l'agriculture vis-à-vis de la société et de l'organisation mondiale du commerce (OMC). Cette reconnaissance de nouveaux rôles pour l'agriculture dans les années 80 et 90 est marquée par différents événements (Blanchemanche, 2000) : « Le livre vert¹⁰ » en 1985, la déclaration de Cork en 1996, l'Agenda 2000 et enfin la Loi d'orientation agricole de 1999 s'accordent à reconnaître le rôle central de l'agriculture dans le maintien d'un tissu social en milieu rural, la protection de

⁹ Loi n°60808 du 5 août 1960, extrait cité dans : Blanchemanche (2000).

¹⁰ Le livre vert de la Communauté Européenne est le rapport d'un débat engagé par la commission sur les perspectives de la PAC.

l'environnement et l'entretien des paysages. Comme le stipule la conférence européenne de Cork¹¹ : « l'agriculture est et doit demeurer une interface majeure entre la population et l'environnement ». L'agriculture devient ainsi, aux yeux de l'Europe, pilier de l'organisation du développement rural : le deuxième pilier de la PAC vient compléter le premier pilier, dédié à la politique des prix et des marchés (Foyer, 2007).

Comme le souligne Guillaumin et al., l'adhésion à ce modèle est également à mettre en relation avec la montée des critiques vis-à-vis du modèle productiviste dominant et de ses externalités telles la pollution des eaux par les nitrates et les pesticides ou encore la crise de la vache folle (Guillaumin et al., 2008). On s'inquiète en effet des effets pervers de la logique de développement du secteur agricole adoptée jusqu'alors : « le développement d'une agriculture moderne et très mécanisée entraîne des effets nocifs pour l'environnement » et « l'utilisation sur une large échelle des engrais et pesticides nuit à la qualité des terres. L'engraissement du bétail, l'utilisation de produits douteux, telles les hormones, comporte[nt] des dangers pour la santé humaine. Plus largement, l'incitation à produire pousse à l'arrachage des haies et des arbres, ainsi qu'à une détérioration générale du paysage rural » (Blumann, 1996).

Ainsi s'établit « un nouveau contrat entre la société et son agriculture. Un contrat qui apaiserait les peurs alimentaires et contribuerait à réconcilier nos concitoyens avec leur alimentation. Un contrat qui ouvrirait également de nouveaux horizons aux agriculteurs et leur redonnerait toute la place qu'ils méritent dans la société. Un contrat qui, enfin, garantirait la préservation des ressources naturelles, les équilibres sociaux et le développement de nouveaux débouchés. Bref, un contrat qui assurerait l'épanouissement d'une agriculture et d'un système alimentaire durables » (Hervieu, 2002).

Aujourd'hui cependant, alors que l'agriculture doit « faire face aux défis économiques actuels, [...] répondre aux attentes des consommateurs [et] maintenir une population rurale notamment dans les zones défavorisées et de montagne pour éviter la désertification de ces régions »¹², on constate l'effondrement de la population agricole qui n'est pas sans poser de questions quant à la capacité de l'agriculture à répondre aux fonctions qui lui sont assignées.

1.2. ... à comment se maintenir sur le temps long

1.2.1. De moins en moins d'agriculteurs : quelles conséquences pour l'avenir des territoires ruraux ?

Parmi les conséquences les plus visibles de la politique de développement du secteur agricole menée en France, l'effondrement de la population agricole tout au long de ces soixante dernières années occupe en effet une place de choix. En 1955, la France comptait 2,3 millions d'exploitations agricoles ; en 2003, elles ne sont plus que 590 000, dont 62,2 % sont considérées comme professionnelles. Deux millions de personnes vivaient sur ces exploitations en 2000, soit quatre fois moins qu'en 1955. Alors que la population active agricole, familiale et salariée, atteignait 6,2 millions de personnes en 1955, soit 31 % de l'emploi total en France, en 2000, cette part est tombée à 4,8 % avec 1,3 million de personnes (Desriers, 2007). Cette tendance s'est même accentuée ces dernières années puisque le

11 Commission européenne(1996). Déclaration de Cork. Conférence européenne sur le développement rural. L'Europe rurale, des perspectives pour l'avenir. Un milieu rural vivant, Cork.

12 <http://agriculture.gouv.fr/installation>

dernier RGA nous apprend que le nombre d'exploitations a diminué de 21% entre 2000 et 2010¹³ (Agreste, 2011).

Par ailleurs, cette diminution du nombre d'exploitations touche différemment les structures agricoles selon leurs dimensions économiques [Figure 1.1.1]: « la tendance observée par le passé se confirme : les plus petites exploitations sont de moins en moins nombreuses et le nombre des grandes progresse » (Rattin, 2006). On assiste ainsi à la concentration des moyens de production dans les plus grandes exploitations puisque Rattin notait en 2006 que 16% du potentiel économique « professionnel » était concentré par 3% des exploitations.

Nous l'avons évoqué, la loi d'orientation de 1999 reconnaît aux agriculteurs les trois fonctions suivantes : une fonction économique de production de biens et services, soutenant directement ou indirectement la création d'emplois ruraux, une fonction sociale d'occupation du territoire, d'animation du monde rural et de transmission d'un patrimoine culturel spécifique, une fonction écologique de protection de l'environnement et d'entretien de l'espace rural (Landais, 1998). On peut donc s'interroger : comment dans de telles conditions démographiques, l'agriculture est-elle en mesure de répondre aux objectifs que la société lui assigne ?

Dans certains territoires, tels que les zones de montagne, cette interrogation se pose avec d'autant plus d'acuité que la diminution du nombre d'exploitations touche particulièrement les exploitations laitières [Figure 1.1.2], prédominantes dans la plupart des massifs français¹⁴ (Perret et al., 1999) et que ces zones sont explicitement désignées comme étant le plus sensible en terme de développement rural.

Entre autres causes de la diminution de la démographie agricole, les cessations précoces d'activités sont en augmentation ces dernières années. Dans un rapport récent, le ministère de l'agriculture évoque ainsi les départs précoces en cours de carrière, « nouveau phénomène qui s'amplifie »¹⁵. 13 000 sur les 30 000 départs annuels, soit 40%, concernent des agriculteurs de moins de 55 ans. En jeu, la difficulté des agriculteurs, dans certaines orientations technico-économiques, à maintenir leur revenu et une charge de travail acceptable. Parmi ces départs précoces, la moitié est le fait d'éleveurs laitiers (Bernardi et Lefebvre, 2002). Un sondage réalisé en avril 2010 révèle en effet que 13% des agriculteurs français envisagent d'arrêter leur activité agricole, parmi lesquels un quart en raison d'un départ proche à la retraite, les autres avançant des difficultés financières trop lourdes (Lacroix et al., 2010). Comme le souligne encore Guillaumin et al. (2007) à propos des éleveurs laitiers, « la baisse des prix, la mise en place des quotas laitiers et des droits à primes ont amené les éleveurs à repenser la structure de leurs entreprises et des systèmes de production. Leur souci de maintenir un niveau de revenu s'est souvent traduit par un agrandissement des exploitations (cheptel, terres...) ou une diversification des activités. Aujourd'hui, ces mêmes agriculteurs sont confrontés à de lourdes charges de travail parfois difficiles à gérer à certaines périodes de l'année, exigeantes en main-d'œuvre, celle-ci faisant par ailleurs de plus en plus défaut. ». A cette augmentation des cessations précoces

13 Ce chiffre est toutefois à manier avec précautions puisque la baisse du nombre d'exploitations est à nuancer par l'essor des formes sociétaires : la formation d'une association à partir de deux exploitations individuelles impliquant, vis-à-vis du recensement agricole, la disparition d'une exploitation.

14 D'après l'étude réalisée par Perret et al, les systèmes d'élevage de type bovin lait sont prédominants dans les massifs des Vosges (75% des systèmes d'élevage), du Jura (69%) des Alpes du Nord (66%) et du Massif Central Nord (51%).

15 Evolution de la démographie agricole et ses conséquences sur l'organisation, le fonctionnement et la transmission des exploitations agricoles. Mission parlementaire de Marc Bernier, Député de la Mayenne, auprès de Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture et de la pêche, décembre 2005 (cité dans Fiorelli, 2010).

d'activités, s'ajoute une désaffection des jeunes pour le métier : on ne comptait en effet en 2005 qu'une installation agricole pour deux départs¹⁶.

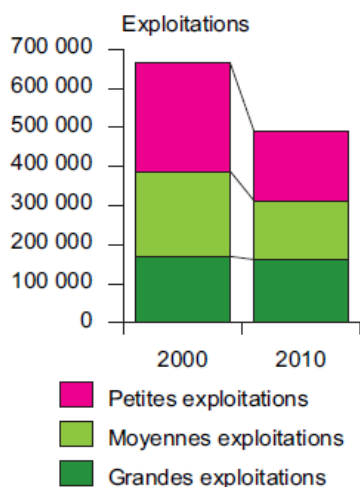
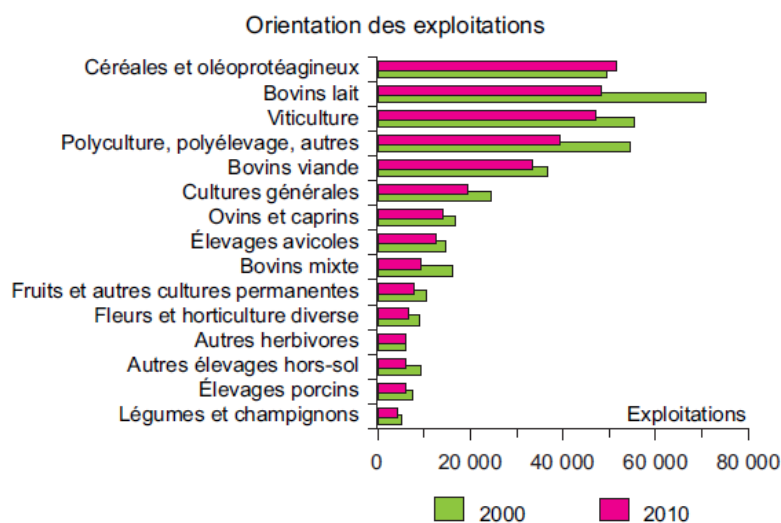


Figure 1.1.1. La chute de la démographie agricole se traduit par une concentration des moyens de production dans les grandes exploitations - Source : Agreste (2012)

La dimension économique des exploitations est définie à partir de la production brute standard (PBS) : grande > 100 000 €, petite <25 000 €.



Champ : moyennes et grandes exploitations.

Figure 1.1.2. Evolution du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010 selon leur orientation technico-économique - Source : Agreste (2012).

Ainsi, certaines conséquences des politiques de développement agricole en France s'expriment en contradiction avec l'un des objectifs principaux de ces mêmes politiques, ce qui n'est pas sans susciter de questions : alors que les exploitations agricoles et les agriculteurs, désignés garants du maintien d'un tissu social dans les zones rurales et « jardiniers de l'espace », sont chaque jour moins nombreux, n'est-il pas d'intérêt d'interroger les ressorts de leur pérennité ?

Cette exigence de compréhension des éléments de maintien des exploitations agricoles est par ailleurs actualisée par le constat d'une incertitude croissante quant aux conditions d'exercice de l'agriculture que font de plus en plus de scientifiques.

1.2.2. Un contexte d'exercice de l'agriculture de plus en plus incertain

«L'agriculture est aujourd'hui dans les pays du Nord au cœur d'enjeux de société dépassant la préoccupation historique de la satisfaction des besoins quantitatifs. Les attentes des parties intéressées, citoyens, consommateurs d'espace résidentiel et de denrées alimentaires, se sont radicalement renouvelées : en témoignent une demande alimentaire différenciée, une sensibilité croissante à l'impact des modes de production sur le bien-être – cadre de vie, santé – et celui des

16 (2005). Une installation pour deux départs : l'insoluble équation de l'agriculture ? TRANSRURAL initiatives. Disponible en ligne : http://www.transrural-initiatives.org/numero-277_290/dossier_285.pdf

générations futures »¹⁷. Telle est l'introduction d'un rapport intitulé « Nouvelles attentes de la société » et produit par le conseil de prospective européenne et internationale pour l'agriculture et l'alimentation (COPEIAA). Cet extrait témoigne comment, bien que de moins en moins représentés dans la population active, les agriculteurs sont aujourd'hui soumis à de nombreuses injonctions, et exercent leur activité dans un contexte d'une complexité croissante.

Les agriculteurs doivent en effet faire face à de fortes régulations environnementales, à des standards de qualité élevés, à des demandes en termes de bien être animal, à une méfiance de la société vis-à-vis des biotechnologies, etc. (Darnhofer et al., 2010). A cela s'ajoute également une forte incertitude économique du fait notamment de la volatilité des marchés agricoles. Les événements climatiques extrêmes, plus probables sans pour autant être probabilisables, la poursuite du démantèlement du soutien aux prix agricoles dans le cadre du processus de libéralisation engagé dans les années 80, mais également la demande accrue en biocarburants, sont autant d'éléments qui participent d'une incertitude croissante du contexte avec lequel doivent composer les agriculteurs (Buba, 2011).

Ainsi, bien que l'agriculture soit par nature une activité soumise à l'incertitude, cette dernière s'avère plus prégnante que par le passé. Ce constat posé, les exploitations doivent, pour se maintenir dans cet environnement instable, faire preuve d'adaptabilité et de flexibilité¹⁸ (Dedieu et al., 2008a). Or, nous allons le voir, cette exigence d'adaptation des exploitations, indispensable à leur maintien sur le long terme, et par là même au développement des territoires ruraux, n'a été jusqu'à présent que peu prise en compte par la recherche et le développement.

1.3. Penser la dynamique des systèmes agricoles sur le temps long : un enjeu pour la recherche

Les questions relatives à l'adaptabilité des exploitations agricoles et aux conditions de leur maintien sur le temps long ne constituent en effet que depuis peu un champ d'investigation pour la Recherche agronomique. L'émergence récente de cet intérêt prend sens dans l'évolution des façons par lesquelles l'Agronomie pense l'activité agricole, parallèlement à celle des enjeux associés à l'agriculture. Darnhofer et al. (2010), dans un article de synthèse récent, identifient plusieurs courants de pensée en agronomie, dont l'apparition est historiquement située, et qui se positionnent différemment par rapport à cet enjeu de compréhension de la dynamique des exploitations agricoles.

Pendant longtemps, alors que l'objectif principal de l'agriculture était de produire des denrées alimentaires, la recherche scientifique s'est attachée à concevoir des systèmes de production optimaux d'un point de vue économique. Pour ce faire, l'objectif poursuivi était le contrôle des processus de production afin de réduire au mieux la variabilité naturelle des systèmes et de les standardiser pour assurer une offre de biens et de services stable (*ibid.*). Les agriculteurs étaient alors pensés comme un groupe homogène, agissant comme des entrepreneurs dont le processus de décision serait celui d'agents économiques rationnels (*l'homo economicus*). Dans un contexte de modernisation de l'agriculture, soutenue par une politique agricole assurant des prix garantis,

17 Le Conseil de prospective (COPEIAA) regroupe une trentaine de personnalités issues de milieux très divers (parlementaires, associatifs, universitaires, agricoles et industriels). Il a pour mission d'éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses. Le rapport cité est disponible en ligne : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/nouvelles_attentes.pdf

18 Pour illustrer l'actualité de la question dans le monde du développement agricole, il est intéressant de parcourir le site des Inter-AFOCG qui proposent aux agriculteurs des formations pour mieux agir en situation d'incertitude : http://www.interafocg.org/agir-et-gerer-en-situation-d-incertitude_265.php

l'appareil de recherche et développement a ainsi produit des solutions normatives et prescriptives, des « paquets techniques » à destination des agriculteurs (Brossier et al., 2003). Au sein de ce paradigme analytique, le contexte des exploitations agricoles est supposé stable et certain. Comme l'écrivent Darnhofer et al. (2010), « *the focus is on an isolated issue, such as the nutrient supply for a crop. This is based on the implicit assumption that there are no side effects on other parts of the farm or other spatial scales, and that the relations shown to be relevant over the short term are also the ones that will be relevant over the long term* ».

Une partie importante de la recherche agronomique s'ancre aujourd'hui encore dans ce paradigme analytique (*ibid.*) auquel on peut opposer au moins deux limites. En premier lieu, le postulat selon lequel le contexte dans lequel décident et agissent les agriculteurs est stable ne peut plus, on l'a vu, être considéré comme acquis. Par ailleurs, de nombreuses recherches ont depuis démontré que non seulement les processus de décision des agriculteurs ne relevaient pas d'une simple recherche d'optimisation technico-économique mais visaient au contraire la satisfaction d'une pluralité d'objectifs (Osty, 1978 ; Fiorelli et al., 2007), mais qu'en plus la variabilité et la complexité des contextes productifs invalidaient nombre de solutions techniques « clés en main » (Landais, 1987). Ce sont pour partie ces constats qui ont justifié la naissance de la pensée systémique en agriculture dans les années 70 en opposition au réductionnisme des recherches précédemment évoquées (Landais et Bonnemaire, 1996 ; Darnhofer et al., 2012). Ainsi la prise en considération du contexte est apparue cruciale pour comprendre les décisions des agriculteurs, en particulier dans les zones défavorisées où la vulgarisation top down de solutions techniques génériques s'avérait peu adaptée. Cette nouvelle approche de l'activité agricole, qualifiée de systémique, se distingue de la précédente dans la mesure où l'activité agricole y est appréhendée de façon holiste : elle est considérée comme faisant partie d'un système piloté par l'agriculteur et sa famille (Brossier et al., 2003), en interaction dynamique de sorte que « le tout est bien plus qu'une simple addition des parties » [Schiere (1995) cité dans Taher Sraïri (2001)] ; une modification d'un élément du système peut, par conséquence, en affecter d'autres. Il est ainsi plus important de se focaliser sur l'exploitation agricole en tant qu'objet d'étude, ce qui impose de considérer la totalité des interactions qui lient ses différentes composantes. Les principaux postulats de l'analyse systémique sont résumés dans le tableau suivant [Tableau 1.1.1].

Propice aux approches interdisciplinaires, ce courant de pensée a peu à peu fait évoluer ses objets de recherche. D'abord dédiée à l'analyse des pratiques des agriculteurs à l'échelle des exploitations agricoles et de ses sous-systèmes (de culture et d'élevage) la pensée systémique en agriculture s'attache aujourd'hui à prendre en compte les interrelations entre exploitations au pluriel et environnement. L'échelle de l'exploitation agricole est presque même devenue obsolète (Laurent, 2003), cette dernière étant souvent envisagée comme partie d'un système plus large¹⁹.

¹⁹ Avant propos du numéro spécial « exploitation agricole familiale » de la revue Cahiers Agriculture (volume 15, Numéro 6, Novembre-Décembre 2006).

Tableau 1.1.1. Caractéristiques schématiques des approches analytique et systémique pour la recherche et l'action. Source : Taher Sraïri, M. (2001).

Démarche analytique	Démarche systémique
Seul le résultat compte	C'est le processus qui est important. Il faut bien poser le problème
Le complexe est décomposé en éléments qu'il faut analyser	Articulation et relation des éléments entre eux et avec le tout
Supériorité de l'expert qui sait (schéma descendant de connaissance)	Humilité de l'expert qui cherche à comprendre et qui apprend des choses et des gens
L'expert croit à la meilleure solution	Plusieurs solutions sont satisfaisantes
Construction d'une théorie fondée sur les mathématiques et priorité donnée au quantitatif	Validation par l'efficacité dans la transformation du réel
Validation par la preuve expérimentale	Construction d'un modèle que l'on sait réducteur
Enseignement disciplinaire	Transdisciplinarité
Linéarité, mono-rationalité, monocritère dans la décision	Pluri-rationalité, pluri-critères
Indépendance des fins et des moyens	Récurtivité des fins et des moyens
Les connaissances sont la découverte de ce qui préexiste	Les connaissances sont construction du réel, elles agissent sur lui
Mise à l'écart des contradictions pour rendre la réalité conforme au schéma	Prise en compte des conflits et des contradictions

Cependant, la majorité des études relevant de cette approche systémique de l'activité agricole, bien que sensibles à la dimension adaptative des systèmes agricoles (Darnhofer et al., 2010) se situent pour la plupart à une échelle temporelle courte, où la variabilité de l'environnement (du climat par exemple) sont accessibles via des lois de probabilité. L'instabilité de l'environnement sur le moyen et le long terme reste peu reconnue par ces études qui ne sont donc pas en capacité d'apporter de réponses quant aux conditions de maintien des exploitations agricoles à ces échelles de temps.

Produire des cadres d'analyse à même de rendre compte de l'évolution et de l'adaptation des exploitations agricoles sur le long terme est l'ambition poursuivie depuis peu par une communauté d'agronomes et de zootechniciens système. Les thématiques explorées abordent l'aspect dynamique des systèmes agricoles (systèmes d'élevage, exploitations agricoles, voire à une échelle « territoriale », les systèmes socio-écologiques) à travers des concepts tels que les capacités d'adaptation des exploitations agricoles (Cialdella et Dedieu, 2010 ; Dedieu et Ingrand, 2010), les mécanismes de réponse des exploitations d'élevage à des événements contextuels (crise sanitaire, chute du prix des produits, etc.) (Ingrand et al., 2008), la résilience (Milestad, 2003 ; Darnhofer et al., 2010), la flexibilité (Lemery et al., 2005 ; Dedieu et al., 2008c), la vulnérabilité (Ancey et al., 2009), les chemins pour durer sur le long terme (Levroux et al., 2007 ; Cialdella et al., 2008 ; Rueff et al., 2012).

Trois éléments distinguent ces recherches du très large corpus d'études menées sur la dimension productive de l'exploitation agricole, que ce soit dans le cadre d'approches d'ingénierie ou systémique :

- En premier lieu, ces études reconnaissent l'instabilité du contexte dans lequel s'exerce l'activité agricole et par là-même s'inscrivent dans un nouveau paradigme : plutôt que de gommer, de contrôler quelque soit le prix, les aléas touchant la production agricole (par exemple par le développement des variétés résistantes aux maladies, de l'irrigation ou plus généralement par l'artificialisation des milieux, etc.), il s'agit de les prendre en considération, de « faire avec » ces aléas (Lemery et al., 2005) ? Ne devrait-on pas alors promouvoir plutôt des systèmes productifs, flexibles, capables de s'adapter aux fluctuations de l'environnement ?
- Le second point, qui découle du premier, est le positionnement temporel de ces études. Etudier la conduite des activités agricoles sur un pas de temps annuel (la campagne agricole) ne suffit plus : pour comprendre comment les exploitations agricoles résistent, se transforment ou encore s'inscrivent dans des dynamiques de long terme dans ce contexte fluctuant, l'étude du passé devient heuristique. Ces études supposent ainsi que c'est par la connaissance des mécanismes et des stratégies actuelles et passées, dans un temps continu marqué par des événements de diverses natures, que l'on pourra renseigner les questions relatives au maintien des exploitations agricoles. Les trajectoires des exploitations agricoles prennent alors sens pour elles mêmes : elles sont un outil précieux pour révéler les « chemins » pris par les exploitations pour se maintenir sur le temps long (Marsden et al., 1989 ; Bowler et al., 1996), ainsi que les processus à l'œuvre dans leurs évolutions (Madelrieux et al., 2002).
- Par ailleurs, l'étude des trajectoires révèle le poids des événements familiaux dans des décisions, les ruptures, les reconfigurations (Madelrieux et al., 2011 ; Madelrieux et al., à paraître) qu'il devient, même dans le cadre d'approches statistiques, difficile d'ignorer (Rueff, 2011). Ainsi, l'intérêt de la communauté de l'agronomie et de la zootechnie système pour les évolutions des exploitations agricoles sur le temps long l'invite à s'interroger sur ce que famille veut dire.

EN SYNTHÈSE ...

L'agriculture a ainsi vu, au cours du temps, évoluer les missions que lui assigne la société : d'abord surtout reconnue pour sa fonction de production de biens primaires, elle est devenue, entre autres mandats, garante du développement durable des territoires ruraux. Pourtant, des tendances fortes, telles que la diminution de la population agricole ou encore l'instabilité croissante du contexte dans lequel s'exerce l'activité agricole, s'expriment en contradiction avec la multifonctionnalité. Tout ceci interpelle la recherche et le développement et les invite à faire évoluer leurs façons de penser l'activité agricole, et à s'interroger sur les ressorts de la pérennité des exploitations agricoles et sur leur capacité à s'inscrire dans des dynamiques de moyen / long terme. Se dégage ainsi un enjeu d'actualité pour la recherche au sein duquel nous nous inscrivons : produire de la connaissance sur ce qui a permis, permet et permettra aux exploitations agricoles de s'adapter et se maintenir dans ce monde agricole de demain dont personne ne peut dire sérieusement de quoi il sera fait. Par ailleurs de cet intérêt pour les évolutions des exploitations agricoles sur le temps long émerge un enjeu de compréhension de la dimension familiale de l'exploitation, jusqu'à alors peu investie par la communauté des agronomes et zootechniciens système.

2. L'EXPLOITATION AGRICOLE FAMILIALE : UNE FORME SOCIALE DE PRODUCTION EN MUTATION

Nous avons démontré ci-dessus l'intérêt et l'actualité d'un questionnement axé sur la dynamique des exploitations agricoles sur le temps long. Nous proposons ainsi d'ancrer ce travail de recherche au sein de la communauté des agronomes et zootechniciens système qui se saisissent de ces questions. Cependant, ces études, nous le démontrerons plus tard, se concentrent principalement sur la dimension productive de l'exploitation agricole et font peu de cas de sa dimension familiale. S'il est vrai que la famille a disparu des analyses agronomiques, et également, dans une moindre mesure des études sociologiques, il l'est moins qu'elle ne renvoie plus à une réalité sociale. Dans cette partie, nous voudrions au contraire démontrer que l'exploitation agricole familiale est un cadre d'exercice spécifique, en transformation, sans lequel il serait incomplet de penser l'activité agricole et son évolution.

2.1. L'inscription du développement agricole dans une forme d'exercice spécifique : l'exploitation agricole familiale

« En France, l'exploitation agricole familiale, dont certains ont annoncé « l'inéluctable disparition » et d'autres, le remplacement par des entreprises « capitalistico-familiales » a fait l'objet de nombreuses thèses, de centaines d'articles et ouvrages. Force est de constater que malgré ces prévisions, l'exploitation agricole familiale s'est non seulement maintenue mais a gagné ses titres de noblesse. Du côté des syndicats professionnels, elle a suivi le même sort, tantôt défendue, tantôt ignorée, voire remplacée par le concept d'entreprise agricole qui permettait de revendiquer le statut jugé socialement plus valorisant d'entrepreneur ». Ainsi commence le numéro spécial « exploitation agricole familiale » de la revue scientifique Cahiers Agricultures paru en 2006. Ce préambule donne à voir comment la notion d'exploitation agricole familiale est de longue date, et aujourd'hui encore, un objet de débats.

Dans cette partie, je voudrais brièvement dire quelques mots de l'histoire récente de l'exploitation agricole familiale et montrer comment la dimension familiale de l'activité agricole est indissociable de l'importante transformation qu'a connue l'activité agricole ces soixante dernières années.

Depuis la seconde guerre mondiale, l'agriculture en France a en effet été définie politiquement et juridiquement comme une activité familiale. La loi d'orientation agricole (LOA) de 1960 soutient à la fois la « modernisation » et l'insertion de l'agriculture dans l'économie de marché, mais elle promeut aussi une structure familiale de production. Le modèle de « l'exploitation à deux UTH » telle que définie par les LOA de 60 et 62 devait permettre à un ménage de subsister et d'atteindre une parité économique et sociale avec les autres groupes sociaux, sans recours au travail extérieur (Rémy, 1987). Vingt ans plus tard, la loi d'orientation de 1980 réaffirme la dimension familiale de l'activité agricole en stipulant que « les exploitations familiales à responsabilité personnelle [...] constituent la base de l'agriculture française » (Bosse-Platière, 2005). L'agriculture est d'ailleurs aujourd'hui la seule activité économique qui relève toujours du droit privé (Cardon, 2004).

A quoi renvoie dans les faits cette association entre la famille et l'exploitation ? En 1982, dans un ouvrage faisant depuis référence, Barthez (1982) s'interrogeait : « A ne considérer que l'activité productive et en écartant la dimension familiale du travail agricole, ne doit-on pas craindre que l'objet lui-même échappe à l'analyse ? ». Selon la sociologue en effet, « l'unité de production [agricole] est

une famille [...], leurs relations de travail obéissent aux conventions qui règlent les rapports dans la famille, entre l'homme et la femme, entre les parents et les enfants. Le mariage et la succession, plus généralement, le code des relations entre les sexes et entre les générations sont constitutifs de l'activité agricole » (*ibid.*). De ceci émergent plusieurs conséquences qui font de l'agriculture l'activité la plus familiale des activités économiques (Bessière et Gollac, 2007) : l'accès au métier et aux moyens de production se fait selon un processus familial de transmission patrimonial genré (les femmes n'accèdent que peu au statut d'agriculteur) et le statut de la femme en agriculture est défini en référence à sa condition d'épouse d'exploitant (qu'elle soit « aide familiale », ou même co-exploitante).

Les politiques de modernisation et de professionnalisation de l'agriculture menées par l'Etat en cogestion, avec le CNJA notamment, dans les années 60, se sont attachées à dé-familiariser les rapports de production au sein de l'exploitation agricole. Ainsi par exemple, l'indemnité viagère de départ (IVD), mise en place en 1962 fut créée pour inciter les agriculteurs âgés à abandonner une partie de leur contrôle sur le patrimoine et permettre la libération des terres en vue de l'agrandissement des exploitations agricoles les plus « modernisables ». On peut également évoquer la création des GAEC²⁰ en 1965 pour permettre au fils futur agriculteur la reconnaissance de son travail, auparavant considéré comme gratuit car relevant du domaine familial, puis plus tard, en 1985, des EARL offrant la possibilité à deux époux de constituer une société agricole. Autre exemple, la mise en place d'une politique d'aide à l'installation et à la modernisation des structures²¹ associée à des critères de formation et de viabilité économique va également dans ce sens de l'émergence d'une agriculture professionnelle dont les membres sont reconnus pour leur compétence et non par rapport à leur appartenance familiale.

Cependant comme le souligne Barthez (1982), la plupart de ces mesures ne transforment pas tout à fait l'exploitation agricole familiale en entreprise et au contraire contribuent à maintenir l'agriculture dans son rapport familial (*ibid.*). Il est par exemple notable que l'instauration des GAEC n'ait pas autorisé l'association entre époux jusqu'à très récemment²², ou encore qu'il ait fallu attendre la dernière loi d'orientation en 2006 pour que les baux deviennent cessibles en dehors de la famille (Bosse-Platière, 2007). On peut également s'étonner que si peu d'agriculteurs se soient installés hors du cadre de la famille [voir 2.2.2] ou encore que les femmes chef d'exploitation restent si peu nombreuses en France²³. Ceci suggère que les normes familiales de fonctionnement des exploitations ne sont aujourd'hui encore pas dénuées de réalité.

Ainsi, l'agriculture constitue un domaine d'activité particulier en ce sens qu'il s'y joue tout à la fois des rapports professionnels de production et des rapports familiaux, de reproduction. Comme le soulignait Barthez (1982), l'agriculture est en ceci spécifique qu'elle s'élabore dans des structures de production

20 Les GAEC (Groupements agricoles d'exploitation en commun) sont des associations agricoles régies par un principe de transparence : chaque associé ne peut pas être moins bien traité qu'un exploitant agricole individuel, notamment sur les aspects économique, fiscal, et social.

21 J'évoque ici la création de la « Dotation Jeunes Agriculteurs » (DJA) et du « Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles » (FASASA).

22 La loi de modernisation agricole de 2010 autorise en effet la seule association de deux époux au sein d'un GAEC. Avant cette loi, deux époux ne pouvaient être membres d'un même GAEC que si celui associait également d'autres membres.

23 Parmi les chefs d'exploitation et les co-exploitants, 27% sont des femmes. Cependant ce chiffre est à fortement nuancer dans la mesure où 82% d'entre elles prennent la suite de leur mari lors de son départ en retraite. Si l'on exclut les femmes ayant accédé au nouveau statut de co-exploitant sur l'exploitation de leur mari, rares sont les femmes qui se sont installées seules en agriculture (Laisney, 2012).

au sein desquelles les rapports de travail relèvent d'un *choc* entre les deux sphères que sont d'un côté la famille et de l'autre l'exploitation, ici étroitement interpénétrées.

2.2. L'exploitation agricole familiale en France aujourd'hui : une articulation entre la famille et l'exploitation agricole toujours plus ambiguë

Entreprise pour les uns, unité de production familiale pour les autres, qu'en est-il aujourd'hui de la réalité de l'exploitation agricole familiale ? Que nous enseignent les données statistiques qui permette d'objectiver ce débat ? Telles sont les questions auxquelles nous allons maintenant tenter de répondre.

2.2.1. Eléments de définition : l'agriculture française toujours familiale

Pour ce faire, il nous d'abord retenir une définition de l'exploitation agricole familiale : qu'est-ce qu'une exploitation agricole familiale ? Pour répondre à cette question il est possible de s'appuyer sur la profusion des définitions dont recèle la littérature scientifique. Malgré que la notion d'exploitation agricole soit avant tout une construction sociale aux multiples dimensions (Laurent et Rémy, 2000) et que donc il en existe de multiples définitions selon le point de vue privilégié, nous proposons, en première approche, d'adopter celle la plus communément admise (Gasson et al., 1993 ; Petit, 2006 ; Bjorkhaug et Blekesaune, 2008). Selon cette dernière, une exploitation agricole est familiale si sont réunies les propriétés suivantes :

- (a) Les gestionnaires de la ferme sont liés par la parenté ou par le mariage ;
- (b) La propriété de l'exploitation et le contrôle de sa gestion sont dans les mains de la famille ;
- (c) La propriété et le contrôle de la gestion sont transmis d'une génération à l'autre ;

Selon les auteurs, à ces trois conditions nécessaires qui définissent le cœur de l'idéaltype qu'est l'exploitation agricole familiale, s'en ajoutent d'autres fréquemment associées telles que : (d) le travail agricole est fourni par les membres de la famille et (e) la famille vit sur l'exploitation agricole.

Les données du recensement agricole et l'enquête emploi de l'INSEE permettent de confronter les données statistiques à cette définition et de confirmer que l'agriculture est aujourd'hui encore une activité familiale [Figure 1.1.3].

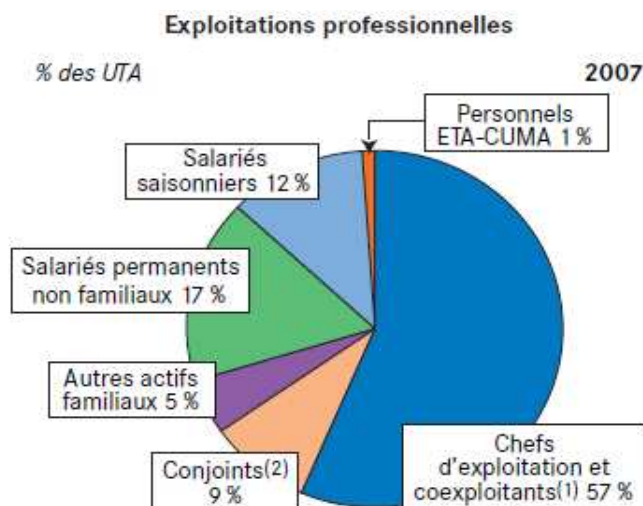


Figure 1.1.3. Statut des actifs sur les exploitations agricoles en 2007.

(1) Y compris conjoints de chef d'exploitation ou de coexploitant, eux-mêmes coexploitants. (2) Conjoint non coexploitant de chef d'exploitation ou de coexploitant.

Source : GraphAgri 2009. Population agricole. Document en ligne : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

En effet, en 2007, parmi les actifs permanents travaillant sur des exploitations professionnelles, 82% sont des actifs familiaux²⁴ (chefs d'exploitation, co-exploitants, conjoints et autres actifs familiaux) alors que seulement 8% des exploitations emploient des salariés agricoles. Ces chiffres moyens varient selon les orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) : les exploitations d'élevage herbivores sont celles qui emploient le moins de main d'œuvre salariée²⁵. Ceci témoigne de l'importance de la main d'œuvre familiale dans la réalisation du travail agricole, main d'œuvre reconnue ou non par un statut.

Par ailleurs, l'agriculture reste un métier patrimonial inscrit dans une dynamique de temps long. Elle tire cette caractéristique de son mode d'accès spécifique qui résulte encore majoritairement d'un héritage familial (Jacques-Jouvenot et Gillet, 2001). Ainsi, l'agriculture reste un métier à forte reproduction sociale : en 1969, 92% des agriculteurs âgés de 21 à 34 ans sont eux même fils d'agriculteurs ; vingt-cinq ans plus tard, ils sont encore 87%²⁶ à avoir un lien de parenté avec l'agriculteur qu'ils remplacent et dans les trois quarts des cas, il s'agit de leur père (Bessière et al., 2008).

24 GraphAgri 2009. Population agricole. Document en ligne : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

25 C'est l'arboriculture fruitière qui nécessite le plus de main d'œuvre. Suivent ensuite le maraîchage (4,8 UTA) l'horticulture (4,6 UTA) puis la viticulture (3,2 UTA). Source : GraphAgri 2009. Population agricole. Document en ligne : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

26 Chiffres cités par Jacques-Jouvenot et Gillet (2001) et extraits de l'Enquête Formation qualification professionnelle (FQP).

2.2.2. Des transformations qui questionnent les frontières de l'exploitation agricole familiale ...

Cependant les formes d'exercice de l'agriculture évoluent. Le développement des formes sociétaires, de l'installation hors cadre familial, de l'emploi féminin à l'extérieur de la ferme et dans une moindre mesure du salariat, en sont les témoins qui questionnent la dimension familiale de l'exploitation agricole.

Les sociétés agricoles sont en effet en pleine croissance : entre 1988 et 2000, le nombre de sociétés d'exploitations a presque doublé (Barthélemy et Dussol, 2002) et l'on compte aujourd'hui 42000 GAEC et 69000 EARL²⁷, soit 41% des exploitations professionnelles²⁸. Près de deux jeunes sur trois s'installent en société. Pour autant la dimension familiale reste bien présente au sein des formes sociétaires : les sociétés formées entre membres de la même famille sont en effet très largement majoritaires, malgré une légère tendance au développement de celles qui ne le sont pas. Barthélemy et Dussol relèvent que « si l'on écarte les sociétés à exploitant unique, les sociétés exclusivement familiales représent[ai]ent en 2000 plus de 93% de l'ensemble. Neuf co-exploitants sur dix, en dehors des premiers co-exploitants, sont des conjoints, descendants, ascendants, collatéraux ou autres parents du premier co-exploitant ». On relève cependant des évolutions à la marge puisque « dans le même temps, une timide percée des co-exploitants non apparentés s'opère : 7% en 2000 contre 4% en 1988 » (*ibid.*).

Autre phénomène qui dit l'affaiblissement de la dimension familiale de l'agriculture française, les installations « hors cadre familial »²⁹ sont de plus en plus représentées. Ces exploitants qui ne présentent aucun lien de parenté (jusqu'au 3^{ème} degré) avec l'exploitant précédent, avec un associé ou avec le propriétaire de l'exploitation, commencent à prendre du poids puisqu'ils représentent aujourd'hui, selon les statistiques de l'installation du Cnasea (1999), plus de 28 % des installations aidées³⁰. Notons cependant que près de la moitié des agriculteurs qui sont installés hors-cadre familial entre 2003 et 2005 ont des parents eux-mêmes agriculteurs (Bessière et al., 2008). Ainsi, si la transmission de l'outil de travail familial est à la marge remise en cause par ces nouveaux modes d'accès aux moyens de production, celle du métier l'est moins.

On relève également une évolution de la composition des collectifs de travail. En effet, entre 1988 et 2007, la baisse du nombre de salariés a été moins forte que celle des actifs familiaux et, de fait, la part du salariat dans la main-d'œuvre de l'exploitation a progressé sur cette période (Dedieu et al., 2006 ; Blanc et al., 2008). La figure 1.1.4 illustre l'augmentation de presque 70% de la part de la main d'œuvre salariée entre 1988 et 2007 (Cahuzac et Détang-Dessendre, 2011). Par ailleurs, l'entraide traditionnelle entre exploitants pour les gros chantiers laisse la place à d'autres formes d'appel à la main d'œuvre : cercles d'échange, banques de travail (Harff et Lamarche, 1998).

27 Les chiffres sur l'évolution du nombre de sociétés sont cependant à relativiser dans la mesure où 53% de la croissance des EARL entre 1988 et 2000 correspond à des créations de sociétés à exploitant unique (Barthélemy et Dussol, 2002)

28 <http://www.gaecetsocietes.org/index.php?page=19>

29 C'est dans un contexte de crise du mode de reproduction du métier qu'est apparu le terme « hors cadre familial ». Comme le souligne D. Jacques-Jouvenot : « Installation et transmission « hors cadre familial » en agriculture, l'expression en elle-même interpelle. Trois mots. Trois mots unis pour faire sens. Union de mots, certes, mais dans la désunion : l'introduction de la préposition « hors » rompt l'unité constituée par le « cadre familial », engageant dans le champ de l'opposition. Le « hors » s'impose en s'opposant à l'implicite du « dedans » – le cadre familial. Avant même d'être instituée, cette expression ainsi constituée invite à lire une catégorie d'installation naissant dans une relation d'opposition à celle s'effectuant dans le « cadre familial ». » (Jacques-Jouvenot et Gillet, 2001).

30 <http://ja.web-agri.fr/moteur/562/562P24.html>

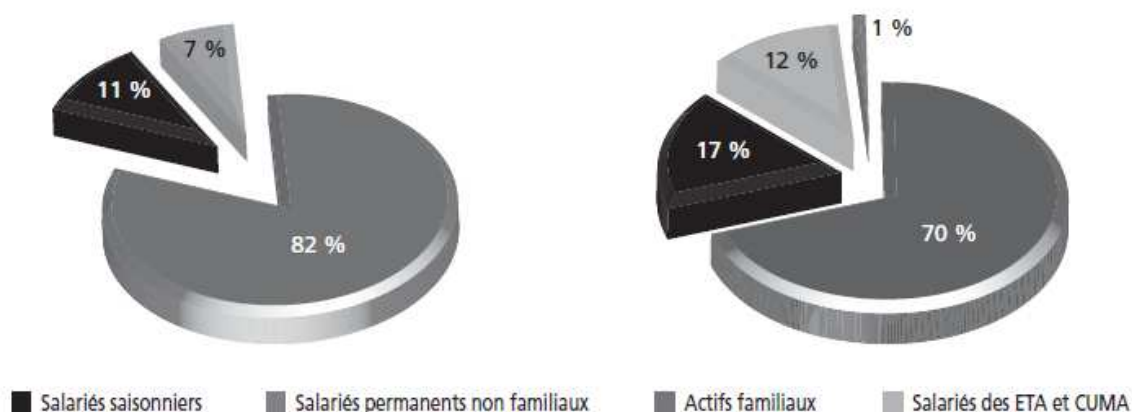


Figure 1.1.4. Répartition du travail sur les exploitations selon le statut, en 1988 et 2007 - ETA : Entreprise de travaux agricoles ; CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole - Source : Cahuzac, É. et Détang-Dessendre, C. (2011).

D'autre part, l'importance relative des ménages agricoles pluriactifs est en augmentation, principalement du fait de la croissance continue depuis les années 70 du travail extérieur des conjointes³¹ d'exploitants. En 1970 en effet, seulement 7 % des épouses actives déclaraient exercer une activité professionnelle non agricole ; en 1979 elles étaient déjà 14 % (et 26 % chez les moins de 35 ans) ; en 1988, 30 % (et 51 % chez les moins de 35 ans). Le recensement de l'agriculture de 2000 confirme la poursuite de cette tendance puisque 40 % des ménages des chefs d'exploitation qui vivaient en couple comprenaient un conjoint actif non agricole. Les plus jeunes sont restés bien plus concernés que leurs aînés par ce phénomène : c'est le cas de deux tiers des jeunes ménages qui combinent l'activité agricole avec une autre activité (Rattin, 2002).

Au-delà de la diversification des revenus à l'échelle de la famille agricole qu'implique le développement d'une activité non agricole, par l'épouse notamment, ce phénomène rend également compte de la diversité des situations de travail sur l'exploitation. En effet, travailler à l'extérieur de la ferme n'est pas toujours synonyme d'une absence de participation au travail sur la ferme : dans le cas où les conjoints sont actifs familiaux sans être chefs d'exploitation ou co-exploitants, 72% travaillent à temps partiel sur l'exploitation, tout en exerçant ou non une activité non agricole (Cardon, 2004).

On mesure ici, la gamme des possibles quant l'implication réelle des deux membres du couple dans l'activité agricole et donc la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole : n'est-on pas là bien loin du modèle d'exploitation agricole à deux UTH³² (synonyme de deux personnes investies à temps plein sur l'exploitation) ? Pour Laurent et Rémy (2000), cette diversification des revenus que permet le travail extérieur des épouses d'agriculteurs contribue à l'éloignement de la famille et de l'exploitation et témoigne de la perte de crédibilité et de réalité du modèle d'exploitation agricole familiale prôné dans les années 60.

31 Le glissement que j'opère entre l'utilisation d'abord du terme « conjoint », puis de celui de « conjointe » ou « d'épouse » rend compte de la réalité des rapports de genre en agriculture. Les chefs d'exploitation sont aujourd'hui encore très majoritairement des hommes. Représentant 8% en 1970 de chef d'exploitation et co-exploitants, les femmes sont aujourd'hui 27% à être à la tête d'une exploitation (Laisney, 2012). Cependant, elles restent très souvent co-exploitantes, c'est-à-dire que leur statut de chef d'exploitation trouve son origine dans celui de leur conjoint qui leur préexiste (Cardon, 2004).

32 UTH : Unité de travail humain

Ainsi, bien que la famille constitue encore la clé de voûte de la production agricole, la recomposition des collectifs de travail, induite tant par les transformations de l'activité agricole (agrandissement, mécanisation, etc.) que par les évolutions sociétales plus globales (développement du travail féminin, du salariat, désaffection des jeunes pour l'agriculture, etc.) questionnent les frontières mêmes de cette unité traditionnellement élémentaire qu'est l'exploitation agricole familiale. A cela s'ajoute, nous allons le voir, les évolutions sociétales des normes familiales et du travail qui contribuent à transformer les rapports qu'entretiennent famille et exploitation au sein de l'exploitation agricole familiale.

2.2.3. ... et la nature de l'articulation entre l'exploitation et la famille

En effet, les transformations qui traversent la famille et le travail n'épargnent pas le monde agricole. La famille française a profondément évolué depuis les années 60 et la promotion du modèle de « l'exploitation agricole familiale à deux UTH ». La sociologie du travail et de la famille nous enseignent en effet l'importance grandissante de la norme de l'émancipation personnelle au travail par opposition avec l'assignation identitaire à un destin professionnel tout tracé (De Singly, 2005 ; Bessière, 2006) ainsi que l'émergence d'une famille « conjugale relationnelle » au détriment d'une famille « centrée sur les choses » : « Nous sommes attachés à notre famille que parce que nous sommes attachés à la personne de notre père, de notre mère, de notre femme, de nos enfants. Il en était tout autrement autrefois où les liens qui dérivait des choses primaient au contraire de ceux qui venaient des personnes, où toute l'organisation familiale avait avant tout pour objet de maintenir dans la famille les biens domestiques, et où toutes les considérations personnelles paraissaient secondaires à côté de celle-là ! » [Durkheim (1975) cité dans Bessière (2006)]. Le système d'attribution des positions sociales est maintenant davantage fondé sur le capital scolaire et met l'individu, son autonomie, son bien être au cœur du fonctionnement familial (Giraud, 2006). Le capital central n'est plus collectif mais porté et détenu par tous les individus. Un nouveau rapport d'autorité s'instaure : les modifications de la famille assouplissent le rapport d'autorité du chef de la famille et la famille devient individualiste (*ibid.*).

C'est dans ce cadre qu'il faut aussi comprendre le développement du travail extérieur des épouses et celui des formes sociétales (Giraud et Rémy, 2008). Il serait à relier à l'ouverture et au décentrement de la vie familiale sur l'exploitation : tandis que les agriculteurs ont toujours fonctionné sur un mode patrimonial, la famille contribuant « à faire des individus avant tout des membres d'une famille plutôt que des individus autonomes » (*ibid.*), la logique individualisante à l'œuvre transformerait la famille dont l'objectif devient la construction des identités personnelles (*ibid.*). L'exploitation agricole ne serait plus le centre exclusif des attentions des individus : on assisterait ainsi à un décentrement de la famille. Pour valider cette hypothèse, les auteurs *sus* cités utilisent comme indicateur la diminution de la propension à travailler le dimanche sur l'exploitation qui témoignerait d'un changement de priorité dans l'arbitrage temps à soi et en famille d'un côté et temps consacrée à l'exploitation de l'autre. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les attentes familiales portent sur des horaires maîtrisés, la possibilité de partir en week-end et en congés, une durée et des rythmes de travail qui ne marginalisent pas les agriculteurs vis-à-vis de leurs voisins (Seegers et al., 2006). Dans ce même mouvement d'individualisation, on assisterait également la mise en place d'un cloisonnement des mondes professionnels au sein du couple agricole (Giraud et Rémy, 2008).

EN SYNTHÈSE ...

La conception familialiste de l'agriculture reposant sur le modèle du « couple professionnel » éclate, laissant place à un monde agricole pluriel et hétérogène (Hervieu, 2010). Des évolutions des formes d'exercice de l'agriculture (montée des associations, des hors cadres familiaux, des ménages pluriactifs, etc.) ainsi que des organisations familiales (individualisation des professions au sein du couple agricole, l'aspiration à plus de temps libre pour soi ou en famille ou encore la recherche d'un cloisonnement entre sphère professionnelle et sphère familiale, etc.) disent la distanciation de la famille à l'exploitation agricole. Dans le même temps, la place centrale de l'héritage dans l'accès au métier et le caractère souvent familial des collectifs de travail suggèrent la persistance de la dimension familiale de l'exploitation. Tout ceci nous invite à questionner les frontières et la réalité de l'exploitation agricole familiale et à s'interroger sur la teneur de l'articulation entre la famille et l'exploitation agricole.

3. A L'INTERFACE DE CES ENJEUX : QUESTIONNEMENTS ET HYPOTHESES DE LA THESE

Nous proposons ainsi d'ancrer ce travail de recherche au sein de la communauté des zootechniciens système qui s'intéressent à la dynamique des exploitations agricoles sur le temps long. Nous postulons qu'il serait réducteur de négliger la dimension familiale de l'exploitation agricole tant la famille semble lui être de longue date étroitement articulée : nous cherchons dans cette thèse à construire une compréhension des dynamiques d'évolution des exploitations agricoles qui tienne compte de la diversité des contextes familiaux dans lesquels s'exerce l'activité agricole.

Loin de nier que l'évolution des contextes économiques, réglementaires et politiques impactent les exploitations agricoles, leurs dynamiques et leur devenir, nous reconnaissons cependant qu'il est nécessaire de réhabiliter la dimension familiale de l'exploitation et son « rôle » dans la conduite de l'activité agricole et son évolution à l'échelle individuelle des trajectoires.

L'exploitation agricole familiale, cadre d'exercice historique de l'activité agricole, renvoie néanmoins aujourd'hui à une diversité de configurations. Les frontières de l'exploitation agricole familiale se brouillent, laissant place à de nouvelles façons d'exercer l'activité agricole. Les formes d'articulations entre exploitation et famille sont aujourd'hui diverses, souvent complexes, si bien que c'est l'entité même d'exploitation agricole familiale que l'on peut questionner. Peut-on en effet ranger sous la même étiquette d'exploitation agricole familiale des situations où famille, collectif de travail et exploitation sont réunis en une seule et même entité, et des formes plus complexes, où les liens entre activité agricole et famille n'ont rien d'évidents comme ce peut être le cas, par exemple, dans les GAEC associant des pairs non familiaux et dont les conjoints exercent leur activité professionnelle à l'extérieur de la ferme ?

La multiplicité de ces formes d'exercice de l'agriculture, et donc des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation, n'est pas sans poser de questions quant à la conduite même des activités agricoles : alors que les exploitations agricoles doivent aujourd'hui inventer les conditions de leur maintien dans un contexte incertain, on peut légitimement se demander si la mise en place de nouvelles cohérences à l'échelle du système productif, ne passe pas aussi par la création de nouveaux équilibres entre activités agricoles et non agricoles, et collectifs familial et de travail. N'est-ce pas là finalement que se jouent les conditions nécessaires au maintien d'exploitations agricoles familiales viables et vivables ?

QUESTIONS POSEES ET HYPOTHESES

Quelles sont les implications de cette diversité de formes d'articulation entre la famille et l'exploitation sur la façon de conduire l'activité agricole sur le temps long ? Les trajectoires des exploitations agricoles ne sont-elles pas étroitement liées à la façon dont s'y articule la famille ? Quelle est la nature de ces liens entre famille, activité agricole et exploitation ? Comment se répondent mutuellement dans le temps, les choix techniques concernant l'activité agricole et ceux relevant de la place de la famille par rapport à l'exploitation ?

C'est la question des dynamiques des exploitations agricoles familiales, vue sous l'angle de l'interaction entre la famille et l'activité agricole et de son évolution dans le temps, qui sera ici soumise à l'analyse.

Nous faisons pour y répondre plusieurs hypothèses :

- L'échelle de l'exploitation agricole familiale, du fait, entre autres, des transformations du travail et de la famille, est dans nombre de cas insuffisante pour comprendre le contexte dans lequel s'exerce l'activité agricole. Il nous faut donc :
 - Définir théoriquement et pratiquement une échelle de compréhension plus générique qui permette de saisir la diversité des formes d'articulation entre l'activité agricole, l'exploitation et la famille.
 - Rendre compte de la nature de cette articulation entre l'activité agricole, l'exploitation et la famille.
- Les évolutions de l'articulation entre l'activité agricole, l'exploitation et la famille sont motrices d'évolution des exploitations agricoles, et ce, selon différents processus. Il existe différents « chemins » pour se maintenir dans l'activité agricole, qui s'appuient sur des formes d'articulations différenciées entre exploitation, famille et activité agricole.
- C'est par l'étude du temps long que nous pouvons saisir ensemble les dynamiques productives et les dynamiques familiales et sociales.

CHAPITRE 1-2. Etat de l'art : quels cadres d'analyse pour penser *en même temps* la famille et la conduite d'une activité agricole ?

Dans le sous-chapitre précédent, nous avons développé et justifié notre intérêt pour les dynamiques des exploitations agricoles familiales que nous proposons d'aborder à travers l'étude de l'interaction entre la famille et l'activité agricole et de son évolution dans le temps. Afin de définir la question en termes scientifiques, l'objectif de ce deuxième sous-chapitre est de dresser un panorama de ce que propose à ce jour la littérature pour traiter de cette articulation entre la famille et la conduite d'une activité agricole.

Chronologiquement, du fait de mon ancrage institutionnel, je me suis d'abord, dans ma démarche d'exploration de la littérature scientifique, attachée à saisir quelle place faisaient les zootechniciens des systèmes d'élevage à la famille dans leurs analyses. Ce sont donc les différents concepts et méthodes qu'utilisent les zootechniciens pour analyser le fonctionnement de l'élevage dans les exploitations agricoles, et la manière dont ils intègrent (ou pas) un regard sur la dimension familiale de l'élevage, que je vais ici présenter.

En zootechnie, branche de l'agronomie *sensu lato*, l'élevage est défini comme « l'ensemble des activités destinées à assurer la croissance, l'entretien et la reproduction des animaux domestiques ou utiles » (Landais, 1987). La discipline qu'est la zootechnie regroupe ainsi l'ensemble des sciences et des techniques mises en œuvre dans l'élevage des animaux pour l'obtention de produits ou de

services à destination de l'homme. Discipline intégrative, elle regroupe les applications à l'élevage de plusieurs champs disciplinaires: la reproduction et la nutrition (zootechnie générale), la santé, l'élevage des espèces dans leur milieu (zootechnie spéciale), etc. Au sein de cette communauté, les zootechniciens dits « des systèmes d'élevage » s'intéressent en particulier aux interactions entre les dimensions humaines et les dimensions biotechniques de l'élevage. C'est le système d'élevage, concept fédérateur de cette communauté, dont il s'agit d'étudier le fonctionnement. Ainsi, lorsque je parle d'activité d'élevage, je ne désigne pas la seule activité économique : je m'intéresse à l'activité d'élevage (ou plus largement l'activité agricole) en tant qu'interface entre les dimensions biotechniques et humaines de l'élevage. Plus précisément, et je le justifierai plus tard dans ce document, **l'activité d'élevage est ici comprise comme l'articulation entre un dimensionnement (taille du troupeau et du foncier), une conduite technique du troupeau et des surfaces, des équipements et des bâtiments d'élevage et un projet de production et de valorisation.** La conduite de l'activité d'élevage renvoie donc aux choix opérés par l'éleveur quant à ces différents éléments.

En balayant comment, en zootechnie système étaient appréhendées les relations entre ces deux pôles de l'analyse que sont la famille et la conduite de l'activité agricole, il m'est apparu que la discipline faisait peu de cas de la famille dans ses analyses. Ceci m'a amené à élargir ma revue de littérature à la sociologie, qui propose concepts et connaissance pour davantage investir la dimension familiale de l'activité agricole.

Cependant, comme le soulignait déjà Gasson et al. en 1993, il s'avère que cette interaction entre la famille et la conduite de l'activité agricole n'est jamais explicitement traitée comme objet de recherche *en soi*, et ce malgré la profusion des recherches menées sur l'exploitation agricole familiale. L'objet qu'est l'exploitation agricole familiale est partitionné entre, d'un côté, les disciplines agronomiques qui traitent de la conduite de l'activité agricole et de l'autre, les sciences sociales, plus intéressées aux rapports de production sur l'exploitation qu'à leurs déclinaisons en termes de choix techniques.

J'ai donc opéré un glissement d'une entrée disciplinaire vers un positionnement à l'interface de la zootechnie système et de la sociologie. L'enjeu est alors de « re-construire » un objet de recherche, afin de combiner les différents points de vue en un tout cohérent et opérationnel pour l'analyse des relations entre l'activité agricole et la famille, et plus largement des dynamiques des exploitations agricoles familiales.

1. COMMENT LES AGRONOMES ET ZOOTECHNICIENS SYSTEME INTEGRENT-ILS LA FAMILLE A L'ANALYSE DE L'ACTIVITE AGRICOLE ?

Le système d'élevage peut être défini comme « un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé par l'homme en fonction de ses objectifs, pour faire produire (lait, viande, cuirs et peaux, fumure, etc.) et se reproduire un ensemble d'animaux domestiques en valorisant et renouvelant différentes ressources » (Dedieu et al., 2008b). Ce concept de système d'élevage est reconnu pour son caractère plastique puisque « le choix de cette représentation, c'est-à-dire le choix des éléments du système (sa délimitation) et des relations fonctionnelles qu'elle privilégiera relève d'une décision arbitraire de l'observateur » (Landais, 1987). La question est donc pour nous de savoir, dans quelle mesure et de quelles façons, les différentes études sur le fonctionnement du système d'élevage, par la délimitation de l'objet de recherche, intègrent ou pas la famille à l'analyse.

Je relaie ici trois ensembles de recherches sur le système d'élevage qui se positionnent différemment quant à la prise en compte de la dimension familiale de l'élevage : (i) les premières sont centrées sur l'étude du fonctionnement du système d'élevage pour comprendre comment s'élabore la production, (ii) d'autres intègrent la compréhension du fonctionnement du système d'élevage au sein du système englobant qu'est le système famille-exploitation ou le système d'activités et enfin, (iii) des études récentes centrent leur propos sur l'analyse du fonctionnement des systèmes d'élevage à travers la compréhension de l'organisation du travail d'élevage.

On peut ajouter un quatrième corpus aux trois ensembles mentionnés ci-dessus : les études sur l'évolution des systèmes famille-exploitation sur le temps long. Ces dernières ne se distinguent pas tant par leur façon d'aborder la famille que par la temporalité originale dans lesquelles elles s'ancrent. S'intéresser au système d'élevage, ou au système famille-exploitation, sur le temps long pose des questions spécifiques, de sorte que ces études sont ici regroupées au sein d'un paragraphe distinct.

1.1. L'analyse du fonctionnement du système d'élevage du point de vue de l'élaboration de la production

1.1.1. Le système d'élevage : un système finalisé par les objectifs de l'éleveur

La conduite de l'élevage est ainsi envisagée comme un système complexe piloté par l'agriculteur. Le développement du concept de système d'élevage dans les années 80 découle du constat que faisaient alors des chercheurs selon lequel on ne pouvait expliquer la diversité des conduites et des performances zootechniques sans considérer la diversité de ce qu'attendaient les éleveurs de leur activité (Dedieu et al., 2008b) : les éleveurs ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font (Petit, 1981). Selon Landais (1987) en effet, « le système d'élevage naît d'un projet humain qui en délimite l'extension en mettant en relation les éléments qui le composent. L'homme doit donc être considéré à la fois en tant que décideur et en tant qu'acteur intervenant sur le réel. Ceci se conçoit clairement dans le cas d'un éleveur donné : il arrête un certain nombre de choix, que l'on suppose mutuellement cohérents puisqu'ils concourent tous à la réalisation de ses objectifs ; il met concrètement en œuvre ses décisions, au travers d'activités cohérentes et finalisées que nous qualifierons de pratiques ». L'éleveur est ainsi supposé rationnel, le chercheur postulant une cohérence entre les objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre (les pratiques) (Brossier et al., 2003).

C'est d'ailleurs cette idée de finalisation du système d'élevage par l'agriculteur qui distingue cette communauté de chercheurs au sein des zootechniciens. Comme le rappelle Landais (1988), il s'agit d'étudier « la logique d'organisation des interventions humaines, ce qui renvoie clairement à la finalisation du système de production ».

La modélisation systémique de l'élevage s'appuie sur la décomposition du système d'élevage en deux sous-systèmes fonctionnels et couplés : le système de pilotage, modèle d'informations et de décisions de l'éleveur et le système biotechnique d'élaboration de la production du troupeau ; ces deux sous-systèmes sont reliés par les pratiques et des retours d'information (sur l'état des animaux, des ressources) (Landais, 1987 ; Dedieu et al., 2008b). L'analyse du fonctionnement du système d'élevage consiste alors, à partir de l'observation des pratiques et des combinaisons de pratiques, à dégager les « motivations qui les sous-tendent » (Landais et Deffontaine, 1988) ou le projet de production de l'éleveur, et à révéler la stratégie de pilotage réalisée de l'éleveur [Figure 1.2.1].

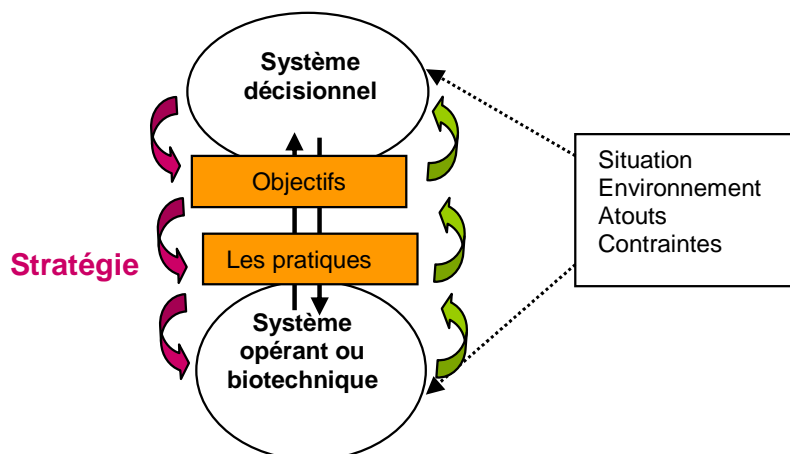


Figure 1.2.1. Le système d'élevage, couplage entre un sous-système de pilotage et un sous-système biotechnique : les pratiques révélatrices du projet de l'éleveur.

On relève plusieurs définitions de la stratégie dans la littérature très liées, pour la plupart, à l'idée de planification. Ce concept, issu des sciences de gestion en entreprise, est défini par Marchesnay (1993) comme « l'ensemble des réflexions, les décisions, les actions ayant pour objet de déterminer les buts généraux, puis les objectifs, de fixer le choix des moyens pour réaliser ces buts, de mettre en œuvre les actions et les activités en conséquences, de contrôler les performances attachées à cette exécution et à la réalisation des buts » [cité dans Hostiou (2003)]. Girard (1995), en proposant de considérer plutôt la « stratégie réalisée » comme une « cohérence dans le comportement, qu'elle soit voulue ou non » soumet une définition moins liée à l'idée de planification mais néanmoins couramment utilisée en zootechnie système. Dans cette acceptation, le sens donné aux combinaisons de pratiques dans le calendrier permet d'accéder à une stratégie plus complexe, souvent plus multicritères (la production, les filières, le temps libre...) et intégrant plus volontiers le « faire avec » les aléas (Girard, 1995).

1.1.2. Les pratiques d'élevage : objet central pour la reconstitution de la stratégie de l'éleveur

Les pratiques, faits réels et objectivement observables (Milleville, 1987), et leur combinaison, constituent l'objet central des zootechniciens pour l'étude du système d'élevage. Ainsi, « le système de production est considéré comme un assemblage de pratiques résultant de l'ensemble structuré des choix retenus par l'agriculteur pour répondre à ses finalités en tenant compte des multiples contraintes liées à la fois à la structure du système et aux caractéristiques de son environnement. Les pratiques mises en œuvre par un agriculteur à l'échelle de son système de production sont donc mutuellement dépendantes » (Darré et al., 2004). Plusieurs catégories de pratiques sont couramment distinguées :

- Les pratiques liées au système fourrager, de gestion et d'entretien des surfaces, de constitution des stocks et d'organisation du pâturage.
- Les pratiques liées à la gestion et au renouvellement du troupeau : a) l'ensemble des opérations effectuées par l'homme sur les animaux en vue d'assurer leur entretien et de les mettre en condition de réaliser les performances qu'il en attend et b) l'ensemble des opérations de renouvellement de la composition (démographie, aptitudes) du troupeau et de

structuration de ce troupeau en lots d'animaux qui seront conduits ensemble. Landais (1987) fait figurer dans cette catégorie, ce qu'il désigne par pratiques d'exploitation, c'est-à-dire l'ensemble des opérations par lesquelles l'éleveur exerce un prélèvement sur les animaux qu'il entretient à cette fin.

- Les pratiques liées à la valorisation des produits, c'est-à-dire l'ensemble des opérations de transformation des produits primaires issus de l'élevage réalisés à la ferme et de mise en marché.

Les catégories de pratiques étudiées et le détail de leur formulation sont liés à l'utilisation que fait l'analyste du système d'élevage selon la question qu'il se pose. Le point de vue adopté pour qualifier les pratiques d'élevage observées diverge en effet également selon les études. Les pratiques d'élevage peuvent en effet être analysées en termes :

- de modalités techniques : que fait l'éleveur et comment le fait-il ?
- d'efficacité du point de vue de l'élaboration de la production d'élevage : à quelles performances (techniques, mais aussi technico-économiques) ces pratiques permettent-elles d'accéder?
- d'opportunité : pourquoi l'éleveur fait-il cela ?

Ce premier positionnement implique d' « identifier les pratiques observées, en privilégiant l'aspect descriptif » (Landais et Deffontaine, 1988). Dans la suite du document (dans les chapitres 3 et 4) je m'intéresserai aux modalités techniques des pratiques et, dans une moindre mesure, à leur opportunité.

L'ensemble des modalités des pratiques d'élevage constitue la conduite technique de l'élevage, couramment divisée entre d'une part la conduite du troupeau et de l'autre, la conduite des surfaces.

1.1.3. Quelle place de la famille dans ces études ? La famille réduite au pilote

De nombreuses études de zootechnie système s'inscrivent dans ce cadre théorique pour étudier les stratégies relatives à un ou plusieurs sous-systèmes d'élevage ou à un ensemble de pratiques [voir par exemple Ingrand et al. (2003) sur la conduite de la reproduction en élevage bovin allaitant, Ingrand et al. (1995) sur les pratiques d'allotements ou encore Josien et al.(1994), Brunschwig et al. (2006) sur les stratégies d'utilisation de l'espace en élevage herbivore].

Dans ces études, les liens entre activité d'élevage et famille sont inexistantes : par l'analyse de la stratégie de gestion d'un système donné, l'étude éclaire tout ou partie du projet d'élevage mais la famille est réduite au seul pilote de l'exploitation. Il y a, derrière la notion de stratégie, l'idée d'un stratège, d'un manager, une figure simplifiée et réduite de l'entité décisionnelle plus complexe mais inapparente de la famille.

1.2. Le fonctionnement du système d'élevage dans un contexte d'emboîtement : le système famille-exploitation et le système d'activités

1.2.1. Le système famille-exploitation : éléments théoriques

D'autres études sur le fonctionnement des systèmes agricoles se situent en revanche à une échelle d'analyse supérieure et intègrent un peu plus la famille à l'analyse. Il s'agit là des études portant sur le système famille-exploitation et son fonctionnement : l'exploitation agricole est ici envisagée comme un système finalisé par les objectifs de l'exploitant et de sa famille (Osty, 1978).

Le concept de système famille-exploitation autorise la contextualisation de l'analyse du fonctionnement des différents ateliers de production sur l'exploitation et leur intégration au sein d'une compréhension globale. Le système famille-exploitation permet d'appréhender l'exploitation agricole dans son environnement de façon structurelle, fonctionnelle et historique (Le Moigne, 1994) : l'exploitation agricole n'est pas la simple juxtaposition d'ateliers de production, ni l'addition de moyens et de techniques de production (Brossier et al., 2003). Ainsi, envisager l'exploitation agricole comme un système, c'est « d'abord considérer l'ensemble avant les parties, et rendre compte des relations internes essentielles et de leur articulation dans le temps » (Osty, 1978) ; c'est reconnaître la complexité du fonctionnement de l'exploitation agricole.

Comme le résume Landais (1988), « si l'on considère l'agriculteur comme décideur et acteur, on s'intéresse au projet global qu'il entretient avec sa famille, aux objectifs sectoriels qu'il se fixe à court et moyen terme dans la poursuite de ce projet ; à l'ensemble des décisions qu'il prend pour atteindre ces objectifs [...] mais, ni son projet, ni ses objectifs, ni ses décisions, ni la manière dont il prend ces décisions ne sont aisées à saisir pour un observateur extérieur. C'est un argument de poids en faveur de l'étude des pratiques des agriculteurs qui sont, quant à elles, directement observables, au moins pour ce qui concerne les pratiques de production par lesquelles l'agriculteur intervient matériellement sur son système de production. Concrètement, on devra donc s'efforcer de « remonter » des pratiques observées aux motivations qui les sous-tendent. On éclaire les projets par les pratiques. On comprend les pratiques par les projets ». Le paradigme est donc le même que celui qui sous-tend l'analyse du système d'élevage, seule l'échelle d'analyse diffère. On retrouve en effet l'idée, inspirée des sciences de gestion, de finalisation du système par les objectifs ou projets de l'agriculteur ainsi que la nécessité, pour accéder à une compréhension de ces projets, d'analyser les pratiques. Seulement, l'agriculteur n'est plus seul pilote et porteur de la stratégie de l'exploitation, sa famille est reconnue comme jouant un rôle dans la définition du projet sur l'exploitation. On peut ici dire que c'est par l'explicitation de la stratégie de la famille sur l'exploitation que le chercheur accède à l'interaction entre famille et activité d'élevage.

Osty (1978) pointe également du doigt la nécessité de saisir la « situation familiale », le « projet de la famille sur l'exploitation » pour comprendre les décisions de gestion relatives aux différents éléments du système dans une situation caractérisée par un ensemble donné de contraintes. Pour ce faire, il propose « non pas une analyse psychologique ou sociologique approfondie, mais quelques indicateurs simples » (*ibid.*) tels que, par exemple, les « besoins en revenu de la famille ». Il souligne par ailleurs que la famille aurait un objectif global, d'ordre supérieur, auquel seraient subordonnés tous les autres, à savoir assurer sa permanence. Selon Osty en effet, « l'essentiel est que [l'objectif global de reproduction familiale] commande un objectif stratégique concernant la mise en place d'un système d'exploitation jugé adéquat. S'il y a incertitude, du fait par exemple d'une succession difficile,

ou éventuellement conflit, l'absence de projet clair ou unique sur l'exploitation est une donnée essentielle pour comprendre l'évolution possible du système d'exploitation. Mais c'est bien à partir de l'exploitation que nous cherchons à détecter le projet de la famille et nous pensons, en outre, que ce projet est influencé en retour par l'état et le fonctionnement de l'exploitation » (*ibid.*).

Cette idée selon laquelle la famille aurait un objectif global, qui serait ensuite décliné en objectifs stratégiques pour le pilotage de l'exploitation agricole, est défendue également par Brossier et al. (2003). Selon ces auteurs en effet, la gestion de l'exploitation dépend à la fois d'un système de finalités, ou projet, qui est « l'expression par certains membres de la famille d'un ensemble d'orientations, de « pressions », d'aspirations qui sont formulées à propos du fonctionnement de l'exploitation et qui ont une certaine permanence dans le temps » et d'un système de pilotage qui est, au contraire, le lieu de la prise des décisions relatives à la conduite des activités (*ibid.*). Bien que ces auteurs reconnaissent la dimension complexe, et pas toujours consensuelle, des projets familiaux au sein desquels s'inscrit la conduite de l'exploitation agricole, ils ne nous disent rien quant à l'application concrète de cette distinction. Cette dernière est pourtant d'intérêt dans le contexte de transformation des formes d'exercice que nous avons présenté dans le chapitre précédent, dans la mesure où :

- Elle permet de dépasser la vision commune aux sciences techniques qui considèrent trop souvent la famille comme réduite au seul chef de l'exploitation, ce dernier cristallisant à lui seul le résultat des nombreux processus familiaux.
- Les personnes impliquées dans ces deux systèmes peuvent ne pas être les mêmes : ceux qui expriment les finalités peuvent ne pas s'investir dans le pilotage de l'exploitation. Il y a donc un processus de négociation entre ces deux systèmes.
- Le système de pilotage peut être envisagé comme la charnière entre le système de finalités et le système d'opérations dans le cadre d'une relation dialectique. En ce sens, ceci constitue un pas vers un élargissement du système considéré, dans le sens d'une prise en compte de l'ensemble des activités de la famille.
- Avec la tendance au travail extérieur des épouses, ou encore au développement des formes sociétaires d'exploitation (GAEC et EARL), il est raisonnable de penser que la dissociation des systèmes de pilotage de l'exploitation et de finalités de la famille s'accroît. La superposition ou non de ces deux systèmes serait alors un indicateur à prendre en compte dans la caractérisation des liens entre famille et activité agricole et de leurs évolutions.
- Enfin, la séparation analytique de ces deux systèmes permet d'envisager l'existence de tensions potentielles entre ces deux entités : la stratégie de pilotage des activités agricoles s'inscrit-elle toujours en cohérence avec les finalités de la famille ?

1.2.2. Du système famille-exploitation au système d'activités

Le concept de système famille-exploitation permet ainsi de contextualiser le système d'élevage dans un cadre plus large, englobant, et d'ainsi, *a priori*, mieux prendre en compte la famille via ses projets. Cependant, nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'échelle d'analyse qu'est l'exploitation agricole n'est pas toujours opérante du fait des transformations des formes d'exercice de l'agriculture : le postulat de description et d'analyse du secteur agricole stipulant une cohésion du groupe familial et son orientation unique vers un type d'activité, l'activité agricole, est loin de toujours correspondre au réel des situations vécues. En effet, la famille est souvent « une unité active plurisectorielle dont la

logique et le fonctionnement ne peuvent être perçus que par la seule économie agricole » (Brun, 1989). Les logiques de gestion de l'activité agricole doivent alors être appréhendées en référence à « un méta système appelé système d'activités qui constitue le véritable domaine de cohérence des pratiques et des choix des agriculteurs » (Paul et al., 1994) ; dans beaucoup de cas, les stratégies familiales dépassent la simple activité agricole et ne se comprennent qu'à la lumière de stratégies plus vastes (Cochet, 2008).

Elargir ainsi le cadre d'analyse de l'exploitation agricole au système d'activités a plusieurs conséquences :

- S'intéresser à l'ensemble des activités menées par la famille permet de mettre en évidence des « propriétés émergentes » au système qui ne seraient pas accessibles par l'étude de la simple stratégie agricole. Brun explique par exemple que la prise en compte des revenus non agricoles permet de révéler l'émergence d'une logique paradoxale : dans nombre de situations, tout se passe comme si les familles agricoles acceptaient de renflouer des activités agricoles par d'autres, non agricoles. La recherche d'une viabilité globale, à l'échelle du système d'activités, témoignerait de la stratégie de la famille cherchant à maintenir avant tout le patrimoine liée à l'activité agricole (Brun, 1989).
- Par voie de conséquence, ceci amène à s'interroger sur la centralité de l'activité agricole au sein du système d'activité ; que représente l'activité agricole pour la famille ? Pour ses différents membres ? Ainsi pour Mundler et al. (2007), les outils classiques d'analyse des exploitations agricoles basés sur l'hypothèse que la conduite de l'activité agricole a pour objectif principal de dégager un revenu suffisant pour la famille sont limités puisqu'il existe différentes raisons à la conduite de l'exploitation agricole autres que le revenu. Il en découle un « nécessaire décalage du regard de manière à replacer l'exploitation agricole au sein d'un système plus large d'activités et de revenus sans faire d'hypothèses *a priori* sur le rôle des différentes activités dans le système » et en gardant à l'esprit qu'il existe « un intérêt à la conduite de l'ensemble des activités du ménage » (*ibid.*).
- Enfin, la prise en compte des différentes activités menées par les membres de la famille questionne l'organisation des activités au sein du collectif familial et donc de fil en aiguille, les interactions entre les activités. Ces interactions entre activités ne sont pas sans conséquences sur le fonctionnement du système technique : NDior et Aubry (2004) mettent par exemple en évidence que les problèmes techniques posés par les systèmes de production maraîchers dépendent de la nature des autres activités menées par la famille (diversité des revenus *off farm* et temps de travail).

1.2.3. Comment la famille est-elle rendue visible dans ces études à l'échelle de l'exploitation ou du système d'activité ?

Se situant à une échelle d'analyse supérieure au seul système d'élevage, certaines études s'intéressent ainsi au fonctionnement du système d'élevage en le situant dans celui de l'exploitation agricole (le système famille-exploitation), ou du système d'activités, de façon à dégager des stratégies familiales d'élevage.

Il s'agit dans ces cas d'étudier le système d'élevage dans sa globalité et les stratégies relatives à sa gestion [par exemple : (Hostiou, 2003 ; Cialdella, 2005 ; Mottet, 2005)]. On ne parle plus explicitement

de « pilote », mais la famille est considérée comme une « entité unie », une boîte noire et non pas comme un ensemble d'individus : le chef d'exploitation est le représentant et l'équivalent de la famille.

Dans ces approches, le système d'élevage est envisagé comme une composante du système de production entendu comme « un mode de combinaison entre terres, forces et moyens de travail à des fins de production végétales et/ou animales communs à un ensemble d'exploitations » (Reboul, 1976). Cependant, c'est le système d'élevage qui reste le centre d'intérêt de ces études.

Il ne s'agit donc pas de comprendre finement la stratégie d'élevage d'une famille particulière mais de dégager des types de stratégies. Ces études s'appuient sur la construction de typologies, faisant plus ou moins cas de la famille : elles cherchent à comprendre le fonctionnement du système d'élevage ou plus largement du système d'exploitation (lorsqu'il y a plusieurs activités) au sein d'un jeu de données structurelles (bâtiments/équipements, SAU, etc.) dont certaines relèvent de la famille (nombre d'UTH, revenus non agricoles, etc.). Il n'y a pas d'explicitation de liens *en soi* entre famille et activité d'élevage : c'est la combinaison de modalités données (en lien avec les variables jugées discriminantes pour la construction des types et donc des stratégies) relatives à la famille et au système d'élevage qui constitue la spécificité du type, la stratégie de la famille.

1.3. Le fonctionnement du système d'élevage au prisme de l'organisation du travail

Une troisième façon d'aborder le fonctionnement du système d'élevage consiste à analyser la façon dont l'éleveur organise et met en œuvre son travail d'élevage en vue de satisfaire des objectifs à la fois de production mais également de temps libre. Né dans les années 90, ce courant de recherche part du constat que certains choix de conduite de l'élevage relèvent de compromis entre d'un côté, des éléments d'organisation du travail (tels que l'indisponibilité en main d'œuvre et/ou en matériel, la concurrence temporelle pour la réalisation de certains travaux, la volonté de se dégager du temps libre) et de l'autre, des éléments ayant trait aux objectifs de production d'élevage (Josien et al., 1994 ; Dedieu et al., 1997 ; Dedieu et Servière, 2012).

1.3.1. Principes de base pour la « modélisation » de l'organisation du travail d'élevage

L'analyse de l'organisation du travail par les zootechniciens s'ancre dans un des paradigmes d'expression de la stratégie présenté ci-dessus : il s'agit de révéler la stratégie d'organisation du travail réalisée par l'éleveur à partir d'une reconstitution de ses pratiques. Ces études se distinguent cependant des études « classiques » sur le fonctionnement du système d'élevage par les pratiques qui sont soumises à l'analyse. Moins centrées sur l'élaboration de la production d'élevage, il s'agit ici de comprendre « qui fait quoi, quand et pendant combien de temps ».

Les modalités des pratiques d'élevage sont « caractérisées en référence à l'élaboration d'un calendrier de travail annuel qui précise l'évolution de la quantité de travail tout au long de l'année selon le type de travailleur » (Fiorelli, 2010). Les pratiques étudiées sont assimilées à des tâches réalisées par le collectif de travail (Madelrieux et Dedieu, 2008) et c'est donc le couplage tâche-travailleur qui au centre de l'analyse.

Les modélisations de l'organisation du travail d'élevage considèrent de plus que tant les tâches que les travailleurs ne sont pas équivalents. Deux types de travaux sont en effet usuellement distingués :

- Le travail d'astreinte (TA) se caractérise par sa nature indifférable et quotidienne. Il correspond aux soins journaliers aux animaux : alimentation, paillage, raclage, traite, etc.
- Le travail de saison (TS) est lui différable, concentrable et périodique. Il peut s'agir des chantiers de réalisation des foins par exemple, ou encore de l'entretien des clôtures.

Les membres du collectif de travail sont également distingués selon leur implication dans la réalisation et/ou l'organisation du travail. Par exemple, dans la méthode Bilan Travail qui propose de caractériser l'organisation du travail à l'échelle de la campagne agricole, sont distingués, parmi les travailleurs, ceux appartenant à la « cellule de base » (CB) (Dedeu et al., 2000). Cette dernière regroupe les travailleurs permanents pour lesquels l'activité agricole est prépondérante en temps et en revenu, et qui organisent le travail de l'exploitation. Les travailleurs Hors Cellule de Base sont alors les salariés agricoles, les bénévoles et les prestataires de service. La qualification du collectif de travail via la notion de cellule de base permet alors de rendre compte de situations variées (CB=1 pour un éleveur seul, CB=2 si les deux membres du couple sont également impliqués dans le travail d'élevage, etc.). De même, la méthode Atelage dont l'objectif est de qualifier l'organisation du travail à l'échelle de l'année, distingue les membres du noyau organisateur (NO) des autres travailleurs. Le noyau organisateur renvoie dans Atelage aux membres de l'exploitation (l'exploitant, le couple, des associés...) qui organisent les travaux et dont il est indispensable de connaître l'ensemble de la combinaison d'activités économiques et les objectifs de gestion des temps (congrés, dimanches chômés, etc.) pour comprendre l'organisation du travail sur l'exploitation (Madelrieux et al., 2006).

En ceci, les approches de l'organisation du travail progressent dans l'expression de l'articulation entre l'élevage et la famille par rapports aux études précédemment évoquées centrées sur la façon dont s'élabore la production.

Ainsi, bien que ces approches de l'organisation du travail d'élevage restent très imprégnées des sciences de gestion –*i.e.* l'éleveur manager de son travail et de la conduite de son système d'élevage est postulé rationnel – la complexité et l'hétérogénéité des collectifs de travail les invitent à ouvrir la boîte noire qu'est traditionnellement la famille dans les approches de zootechnie système. La famille ne constitue plus une entité unie et soudée que l'on peut représenter par le seul chef d'exploitation ; elle est appréhendée à travers ses membres qui investissent du travail sur l'exploitation, selon des degrés d'investissement en temps et en responsabilité variés.

Par ailleurs, « l'approche travail » de l'élevage incite les zootechniciens, de manière plus concrète que les approches classiques sur le fonctionnement du système d'élevage, à comprendre comment l'activité d'élevage prend place dans l'ensemble des activités de la famille, du point de vue notamment des contraintes temporelles et organisationnelles qui en découlent.

1.3.2. Deux approches de l'organisation du travail en exploitation d'élevage

Au sein de cet ensemble de recherches, deux façons d'appréhender l'organisation du travail en élevage se distinguent : tandis que la première s'intéresse en détail à l'organisation du travail réalisée, la deuxième propose une vision plus dynamique des facteurs qui entrent en jeu dans l'organisation du travail.

Selon une première approche, l'organisation du travail est comprise comme la division sociale et technique du travail à l'échelle de la campagne agricole. Les modèles Bilan Travail (*ibid.*) et Atelage (Madelrieux, 2004) s'inscrivent dans cette perspective. L'organisation du travail réalisée y est

reconstituée à partir du recensement des travailleurs, des activités agricoles et non agricoles des exploitants et de leur déclinaison dans un calendrier annuel. La reconstitution d'un calendrier afin de rendre compte de la répartition des tâches dans l'année et selon les travailleurs permet :

- i) dans la méthode Bilan Travail, de quantifier le temps passé, sur l'année, au travail d'astreinte et au travail de saison, et de calculer le temps qui reste disponible à la cellule de base, après avoir rendu le travail d'entraide ;
- ii) dans le modèle Atelage, de rendre compte des différents rythmes du travail d'élevage, de ses variations et régulations au cours de l'année, et de qualifier l'organisation du travail sur l'année. Ces approches permettent également d'identifier quels sont les liens entre les activités de travail (certaines sont-elles subordonnées à d'autres, se déroulent-elles en parallèle), ainsi que les façons dont se répartit ce travail au sein du collectif de travail (est-il délégué ? partagé ?, etc.).

Les modèles Bilan Travail et Atelage proposent donc une façon d'investir la famille, sous l'angle réduit du collectif familial de travail, à travers la façon dont s'organise le travail sur l'exploitation.

L'éleveur est explicitement envisagé comme un pilote de son organisation du travail, ses attentes n'étant pas identifiées autrement qu'à partir de la reconstitution de l'organisation du travail : « les exploitants pilotent l'organisation du travail au sens où celle-ci rend compte de leurs attentes en termes de qualité, de rythmes et d'efficacité et la nécessité de composer avec les impératifs liés à leurs autres activités » (Dedieu et al., 2008b).

Selon une seconde approche, l'organisation du travail en élevage est envisagée comme la combinaison dynamique des trois éléments que sont : la conduite de l'élevage, la main d'œuvre et les équipements / bâtiments d'élevage (Dedieu et Servière, 2001). Le dimensionnement de l'élevage (Fiorelli, 2010), et la combinaison des activités (Madelrieux et al., 2009) sont parfois également intégrés à cette représentation de l'organisation du travail d'élevage. Ces trois (quatre, ou cinq, selon les études) éléments constituent autant de leviers pour l'éleveur qui organise son travail : répondre à un problème de travail peut en effet s'appuyer sur un changement dans la conduite technique de l'élevage (options de simplification du travail), les équipements (matériels et bâtiments) et la main d'œuvre (recours à de la main d'œuvre bénévole, permanente ou occasionnelle, recours à l'entraide entre agriculture voire regroupement d'exploitations, etc.) (Cournut et al., 2004). Ces facteurs d'organisation du travail et leur évolution rend ainsi compte des compromis variés entre les objectifs relatifs au travail et à la production. Il peut par exemple s'agir de « faire coller » le travail lié à la conduite technique de l'activité agricole aux exigences de l'éleveur et de sa famille : les options de simplification de la conduite technique telles que les vêlages groupés en élevage laitier qui permettent une fermeture de la salle de traite pendant une période de l'année (pour partir en vacances) ou encore la mono-traite qui allège le travail d'astreinte biquotidien (Hostiou et Dedieu, 2011) en sont des illustrations.

Ainsi, même si l'interaction entre la famille et la conduite de l'élevage n'est pas au centre du propos de ces études, et malgré qu'il ne s'agisse d'étudier que la résultante des processus familiaux en amont de l'organisation du travail réalisée, les approches de l'organisation du travail, permettent de mettre à jour certains aspects de ces liens. De ces approches, nous retenons en particulier les catégorisations produites pour rendre compte de la division sociale et technique du travail d'élevage et qui contribuent à révéler la place de l'élevage pour la famille et réciproquement. Nous retenons notamment :

- La distinction entre le noyau organisateur (ou la cellule de base) et le collectif de travail élargi.

- Les relations entre les différentes tâches du travail d'élevage, voire entre les différentes activités économiques au sein du système d'activités, et leur répartition au sein du collectif de travail.

1.4. L'évolution du système famille-élevage sur le temps long

Toutes ces approches du fonctionnement du système d'élevage se situent, d'un point de vue temporel, à l'échelle de la campagne agricole annuelle. Ceci est doublement problématique dans le cadre de notre recherche : (i) d'une part, ce sont bien les dynamiques des exploitations agricoles familiales sur le temps long qui nous intéressent et (ii) d'autre part, les temporalités des dynamiques familiales débordent largement l'année.

Je serai amenée à davantage détailler ces approches abordant la dynamique des systèmes (d'élevage ou famille-exploitation) sur le temps long plus tard dans le document de thèse (chapitre 3-1), de sorte que je ne vais ici en présenter que les grandes lignes afin de révéler la façon dont elles prennent en compte la famille.

1.4.1. Les trajectoires d'évolution du système famille-exploitation et les chemins pour durer sur le temps long : la « famille pilote »

Une première approche des trajectoires des exploitations agricoles familiales est celle développée par Capillon en 1993. Afin de mieux comprendre le fonctionnement actuel de l'exploitation, Capillon propose, dans l'analyse, de rendre compte son évolution passée pour mieux saisir les objectifs des exploitants, et ainsi reconstituer ce qu'il appelle la « trajectoire d'évolution de l'exploitation » (Capillon, 1993). La trajectoire d'évolution de l'exploitation est ici conçue comme l'ensemble des étapes parcourues par une exploitation, le passage d'une étape à l'autre faisant suite à un changement de type stratégique : « Ces changements interviennent, soit quand une évolution de l'environnement devient sensible, soit lorsque le fonctionnement précédent ne peut plus répondre aux objectifs » (*ibid.*). La famille est ici saisie au prisme de ses choix stratégiques pouvant dévier la trajectoire d'évolution. En ceci, l'approche par les trajectoires d'évolution des exploitations agricoles ne se distingue pas des recherches sur le fonctionnement du système famille-exploitation. Pour rendre compte de l'adéquation entre le fonctionnement du système et les objectifs de la famille, Capillon (1993) [reprenant dans sa thèse de doctorat une étude de 1980 : Capillon et Sébillote (1980)] recommande de réaliser un bilan du temps de travail et un bilan financier (pour « délimiter les possibilités de prélèvements de la famille » (*ibid.*)). La famille est ici considérée à travers sa fonction planificatrice.

Dans l'approche récemment développée par Dedieu (2009, 2010), la trajectoire du système famille-exploitation est comprise comme un enchaînement temporel de logiques d'action, ces dernières étant définies par une combinaison de principes d'action [Tableau 1.2.1]. Nous le détaillerons dans le chapitre 3, le passage d'une logique d'action à une autre fait suite à d'importants changements dans l'environnement du système. Les logiques d'action sont définies à l'échelle du noyau décisionnel, de l'entité qui prend les décisions de conduite de l'activité d'élevage, ces décisions pouvant toucher également à d'autres registres que l'activité d'élevage (comportement de la famille vis-à-vis de l'épargne par exemple). Ainsi, si l'étude des chemins pour durer sur le long terme s'appuie bien sur la

reconstitution de la trajectoire famille-exploitation, on se trouve confronté aux mêmes limites que dans les études sur le fonctionnement de l'exploitation agricole évoquées précédemment : la famille est ici une boîte noire. Remarquons par ailleurs, que dans les études relevant de cette approche, le système d'élevage est appréhendé différemment que dans les études inscrites sur un pas de temps annuel : les pratiques d'élevage constituent moins le centre du propos et une attention accrue est portée à l'évolution dans le temps du dimensionnement de l'élevage et du projet de production [voir par exemple : (Levrouw et al., 2007 ; Cialdella et al., 2008 ; Dedieu, 2009b)].

Une autre étude de zootechnie système inscrite dans une temporalité pluriannuelle est celle réalisée par Moulin et al. (2008) sur les changements d'organisation et de conduite de l'élevage dans un ensemble d'exploitations. Bien que située à l'échelle du système famille-exploitation, les auteurs reconnaissent dans cette étude l'existence de liens entre des changements dans la famille et dans la conduite de l'élevage. Cependant, seuls les changements d'étape dans le cycle de vie de la famille sont rendus visibles dans la pratique.

Tableau 1.2.1. Les principes d'action, registres de justification des logiques d'action (Dedieu, 2009a)

Registres de justification des logiques d'action	
<i>Configuration du système famille-exploitation</i>	Taille : agrandissement vs maintien
	Autres activités : diversification vs spécialisation
	Prise de risques
<i>Finances</i>	Recours ou non à l'endettement
	Recours ou non à l'épargne
	Ajustement ou non des prélèvements familiaux
<i>Caractéristiques du système technique</i>	Etre bon technicien
	Etre bon gestionnaire
	« En garder sous la pédale »
<i>Réseaux sociotechniques</i>	Réseaux d'informations, d'échanges, de conseil

1.4.2. La mise en exergue de l'importance de la famille dans l'évolution des exploitations agricoles sur le temps long

Etude récente sur les trajectoires des systèmes famille-exploitation dans un petit territoire de montagne, la thèse de Camille Rueff (2011) cherche à rendre compte de l'évolution d'un ensemble d'exploitations agricoles familiales entre 1950 et 2003. L'approche adoptée consiste à mettre en relation d'une part des types de trajectoires d'exploitation (niche, retrait, spécialisation, patrimoine) et d'autre part des types de dynamiques familiales (traditionnelles, retraite et célibataires) afin de rendre compte de relations entre dynamiques productives et dynamiques familiales.

L'un des intérêts principaux de cette étude pour ma propre recherche est l'intégration explicite de la dimension familiale dans la construction des trajectoires d'évolution des exploitations. S'inspirant du concept de cycle de vie de l'exploitation, développé plus bas dans le paragraphe 2.2., Rueff propose une définition claire de ce qu'est pour elle le pôle famille du système famille-exploitation à travers les critères qu'elle retient : la composition de la famille (famille élargie souche *versus* famille nucléaire), le moment dans le cycle de vie familiale et le système d'activités de la famille (exercice ou non d'une activité extérieure par l'un des membres du ménage). Ces critères s'avèrent néanmoins très frugaux dans les faits puisque l'auteure ne retient que trois types de famille (traditionnelle, retraite et élargie) et

in fine, les résultats, présentés sous la forme de types de trajectoires d'exploitations familiales, s'avèrent assez pauvres en termes d'interprétation des liens entre la famille et l'exploitation. Cette recherche permet cependant de prouver l'existence de corrélations entre l'évolution de la famille et celle de l'exploitation.

Outre la thèse de Rueff (2011), une autre étude aborde de façon privilégiée la dimension familiale de l'élevage (Madelrieux et al., 2011). En interrogeant les relations entre le travail, la famille et l'exploitation sur la durée des trajectoires de quatorze exploitations d'élevage, les auteurs mettent en évidence l'importance que peuvent avoir des événements familiaux sur la trajectoire de la ferme. Pour ce faire, la méthodologie adoptée consiste en l'élaboration d'une typologie en deux temps des relations entre la famille, le travail et l'exploitation : (i) une première catégorisation des positions professionnelles des deux membres du couple est d'abord réalisée en référence à leur investissement sur l'exploitation (exploitant, indépendant, pluriactif, ménager, etc.), puis (ii) sur cette base, une typologie des combinaisons des positions individuelles des membres du couple est dégagée (par exemple : lorsque les deux membres du couple sont exploitants, l'association des deux positions individuelles relève, selon la typologie construite, du « projet de couple »). La famille n'est donc plus ici une boîte noire, mais un couple dont les membres poursuivent des carrières professionnelles distinctes et qui s'articulent différemment à l'exploitation. Cette appréhension différente de la famille est notamment permise par une analyse à l'échelle du système d'activités de la famille (l'ensemble des activités des deux membres du couple sont prise en compte).

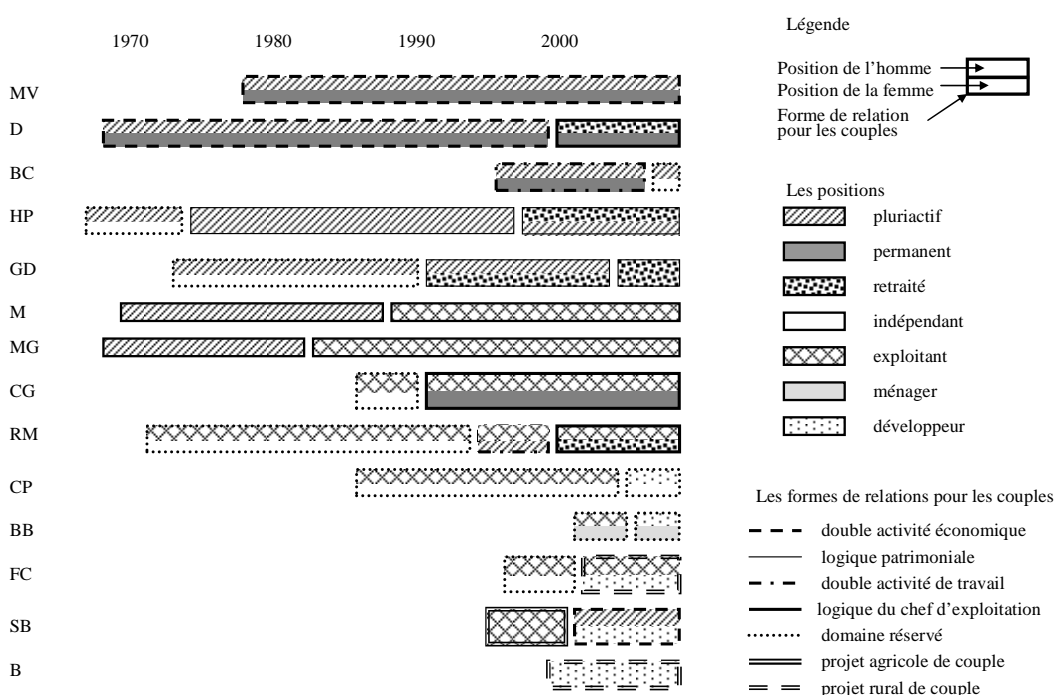


Figure 1.2.2. L'évolution des positions individuelles des deux membres du couple et de leur association au cours du temps dans les exploitations enquêtées. Source : Madelrieux et al. (2011)

En reconstituant pour chaque ferme étudiée, l'évolution des types de relations entre la famille, le travail et l'exploitation, Madelrieux et al. (2011) révèlent, à l'échelle de l'échantillon étudié, leur

diversité, à la fois d'un point de vue synchronique (entre les exploitations) et diachronique (succession de types dans le temps) [Figure 1.2.2]. Une attention apportée aux raisons mobilisées par les éleveurs et leur conjoint(e) pour justifier ces changements, ainsi qu'à leurs conséquences en termes d'organisation du travail sur l'exploitation, suggère alors l'importance des événements individuels et familiaux sur la trajectoire des exploitations. En ce sens, cette étude offre, pour notre propre recherche, des perspectives intéressantes.

On peut cependant regretter qu'au sein de la représentation construite, les raisons des changements de types observés, ainsi que leur conséquences sur l'exploitation, ne soient cités qu'en guise d'illustration, au cas par cas, et non pas de façon systématique. Par ailleurs, les changements observés par les auteurs sur l'exploitation, relèvent surtout de l'organisation du travail sur l'exploitation en général et non pas de la conduite de l'élevage (ce qui nous intéresse également ici).

1.5. Conclusion partielle : que retenir des approches des zootechniciens système ?

1.5.1. Synthèse : l'interaction entre la famille et la conduite de l'élevage dans les analyses du fonctionnement du système d'élevage

Les différentes approches du fonctionnement du système d'élevage (c'est-à-dire de la façon dont est conduit l'élevage) présentées ci-haut ont en commun de s'articuler autour de quelques concepts clés. Parmi ceux-ci, celui de stratégie d'éleveur, pilote rationnel, à laquelle l'analyste cherche à accéder via l'étude des pratiques d'élevage, est central. Le postulat de cohérence entre les fins et les moyens est ici structurant.

Une stratégie est une représentation construite par le chercheur qui renvoie à un niveau d'organisation particulier dont on privilégie l'étude : certains cherchent, on l'a vu, à comprendre la stratégie d'alimentation (Girard, 1995) ou d'allotement du troupeau (Ingrand et al., 2003), d'autres tentent de cerner des types de stratégies familiales des exploitations d'élevage (Cialdella, 2005), etc.

En synthèse, il est alors possible de positionner les différentes approches présentées dans cette première partie par rapport à la façon dont elles envisagent l'interaction entre la famille et la conduite de l'activité d'élevage à partir de l'usage qu'elles font du concept de stratégie [Figure 1.2.3]. Deux variables en rendent compte :

- Une première variable est le collectif porteur de la stratégie étudiée : s'intéresse-t-on à la stratégie de l'éleveur ? Dans quelle mesure considère-t-on que l'éleveur représente la famille ? Parle-t-on d'un collectif familial uni ou bien d'un ensemble d'individualités différenciées et porteur de tensions, de compromis ?
- Un deuxième axe est le niveau d'organisation (ou système) auquel se réfère la stratégie : étudie-t-on la stratégie de gestion de l'exploitation agricole ? de l'activité d'élevage ? etc.

Par ailleurs, les différentes études évoquées se distinguent également les unes des autres selon la temporalité (annuelle ou pluriannuelle) dans laquelle elles se situent.

Ainsi, les études sur le fonctionnement du système d'élevage privilégiant un point de vue sur l'élaboration de la production se situent à gauche de l'axe vertical. Dans ces études, les liens entre famille et activité d'élevage, jamais au centre du propos, sont implicitement appréhendés comme les

liens entre l'éleveur, le pilote et un sous-système technique. La stratégie d'élevage réalisée contribue à éclairer les projets de l'éleveur pilote.

Le second type d'approche présenté, à droite de l'axe vertical, centre son propos sur la stratégie de la famille sur l'exploitation agricole ou le système d'activités. Lorsque c'est le fonctionnement d'un sous-système technique (système d'élevage par exemple) qui est au centre de l'étude, celui-ci est ainsi contextualisé dans celui de l'exploitation ou du système d'activités dans son ensemble. Concrètement, les études s'inscrivant dans ce cadre mettent en relation des éléments de description pouvant relever, selon la question posée, du système d'élevage et/ou de l'exploitation (ou du système d'activités) et de la famille, cette dernière étant traduite en quelques indicateurs simples. Les stratégies agricoles ainsi reconstituées rendent compte de l'interaction réalisée entre la conduite de l'activité agricole (à l'échelle de l'exploitation ou d'un sous-système) et la famille. Si l'on excepte l'approche développée par Madelrieux et al. (2011), la posture adoptée pour rendre compte de l'évolution du système famille-exploitation sur le temps long est peu ou prou la même : la famille est saisie à travers ses objectifs stratégiques, à travers quelques indicateurs tels les besoins en revenus ou l'épargne, ou encore via un nombre restreint de variables descriptives (UTH par exemple).

Enfin, la troisième approche mentionnée, portant sur le fonctionnement du système d'élevage à travers le développement d'un point de vue sur l'organisation du travail, proposent également une formalisation des liens entre famille et activité d'élevage. Ce qui distingue les études sur l'organisation du travail des études précédemment évoquées, c'est que la famille n'est plus seulement pilote mais aussi ensemble de travailleurs différenciés. Elle n'est plus seulement envisagée à travers son rôle de décideur, de planificateur, mais aussi en tant que collectif de travail hétérogène et complexe. Par ailleurs, les compromis mis au jour entre, d'un côté des exigences en termes d'organisation du travail et, de l'autre, des objectifs de production, témoignent pour partie de cette interaction entre la famille et l'élevage. Inscrite dans la cette lignée des études sur l'organisation du travail en élevage, la recherche de Madelrieux et al. (2011), s'en distingue par l'échelle temporelle pluriannuelle adoptée. Cette étude appréhende en effet différemment la famille : cette dernière est représentée comme l'association de plusieurs membres dont les activités professionnelles évoluent au cours du temps, s'articulent différemment à l'exploitation agricole et impulsent des changements quant à la façon d'organiser le travail agricole. C'est cependant ici plus le lien entre la famille et l'exploitation qui est appréhendée que celui entre la famille et l'élevage.

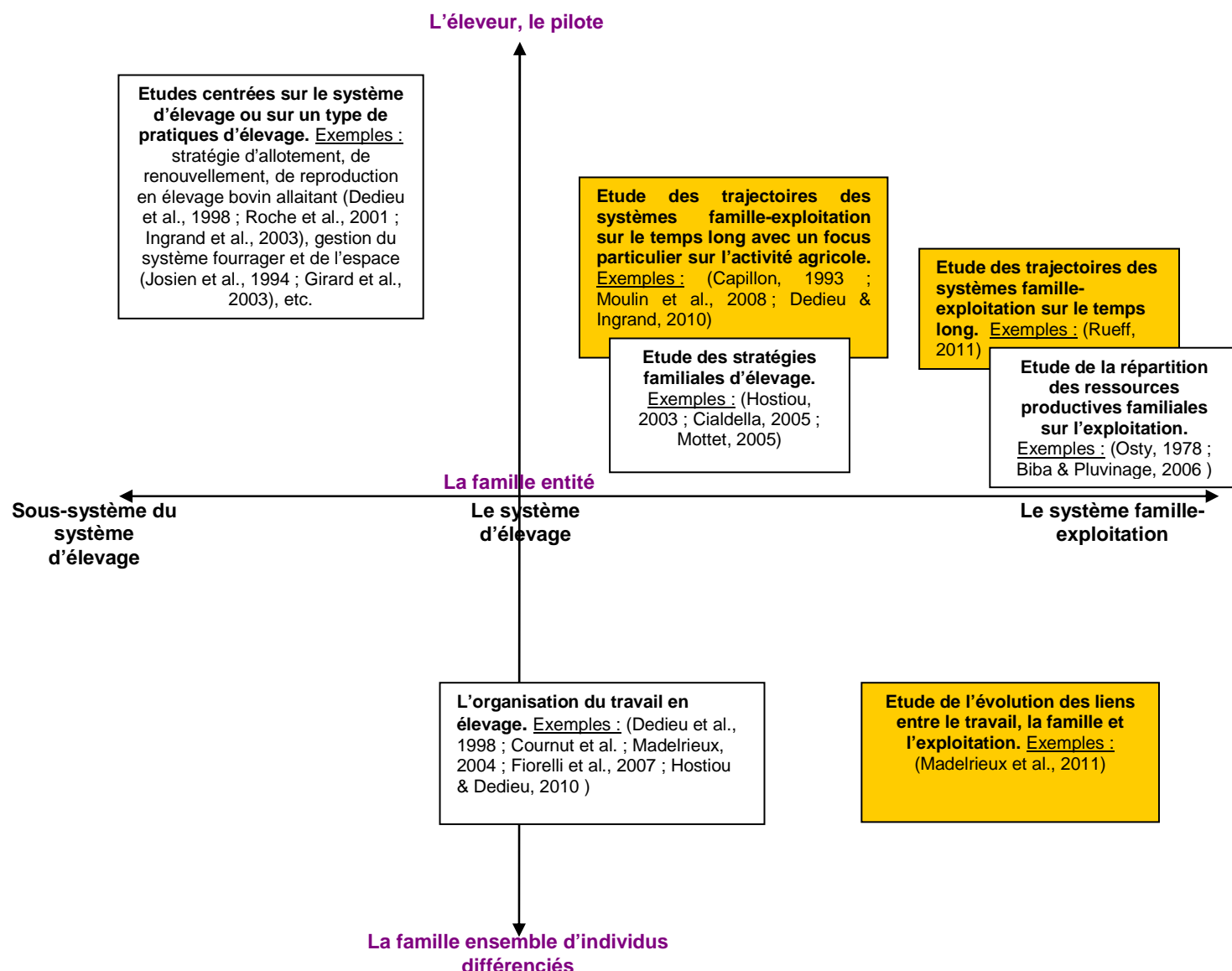


Figure 1.2.3. Les niveaux d'organisation et les temporalités pour l'étude des liens entre famille et activité d'élevage en agronomie et zootechnie système. Les rectangles jaunes désignent les recherches se situant à une échelle de temps pluriannuelle.

1.5.2. Que retenir de ces approches pour l'étude de l'interaction entre la conduite d'une activité agricole et la famille ?

La zootechnie système offre ainsi outils et concepts pour l'analyse du fonctionnement du système d'élevage mais n'intègre que peu la dimension familiale à l'analyse. De ce constat, nous tirons plusieurs enseignements pour l'étude de notre objet –i.e. l'interaction entre la conduite d'une activité agricole et la famille et son évolution dans le temps long :

- Nous retenons l'intérêt de développer une approche du fonctionnement du système d'élevage qui articule un point de vue sur l'élaboration de la production d'élevage et sur l'organisation du travail d'élevage ; ceci permet en effet de coupler un regard sur la façon dont est conduite l'activité d'élevage

et son évolution dans le temps, tout en intégrant la dimension familiale de l'élevage à travers la prise en compte de la diversité des travailleurs et de leurs implications dans l'élevage. Ce positionnement autorise également la prise en compte dans l'analyse de travailleurs non familiaux, situation fréquente on l'a vu.

➤ Le fonctionnement du système d'élevage et son évolution, point de départ de notre questionnement, doivent être contextualisés dans une échelle d'analyse englobante. Le fonctionnement du système d'élevage s'inscrit en effet dans une pluralité d'objectifs familiaux, traduits en objectifs de pilotage à l'échelle de l'élevage. Bien que la plupart des études se situent au niveau du système famille-exploitation, il nous faut aussi inscrire notre analyse à l'échelle du système d'activités, du fait de la pluralité des activités bien souvent mises en œuvre par la famille. Cette articulation entre le système d'élevage et le système d'activités peut être envisagée du point de vue de la zootechnie en termes de travail et de revenus (donc d'objectifs de production d'élevage).

➤ La plupart de ces approches du fonctionnement du système d'élevage se situent, d'un point de vue temporel, à l'échelle de la campagne agricole annuelle. Dans les quelques études des trajectoires des systèmes famille-exploitation sur le temps long, la famille est également peu prise en compte. Ces études reconnaissent cependant que (i) la famille peut être source de changements dans le système (d'élevage ou d'exploitation) et (ii) qu'il est possible de mettre à jour des trajectoires de coévolution entre la famille et le système d'exploitation. Il nous faudra donc creuser davantage ces deux éléments pour rendre compte de l'évolution de l'articulation entre la famille et l'élevage. Pour ce faire, nous retiendrons en particulier la notion de **coévolution** entre la famille et le système d'élevage, c'est-à-dire d'une évolution interdépendante de chacun des deux pôles de l'analyse.

Par ailleurs, nous retenons l'intérêt d'une définition du système d'élevage qui accorde une importance particulière au dimensionnement et au projet de production et de valorisation de l'élevage, et donc, moins centrée sur les pratiques que les études privilégiant un point de vue sur l'élaboration de la production.

La définition de la conduite de l'élevage (aussi appelée « activité d'élevage ») que nous adoptons dans cette recherche émerge ainsi au croisement des ces trois corpus de recherche inscrits en zootechnie système : **le système d'élevage est ici envisagé comme l'association d'un dimensionnement, d'une conduite technique (pratiques de conduite du troupeau et des surfaces), d'un projet de production et de valorisation, des bâtiments et des équipements, ainsi que d'un collectif de travail.**

➤ Enfin, nous retenons que s'il est possible de s'appuyer sur ces approches pour construire une compréhension du fonctionnement du système d'élevage et de son évolution dans le temps long, la pauvreté de la dimension familiale dans ces études est problématique pour le traitement de notre question. Sans doute cette absence de la famille dans l'analyse est-elle liée à la temporalité de la plupart de ces études : à l'échelle de l'année, il est possible de considérer la situation familiale comme un état de fait, un contexte stable d'exercice de l'activité agricole, ce qui n'est plus le cas à l'échelle pluriannuelle comme le montre Madelrieux et al. (2011). Nous ne pouvons nous satisfaire de ne saisir qu'indirectement la famille à travers le travail qu'elle engage dans l'élevage et de ses objectifs de production d'élevage. Il nous faut nous doter d'outils et de concepts pour déplacer le focus de l'analyse de l'activité agricole à la famille afin d'ouvrir la boîte noire qu'est la famille. Pour ce faire, un détour par les sciences sociales est d'intérêt afin d'explorer comment peuvent être analysés les processus familiaux en amont des pratiques observées et leurs déterminants.

2. L'APPORT DE LA SOCIOLOGIE : QUE SE PASSE T-IL A L'INTERIEUR DE LA BOITE NOIRE ?

Nous venons de le voir, l'analyse des liens entre la famille et la conduite de l'activité agricole au sein de l'exploitation vue comme un système centre son propos bien plus sur le pôle technique que sur le pôle familial laissant ainsi dans l'ombre une partie de la question qui nous occupe : comment la dimension familiale de l'activité agricole influence-t-elle la conduite de cette dernière ? Il nous faut alors investir l'exploitation agricole familiale « de l'intérieur », c'est-à-dire comprendre les processus familiaux de fonctionnement de l'exploitation et leurs conséquences, ou traduction, dans la façon de conduire l'activité agricole.

En explorant la littérature en sciences sociales, il m'est apparu que la dimension familiale de l'exploitation était étudiée particulièrement par la sociologie. Dans cette partie, je centre donc mon propos sur les points de vue développés par la sociologie quant aux liens entre famille et activité d'élevage (et par extension agricole). En sociologie, ces liens ne sont pas non plus posés en tant qu'objet de recherche. En effet, il apparaît de façon transversale que les sciences sociales s'intéressent à la dynamique familiale de l'exploitation agricole, mais sans porter de regard sur leurs conséquences sur la conduite de l'activité d'élevage : ce sont davantage les liens entre famille et exploitation agricole qui sont approchés que ceux entre famille et activité d'élevage.

2.1. L'exploitation agricole familiale : un objet délaissé par les sociologues

La question des rapports familiaux en agriculture intéresse cependant peu les sociologues d'aujourd'hui. Très étudiée dans les années 50 à 80, par l'ethnologie et la sociologie rurale notamment, l'exploitation agricole ne constitue plus en soi un objet de recherche en sociologie. Parce que le lecteur pourrait penser que la description des rapports familiaux en agriculture que je relaie plus bas est socialement datée, je voudrais ici dire quelques mots du délaissement de la question agricole par la sociologie.

Dans un contexte de profonde transformation de l'agriculture, la sociologie et l'ethnologie ont beaucoup écrit sur les agriculteurs à partir des années 50. L'ethnologie spécialisée dans l'analyse des systèmes de parenté de la paysannerie produit à cette époque de nombreuses monographies de village. Ces études sur les communautés rurales mettent en exergue leur stabilité et « leur résistance » aux influences urbaines du fait de la densité des réseaux de solidarité et de la rigidité des normes sociales familiales et de voisinage. Elles véhiculent ainsi une certaine vision de la famille agricole : *«the farming family is felt to be close knit and bent on preserving the family farm as an economic unit in order to maintain a highly valued, traditional ways of life. Because of the supposed prominence of tradition in local culture and the powerful hold which it has over individuals, there is assumed to be great resistance to change»* (Gasson et al., 1993).

Tandis que l'ethnologie de la paysannerie met l'accent sur la stabilité des communautés rurales, la sociologie rurale s'intéresse davantage aux transformations des paysans en agriculteurs. Comme l'écrit Mendras (1984) à propos de cette époque : « l'agriculture française faisait son extraordinaire révolution. Le paysan se transformait en chef d'entreprise en adoptant de nouvelles techniques de production et surtout de nouvelles techniques de gestion [...] Le CNJA inspirait toutes ces mutations

dans un grand souffle modernisateur et humaniste. Sociologues et économistes sentaient la pression de cette demande sociale et y répondaient chacun de leur manière ».

La sociologie et l'ethnologie se polarisent ainsi le long de la ligne de partage tradition / modernité et se distribuent les objets (Jacques-Jouvenot, 1997) : la sociologie se concentre sur l'étude de la dissolution de la paysannerie dans la société globale et de la pénétration du capitalisme en agriculture en annonçant l'avènement d'entrepreneurs agricoles qui gèrent leur exploitation agricole comme des entreprises industrielles ; l'ethnologie quant à elle « enregistre dans l'urgence les dernières manifestations des sociétés paysannes autochtones condamnées à la disparition » (Bessière, 2006).

Puis, dans les années 80, les recherches en sciences sociales sur les paysans/agriculteurs se tarissent. La fin des paysans signe la fin de la sociologie rurale puisque sa justification en tant que discipline repose sur l'existence d'une « société paysanne » qui conserve une certaine autonomie par rapport à la « société globale » (*ibid.*). Or, « *social changes since the 2nd world war have opened up rural communities to urban influences and introduced a social mix less oriented to mutual aid, co-operation and kin relationships. The modernising influences of education, the mass media, migration experiences and urban life have been largely responsible for a shift from traditional patriarchy household relationships to patterns more characteristic of the urban middle class* » (Gasson et al., 1993). L'économie paysanne se serait transformée en une économie agro-industrielle comme une autre, « organisée en de véritables entreprises insérées sur le marché, tenant compte de ses signaux et donc capables d'allouer de façon rationnelle et autonome les facteurs de production nécessaires aux systèmes de production mis en œuvre » [Coulomb et al. (1990) cité dans Bessière (2006)].

Ainsi, comme le résume Bessière (*ibid.*), il semble que tout ait déjà été dit sur « l'exode rural, la crise de la reproduction de la paysannerie, le célibat des paysans, la modernisation des techniques, l'intensification de la production, la mécanisation, la standardisation des méthodes, la professionnalisation des agriculteurs, le malaise des paysans, etc. dans une période de profonde transformation de l'agriculture (1950-1980) ». Bien qu'on ne puisse que constater que les prévisions des sociologues ruralistes dans les années 70-80 se sont avérées pour partie erronées, on connaît mal les groupes sociaux de paysans/agriculteurs d'aujourd'hui.

Parmi les études produites par la sociologie, j'ai retenu en particulier celles dont l'objet est l'articulation entre la famille et l'exploitation. Ces dernières renvoient grossièrement à trois corpus de recherches : les études sur le cycle de vie de l'exploitation agricole familiale (très inspirées de l'économie), celles sur les rapports sociaux au sein de l'unité de production qu'est l'exploitation agricole et enfin les recherches menées sur les stratégies sociales des ménages agricoles. Nous verrons que ces études se différencient, notamment, quant à leur façon de définir la famille.

2.2. Le cycle de vie et d'investissement de l'exploitation agricole familiale

Une première façon de saisir l'articulation entre la famille et l'exploitation est de la modéliser via l'évolution conjointe de l'exploitation agricole et de la famille au sein du cycle de vie de l'exploitation. En effet, « *the family in family farming is not a constant unit ... In course of time, a particular farm family will change in number, vigour and requirements. Frequently, the farm resources available will not change to the same extent as either the quantity of labour to exploit them, or the needs of the family. Herein lies the basic problem of family farming* » (Nelson, 1968). La famille est ici appréhendée à travers son développement « naturel », et du point de vue de ses besoins de consommation et de ses ressources en travail.

Pour rendre compte de l'évolution prévisible de l'articulation entre famille et exploitation, plusieurs auteurs proposent de relier la croissance de l'exploitation à celle de la famille au sein du cycle de vie de l'exploitation (Gasson et al., 1993 ; Brossier et al., 2003). Selon cette idée, l'histoire de l'exploitation agricole peut être résumée ainsi : elle naît, elle grandit, arrive à maturité et vieillit, décline puis disparaît ou est reprise par un autre individu. A ces phases, correspondent différentes offres en travail familial, des arbitrages entre prélèvements privés et investissements agricoles et une sensibilité plus ou moins grande de l'exploitation aux changements de l'environnement. Nelson (1968) propose par exemple de résumer le cycle de vie de l'exploitation agricole familiale en trois phases :

- Dans une première phase (*early phase*), les enfants du couple agricole sont en bas âge. Alors que l'installation est récente, la situation familiale nécessite d'importants prélèvements tandis que seuls les parents (et éventuellement les ascendants) sont en mesure de travailler, sur l'exploitation ou à l'extérieur.
- Une seconde phase (*middle phase*) correspond à l'époque pendant laquelle les enfants sont pour certains en âge de contribuer au travail agricole tout en vivant encore sur la ferme. Les besoins économiques de la famille sont toujours conséquents mais l'exploitation dispose de davantage de main d'œuvre pour la réalisation des travaux.
- Enfin, pendant la dernière étape (*late phase*), les enfants ont quitté le domicile : cette phase correspond à des besoins économiques moindres et à un désinvestissement de la ferme des parents vieillissants. Cette dernière étape peut cependant déboucher sur le recommencement du cycle si l'un des enfants demeure sur la ferme et prend la suite de ses parents.

Au sein de ce cycle général, de nombreux ajustements sont réalisés afin de faire correspondre au fil du temps le fonctionnement de la ferme (et l'atteinte des objectifs de production) et celui de la famille : « *the main ways in which farm families try to balance the land and capital resources of the farm business on one side with an expanding family labour supply and rising consumption needs on the other by increasing the area of land, or the amount of capital invested in the business, by substituting family for hired labour and by finding other employment for family members. [...] Increasing or decreasing the intensity of farming on a given area of land is another way of bringing farm and household needs into balance* » (Gasson et al., 1993).

On entrevoit ici le lien étroit entre la famille et son évolution dans le temps et la façon de conduire l'exploitation, que l'on peut « traduire » dans les termes des zootechniciens système présentés dans la partie précédente : l'évolution de la main d'œuvre et des besoins économiques de la famille, c'est-à-dire finalement du collectif de travail et éventuellement des objectifs de production agricole, peut se

traduire sur l'exploitation par des changements dans le dimensionnement (surfaces notamment), les investissements (le capital investi dans les bâtiments et équipements) mais également dans la conduite de l'activité agricole (intensification de l'utilisation de la surface par exemple).

Harrison (1967, 1975) suggère par ailleurs que ce cycle de vie de l'exploitation agricole correspond aussi à un « cycle d'investissement » puisque « *younger farmers with successors are more likely than older farmers without to be increasing the total value of their assets* ». Ainsi les choix d'investissements à la fin du cycle sont étroitement liés à la présence ou non d'un successeur : « *the presence of children as potential successors in the business spurs the farmer on to acquire more land and expand his operations. It is not uncommon for a small farmer to make great efforts to build up an unpromising business so that his son can join him* » [Hine et Houston (1973) cité dans (Gasson et al., (1993)]. On retrouve là l'idée développée par Osty (1978, voir § 1.2) selon laquelle les choix de conduite de l'activité agricole, et les objectifs de production agricole doivent être analysés en référence à la situation familiale. Simpson (1981) souligne en effet que « *the prospect of succession is likely to have deleterious effect on farming efficiency by encouraging over-investment in fixed assets like buildings* ».

Ces tendances, d'ordre général, se déclinent cependant différemment, on le suppose, selon les modalités du fonctionnement familial en vigueur. C'est l'objet d'un autre corpus d'études que de s'intéresser en particulier aux rapports sociaux au sein de la famille et sur l'exploitation.

2.3. Les rapports familiaux de production dans l'exploitation agricole : genre et génération

Dans les années 80, alors que la question de la disparition de la paysannerie (et donc de la famille paysanne) au profit d'une forme d'agriculture capitaliste inspirée du modèle industriel divisaient les sociologues, Barthez (1982) adoptait un positionnement différent en s'interrogeant sur la dimension familiale de l'agriculture. Dans l'ouvrage « famille, travail, exploitation », essentiel pour notre question, l'auteure adopte le point de vue suivant : « plutôt que de voir en l'exploitation familiale le masque nécessaire pour une exploitation capitaliste du travail paysan, ou encore l'expression d'un certain retard de l'agriculture à se transformer en entreprises capitalistes, nous prenons l'option de nous interroger directement sur l'agriculture en tant qu'elle se développe comme forme familiale de production. De quels rapports sociaux, le produit agricole issu d'une telle organisation qui se nomme exploitation agricole familiale relève-t-il ? » (*ibid.*). C'est bien là une partie de la question qui nous occupe.

2.3.1. Le choc des rapports familiaux : production et reproduction dans l'exploitation agricole familiale

La famille, dans nos sociétés occidentales, renvoie à une unité de reproduction et de socialisation. « *There is an instinctive assumption that the family in industrial society is a private world, separated and differentiated from wider public life. In this view, family life is based upon personal affection, care and mutual obligation, in contrast to wage labour relations which are based on contract and rational economic behaviour* » (Gasson et al., 1993). Mais dans l'exploitation agricole, la famille, dans la mesure où elle fournit une production marchande, se vit en même temps en entreprise : les membres

de la famille sont souvent aussi des travailleurs avec leurs problèmes d'organisation du travail, de rémunération et d'identité professionnelle ; le patrimoine est aussi moyen de production et investissement dont l'utilisation se fait en référence à des critères de productivité. L'exploitation agricole est en effet en ceci particulière que l'interdépendance entre le métier, la production agricole et la famille est déterminante (Van de Walle, 1993) ; rapports de production et rapports de reproduction sont si intimement entremêlés qu'il serait réducteur de les penser séparément (Barthez, 1982).

Dans ces conditions particulières, comment s'articulent et se maintiennent ces deux types de rapports, familial et de travail, qui font de la famille une entreprise et de l'entreprise une famille sans toutefois que l'une ne se substitue à l'autre ? (Barthez, 1982).

Pour répondre à cette question, l'auteure adopte tour à tour deux points de vue dont je vais ici rendre compte : elle montre d'abord comme les rapports de production à l'intérieur de l'exploitation agricole sont des rapports familiaux pour ensuite analyser comment s'introduit, de l'intérieur de la famille, le rapport marchand qui pousse les membres de la famille à en rejeter les normes pour faire du groupe familial un groupe professionnel.

La description que fait Barthez des rapports de production au sein de l'exploitation agricole familiale dans les années 80, apparaît souvent datée. Cependant, bien qu'en trente ans qui nous sépare de cette analyse, les rapports sociaux en agriculture aient évolués, et alors qu'il n'existe que peu d'études récentes sur la question, la grille de lecture que propose Barthez est d'intérêt à trois niveaux :

- D'une part, elle pose les bases conceptuelles d'une analyse du fonctionnement familial des exploitations, utiles pour contribuer à saisir notre propre objet –i.e. l'articulation entre la famille et l'activité d'élevage ;
- Par ailleurs, cette grille de lecture suggère les éléments dont on pourrait comparer la variabilité, dans le temps et entre les exploitations, pour saisir la nature et la diversité des formes d'articulation contemporaines entre la famille et l'exploitation ;
- Enfin, comme l'écrivait dans un article récent Mundler et Rémy (2012), c'est en termes de diversité qu'il faut penser l'articulation entre la famille et l'exploitation si bien que la famille agricole telle que la décrit Barthez existe probablement encore aujourd'hui.

2.3.2. Rapports familiaux de travail et origine familiale du statut professionnel

Bien que décrire l'activité agricole du point de vue de la logique familiale puisse apparaître passéiste, selon Barthez (1982) il n'en est rien car « l'agriculture familiale la plus moderne est concernée par cette analyse dans la mesure où précisément l'activité agricole s'exerce encore aujourd'hui dans une structure familiale de production et non une entreprise à travail salarié [...] l'agriculture la plus contemporaine en tant qu'elle se développe comme activité familiale ne peut être étudiée en rupture avec une agriculture plus ancienne même si elle présente des caractéristiques culturelles différentes liées aux transformations de la famille ou à celle des relations de travail ». Ainsi la description des rapports de production du seul point de vue de la famille apparaît souvent caricaturale. Elle est cependant essentielle pour comprendre les évolutions contemporaines de l'articulation entre la famille et l'exploitation que nous questionnerons dans la partie suivante (2.1.2.3).

2.3.2.1. Le statut familial du collectif de travail : chef d'exploitation et aides familiaux

Dans l'exploitation agricole, dans laquelle il est peu fréquent qu'il y ait des salariés, le travail est effectué par un groupe d'individus qui ne sont pas réunis selon une logique d'embauche et de sélection sur la base de compétences professionnelles sur le marché du travail, mais au contraire, selon une logique de développement de la famille. Ainsi, le fonctionnement de ce collectif de travail « ne peut se référer aux conventions guidant les rapports entre employeurs et employés, mais à un code de rapports familiaux : ici, les travailleurs sont des époux, des parents, des enfants » (*ibid.*).

Cependant, malgré que l'unité de production puisse être assimilée à une famille, cela ne signifie pas pour autant que tous les membres du collectif de travail soient reconnus par un statut professionnel. Au contraire, le travail agricole se déployant à partir d'une structure familiale, l'activité agricole emprunte des caractères de l'activité domestique comme le témoigne la notion « d'aide familiale ». Pour l'analyse statistique en effet, le collectif de travail agricole se compose d'un chef d'exploitation et d'aides familiaux. Les travailleurs qui entourent le chef d'exploitation, ainsi nommés à partir de la référence familiale, contribuent à titre gratuit, à l'élaboration de la production agricole. Ces aides familiaux, ce sont l'épouse et les enfants du chef d'exploitation.

Par ailleurs, le statut de chef d'exploitation est sexué : bien qu'on enregistre 27% de femmes chef d'exploitation ou co-exploitante, ce sont pour la plupart (82%), à des situations de veuvage ou de départ à la retraite de leur mari qu'elles doivent leur statut (Laisney, 2012). Ainsi le travail de la femme dans l'exploitation agricole, souvent peu visible, apparaît comme une extension des activités domestiques et non comme une activité professionnelle ; « c'est que « travail d'exploitation » et travail de « maison » sont accomplis dans le même rapport de production et s'ils consistent en des tâches différentes ... ils ne constituent qu'un seul et même travail : le travail d'épouse » (Delphy, 1978).

2.3.2.2. L'origine familiale du statut professionnel et des moyens de production

La condition première pour devenir exploitant reste aujourd'hui encore, on l'a vu, l'héritage. La très grande majorité des nouveaux agriculteurs sont des enfants d'agriculteur, et bien souvent, ce sont des enfants qui succèdent à leurs parents. L'attribution du patrimoine et l'accession effective au métier coïncident souvent avec des événements familiaux – le mariage, le départ en retraite des parents ou leurs décès – tandis que les compétences acquises dans le cadre de l'apprentissage familiale complète la formation reçue dans les établissements d'enseignement agricole (Van de Walle, 1993). Ainsi, pour devenir agriculteur, il ne suffit pas uniquement, comme dans la plupart des autres métiers, d'acquérir une qualification professionnelle, « il faut avant tout pouvoir disposer d'un droit d'usage sur l'ensemble des moyens de production constituant l'exploitation agricole : des surfaces de terre agricole, des machines, des bâtiments, des biens financiers que l'on désigne en termes gestionnaires par capital foncier et capital d'exploitation » (Barthez, 1982). Et l'ensemble de ces moyens de production sont des éléments de patrimoine dont l'attribution est liée au moment clé de la vie familiale qu'est la succession. Ainsi, le fils aide familial, devient chef d'exploitation, c'est-à-dire acquiert la maîtrise de l'exploitation agricole au moment de la succession, à savoir lors du départ à la retraite de son père.

2.3.2.3. *Le collectif de travail régi par des rapports familiaux*

Ainsi, les rapports de travail dans l'exploitation agricole obéissent nécessairement pour partie aux conventions qui fondent les relations dans la famille. Ils se réfèrent à l'obligation réciproque qui unit les conjoints, ainsi que les enfants et parents, au sein de la famille.

L'organisation du travail agricole, la répartition des tâches et des responsabilités au sein du collectif de travail, implique une répartition de l'autorité, une division des tâches selon des critères empruntés à la vie familiale (critères biologiques tels que âge, sexe et statut de chacun dans la parenté) et non à la profession (Barthez, 2005).

La place des femmes sur l'exploitation agricole rend particulièrement bien compte du partage inégalitaire de l'autorité vis-à-vis de l'activité productive. Exclues des tâches qui jusqu'alors leur incombaient avec la mécanisation (comme la traite), elles sont, pour celles qui ne travaillent pas à l'extérieur, professions ou plutôt *cent professions* (Bessière, 2008) : elles apportent au collectif familial du travail gratuit, non professionnellement reconnu et capté par leur mari (Delphy, 1983). Alors que les hommes prennent en charge les tâches valorisées, elles effectuent une multitude de tâches annexes ; elles sont « bouche-trous », « gestionnaires des aléas » de la production.

2.3.3. Professionnalisation de l'agriculture, transformations de la famille : l'articulation entre la famille et l'exploitation en question

L'agriculture est cependant également une activité professionnelle, l'exploitation agricole, une entreprise. Cette description des rapports sociaux en agriculture du seul point de vue de la famille apparaît alors excessive.

Elle renvoie par ailleurs à un mode de fonctionnement familial spécifique, qualifié de traditionnel, fusionnel. Ce modèle d'organisation se caractérise par une faible autonomie des conjoints. Le « nous » du groupe familial domine le « je » individuel ; le projet familial, envisagé à long terme, est au centre des objectifs et des préoccupations d'un groupe domestique replié sur lui-même. Les comportements des individus sont déterminés par leur statut dans la famille tandis qu'une division du travail hiérarchisée définit des rôles différenciés et complémentaires (Van de Walle, 1993). Or, si cette famille existe encore aujourd'hui, elle coexiste avec d'autres au sein desquelles les rapports entre le « je » et le « nous » sont variés. Entre individualisation et fusion, il existe non pas une, mais des familles.

Comment alors se définit le rapport professionnel au sein des familles agricoles ? Il n'est pas possible de répondre à cette question à partir de la seule littérature sociologique ; c'est une question de recherche en soi. L'objectif de l'exposé ci-dessous est double :

- (i) Il s'agit de donner à voir, à partir de quelques exemples choisis, comment les rapports familiaux sur l'exploitation sont aussi rapports professionnels, et les questions que posent cette collusion.
- (ii) Les évolutions de la famille (individualisation) qui n'épargnent pas le monde agricole, en renouvelant les normes de fonctionnement des familles agricoles, transforment par là même la façon dont s'articulent la famille et l'exploitation. Je donne ici un aperçu de ces évolutions.

2.3.3.1. Salariat, travail extérieur des conjointes et association : la référence au travail salarié dans la famille agricole

A partir des années 60, tandis que l'agriculture est l'objet de transformations importantes, modernisation, mécanisation et rationalisation sont les mots d'ordre pour faire de l'activité agricole une activité professionnelle, rentable inspirée du modèle industriel. Le travail agricole (donc familial) devient facteur de production et non plus seulement l'expression de la solidarité familiale (Cardon, 2004). Apparaît ainsi de nouvelles catégories : il y a le travail et le non travail, le travail productif et un autre qui ne l'est pas, ou encore il y a le travail agricole et le travail domestique.

Plusieurs évolutions ont contribué à introduire les normes du travail salarié dans la famille agricole : le salariat agricole, le travail extérieur des conjointes ainsi que les associations agricoles telles que les GAEC, associés à des normes de temps de travail et de rémunération, constituent en soi une contestation du statut des aides familiaux « dont le travail parce qu'il se développe dans un rapport familial, n'est ni compté, ni rémunéré » (Barthez, 1982). Le travail interne à la famille, assimilé aux tâches domestiques dans le cadre de l'obligation réciproque qui réunit les conjoints ainsi que les parents et les enfants, ne peut plus être considéré comme allant de soi : il implique un rejet des normes de la famille et l'institution, entre ses membres, d'un lien avec le travail salarié.

2.3.3.2. L'installation en agriculture : une remise en cause de la transmission familiale ?

Dans ce mouvement qui fait de la famille un groupe professionnel, la constitution de l'entreprise agricole en rupture avec le patrimoine familial est centrale. L'agriculture ne peut s'exprimer qu'en termes de patrimoine, elle est aussi un métier. L'égalité du partage du patrimoine entre les enfants fut remise en question et encadrée par la loi : en tant qu'outil de production, le patrimoine présente des exigences qui vont à l'encontre de celles de la famille : non division, gestion adaptée aux critères de productivité définis en dehors de la famille. L'instauration de la cessibilité des baux agricoles hors de la famille par la dernière loi d'orientation agricole en 2006 est à cet égard illustrative.

Par ailleurs, à la notion d'installation agricole coexiste celle de succession : « s'installer agriculteur signifie être reconnu apte à produire selon des normes établies hors du rapport familial » par l'Etat. La Dotation Jeune Agriculteur met ainsi l'accent sur la qualification professionnelle du jeune agriculteur, mais également sur la capacité de son entreprise à répondre à des objectifs de production et de revenu. Ainsi, « face à la logique familiale qui reconnaissait les parents comme première et seule référence pour l'installation de leur fils, se développe une logique professionnelle à partir d'interlocuteurs hors du cercle familial [les techniciens agricoles, la banque, les centres de gestion] ôtant à celui-ci son caractère de passage obligé. Le travail agricole n'est plus [seulement] hérité, il est appris et réalisé à partir de références extérieures aux générations » (*ibid.*). Pour autant, l'endoreproduction très forte du monde agricole nous enseigne que c'est bien à l'interface entre succession et installation, et entre patrimoine et moyens de production, qu'il faut penser le métier et son exercice.

Emblématiques de cette professionnalisation de l'agriculture en dehors de toute références à la famille, les hors cadres familiaux (HCF) sont de plus en plus nombreux. Cependant, il serait simpliste que penser que s'associer entre pairs non familiaux implique de fait de s'extraire de ces normes familiales de travail si spécifiques à l'agriculture (Barthez, 1996). Barthez montre par exemple, à partir de l'étude d'une trentaine de GAEC spécialisés en élevage bovin lait, comment pour une partie d'entre eux, la transmission hors cadre familial regroupe toute les caractéristiques d'une transmission dans la

famille (Barthez, 1999) ; l'auteure parle à ce propos de « relations d'adoption ». Dans certains cas en effet, les règles professionnelles sont mises à mal, tant l'objectif professionnel est enchâssé dans des relations familiales : les règles de travail (répartition des tâches, durée du travail, etc.) sont tacites, et fonctionnent comme si l'associé était aide familial ; il n'y a pas dans ces cas de dissociation géographique entre la scène familiale et la scène professionnelle et le pouvoir de décision est inégalement réparti (*ibid.*) : « *L'exploitant accueille son nouvel associé comme un membre de sa famille avec ce que cela implique de hiérarchie selon sa place dans la parenté. [...] Bien qu'officiellement ils soient tous gérants de la société, un seul, en l'occurrence l'aîné ou celui qui est déjà en place, en remplit les fonctions. [...] L'associé provenant de l'extérieur, contrairement à ce que l'on aurait pu penser au premier abord n'a pas une faculté plus grande à prendre de la distance (par rapport au fils ou à la conjointe) car le contrat qu'il a passé avec son associé est avant tout un contrat de type familial à partir duquel ils travaillent ensemble.* »

2.3.3.3. La diversité de la place des femmes en agriculture aujourd'hui : témoin de la diversité des formes d'articulation entre la famille et la ferme

Pendant longtemps, nous l'avons vu, le travail des femmes sur l'exploitation fut subordonné à la hiérarchie familiale, à l'autorité du mari, père de famille et chef d'exploitation. La seule voie d'insertion sociale pour les filles d'agriculteurs étant le mariage, les femmes ne bénéficiaient pas de voie d'accès à la profession agricole ou tout au moins à la reconnaissance de l'exercice de la profession. A la frontière entre vie domestique et profession, le statut s'est transformé conjointement à l'évolution de cette frontière.

Il leur faut attendre la création des EARL en 1985, puis, en 1999, celle d'un statut de conjoint collaborateur, pour pouvoir être reconnues professionnellement « agricultrice » (Bosse-Platière, 2005). Pour autant, dans la grande majorité des cas ces femmes accèdent au statut d'agriculteur par l'intermédiaire de leur conjoint (Bessière et al., 2008). Le maintien de l'exploitation agricole passe toujours par le primat du genre masculin (*ibid.*).

Aujourd'hui, la situation des femmes en agriculture est plurielle : nombreuses sont celles qui exercent une activité professionnelle à l'extérieur de la ferme (en 2000 plus de 40%, Rattin (2002)), certaines combinent travail sur l'exploitation et à l'extérieur, et d'autres ne travaillent ni à l'extérieur ni sur la ferme.

Par ailleurs, aujourd'hui, les femmes sont nombreuses à exercer une activité professionnelle extérieure à l'exploitation (elles sont 2/3 dans les jeunes ménages agricoles (Rattin, 2002)). D'autres encore s'investissent dans de nouvelles activités dites parallèles (Giraud, 2001) ou bien combinent travail hors et sur l'exploitation. Enfin, certaines sont femmes au foyer et ne participent à aucune activité sur l'exploitation agricole. Cette diversité des situations des femmes en agriculture, n'est pas sans implications sur la façon de conduire l'exploitation (Bessière, 2008) et témoignent ainsi d'une pluralité de formes d'articulation entre la famille et la ferme.

2.4. La combinaison d'activités des familles comme révélatrice de leurs stratégies sociales

Les études en sociologie sur la combinaison d'activités des familles agricoles représentent une autre façon de relier famille et conduite de l'activité agricole. Blanchemanche (2000) met en effet en

évidence comment les comportements des ménages par rapport au choix des différentes activités ne dépendent pas que de préoccupations économiques, mais s'inscrivent au contraire dans des stratégies sociales³³ spécifiques. Ainsi, le sens et la fonction de l'activité agricole pour la famille ne peuvent se comprendre que resitués dans cette stratégie globale.

A partir d'une enquête auprès de quatre types de ménages combinant ou non des activités agricoles et non agricoles³⁴, l'auteure propose une interprétation de la nature des activités menées en les associant à des stratégies sociales (Blanchemanche, 2000). Ce qui nous intéresse ici, c'est qu'à travers la définition de ces stratégies, l'auteure dessine des configurations spécifiques des liens entre famille et activités. En croisant trois variables et leurs modalités, elle dégage ainsi trois types de stratégies [Tableau 1.2.2]. Les variables retenues sont :

- les motivations à la mise en œuvre des activités : est-ce par choix ou par nécessité ?
- la valorisation du patrimoine socioculturel : il s'agit de comprendre les capitaux mis en avant pour la combinaison particulière d'activités. Par la mise en évidence de ces capitaux, l'auteure éclaire la dimension patrimoniale de la conduite des activités. Par exemple, la recherche « avant tout » d'une valorisation d'un héritage de savoir-faire transmis peut impliquer un « non choix » des fils d'agriculteurs de par une identification très forte au modèle professionnel agricole parental (Blanchemanche, 1999). Cette variable éclaire également l'importance des trajectoires socioprofessionnelles des membres du ménage : les compétences valorisées sont-elles transférées d'une autre profession ou héritées dans le cadre de la famille ?
- la forme de travail recherchée: sont distinguées une volonté de travailler ensemble, en famille ou, à l'opposé, une façon de travailler indépendamment les uns les autres. La forme de travail recherchée se cristallise dans les centres de décision relatifs aux différentes activités : sont ainsi distinguées les décisions tactiques (ajustements quotidiens de certaines pratiques) des décisions stratégiques (choix à long terme qui impactent sur l'ensemble des activités du ménage). Ces deux types de décisions peuvent ne pas être pris par la même personne. A titre d'exemple, citons le cas de l'épouse qui ne travaille pas sur l'exploitation (non impliquée dans les décisions tactiques) mais qui peut décider stratégiquement de l'arrêt d'un atelier agricole.

La complexité des liens entre famille et activité agricole apparaît ici clairement : l'origine sociale et l'histoire professionnelle des membres de la famille, le projet de la famille quant à son système d'activités, les relations familiales au travail, sont autant d'éléments qui marquent l'organisation des activités au sein du système et donc la façon dont est conduite l'activité agricole (Blanchemanche, 2002). Dans une thèse de sociologie portant sur des situations de travail salarié de la conjointe, Van de Walle (1993) faisait le même constat selon lequel le choix des activités et les pratiques organisationnelles mises en place à l'échelle de la combinaison d'activité et de l'activité agricole (qui fait quoi et selon quelles modalités) prenaient sens dans des stratégies sociales spécifiques.

Blanchemanche (2000) propose sur ce point une grille de lecture des pratiques d'organisation du travail au sein de la combinaison d'activité qui rend compte de leur spécificité selon les stratégies sociales mais aussi des contraintes liées à la combinaison particulière d'activités. L'auteure met ainsi

33 Les stratégies sociales sont ici conçues au sens bourdieusien du terme comme « *le produit du sens pratique comme sens du jeu, d'un jeu social particulier, historiquement défini qui s'acquiert dès l'enfance en partie grâce aux activités sociales* » (définition et citation dans Blanchemanche (2000).

34 Les quatre types de ménage étudiés sont les suivants : (i) ménages dont la seule activité professionnelle est agricole (ii) ménage combinant activité agricole et activité de diversification (iii) ménage associant une activité salariée ou indépendante avec l'activité agricole (iv) ménage combinant activité agricole, para-agricole et non agricole.

en évidence trois cas de figure qui n'auront probablement pas le même impact sur le fonctionnement de l'activité d'élevage [Tableau 1.2.2].

On perçoit ici l'importance de ces pratiques organisationnelles pour comprendre la conduite de l'agricole dès lors que l'on cherche à la mettre en perspective avec le collectif familial, et ce d'autant plus que la pluriactivité familiale est aujourd'hui la norme.

Tableau 1.2.1. L'activité agricole : une composante inscrite dans des stratégies sociales variées à l'échelle de la famille - d'après Blanchemanche (2000)

Stratégie sociale	Description des liens famille-activités	
	Dynamique familiale	Nature et organisation des activités
Dynamique entrepreneuriale familiale	Volonté de créer un système d'activités qui soit une unité de production commune à l'ensemble des membres du ménage. <u>Entité de décision</u> : le ménage, la famille	Les activités <i>convergent vers un même objectif</i> : que les activités soient liées les unes aux autres et valorisent la complémentarité des compétences de chacun. Ajustement permanent des activités pour maintenir l'objectif global de cohérence de l'ensemble.
Indépendance professionnelle [« famille-association » chez Van de Walle]	Les deux membres du couple font leur propre choix professionnels de façon indépendante en fonction de leur capital scolaire. <u>Entité de décision</u> : deux cas de figure concernant l'activité agricole. Le conjoint ne s'en occupe pas du tout, ou bien participe à certaines tâches voire à la gestion stratégique → individu ou couple	Le système d'activité est la <i>superposition des deux activités professionnelles</i> . Le cas le plus fréquent est l'association de l'activité agricole gérée par l'homme et le salariat de la conjointe.
Maintien d'un patrimoine économique [« famille-tradition » chez Van de Walle]	Un membre du ménage est « héritier » et la combinaison d'activités est marquée par un sentiment de « devoir » vis-à-vis de l'héritage du patrimoine économique et socioculturel. <u>Entité de décision</u> : c'est l'héritier du patrimoine qui en acceptant d'hériter entraîne les autres membres du ménage à combiner plusieurs activités	Le maintien de l'activité agricole est la priorité et les autres activités y sont subordonnées.

2.5. Conclusion partielle : comment intégrer la famille à une compréhension de l'évolution de la conduite agricole sur le temps long ?

La sociologie offre ainsi des grilles de lectures pour comprendre comment s'articulent la famille et l'exploitation sur le temps long (une ou plusieurs générations). Bien qu'elle n'intègre pas la conduite de l'activité agricole proprement dite à l'analyse, la sociologie est riche d'enseignements pour la construction de notre objet de recherche.

Nous retenons que l'évolution de l'exploitation agricole dans le temps est étroitement liée à la façon dont s'y articule la famille. Plusieurs conséquences à ceci :

- Pour saisir la dimension familiale de l'activité agricole, il nous est indispensable d'adopter une temporalité longue. L'articulation entre la famille et l'exploitation, qu'elle soit appréhendée en termes de cycle de vie de l'exploitation, de stratégies sociales des familles ou de rapports de production, prend sens sur le temps long.

➤ Saisir comment s'articulent, à l'échelle individuelle des exploitations, rapports de production et rapports de travail, est essentiel pour comprendre les processus familiaux en amont des observations réalisées par les zootechniciens sur la conduite et l'organisation de l'élevage. De la façon dont s'articulent famille et exploitation, découlent en effet beaucoup des éléments qui entrent dans l'analyse du fonctionnement du système d'élevage :

- Le travail : le collectif de travail et son organisation, en termes de répartition des responsabilités et des tâches, mais aussi de disponibilité des travailleurs ou encore d'objectifs de temps libres.
- Les investissements (bâtiments, équipements, surfaces), qui prennent souvent sens dans une temporalité longue, pluri-générationnelle, mais qui dépendent aussi d'un arbitrage entre développement de l'exploitation et consommation de la famille.
- La conduite de l'élevage: l'évolution de la participation des conjointes, des parents (selon celle des conjointes notamment) mais aussi éventuellement des enfants (les futurs repreneurs entre autres) à l'échelle du cycle de vie familial et de l'exploitation, ne sont pas sans conséquences sur la façon de conduire l'activité agricole. Bessière (2008) notait par exemple, que la mise en pratique du travail extérieur de la conjointe pouvait conduire à une réorganisation du collectif de production : une sollicitation plus durable de la génération des parents au-delà de l'âge de la retraite, l'embauche éventuelle de salariés ou encore la mise en place de nouvelles stratégies de production moins intensives en main d'œuvre.

➤ Cependant, cette articulation entre la famille et l'exploitation, très bien décrite par Barthez dans les années 80, s'exprime aujourd'hui dans une diversité de configurations que la littérature sociologique n'éclaire que partiellement. Il nous faudra construire une grille de lecture qui rende compte de la diversité de cette articulation.

3. CONCLUSION : LA NECESSITE D'UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

3.1. L'articulation entre la famille et la conduite d'une activité agricole : un objet de recherche éclaté

A l'issue de cette exploration bibliographique il apparaît donc que l'articulation entre la famille et la conduite d'une activité d'élevage n'est jamais traitée *en soi*. La zootechnie système et la sociologie se polarisent le long de la ligne de partage conduite de l'activité d'élevage /exploitation/ famille et se distribuent les objets [Figure 1.2.4] :

- La zootechnie système se concentre sur l'étude du fonctionnement du système d'élevage, principalement à l'échelle de l'année. La famille, absente de la très grande majorité des études, est rendue visible dans l'analyse de trois façons :
 - Lorsque l'analyse se situe à l'échelle plus large de l'exploitation ou du système d'activité, la famille est prise en compte à travers ses objectifs (traduits en objectifs de pilotage sur l'exploitation) et quelques indicateurs frugaux, tels que le nombre de travailleurs (souvent traduits en UTH) ou le besoin en revenu.

- L'analyse du fonctionnement du système d'élevage via l'étude de l'organisation du travail permet de prendre en compte la diversité des travailleurs sur la ferme et de leur investissement dans le travail d'élevage (en temps, responsabilité, contraintes, etc.). Cette approche du système d'élevage permet d'articuler un point de vue sur la façon dont s'élabore la production d'élevage (conduite de l'élevage) et sur la façon dont s'organise le travail d'élevage (dimensionnement, main d'œuvre, bâtiments et équipements, système d'activités).
 - Enfin, l'étude des trajectoires des exploitations sur un pas de temps pluriannuel suggère que l'évolution de l'exploitation n'est pas indépendante de celle de la famille d'un point de vue structurel (évolution de la main d'œuvre par exemple), mais également évènementiel (justification des changements sur l'exploitation par des événements individuels et/ou familiaux). La famille reste cependant sommairement prise en compte dans ces approches.
- La sociologie quant à elle s'intéresse aux modes de fonctionnement familiaux et à l'articulation entre la famille et l'exploitation. Pour ce faire, il s'agit d'analyser les rapports sociaux de production sur l'exploitation, et d'éventuellement les inscrire dans les stratégies sociales des familles. La sociologie ne nous dit donc rien quant aux « conséquences » de ces processus familiaux sur la conduite de l'activité agricole ou d'élevage. Elle nous éclaire cependant quant aux déterminants des choix d'activités des familles, de leurs pratiques organisationnelles, des choix et périodes d'investissements, etc. Elle nous offre donc de quoi dépasser l'observation « externe » que font les zootechniciens des pratiques d'élevage et d'organisation du travail pour les ancrer dans une compréhension plus large qui intègre explicitement la famille.

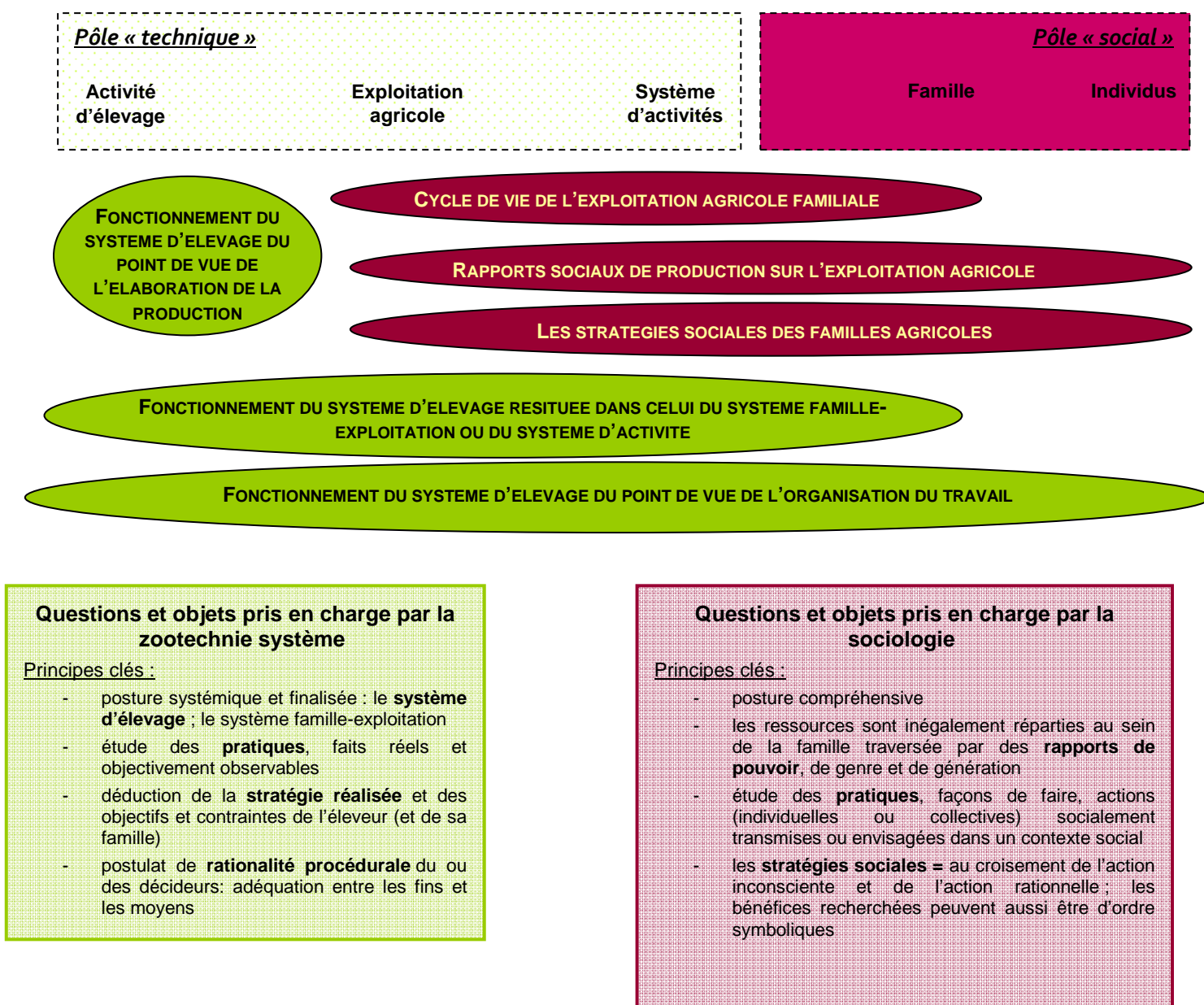


Figure 1.2.4. Posture et positionnement de la sociologie et de la zootechnie système pour l'étude de l'articulation entre la famille et la conduite d'une activité agricole.

Objet de recherche à l'interface entre la sociologie et la zootechnie système, il nous faut donc pour le saisir, adopter une approche interdisciplinaire. Le développement d'un point de vue intégratif sur l'articulation entre la conduite de l'élevage et la famille se heurte cependant aux postures des disciplines, tant la zootechnie système et la sociologie diffèrent sur le plan épistémique : il nous faut associer ce qui est associable.

Pour ce faire, nous proposons en premier lieu de construire une échelle d'analyse qui permette de prendre en compte la diversité des formes d'exercice de l'activité d'élevage, c'est-à-dire la diversité des agencements entre l'activité d'élevage, les autres activités agricoles éventuellement conduites, l'ensemble des activités du ménages, le collectif de travail et la famille.

3.2. Le cadre d'exercice de l'élevage comme échelle d'analyse de l'articulation entre la famille et la conduite de l'activité d'élevage

A partir de la figure 1.2.4 dans laquelle sont synthétisés les postures et objets des deux disciplines, nous construisons une échelle d'analyse spécifique : le cadre d'exercice de l'activité d'élevage. Le cadre d'exercice de l'activité d'élevage réunit l'ensemble des éléments identifiés à partir de la revue de littérature menée qu'il nous faut prendre en compte pour contextualiser la compréhension du fonctionnement du système d'élevage dans son articulation à la famille [Figure 1.2.5].

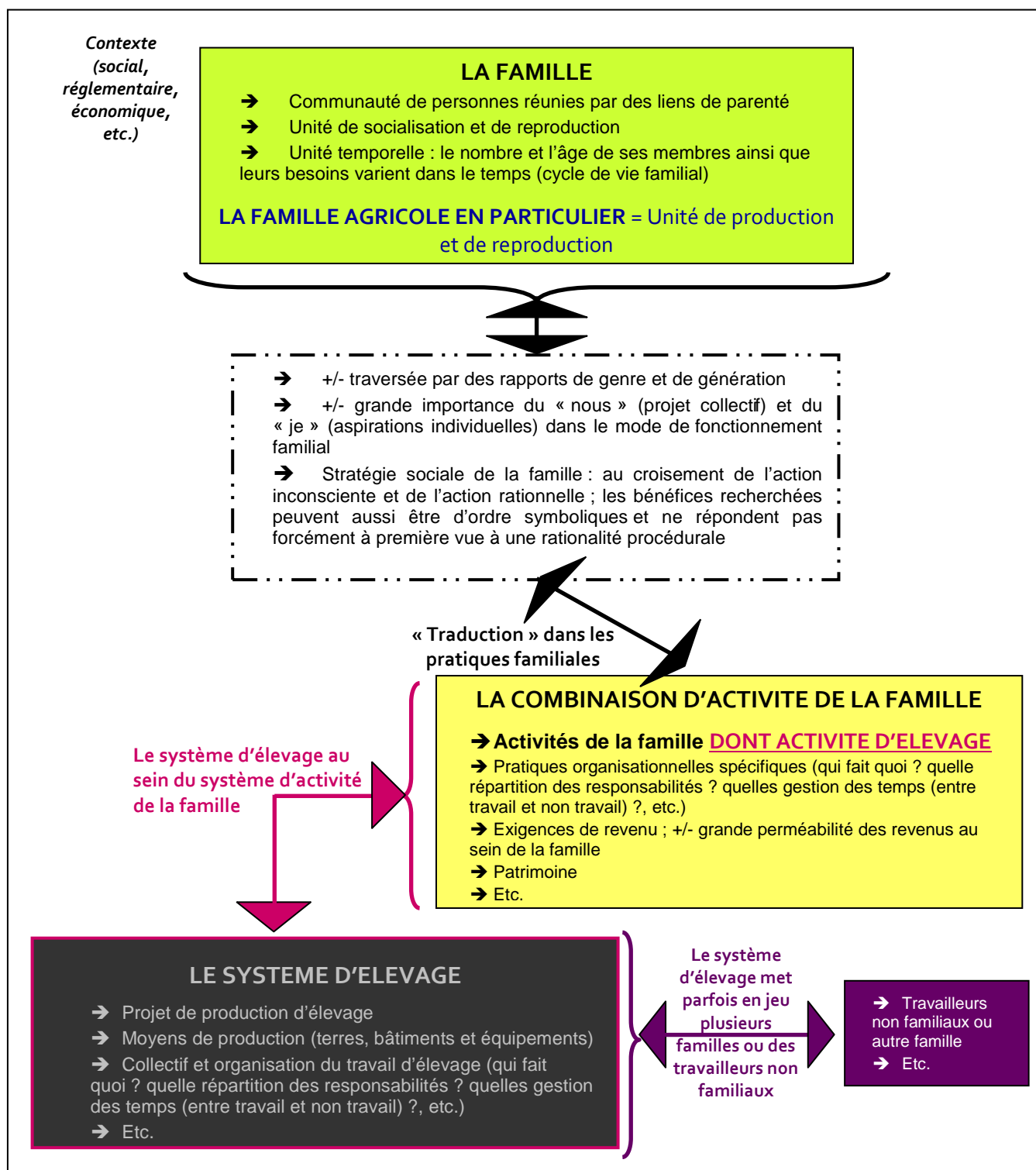


Figure 1.2.5. Le cadre d'exercice de l'élevage : l'échelle d'analyse retenue pour saisir la diversité des formes d'articulation entre la conduite de l'élevage et la famille.

En proposant de situer notre recherche à l'échelle du cadre d'exercice de l'élevage, nous proposons un certain regard de l'articulation entre le système d'élevage et la famille qui tente de rendre compte de la pluralité des formes d'exercice de l'agriculture d'aujourd'hui. A l'issue de ce chapitre 1, il apparaît en effet que les tendances que nous pointons, telles l'augmentation des associations en agriculture, l'augmentation du nombre de conjointes ayant un emploi à l'extérieur de l'exploitation, le maintien du nombre d'exploitants double-actifs, ou de façon générale les tendances à la « désagricolisation » de la famille et la « défamiliarisation » de l'exploitation (Rémy, 2010 ; Madelrieux et al., 2011), sont peu considérées dans les approches systémiques de l'élevage. Elles témoignent pourtant de la diversité des contextes familiaux dans lesquels s'exerce l'activité d'élevage et donc, des formes d'articulation entre la famille et la conduite de l'activité d'élevage. Ainsi, le cadre d'exercice de l'élevage est ici conçu comme l'agencement entre : **la ou les familles agricoles, l'ensemble de leurs activités, les éventuelles personnes n'appartenant pas à la famille mais investissant du travail dans l'élevage.**

Comme l'illustre les figures 1.2.6-a, b et c, le cadre d'exercice ne se substitue pas à l'exploitation agricole : c'est une échelle d'analyse englobante pour rendre compte de l'articulation entre la famille et l'activité d'élevage.

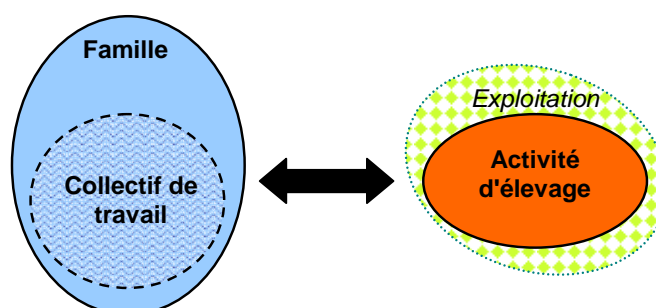


Figure 1.2.6.a. La famille est mono active mais seulement certains de ses membres travaillent sur l'exploitation qui est réduite à l'activité d'élevage.

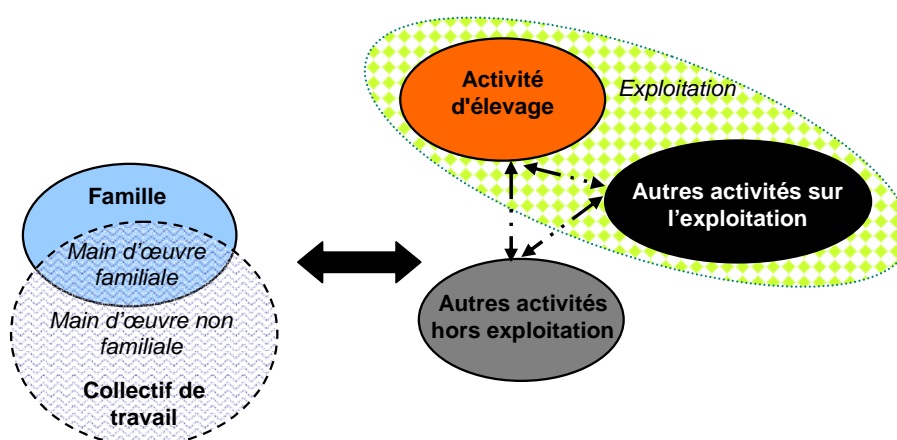


Figure 1.2.6.b. La famille est pluriactive, certains seulement de ses membres travaillent sur l'exploitation qui associe l'activité d'élevage à d'autres activités agricoles. D'autres ont une activité en dehors de la ferme. Par ailleurs, le travail agricole implique d'autres travailleurs que la famille gestionnaire (salarié, entreprise de travail agricole, etc.).

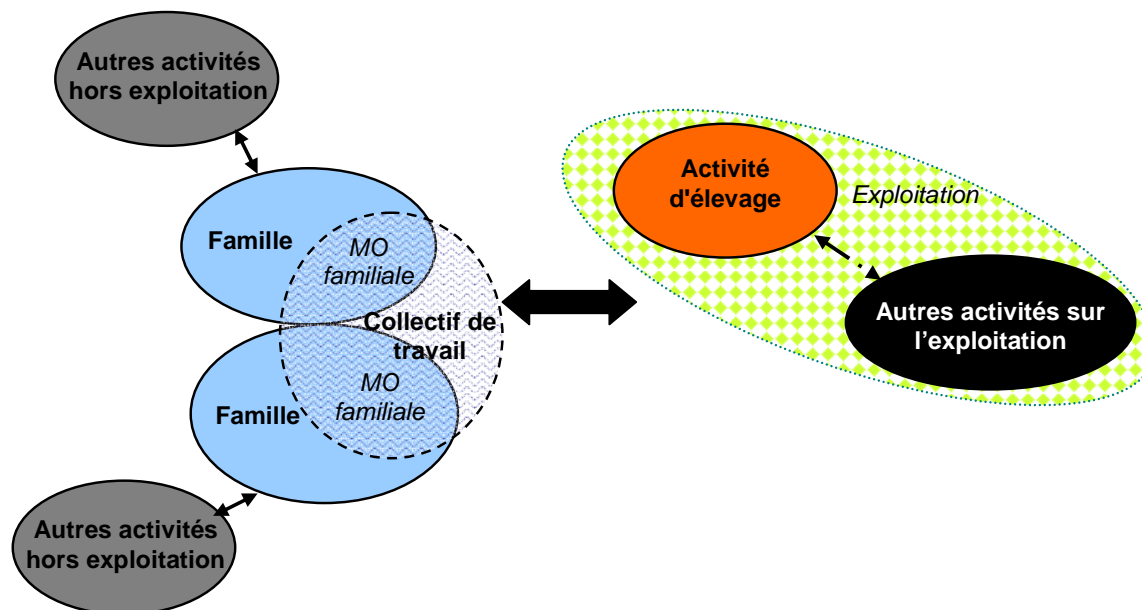


Figure 1.2.6.c. L'exploitation, qui associe l'activité d'élevage à d'autres activités agricoles, met en jeu plusieurs familles. Au sein de ces familles, seulement certains membres sont investis sur la ferme, d'autres ayant des activités professionnelles à l'extérieur de l'exploitation.

3.3. Questions et démarche de recherche à l'interface de la zootechnie système et de la sociologie

A l'aune de cette revue de la littérature, revenons sur les questions que nous posons à la fin du chapitre 1-1. Nous y proposons d'interroger les dynamiques des exploitations agricoles familiales à travers l'étude de l'interaction entre la famille et l'activité d'élevage et de son évolution dans le temps. Or l'état de l'art nous enseigne que la constitution en objet de recherche de l'articulation entre la famille et la conduite de l'activité d'élevage, telle que nous la concevons ici – *i.e.* le projet de production et de valorisation, le dimensionnement, la conduite technique et les bâtiments / équipements - implique un positionnement à l'interface des deux disciplines que sont la zootechnie système et la sociologie.

Les objets, les postures, les méthodes et les concepts des deux disciplines s'ancrent cependant dans deux paradigmes bien distincts. Deux positionnements sont alors pour nous possibles pour traiter la question qui nous occupe.

- Un premier positionnement consiste à ancrer l'analyse de l'articulation entre la famille et l'activité d'élevage au sein d'un des deux paradigmes en particulier. Dans ce cas, l'on « emprunterait » certains concepts et/ou méthodes à la sociologie (la thèse s'ancrant, on l'a vu, d'un point de vue institutionnel en zootechnie système) que l'on intégrerait à une analyse zootechnique.
- Ce positionnement peut cependant apparaître réducteur tant il implique de « traduire » les processus familiaux en « pratiques » mobilisables dans une approche systémique de l'articulation entre la famille et la conduite de l'activité d'élevage. On peut également se demander dans quelle mesure ce premier positionnement n'implique pas également de

« tordre » les hypothèses de la sociologie en considérant, comme le font les zootechniciens, la famille comme planificatrice et agissant selon une rationalité procédurale.

➤ Je préfère alors adopter une autre posture : il est en effet également possible d'éclairer la question de l'articulation entre la famille et la conduite de l'activité d'élevage en adoptant tour à tour deux regards, faisant chacun la part belle à l'une des deux disciplines. Mais nous l'avons vu, aucune des deux disciplines n'intègre de façon satisfaisante les deux pôles de l'analyse que sont la conduite de l'activité d'élevage et la famille. Il nous faut donc, dans chaque regard disciplinaire, « construire » l'articulation entre la famille et l'activité d'élevage selon les normes propres à la discipline. Dans cette perspective, nous proposons de décliner notre question de recherche, en deux sous-questions, que l'on traitera chacune dans une discipline privilégiée. L'emprunt disciplinaire que nécessitera le traitement de chacune des deux questions inscrit notre démarche non pas seulement dans la pluridisciplinarité mais également dans l'interdisciplinarité.

Nous avons par ailleurs démontré l'insuffisance de l'échelle qu'est l'exploitation agricole familiale pour traiter de la question des liens entre famille et activité d'élevage. En soumettant le concept de « cadre d'exercice de l'activité d'élevage », nous proposons une échelle englobante et générique.

A partir de ces deux impératifs –*i.e.* un positionnement à l'interface de la sociologie et de la zootechnie système et une analyse à l'échelle du cadre d'exercice de l'élevage – nous formulons les questions de recherche suivantes.

QUESTIONS POSEES ET DEMARCHE ADOPTEE

Dans cette thèse nous nous intéressons aux évolutions des exploitations agricoles familiales au prisme de l'articulation entre la famille et l'activité d'élevage et de son évolution sur un pas de temps pluriannuel.

Autrement formulé, notre propos se centre sur la coévolution de la famille et de l'activité d'élevage, c'est-à-dire sur la façon dont évoluent chacun des deux termes dans le temps et l'interaction, sur le temps long. Notre question de recherche peut alors être reformulée comme suit : **Comment co-évoquent la famille et la conduite de l'activité d'élevage dans le temps long ?**

Cependant, l'exploration de la littérature nous enseigne que l'articulation entre la famille et la conduite d'une activité agricole constitue un objet d'étude impensé en soi, de sorte que sa construction devient l'un des enjeux de ma recherche. Pour ce faire, nous cherchons à articuler deux regards disciplinaires habituellement séparés, la zootechnie des systèmes d'élevage et la sociologie (rurale, du travail et de la famille), en posant deux questions distinctes, chacune inscrite dans une discipline en particulier :

➤ **Du point de la zootechnie système : Comment co-évoquent le système d'élevage et son cadre d'exercice, à l'échelle d'une génération ?**

Pour répondre à cette question, j'adopterai une démarche objectivante en m'ancrant dans le paradigme systémique de la zootechnie système. Tout en m'inscrivant dans cette filiation épistémique, il me faudra cependant développer deux points d'originalité :

- Il me sera nécessaire de construire une représentation du système d'élevage qui rende compte, d'un point de vue systémique, de son articulation à la famille. Pour construire

l'objet de recherche, appelée dans cette partie de la thèse, **le système famille-élevage**, je serai amenée à « emprunter » à la sociologie pour traduire le concept de « cadre d'exercice de l'élevage » en « pratiques » mobilisables dans l'analyse.

- La plupart des études en zootechnie système se situent, on l'a vu, à l'échelle de la campagne agricole, c'est-à-dire de l'année. Il nous faudra donc nous inspirer des quelques études proposées par la discipline qui se situent à une échelle d'analyse pluriannuelle pour construire une représentation qui rende compte de l'évolution du système famille-élevage sur le temps long d'une génération.

Ainsi, pour répondre à la question posée, il faudra commencer par apporter des éléments à la question suivante : **Comment construire une représentation des trajectoires de coévolution entre le système d'élevage et son cadre d'exercice, à l'échelle d'une génération ?**

➤ **Du point de la sociologie : Quelles sont les formes d'articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage ?**

Je me placerai dans un second temps dans une perspective sociologique et compréhensive. Il s'agira de mettre l'accent sur les interactions familiales sur lesquelles s'appuie la conduite de l'activité d'élevage. Là aussi il me faudra me détacher à deux niveaux de ce qui a jusqu'à présent été produit en sociologie :

- Nous avons noté que l'objet des sociologues était l'articulation entre la famille et l'exploitation, envisagée du point de vue notamment des rapports sociaux familiaux et de travail. Il nous faut donc introduire dans l'analyse des éléments ayant trait à la façon dont est conduite l'activité d'élevage en particulier. C'est donc l'articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage que nous chercherons à éclairer du point de vue de la sociologie.
- Par ailleurs, nous avons relevé que les normes de fonctionnement des familles agricoles se renouvellent et transforment par là-même la façon dont s'articulent la famille et l'exploitation, de sorte qu'il y a, en sociologie, un enjeu scientifique à rendre compte de la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation. Il nous faudra construire un cadre d'analyse qui rende compte de la diversité des formes d'articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage.

En reliant, les deux cadres conceptuels ainsi élaborés, nous construirons une connaissance, à la fois sur les trajectoires d'évolution des exploitations d'élevage et sur les multiples façons par lesquelles la famille s'articule à ces trajectoires. **Ce travail est donc principalement exploratoire.**

CHAPITRE 2

Méthodologie de recueil des données et terrain d'étude

Dans cette thèse, nous nous intéressons à l'articulation entre l'élevage et la famille et à son évolution sur le temps long. Nous avons développé et justifié dans le chapitre 1 notre volonté de construire une compréhension des évolutions des exploitations agricoles qui articule deux regards disciplinaires habituellement séparés: la zootechnie des systèmes d'élevage (trajectoire du système d'élevage contextualisé dans son cadre d'exercice) et la sociologie (évolution de l'articulation entre la famille et l'exploitation).

Pour construire une compréhension des évolutions des exploitations agricoles familiales j'ai mis en place un dispositif méthodologique de recueil des données original. Ce dernier associe, nous allons le voir, l'étude approfondie d'un nombre restreint d'exploitations d'élevage bovin lait sur le plateau central du Vercors avec la construction d'une connaissance sur l'agriculture vercusienne et son évolution à partir de dires d'experts et de documents d'archives afin de donner à voir le contexte dans lequel ont été élaborés les deux cadres d'analyse, principaux résultats de la thèse.

Deux sous-chapitres constituent ce deuxième chapitre. Le premier est consacré à la présentation et à la justification du protocole de recueil et de traitement des données sur le territoire que nous avons choisi comme terrain d'étude, le plateau central du Vercors. Le deuxième sous-chapitre, s'attardera ensuite plus longuement sur ce territoire qu'est le Vercors. Afin de rendre compte de l'espace des possibilités dans lequel ont évolué les exploitations étudiées, nous chercherons à reconstituer les lignes de force de l'évolution de l'agriculture vercusienne (réduite au plateau central) des années 60 à aujourd'hui.

CHAPITRE 2-1. Une étude approfondie de cas : entretiens et analyse

L'objet de cette première partie du chapitre 2 est de présenter le dispositif de recueil des données mis en place. La démarche générale construite sera d'abord présentée (partie 1) puis j'expliciterai les critères de sélection des sept exploitations enquêtées (partie 2). Dans une troisième partie j'exposerai la méthode de recueil des données proprement dites : les entretiens. Nous verrons notamment comment j'ai cherché à concilier dans les faits le recueil de données de nature différentes, certaines ayant trait à l'élevage et à sa conduite, d'autres, plus sociologiques, à la façon dont se sont articulés des événements concernant la famille et l'exploitation dans le temps, d'autres enfin relevant de discours d'explicitation ou de perceptions subjectives des agriculteurs. Ceci soulève, nous le verrons, des questions et des difficultés méthodologiques spécifiques. Enfin, dans une quatrième partie, j'indiquerai quelles ont été les grandes lignes du traitement et de l'analyse des données recueillies.

1. PRESENTATION GENERALE DE LA METHODOLOGIE DE RECUEIL DES DONNEES CONSTRUITE

Cette thèse a une ambition essentiellement exploratoire, de sorte que le protocole de recueil des données joue un rôle central dans ce qui est *in fine* produit. La démarche générale de la recherche procède en effet davantage d'un processus inductif que déductif, un large pan de la question ayant émergé au fur et à mesure de la conduite du terrain. L'objectif général du recueil des données était d'accéder à une compréhension de l'articulation entre la famille et l'élevage selon un point de vue diachronique : quelle est la traduction pratique de cette articulation ? Comment l'élevage, l'exploitation et la famille ont-ils évolués, ou coévolués dans le temps ? Quelle est la nature de cette coévolution ?

Dans la démarche générale de conduite du projet de thèse, la recherche bibliographique dont les principaux résultats ont été présentés dans le chapitre 1.2, fut menée en amont du travail de terrain, de sorte que j'avais à ma disposition, lors de mon « entrée » sur le terrain, une boîte à outils théorique dont il s'est agi de tester la pertinence chemin faisant. Nous l'avons en effet démontré, il ne m'était pas possible d'ancrer l'étude empirique dans une définition préalable de ce que seraient les liens entre l'élevage et la famille. Cette dernière est un résultat en soi du travail de terrain et plus largement de la thèse.

Compte tenu de cette posture exploratoire et méthodologique, j'ai choisi de n'étudier qu'un petit nombre d'exploitations sélectionnées pour leur apparente dissemblance. La recherche d'une diversité maximale entre les cas a en effet guidé leur sélection. Après avoir décidé de travailler spécifiquement sur des exploitations conduisant une activité d'élevage bovin lait sur le plateau central du Vercors, j'ai rencontré des experts de l'agriculture du Vercors [Annexe 2.1.1] afin de sélectionner ce sur quoi reposait cette diversité sur le territoire de l'étude.

Pour chaque exploitation, j'ai cherché à accéder à une compréhension fine de la trajectoire de l'élevage, de la place de la famille pour l'élevage et de celle de l'élevage pour la famille. Pour ce faire, sur chaque exploitation, plusieurs enquêtes individuelles, avec plusieurs interlocuteurs ont été réalisées. J'ai ainsi recueilli des données de nature variée, certaines « techniques » et factuelles (les données sur l'élevage), d'autres ayant trait à l'expérience individuelle des enquêtés et à la représentation de leur vécu en tant que membre d'une famille et d'un collectif de travail agricoles. Ces deux types de données ne sont cependant de nature différente qu'en apparence. En effet, les deux « regards que nous construisons sur l'articulation entre l'élevage et la famille, ne s'appuient pas dans les faits sur des données différentes. C'est le statut des données qui varie selon le traitement spécifique qui en est fait dans les deux cas : les données sur l'évolution de l'élevage sur le temps long, au cœur du processus de construction d'une représentation des trajectoires des systèmes famille-élevage (chapitre 3) occupent une moindre place dans l'élaboration de la grille de lecture sociologique de l'articulation entre la famille et l'exploitation (chapitre 4).

Si l'enquête auprès de familles agricoles a constitué le cœur du travail de terrain et de la production de connaissances de la thèse, des enquêtes auprès d'experts et l'analyse de documents d'archive ont permis de contextualiser la compréhension des cas. La connaissance, en partie historique, de l'agriculture vercueuse, a en effet permis de circonscrire le champ des possibles au sein duquel évoluent les exploitations étudiées. La présentation de l'évolution de l'agriculture vercueuse fait l'objet du chapitre 2-2.

La démarche méthodologique générale est résumée dans la figure 2.1.1.

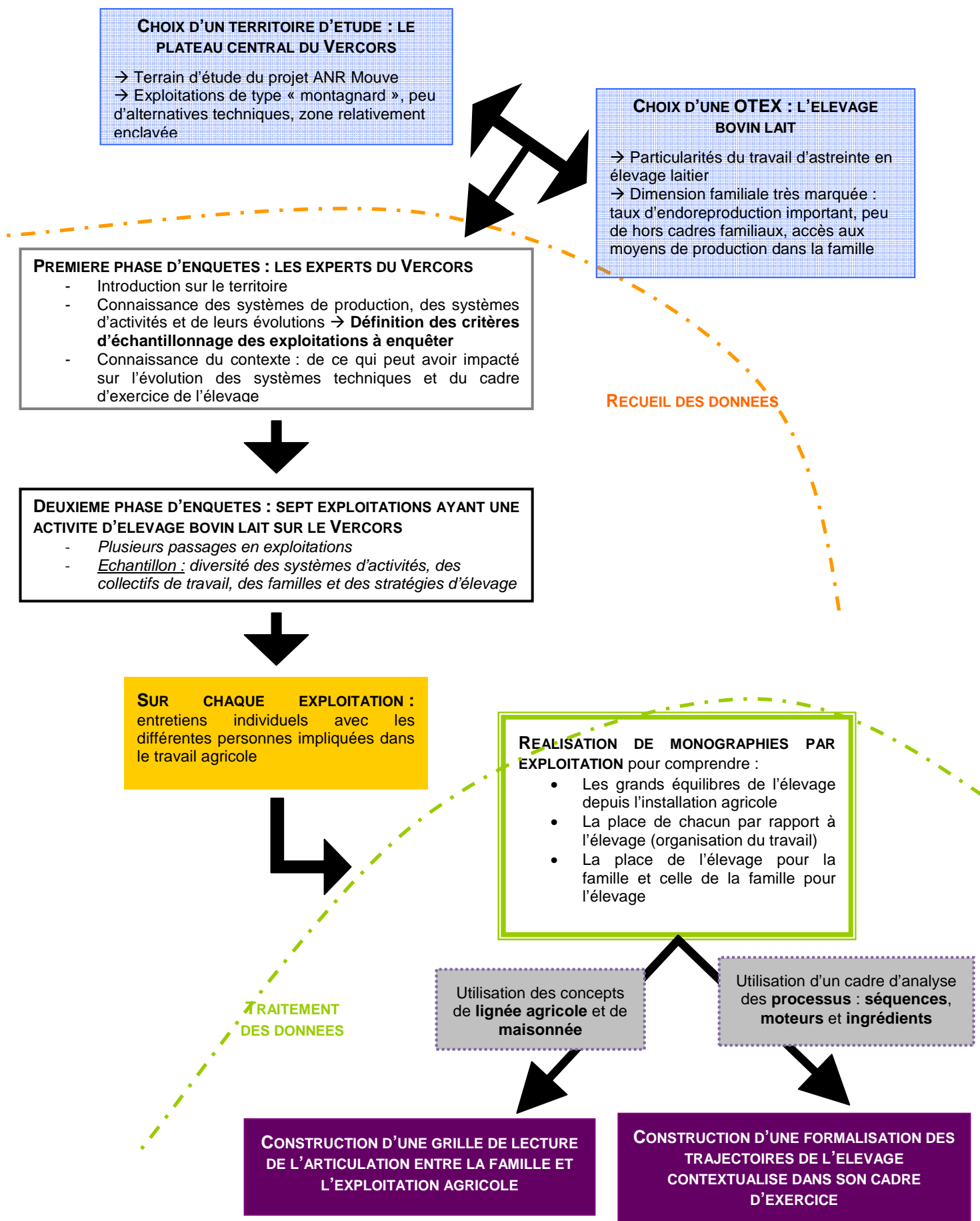


Figure 2.1.1. Démarche méthodologique générale de la thèse.

2. ECHANTILLONNAGE ET PRESENTATION DES EXPLOITATIONS RETENUES

La définition de la population d'étude repose sur quatre critères principaux que nous allons détailler et justifier dans cette partie: l'unité de recueil des données, le choix d'une orientation productive, le lieu géographique et enfin la diversité des situations.

2.1. L'unité de recueil des données : de la théorie à la pratique

La première question que pose la définition de la population d'étude est l'unité de recueil élémentaire des données de terrain. Tandis que l'enquête agronomique classique interroge l'exploitation agricole et son fonctionnement via l'interview du chef d'exploitation, les enquêtes sociologiques dans le champ de l'agriculture proposent d'autres unités de recueil des données sans doute plus pertinentes pour notre question. Retenons à titre d'illustration les thèses menées par Blanchemanche (2000) sur la combinaison d'activités des ménages agricoles ou encore celle de Van de Walle (1993) sur les familles agricoles au sein desquelles l'épouse exerce une activité professionnelle salariée à l'extérieur de l'exploitation. Ces deux études soulignent les limites d'une enquête qui serait centrée sur le seul chef d'exploitation, ce qui « malgré son intérêt statistique, inscrirait l'étude dans un cadre sectoriel et ne tiendrait pas compte des travaux effectués par les autres membres de la famille (surtout la conjointe) » (Blanchemanche, 2000). Ces deux auteures proposent alors une entrée « ménage » plutôt qu'une entrée par le chef d'exploitation. Selon Blanchemanche en effet, « l'unité conjoints-enfants est l'unité décisionnelle et la forme principale des familles aujourd'hui et ce même si les modes de fonctionnement varient » (*ibid.*). Retenir comme unité d'observation le ménage dans sa définition statistique – *i.e.* l'ensemble des occupants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent- permet *a priori* de prendre en compte différents types de ménages (conjoint avec ou sans enfant, célibataire, cohabitations intergénérationnelle, etc.).

Cependant, si l'unité « ménage-famille » semble d'intérêt pour saisir les relations entre les individus qui font famille et les différentes activités, agricoles et non agricoles, qu'ils mettent en place et conduisent, on peut questionner sa pertinence dans le cas de formes d'exercice de l'agriculture complexes mettant en jeu des associations et/ou des salariés agricoles. Ne risque-t-on pas, en se centrant sur l'unité « ménage-famille », de ne pas saisir complètement la dimension travail de l'activité agricole ? Ou de ne saisir que partiellement sa dimension familiale dans les cas où la famille mise en jeu dans la conduite de l'activité agricole ne se réduit pas à un seul ménage ?

Nous l'avons en effet posé comme hypothèse méthodologique dans le chapitre 1, du fait de l'hétérogénéisation des formes d'exercice de l'agriculture, l'échelle d'observation et d'analyse qu'est l'exploitation agricole ne permet pas complètement de saisir notre objet d'étude – *i.e.* l'articulation entre l'élevage, l'exploitation et la famille. Nous avons alors proposé de définir une nouvelle unité d'observation, appelée « cadre d'exercice de l'élevage », qui permette de saisir ensemble les activités agricoles et para-agricoles sur l'exploitation [Encadré 2.1.1], les autres activités des membres de la ou des familles concernées par l'exploitation et le collectif de travail mettant éventuellement en jeu des travailleurs non familiaux [Figure 2.1.2].

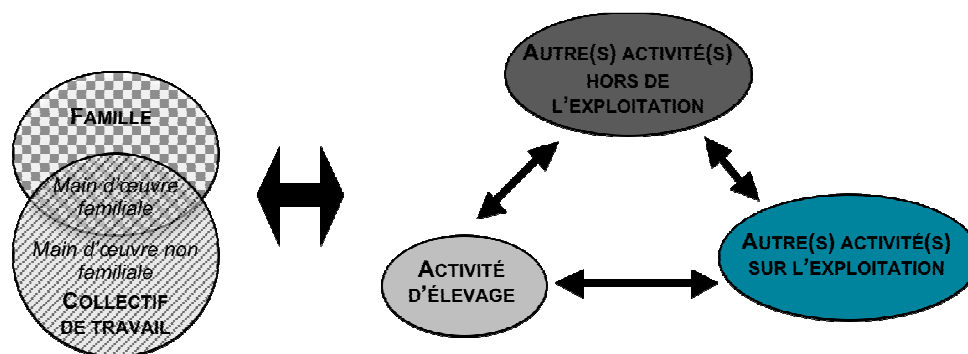


Figure 2.1.2. Le cadre d'exercice de l'élevage: un concept qui permet a priori de saisir la diversité des formes d'articulation entre activités agricoles et para-agricoles sur la ferme, collectifs de travail, familles et activités non agricoles des familles.

A ce stade de la thèse, nous disposons ainsi d'une première définition du cadre d'exercice de l'élevage construite à partir de la revue bibliographique (voir chapitre 1-2) à confronter à la réalité du terrain.

Cependant, si cette unité théorique qu'est le cadre d'exercice semble appropriée pour penser l'objet d'étude dans sa diversité, elle n'est pas sans poser de problème d'un point de vue pratique et opératoire. Le cadre d'exercice de l'élevage reste en effet une illusion méthodologique : unité de collecte certes pertinente, il ne s'agit surtout pas de l'extrapoler à une analyse d'une réalité sociale qui n'en serait pas une. Comme le soulignait Lacombe et Lamy (1989) à propos du ménage comme unité de recueil, « c'est un concept pratique opératoire [...] dans l'enquête de terrain, où le mieux est souvent l'ennemi du bien et où il vaut mieux savoir composer avec la réalité et être modeste que vouloir imposer à cette même réalité des concepts, satisfaisants pour l'esprit mais inapplicables dans les conditions d'exécution du travail de collecte ».

Encadré 2.1.1. Les différents types d'activités d'après le code rural

En référence au code rural (article L311-1), les termes *activité agricole*, *activité para-agricole* et *activité non agricole* renvoient respectivement à :

- Est qualifiée d'activité agricole, toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement d'un cycle.
- Les activités para-agricoles désignent les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation (par exemple, la transformation fromagère, la vente directe, l'accueil à la ferme, etc.). L'exercice d'activités para-agricoles en plus des activités agricoles est couramment désigné par le terme *diversification*.
- Les activités exercées par l'exploitant et/ou les autres membres du ménage qui ne renvoient pas aux deux définitions précitées, sont ici appelées activités non agricoles. La pratique d'au moins une activité non agricole est nécessaire pour que l'on parle de *pluriactivité*.

Une première difficulté pratique renvoie par exemple aux personnes à interroger : devais-je m'entretenir de façon systématique avec l'ensemble des personnes concernées par le schéma ? Une deuxième question soulevée par l'unité de recueil des données qu'est le cadre d'exercice de l'activité agricole est l'importance relative à accorder aux données concernant ses différents sous-systèmes : n'est-il pas *a priori* logique de porter davantage attention à l'activité d'élevage qu'aux activités para-agricoles ? Les activités de la ou des familles concernées par l'élevage doivent-elles être analysées dans le détail, et ce quelle que soit leur nature ? La famille d'un salarié agricole entre-t-elle dans l'analyse au même titre que celle du chef d'exploitation ?

Il ne m'était cependant pas possible de répondre à ces questions avant d'entamer le travail d'enquête : leur trouver une réponse aurait contribué à orienter la définition de l'articulation entre la famille et l'exploitation que nous voulions au contraire construire à partir des observations de terrain. Le cadre d'exercice de l'élevage constitue alors une unité de recueil dans la mesure où il s'est agit de recueillir des données concernant l'ensemble de ses éléments constitutifs. Nous verrons cependant plus bas (partie 3.1) comment, selon les situations rencontrées, nous avons opéré des choix quant aux personnes à rencontrer et à la nature des données à collecter.

2.2. Le choix d'une production agricole en particulier : l'élevage bovin lait

Ayant placé l'objectif de compréhension des liens entre la famille et l'activité d'élevage et leurs évolutions au cœur de la démarche de la thèse, j'ai choisi d'enquêter des exploitations qui toutes conduisaient une même activité d'élevage : l'élevage bovin laitier. Plusieurs arguments sont à l'origine du choix de cette production d'élevage en particulier.

Signalons d'abord que l'élevage bovin laitier est l'une des orientations productives les plus familiales, que se soit en termes de main d'œuvre, de « recrutement » de la conjointe ou d'accès aux moyens de production :

- Les exploitations d'élevage bovin lait en général font fortement appel à la main-d'œuvre familiale, notamment en raison du travail d'astreinte auprès des animaux (Dedieu et al., 2006). Le travail en couple est également plus fréquent que dans d'autres secteurs de production. L'endoreproduction sociale³⁵ y est non seulement plus forte (Giraud et Rémy, 2008 ; Dufour et al., 2010) mais en plus, les conjointes demeurent souvent sur l'exploitation. Ce sont en effet « des collaboratrices qui sont recherchées [par les exploitants], à la différence de leurs collègues des autres orientations productives qui choisissent des conjointes ayant tendance à conserver leur autonomie professionnelle. Pour les premières, l'exploitation devient d'autant plus facilement cadre de vie et de travail qu'elles ont déjà connu cet univers agricole, qu'elles y ont été socialisées» (Giraud et Rémy, 2008). Selon ces deux auteurs, sur ces exploitations d'élevage bovin lait, contrairement à d'autres où le couple se fonde désormais moins qu'avant sur la production et la défense du patrimoine agricole, la famille reste focalisée sur l'exploitation qui reste le cœur de la vie quotidienne (*ibid.*).

35 Un couple est homogame socio-professionnellement si la profession exercée par le mari est la même que celle de son beau-père. Lorsque je parle ici d'homogamie, j'évoque ainsi la propension des agriculteurs à s'unir avec une fille dont au moins le père est ou était également agriculteur.

- Par ailleurs, les données statistiques issues du dernier recensement agricole et les données de l'enquête emploi de l'INSEE, indiquent que parmi les orientations productives liées à l'élevage, l'élevage bovin lait est l'une de celle où le salariat est le moins développé³⁶.
- A cela enfin s'ajoute une faible propension des hors cadres familiaux à s'installer en élevage bovin laitier, du fait, notamment, de l'importance des capitaux nécessaires à la conduite d'une activité d'élevage bovin lait (Gambino et al., 2012).

On peut alors faire l'hypothèse que du fait de cette dimension familiale et patrimoniale, les enjeux liés au maintien de l'activité d'élevage sont particulièrement forts en élevage bovin lait et peuvent être assurés par des stratégies dépassant la conduite de l'élevage, et prenant sens à l'échelle du système d'activités (financement de l'activité agricole par d'autres activités par exemple).

Parallèlement à la prégnance apparente de la dimension familiale des exploitations en bovin lait, ces dernières sont traversées par des tendances qui réinterrogent la façon de conduire l'activité d'élevage. Parmi ces tendances, la question du travail est particulièrement visible. Alors que peu d'éleveurs laitiers partent en vacances³⁷, nombreux sont ceux qui témoignent d'une volonté de se dégager davantage de temps de non-travail ou d'améliorer leurs conditions de travail³⁸. Les solutions proposées par le conseil technique pour améliorer l'efficacité et les conditions de vie au travail relèvent de différents registres (modification de la conduite de l'élevage, du collectif de travail, des bâtiments et des équipements ou de l'organisation en général), certaines se situant non plus seulement à l'échelle du système d'élevage mais bien de son cadre d'exercice. Ce qui me semble ici important, c'est que derrière ces revendications en termes de travail, il est probable que la parole de l'éleveur travailleur soit relais de la négociation à l'échelle du collectif familial quant à la mise en place de nouvelles pratiques professionnelles et familiales. Les réaménagements de l'activité d'élevage peuvent, c'est une hypothèse, être révélateurs de la façon dont s'articulent la famille et l'élevage dans le temps.

Enfin, le dernier argument en faveur du choix de cette production d'élevage tient au contexte économique global et local. Le secteur laitier connaît en effet depuis quelques années une baisse importante du prix du lait qui se traduit par une érosion du revenu des éleveurs laitiers³⁹. Le territoire du Vercors, bien qu'étant situé en zone de montagne ne dispose que d'une seule AOC fromagère – le Bleu du Vercors Sassenage (BVS)- qui contrairement aux AOC fromagères savoyardes, ne permet pas à ce jour une rémunération du prix du lait supérieur au prix standard. Ainsi, bien qu'étant dans une zone difficile du point de vue de l'élevage (par rapport aux possibilités d'agrandissement, de mécanisation et d'intensification), les éleveurs ne bénéficient pas de valorisations particulières quant à la rémunération du prix du lait. Nous faisons alors l'hypothèse que pour se maintenir, les exploitations

36 GraphAgri 2009. Population agricole. Document en ligne : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

37 En moyenne, en 2004, un peu plus de 40% des agriculteurs prenaient des vacances pour une durée d'environ 11 jours. Cependant, derrière cette moyenne se cachent d'importantes disparités : plus nombreux chez les exploitants de culture permanente, les congés sont rares chez les éleveurs, de bovins laitiers notamment (Ambiaud, 2011).

38 Il suffit de créer une recherche sur Internet avec pour mots clés « travail » et « élevage bovin lait » pour prendre la mesure de l'enjeu que constitue l'amélioration des conditions de vie au travail. La plupart des chambres d'agriculture départementales, mais également l'Institut de l'Élevage proposent conseil, accompagnement et formation à destination des éleveurs.

39 Le prix du lait est sujet à d'importantes variations interannuelles. Après une baisse (-6%) continue de 2000 à 2006 (Erhel, 2007), et une augmentation importante en 2008 (+20% entre 2006 et 2008), le prix du lait a rechuté en 2009, provoquant la colère des éleveurs.

d'élevage bovin lait ont dû s'inscrire dans des dynamiques les engageant sur le long terme, c'est-à-dire les amenant à modifier durablement leur système productif, voire le cadre d'exercice de l'élevage.

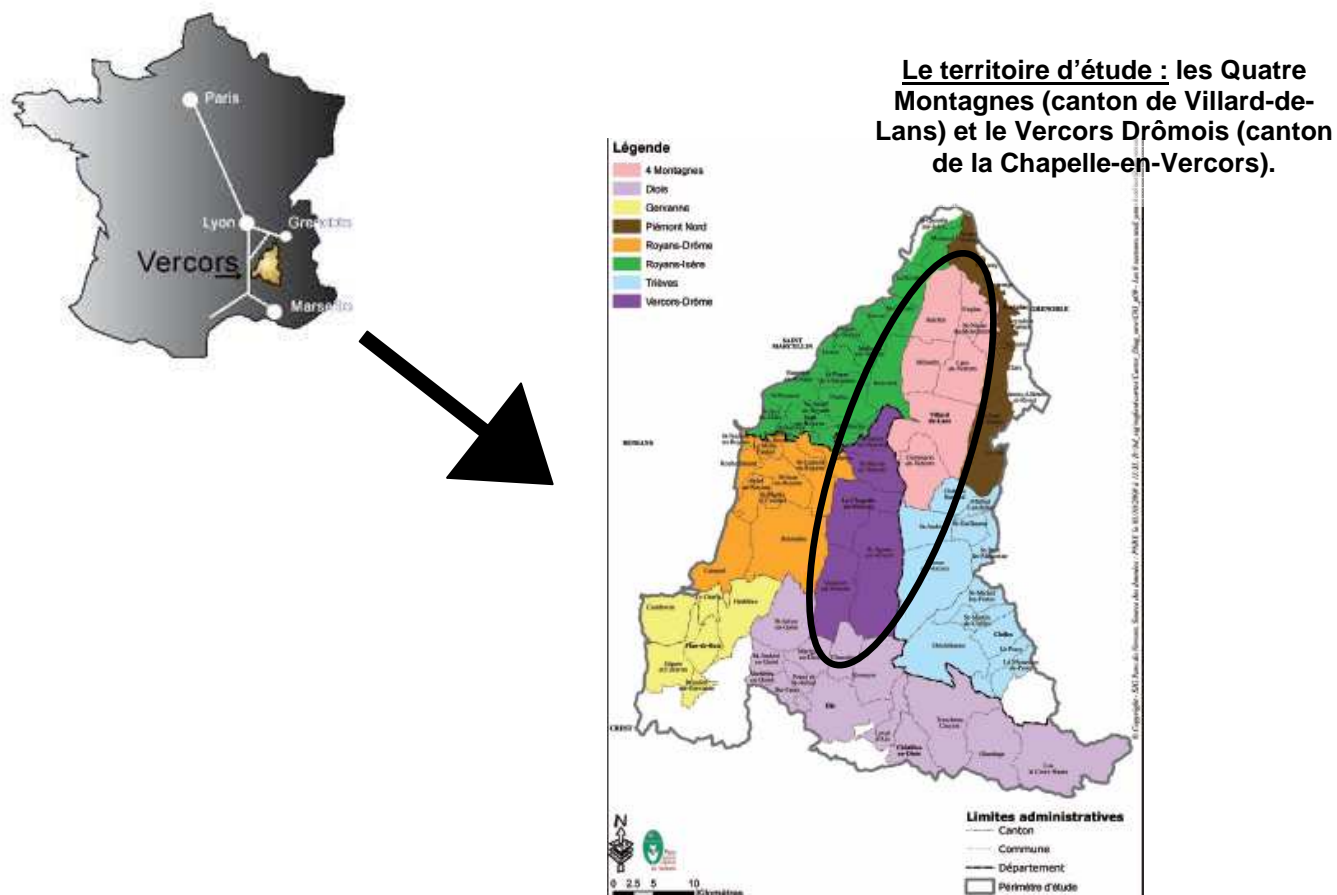
On peut cependant évoquer une limite de la production bovine laitière pour l'observation de l'évolution des liens entre la famille et l'élevage : l'inertie liée à l'activité d'élevage bovin lait du fait de l'importance des investissements en jeu ainsi que des temporalités de conduite du troupeau (renouvellement notamment). De plus, le champ des possibles changements techniques dans la façon de faire de l'élevage bovin lait est encore réduit en zone de montagne, comme l'est le plateau central du Vercors, où les marges de manœuvre en termes de mécanisation et d'intensification de la production sont faibles. A cela s'ajoute, nous le verrons plus bas (partie 2.3), que les exploitations d'élevage bovin lait sur notre territoire, outre la transformation fromagère à la ferme, conduisent rarement d'autres activités agricoles en plus de l'élevage laitier.

« Fixer » ainsi la production d'élevage bovin lait pour définir notre échantillon permettait néanmoins de soumettre à l'analyse des exploitations dans lesquelles l'exploitation et l'élevage se confondent souvent et d'*a priori* faciliter le « calibrage » des données pour construire une représentation de leur trajectoire.

2.3. Le territoire de l'étude : le plateau central du Vercors

Le Vercors étant l'un des quatre terrains français du projet ANR Mouve et celui de mon équipe d'accueil, il me fallait y inscrire la thèse. Ayant préalablement choisi de n'étudier que des exploitations agricoles conduisant une activité d'élevage bovin lait, j'ai restreint le territoire d'étude aux deux cantons constituant le plateau central du Vercors, zone dans laquelle cette orientation productive prédomine. En effet, les deux cantons constituant le plateau central du Vercors [Carte 2.1.1], ceux de la Chapelle-en-Vercors (zone désignée par le Parc Naturel Régional (PNRV) par l'appellation « Vercors Drômois ») et de Villard-de-Lans (les « Quatre Montagnes »), sont ceux sur lesquels les systèmes de production de type bovin lait sont les plus représentés au sein du PNRV [Figure 2.1.3].

Précision par ailleurs qu'au-delà du choix de n'étudier que des exploitations d'élevage bovin laitier, ce qui réduisait de fait la zone d'étude, le plateau central du Vercors s'est avéré un terrain pertinent du fait de la diversité des formes d'exercice de l'activité d'élevage que l'on y trouve.



Carte 2.1.1. Le territoire d'étude: les deux cantons du plateau central du Vercors.

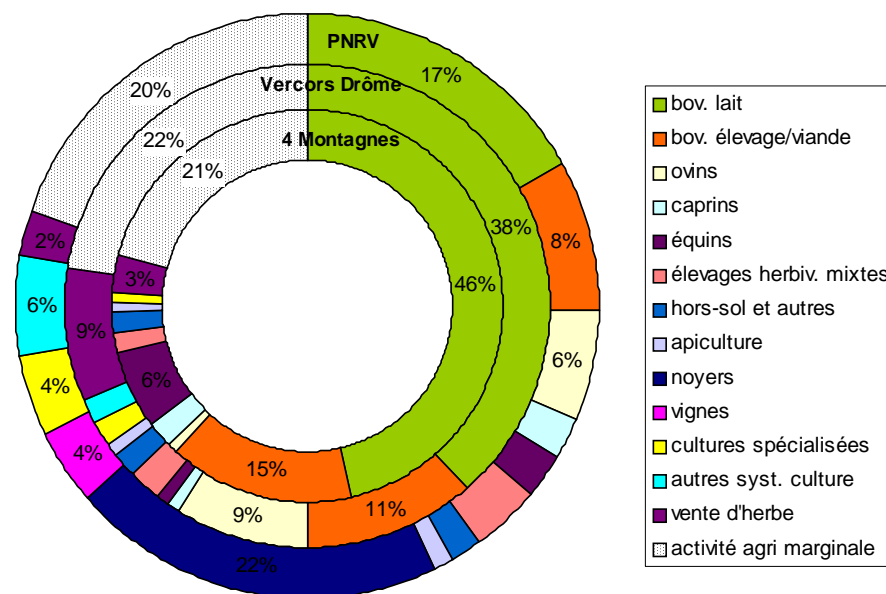
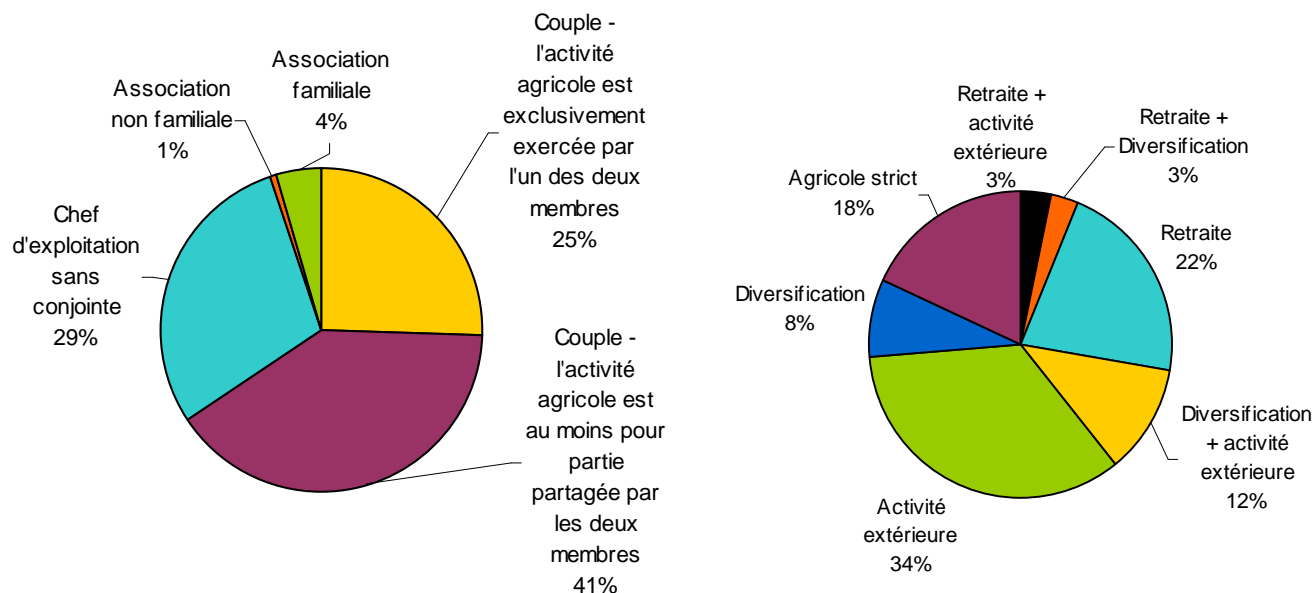


Figure 2.1.3. Répartition des systèmes de production selon leur type dans les Quatre Montagnes, le Vercors Drômeis et l'ensemble du PNRV. Figure construite à partir du traitement statistique effectué par L.Dobremez et D.Borg à partir du fichier individuel du RGA 2000.

Un traitement statistique⁴⁰ des données du RGA de 2000 permet d'approcher cette diversité des formes d'exercice de l'activité agricole à l'échelle du parc [Figure 2.1.4]. Malgré le fait que cette analyse prenne en compte l'ensemble des systèmes de production et se situe à l'échelle du PNRV dans son ensemble, elle offre tout de même un bon aperçu des formes d'exercice de l'activité agricole que l'on rencontre dans le Vercors.



Figures 2.1.4 et 2.1.5. Les formes d'exercice de l'activité agricole au sein du PNRV – La figure 2.1.4 (à gauche) rend compte des types de collectifs de travail et de leur poids respectif. La figure 2.1.5 montre les différents systèmes d'activité des ménages et leurs proportions relatives.

De par sa situation géographique et son attrait touristique, le Vercors offre ainsi à l'analyse une variété de systèmes d'activités des familles agricoles : entre mono-activité agricole (18%), pluriactivité du chef d'exploitation du fait du tourisme hivernal (travail en station par exemple), pluriactivité du ménage lié à la proximité des centres urbains (49% de pluriactivité au total), ou diversification (développement des activités para-agricoles grâce à l'économie touristique, au PNRV ou encore à l'AOC fromagère Bleu du Vercors - 23%) de multiples configurations existent.

On y trouve également une diversité de situations de travail : pluriactivité, on l'a vu, mais aussi différentes formes de collectifs de travail tels que des GAEC familiaux (parent(s)-enfant(s) ou entre frères - 4%), des GAEC complexes associant pairs familiaux et non familiaux (1%), des exploitations individuelles au sein desquelles l'épouse travaille ou non sur la ferme (selon des degrés d'implication

40 Ce traitement statistique effectué par L.Dobremez sur les données du Recensement Agricole de 2000 prend en compte toutes les exploitations répondant simultanément aux trois conditions suivantes : (i) elle produit des produits agricoles ; (ii) elle atteint ou dépasse une certaine dimension (1 hectare de SAU ou 20 ares de cultures spécialisées ou présence d'une activité suffisante de production agricole estimée en effectifs d'animaux, en surface ou en volume de production ou en volume de production) ; (iii) elle est soumise à une gestion courante indépendante.

L'exploitation agricole professionnelle satisfait à deux critères supplémentaires : (i) elle atteint une dimension économique d'au moins 8 UDE (12 hectares équivalent-blé) et (ii) elle utilise au minimum l'équivalent du travail d'une personne occupée à trois quarts de temps pendant une année (0,75 UTA).

que l'analyse statistique ne permet ici pas d'approcher⁴¹), mais aussi du salariat partagé grâce au groupement d'employeurs créé par l'association des producteurs agricoles du parc (l'APAP).

2.4. Les critères d'échantillonnage retenus

Nous l'avons évoqué précédemment, l'objectif du terrain était de recueillir des données empiriques quant à la diversité des formes d'articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage, afin de rendre compte sur le temps long, de leur coévolution. Nous postulons que la recherche d'une diversité maximale, de cas extrêmes, permettrait d'exacerber et en ce sens de mieux révéler la teneur de cette articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage. Ainsi, après avoir décidé de n'étudier que des exploitations d'élevage bovin lait, l'échantillon fut construit autour de cet impératif de diversité, traduit en quelques critères. Ce sont notamment les entretiens préalablement réalisés avec quelques personnes jugées « clés » pour leur connaissance de l'agriculture vercusoise qui ont permis de sélectionner ces critères à partir desquels construire la diversité de l'échantillon.

Nous avons ainsi cherché une variabilité autour de trois grands critères concernant l'élevage et son cadre d'exercice :

- **Le système d'élevage** – La recherche d'une diversité de choix « stratégique » quant à la façon de conduire l'élevage s'est concentrée sur la sélection de projets de production différents. Nous avons ainsi veillé à avoir dans l'échantillon des élevages dont le projet de production était spécialisé et intégré dans des filières longues ainsi que d'autres ayant mis en place la transformation de tout ou partie de la production laitière.
- **Le collectif de travail agricole** – Pour approcher une diversité de situations de travail, nous nous sommes attachés à avoir dans l'échantillon plusieurs types de structures juridiques (GAEC familiaux entre frères et/ou intergénérationnels, associations entre pairs non familiaux, exploitations individuelles, SCOP agricole, EARL). Le statut juridique ne dit bien sûr pas tout sur la réalité familiale du collectif de travail mais il permet *a priori* d'accéder à des situations variées.
- **Le ou les système(s) d'activité(s) de la ou des famille(s) concernées par l'exploitation** - A partir de la connaissance qu'avaient les « experts » rencontrés des exploitations du territoire d'étude, nous avons ciblé des cas se distinguant notamment par la nature des activités pratiquées par les membres de la famille. Il semblait en effet pertinent d'avoir à comparer, par exemple, des familles dont la seule activité est l'élevage à d'autres pour lesquelles l'élevage n'est qu'une activité parmi d'autres, que se soit parce que l'activité d'élevage est couplée sur la ferme à d'autres activités agricoles et/ou para-agricoles ou bien parce que l'épouse exerce une activité à l'extérieur de la ferme.

Par ailleurs, la durée sur laquelle portent les données recueillies étant longue (depuis l'installation jusqu'à aujourd'hui), j'ai cherché lorsque c'était possible à combiner ces critères d'échantillonnage avec des enquêtes disponibles dans l'équipe et réalisées par le passé. Je disposais en effet d'une

41 Dans l'analyse statistique ici utilisée, l'activité agricole est dite partagée entre les deux conjoints à partir du moment où le conjoint(e) du chef d'exploitation se déclare comme participant au travail agricole. Il ne s'agit ainsi que de déclaratif pouvant recouvrir des situations aussi variées que le coup de main occasionnel ou la prise en charge d'un atelier sur l'exploitation.

enquête réalisée en 1991 sur le canton de la Chapelle-en-Vercors dans le cadre d'une étude sur l'Article 19 dans le Vercors (Fabre et Soula, 1991).

2.5. Présentation des exploitations enquêtées

Sept exploitations ont ainsi été retenues et enquêtées sur la base des critères présentés. Signalons que ces cas en particulier m'ont été pour certains suggérés par les « experts » rencontrés en amont, d'autres directement par les premiers exploitants enquêtés (par recommandation : échantillonnage de proche en proche).

L'objet de ce paragraphe est de présenter les exploitations enquêtées.

2.5.1. Principales caractéristiques des exploitations enquêtées

Les principales caractéristiques des exploitations enquêtées sont résumées dans le tableau 2.1.1. L'échantillon recouvre une certaine diversité que se soit au niveau du système d'élevage ou de son cadre d'exercice.

On note à première vue deux grands groupes : (i) celui des laitiers dont le quota se situe entre 200 000 et 300 000 litres avec un troupeau d'une taille supérieure à 40 laitières de race Montbéliarde et (ii) les laitiers – fromagers dont le quota est inférieur à 160 000 litres avec un troupeau de moins de 40 laitières. On remarque tout de même que la ferme Martin, avec 30 laitières et 120 000 litres de quota, échappe à cette classification. L'explication est sans doute à chercher dans le fait que l'éleveur JM, contrairement aux autres « laitiers » pratique une double activité.

Les exploitations enquêtées adhèrent toutes, à l'exception du GAEC Dumont, au cahier des charges de l'agriculture biologique. Ceci n'était pas un critère de sélection préalable et force est de constater que les exploitations en agriculture biologique sont, dans l'échantillon, surreprésentées par rapport à la moyenne sur le Vercors, toutes productions confondues. L'écart est encore plus important si l'on compare l'échantillon à la moyenne nationale d'adhésion à l'agriculture biologique (1%).

2.5.2. Principales caractéristiques des exploitations et des personnes rencontrées : un fort lien de la famille à l'agriculture

Pour compléter la présentation des exploitations enquêtées, je propose de s'intéresser à l'origine sociale des éleveurs et de leurs conjointes ainsi que de la ferme. Les questions ici posées sont alors : Les individus enquêtés sont-ils nombreux à être issus du milieu agricole ? Sinon, d'où viennent-ils ? La ferme aujourd'hui exploitée a-t-elle été transmise dans la famille ?

Tableau 2.1.1. Principales caractéristiques en 2011 des exploitations enquêtées. * MO= Main d'œuvre, **CB= Cellule de base, ***PT=Surfaces en prairies Temporaires, **** Cér. = Surfaces en Céréales.

Données générales		Collectif de travail		Projet de production			Caractéristiques principales du système d'élevage					Système(s) d'activités	
Nom de la ferme	Structure juridique	CB**	MO* importante et régulière hors CB	Type produits	Label	Quota (1000 l)	Surface (ha): SAU, PT*** et Cér.****	Taille troupeau (VL)	Race	Autonomie	Mise en pension / estive de génisses	Autres activités	Personne en charge
GAEC des Moulins (GM)	GAEC	2 (Eleveur + Fromager)	1 (père de l'éleveur)	Lait + fromages (gamme)	AOC BVS + AB	160	SAU = 70 PT = 2 Cér. = 1	35	Abondance	Fourragère	Mise en pension et en estive	(i) Moniteur de ski + 1/3 temps dans association (ii)	(i) Eleveur (ii) l'épouse du fromager
Ferme Durand (FDu)	EARL (SCOP bientôt)	2 (couple)	½ salarié	Lait + fromages (gamme)	AOC BVS + AB	70	SAU = 50 PT = ? Cér. = ?	20	Montbéliarde + Villard-de-Lans	Fourragère	non	Ferme auberge + goûter à la ferme + atelier caprin	Le couple (plus l'épouse)
Ferme du Rocher Jaune (FRJ)	GAEC	3 (éleveur + 2 fromagers)	0	Lait + fromages (gamme)	AOC BVS + AB	120	SAU = 102 PT = 6,5 Cér. = 5	40	Montbéliarde	Fourragère (tout juste)	Mise en pension	(i) Assistante maternelle + (ii) Aide soignante	Les conjointes
Ferme Bernard (FB)	EARL	1	3 (les parents et l'épouse)	Lait + fromage (Saint Marcellin)	AB	170	SAU = 82 PT = 3 Cér. = 2	35	Montbéliarde	Fourragère	non	Gîte rural	La mère
GAEC Dumont (GD)	GAEC	2 (frères)	1 (le père)	Lait	-	310	SAU = 130 PT = 20 Cér. = 4	60	Montbéliarde + Holstein	Fourragère (tout juste)	non	-	-
Ferme Martin (FM)	Exploitation individuelle	1	1 (l'épouse)	Lait	AB	130	SAU = 72 PT = 28 Cér. = 7	35	Montbéliarde	Alimentaire	non	Bûcheronnage	L'éleveur
Ferme Dubois (FD)	Exploitation individuelle	1	2 (le père et la fille)	Lait	AB	200	SAU = 60 PT = 10 Cér. = 0	40	Montbéliarde	Fourragère (tout juste)	Mise en pension et en estive	Aide soignante	L'épouse

Si l'on se penche sur l'origine sociale des personnes enquêtées [Tableau 2.1.2], on remarque la très forte représentation du milieu agricole, en particulier en ce qui concerne les éleveurs. Les conjointes sont beaucoup moins souvent issues du milieu agricole que leur mari.

Au sein de l'échantillon, six sur les sept exploitations enquêtées constituent un outil de travail transmis par la génération précédente. Seule la ferme du Rocher Jaune (FRJ) est une structure créée en dehors du cadre familial.

L'échantillon reflète donc bien l'endoreproduction très marquée dans le milieu agricole et davantage encore dans les productions laitières.

Tableau 2.1.2. Origine sociale des personnes enquêtées et transmission de l'exploitation. NC= Non concerné

Fermes	Chefs d'exploitation	Profession du père	Autre lien à l'agriculture	Origine agricole de l'épouse	Reprise de l'exploitation familiale
GM	CT	Eleveur laitier	-	?	Oui
	SP	En lien avec machinisme agricole	-	Non	Non
FDu	BD	Eleveur laitier	-	Non	Oui
	AD	Non agricole	-	NC	Non
FRJ	GC	Eleveur laitier	Frère éleveur	Non	Non
	NO	Non agricole	Grand père éleveur – oncle éleveur	Non	Non
	CL	Non agricole	Fils agriculteur	NC	Non
FB	JB	Eleveur laitier	-	Non	Oui
GD	JD	Eleveur laitier	-	NC	Oui
	SD	Eleveur laitier	-	NC	Oui
FM	JM	Eleveur laitier	-	Non	Oui
FD	DD	Eleveur laitier	-	Oui	Oui

3. LES ENTRETIENS : DEROULEMENT ET CONTENUS

Pour recueillir les données qui soient à la fois techniques sur l'élevage, et de nature plus sociologique sur la famille, j'ai adopté une méthode d'entretien semi-directif.

3.1. Les personnes rencontrées et les conditions d'entretien

Afin d'être en mesure de reconstituer la trajectoire du système d'élevage et de son cadre d'exercice tout en saisissant la place et les points de vue des différentes personnes concernées par

l'exploitation, j'ai choisi de rencontrer individuellement plusieurs interlocuteurs sur chaque exploitation. Cette méthode permettait par ailleurs, de confirmer et de compléter les données au fur et à mesure des entretiens sur chaque ferme.

Plus haut dans ce chapitre (partie 2.1) nous avons justifié l'intérêt de recueillir les données à l'échelle du cadre d'exercice de l'élevage tout en soulignant les difficultés opératoires ainsi posées. Une première difficulté, déjà évoquée, renvoie aux personnes à interroger. Décider des personnes à rencontrer sur chaque ferme ne pouvait se faire qu'avec une première connaissance de l'exploitation et de la famille la conduisant. J'ai donc chaque fois cherché à rencontrer d'abord le chef d'exploitation.

A l'issue de ce premier entretien avec l'éleveur je disposais non seulement des données me permettant de reconstituer la trajectoire de l'exploitation, mais également de données concernant l'ensemble du cadre d'exercice. Parmi les données recueillies, celles sur le système d'activités de la famille et du collectif de travail permettaient d'approcher l'implication de l'épouse dans la conduite et la gestion de l'exploitation (nature de la participation aux travaux agricoles, exercice ou non d'un emploi indépendant de la ferme, etc.). A partir de ces informations, j'ai décidé au cas par cas de solliciter ou non un entretien avec l'épouse. Tandis que sur une exploitation individuelle sur laquelle seul l'éleveur est statutairement considéré comme travailleur, mais sur laquelle l'épouse donne des coups de main, j'ai cherché à rencontrer les deux membres du couple, sur un GAEC à plusieurs associés sur lequel les membres des différentes familles ne sont pas du tout impliqués, je n'ai rencontré que les associés.

La rencontre avec l'épouse dans un deuxième temps visait deux objectifs. Tout d'abord obtenir ou confirmer des informations sur la trajectoire du système et de son cadre d'exercice mais également approfondir ma compréhension de l'articulation entre la famille et l'exploitation. De même, il me semblait important de rencontrer les différents associés d'une même exploitation : en plus du recueil complémentaire de données sur la trajectoire de la ferme, il me fallait recueillir leurs représentations en tant que membre du collectif de travail (vécu au travail), et des informations relatives à leur famille et à la place de l'exploitation vis-à-vis de cette dernière.

Sur toutes les exploitations enquêtées, j'ai ainsi rencontré au moins deux personnes (épouse et/ou associé(s)), de sorte que j'ai chaque fois eu l'opportunité de vérifier, de compléter et d'approfondir les données et hypothèses issues du premier entretien.

3.2. Déroulement et contenu des entretiens

3.2.1. Prise de contact et conditions d'entretiens

Du fait de la nature des données à collecter (assez personnelles), il me semblait important d'informer les éleveurs préalablement à la prise de rendez-vous, afin qu'ils soient renseignés de ce à quoi engageaient les entretiens de ma part (la confidentialité des données et une forme de restitution) et de leur part (des entretiens individuels avec plusieurs personnes sur la ferme). Pour ce faire, une lettre de présentation du travail a été envoyée aux exploitations choisies, avant la prise de contact téléphonique.

Les entretiens, réalisés pour la plupart au domicile de la famille ou sur le site de l'exploitation agricole, duraient entre 1h30 et 3h et ont tous été enregistrés afin de pouvoir être ensuite retranscrits intégralement. A l'issue du premier rendez-vous, pris au téléphone directement avec l'éleveur, je

rappelais à mon interlocuteur ma volonté de rencontrer son épouse et/ou son ou ses associés. Si l'épouse était présente lors du premier entretien, le second était fixé directement à la fin de la rencontre.

Les entretiens réalisés sont de nature semi-directifs dans la mesure où c'était une liste de thématiques que je cherchais à renseigner et non des questions fermées [Annexe 2.1.2]. Contrairement à un entretien de type directif, l'enquêteur, s'il pose des questions selon un protocole préalablement construit dans la perspective de recueillir des informations ciblées, s'efforce de faciliter l'expression propre de l'individu.

Les entretiens menés au sein d'une même exploitation visaient le recueil d'un ensemble d'informations mais la façon de les recueillir dépendait des situations de chaque ferme. Selon le statut et le nombre des personnes rencontrées sur chaque ferme, l'importance accordée aux différentes thématiques du guide d'entretien variait. Ainsi, dans les cas d'exploitations individuelles dans lesquelles un entretien avec l'épouse s'est vite révélé nécessaire lors du premier entretien avec l'éleveur, ce dernier était davantage axé autour de la reconstitution de la trajectoire tout en essayant dans la mesure du possible de recueillir suffisamment de données sur l'articulation famille – exploitation afin de préparer le second entretien. Ce dernier, avec l'épouse était cette fois, davantage compréhensif, et orienté sur sa place sur l'exploitation et son vécu. Lorsque, sur une exploitation associant plusieurs personnes, je ne rencontrais que les associés, leurs épouses étant extérieures à l'exploitation, il me fallait dans chacun des entretiens non seulement obtenir les données permettant de reconstituer la trajectoire de la ferme, mais également recueillir suffisamment d'informations pour comprendre le fonctionnement de la famille, et les représentations de ses différents membres vis-à-vis de la ferme.

Rencontrer d'abord l'éleveur avec un entretien débutant par des questions factuelles sur l'exploitation et son évolution, me permettait de nouer le dialogue avec mon interlocuteur de façon relativement neutre. Il s'est en effet vite avéré qu'il n'était pas toujours aisé de faire parler les éleveurs sur leur famille et son fonctionnement, leur épouse étant souvent plus loquace sur ce sujet. Introduire des questions sur le thème de la famille, donc beaucoup plus personnelles que celles touchant au « technique » nécessitait que se soit instaurée, en préalable, une dynamique d'entretien propice. Commencer l'entretien par des questions plus techniques me permettait d'acquiescer auprès de mon interlocuteur une certaine légitimité, mais aussi des occasions de relance pendant l'entretien, sans lesquelles il m'était plus difficile d'aborder les questions touchant à la famille.

Il m'était en effet indispensable que le premier entretien se passe bien pour que s'instaure un climat de confiance pour rencontrer dans un second temps l'épouse ou les associés de l'éleveur interrogé. Les questions relatives au vécu au travail et à la famille relèvent en effet de l'intime.

La neutralité et l'empathie, plus sans doute que dans d'autres situations d'enquête, étaient de mise et ce, d'autant plus, que certains individus au sein d'une même famille ou d'un collectif de travail témoignaient d'expériences subjectives très différentes. Ainsi, comme le définit Bourdieu, l'entretien est « une forme d'écoute active et armée demandant une posture en apparence contradictoire : d'un côté, une disponibilité totale envers la personne interrogée, une soumission entière à la singularité de son cas particulier, qui peut conduire à une sorte de mimétisme plus ou moins contrôlé, à adopter son langage et à entrer dans ses vues, dans ses sentiments, dans ses pensées ; de l'autre, une interrogation méthodique, forte de la connaissance des conditions objectives communes à toute catégorie et attentive aux effets de la relation d'enquête » (Bourdieu, 1991).

3.2.2. Contenu des entretiens

A partir d'une même question de départ, (« Pourriez-vous me raconter l'histoire de votre exploitation depuis votre installation ? »), j'ai cherché à recueillir sur chaque exploitations deux types d'informations : (i) celles permettant de comprendre et reconstituer la trajectoire de l'exploitation (i.e. du système d'élevage et de son cadre d'exercice) (ii) celles permettant de construire l'articulation entre la famille et l'exploitation.

Ainsi les grands thèmes abordés pour comprendre et reconstituer la trajectoire de l'exploitation furent les suivants :

- **Le projet de production d'élevage** : l'évolution des types de produits agricoles, de leur volume, de leur répartition annuelle, de l'éventuel engagement dans des filières de qualité.
- **Le dimensionnement de l'élevage** : l'évolution des différents types de surfaces (surface totale, prairies permanentes et temporaires, céréales, etc.), des effectifs d'animaux (nombre et types d'animaux, dynamique d'augmentation/diminution du troupeau), de la maîtrise foncière (modes de tenure), de la configuration du parcellaire.
- **La conduite technique de l'élevage** : l'évolution des races, de la politique de gestion des effectifs (réforme/renouvellement), des périodes de mise-bas, de la productivité laitière, des stratégies d'alimentation du troupeau, des modes d'exploitation et d'utilisation de l'espace.
- **Les bâtiments et les équipements d'élevage** : les bâtiments et matériels agricoles sur l'exploitation et les périodes d'investissement.
- **Le collectif et l'organisation du travail sur la ferme** : l'évolution du noyau organisateur, du collectif de travail élargi, de la division du travail au sein de l'exploitation.
- **Les autres activités mises en place sur et hors de l'exploitation par l'éleveur et/ou les autres membres de la famille** : l'évolution des activités menées par l'éleveur et/ou des membres de la famille sur ou hors de la ferme et la façon dont s'articulent ces autres activités à l'activité d'élevage.

Il est à noter l'importance relative apportée aux données concernant le système d'élevage par rapport aux autres activités sur l'exploitation et/ou des familles concernées par l'élevage. C'est bien l'évolution du système d'élevage qui nous occupe, bien que nous fassions l'hypothèse qu'elle doit être contextualisée dans celle du cadre d'exercice dès lors que l'on s'intéresse également à la famille.

En ce qui concerne l'articulation entre la famille et l'exploitation, nous avons cherché à recueillir des données sur les thématiques suivantes :

- Les éléments de la biographie et les itinéraires socioprofessionnels (formation, statut, activités antérieures, mariage, etc.) des deux membres du couple.
- Les conditions d'accès au métier d'agriculteur, l'origine de l'exploitation.
- La place de chacun (membres du collectif de travail, membres de la famille) par rapport à l'élevage : organisation du travail et perception de la situation de travail, implication hors et sur la ferme, motivations à la conduite des différentes activités, etc.
- La place de l'élevage pour la famille en termes d'activité, de revenus, de travail, de contraintes (vacances, temps libres, lieu, etc.).

4. LES GRANDES LIGNES DE L'ANALYSE DES DONNÉES RECUEILLIES

L'objectif de la méthodologie de recueil des données mise en place était d'obtenir le matériel empirique pour d'une part construire une grille de lecture de l'articulation entre la famille et l'exploitation et d'autre part élaborer une formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage. Afin de répondre à ces deux finalités, j'ai eu recours à plusieurs modalités d'analyse des entretiens : la construction de grilles d'analyse intermédiaires, la réalisation de monographies, et la mise en forme des « données trajectoire ».

M'inspirant de la méthodologie de traitement des données proposée par Bardin (2007), j'ai analysé les entretiens selon trois étapes successives. Une pré-analyse des entretiens m'a permis de trier les données et de dégager les premiers axes d'analyse à partir desquels j'ai élaboré deux mises en forme des données : les monographies et des premières ébauches de trajectoires. C'est ensuite à partir de ces deux types de résultats intermédiaires que j'ai construit ce qui sera présenté dans les chapitres 3 et 4, à savoir une formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage et une grille de lecture de l'articulation entre la famille et l'exploitation. La démarche est résumée dans la figure 2.1.6.

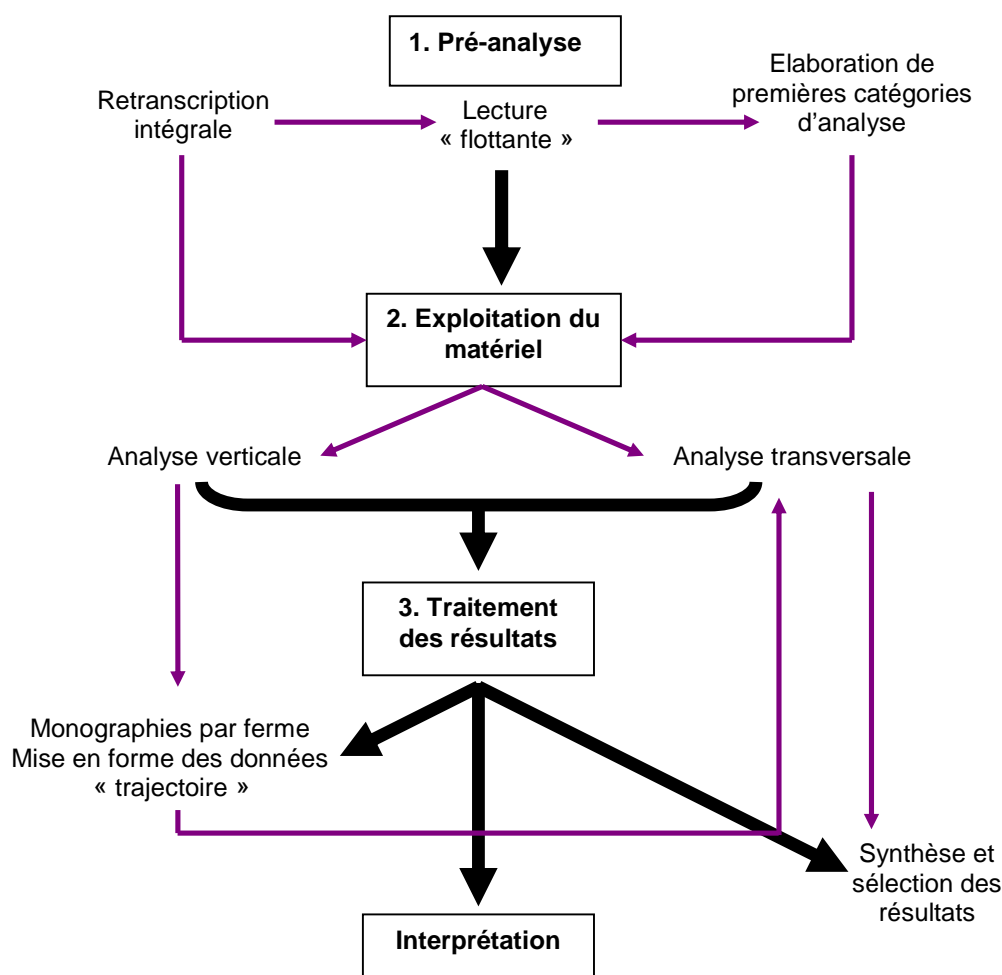


Figure 2.1.6. Démarche d'analyse des entretiens - Adapté d'après Blanchemanche (2000) et Bardin (2007).

Tous les entretiens ont été intégralement retranscrits en préalable de l'analyse. La thèse s'ancrant pour partie dans la sociologie à partir de données qualitatives, il me fallait en effet disposer de la parole exacte des interviewés, certaines phrases pouvant avoir le statut de preuve lors de la démonstration sociologique. Par ailleurs, lors de la conduite des entretiens, je me suis très rapidement rendu compte que le dialogue s'instaurait plus facilement avec mon interlocuteur lorsque je ne prenais que très peu de notes, me rendant ainsi plus disponible à l'écoute. La retranscription des entretiens devenait dès lors une nécessité.

J'ai ensuite fait une lecture « flottante » des entretiens retranscrits afin de mieux entrer en connaissance avec les personnes enquêtées et leurs situations. Comme le souligne Blanchemanche (2000), « c'est une période cadrée par les hypothèses initiales de la recherche mais qui reste très intuitive ». Se sont ainsi dégagées, de façon exploratoire et inductive, des catégories d'analyse qu'il s'est agi de tester. Deux types d'analyse, l'une verticale et propre à chaque entretien, et l'autre transversale à l'ensemble des entretiens, ont été éprouvées pour tester les catégories d'analyses mises à jour et en dégager de nouvelles.

L'analyse thématique verticale vise l'analyse fine de chaque entretien. Pour ce faire, j'ai codé chacun des entretiens de façon itérative [Encadré 2.1.2]: au fur et à mesure du codage, sont apparus de nouveaux sous-thèmes pertinents, à l'aune desquels j'ai relu les premiers entretiens. L'encadré 2.1.3 offre un exemple des thèmes mis à jour en détaillant les sous-thèmes identifiés pour la thématique « travail ».

Encadré 2.1.2. Exemple de codage d'un extrait d'entretien.

Vous vous êtes installés suite à vos parents ?

Oui oui. **Mes parents avaient une petite ferme. Bon, on a pas pu garder la ferme. Donc il y a eu le problème de reloger mes parents et tout, de succession.** Donc voilà, j'ai construit un bâtiment, un gros tas de taule minable. Franchement aujourd'hui avec les conditions climatiques j'essaie de l'améliorer, c'est-à-dire de l'isoler Parce qu'on se rend compte que c'est une ânerie quoi ...c'est n'importe quoi ! Mais qu'est que tout le monde s'est lancé dans des stabulations, des tas de taule, pour faire de l'agriculture ici. Ça veut dire que là déjà ... ça fait bientôt 30 ans, on a fait d'énormes bêtises, on est parti dans une logique complètement idiote, idiote du développement parce qu'on a cru au plan de développement.

Signification des codes adoptés :

- Vert – Passage qui parle de la famille (histoire familiale de la ferme)
- Jaune – Passage qui parle du système d'élevage (bâtiments d'élevage)
- Souligné continu – Enonciation d'opinions, de représentations
- Souligné pointillé – Enonciation de justification d'action

Encadré 2.1. 3. La déclinaison de la thématique « travail » en sous-thèmes.

Au sein de la thématique générale « travail », les sous-thèmes suivants se sont avérés d'intérêt :

- La composition du collectif de travail sur la ferme (noyau organisateur mais également collectif de travail élargi)
- Les modalités d'appel à la main d'œuvre hors du noyau organisateur
- La nature (fréquence, tâche, importance et justification pour les enquêtés) de la participation des différents membres de la famille au travail agricole
- Le partage des responsabilités sur la ferme et les représentations qu'en ont les différentes personnes interrogées
- L'ambiance de travail en collectif (entente, sentiment de partage équitable de la charge de travail, des responsabilités, existence de tensions et si oui origine des tensions)
- La division du travail domestique et les représentations qu'en ont les différentes personnes interrogées
- Les congés : la possibilité de partir ou non en vacances, les éventuels aménagements réalisés sur la ferme pour se dégager du temps, l'appréciation des différentes personnes interrogées quant aux temps libres

A l'issue de ce codage, je disposais ainsi d'un ensemble de thèmes transversaux à l'ensemble des entretiens. Avant de mener une analyse transversale des entretiens, j'ai cherché à entrer plus en avant dans la compréhension des différentes thématiques identifiées, et ce, pour chaque entretien. Afin d'accéder, pour chaque ferme, à une compréhension fine du contenu des thèmes identifiés, j'ai regroupé et interrogé les différents passages des entretiens qui leurs étaient relatifs. En effet, ayant réalisé plusieurs entretiens sur chaque exploitation, je disposais d'informations souvent complémentaires, parfois contradictoires (sur les représentations notamment) de sorte que je ne pouvais me contenter d'une analyse à la seule échelle des entretiens. Il me fallait organiser l'ensemble des informations recueillies auprès des différents interviewés d'une même exploitation. C'est l'objectif poursuivi par les monographies et la mise en forme des « données trajectoire ». Tandis que les monographies sont la forme privilégiée d'analyse des données en vue de la construction de la grille de lecture de l'articulation entre la famille et l'élevage, le traitement des « données trajectoire » a constitué le support de la formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage. Cependant il serait faux de penser que ces deux traitements furent imperméables l'un à l'autre : c'est par un va-et-vient entre ces deux procédures de traitement des données que se sont peu à peu dessinés les deux cadres d'analyses *in fine* construits.

➤ Les monographies

J'ai ensuite rédigé pour chaque ferme, une monographie selon une structure commune à l'ensemble des sept monographies et élaborée à partir des catégories d'analyse retenues lors de la pré-analyse [un exemple de monographie figure en annexe 2.1.3]. Chaque monographie reprend et organise, à partir des discours individuels, les informations et représentations traitant des différents points suivants :

- **Les conditions d'installation en agriculture de(s) l'éleveur(s) et l'origine de la ferme** - Cette première partie des monographies s'attache à raconter, à partir des informations dont je

dispose, comment l'éleveur en est venu à s'installer en agriculture. J'y porte un regard non seulement sur la formation (agricole ou non) et les conditions objectives d'installation (caractéristiques de la ferme à l'installation, contexte familial dans lequel s'est faite l'installation si reprise familiale, etc.), mais également sur la place de l'agriculture dans la famille de l'éleveur, grâce notamment à la reconstitution de son arbre généalogique.

- **La constitution de(s) la famille(s) et l'origine sociale de(s) l'épouse(s)**- Cette deuxième partie témoigne de la constitution de la famille, c'est-à-dire des conditions d'installation du couple agricole. J'y porte notamment un regard sur l'itinéraire socioprofessionnel de l'épouse (quel était son milieu d'origine, quelle a été sa trajectoire professionnelle). Ceci permet de compléter l'arbre généalogique de la famille amorcé dans la première partie de la monographie. Cette partie s'attache également à relever les éventuelles évolutions du système d'élevage, et plus largement du système d'activités, en lien avec l'arrivée de l'épouse sur la ferme.
- **Les contraintes et opportunités générées par la ferme sur la vie de famille** - Cette partie s'intéresse en particulier à la place de l'épouse par rapport à l'exploitation et aux autres activités. Les questions relatives à la division du travail et des responsabilités sur la ferme et dans la famille (division du travail domestique, système d'activités de la famille) ainsi que les perceptions qu'en ont les deux membres du couple sont ici abordées. La naissance des enfants et les aménagements engendrés tant sur la ferme que sur l'organisation familiale sont reconstitués (par exemple l'arrêt du travail salarié de l'épouse). Je m'intéresse également ici à la place qu'occupe l'exploitation en termes de temps et d'espace dans la vie de famille : l'exploitation et la maison sont-elles séparées ? Si oui pourquoi et quelles contraintes ou opportunités cela génèrent-ils ? Est-il possible de prendre des congés ? La situation est-elle satisfaisante pour tout le monde ? Quelles représentations ont les différents protagonistes de la place qu'occupe l'exploitation dans la vie de la famille ? Tout cela est-il visible sur la trajectoire de la ferme ?
- **Dans les cas de travail en collectif, la répartition du travail et le vécu au travail des différents associés**- Après m'être intéressée à l'itinéraire socioprofessionnel et familial des différents associés, je cherche ici à rendre compte de façon narrative de la situation de travail en collectif sur l'exploitation. Que disent les différents associés quant à leur place sur la ferme ? Sur leurs relations de travail ? Ont-ils ou non les mêmes représentations de ce que doit être la ferme pour la famille et la famille pour la ferme ? La trajectoire de la ferme témoigne-t-elle de réaménagements spécifiquement liés à la dimension collective du travail ?

C'est en menant une analyse transversale des monographies que j'ai construit la grille de lecture sociologique de l'articulation entre la famille et l'exploitation présentée dans le chapitre 4.

➤ **Le traitement des « données trajectoire »**

Lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'évolution d'une exploitation à une échelle pluriannuelle, le traitement graphique de l'information s'avère d'utilité. Selon une mise en forme fréquemment adoptée, les données peuvent être organisées et représentées sous la forme de « bandeaux » selon une échelle chronologiquement explicite. C'est ce en quoi a consisté la première mise en forme des données factuelles issues des entretiens.

Pour chacun des cinq thèmes abordés et traitant de la trajectoire de l'élevage et de son cadre d'exercice⁴², j'ai cherché à représenter l'évolution des éléments recensés dans les entretiens. Par ailleurs, j'ai testé plusieurs mises en forme afin de rendre explicite le contexte et les causes de changements observables dans la trajectoire. La figure 2.1.7 offre un exemple de mise en forme des données trajectoires. Ce premier traitement constitue la base de la formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage qui sera développée dans le chapitre 3.

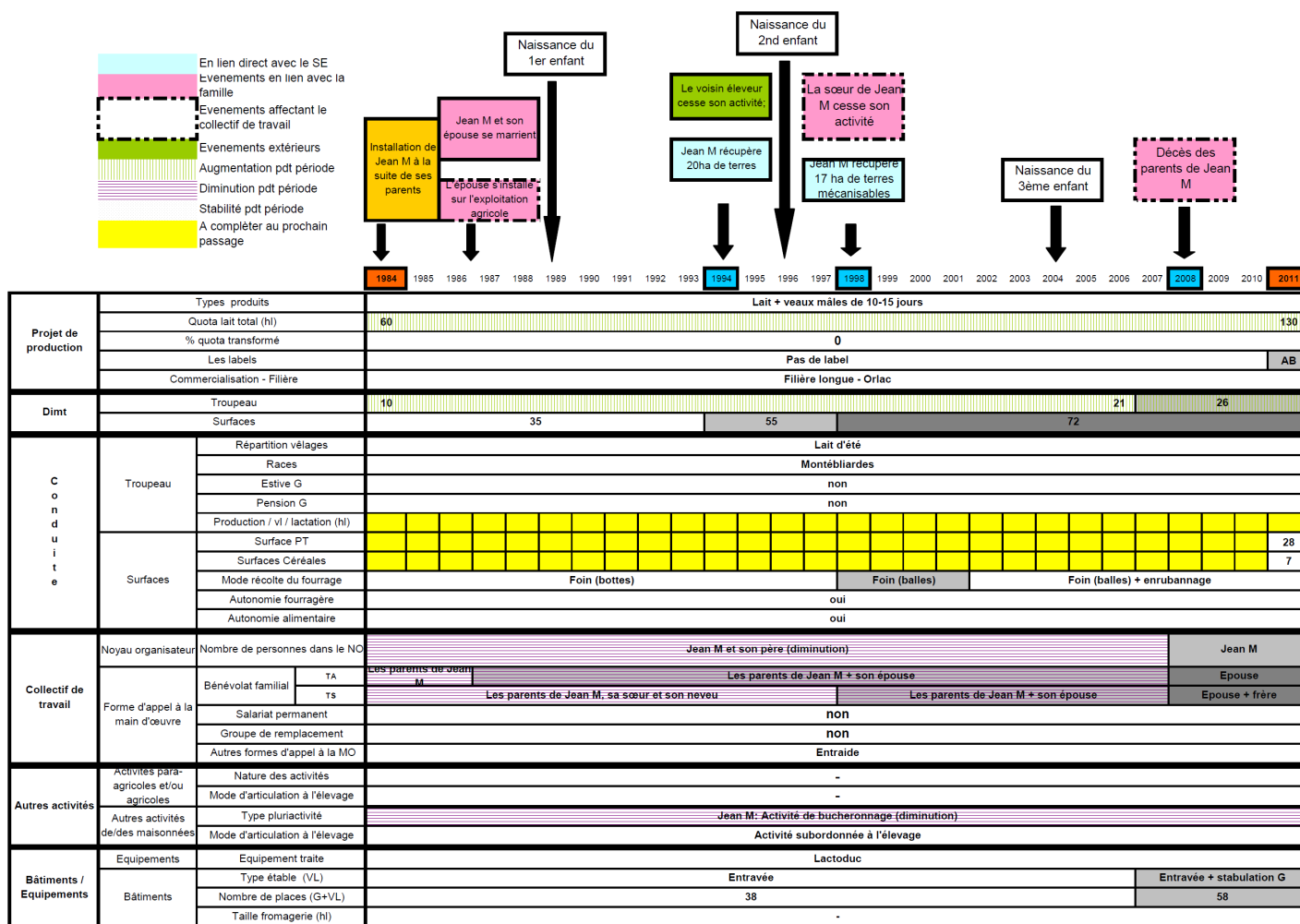


Figure 2.1.7. Exemple de mise en forme des données trajectoires. Sur cette représentation, les différents éléments de contexte sont représentés en haut selon un code couleur (rose=familial, jaune=installation, vert=lié au contexte agricole local) et les différents descripteurs du système d'élevage et de son cadre d'exercice sont représentés sous forme de bandeaux. Une tentative de qualification de la dynamique de ses différents descripteurs est également représentée (violet=diminution, blanc=stable, gris=changement de modalité, vert= augmentation, jaune= données insuffisantes).

42 cf. le détail du guide d'entretien dans le paragraphe 3.2.2. Les cinq thèmes en question sont : le projet de production d'élevage, le dimensionnement de l'élevage, la conduite technique de l'élevage, les bâtiments et les équipements d'élevage, le collectif et l'organisation du travail sur la ferme, les autres activités mises en place sur et hors de l'exploitation par l'éleveur et/ou les autres membres de la famille.

CONCLUSION DU CHAPITRE 2.1

Pour renseigner l'articulation entre l'élevage et la famille d'un point de vue empirique, nous avons ainsi développé une méthodologie de recueil des données en exploitation originale. Du fait de la dimension exploratoire et interdisciplinaire de la démarche adoptée, nous avons choisi de n'étudier qu'un petit nombre de cas afin d'être en mesure d'en mener une analyse approfondie, « clinique ».

Sur le terrain d'étude, le plateau central du Vercors, nous avons sélectionné sept exploitations qui toutes conduisaient une activité d'élevage bovin laitier, postulant que cette orientation productive à la dimension familiale très marquée, permettrait une exacerbation des liens entre la famille et l'élevage. Une fois fixée l'orientation productive, nous avons choisi les exploitations, non pas selon un critère de représentativité, mais au contraire de diversité en termes de collectifs de travail, de systèmes d'activités et de choix d'élevage.

Pour recueillir les données en exploitation, plusieurs personnes furent rencontrées sur chaque ferme lors d'entretien semi-directifs, afin de collecter les données sur l'évolution de l'élevage, mais également les représentations des différents membres des familles et des collectifs de travail vis-à-vis de la ferme. Les interlocuteurs rencontrés ainsi que les modalités de recueil des données furent adaptés selon les situations.

A partir des données collectées, nous avons construit deux dispositifs de traitement des données différenciés : les monographies, qui visent à rendre compte de l'articulation entre l'élevage et la famille d'un point de vue sociologique, et les trajectoires. Ces dernières visent à comprendre comment co-évoluent la famille et son cadre d'exercice d'un point de vue systémique.

CHAPITRE 2-2. Le plateau central du Vercors et son agriculture : éléments de compréhension du champ des possibles trajectoires des exploitations étudiées.

Le Vercors est un territoire aux multiples visages. Souvent qualifié de forteresse de par son relief particulier, le massif préalpin du Vercors présente une géographie complexe de sorte qu'il y a peu de temps encore, le territoire n'avait pas d'unité réelle. Le terme Vercors, du nom du peuple celte les *Vertacomicori* vivant dans ces montagnes au moment de l'invasion romaine, désignait jusqu'il y a peu encore uniquement le canton de la Chapelle-en-Vercors et une partie du Royans. Le Nord du massif autour du canton de Villard-de-Lans et de l'agglomération grenobloise ne répondait qu'au nom des Quatre Montagnes. Ce sont les tragiques événements de la Seconde Guerre mondiale, le développement du tourisme puis la création d'un Parc Naturel Régional en 1970 qui donnèrent au massif une certaine unité.

L'une des principales caractéristiques du Vercors est donc son hétérogénéité : la diversité des paysages, des systèmes de production, des influences économiques et climatiques est flagrante lorsque l'on sillonne le territoire. A cheval sur les départements de l'Isère et de la Drôme, le Vercors est couramment découpé en 8 zones « homogènes » rendant compte de la diversité des territoires qui le composent.

Enclave rurale dans un paysage urbain, le massif du Vercors se situe dans une configuration géographique particulière. Entouré dans un rayon de 100 kilomètres de pôles urbains (Grenoble, Valence, vallée de l'Isère et du Rhône, Lyon), il ne compte pour autant aucune ville d'importance. Seules Villard-de-Lans et Die abritent plus de 3500 habitants. Ceinturé de grands axes de

communication d'intérêt européen, le territoire ne se laisse cependant pas aborder facilement. Seules quelques routes permettent l'accès à l'intérieur du Vercors, de sorte que ce vaste plateau calcaire à la géomorphologie complexe, reste malgré tout relativement enclavé [Carte 2.2.1].

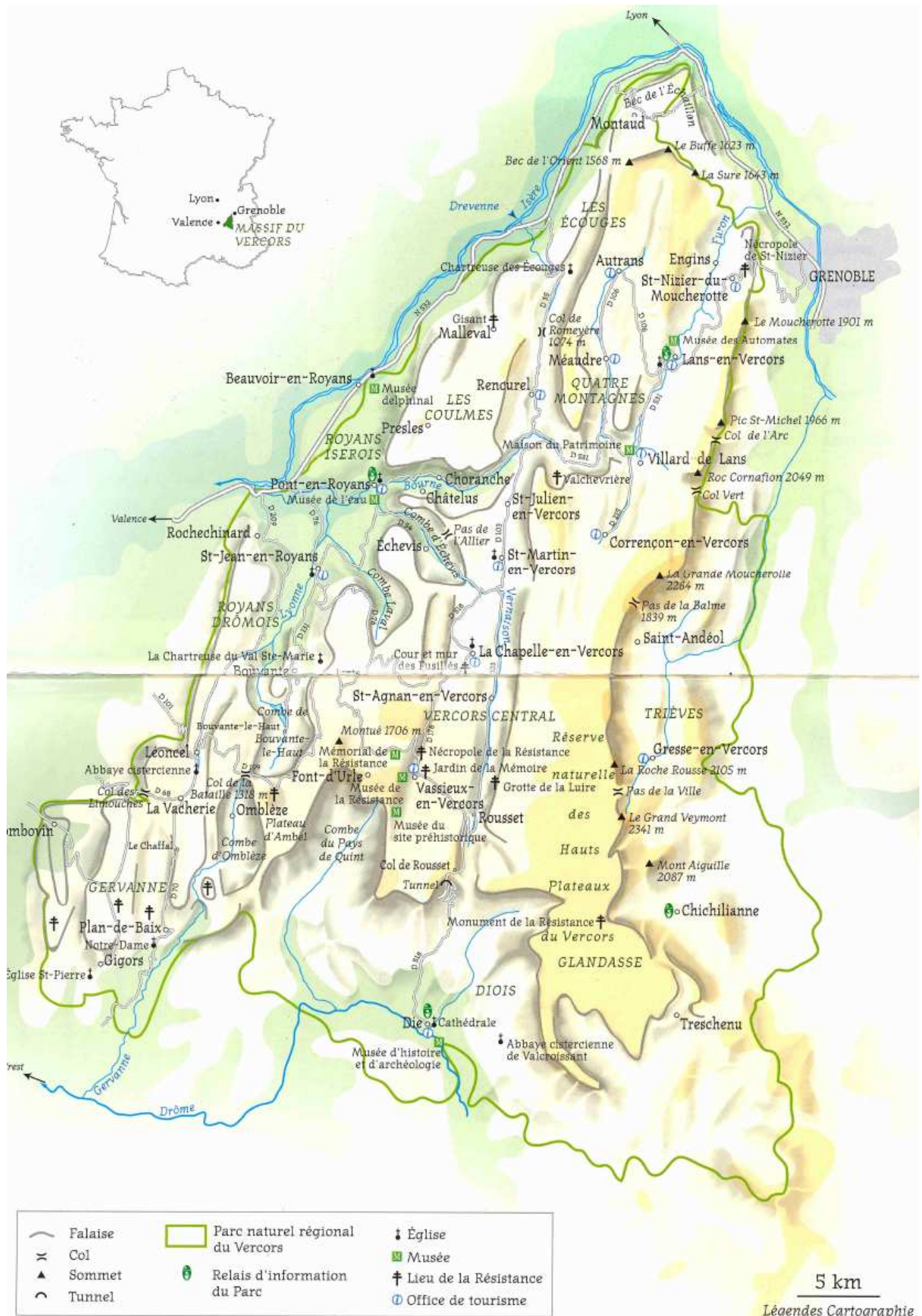
A la diversité réelle des paysages façonnés par la variété des substrats, des reliefs, des influences climatiques et des activités humaines, se superpose donc une inégale pénétration des influences urbaines. Tandis que l'influence de la ville de Grenoble se fait nettement sentir jusqu'à Villard de Lans, de la partie centrale du Vercors jusqu'au Diois, c'est davantage l'enclavement qui caractérise les dynamiques territoriales. Et cette plus ou moins grande perméabilité des territoires aux influences urbaines n'est pas sans conséquences sur l'agriculture.

L'hétérogénéité de ce territoire nous a amené à en sélectionner une partie seulement pour l'étude : ce sont les deux cantons du plateau central du Vercors, ceux de la Chapelle-en-Vercors et de Villard-de-Lans qui en constituent les territoires privilégiés. C'est sur ces deux cantons que se rencontre aujourd'hui la majorité des systèmes bovins lait du Vercors, systèmes d'élevage qui nous le verrons, présentent une certaine homogénéité dans leurs caractéristiques tout en s'inscrivant dans des contextes locaux contrastés.

Le Vercors est un territoire chargé d'une histoire aux multiples facettes qui a contribué à façonner les exploitations agricoles telles qu'on les connaît aujourd'hui. Entre singularité et globalisation, il est intéressant de se pencher sur les grandes tendances qui ont traversé depuis un demi-siècle ces exploitations dont les systèmes de production sont pourtant engoncés dans un système de contraintes propre à l'exercice de l'agriculture en zone de montagne.

Dans ce deuxième sous-chapitre, je voudrais ainsi revenir sur ce territoire que nous avons choisi comme terrain d'étude. L'objectif principal ici poursuivi est de donner à voir le contexte dans lequel sont élaborés les deux cadres d'analyse, principaux résultats de la thèse. D'aucuns pourront en effet s'étonner, à la lecture des résultats (chapitres 3 et 4), de la dimension familiale très marquée de la plupart des fermes étudiées, ou encore d'une certaine pauvreté de la palette des trajectoires mises à jour. La visée générique des résultats de cette thèse ne doit pas faire oublier que ces derniers sont produits dans un territoire particulier. Ils en portent la trace. Il s'agit donc ici de poser quelques jalons pour comprendre les stratégies des éleveurs et des familles agricoles étudiés.

Pour ce faire, ce sous-chapitre est organisé en deux parties. Dans une première partie, nous dirons quelques mots (unités agro-paysagères, contexte socio-économique, etc.) de la zone particulière du Vercors qui nous occupe, le plateau central. Dans une deuxième partie, nous chercherons à reconstituer les lignes de force de l'évolution de l'agriculture vercoisienne (réduite au plateau central) des années 60 à aujourd'hui. Ceci devrait permettre de construire un aperçu de l'espace des possibilités dans lequel évoluent les exploitations étudiées, que se soit d'un point de vue productif sur l'élevage ou, dans une moindre mesure, socio-économique.



Carte 2.2.1. Le massif du Vercors. Source : (Wulschleger, 2004)

1. PRESENTATION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE, LE PLATEAU CENTRAL

Le massif du Vercors se caractérise par l'hétérogénéité de ses paysages et de son agriculture. Les grands traits de l'agriculture vercoisienne sont résumés dans les annexes 2.2.1 et 2.2.2 ; nous nous concentrons ici sur la présentation de la zone restreinte du Vercors qui nous occupe – *i.e.* les deux cantons de Villard-de-Lans (les Quatre Montagnes) et de la Chapelle-en-Vercors (le Vercors Drômois).

A cheval sur les départements de l'Isère et de la Drôme, ces deux secteurs du Parc en sont les plus montagnards, même si l'influence méridionale est perceptible dans le Vercors Drômois. Les systèmes d'élevage y sont de type montagnard, donc confrontés à d'importantes contraintes à la fois topographiques et climatiques [Figure 2.2.1]. A cela s'ajoutent des dynamiques territoriales liées au tourisme et à la proximité urbaine de Grenoble dont le plateau central et son agriculture portent les traces.

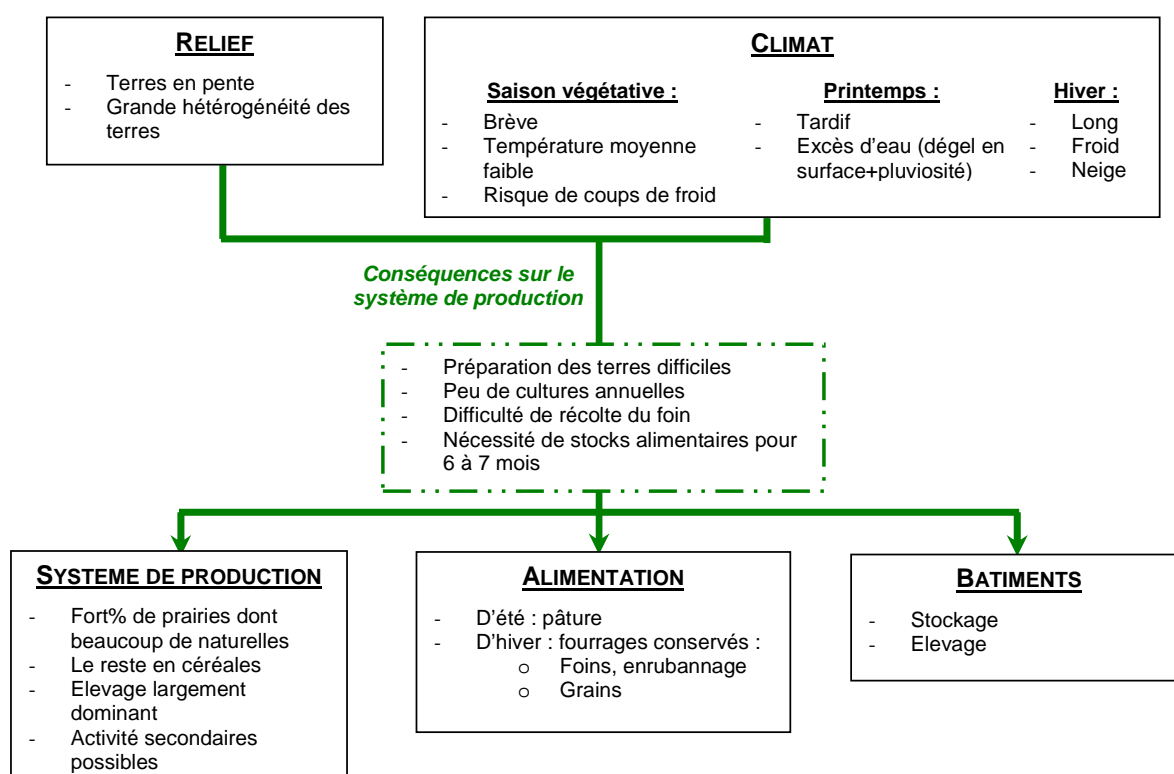


Figure 2.2.1. Contraintes naturelles et caractéristiques des systèmes d'élevage de montagne Alpine -
Adapté depuis Fleury (1973)

1.1. Un milieu montagnard dédié à l'élevage bovin

Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, le plateau central du Vercors est dédié majoritairement à l'élevage bovin, pour la production de lait et dans une moindre mesure de viande. Le paysage, largement dominé par l'herbe et la forêt, est composé de différents types d'espaces [Figure 2.2.2 et Photo 2.2.1]. A ces différents types d'espace correspondent plusieurs modes d'exploitation du milieu qui contribuent à expliquer la localisation des systèmes de production. Cependant, tant les vallées

synclinales, tels que le val de Lans ou celui allant d’Autrans à Méaudre, que les zones de collines plus ou moins pentues (Corrençon-en-Vercors ou encore la Chapelle-en-Vercors) sont composées des mêmes principales unités agro-écologiques exploitées par l’élevage (Doumas, 2010) : le fond de vallée, les collines et le bas de versant [Figure 2.2.3]. Les surfaces y sont exploitées sous forme de prairies permanentes fauchées et/ou pâturées, de prairies temporaires et de céréales.

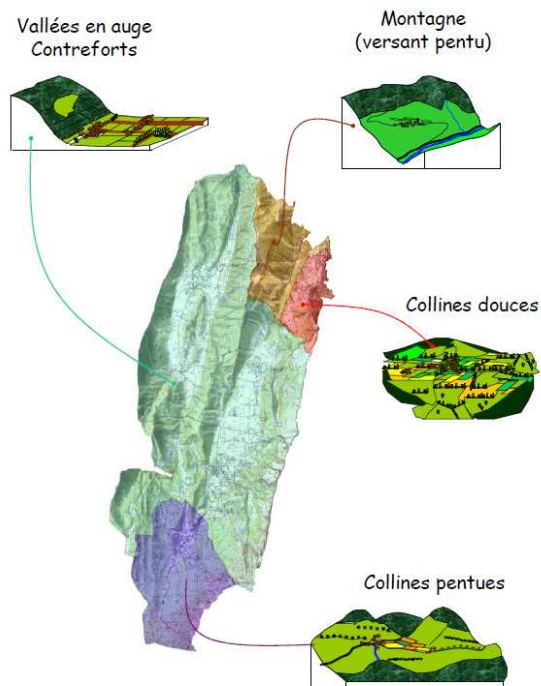


Photo 2.2.1. Vue sur le val de Lans de la station Villard 2000. On devine derrière l’anticlinal, la vallée d’Autrans-Méaudre - Photo personnelle.

Figure 2.2.2. Les différents types de paysages sur les Quatre Montagnes. Source : diagnostic territorial des Quatre Montagnes.

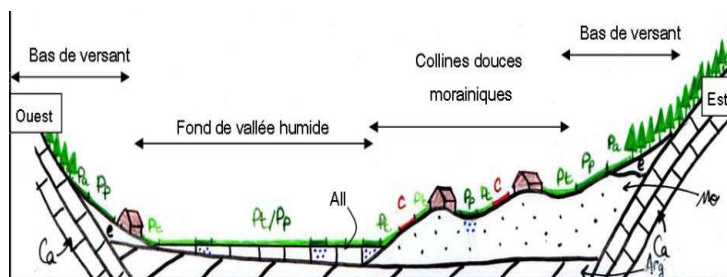
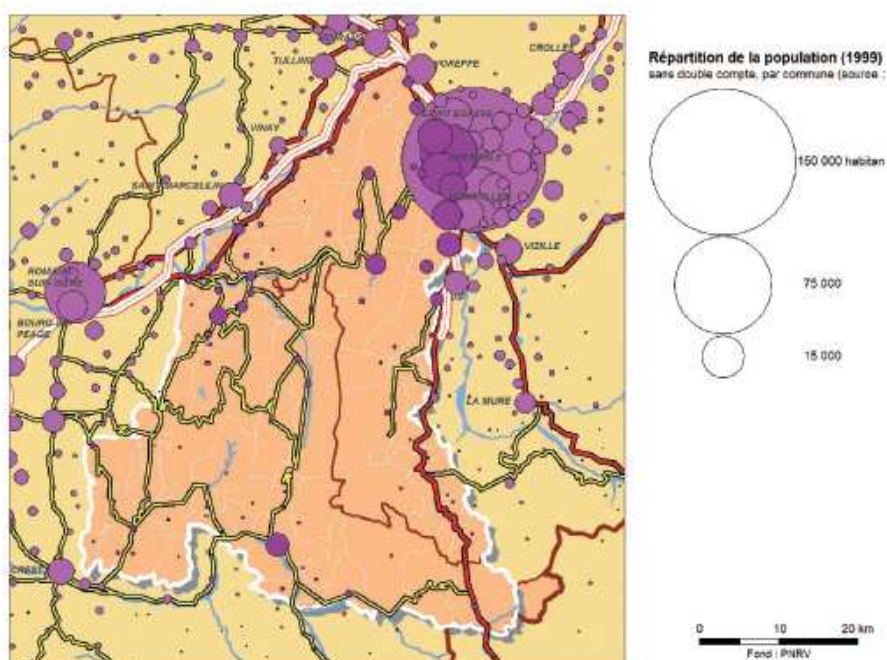


Figure 2.2.3. Les principes unités agro-écologiques : topographie du val de Lans. Source : Doumas, 2010.

1.2. La Chapelle-en-Vercors et Villard-de-Lans, deux cantons inscrits dans des dynamiques territoriales contrastées

1.2.1. Les Quatre Montagnes et le Vercors Drômois : des territoires inégalement attractifs

Le territoire du Parc abrite en 2006 110800 habitants inégalement répartis sur les 95 communes⁴³. La densité moyenne est de 49 habitants au km², mais le piémont grenoblois enregistre à lui seul une densité de 563 habitants au km² de sorte qu'en excluant cette zone, la densité de la population ne que de 19 habitants au km². La variation spatiale de la densité de la population témoigne plus généralement de la répartition très inégale de la population vercusienne. En effet, c'est 80% de la population qui réside dans la partie nord du parc, c'est-à-dire dans le piémont grenoblois, les Quatre Montagnes et le Royans. A l'inverse, les secteurs du Vercors Drômois et de la Gervanne sont ceux qui comptent le moins de population [Carte 2.2.2].



Carte 2.2.2. Répartition de la population vercusienne en 1999. Source : (2008).
Charte 2008-2020 du Parc Naturel Régional du Vercors. Le diagnostic territorial: 104.

Cette inégale croissance démographique est liée à l'attractivité différente des territoires, ainsi qu'au solde naturel. En effet, tandis que le Vercors Drômois enregistre un solde naturel négatif et n'a accueilli que 72 personnes entre 1990 et 1999, les Quatre Montagnes en ont accueilli 1363 dans la même période et connaissent un taux de mouvement naturel largement positif⁴⁴. L'attractivité des zones en proximité de Grenoble (les Quatre Montagnes, mais aussi le Trièves et le Royans Isérois) a par ailleurs pour conséquence directe l'accélération des phénomènes de périurbanisation et de rurbanisation du Parc, aux pourtours de Grenoble.

43 (2008). Charte 2008-2020 du Parc Naturel Régional du Vercors. Le diagnostic territorial: 104.

44 http://www.isere.pref.gouv.fr/sections/documents/forums/territoire_du_vercor/file_html

Parc Naturel Régional du Vercors	Agriculteurs		Ouvriers		Employés		Professions intermédiaires	
Piémont grenoblois	0,30%	96	23,70%	8128	29,50%	10124	26,40%	9048
Quatre Montagnes	2,70%	140	17,60%	896	29,00%	1476	26,60%	1352
Royans-Grésivaudan	3,80%	156	32,20%	1324	24,20%	996	22,50%	924
Royans-Drôme	5,30%	164	36,50%	1136	25,40%	792	19,50%	608
Diois	5,70%	152	30,10%	800	29,80%	792	17,90%	476
Trièves	6,10%	136	22,10%	492	28,80%	640	24,50%	544
Vercors Drôme	14,30%	120	16,70%	140	29,00%	244	22,90%	192
Gervanne	17,40%	121	22,30%	155	21,30%	148	22,20%	154
Total	2,00%	1085	24,60%	13071	28,70%	15212	25,10%	13298

Tableau 2.2.1. Répartition en volume et en part relative de la population active selon la catégorie professionnelle. *Source :* (2008). Charte 2008-2020 du Parc Naturel Régional du Vercors. Le diagnostic territorial: 104.

Ces dynamiques démographiques contribuent également à modéliser des profils de population variés. Lorsque l'on s'intéresse en effet à la répartition des catégories socioprofessionnelles dans les différents secteurs du Parc, on remarque d'importantes disparités [Tableau 2.2.2] : tandis que dans le Vercors Drômois, les agriculteurs représentent respectivement 14,3% de la population active, ils ne sont que 2,7% sur les Quatre Montagnes.

1.2.2. Le tourisme : moteur du développement économique sur les Quatre Montagnes

Activité très ancienne sur le massif, le tourisme est aujourd'hui le secteur économique le plus important sur le territoire et constitue l'un des principaux moteurs de développement du Vercors. A titre d'illustration soulignons que le nombre de lits touristiques est de 170 aujourd'hui pour 100 habitants et en 1999, c'est 130 000 visiteurs qui ont été accueillis sur le territoire. L'affluence touristique est tout à la fois estivale et hivernale mais ces deux types de fréquentation concernent différemment les secteurs du Parc. Tandis que la fréquentation touristique estivale est homogène sur le territoire, il n'en est rien pour le tourisme d'hiver qui est largement concentré sur les Quatre Montagnes et dans une moindre mesure sur le Vercors Drômois. C'est en effet sur les Quatre Montagnes que l'on trouve les aménagements les plus importants, certains datant des jeux olympiques de Grenoble en 1968. Le secteur des Quatre Montagnes concentre à lui seul la moitié des lits touristiques du Parc. Sur cette zone, l'importance des emplois directement liés au tourisme est nettement supérieure aux autres secteurs du Parc.

Outre les aménagements liés aux stations de ski, le tourisme repose sur le Vercors sur des hébergements tels que des gîtes, des auberges, des tables d'hôte, accueil et camping à la ferme, offrant ainsi aux agriculteurs de nombreuses opportunités de double activité.

CONCLUSION PARTIELLE

Zone d'élevage bovin de type montagnard aux contraintes spécifiques, le plateau central du Vercors n'en reste pas moins un territoire contrasté, en tension entre une ruralité très marquée au sud et des influences urbaines et touristiques au nord.

Tandis que le territoire des Quatre Montagnes est un territoire attractif de par notamment sa proximité au centre urbain qu'est Grenoble, le Vercors Drômois géographiquement plus enclavé voit sa croissance démographique stagner. Parmi les conséquences de cette inégale attractivité, on remarque l'importance relative du groupe socioprofessionnel des agriculteurs dans le Vercors Drômois, minoritaire sur les Quatre Montagnes. A cela s'ajoute des opportunités en termes de commercialisation en vente directe et d'emploi extérieur à l'exploitation réelles sur les Quatre Montagnes, du fait notamment de l'économie touristique très présente, qui n'existent que dans une moindre mesure sur la partie drômoise du plateau.

2. EVOLUTION DE L'AGRICULTURE SUR LE PLATEAU LAITIER DEPUIS 1960 : TRAJECTOIRES DE SPECIALISATION

Dans le cadre de la thèse, nous avons choisi d'étudier de façon approfondie un petit nombre d'exploitations conduisant une activité d'élevage bovin lait. L'analyse que nous en faisons se concentre pour partie sur la reconstitution des trajectoires du système d'élevage mis en perspective avec son cadre d'exercice.

Analyser les trajectoires des systèmes d'élevage des exploitations étudiées suppose au moins deux choses. Tout d'abord, il nous faut construire une représentation doublement située du système d'élevage, c'est-à-dire qui, d'une part, rende compte des particularités de l'élevage laitier sur le plateau du Vercors (située sur le territoire d'étude), et qui d'autre part s'articule avec notre volonté de contextualisation de l'élevage au sein de son cadre d'exercice (située par rapport à l'objectif de la recherche). Ensuite, puisqu'il s'agit d'étudier ces trajectoires sur une temporalité longue (de l'installation de l'éleveur à aujourd'hui), la représentation adoptée doit permettre leur mise en perspective avec l'histoire agraire du territoire d'étude.

Cette seconde proposition repose sur l'hypothèse sous-jacente à la réalisation des diagnostics agraires selon laquelle la diversité des systèmes de production d'aujourd'hui est le résultat d'une dynamique historique commune et propre à la région (Cochet, 2005). En nous inspirant de cette méthode qui vise la construction de typologies des systèmes de production actuels, nous chercherons à reconstituer l'émergence et l'évolution des principaux systèmes d'élevage bovin lait en relation avec les changements techniques, la politique agricole et les dynamiques économiques et démographiques locales. Contrairement à la réalisation d'un diagnostic agraire, notre objectif n'est pas l'élaboration d'une typologie de fonctionnement des exploitations agricoles d'aujourd'hui, mais plutôt la construction d'un « tableau » de l'évolution de l'agriculture sur le territoire qui permette la contextualisation des trajectoires singulières. C'est donc davantage l'identification des quelques principaux « chemins » qu'ont pris les exploitations depuis cinquante ans qui nous intéresse afin de comprendre à l'échelle individuelle, les choix réalisés de s'inscrire ou non dans tel ou tel « chemin » et leurs liens avec la façon dont s'articulent famille et exploitation.

Encadré 2.2.1. Les données disponibles et la méthode de présentation adoptée

La reconstitution de l'histoire agraire du plateau s'appuie sur deux types de matériaux : des entretiens et des documents d'archive.

Dans le cadre de ma thèse, j'ai réalisé des entretiens pendant l'été 2010 auprès de personnes identifiées comme étant des experts locaux de l'agriculture et de ses dynamiques actuelles et passées sur le Vercors. Je me suis également appuyée pour rédiger ce texte sur les entretiens réalisés par le collectif Mouve impliqué sur le terrain Vercors dans le cadre de la tâche 1 [Annexe 2.1.2]. Ces entretiens, dont l'objectif était l'identification des attentes des différents acteurs quant à l'évolution de l'élevage en lien avec l'intensification écologique, offraient un matériau complémentaire à mes propres entretiens.

Les archives sur lesquelles je m'appuie également sont des rapports d'études commanditées pour la plupart par l'APAP⁴⁵. A travers les différentes questions auxquelles elles répondent, ces études proposent des diagnostics, par zone, de l'agriculture à différentes époques à partir de l'analyse des données des RGA successifs (1970, 1979, 1988 et 1999) souvent enrichie d'enquêtes en exploitation. Il est ainsi possible de dresser un tableau des exploitations agricoles sur chaque année étudiée : 1973, 1990, 1991, 1994.

Un diagnostic territorial réalisé par la chambre d'agriculture de l'Isère et un diagnostic agraire, tout deux à l'échelle du canton de Villard de Lans offrent également un état des lieux récent de l'agriculture des Quatre Montagnes⁴⁶.

45 Voir les rapports suivants :

- Fleury, A. (1973). L'agriculture dans le parc naturel régional du Vercors.
- Jauneau, J.-C. (1990). L'agriculture dans le parc naturel régional du Vercors: orientations technico-économiques et utilisations de l'espace (Détermination de zones homogènes et diagnostics de situation à partir de la valorisation des Recensements Généraux de l'Agriculture (1970/1979/1988)). APAP, CEREF-ISARA.
- Jauneau, J.-C. (1990). L'agriculture du Parc du Vercors au microscope. Agreste 4.
- Jauneau, J.-C. (1992). L'application de l'article 19 (du règlement CEE 797/85) dans le Parc Naturel Régional du Vercors (France). Une prime de plus ou les prémisses d'une politique nouvelle ? Revue de Géographie Alpine 4: 201-211.
- Jauneau, J.-C. (1992). Le Vercors en friche ? et alors ? Revue de Géographie Alpine 4: 31-41.
- Jauneau, J.-C. et Veron, F. Bilan du dispositif de suivi-évaluation des contrats territoriaux d'exploitation dans le Parc Naturel Régional du Vercors (2001-2002). ISARA, Cemagref.
- Fabre, B. et Soula, F. (1991). Diversité des systèmes de production des zones difficiles du Vercors et application de l'article 19. Etude préalable à la mise en place d'un suivi. CEREF-ISARA, APAP.
- Bernard, C., Buisson, M. et Jauneau, J.-C. (1994). Environnement et développement à long terme de l'agriculture dans le Vercors - Partie 1. CERE-ISARA, APAP.
- Guitton, A. (2005). Bilan-évaluation des actions conduites par l'Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc Naturel Régional du Vercors de 1997 à 2004. ISARA-Lyon, Association pour la promotion des agriculteurs du parc naturel régional du Vercors (APAP)

Voir aussi le livre suivant qui constitue une mine d'or pour se représenter ce à quoi ressemblait le Vercors dans les temps plus ou moins reculés : Collectif (2003). Regards croisés sur l'agriculture du Vercors. Hier, aujourd'hui, demain., Parc Naturel Régional du Vercors.

46 Je m'appuie également sur le diagnostic agraire réalisé par Camille Doumas en 2010 [Doumas, C. (2010). Caractérisation de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle dans le Parc du Vercors. Diagnostic Agraire de la Région des Quatre Montagnes. Paris, AgroParisTech, UFR-Agriculture Comparée et Développement] et sur le diagnostic territorial réalisé en 2004 par la chambre d'agriculture de l'Isère à la demande de la communauté de communes [(2004). Diagnostic territorial. L'agriculture partenaire de la gestion de l'espace. Canton de Villard de Lans, Chambre d'agriculture de l'Isère, ADASEA, Communauté de Communes du Massif du Vercors, Conseil général de l'Isère: 30.]

Par ailleurs, toutes ces études proposent des typologies d'exploitations chaque fois construites sur un nombre restreint de critères. Par les critères qu'elles retiennent, ces typologies relaient bien les débats et enjeux techniques des différentes époques auxquelles elles furent élaborées.

C'est donc à partir de matériaux hétérogènes que nous construisons une lecture de l'évolution des exploitations agricoles sur le plateau central du Vercors. Nous nous intéresserons ici en particuliers aux exploitations conduisant une activité d'élevage bovin lait. Le texte s'organise autour de la présentation de « tableaux » de l'agriculture aux différentes époques pour lesquelles nous disposons de données et à partir desquels les principales tendances d'évolution sont identifiées. Le découpage chronologique adopté s'accommode ainsi de la plus ou moins grande disponibilité des données et ne rend pas compte de différentes périodes qui se distingueraient par les modalités du développement agricole.

Nous chercherons à chaque fois que c'est possible à rendre compte de l'évolution de quelques indicateurs tels que la population agricole (nombre d'actifs agricoles et pourcentage de la population totale), du nombre d'exploitations et d'UGB, des dimensionnements moyens (surface et effectif, quotas à partir de 1984), des pratiques de conduite des troupeaux et des surfaces, des résultats moyens (production / vache laitière) et des équipements. Nous serons également attentifs à rendre compte de l'évolution des contextes territoriaux (développement des autres secteurs économiques, tendances démographiques, dynamiques des filières, etc.) et extraterritoriaux (crise de la reproduction paysanne, instauration de la PAC, etc.).

Les zonages sur lesquels s'appuient les différentes études mobilisées ne concordent que rarement. Leurs détails sont présentés dans l'annexe 2.2.3.

2.1. Situation agricole avant 1960

L'histoire agraire du Vercors fut longtemps marquée par l'isolement relatif du territoire. Le réseau routier étant récent, il n'existait jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale des ressources qu'agricoles ou sylvicoles. L'absence de ville capable d'absorber la croissance démographique a contribué à maintenir une forte pression de population de sorte que l'on trouvait sur le Vercors, jusque dans les années 60, des exploitations agricoles familiales de faible taille et à forte autarcie.

Sur une surface d'en moyenne 15 à 20 hectares, dont la famille était entièrement propriétaire, au moins trois hectares étaient occupés de bois. Ces surfaces en bois constituaient l'héritage des filles, ce qui permettait de conserver l'intégrité de l'outil de production lors des transmissions patrimoniales. Ce système traditionnel reposait sur de la polyculture-élevage associant plusieurs cultures (blé, pomme de terre, betterave fourragère et avoine) destinées à l'autoconsommation de la famille et des troupeaux ainsi que l'élevage de quelques animaux destinés à la fourniture d'animaux de travail, l'autoconsommation et la vente de quelques produits de conservation (Bonnet, 2003). Ainsi, une sole de 15 hectares était constituée de 1 à 2 hectares de plantes sarclées, de 2 à 4 hectares de céréales et d'une dizaine d'hectares de prairies surtout permanentes. Le cheptel réunissait quelques porcs nourris des sous-produits (traite et déchets domestiques) et de pommes de terre, un attelage de bovins pour le travail, quelques vaches laitières, des chèvres et peut-être quelques moutons. Les troupeaux bovins sont à l'époque composés de Villarde, race blonde rustique et polyvalente créée au milieu du XIXe par croisement entre des vaches de race locale et des taureaux de race Mézenc (Wullschleger, 2004). En effet, la triple aptitude de la race (bouchère, laitière et de travail) était appréciée de sorte qu'alors qu'au début du XXème siècle les bovins de trait sont remplacés par les chevaux, ce fut moins le cas sur le plateau, où c'est l'arrivée des tracteurs qui signera leur abandon (Fouvez, 2008).

Du fait de l'importance du secteur agricole, une grande partie de l'économie locale s'organisait en amont et en aval de la production agricole : meuniers, maréchaux-ferrants, maquignons, fromagers, etc.

2.2. Zoom sur 1973 : les débuts de la spécialisation laitière du plateau

2.2.1. Le contexte des années 70 : révolution agricole et crise de la reproduction paysanne

Ce n'est que vers les années 60 que commence l'intensification de la production agricole dans le Vercors central. Les premiers tracteurs font leur apparition sur le plateau en 1957⁴⁷, mais du fait du capital important qu'ils nécessitent, ne sont pas tout de suite massivement adoptés. En 1973, date du rapport le plus ancien à notre disposition, toutes les exploitations sont mécanisées, de sorte que les pentes les plus difficiles ont arrêté d'être travaillées⁴⁸.

Par ailleurs, le tourisme dont les prémices datent de l'entre-guerre avec le climatisme infantile commence à se développer à partir des années 60 autour des sports d'hiver selon une tendance qui s'affirme avec les jeux olympiques de Grenoble en 1968. Le développement touristique offre des opportunités de développement des exploitations, surtout sur le territoire des Quatre Montagnes jouxtant l'agglomération grenobloise. La création d'emplois liés au tourisme permet de limiter l'exode rural que connaissent beaucoup de régions françaises et offre des possibilités d'emplois secondaires aux familles agricoles. Le développement du tourisme impulse également celui des voies de communication, contribuant ainsi au désenclavement du plateau et à l'ouverture des exploitations sur l'extérieur.

La question de l'intensification de la production agricole est particulièrement structurante du rapport de Fleury (1973) : les exploitations sont discriminées sur deux critères, l'intensification de la production lue à travers le chargement bovin par hectare de SFP (Surface fourragère principale) et la taille des exploitations captée à travers la surface totale et ses évolutions récentes. Un ensemble de sous critères complètent cette grille de lecture, tels que la modernité des bâtiments et des équipements, l'existence de relations avec le conseiller agricole, d'adhésion au contrôle laitier, la contraction d'un emprunt au crédit agricole ou encore la production laitière par vache.

En marge de cet enjeu de modernisation et d'intensification de la production fortement affirmé, les années 70 sont également une période chargée d'interrogations sur les conditions de reprise et de développement des exploitations. On y apprend ainsi que des années 1970 à 1974, le hiatus entre l'âge des parents à la cessation d'activité et celui du successeur était à son paroxysme : du fait de l'allongement de la durée de vie et des modalités de succession d'alors – on ne s'installait réellement que lorsque les parents se retiraient, ces derniers se retirant souvent le plus tard possible (Jacques-Jouvenot, 1997) – l'âge moyen à l'installation était de 39 ans. Ceci impliquait d'avoir dans la fratrie quelqu'un qui accepte de travailler longtemps sur la ferme comme aide familial de sorte que des exploitations se trouvaient sans successeur, phénomène nouveau à l'époque. A la période à laquelle est rédigée l'étude, la crise de la reproduction paysanne, telle que l'a décrite Bourdieu, bat son plein

47 Quelques entretiens ponctuels avec des « anciens » rencontrés au gré des enquêtes fournissent des informations complémentaires aux rapports d'étude utilisés.

48 Tandis qu'un attelage de Villarde pouvait travailler une parcelle d'une pente de 25%, les tracteurs ne peuvent être utilisés au-delà d'une pente de 10%.

(Bourdieu, 2002). Cependant, même si la difficulté des reprises d'exploitations inquiète, elle est également envisagée comme une condition nécessaire à la modernisation des exploitations agricoles grâce à la libération des terres qu'elle permet. 1974 semble être une année charnière entre deux dynamiques foncières sur le plateau : alors que les surfaces moyennes sont faibles mais propriétés de l'agriculteur, la population agricole est encore suffisamment importante pour qu'il y ait une très forte pression sur les surfaces agricoles toutes exploitées. L'agrandissement des exploitations ne peut se faire que par l'acquisition de terres libérées par l'agriculture. A l'époque dont témoigne le rapport, seule une partie des exploitations a commencé à augmenter sa surface. Cette transition marque également une évolution sur le plateau entre les modes de faire-valoir : alors que la propriété était la norme, l'exode rural et la disparition d'exploitations concourent à l'émergence d'une catégorie de propriétaires fonciers extérieurs au secteur agricole, permettant ainsi le développement de la location de terres.

Cette dynamique touche à cette époque différemment le Vercors Drômois et les Quatre Montagnes : sur les Quatre Montagnes, la combinaison entre un nombre élevé de chefs d'exploitation âgés et le développement du tourisme, permettant d'absorber l'exode rural grâce aux opportunités d'emploi, crée les conditions nécessaires à l'agrandissement des exploitations ; le Vercors Drômois n'offre au contraire que peu d'opportunités d'emplois autres que l'agriculture, de sorte que les exploitations sans successeurs y sont moins nombreuses. On y observe donc moins de restructurations que sur les Quatre Montagnes.

2.2.2. Des systèmes en polyculture-élevage bovin en voie de spécialisation

Les Quatre Montagnes présentent en 1973 une certaine unité des exploitations caractérisées par leur petite taille, leur surface moyenne étant de 13 à 22 hectares. Les exploitations de moins de 10 hectares sont fréquentes, mais la majorité exploite entre 10 et 30 hectares. L'agrandissement des exploitations est alors une tendance récente qui permet la restructuration du parcellaire. C'est la grande époque du remembrement et la croissance des exploitations s'accompagne sur les Quatre Montagnes d'une amélioration des conditions d'exploitation des terres.

Contrairement au territoire des Quatre Montagnes, la taille des exploitations du Vercors Drômois est hétérogène selon les communes. La surface par exploitation y est plus élevée avec en moyenne 29 hectares. La moindre pression d'urbanisation et le peu de surfaces récemment libérées se traduit par une faible croissance des exploitations et un contexte de forte concurrence sur le foncier agricole.

Les systèmes de production associent cultures et élevage. Sur le canton de Villard de Lans, les auteurs témoignent du peu de différences évidentes entre les exploitations: « Au premier abord, elles [les exploitations] frappent par leur uniformité : le système de culture est à base de prairies et de céréales. La production principale de presque toutes les exploitations est le lait. Les systèmes ne varient guère avec la surface. Mais certaines évolutions sont assez marquantes pour permettre la discrimination des types. ». Sur le Vercors Drômois, les exploitations se démarquent de celles des Quatre Montagnes par l'importance de la surface en bois qui représente en moyenne 25 à 50% de la SAU (surface agricole utile). Les systèmes de production y sont également plus nombreux puisqu'on y trouve de l'élevage avec culture de céréales, mais aussi du maraîchage et de la culture de fraise.

Ce qui caractérise également les exploitations des Quatre Montagnes, c'est l'importance des activités secondaires exercées à l'extérieur de l'exploitation (gîtes, accueil d'enfants), que l'on ne trouve pas sur le Vercors Drômois.

➤ Les systèmes de production

Le système de culture est constitué de prairies et de céréales entièrement autoconsommées sur les Quatre Montagnes, parfois commercialisées sur le Vercors Drômois. Les céréales occupent de 1/4 à 1/3 de la surface labourable. Le blé tend à être remplacé par l'orge un peu partout sur la zone. La betterave fourragère achève de disparaître des assolements. Ce sont donc les 3/4 de la surface qui sont consacrés à la prairie.

Même si quelques exploitations élèvent des ovins, l'élevage est très largement bovin⁴⁹. L'élevage bovin est presque toujours mixte et il n'existe que très peu d'élevages laitiers stricts⁵⁰. L'effectif moyen, de 15 bovins par exploitation sur les Quatre Montagnes, est un peu moins élevé sur le Vercors Drômois⁵¹. Les troupeaux laitiers sont pour 60% des exploitations composés de Montbéliardes, la race Villarde ayant déjà été largement abandonnée pour la production de lait⁵². On rencontre également des troupeaux mêlant plusieurs races, en particulier sur le Vercors Drômois, mais c'est l'association des races Abondance et Montbéliarde qui est la plus fréquente.

Le chargement oscille selon les communes et la disponibilité en terres labourables entre 0,7 et 1 UGB⁵³ /ha de SFP. A l'échelle des exploitations, les chargements les plus élevés s'observent pour les élevages laitiers les plus productifs⁵⁴. De manière générale, les niveaux de production sont moins élevés sur le Vercors Drômois où la moyenne se situe à 2800 litres de lait par vache laitière et par lactation. Ceci est à relier avec la fréquence de la production de viande (surtout des veaux de boucherie) les veaux étant élevés sous la mère, pratique moins commune sur les Quatre Montagnes.

En ce qui concerne les bâtiments et le matériel d'exploitation, la disparité est nette entre des exploitations ayant amorcé une spécialisation laitière qui se sont récemment équipées en bâtiments d'élevage (traite mécanique), en matériel de séchage en grange et en remorque auto chargeuse, et les autres n'ayant pas réalisé ces investissements.

➤ L'éclatement du modèle traditionnel et la différenciation des exploitations selon leur engagement dans la révolution agricole

Sur les deux territoires, les exploitations inscrites dans une dynamique de spécialisation laitière se distinguent de celle ne l'ayant pas embrassée. Ces exploitations en voie de spécialisation se différencient les unes des autres par leur taille moyenne (surfaces et troupeaux), la modernité de l'équipement et l'intensité de la production. Toutes ces exploitations à dominante laitière ont adopté la Montbéliarde, et recherchent une production laitière importante, mais ne disposent pas des mêmes possibilités d'agrandissement et de financement. Elles sont insérées dans les circuits de développement agricole (contrôle laitier, conseiller agricole et Crédit Agricole) et ont récemment

49 97% des exploitations agricoles ont un élevage bovin sur les Quatre Montagnes, un peu moins sur le Vercors Drômois où 13% des exploitations ont un élevage ovin.

50 En moyenne, c'est un peu moins de la moitié du troupeau bovin qui est consacré à la production de viande, mais la proportion entre les vaches laitières et les allaitantes est très variable selon les exploitations

51 Parmi les exploitations enquêtées par les auteurs du document, seulement 4 (sur 33) ont plus de 20 vaches tandis que 27 fermes ont moins de 10 vaches.

52 Seulement 7% des fermes enquêtées sur les Quatre Montagnes exploitaient un troupeau laitier composé uniquement de Villardes.

53 UGB : Unité gros bétail

54 Les auteurs notent en effet une production moyenne de 4000 litres / vache laitière dans les élevages où le chargement est supérieur à 1,4 UGB/ha de SFP, contre 3300 litres / vache laitières lorsque le chargement est inférieur à 1,10. Les productions par vache sont plus faibles encore lorsque l'exploitation est dans une dynamique de diminution de l'effectif.

emprunté pour réaliser leurs investissements. Au sein de cette dynamique, un groupe d'exploitations se distingue nettement en exerçant une activité extérieure liée au tourisme sur les Quatre Montagnes, au bois ou à la production d'autres produits agricoles (miel, fromages) sur le Vercors Drômois.

Parmi les exploitations ne s'inscrivant pas en 1973 dans une dynamique de spécialisation laitière, on trouve des fermes décrites comme traditionnelles (35% de l'ensemble des exploitations). Elles sont extensives, de petite taille et maintiennent un troupeau mixte composé de races variées. Ces exploitations n'ont pas investi dans le matériel et restent extérieures aux circuits de vulgarisation agricole. D'autres ont choisi de se spécialiser non pas dans la production de lait mais de viande.

CONCLUSION PARTIELLE

D'un système en polyculture – poly-élevage traditionnel, on assiste à une diversification des dynamiques des exploitations qui se différencient les unes par rapport aux autres selon l'intensité de l'élevage pratiqué (à la surface), la possibilité d'agrandissement du foncier et la présence d'une ressource externe. Tandis que sur le Vercors Drômois, la pression agricole freine l'agrandissement des exploitations, sur les Quatre Montagnes, la spécialisation laitière semble en 1974 largement commencée et confortée par le développement du secteur touristique qui permet son financement via les ressources annexes qu'il génère. Les années 70 voient aussi le début de la chute de la démographie agricole liée à la modernisation agricole qui ne cessera de progresser jusqu'à atteindre les 3% de la population agricole que l'on connaît aujourd'hui : le phénomène d'exode rural induit par la crise de la reproduction paysanne conjuguée à l'importance des investissements nécessaires à la modernisation signera la disparition de nombre d'exploitations agricoles.

2.3. De 1975 aux années 90

2.3.1. Le contexte des années 80 et 90 : poursuite de la modernisation des exploitations et déprise agricole

Tandis que les exploitations agricoles du Vercors s'engagent résolument dans la « révolution agricole », l'augmentation de la production laitière à l'échelle européenne génère des excédents. Les quotas laitiers sont ainsi instaurés en 1984 afin de réguler la production. A l'échelle territoriale, chaque exploitation se voit attribuer un volume maximal de lait à produire sur l'année calculé en fonction d'une référence historique. L'accès aux nouveaux quotas des jeunes agriculteurs ainsi que des exploitations agricoles moyennes en phase de croissance est priorisé. Ce mode d'attribution des quotas est à l'époque vivement critiqué par la profession agricole qui y voit une fixation des inégalités de production et de productivité des exploitations. L'instauration des quotas contribue à la tendance globale d'un exode rural et d'une déprise agricole amorcés depuis les années 70 dans certaines zones. Ainsi, dans les rapports sur l'agriculture de Vercors à notre disposition [Annexe 2.2.3], il est notable que les questions traitent, dans les années 80 et 90, non plus seulement des capacités de développement des exploitations, mais aussi de l'importance et l'impact de la déprise agricole par petite zone homogène. Sur le Vercors, comme ailleurs, l'instauration des quotas se traduit par une diminution importante du nombre d'exploitations : le RGA de 1988 témoigne ainsi de la disparition de deux étables laitières sur trois en 18 ans sur le plateau.

Puis, en 1992, la réforme de la PAC entérine le basculement des soutiens aux prix agricoles vers des soutiens directs aux exploitations. C'est le début de l'instauration des aides agro-environnementales dont bénéficient en particulier les zones herbagères de montagne⁵⁵.

A l'échelle du plateau, les tendances observées en 1974 se maintiennent voire s'accroissent. Le développement du tourisme sur le territoire du Parc ne ralentit pas puisqu'il y en 1994 environ deux fois et demi plus de lits touristiques que d'habitants (Bernard et al., 1994). Toutefois, tandis que le tourisme profite toujours au territoire des Quatre Montagnes, le Vercors Drômois reste enclavé de sorte que l'écart en termes de développement d'autres secteurs économiques que l'agriculture s'est encore creusé entre les deux territoires. Du fait du peu d'alternatives à l'agriculture, le Vercors Drômois a souffert massivement de l'exode rural accusant une chute importante de population en 20 ans. En 1994, les documents étudiés nous enseignent que le territoire se caractérise par une faible densité de population qui reste très agricole, sans toutefois nous donner de chiffres. Les dynamiques démographiques se sont par contre inversées en 20 ans : tandis qu'en 1974, c'est sur les Quatre Montagnes que se posait la question du renouvellement de la population agricole, c'est maintenant le Vercors Drômois qui souffre d'une proportion importante de chefs d'exploitations âgés (30% ont à l'époque plus de 50 ans). Confrontés plus tôt au phénomène d'exode rural et à la disparition des exploitations sans successeurs, les Quatre Montagnes ont tiré partie de la libération des terres dès le début des années 70 pour l'agrandissement des exploitations, tout en retenant une partie de la population sortant de l'agriculture grâce au développement touristique.

Le plateau laitier reste cependant à l'échelle du Parc avec le Trièves Sud une des zones sur laquelle l'agriculture « résiste » le mieux (Jauneau, 1990b). L'agriculture du plateau est en 1988 qualifiée de « semi-intensive à base laitière ».

2.3.2. Les exploitations laitières des années 80-début 90 sur le plateau

La dominance de l'orientation bovine du plateau se confirme, puisqu'en 1988 c'est 83% des exploitations agricoles qui possèdent des bovins, et plus d'une sur deux des vaches laitières ; Les troupeaux mixtes ont quasiment disparus.

La taille des exploitations laitières a augmenté, la surface étant en moyenne de 30 hectares (contre 25 en 1974). Le RGA nous indique par ailleurs qu'il y a en 1988 le même nombre d'UGB herbivores sur le plateau qu'en 1970. Le chargement moyen de 0.80 UGB/ha de SFP est comparable à celui de 1974. C'est donc la surface et l'effectif des troupeaux par exploitation qui a augmenté.

Les systèmes de culture ont par contre évolué puisque tandis que les terres labourables ont diminué entre 1970 et 1988 de 41%, les surfaces toujours en herbe ont progressé de 15%. Les auteurs en donnent l'interprétation suivante : « Tout se passe comme s'il y avait un passage progressif, lent et limité, d'une partie des fourrages cultivés en STH relativement productive » (Jauneau, 1990a).

En ce qui concerne les dimensionnements et les projets de production des exploitations (Bernard et al., 1994), sur les Quatre Montagnes, les volumes de lait produits sur l'année se situent entre 66 500 litres et 85 500 litres/an. L'effectif moyen des troupeaux est de 18 à 20 vaches laitières avec une productivité entre 3000 et 4000 litres/lactation. Du fait d'une productivité moins élevée (3100

⁵⁵ L'indemnité spéciale montagne (ISM) fut créée en 1970, puis remplacée par l'indemnité compensatoire des handicaps naturels (ICHN)

litres/lactation) sur le Vercors Drômois, les volumes produits sont plus faibles (63 000 litres/an) alors que la taille moyenne des troupeaux est équivalente à ceux des Quatre Montagnes.

Derrière ces moyennes, on observe cependant encore au début des années 90, une grande diversité des surfaces et des niveaux d'intensification ainsi que la persistance d'exploitations agricoles de moins de 15 hectares majoritairement très peu productives⁵⁶. En ce qui concerne le reste des exploitations laitières, elles constituent un groupe au sein duquel il n'est pas évident de discriminer des types⁵⁷ : « Il existe globalement une liaison positive entre le critère « taille en surface », d'autres critères de taille comme la taille du troupeau, la taille du collectif de travail, le litrage de lait livré, mais aussi des critères d'intensification comme le pourcentage de fourrages cultivés dans la SFP, le litrage moyen par vaches ou des critères plus sociaux comme le pourcentage de jeunes chefs d'exploitation ou le degré d'adhésion aux structures de développement agricole» (Jauneau, 1990a).

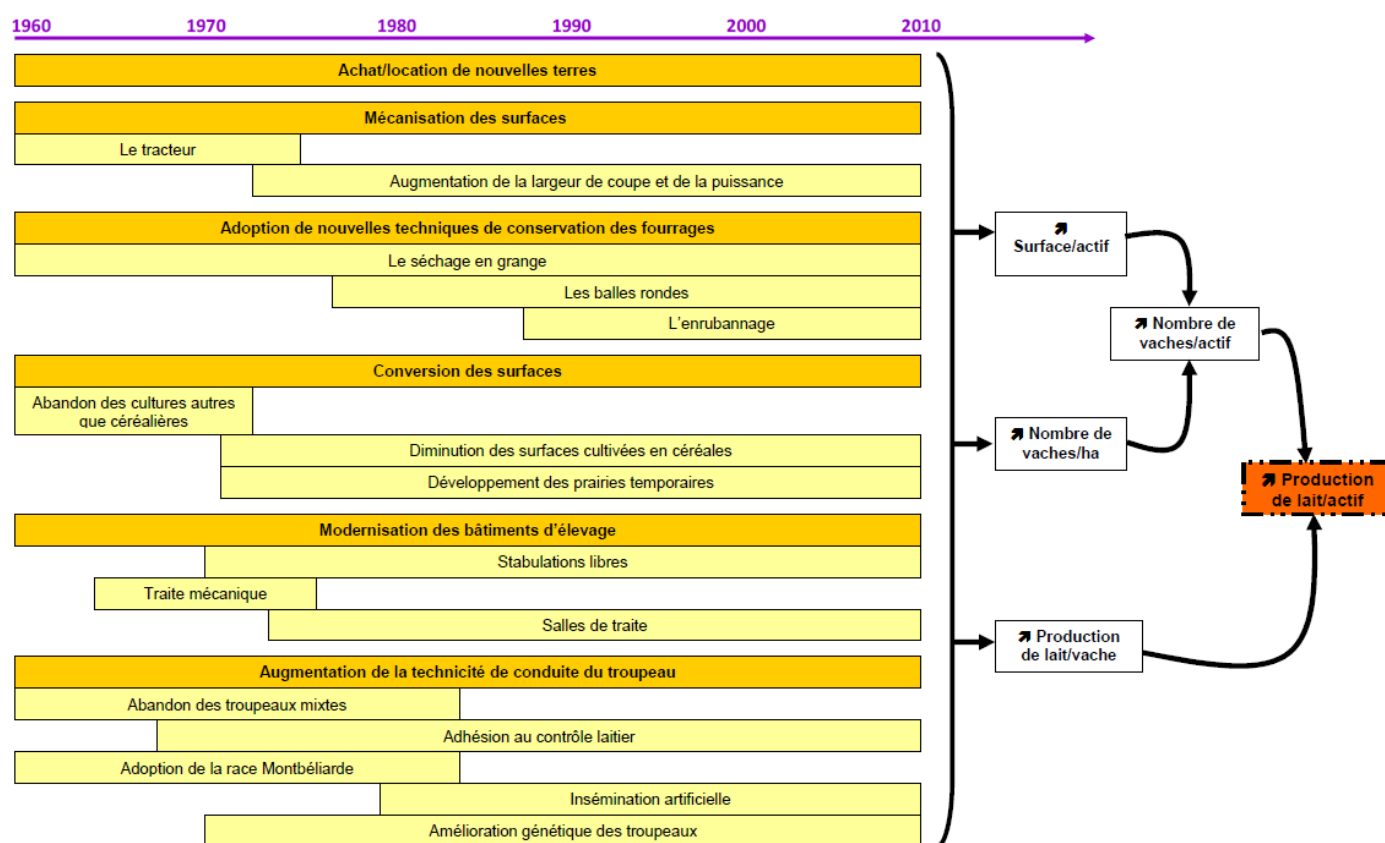


Figure 2.2.4. L'intensification laitière repose sur le plateau du Vercors sur l'adoption de différents leviers.

Si le gros des exploitations agricoles se distinguent difficilement les unes des autres sur des critères de taille ou d'intensification, elles se différencient par contre selon l'équipement investi et les modes

56 Ces exploitations, qualifiées de petites, livrent en moyenne 15 000 litres de lait par an avec un troupeau moyen de 6 vaches laitières.

57 La taille économique des exploitations est exprimée dans ce document en termes de classe de Marge Brute Standard mesurée en Unités de Dimension Economiques ou UDE. Pour plus de précision voir : Jauneau, J.-C. (1990).

de conservation des fourrages (Levet et Rochas, 1992). Tandis que certaines exploitations ont investi dans la construction de stabulation et/ou d'une salle de traite, d'autres restent en étables entravées et au pot trayeur. De même la récolte du foin en balles rondes ou en enrubanné a été introduite sur le plateau mais n'est pas pratiqué par tout le monde, certains continuant de récolter en petites bottes. Tandis que la récolte du foin en balle ronde induit surtout une simplification et une meilleure efficacité du travail, l'enrubannage permet également une intensification des prairies grâce à la réalisation de coupes plus précoces et par là même plus nombreuses. Tout en s'affranchissant des conditions climatiques, et en allégeant le pic de travail des foins, l'éleveur augmente ainsi sa production de fourrage par hectare [Figure 2.2.4].

2.3.3. L'émergence de la transformation fromagère.

Dans une réflexion prospective sur le devenir de l'élevage laitier sur le plateau, Bernard et al. (1994) s'inquiète à l'époque de l'absence d'une valorisation du lait qui ne passerait pas par les industriels laitiers et qui serait spécifique au territoire. Jusqu'en 1998, le lait est en effet intégralement livré à quatre laiteries qui ne le paient pas autrement qu'en plaine : la laiterie des Alpes (sur le canton de Villard-de-Lans principalement) et l'Etoile du Vercors sur le Vercors Drômois qui à elles deux collectent 70% du lait Vercusien (Bernard et al., 1994), Orlac au nord des Quatre Montagnes et la coopérative d'Autrans sur Autrans seulement.

La production laitière est donc mal valorisée du fait de l'absence de produits spécifiques. Les exploitations bien que ne disposant pas d'avantages comparatifs par rapports aux régions de plaine, sont ainsi soumises au même jeu économique. Selon, Bernard et al. (1994) en effet, « un enjeu important de la zone est la capacité de l'agriculture à conduire une stratégie de « qualité totale : produits, paysages, accueil », et en particulier, la réussite du projet AOC Bleu du Vercors Sassenage ». C'est d'ailleurs au début des années 90 qu'émerge la dynamique autour de la création de l'AOC Bleu du Vercors Sassenage. Les premières démarches sont lancées et un collectif se constitue autour de la réintroduction du rameau laitier de la race Villarde, en voie d'extinction sur le plateau depuis les années 60.

Parallèlement à l'émergence d'un enjeu de valorisation du lait, des systèmes nouveaux sur le plateau sont décrits comme innovants : il s'agit de ceux qui se sont lancés dans la transformation fermière ou encore dans l'agriculture biologique.

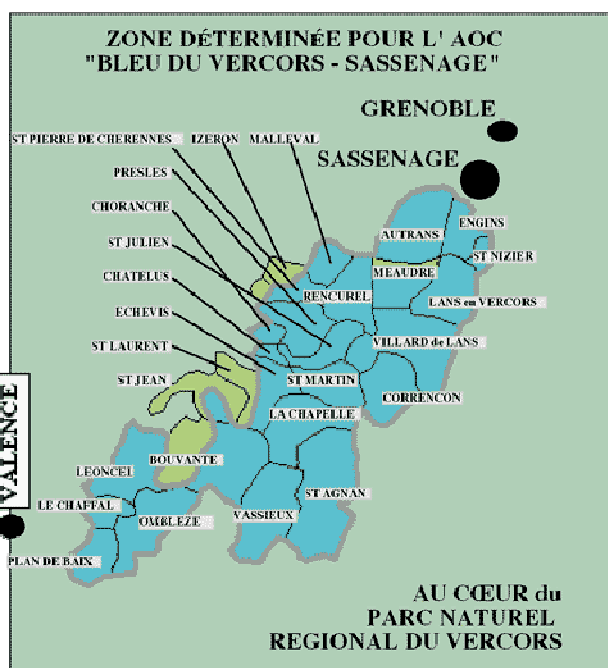
2.4. De la fin des années 90 à nos jours

2.4.1. La timide structuration d'une filière laitière autour de la re-territorialisation du Bleu du Vercors Sassenage

La fin des années 1990 constitue un tournant pour l'élevage du plateau avec la mise en place de l'AOC Bleu du Vercors Sassenage. Les éleveurs y voient alors une perspective de développement qui ne serait plus seulement basé sur la recherche de la productivité laitière dans un contexte économique difficile mais sur la valorisation du lait. La démarche de mise en place de l'AOC

s'accompagne de formations à la transformation fromagère dans le cadre d'un PIDA⁵⁸, dont quelques éleveurs se saisissent pour se lancer dans la diversification de leurs produits.

L'AOC concerne une zone de 27 communes qui s'étend sur l'ensemble des Quatre Montagnes et du Vercors Drômois et sur une partie de la Gervanne (Omblyze Plan-de-Baix, Le Chaffal) et du Royans drômois (Léoncel et Bouvante) [Carte 2.2.3]. Outre le fait d'être la seule AOC dont la zone est entièrement incluse dans un Parc Naturel Régional, l'AOC Bleu du Vercors Sassenage présente la particularité d'être aujourd'hui organisée par une seule coopérative, Vercors Lait, et des transformateurs fermiers. L'ensemble des producteurs livrant leur lait à Vercors Lait doit donc obéir au cahier des charges de l'AOC. La coopérative regroupe en 2011 44 producteurs de lait, ce qui représente 5 millions de litres de lait par an dont seulement 2 millions sont transformés en Bleu et autres fromages. Il y a en plus 10 producteurs fermiers, installés grâce à l'AOC. Un des objectifs affichés de l'AOC est la réappropriation locale du Bleu du Vercors Sassenage, le fromage ayant quasiment disparu du plateau. De nombreux outils de communication ont été mobilisés, notamment par le PNRV qui cherche à faire du Bleu le produit phare d'un panier de biens territoriaux. C'est ainsi que la fête du Bleu est devenue l'un des événements de promotion majeure du territoire [Figure 2.2.5].



Carte 2.2.3. La zone de l'AOC Bleu du Vercors Sassenage : 27 communes réparties sur les Quatre Montagnes et le Vercors Drômois essentiellement.

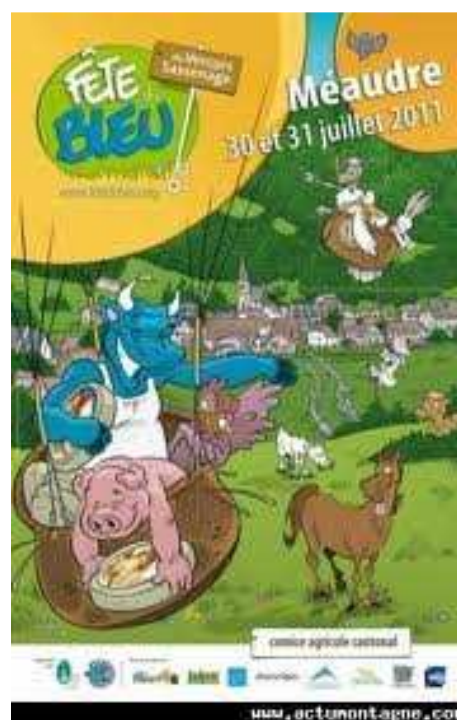


Figure 2.2.5. Affiche de la fête du Bleu, événement promotionnel d'importance pour les éleveurs et le PNRV.

58 Les Programmes Intégrés de Développement Agricole (PIDA) sont des aides régionales, d'une durée maximale de 4 années, visant à favoriser le développement économique d'un produit ou d'une filière de production, sur un marché préalablement identifié. Ce développement doit passer par l'association de partenaires de l'amont à l'aval de la filière de production afin de créer une dynamique collective autour d'un programme d'actions, qui intègre les différentes étapes de la production et de la transformation du produit. Source : <http://www.rhonealpes.fr>

2.4.1.1. *Le cahier des charges de l'AOC*

Le cahier des charges proscrit l'ensilage mais autorise l'enrubannage. Les pratiques recensées correspondent à celles qui préexistaient sur la zone de production. Les races autorisées sont la Villard-de-Lans, l'Abondance et la Montbéliarde. La Montbéliarde représente cependant 80% des troupeaux vercoisiens. La Villard-de-Lans, aujourd'hui en voie de disparition (Fouvez, 2008) malgré sa réintroduction sur le plateau dans le cadre de l'AOC, n'a été que très peu adoptée par les éleveurs de la zone. On ne compte que deux éleveurs laitiers dont les troupeaux soient majoritairement composés de Villardes. Le faible succès de la race est à mettre en relation avec son faible niveau de production (en moyenne 2500 L/lactation contre 5500 pour une Montbéliarde sur le plateau par exemple) et surtout l'irrégularité de ses performances (*ibid.*).

Au niveau du système d'alimentation, il est seulement stipulé que les vaches doivent pâturer l'été et qu'il faut, pour les fourrages fermentés de l'enrubannage, avec un minimum de 48% de matière sèche [Annexe 2.2.4]. Le foin bien sec, séché en grange est préféré. Il y a interdiction d'acheter du foin hors de la zone AOC. Par contre, les céréales et les compléments peuvent être produits hors de la zone AOC et il n'y a pas de limitation sur la complémentation.

La mise en place de l'AOC a donc induit peu de changements au niveau des pratiques d'élevage. Les rares éleveurs livrant à Vercors Lait qui faisaient de l'ensilage d'herbe ont cessé cette pratique. L'évolution principale dont témoignent les professionnels de l'élevage interrogés sur le plateau concerne la génétique avec une recherche de rusticité plus marquée et d'une qualité du lait pour la transformation fromagère (recherche de meilleurs taux protéiques).

2.4.1.2. *Les difficultés de l'AOC Bleu du Vercors*

Outil de valorisation permettant la création d'une valeur ajoutée du lait sur un territoire qui ne peut jouer au même titre que la plaine la carte de la productivité, l'AOC rencontre cependant depuis sa création de nombreuses difficultés, de sorte que les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous

La principale difficulté de l'AOC est sans doute la faible rémunération qu'elle offre aux éleveurs. Comme en témoigne l'animatrice du syndicat interprofessionnel du bleu du Vercors-Sassenage (SIVER): « Quand les producteurs ont créé l'AOC, ils avaient des perspectives à court et moyen terme », mais, au bout de 12 ans aujourd'hui, les objectifs de production initiaux -500 tonnes - ne sont pas atteints. « On est même pas à 200 tonnes. Aujourd'hui, notre objectif, c'est d'améliorer notre système de production et de perdre le moins de producteurs possibles en route. ». Vercors Lait rémunère ses producteurs à peine plus que la grille du CRIEL⁵⁹. « On aimerait bien qu'il y ait une belle prime pour les laits de bonne qualité mais tant que la coopérative n'aura pas trouvé un équilibre c'est pas possible » (SIVER, 2010).

La coopérative Vercors Lait, principal collecteur du lait du plateau est en effet en difficulté économique depuis le rachat de l'outil de production par les éleveurs suite au départ de l'industriel Lactalis en 2003. La vétusté et le surdimensionnement de l'outil de production conjugués à des problèmes de gestion ont amené Vercors Lait au bord de la faillite en 2006. La coopérative a alors bénéficié d'un important soutien financier du PNRV (rachat du camion de collecte) et de la communauté de communes (achat du bâtiment). La situation économique de la coopérative reste aujourd'hui encore précaire de sorte que chaque litre de lait livré sert à refinancer l'outil de production.

59 Centre Régional Interprofessionnel de l'Economie Laitière

A cela s'ajoute la difficile promotion d'un fromage qui reste relativement peu connu conjugué à un procès de fabrication complexe. Le bleu du Vercors est en effet un fromage à pâte persillé qui évolue très vite. Le cahier des charges stipule que le fromage doit être doux de sorte qu'il ne peut être commercialisé sous AOC que jusqu'au 50^{ème} jour après sa fabrication. Vercors Lait doit alors gérer une importante quantité de fromages déclassés que la coopérative commercialise sous un autre nom et à moindre prix. La gestion des flux de lait se révèle donc difficile, notamment au printemps lors de la mise à l'herbe, où la coopérative a à gérer une importante pointe de lait. Plutôt que vendre ce surplus de lait à l'extérieur, Vercors Lait a longtemps cherché à le valoriser en le transformant, « sauf que quand il n'y a pas le réseau commercial qui va en face, on se retrouve avec des stocks trop importants, et le bleu prend un goût trop fort... » (SIVER). Depuis 2010, Vercors Lait a décidé de limiter au maximum les stocks en transformant en flux tendu afin de limiter la production de Bleus qui deviendraient trop forts.

A l'exception de ceux livrant une partie du lait produit à la laiterie, les quelques producteurs fermiers qui s'inscrivent en marge de l'AOC, ne sont que peu concernés par les difficultés de la filière locale. La vente directe des fromages permet aux producteurs de commercialiser leurs fromages même lorsque ceux-ci sont trop forts.

Encadré 2.2.2. L'histoire du Bleu du Vercors Sassenage

Le Bleu du Vercors Sassenage est fabriqué depuis le moyen âge sur le massif du Vercors. A cette époque les fermiers payaient leur droit de fermage en livrant du bleu au Château de leur seigneur à Sassenage. Le relief et le climat et l'absence de voies de communication ne permettait pas de transporter le lait en nature, de sorte que la majeure partie était transformée en fromage. Le « Sassenage » était un fromage persillé, plus sec que le roquefort. Il se fabriquait avec un mélange de lait de vache de race Villarde et de lait de brebis. On l'améliorait encore en y joignant un peu de lait de chèvre (Fouvez, 2008). Sa production était limitée au seul canton de Villard de Lans mais jouissait d'une solide réputation dans la région dauphinoise.

Aujourd'hui le Bleu du Vercors-Sassenage est fabriqué à partir du seul lait de vache de race Montbéliarde principalement. Le zonage actuel s'étend largement au-delà des limites de sa fabrication traditionnelle, faisant à l'époque de la certification de l'AOC par l'INAO controversée. Tandis que l'INAO défendait le maintien de l'appellation d'origine, les éleveurs eux voulaient imposer l'appellation Bleu du Vercors au nom de la notoriété de l'aire de production (Chevallier, 2001).

2.4.2. Deux « vagues » de conversion à l'agriculture biologique

Autre dynamique récente, le succès relatif de l'agriculture biologique sur le plateau. Cette dynamique est à mettre en perspective avec les politiques des laiteries collectant sur la zone. Dans les années 1997 à 2001, les deux collecteurs principaux, Lactalis et Orlac ont fortement incité les éleveurs à se convertir à l'agriculture biologique. Les deux laiteries ont, dans ce cadre, financé la réalisation de diagnostics technico-économiques d'exploitations envisageant le passage au bio. Cependant, la plus-value sur le prix du lait générée par le respect du cahier des charges a été abolie quelques années plus tard (du fait du ralentissement de la hausse des ventes de lait bio et du développement rapide du lait bio dans le massif du Pilat) de sorte que les éleveurs s'étant convertis se sont vu payer leur lait au même prix qu'en conventionnel. Certains éleveurs ont donc cessé l'agriculture biologique.

Actuellement et depuis 2007, on assiste sur le plateau à une seconde vague de conversion à l'agriculture biologique, toujours sous l'incitation des laiteries locales⁶⁰. Aujourd'hui, c'est par exemple un élevage bovin lait sur quatre qui est en agriculture biologique sur les Quatre Montagnes⁶¹.

Les pratiques d'élevage sur le plateau ne sont en effet, selon les dires des acteurs locaux, pas très éloignées de celles préconisées par le cahier des charges, de sorte que la conversion à l'agriculture biologique est vue par beaucoup d'éleveurs comme un moyen de mieux valoriser leur production tout en ne changeant que peu de choses dans leurs façons de faire.

Soulignons cependant, que même si la conversion à l'agriculture biologique ne semble pas devoir engendrer de changements d'importance quant aux pratiques, elle est loin de faire l'unanimité chez les éleveurs. Deux éléments sont couramment cités comme limitant la conversion : (i) le prix élevé des céréales en bio tandis que les exploitations cultivent rarement plus de trois hectares de céréales ; (ii) le changement de régime fiscal avec le passage du forfait au réel est souvent envisagé comme un frein.

Ainsi, même si l'agriculture biologique représente une part conséquente et croissante des exploitations d'élevage bovin lait sur le plateau, elle ne semble néanmoins pas constituer aujourd'hui une dynamique de changements, s'inscrivant plutôt en continuité des pratiques d'élevages préexistantes.

2.4.3. L'agriculture sur le plateau central du Vercors aujourd'hui

2.4.3.1. Les exploitations agricoles : l'élevage bovin toujours dominant mais sensiblement en baisse

On comptait en 2000 sur les deux cantons du plateau central, 249 exploitations agricoles (dont 135 professionnelles), soit 25% de moins qu'en 1988. On remarque cependant que le nombre d'exploitations a davantage chuté entre ces deux dates sur les Quatre Montagnes (-34%) que sur le Vercors Drômois (-12%), de sorte le nombre d'exploitations est, en 2000, le même sur les deux secteurs. La SAU totale des exploitations agricoles⁶², toutes productions confondues, est de 8782 hectares, soit presque la même qu'il y a 30 ans.

En termes d'orientation productive, les chiffres du recensement agricole confirment si besoin en était la prédominance de l'élevage bovin sur les Quatre Montagnes, activité principale de 62% des exploitations, parmi lesquelles 72% sont en bovin lait (soit 55% du total des exploitations du canton). Sur le Vercors Drômois, la tendance est moins marquée puisque ce ne sont que 50% des exploitations dont le système de production est principalement tourné vers l'élevage bovin et 39% vers l'élevage bovin laitier. Le reste des exploitations des deux cantons sont pour la plupart éleveuses de petits ruminants (caprins et ovins, surtout sur le Vercors Drômois) ou de chevaux (sur les Quatre Montagnes). Nous notons donc que la part relative des exploitations orientées vers l'élevage bovin est

60 Les incitations des laiteries à la conversion à l'agriculture biologique résultent notamment d'un accord entre la coopérative locale Vercors Lait (plus de 80% du lait collecté) qui a repris du service en 2003 après Lactalis, et Sodiaal (qui a absorbé Orlac).

61 Chambre d'Agriculture de l'Isère (2011). Diagnostic filière lait. Massif du Vercors.

62 Calcul à partir des données disponibles par commune sur Agreste (<http://agreste.agriculture.gouv.fr>)

en diminution par rapport aux années 90 tandis que le nombre d'autres types d'élevage a sensiblement augmenté.

2.4.3.2. Zoom sur les exploitations laitières des Quatre Montagnes

➤ **Dimensionnement, conduite et équipements**

Concernant plus particulièrement les exploitations d'élevage bovin lait qui nous intéressent, un diagnostic de la filière lait réalisé en 2009 et 2010 par la Chambre d'Agriculture de l'Isère sur le canton des Quatre Montagnes, nous donne quelques indications sur les exploitations agricoles laitières d'aujourd'hui. Déplorons cependant de ne pas avoir à notre disposition de document équivalent pour la partie drômoise du plateau. Nous apprenons ainsi que les structures d'exploitations sont de dimension modeste en comparaison avec la moyenne iséroise. Le quota moyen est 186 000 litres réalisé sur une surface moyenne de 71 hectares de SAU.

Quant aux systèmes fourragers, ils sont aujourd'hui encore tout herbe à dominante foin pour 70% d'entre eux ou enrubannage pour les autres. Notons que plus de la moitié des éleveurs mettent en estive, sur des alpages privés ou collectifs, une partie de leur troupeau (génisses et vaches taries uniquement). D'après les experts locaux, la gestion des systèmes fourragers est centrée autour de l'atteinte de l'autonomie fourragère. Les surfaces en prairies temporaires et en céréales dépendent de la disponibilité en terres une fois l'autonomie fourragère assurée, éventuellement grâce à une mise en estive d'une partie du troupeau.

Une caractéristique des exploitations reste l'importance de la double activité des chefs d'exploitation, puisqu'elle concerne 34,1% d'entre eux. La modestie de la taille des exploitations d'élevage se traduit également par le régime fiscal forfaitaire pour la très grande majorité des éleveurs (85%).

2.5. Synthèse - les principales trajectoires des exploitations d'élevage bovin lait : spécialisation et agrandissement versus diversification

A partir de cette reconstitution de l'évolution de l'agriculture et des exploitations d'élevage bovin lait sur le plateau laitier depuis les années 60, nous construisons deux grands types de trajectoires empruntés par les exploitations laitières du plateau s'étant maintenant dans la production laitière.

➤ **Trajectoire 1 : Spécialisation laitière et augmentation du dimensionnement**

Nous l'avons vu, depuis les années 60, les exploitations du plateau sont très majoritairement orientées vers l'élevage bovin. Les troupeaux, mixtes pendant la première moitié du XXe siècle se sont rapidement spécialisés à partir des années 70 vers l'élevage laitier pour la plupart ou vers la production de viande. Dès lors l'association de races et les races mixtes ont disparu des troupeaux qui ont massivement adopté la Montbéliarde.

Le système de culture a évolué parallèlement à l'augmentation de la taille des troupeaux, avec l'augmentation de la charge de travail et de la recherche d'une plus grande productivité laitière : les céréales ont quasiment disparu des assolements pour n'être cultivés qu'à hauteur de 2 à 4 hectares,

remplacées par des surfaces toujours en herbe et des prairies permanentes. On observe cependant un retour des céréales sur le plateau avec le développement de l'agriculture biologique.

Mais, ce qui caractérise principalement l'évolution des exploitations d'élevage, c'est semble-t-il l'agrandissement progressif des surfaces et des troupeaux. Tandis que la SAU du plateau et le nombre total d'UGB herbivores sont restés quasiment stables en 60 ans, la surface moyenne par exploitation a par contre triplé dans le même laps de temps, de même que la taille des troupeaux. Et cette augmentation du dimensionnement (surfaces et troupeaux) de l'élevage par exploitation a été soutenue par l'introduction des techniques de récolte et de conservation des fourrages, et par la modernisation des bâtiments et équipements permettant l'augmentation de la productivité du travail.

S'il y a intensification de la production, elle est par actif et non par unité de surface puisque les chargements sont restés stables. On observe également une augmentation de la productivité, permise surtout par la sélection génétique et l'alimentation fourragère (enrubannage, coupes plus précoces).

La grande majorité des éleveurs laitiers semblent ainsi s'inscrire dans cette trajectoire globale, structurée par la spécialisation laitière et l'inscription dans une filière de commercialisation longue de type laiterie. Et au sein de ce grand type de dynamique, les exploitations se différencient, semble-t-il, selon leur dimensionnement, les quotas, la modernité des équipements, l'adoption au non de l'agriculture biologique, et la présence ou non d'une activité secondaire, sans que pour autant n'émergent de groupes distincts. C'est sans doute là un autre des grands traits de l'élevage vercoisien que d'être souvent associé à une activité extérieure non agricole et de s'inscrire dans la recherche d'un équilibre entre le maintien d'un régime fiscal forfaitaire et la recherche d'un meilleur revenu généré par la production laitière.

➤ **Trajectoires 2a et 2b : Diversification fromagère et vente directe**

Si la trajectoire précédemment décrite semble avoir concerné l'ensemble des exploitations laitières jusqu'au milieu des années 90, la création de l'AOC Bleu du Vercors Sassenage a initié une trajectoire alternative. En effet, c'est à cette occasion que certains ont choisi de se lancer dans la transformation fromagère. Cependant, tandis que certains ont choisi de transformer la quasi-totalité de leur production (2A), d'autres ont opté pour une situation intermédiaire, transformant seulement une partie du lait produit (2B).

C'est ainsi que l'on observe une différenciation de ces exploitations d'élevage selon leur dimensionnement et la part du lait transformé. Il semble en effet que les exploitations transformant la quasi-totalité du lait soit en surface moins importantes que les autres.

Par ailleurs, ces exploitations « hybrides » associant un atelier d'élevage de type spécialisé avec une activité de transformation d'une partie du lait sont, pour la majorité d'entre elles, le fait de collectifs.

CONCLUSION DU CHAPITRE 2.2

Le territoire sur lequel porte l'étude empirique est traditionnellement une terre d'élevage bovin. Les systèmes y sont de type montagnard, l'herbe y occupe une place centrale. Si, sur le plateau central du Vercors comme ailleurs, la révolution agricole a induit une évolution des exploitations agricoles à partir des années 60-70, elle ne s'est pas traduite par une différenciation marquée des exploitations les unes par rapport aux autres.

En effet, les exploitations agricoles s'étant maintenues dans la production laitière ont suivi un même chemin général : une spécialisation laitière amorcée dès les années 70 (abandon de la production de viande, recherche d'une meilleure productivité laitière à travers la génétique et les fourrages), un agrandissement progressif des surfaces et des troupeaux par exploitation, et une modernisation plus ou moins poussée des bâtiments et des équipements. Le principal critère de différenciation des exploitations laitières vercusiennes semble être le projet de production : la création de l'AOC, et dans une moindre mesure l'agriculture biologique, offrent aux éleveurs des opportunités de diversification et/ou de valorisation à partir des années 90. Cette reconstitution de l'évolution de l'élevage depuis les années 60 suggère ainsi que la palette des trajectoires possibles est, sur le terrain étudié, réduite.

Si les systèmes d'élevage semblent relativement homogènes sur l'ensemble du plateau central, différentes dynamiques territoriales caractérisent les deux cantons qui le constituent. Tandis que le territoire des Quatre Montagnes est un territoire attractif, de par notamment sa proximité au centre urbain qu'est Grenoble, le Vercors Drômois est géographiquement plus enclavé. Cette attractivité différente se traduit notamment par un gradient sud/nord en termes d'opportunités de commercialisation en vente directe et d'emploi extérieur à l'exploitation. Il y a ainsi davantage de possibilités de diversification, et de développement de la pluriactivité (à l'échelle du chef d'exploitation et/ou du ménage) sur les Quatre Montagnes que sur le Vercors Drômois

CHAPITRE 3

**Construction et application d'une
démarche de formalisation des
trajectoires des systèmes famille-
élevage sur le temps long d'une
génération**

Nous avons, dans les chapitres précédents, défini l'objectif de la recherche : rendre compte, et ce par deux approches complémentaires, de l'évolution de l'articulation entre la famille et l'élevage sur le temps long. Nous avons également, via un tour d'horizon des différentes façons de rendre compte de l'articulation entre la famille et l'activité d'élevage, mis en évidence la nécessité de dépasser les approches classiques et systémiques de l'exploitation agricole familiale en élargissant les frontières de l'objet des zootechniciens qu'est le système famille-exploitation. Pour ce faire, nous avons proposé deux conceptualisations de l'objet d'étude, inscrites dans deux approches disciplinaires différentes.

Dans ce chapitre, nous nous proposons d'aborder l'évolution de l'articulation entre la famille et l'élevage sur le temps long d'un point de vue systémique et ancré de façon privilégiée dans la zootechnie système. Dans cette partie, l'objet de recherche sur lequel se concentre notre analyse, est ce que nous appelons *le système famille-élevage*, c'est-à-dire *le système d'élevage contextualisé dans son cadre d'exercice*.

L'objectif de ce chapitre est d'interroger cette articulation entre la famille et l'élevage sur le temps long à travers une analyse des trajectoires des systèmes famille-élevage. Or, nous allons le voir, la littérature sur la dynamique des systèmes agricoles n'offre qu'un point de vue partiel sur la question qui nous intéresse. C'est pourquoi nous avons élargi la recherche bibliographique à d'autres disciplines traitant de la question des changements dans les organisations en général, pour finalement adopter un cadre théorique d'analyse processuelle en particulier. Ce cadre d'analyse permet, nous le verrons, d'intégrer de nombreux points théoriques abordés de façon disparate dans les études traitant de la dynamique et des changements dans les systèmes agricoles. Sur la base de ce cadre théorique issu des sciences sociales et proposant une conceptualisation des processus de changement dans les organisations, nous construisons alors une méthode de formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage. Ce détour méthodologique que constitue la construction d'une formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage nous permet d'obtenir différentes représentations de notre objet de recherche, à partir desquelles il devient possible de répondre à notre objectif initial : produire des connaissances sur la façon dont co-évoluent, sur le temps long, le système d'élevage et son cadre d'exercice.

La structuration de ce chapitre 3 rend compte de la démarche adoptée :

- Dans le premier sous-chapitre (3-1), nous interrogerons la littérature scientifique traitant de la dynamique et des changements dans les exploitations agricoles et plus largement dans les organisations. Ce tour d'horizon des approches du temps long dans différentes disciplines met en exergue la nécessité de construire un cadre d'analyse qui permette d'intégrer les différents points traités de façon disparate dans la littérature. Pour ce faire, nous choisissons de nous appuyer en particulier sur l'armature théorique d'un cadre d'analyse issu des sciences sociales, que nous enrichissons d'éléments proposés par les sciences techniques.
- Dans le sous-chapitre 3-2, nous chercherons à adapter et à appliquer le cadre théorique choisi afin de construire une formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage sur le temps long. L'objet de cette partie est donc de présenter la démarche de construction de cette formalisation conduite par abstraction successive des cas particuliers de l'échantillon d'exploitations enquêtées. La formalisation construite nous permet ainsi d'obtenir différentes représentations des trajectoires des systèmes famille-élevage de notre échantillon.
- Dans la troisième et dernière partie de ce chapitre 3, nous reviendrons sur l'objectif initial de la recherche en cherchant à produire de la connaissance sur les façons dont co-évoluent, sur le temps long, le système d'élevage et son cadre d'exercice. Pour ce faire, nous conduirons une

analyse comparative des différentes représentations des trajectoires des systèmes famille-élevage de l'échantillon issues de l'application de la formalisation construite dans le chapitre 3-2. L'analyse mettra en évidence différents processus d'évolution des systèmes ainsi que des trajectoires de coévolution de l'élevage et de son cadre d'exercice diverses.

CHAPITRE 3-1. Que sait-on de l'évolution du système famille-élevage sur le temps long ?

Nous l'avons évoqué en introduction de cette thèse, la dynamique des systèmes agricoles est une question émergente pour les sciences techniques. En effet, jusqu'il y a peu de temps encore, l'échelle de temps traditionnellement considérée était la campagne annuelle, les études en agronomie et zootechnie système posant ainsi, de façon plus ou moins implicite, le postulat d'une stabilité de l'environnement (au sens large) du système. On trouve malgré tout quelques études dans ce champ, proposant des formalisations de l'évolution des exploitations agricoles sur un pas de temps pluriannuel dans un souci de compréhension du présent (partie 1.1.1).

Depuis peu cependant, des études et des colloques ancrés dans la communauté francophone des agronomes et zootechniciens système témoignent d'un intérêt croissant pour la production de connaissances sur l'évolution des systèmes agricoles sur un pas de temps pluriannuel. Citons à titre d'exemple le colloque « Agir en situation d'incertitudes » organisé en 2010 (Ancey et al., 2009), l'inscription de la question du temps long dans le schéma stratégique du département INRA-SAD ou encore le financement par ce département de thèses abordant de façon privilégiée ces questions. Cet intérêt pour le temps long de la part des sciences techniques et systémiques s'inscrit plus largement dans la reconnaissance récente d'une instabilité de l'environnement des exploitations agricoles (incertitudes climatiques, économiques, etc.). La finalité prospective est très présente dans les études récentes sur l'évolution des systèmes agricoles, l'hypothèse sous-jacente étant qu'une meilleure compréhension des processus et mécanismes par lesquels les exploitations d'aujourd'hui ont traversé les années passées est d'utilité pour mieux appréhender quel pourrait être leur devenir (partie 1.1.2).

Cependant, si la question de l'évolution des exploitations agricoles sur un pas de temps pluriannuel est récente dans la communauté francophone, elle l'est moins dans d'autres communautés scientifiques. C'est ainsi, que l'on trouve dans la littérature, des études sur les trajectoires des exploitations familiales produites dans des contextes de restructuration de l'agriculture telle, par exemple, la forte dérégulation économique traversée par la Nouvelle Zélande dans les années 80. La notion centrale de ces études, produites souvent par des économistes agricoles, est celle de *path of*

development, c'est-à-dire de types de trajectoires adoptées par les exploitations en réponse à d'importants changements dans leur environnement (partie 1.2).

A quelques exceptions près, ces trois corpus d'études présentent deux principales limites à une utilisation telle quelle dans le cadre de notre recherche. La première limite, évoquée dans le chapitre 1-2, tient à la faible considération de la dimension familiale dans ces études qui restent, pour leur grande majorité, davantage axées sur la dimension productive de l'exploitation agricole. La deuxième relayée par certains auteurs nous le verrons, tient au fait que ces études portent un regard à une échelle territoriale (région, pays) sur des « contenus-type » de trajectoires. Les multiples façons par lesquelles s'opèrent les changements à l'échelle individuelle des exploitations ne sont pas abordées. A ces deux limites, correspondent respectivement deux autres corpus d'études. Le premier jeu d'études porte un regard sur la dimension familiale de l'exploitation en s'intéressant au cycle de vie de l'exploitation agricole et, pour certaines études en particulier, aux liens qu'il peut y avoir entre des changements dans l'exploitation en situation de crise économique et les étapes dans le cycle de vie de l'exploitation. Les études sur le cycle de vie de l'exploitation renvoient de façon générale à la littérature recensée et présentée dans le chapitre 1-2 sur l'exploitation agricole familiale et ses particularités. J'y ferai donc allusion sans m'y attarder dans ce chapitre 3-1. L'ensemble d'études répondant à la deuxième limite évoquée ci-haut, adopte un point de vue différent sur l'évolution dans le temps des systèmes agricoles : dans ces études en effet, il ne s'agit plus tant d'identifier quels ont été les chemins empruntés par un ensemble d'exploitations pour durer, mais plutôt de comprendre comment s'est opéré le changement à l'échelle des trajectoires individuelles. Ce sont les *processus de changement* l'objet de la recherche.

Notons que cette revue de littérature se concentre sur les études intéressées à l'évolution des systèmes sur le temps long. Nous avons ainsi peu investi les études sur les *transitions*, concentrées sur la compréhension de la façon dont se transforme le système dans le cadre d'un processus en particulier (transition vers l'agriculture biologique, vers l'autonomie, installation en agriculture, etc.). Nous cherchons au contraire à nous doter d'outils théoriques pour comprendre comment, dans l'absolu, évoluent les systèmes sur le temps long, c'est-à-dire sans *a priori* sur la nature de ce qui fait changement. C'est pourquoi nous avons élargi la revue de littérature à d'autres champs disciplinaires qui abordent également la question des processus de changement dans les organisations au sens large. Ces études permettent ainsi d'enrichir notre tour d'horizon bibliographique.

Au delà de ces généralités, les différentes études évoquées proposent méthodes, concepts et résultats que je propose d'interroger dans la perspective de construire une représentation des trajectoires des systèmes famille-élevage adaptée à la question de recherche ici posée. La revue bibliographique présentée ci-dessous nous permettra non seulement d'explicitier notre positionnement théorique mais également de dégager le cahier des charges à suivre pour construire notre propre formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage.

Pour que la présentation bibliographique ne tombe pas dans les écueils du catalogue, nous proposons de classer les études recensées selon trois grands groupes :

- (i) Les trajectoires des systèmes famille-exploitations : nous aborderons d'abord les études des systèmes sur le temps long produites par la communauté francophone des agronomes et zootechniciens système, que nous chercherons à mettre en perspective avec ce qu'apportent les études anglo-saxonnes sur les *paths of development* des exploitations agricoles familiales.

- (ii) Les processus de changement dans les organisations : dans un second temps, nous présenterons les diverses façons via lesquelles sont abordés les processus de changement dans les organisations sur le temps long.
- (iii) Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous présenterons un cadre d'analyse issu des sciences sociales et dédié à l'analyse processuelle. Bien qu'inscrite dans la lignée des études du groupe précédent, cette approche s'en distingue, nous le verrons, dans la mesure où elle propose une méthodologie qu'il est possible d'adapter pour construire notre propre représentation de la trajectoire des systèmes famille-élevage.

La plupart de ces études n'étant pas ou peu centrées sur la dimension familiale de l'exploitation agricole, je m'attacherai, lorsque ce sera possible, à rendre compte de la façon dont est chaque fois envisagée l'articulation entre la famille et l'activité agricole. Par ailleurs, le vocabulaire utilisé par les auteurs pour traiter de la dynamique des systèmes sur le temps long n'est pas homogène, chacun usant de termes différents. Nous serons attentifs, lors de la présentation des différentes approches, à recenser les termes clés utilisés pour décrire la dynamique du système ou de l'organisation (soulignés dans le texte).

1. LES TRAJECTOIRES DES SYSTEMES FAMILLE-EXPLOITATION SUR LE TEMPS LONG : LES APPROCHES « LINEAIRES »

Certaines des recherches dont je me fais l'écho dans cette première partie ont déjà été brièvement abordées dans le chapitre 1-2 pour rendre compte de la façon dont les zootechniciens système intègrent la famille à leurs analyses. L'objectif ici poursuivi est différent : nous nous intéressons aux concepts et aux méthodologies développées, par les zootechniciens système notamment (mais pas seulement), pour rendre compte de l'évolution des systèmes famille-exploitation sur le temps long.

1.1. La prise en compte du temps long en agronomie et zootechnie système dans la communauté francophone : apports et limites d'une approche centrée sur l'activité agricole

Les études en agronomie et zootechnie système offrant des représentations de l'évolution des exploitations agricoles sur le temps long se distinguent les unes des autres par la façon dont est envisagé l'environnement du système agricole. Tandis que les premières représentations de trajectoires d'exploitations, s'inscrivaient dans le paradigme de stabilité de l'environnement et de prévisibilité à court et moyen terme évoqué en introduction de ce sous-chapitre, les formalisations plus récentes reconnaissent l'existence de relations complexes entre le système et son environnement, les deux termes étant supposés en constante évolution.

1.1.1. Le temps est-il un long fleuve tranquille ? Les premières formalisations typologiques de trajectoires d'exploitations agricoles.

Les premières approches sur l'évolution des exploitations sur le temps long datent des années 90 et proposent une représentation des dynamiques des exploitations formalisées sous la forme de trajectoires.

Dans l'objectif de comprendre le fonctionnement actuel de l'exploitation, Capillon propose en 1993, une formalisation de l'exploitation tenant compte de son évolution passée pour mieux saisir les objectifs des exploitants (Capillon, 1993). La trajectoire d'évolution de l'exploitation est ici conçue comme l'ensemble des étapes parcourues par une exploitation ; le passage d'une étape à l'autre faisant suite à un changement de type stratégique : « Ces changements interviennent, soit quand une évolution de l'environnement devient sensible, soit lorsque le fonctionnement précédent ne peut plus répondre aux objectifs » (*ibid.*). La famille est ici prise en compte au prisme de ses choix stratégiques pouvant dévier la trajectoire d'évolution. A ces choix stratégiques, facteurs internes au système famille-exploitation, s'ajoutent des facteurs externes de changements dans l'environnement reconnus comme également impactants.

Cette méthode vise la réalisation de typologies s'appuyant sur la ressemblance des fonctionnements actuels et des évolutions antérieures : « On constitue des groupes d'exploitations dont on a de bonnes raisons de penser qu'elles ont une évolution semblable. Toutes les exploitations sont ainsi regroupées en quelques trajectoires d'évolution ou types et la position relative sur cette trajectoire permet de dégager quelques sous-types. » (Capillon et Manichon, 1978). Il ne s'agit donc pas d'étudier le changement en tant que tel, mais de comparer des exploitations similaires dans l'objectif d'envisager les perspectives d'évolution des exploitations (Capillon et Manichon, 1978).

Dans la lignée des travaux de Capillon, Perrot et al. (1995) cherchent à caractériser l'évolution de la diversité d'un grand nombre d'exploitations à une échelle territoriale donnée (Perrot et al., 1995). Chaque exploitation est alors caractérisée par un coefficient de ressemblance à un pôle (= type). Les pôles ainsi construits ne sont pas évolutifs et c'est l'évolution de la distance de l'exploitation au pôle entre les deux dates de réactualisation de la typologie qui représente sa trajectoire d'exploitation [Figure 3.1.1]. Les variables retenues pour la construction de la typologie sont quantitatives et structurelles et ne prennent pas en compte explicitement la famille. Ainsi, selon cette méthode, la construction des types précède l'analyse des trajectoires et l'objet n'est pas de comprendre le changement en tant que tel. Il s'agit là de construire une vision « extérieure » de l'évolution d'un ensemble d'exploitations. Les moteurs de changement ne sont pas davantage explicités. Du fait du changement d'échelle effectué par Perrot et al. (1995) par rapport aux travaux de Capillon (1993) plus centrés sur l'échelle de l'exploitation agricole, il n'y a plus, dans ces travaux, d'intérêt pour les facteurs de changement.

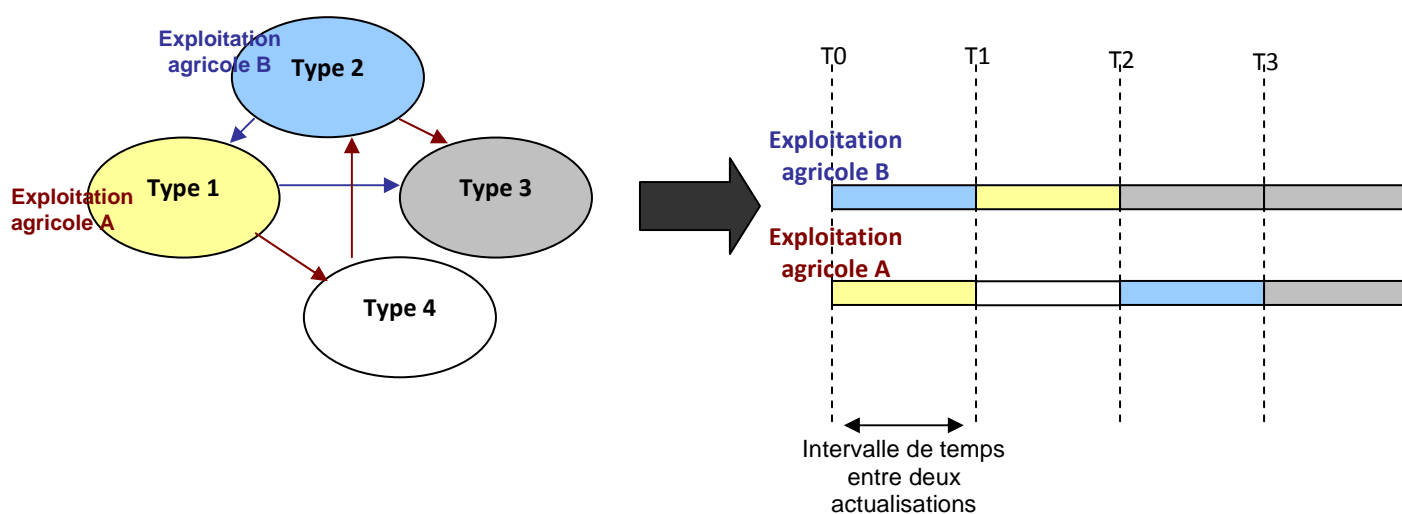


Figure 3.1.1. Représentation de la trajectoire d'exploitation telle qu'elle est construite par Perrot et al. (1995).

Cependant, aucune de ces deux approches de l'évolution de l'exploitation agricole n'explicite quelles peuvent être les caractéristiques de l'environnement « pesant » sur la trajectoire de l'exploitation : l'environnement et ses fluctuations ne sont pas réellement pris en compte. De même la famille et ses évolutions ne sont étudiées qu'au travers de « changements de type stratégique » sans entrer davantage dans le pourquoi de ces changements. La question suivante, soulevée par Moulin et al. (2008) reste en suspens : comment articuler le temps du système famille-exploitation et le temps long de l'évolution historique ? C'est notamment à cet écueil que tente de répondre une autre approche de la dynamique des systèmes agricoles sur le temps long, qui cette fois s'inspire de conceptions récentes en écologie.

1.1.2. Les chemins pour durer sur le temps long : trajectoires des systèmes famille-exploitation en contexte incertain

Partant du constat que la nécessité de composer avec l'incertain s'impose aujourd'hui de plus en plus aux agriculteurs (Dedieu, 2009a), certains auteurs interrogent le paradigme implicite de recherche d'optimisation technique (les mots d'ordre étant alors : efficacité, constance et stabilité) dans un environnement considéré comme socio-économiquement stable (Darnhofer et al., 2010) qu'est traditionnellement celui des sciences agronomiques et explorent les dynamiques des exploitations agricoles en contexte incertain.

La compréhension des dynamiques des systèmes d'élevage sur le temps long en contexte incertain s'inspire de concepts récemment développés en écologie par le réseau Résilience Alliance⁶³. En

⁶³ L'objectif du réseau Résilience Alliance est de proposer une théorie qui ait le degré de simplicité nécessaire pour comprendre tout en ayant la complexité requise pour développer des politiques de gestion de la durabilité des systèmes socio-écologiques.

écologie, l'originalité de cette approche est de considérer le système socio-écologique en perpétuelle évolution dans son interaction avec son environnement (l'évolution du système induit celle de l'environnement et réciproquement ; les termes de l'interaction sont donc constamment remis en cause) mais pas toujours en équilibre. Pour formaliser cette perpétuelle « coévolution », la dynamique du système socio-écologique est représentée sous la forme d'un cycle rendant compte de son évolution continue et d'amplitudes différentes en fonction de l'environnement [Figure 3.1.2]. Cette formalisation reconnaît ainsi l'existence de « chocs » amenant le système à une complète reconfiguration.

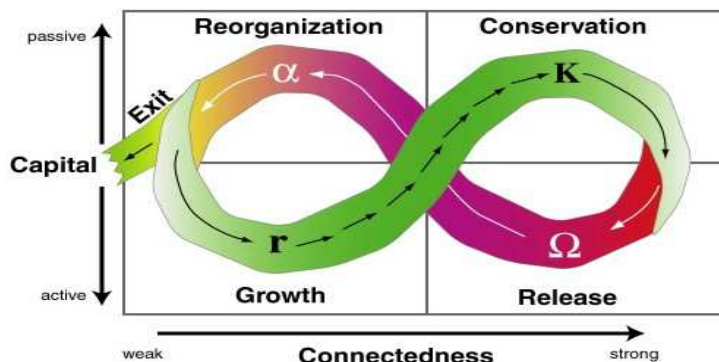


Figure 3.1.2. Le cycle adaptatif d'un système socio-écologique selon Holling (2011).

L'approche par les cycles adaptatifs des systèmes socio-écologiques est utilisée en zootechnie système pour étudier les transformations des systèmes d'élevage sur le long terme. L'environnement des exploitations agricoles étant considéré comme instable, source de perturbations dont certaines sont des chocs, l'un des enjeux est alors de qualifier les capacités d'adaptation des exploitations (ou leur résilience selon les auteurs), c'est-à-dire leur capacité à résister à des perturbations de moyenne amplitude et à s'ancrer dans une stratégie qui leur permettent de durer sur le long terme (Dedieu, 2009a).

Au sein de ce nouveau paradigme, on recense au moins deux types d'approche des systèmes agricoles, et plus particulièrement d'élevage, sur le temps long :

- (i) les trajectoires des systèmes famille-exploitation envisagées comment des enchaînements spécifiques de logiques d'action (Dedieu, 2009a) ;
- (ii) les trajectoires sur le temps long des systèmes famille-exploitation, construites sur la base de dispositifs statistiques complexes, telles que les ont modélisées par exemple Rueff (2011) et Garcia-Martinez et al. (2009).

Notons que ces deux corpus d'études, bien que proches quant à leurs inspirations théoriques, ne poursuivent pas les même objectifs. La représentation des trajectoires au prisme des logiques d'action, en approchant de façon novatrice la dynamique des systèmes d'élevage, prend sens pour elle-même : mieux connaître la façon dont évoluent les systèmes d'élevage sur le moyen/long terme est en soi heuristique. L'approche permet également de suggérer la nécessité d'introduire la pensée en dynamique dans les façons de concevoir et d'évaluer les systèmes agricoles (Dedieu, 2009a).

L'objectif de la méthodologie de reconstitution des trajectoires développée par Rueff diffère des études sur les logiques d'action, dans la mesure où la visée prospective est très présente. Il s'agit là

de reconstituer les trajectoires des exploitations à l'échelle d'un petit territoire afin d'alimenter la construction d'une vision prospective de son évolution (Rueff, 2011).

1.1.2.1. Les logiques d'action des éleveurs

Dans la perspective de qualifier les capacités d'adaptation des systèmes agricoles, l'évolution de l'exploitation sur le temps long est représentée ici sous la forme d'une trajectoire famille-exploitation structurée en séquences : chaque séquence est associée à une cohérence et les différentes séquences sont séparées les unes des autres par des phases de bouleversement (Dedieu, 2009a). Ainsi, deux types d'intensités de changements dans le système liés aux évolutions de l'environnement sont distinguées (Dedieu et Ingrand, 2010) : (i) les perturbations modérées se traduisent au niveau du système par des ajustements qui ne remettent pas en cause la cohérence du système, (ii) les reconfigurations du système en réaction à des chocs.

La cohérence d'une phase est ici associée à un certain nombre de « principes d'action » combinés et hiérarchisés en logiques d'action. Ainsi, selon cette vision, un choc externe amène le système à se reconfigurer (nouveau cycle adaptatif) et se traduit donc par de nouveaux principes d'action ou tout au moins une recombinaison des principes d'action entre eux [Figure 3.1.3].

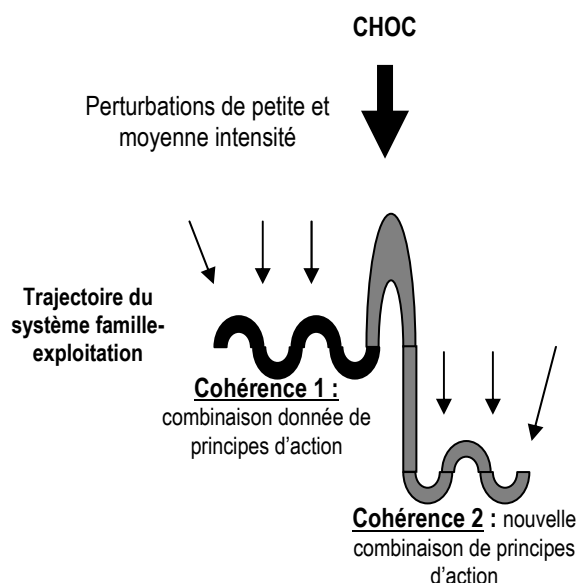


Figure 3.1.3. Représentation de la trajectoire (construit d'après Dedieu (2009a et b)

Plusieurs études des stratégies sur le long terme des éleveurs dans différents contextes montrent que les registres d'action peuvent être classés selon quatre thèmes associés chaque fois à différentes modalités [cf Tableau 1.2.1 dans le chapitre 1-2] : (i) la configuration du système famille-exploitation, (ii) les finances, (iii) les réseaux sociotechniques, et (iv) la conduite technique de l'activité d'élevage (Lemery et al., 2005 ; Levrouw et al., 2007 ; Begon et al., 2009). Les chemins pour durer sur le long terme sont définis à partir de logiques d'action, variables en soit intrinsèquement dynamiques. Par

conséquent, l'enchaînement des logiques d'action qui définit le chemin sur le long terme est considéré comme dynamique. Les études réalisées à l'aide de ce cadre montrent alors que les situations de changement (changement de logiques d'action) sont loin d'être les seules et que certaines trajectoires matérialisent, dans un contexte évolutif donné, une grande stabilité de logiques [par exemple Begon et al. (2009)].

Cependant, ces différentes études se concentrent surtout sur le « contenu » des trajectoires (la nature des logiques d'action transversales aux trajectoires) et ne mettent pas en évidence comment les logiques d'action se redéfinissent effectivement en cas de chocs. La redéfinition des variables en cas de chocs pose également la question de ce qui fait choc : ce qui fait choc pour un éleveur ne le fait pas nécessairement pour un autre. Comment objectiver les chocs dans ce cas ? Moulin et al. (2008) proposent par exemple qu'une double lecture (objective par l'observateur et subjective par l'enquêté) soit faite relativement au contexte et reconnaissent ainsi que la notion de choc est somme toute relative.

Que la trajectoire du système famille-exploitation soit envisagée comme une succession de types prédéfinis, comme l'ont proposé Capillon et Perrot, ou par un jeu spécifique de logiques d'action, peu de cas est chaque fois fait de la famille. Les premières approches comme les secondes s'inscrivent, on l'a vu dans le chapitre 1-2, dans la continuité des études sur le fonctionnement de l'exploitation agricole en ce sens que la famille y est réduite au pilote.

C'est l'une des ambitions de l'étude conduite par Rueff que d'intégrer explicitement la dimension familiale à l'étude des trajectoires des exploitations agricoles sur le long terme.

1.1.2.2. Les trajectoires d'évolution construites sur bases statistiques et rétrospectives

La thèse de Camille Rueff propose une méthodologie de caractérisation de la diversité des chemins des exploitations agricoles familiales pour durer sur le long terme dans un petit territoire de montagne (Rueff, 2011). Revendiquant un ancrage dans le paradigme des systèmes socio-écologiques, elle construit une vision intégrée, systémique et trans-générationnelle de l'évolution d'un ensemble d'exploitations agricoles familiales entre 1950 et 2003 à l'aide d'un dispositif statistique sophistiqué (Garcia-Martinez et al., 2009). L'approche adoptée consiste à mettre en relation d'une part des types de trajectoires d'exploitation (niche, retrait, spécialisation, patrimoine) et d'autre part des types de dynamiques familiales (traditionnelles, retraite et célibataires) afin de rendre compte de relations entre dynamiques productives et dynamiques familiales. Elle met ainsi en évidence l'existence d'une corrélation positive entre les types de dynamiques familiales « retraite » et « célibataire » et la trajectoire productive de type « retrait ». A cela s'ajoute dans l'étude, l'analyse spécifique de l'effet d'un ensemble de facteurs de l'environnement socio-économique.

On l'a évoqué dans le chapitre précédent, la prise en compte de la famille s'avère, dans la pratique sommaire, seuls quelques indicateurs descriptifs ayant été retenus (composition de la famille, moment dans le cycle de vie familiale et le système d'activités de la famille). Malgré une volonté de l'auteure d'intégrer la dimension temporelle dans l'analyse statistique, les résultats proposent cependant une vision relativement linéaire des trajectoires sur le pas de temps considéré. Les résultats, présentés sous la forme de types de trajectoires d'exploitations familiales, s'avèrent assez pauvres en termes d'interprétation des liens entre la famille et l'exploitation. De plus, bien que le cadre théorique reconnaisse une interaction évolutive entre le système famille-exploitation et l'environnement pouvant

donner lieu à des reconfigurations au fil du temps, ce n'est pas l'objet de l'étude que de s'intéresser aux processus de changement au sein même des trajectoires.

1.2. Les « *paths of development* » : ajustements stratégiques et inflexions de trajectoires en cas de changements du contexte économique

Moins centrée sur la dimension productive de l'exploitation, la littérature anglophone, essentiellement produite par des économistes et géographes agricoles, offre de nombreuses études sur l'adaptation des exploitations agricoles en contexte de crise économique. Une question prégnante et transversale à ces études est le changement des formes d'exercice de l'activité agricole familiale dans un contexte de transition post-productiviste de l'agriculture occidentale (Bowler et al., 1996 ; Weersink et al., 1997 ; Meert et al., 2005).

L'agriculture occidentale (en Europe mais surtout au Canada et en Nouvelle-Zélande) doit en effet faire face à un retrait progressif des aides nationales et européennes, à une compétition accrue sur les marchés et à une régulation environnementale croissante. La thèse centrale de ces études est que les exploitations agricoles familiales doivent dans ce contexte recombinaison leurs ressources productives (terre, travail et capital) à l'intérieur et à l'extérieur de l'exploitation agricole⁶⁴. On observerait ainsi l'émergence d'un large panel de stratégies. Ces stratégies se différencient les unes des autres autour d'un nombre limité d'ajustements à l'échelle de l'exploitation agricole. Il s'agit alors d'étudier les combinaisons d'ajustements réalisés et de les inscrire dans des types de trajectoires sur le long terme appelés *paths of development* [Tableaux 3.1.2 et 3.1.3].

Les différentes études que l'on recense se situent pour la plupart à un niveau territorial (d'une région agricole au pays) et consistent souvent à mettre en relation, grâce à des outils d'analyse statistique, des caractéristiques structurelles des exploitations avec des types d'ajustements réalisés. A titre d'exemple, Bowler et al (*ibid.*) mettent en évidence l'importance du capital scolaire, de la taille de la ferme, du revenu généré par l'activité agricole et de la distance aux centres urbains dans l'adoption d'une stratégie de diversification agricole. Les changements identifiés en contexte de crise relèvent de différents niveaux allant du changement de pratique au retrait de l'agriculture. Ces différents ajustements ne sont pas indépendants les uns des autres, et la cohérence de leur combinaison peut-être appréhendée via la reconstitution d'un nombre limité de *paths of business development* (Bowler et al., 1996 ; Evans, 2009). Ces études revendiquent leur ancrage à l'échelle de l'exploitation agricole familiale ; cependant, les ajustements qu'elles reconnaissent se situent bien à l'échelle du système d'activités de la famille. C'est ici la reconfiguration des ressources familiales qui au cœur de l'analyse : main d'œuvre, revenu et investissement, patrimoine et capital.

64 Signalons que les études évoquées dans ce paragraphe s'inscrivent dans un débat sur les avantages comparatifs de l'exploitation agricole familiale par rapport à d'autres formes d'exercice de l'agriculture plus capitalistes. Elles alimentent alors un argumentaire dont l'un des objectifs est la démonstration des capacités des exploitations agricoles familiales à résister au contexte économique de dérégulation.

Tableau 3.1.2. Les ajustements des exploitations agricoles en contexte de crise économique (synthèse d'après (Johnsen, 2004)). D'autres ajustements sont mentionnés par des auteurs différents (ex : changement du mode de faire-valoir des terres, etc.)

Catégorie de réponse	Description
<i>Retrait</i>	Vente de la ferme et transition vers de nouvelles carrières
<i>Echelle</i>	Modification de la taille de la ferme
<i>Type</i>	Diversification agricole
<i>Dépenses</i>	Réduction des dépenses liées aux intrants agricoles
	Minimisation des dépenses familiales
<i>Pratiques</i>	Adoption de pratiques plus économes en intrants
	Augmentation de la connaissance du marché
<i>Organisation du travail</i>	Diminution de l'embauche de salariés
	Augmentation de l'utilisation de main d'œuvre non payée
<i>Pluriactivité</i>	Travail off farm
	Développement d'activités entrepreneuriales non agricoles

Tableau 3.1.3. Les *paths of business development* tels que décrits par Bowler et al (1996.). D'autres auteurs ont décrit des chemins de développement très proches (Jervell, 1999 ; Evans, 2009).

Description des <i>paths</i>	
<u><i>Path 1</i></u>	Modèle industriel de l'agriculture productiviste : agrandissement, intensification et spécialisation agricole, les produits agricoles restent « traditionnels »
<u><i>Path 2</i></u>	Recombinaison des ressources sur l'exploitation : développement de nouvelles productions agricoles (=diversification agricole)
<u><i>Path 3</i></u>	Recombinaison des ressources sur l'exploitation : développement de nouveaux produits et services non agricoles sur l'exploitation
<u><i>Path 4</i></u>	Redéploiement des ressources hors de l'exploitation : développement de l'emploi hors exploitation
<u><i>Path 5</i></u>	Maintien d'un modèle traditionnel de productions agricoles
<u><i>Path 6 et 7</i></u>	Transition d'une exploitation agricole professionnelle en exploitation de loisir, voire retrait de l'agriculture

Ainsi, les méthodes utilisées sont statistiques, parfois couplées à un recueil de données qualitatives, et s'appuient sur de grands échantillons (N = une centaine). Ce n'est donc pas le processus de changement qui est étudié : nous ne sommes pas ici dans le « pourquoi », ni le « comment » du changement, mais dans la construction d'une vision externe de la diversité des réponses des exploitations familiales à un contexte économique changeant. En ce sens, ces études produisent une connaissance proche des recherches de la communauté francophone présentées ce-haut. De plus, les ajustements identifiés sont très proches des logiques d'action des zootechniciens système à ceci près qu'ils sont ici mis en évidence en contexte de crise, c'est-à-dire sur une temporalité courte ; les études précédemment évoquées mettent en lumière les logiques d'action à partir d'une étude de l'exploitation sur le temps long.

1.3. De la nécessité de dépasser une vision externe et typologique des trajectoires : premiers pas vers une approche qualitative et processuelle des changements faisant la part belle à la famille ?

Dans la lignée de ces études, d'autres auteurs questionnent deux idées prégnantes et sous-jacentes à ces travaux : (i) Les ajustements procédés sont souvent présentés par les auteurs comme

stratégiques. Evans (2009) dénonce ce qui pour lui est un abus de langage dans la mesure où les processus de décisions sont des négociations complexes entre les membres de la famille qui sont en partie guidés par des dispositions culturelles, des traditions, des pratiques rituelles ainsi que par des contraintes et opportunités territoriales. Les typologies construites sont ainsi jugées quelque peu mécanistes et fatalistes (Smithers et Johnson, 2004). (ii) On peut questionner la durabilité des ajustements réalisés (Johnsen, 2004) : sont-ils seulement transitoires ? Les exploitations reviennent-elles à leur état initial une fois la crise passée ? Comment des ajustements réalisés dans un contexte de crise s'inscrivent-ils plus largement dans les processus de changements des exploitations ?

Selon ces derniers auteurs, on ne pourrait donc pas se contenter d'une vision externe, désincarnée et globalisante : il faudrait au contraire replacer les changements observés dans les contextes familial et territorial local de façon à comprendre les relations entre ajustements et contextes ; par ailleurs nous devrions également appréhender ces changements sur la durée pour comprendre comment ils prennent place dans un processus plus global de transformations des exploitations (Wilson, 1994 ; Johnsen, 2003), qui dépasse l'ajustement au seul contexte économique.

C'est ainsi que plusieurs auteurs proposent d'approcher différemment la dynamique des exploitations agricoles familiales pour mieux rendre compte, à l'échelle individuelle des exploitations, des changements mis en œuvre par les exploitants et leur famille, et de leurs interrelations. Menées sur de petits échantillons (<10 cas) et selon des méthodologies d'analyse qualitative d'entretiens individuels et approfondis, ces études proposent des analyses thématiques rendant compte de la singularité des ajustements réalisés par chaque ferme (Wilson, 1994 ; Johnsen, 2003 ; 2004 ; Smithers et Johnson, 2004). Il ne s'agit plus pour ces auteurs de définir des trajectoires typiques mais de rendre compte de la diversité et de la nature des ajustements réalisés selon les contextes géographiques, familiaux, économiques, etc. L'objectif poursuivi par ces deux ensembles d'études n'est pas le même : tandis que la construction de *paths of development* permet de rendre compte de la diversité des trajectoires à l'échelle d'un territoire donné (utile au décideur public par exemple), la recherche de Johnsen (2004), en s'intéressant de façon approfondie aux cas individuels, rend compte de la diversité des façons dont sont négociés les changements.

Les thèmes analysés accordent de l'importance à la famille agricole comme en témoigne la figure 3.1.4 qui rend compte des catégories d'analyse retenues par Johnsen (2003) pour illustrer la diversité et la complexité des changements observés dans les exploitations suite à la dérégulation économique en Nouvelle Zélande. Elle démontre ainsi, que non seulement l'évolution des caractéristiques productives de la ferme est très liée à celles des familles (volonté de transmettre la ferme, étape dans le cycle de vie de la famille, héritage de la ferme ou non, importance de la main d'œuvre familiale disponible, etc.), mais également que les changements opérés sur l'exploitation en contexte de crise voient leurs conséquences s'étaler bien au-delà de la courte période de dérégulation.

En reconnaissant la difficulté à entrer en généralité dès lors que l'on s'intéresse aux intrications entre les changements opérés à l'échelle de la ferme, la situation familiale, le contexte agricole et culturel local, Johnsen suggère l'intérêt d'une production de connaissances sur les processus par lesquels s'opèrent les évolutions des exploitations agricoles sur la base de méthodologies différentes. C'est également la position défendue par Smithers et Johnson (2004) qui résumant ainsi : « *Finally, in many instances, farms and families defy easy categorisation within any one of these development pathways. [...] It is likely that many farms will display tendencies toward a mix of strategies and sequential transitions between pathways over time. Hence, there is a need to view farm business decisions in a dynamic context, recognising that circumstances at any time reflects past events, current priorities and*

constraints and longer-term aspirations. This suggests the value of unravelling farm histories and personal circumstances as a useful analytic alternative to isolating the effect of individual farm and personal attributes ».

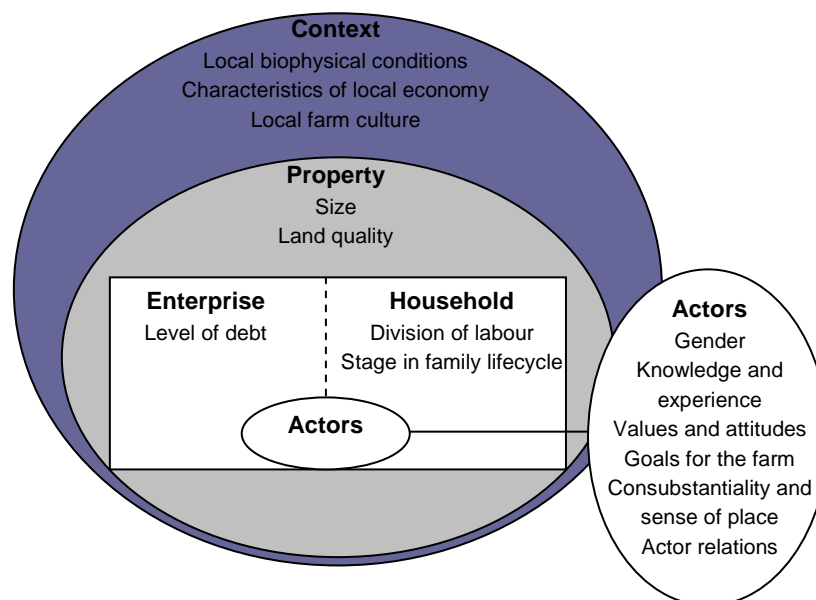


Figure 3.1.4. Facteurs intervenant dans le vécu des familles agricoles et les changements réalisés à l'échelle de l'exploitation dans un contexte d'évolution de l'environnement - d'après Jonhsen (2003)

C'est l'objet d'un autre corpus d'études que de s'intéresser non plus à la qualification de contenus typiques de trajectoires mais à leur déroulé. Faisant davantage de cas des singularités des trajectoires des exploitations familiales ou des organisations au sens large, les recherches sur les processus d'évolution offrent des perspectives intéressantes pour construire notre propre représentation des systèmes famille-élevage sur le temps long.

2. VERS UNE COMPREHENSION DES PROCESSUS D'ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS

Nous l'avons évoqué dans la partie 1 de ce sous-chapitre, l'étude des chemins pris par les systèmes famille-exploitation pour durer sur le long terme reconnaît l'existence de changements d'intensités différentes dans le système, en lien avec des éléments de contexte de nature variée. Cependant, au-delà de ce positionnement déclaratif, les recherches sur les logiques d'action des éleveurs ne valident pas empiriquement cette idée, restant sur une vision linéaire de la trajectoire. Cette compréhension du comment, du déroulé de la trajectoire, des éventuelles étapes traversées par les exploitations (ou les organisations) fait l'objet des recherches présentées dans cette partie.

2.1. Un vocabulaire foisonnant, des concepts transversaux

Bien que l'étude des processus de changement dans les organisations soit relativement récente, que ce soit dans le champ des sciences agronomiques et zootechniques ou dans celui des sciences sociales (sociologie des organisations, sociologie des récits de vie, management, etc.), il est possible de se référer à quelques études abordant la question sous différents angles. Ces études que j'évoque, se distinguent les unes des autres par le champ disciplinaire auquel elles se rapportent et donc par la finalité de la recherche.

Dans ce corpus d'études abordant la question des processus de changement dans les organisations, se trouvent ici regroupées : certaines recherches menées sur les processus de changement en général dans les exploitations agricoles (Moulin et al., 2008), des études récentes sur les transitions vers l'agriculture biologique ou des systèmes économes en intrants (Van Dam, 2006 ; Lamine et al., 2009 ; Chantre et al., 2010 ; Madelrieux et Alavoine-Mornas, 2011), des travaux sur les processus de décision en entreprise (éventuellement agricole) (Pettigrew, 1990 ; Oiry et al., 2010 ; Sutherland et al., 2012) ainsi que des recherches menées sur les parcours de vie individuels en sociologie (Grossetti, 2006 ; Bessin et al., 2010 ; Bidart, 2010 ; Grossetti, 2010).

A priori sans grands liens les unes aux autres, ces études me semblent, malgré leurs divergences en termes d'objets, de vocabulaire et de tradition épistémologique, dessiner une vision partagée des processus d'évolution des organisations. Ainsi, plutôt que de présenter chaque approche dans le détail de son positionnement, j'ai choisi de les présenter à travers les grands principes qui les rapprochent.

J'ai ainsi recensé quatre prises de positions partagées qui font, à mon sens, l'originalité de ces études par rapport au corpus présenté dans la première partie. En effet, le positionnement épistémologique de l'ensemble des recherches présentées repose sur les partis pris suivants :

- (i) L'idée selon laquelle le processus d'évolution d'une organisation se compose de différentes périodes en lien avec des éléments de contexte ayant des conséquences d'importance variée sur l'organisation.
- (ii) La nécessité, pour comprendre comment se déroulent les processus de changement dans les organisations, de prendre en considération le contexte dans son hétérogénéité.
- (iii) L'intérêt d'ancrer l'objet d'analyse dans les niveaux d'organisation englobants (ancrage vertical de l'étude) et dans une temporalité longue (ancrage horizontal).
- (iv) L'exigence d'ancrer la compréhension du processus de changement dans différentes temporalités, et dans un temps long qui dépasse la période d'observation en amont.

2.1.1. Intensités de changement, phases de cohérence

2.1.1.1. **Changements majeurs, changements mineurs**

Le premier point sur lequel se distinguent les études sur les processus de changement dans les organisations touche à leur façon d'envisager la trajectoire dans le temps. Il s'agit ici de dépasser une vision linéaire comme celle proposée, de façon souvent implicite par les recherches sur les trajectoires

présentées ci-dessus dans lesquelles la trajectoire synthétise les changements observés entre deux points distants dans le temps. Plusieurs auteurs notent au contraire que la trajectoire d'une organisation est traversée par des changements de nature et d'intensité différentes.

En zootechnie système, dans une étude des « réorganisations menées au cours de plusieurs années par un ensemble d'éleveurs dans une situation locale dans laquelle se cristallisent des incitations portées ou relayées par les acteurs du monde de l'élevage », Moulin et al. (2008) distinguent des changements d'ordre exceptionnel, appelés transformations, qui modifient l'identité du système, de changements continus de l'ordre des ajustements qui au contraire ne modifient pas la cohérence de l'exploitation agricole [Figure 3.1.5].

Cela rejoint les propos de Sutherland et al. (2012) qui différencient des changements mineurs et des changements majeurs. Selon ces auteurs, « a major change is characterized by a change in farming trajectory, or a "transition" [...]. It involves the reorientation of a considerable amount of farming activities or resources, for example through transition from commercial farming to care farming or other diversification activity ». Un changement mineur est par contre « an alteration to farming activities which does not change the direction or focus to the farm system. Examples of minor changes include fencing a watercourse, adding a buffer strip to arable fields or gradual intensification or extensification of production ».

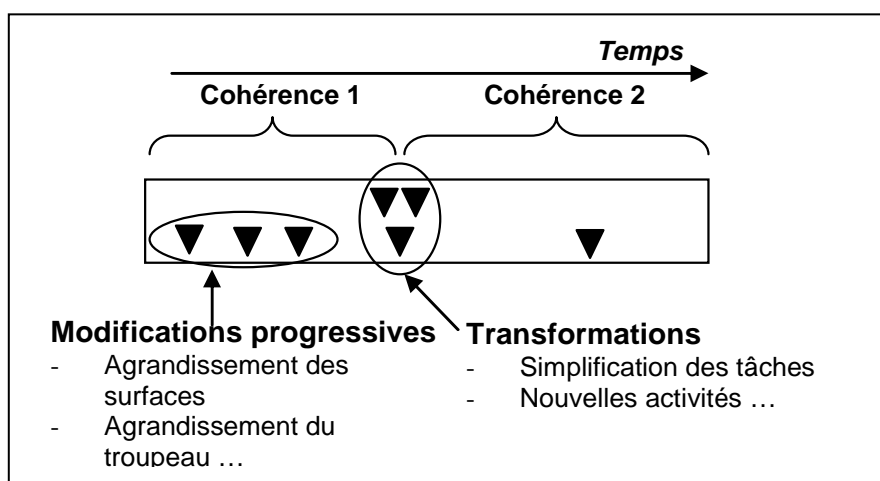


Figure 3.1.5. Phases de cohérence dans la trajectoire de l'exploitation au cours de cycle de vie d'un exploitant- Mottet (2005), adapté d'après Moulin et al, (2008).

On peut également citer l'étude réalisée par Wilson (2008) sur les transitions vers la multifonctionnalité à l'échelle de l'exploitation agricole. Selon l'auteur en effet, non seulement "it would be rare for a farm to stay at the same level of multifunctionality for any longer time period, [so] on-farm multifunctional pathways are never static but always dynamic", mais de plus, « [some farms] show relatively slow changes for a length of time and then sudden changes over a relatively short period ». Wilson (*ibid.*) développe ainsi sa vision des processus de changement au sein des trajectoires des exploitations : "Farm transitional trajectories are often characterised by relatively linear transitional patterns for certain periods of time, interrupted by sudden, at times dramatic changes in transitional direction ». Ces changements soudains de direction constituent ce que l'auteur appelle des "nodal changes". La succession particulière de « nodal changes » au sein de la trajectoire de l'exploitation dessine son « empreinte » (« *fingerprint* ») : « Each farm will have its own 'fingerprint' of successions of linear transitional patterns and nodal changes over time. Indeed, on some farms changes may be

very gradual over decades while one others a rapid succession of nodal changes may occur within a short time span » [Figure 3.1.6].

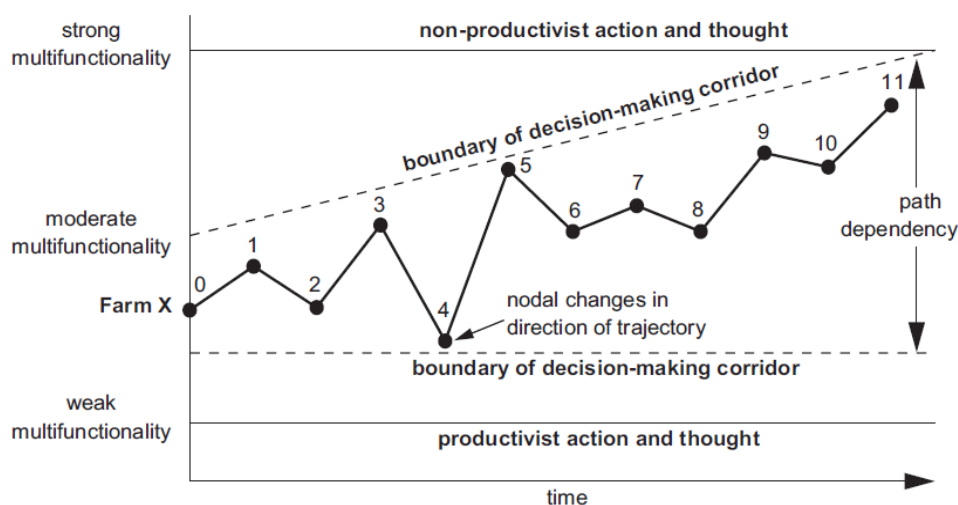


Figure 3.1.6. Trajectoires transitionnelles d'une ferme hypothétique X -d'après Wilson, 2008.

Cette idée selon laquelle certains changements constituent des réorientations dans les trajectoires est également au cœur de certaines analyses des transitions vers l'agriculture biologique. Cherchant à comprendre comment les agriculteurs en viennent à convertir leur système agricole, Lamine et al. (2009) ou encore Hellec et Blouet (2010) conçoivent la transition comme un processus qui doit être replacé dans la trajectoire sociotechnique de l'éleveur et de son système agricole. Différents types de trajectoires dans le cadre de transitions à l'agriculture biologique sont ainsi couramment identifiées (Lamine et al., 2009 ; Hellec et Blouet, 2010) parmi lesquelles une conversion progressive est couramment distinguée d'une conversion par rupture. Tandis que dans le premier type de conversion, cette dernière se fait sans ruptures, dans le deuxième type au contraire il y a nettement un avant et un après conversion, la carrière de l'agriculture s'en trouvant durablement modifiée. Ceci fait également écho à la distinction décrite par Miller et Friesen (1982) dans le domaine de la sociologie des organisations, entre des « quantum changes » et des « piecemeal changes », ou encore celle de Pettigrew (1985) qui différencie des ères révolutionnaires d'ères évolutives.

Cette rupture dans la trajectoire de l'agriculteur, de son système agricole ou d'une organisation, a été également décrite par les sociologues intéressés par la compréhension des processus de changement dans les organisations ou dans les parcours de vie individuels. La notion centrale est cette fois celle du « turning point » (Abbott, 2010), plus souvent désignée par le terme de bifurcation (Bessin et al., 2010). Malgré l'usage d'une terminologie différente, on retrouve là l'idée partagée de changements plus importants que d'autres dans leurs conséquences sur la trajectoire (de vie, de l'organisation ou de la ferme). Comme le mentionne Bidart (2006), la spécificité de la bifurcation est l'importance du changement qu'elle implique. La bifurcation ainsi conçue traverserait, à l'échelle d'un parcours individuel, plusieurs sphères de vie (vie professionnelle, vie privée et vie familiale) et les contaminerait mutuellement alors que ces sphères seraient normalement distinctes dans leurs logiques, leurs rythmes et leur cohérence.

2.1.1.2. *Entre les changements majeurs : des phases de cohérence*

En creux se dessine ainsi une autre proposition largement partagée par les auteurs évoqués dans le paragraphe ci-dessus : celle d'envisager le processus, la trajectoire, comme composé d'une succession de phases ou périodes, séparées les unes des autres par ces changements importants appelés, selon les auteurs, transformations, changements majeurs, changements nodaux, bifurcations, etc.

C'est ainsi que Moulin et al. (2008) cherchent à reconnaître des phases de cohérence du système famille-exploitation [Figure 3.1.5]. Pour ce faire, les auteurs proposent d'identifier ce qui n'a pas changé, les invariants dans la trajectoire du système.

D'autres font également allusion à une structuration en phases des trajectoires, comme par exemple Hellec et Blouet (2010) qui décrivent la trajectoire de conversion à l'agriculture biologique dite « par rupture » comme une succession particulière de séquences chronologiques : une première séquence de la trajectoire constitue un état initial dans laquelle l'agriculteur est décrit comme engagé dans une agriculture de type intensive. Puis arrive le temps des questionnements, la genèse d'une tension entre les motivations ressenties et le système effectivement pratiqué. A l'issue de cette séquence l'agriculture opte pour la transition à l'agriculture biologique, de sorte que débute une nouvelle séquence.

Wilson (2008), sans l'explicitement réellement, utilise aussi cette idée de tronçons temporels linéaires (tout au moins graphiquement) séparant deux points de transition [Figure 3.1.6]

Enfin, Grossetti (2006) manie également le terme séquence, même si ce dernier n'est pas au cœur de son analyse des processus. S'inscrivant en congruence avec les sociologues interactionnistes américains de l'école de Chicago, il propose une formalisation des trajectoires individuelles conçues comme un enchaînement de séquences avec des phases de transition plus ou moins prévisibles, brèves et institutionnalisées (Hugues, 1996).

2.1.1.3. *L'importance du contexte et de l'emboîtement d'échelles*

Ainsi, les différentes études évoquées se distinguent des conceptions typologiques des trajectoires des exploitations agricoles par l'importance qu'elles accordent à la nature et à l'intensité des changements les traversant. Une autre de leurs caractéristiques est la relation supposée entre ces changements de nature et d'intensité diverses et des éléments du contexte. Le contexte n'est plus, dans ces études, une toile de fond mais au contraire un environnement producteur d'évolutions à l'échelle de l'exploitation agricole ou de l'organisation.

Dans l'étude menée par Moulin et al. (2008), les auteurs reconnaissent par exemple l'importance de prendre en compte les liens entre les phases du cycle de vie des exploitants et l'évolution du contexte. Ceci implique de « travailler sur les changements en tant que processus, en caractérisant le contexte du changement, à la fois le contexte interne lié aux évolutions du système famille-exploitation mais également le contexte externe lié aux transformations de l'environnement socio-économique des exploitations ».

Sur ce point Moulin et al. rejoignent ce qu'avait déjà avancé Pettigrew (1991) à propos de l'étude des processus de changement dans les organisations. Selon l'auteur en effet, « *theoretical sound and*

practically useful research on change should explore the contexts, content and process of change together with their interconnections through time ». L'auteur précise d'ailleurs ce qu'il entend par contexte, c'est-à-dire "the outer and inner context of the organisation. Outer context includes the economic, social, political and sectoral environment in which the firm is located. Inner context refers to features of the structural, cultural, political environment through which ideas for change proceed".

Cette importance du contexte dans la compréhension de la façon dont se déroule le changement dans le temps, est également mise en avant par Sutherland (2012) à travers le concept de « trigger event », ou encore par Bessin et al. (2010) avec la notion d'événement. Dans une proposition de formalisation des processus de changement à l'échelle des exploitations, Sutherland et al proposent en effet de distinguer l'importance des éléments de contexte selon leurs impacts sur la trajectoire de la ferme : les « incremental changes » sont ainsi des éléments de contexte dont les conséquences restent peu visibles sur la trajectoire de la ferme, mais dont l'accumulation dans le temps, conjugué à un élément déclencheur (le « *trigger event* ») amène à un moment donné une profonde modification de l'organisation. Parmi les différents exemples de « *trigger event* » que donnent les auteurs, figure la transmission de l'exploitation. Cette dernière constitue, dans la trajectoire de l'exploitation, un événement qui peut ou non selon les cas, être considéré comme un « *trigger event* ». Les auteurs soulignent en effet que : « *There were cases in which little change occurred in farming practices : the successor may continue the existing farming trajectory, particularly if there has been a conscious apprenticeship of the successor in the farming styles of the person relinquishing control, and where the existing farming style is compatible with the new owner's business and wider social aspirations. [...] On the other hand, the joint management phase in intergenerational successions can be turbulent due to the differing goals and expectations of the parties involved. [...] Succession can therefore lead to a trigger event on one farm but not on another*".

Les concepts de « *trigger* » et de « *trigger event* » sont ainsi très proches de la notion d'événement développée par les sociologues. En effet, dans la représentation que propose Bidart (2006) du déroulement temporel du processus de bifurcation, est mis en avant l'articulation entre une période critique et un événement contingent. La structuration du déroulé de la bifurcation dans les parcours de vie serait ainsi encadrée par trois types d'événements appartenant au contexte au sens large : (i) un premier qui marque le seuil ultime de la crise (ii) le second qui offre une proposition alternative, qui ouvre le champ des possibles (iii) le troisième qui montre que les sphères de vie communiquent entre elles. L'auteure rappelle par ailleurs, que l'acteur n'est pas déconnecté du monde social dans lequel il évolue : le processus de changement est doublement à mettre en perspective avec l'évolution des contextes structurels et familiaux, évolutions qui peuvent être lues d'un point de vue objectif et factuel mais qui ne prennent leur sens que replacées dans la subjectivité de l'acteur.

Derrière ces différentes traductions de la notion de contexte, émerge une façon de voir commune selon laquelle ce qui est d'intérêt dans le contexte ne peut/doit pas être défini en amont de la compréhension du processus de changement de la trajectoire. C'est au contraire une identification itérative des changements dans la trajectoire, et des éléments du contexte qui leur sont liés qui constituent la clé de voûte de ce positionnement théorique. Cette position est donc fondamentalement différente de la plupart des études typologiques sur les trajectoires souvent centrées sur l'identification des conséquences sur la trajectoire de facteurs contextuels ciblés (la dérégulation économique, les réformes de la PAC, etc.).

2.1.2. La rémanence du temps : dépendance de sentier, champ des possibles, irréversibilité

Découlant de l'attention particulière accordée aux interconnexions entre contexte et changements dans les trajectoires, les approches citées ci-dessus reposent sur une conception particulière du temps. Ainsi le résumé De Connick et Godard (1989) : « On ne peut pas expliquer un processus seulement à partir de son état initial ou des causes initiales qui ont engendré sa mise en mouvement. Les causalités sont toujours conditionnelles et les conditions changent. Une fois l'effet produit, un processus peut vivre indépendamment de sa cause initiale : le processus se redéfinit en permanence en fonction des situations nouvelles ». C'est également la position défendue par Pettigrew (1991), selon qui "time is not just "out there" as neutral chronology, it is "in here" as a social construction". Plus loin dans le texte, l'auteur éclaircit davantage sa position: *"we need to try to understand how the discrete events that makes up our experience of change ... are generated by a logic unfolded in the process of change itself. What is critical is not just events but the underlying logics that give events meaning and significance, the logics [...] which may explain how and why these patterns occur in particular chronological sequences"*.

L'importance du temps en tant qu'acteur du processus de changement est abordée sous des aspects différents selon les recherches. Wilson (2008) insiste par exemple en particulier sur la notion de dépendance de sentier. Selon l'auteur, le champ des possibles « nodal changes » est défini et limité par la dépendance de sentier du système : *« path dependancy means that changes to any system (social and natural) often only occur within specified limits on what is likely or possible. [...] Path dependency depends on both the starting position of a given system and the history and geography of a system »*. La dépendance de sentier prend un sens particulier lorsque l'organisation étudiée est une exploitation agricole, comme le souligne Sutherland et al. (2012). En effet, en raison du capital impliqué dans l'exploitation, de l'engagement dans certaines productions agricoles et en particulier dans l'élevage, dans des filières, de l'acquisition de compétences spécifiques, etc. les exploitations présentent, par rapport à d'autres entreprises, une forte inertie. En plus des caractéristiques matérielles et culturelles inhérentes à l'entreprise agricole, Wilson souligne comment la dimension familiale de l'exploitation contribue à renforcer cette dépendance de sentier : *« A given system may be at its specific starting location on the spectrum precisely because of the history of decision-making trajectories preceding the starting point. In others words, a system carries with it the memory of previous decision-making trajectories. [...] For farm X, system memory can best be shown through the farm being passed on from generation to generation with associated transfer of knowledge system about what the farm family may see as the "best" way of farming"*.

L'idée suggérée par le concept de dépendance de sentier, selon laquelle, ce qui s'est passé en amont du processus tel qu'on l'observe sur une période donnée conditionne en partie la suite de sa trajectoire, est également sous-jacente de la notion d'irréversibilité proposée par les sociologues des parcours de vie. Grossetti (2006, 2010) propose par exemple de qualifier les bifurcations dans les trajectoires individuelles selon leur degré d'imprévisibilité et d'irréversibilité. Selon lui, en effet, on peut qualifier de bifurcation toute situation sociale dans laquelle un évènement imprévisible a des effets irréversibles et qui, amorcé dans un contexte spécifique, a des conséquences sur des registres plus étendus de la vie sociale.

2.2. Que retenir de ces deux corpus d'études ? Propositions pour la construction d'une représentation des trajectoires famille-élevage sur le temps long

Nous avons ainsi distingué deux corpus d'études abordant la question des changements sur le temps long dans les exploitations agricoles ou dans les organisations au sens large : les approches « linéaires », et les approches « processuelles ».

2.2.1. Trajectoires linéaires et processus de changement : deux approches à intégrer dans une même lecture des trajectoires

Tandis que d'autres privilégient une approche linéaire typologique conçue sur un grand nombre d'exploitations, d'autres adoptent un point de vue processuel sur les changements à l'échelle des cas individuels. Les premiers s'intéressent aux contenus-types de l'évolution des systèmes agricoles sur le temps long, selon une vision linéaire de la trajectoire entre deux dates, font peu de cas du contexte dans lequel elles se déroulent et produisent une connaissance générique. Les études sur les processus de changement, centrées sur la façon dont se déroule le changement dans le temps, se sont quant à elles, peu intéressées à l'identification de chemins-types en termes de contenu, et produisent une connaissance contextualisée en cherchant à rendre compte de la singularité des cheminements.

Parmi les études identifiées dans l'exploration bibliographique menée, quelques unes tentent néanmoins d'intégrer, dans une même lecture des changements, ces deux approches (Wilson, 2008). S'intéressant aux transitions vers l'agriculture multifonctionnelle, Wilson propose non seulement une typologie des exploitations selon leur multifonctionnalité, mais s'intéresse également aux processus de changement des exploitations. Les trajectoires des exploitations sont ainsi conçues comme des successions dans le temps de types de multifonctionnalité. Ainsi, « l'empreinte » de l'exploitation (définie dans le paragraphe 2.1.1.1.) est envisagée comme la succession particulière de types de multifonctionnalité [Figure 3.1.7].

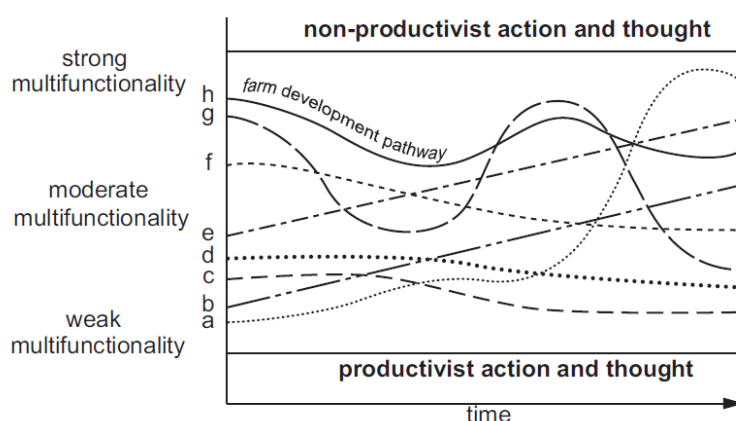


Figure 3.1.7. Trajectoires d'exploitations agricoles qualifiées par rapport à leur « degré » de multifonctionnalité (d'après Wilson 2008).

Dans le chapitre 1 de cette thèse, nous avons posé l'hypothèse qu'il existait différents « chemins » pour se maintenir dans l'activité agricole qui s'appuieraient sur des formes d'articulations différenciées entre l'exploitation et la famille. Ainsi formulée, cette hypothèse nous invite à adopter une approche linéaire des trajectoires afin de qualifier l'évolution tant du système d'élevage que de son cadre d'exercice entre deux dates. Ceci nous permettrait en effet, de mettre au jour, d'éventuelles relations entre la trajectoire productive de l'exploitation et celle de son cadre d'exercice.

Cependant, à l'issue de cette synthèse bibliographique, nous disposons de certains éléments justifiant l'hypothèse selon laquelle le déroulement de la trajectoire, son processus d'évolution, n'est pas indépendant de la façon dont la famille et l'exploitation s'articulent. En effet, l'intégration de la dimension familiale par certains auteurs dans la prise en compte du contexte (les « *trigger events* » et la transmission de la ferme dans l'article de Sutherland (2012) par exemple), des changements importants (la contamination des sphères de vie lors des bifurcations mentionnée par Bidart (2006)) ou encore de la rémanence du temps (l'idée de dépendance de sentier plus ou moins forte selon l'histoire familiale de la ferme évoquée tant par Wilson (2008) que par Sutherland (2012)) suggère la pertinence d'adopter une approche processuelle des changements.

Pour donner à voir les façons dont s'articulent l'activité d'élevage et la famille dans le temps, il nous faut donc construire une représentation des trajectoires des systèmes famille –élevage qui concilie :

- une approche processuelle qui permette de rendre compte, à l'échelle des trajectoires individuelles, des multiples façons par lesquelles la famille et le système d'élevage s'articulent dans le temps. Il s'agirait ici de se donner les outils pour révéler la singularité de cette articulation dans les différents cas de notre échantillon.
- une approche linéaire, dont la finalité est de révéler des patterns de coévolution dans le temps du système d'élevage et de son cadre d'exercice, selon une approche inspirée des « *paths of development* ».

2.2.2. Questions pratiques et épistémologiques sur la construction empirique des trajectoires

La construction à partir de l'existant d'une formalisation des trajectoires famille-élevage pose de nombreuses questions d'ordre méthodologiques et épistémologiques.

De façon générale, la construction à partir des cas réels des processus de changement est peu ou pas détaillée dans les études présentées ci-haut. On peut par exemple regretter que la proposition de Wilson (2008) reste conceptuelle et ne soit pas confortée empiriquement. En effet, au-delà du double regard qu'il pose sur les trajectoires des exploitations agricoles et qui relève davantage d'une prise de position de l'auteur que d'un résultat en soi, ce dernier ne donne aucune indication sur la façon de construire, à partir de cas réels, ces trajectoires.

Comment, pratiquement, les séquences sont-elles identifiées dans les trajectoires ? Les différents auteurs parlent d'événement, de « *trigger event* », de contexte interne ou externe, etc. mais de quels éléments parlent-ils au juste ? De même, on peut s'interroger sur l'identification des transformations, bifurcations et autres « *nodal changes* » : sur quels critères peut-on avancer qu'il s'agit bien là de changements majeurs ? Les critères sont-ils les mêmes pour toutes les trajectoires ? Comment

conjuguer une systématisation de l'identification de ces périodes particulières dans la trajectoire, avec la reconnaissance de la singularité de chaque trajectoire ?

C'est ce que note par exemple Bessin et al. (2010) à propos des notions d'événements et de bifurcations dans les itinéraires de vie : de quel événement parle-t-on ? L'événement tel que perçu par le chercheur ou bien l'événement saisi par le chercheur dans les propos de l'acteur ou encore l'événement pointé par l'acteur ? Ainsi derrière la lecture que l'on fait de l'événement et de la bifurcation, il y a chaque fois un parti pris en termes de posture. Il est possible d'identifier les types de posture en vigueur en croisant deux axes de lecture (Bessin et al., 2010) : (i) la posture du chercheur : ce dernier s'inscrit-t-il dans une posture objectivante, c'est-à-dire « s'accorde-t-il le droit d'écrire l'histoire » selon ses propres critères ? Ou bien au contraire cherche-t-il à saisir les significations pour les acteurs des situations qu'ils vivent selon une logique compréhensive ? (ii) la façon de voir l'imprévisibilité : s'oppose ainsi une position déterministe selon laquelle les acteurs sont confrontés à des situations d'incertitude que l'on peut statistiquement objectiver et une position selon laquelle l'incertitude n'est qu'un résidu qui ne mérite pas que l'on s'y penche [Tableau 3.1.4].

Tableau 3.1.4. Les différentes postures mobilisables pour construire une représentation des trajectoires des organisations - D'après Bessin et al. (2010)

		<i>Imprévisibilité</i>	
		Pour les acteurs	Pour le chercheur
<i>Posture du chercheur</i>	Objectivant ^e	« Déterminisme anti-narratif » : l'imprévisibilité n'est qu'un résidu sans intérêt ; la réalité est ce que construit le chercheur	« Positivism narratif » Le chercheur admet l'existence d'imprévisibilités pouvant produire des conséquences importantes ; la réalité est ce que construit le chercheur
	Subjectivante	« Narrativisme compréhensif » Le chercheur s'efforce de comprendre le sens que donnent les acteurs à l'événement ; la réalité est ce qui se passe dans les significations	« Narrativisme discursif » Le chercheur cherche la référence à des événements à travers le discours sans prendre parti sur la réalité des événements en dehors du discours ; la seule réalité sociale objectivable est le discours

Notre proposition de chercher à concilier approches linéaire et processuelle des trajectoires implique également d'articuler une posture objectivante (celle des trajectoires linéaire et typologiques) avec une posture qui peut être davantage subjectivante dans l'analyse des processus. Par ailleurs, adhérant au postulat d'incertitudes de l'environnement des exploitations agricoles, nous nous situerions a priori, dans la partie droite de la grille de lecture de Bessin et al. (2010).

2.2.3. De la nécessité de construire notre propre représentation des trajectoires des systèmes famille-élevage : proposition d'un cadre théorique privilégié dans lequel ancrer la démarche

Ainsi, non seulement il n'existe que peu d'études proposant une représentation du système famille-exploitation sur le temps long, mais en plus, il n'y a pas, entre leurs auteurs, de consensus quant à la façon d'envisager la dynamique du système famille-exploitation. De même, tous font des choix différents quant aux éléments du système à retenir pour modéliser la dynamique de ce dernier, de

sorte que la famille est plus ou moins visible dans ces analyses. Cependant, nous l'avons vu, ces approches présentent chacune leurs intérêts et leurs limites au vu de notre objectif de formalisation.

C'est par un détour par les sciences sociales que j'ai pris connaissance d'un champ théorique émergeant actuellement en sociologie qui me permet d'intégrer les différentes approches évoquées ci-dessus. Cette littérature [pour l'ouvrage de référence, voir Mendez (2010)] propose tout un outillage conceptuel pour appréhender les trajectoires de changement dans les organisations ou les parcours de vie individuels. S'inscrivant dans la continuité des approches processuelles présentées dans cette partie du document, le cadre théorique en question s'en distingue par sa nature méthodologique et surtout intégrative. On y retrouve ainsi les différentes facettes de l'analyse processuelle, traitées souvent de façon partielle par les auteurs présentés. Par ailleurs, le vocabulaire conceptuel foisonnant dans le champ de l'analyse processuelle, rend compte de la multiplicité des définitions entourant chaque notion clé. En effet, les concepts de « *nodal changes* » et de « bifurcations » sont certes très proches, mais renvoient à des objets d'analyse différents et donc à des définitions pratiques spécifiques. Il semblait donc pertinent d'adopter un cadre d'analyse cohérent et explicite quant aux définitions adoptées pour chaque concept, quitte à l'enrichir de points spécifiquement traités dans les études sur les trajectoires des exploitations agricoles.

Au delà de l'armature théorique proposée (posture et concepts clés), le cadre théorique qui nous est soumis, n'est encore que peu opérationnalisé, de sorte qu'il subsiste pour qui voudrait s'en saisir, de grandes marges de manœuvre quant à son application concrète. J'ai ainsi choisi d'ancrer ma démarche de formalisation dans ce cadre, que je cherche à adapter afin de concilier une approche typologique et une approche processuelle des trajectoires des systèmes famille-élevage.

C'est donc l'objet de la partie suivante que de présenter en détail le cadre d'analyse processuelle issu des sciences sociales et sur lequel est basée la démarche de formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage qui sera présentée dans le chapitre 3-2.

3. L'ANALYSE PROCESSUELLE EN SCIENCES SOCIALES : UN CADRE D'ANALYSE INTEGRATEUR

3.1. L'analyse processuelle en sciences sociales : domaine de validité et outillage conceptuel

3.1.1. Contexte d'élaboration et ambition théorique

Le cadre théorique et analytique qui fonde l'analyse des processus fait l'objet d'un ouvrage récemment publié (Mendez, 2010) et intitulé « *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales* » dans lequel les auteurs s'essaient pour la première fois à une proposition théorique intégrant leurs travaux respectifs menés de longue date. Il s'agit donc d'une construction émergeant des recherches d'un collectif constitué autour du partage d'un ensemble de questions théoriques et méthodologiques sur l'analyse des changements sur le temps long. La préoccupation commune à ces chercheurs contributeurs de l'ouvrage est la recherche d'une méthode

d'analyse des phénomènes incorporant du temps ou plus généralement des problématiques que l'analyse synchronique ne permet pas d'expliquer.

3.1.2. Sur les temporalités

Pour analyser les phénomènes incorporant du temps, c'est-à-dire ayant une certaine épaisseur temporelle et pour lesquels la variable chronologique est structurante, les auteurs adoptent un certain nombre de postulats (Bidart et al., 2010). Le premier, et sans doute le plus structurant, repose sur l'idée selon laquelle le temps ne doit pas être saisi dans sa seule dimension chronologique, et ce parce qu'il n'est pas seulement régulier, continu et homogène, à l'image du calendrier, mais aussi non mesurable, discontinu, irrégulier et hétérogène : il existe ainsi différentes temporalités aux caractéristiques différentes.

Pour Grossin (1996), il existe d'ailleurs deux types de temps : (i) Il existe des temps reconnus et acceptés comme référence, qui forment alors des cadres temporels divers, naturels (e.g. l'année et la succession des saisons) ou construits (e.g. l'année scolaire), personnels ou collectifs, choisis ou subis, etc. (ii) A ces temps institués, s'ajoutent d'autres temps qui eux ne se découvrent qu'à l'exercice et se révèlent parfois inattendus dans leurs configurations et leurs effets. Cette dichotomie entre deux types de temps se retrouve largement dans la littérature de sciences sociales consacrée à l'étude des temporalités, dont la revue du même nom⁶⁵ offre un riche aperçu.

Au-delà de la diversité des temporalités prises en compte dans les différentes études de l'ouvrage « Processus », c'est une façon d'envisager la causalité dans les processus qui est défendue. On se situe là dans une perspective de compréhension du cheminement [Encadré 3.1.1].

65 La revue « Temporalités » dirigée depuis 2004 par Claude Dubar et s'inscrivant dans la continuité du bulletin « Temporalistes » crée par William Grossin en 1984, offre au lecteur un large panel d'études sur le sujet. La revue se donne en effet pour objectif de « décrire, comprendre, interpréter, théoriser les divers mécanismes et processus par lesquels des structures temporelles (temps de travail, de la production, des cycles de vie, temporalités religieuses et symboliques, temps de la vie quotidienne, etc.) se construisent historiquement à partir d'actions humaines de toute sorte » (Dubar, 2004). Il s'agit ici de recherches empiriques s'intéressant notamment au rapport entre « le » temps abstrait comme mesure, paramètre, référence et « les » temporalités concrètes, sociales, matérielles, culturelles, symboliques.

Encadré 3.1.1. Formes de temporalité, formes de causalité : les trois grands modèles -De Coninck et Godard (1989)

Les auteurs distinguent trois grands modèles :

- *le modèle archéologique* : la recherche est centrée sur la recherche d'un point d'origine pertinent à partir duquel d'autres événements vont se mettre en place. L'événement fondateur récapitule toutes les causalités antérieures à lui-même et fondent celles qui suivent. A titre d'exemple, les auteurs mentionnent la notion d'*habitus* chez Bourdieu où le poids de la socialisation initiale est structurant. Les agents sont ici « *hantés par leur passés qui préfigure leur présent* ».
- *le modèle centré sur le cheminement* : c'est ici l'étude du processus qui au cœur de la recherche. C'est à travers la mise en forme du processus étudié et la construction de la logique du déroulement ou du cheminement des événements que vont se dessiner les connexions causales. Les agents sont ici considérés comme se constituant dans le courant même de leur action.
- *le modèle structurel* : l'intérêt est centré sur les temporalités extérieures à une biographie et l'étude cherche à mettre en relations ces temporalités qui débordent avec la biographie. L'hypothèse est qu'il existe une « *pré-structuration des parcours de vie par des temporalités externes organisées suivant des chaînes causales indépendantes et préexistantes au déroulements des vies individuelles* ». Deux éléments sont couramment étudiés dans ce cadre : (i) les temporalités historiques qui scandent les biographies (ii) l'existence de formes sociales avec des temporalités propres.

3.2. Présentation des concepts clés

Dans l'introduction de l'ouvrage « Processus », les auteurs déplorent que bien qu'il soit largement reconnu que les objets de recherche dans lesquels la dimension du temps est présente doivent faire l'objet d'une analyse processuelle, la construction théorique de méthodes spécifiques reste rare. C'est donc l'ambition de l'ouvrage que de s'attaquer à une théorisation des processus. Il s'agit pour les auteurs de proposer concepts et méthodes pour analyser un processus non seulement dans sa globalité, mais qui surtout permettent « de repérer les différentes métamorphoses qu'il a connu », « de reconnaître les grandes étapes qui scandent son évolution » (Bidart et al., 2010). Le *processus* est ici défini comme une histoire, « une succession d'actions et d'événements dont l'analyse implique un travail complexe de description et d'analyse » (*ibid.*). En ce sens, l'analyse processuelle se distingue clairement des analyses de variance qui s'intéressent aux relations de causalité entre des variables indépendantes. Il ne s'agit pas d'expliquer le « pourquoi » des phénomènes observés mais le « comment », positionnement qui amène les auteurs à privilégier une analyse séquentielle, c'est-à-dire à reconnaître que « tous les facteurs n'agissent pas au même moment ni de façon linéaire. Les positions successives des éléments produisent des effets différents, et doivent donc être distingués » (*ibid.*). Les auteurs font ainsi référence à l'idée de dépendance de sentier : les caractéristiques du passé ont des conséquences sur les suites possibles du processus. En conséquence, le changement est envisagé comme ayant des causes multiples, dont certaines ne se découvrent qu'à l'analyse ; en effet, « c'est à travers la construction de la logique du déroulement ou de l'enchaînement des événements que vont se dessiner les connexions causales » (*ibid.*).

L'objectif d'une telle analyse processuelle est la mise au jour de récurrences dans les logiques de déroulement des histoires étudiées. En effet, malgré l'attention apportée aux particularités du déroulé de chaque histoire singulière, il s'agit surtout « d'élaborer des histoires typiques, des histoires qui

fonctionnent à peu près de la même manière à chaque fois qu'elles se produisent [...] des histoires où toutes les étapes répondent à une logique, une logique qui peut parfois se révéler aussi implacable que la logique des causes. De ce point de vue, les événements ne sont causés par rien d'autre que l'histoire qui les a conduit à être ce qu'ils sont» [Becker (2002) cité dans Bidard et al. (2010)].

Pour répondre tant à leurs objectifs qu'à leurs exigences théoriques, les auteurs de l'ouvrage proposent d'envisager le processus comme « un système composé des quatre piliers à la fois repérables de manière autonome et étroitement articulés » que sont les ingrédients, les séquences, les moteurs et les bifurcations. En effet, un processus est d'abord inscrit dans un contexte d'où sont extraits les éléments qui jouent un rôle actif dans le processus et qui sont ainsi qualifiés d'ingrédients. Cette configuration de contexte et d'ingrédients varie au cours du processus, ce qui permet à l'analyste d'identifier des séquences différentes dans le processus, séquences qui se transforment sous l'effet de moteurs génératifs du mouvement. Cependant, certains changements dans le processus réorientent de façon particulièrement importante le cours de l'histoire, signalant ainsi des bifurcations.

Ainsi, dans ce cadre conceptuel, le processus peut-être défini comme « **un ensemble de phénomènes organisés dans le temps qui combine des ingrédients et des moteurs dont le changement éventuel permet d'identifier des séquences. Lorsque ces changements modifient l'orientation même du processus, ils correspondent à des bifurcations** » (*ibid.*).

3.2.1. Le contexte et les ingrédients

Dans une définition très large, le contexte peut être envisagé comme l'ensemble des éléments présents dans une situation donnée. En ce sens la définition du contexte est ici différente de celle retenue dans les approches systémiques dans lesquelles le contexte renvoie à ce qui est extérieur au système tel qu'il est défini par le chercheur.

Tout processus entretient une double relation complexe et non déterminée avec le contexte dans lequel il se déroule : il est à la fois le produit du contexte et le producteur de contexte. Cependant, malgré cette évidence, Mercier et Oiry (2010) font le constat que « nombre de recherches ne prennent pas en compte le contexte dans leur analyse et considèrent que les comportements sont complètement explicables par les dynamiques internes des individus » ; d'autres « entretiennent un rapport plus ambigu à la notion de contexte. Ils ne nient pas son importance [...] mais, comme ils ne le définissent pas précisément, in fine, ils le neutralisent ». Or comme le rappellent ces auteurs, contrairement aux sciences expérimentales qui construisent et contrôlent le contexte des phénomènes qu'elles étudient, les sciences sociales n'ont jamais à analyser des contextes identiques ; au mieux la comparaison permet-elle de montrer que deux contextes sont « apparentés » mais ils ne sont jamais identiques (Passeron, 1991). Les sciences sociales « produisent des énoncés articulant nécessairement des raisonnements expérimentaux (on construit un échantillon représentatif et on y applique des méthodes statistiques les plus rigoureuses) et des interprétations, des constructions de sens, etc. qui sont toujours « relationnelles, c'est-à-dire, liées à des contextes » (Mercier et Oiry, 2010).

Cependant, envisager le contexte comme autre chose qu'une simple toile de fond, pose la question de ce qui dans le contexte est d'importance pour donner sens au processus étudié, tant les éléments à prendre en compte sont hétérogènes par leur nature et par le niveau d'organisation auquel ils appartiennent. Le contexte comprend en effet des éléments physiques (environnement, saison,

paysages, etc.), structurels (cadre, organisations, lois, règles, etc.), culturels (représentations, valeurs, etc.), sociaux, etc., soit une multitude d'éléments différents qui prennent sens les uns par rapport aux autres.

Pour résoudre ce problème d'ordre à la fois théorique et méthodologique, les auteurs proposent de ne s'intéresser qu'aux éléments du contexte pertinents pour comprendre un processus spécifique. Ces éléments qui jouent un rôle crucial dans le déroulement du processus sont les *ingrédients* du processus. Les autres éléments font ainsi partie du paysage sans être discriminants. Mercier et Oiry (2010) proposent d'analyser cette « pertinence » en utilisant la méthode de la « permutation » développée par la linguistique, qui consiste à comparer le déroulement du processus réel avec le déroulement que le processus aurait pu avoir si l'élément analysé n'avait pas été présent.

Soulignons cependant que ce positionnement, ne résout que partiellement la question de ce qui dans le contexte doit être étudié, puisque dans la pratique peu d'indications concrètes ne sont données par les auteurs quant à la marche à suivre pour sélectionner ces ingrédients.

3.2.2. Le découpage temporel du processus en séquences

L'identification des séquences du processus est une nécessité analytique dans la mesure où le repérage de périodes, de phases donne à voir ce qui change et se transforme (Longo et al., 2010). L'un des objectifs qu'attribuent les auteurs à l'analyse processuelle est la prise en compte de l'emboîtement des différentes temporalités à l'œuvre dans le déroulement de l'histoire, emboîtement qui se joue à la fois dans la synchronie et dans la diachronie. En effet, il s'agit non seulement de saisir à un temps *t* la cohérence de l'association particulière des ingrédients du processus (synchronie) mais également de repérer l'évolution de cette cohérence dans le temps (diachronie) et de rendre compte des configurations singulières qui se sont succédées au cours du processus. Comme le résumait Longo et al. (2010), « l'analyse des séquences n'a vraiment d'intérêt qu'à partir du moment où ces différents moments prennent sens les uns par rapport aux autres et où l'analyste est capable de mettre au jour les principes qui relient ces moments provisoirement isolés pour les besoins de l'analyse, dans le cadre du processus », et ce parce que « les séquences, dimension essentielle du processus, ne prennent sens que dans l'architecture d'ensemble ».

Une séquence se définit ainsi comme « **un segment temporel d'un processus qui articule un ensemble d'ingrédients suivant un agencement particulier** » (*ibid.*).

Selon les auteurs, l'identification des séquences est l'étape la plus délicate de l'analyse processuelle, et implique de résoudre un ensemble de questions méthodologiques. En effet, les données processuelles sont encastrées dans plusieurs temporalités et relèvent de différents niveaux d'organisation, ce qui implique plusieurs échelles et unités d'analyse avec des bornes souvent ambiguës. Qu'est-ce qui fait la spécificité de ces segments temporels qui composent les processus ? Qu'est-ce qui différencie une séquence d'une autre ? Comment identifier leurs frontières ? Comment qualifier le passage d'une séquence à l'autre ?

3.2.2.1. La « cohérence interne » des séquences : ingrédients, interactions et logiques temporelles

Dans le langage commun, une séquence renvoie à un ensemble ordonné de choses. Ici, ce sont les ingrédients qui s'ordonnent. L'usage du terme séquence dans l'analyse processuelle renvoie donc aussi bien à l'idée de succession dans le temps qu'à celle d'agencement pendant une période finie (métaphoriquement, dans l'espace). A ces deux dimensions essentielles de la séquence s'ajoute l'idée d'interaction (entre les ingrédients mais aussi entre les séquences) dont découle une dynamique interne, propre à la séquence. En effet, « les séquences ne sont pas qu'une liste ordonnée d'événements. Elles contiennent des ingrédients qui se combinent, interagissent pour constituer une configuration particulière [...] ; entre les ingrédients existent des relations qui les font interagir et s'imbriquer » (Longo et al., 2010). Ainsi lorsqu'au cours du processus, apparaît ou disparaît un nouvel ingrédient, ce peut être la nature même de l'interaction entre les ingrédients qui faisaient séquence qui peut changer, amenant ainsi l'analyste à appréhender cette évolution à l'aune d'une nouvelle séquence. Par ailleurs, à l'intérieur des séquences, s'exprime aussi le rôle du temps. Les ingrédients ont une épaisseur temporelle, de même que leurs relations les uns aux autres, de sorte qu'« une séquence est une combinaison de logiques temporelles qui s'imbriquent et qui s'articulent pour fonder l'agencement de chaque séquence ». Ainsi, selon les auteurs, de ces trois caractéristiques des séquences – d'être « constituées » par un ensemble singulier d'ingrédients, inscrits dans différentes logiques temporelles et en interaction – émergent une dynamique propre à la séquence, ainsi que l'image d'une certaine « cohérence interne ».

3.2.2.2. Dynamique propre de la séquence et dynamique d'ensemble du processus

L'analyse des séquences implique donc de s'interroger sur leur dynamique propre mais aussi sur leur place dans la dynamique processuelle, tout en gardant à l'esprit qu'« un processus est un phénomène temporel complexe dont le déroulement n'est pas réductible à la somme ou à la succession des séquences qui le constituent. Chacune d'entre elles ne prend sens que par rapport au processus dans son ensemble » (*ibid.*).

Les différentes séquences qui composent un processus diffèrent les unes des autres par les rythmes internes qui les caractérisent : certaines séquences semblent à première vue très stables, souvent parce que ces périodes constituent du changement en préparation, tandis que d'autres séquences sont, au contraire, des moments de constante évolution. La dynamique interne des séquences n'est pas sans répercussions sur le passage d'une séquence à l'autre. Comme le soulignent les auteurs, ce passage d'une séquence à une autre « peut être le résultat d'un changement rapide, fruit d'un choc exogène ou au contraire d'un changement lent, qui se fait d'abord de manière insensible, puis, par un effet d'accumulation, qui fait basculer l'agencement d'ingrédients dans une nouvelle configuration » (*ibid.*).

Faisant référence à Miller et Friesen (1980), les auteurs évoquent en effet que certains changements sont plus importants que d'autres : certains sont des momentum tandis que d'autres sont des révolutions. Les premiers correspondent aux changements ne remettant pas en cause la cohérence interne de l'organisation et qui tous se font dans le même sens tandis que les révolutions désignent des modifications marquées dans la direction de changements.

Par ailleurs, l'origine des changements de séquence peut être aussi de nature variée. Pour certains auteurs, ce sont des chocs exogènes à l'organisation qui amènent ces dernières à faire des choix et à

en réorienter la stratégie : ce sont donc, selon cette vision, les crises et les opportunités de l'environnement externe à l'organisation qui provoquent mouvements et inflexions dans le processus. Pour d'autres au contraire, les séquences sont davantage du changement en préparation ou en digestion, de sorte que le passage d'une séquence à l'autre n'est que le résultat de cet intense travail de négociation, de construction permanente. Pour Longo et al. (2010), les causes du changement peuvent être tout cela à la fois ou successivement. Les séquences peuvent être « relativement stables et cohérentes, alors même que peuvent s'y préparer les changements à venir. Ceux-ci résultent parfois de ce lent travail évolutif, mais sont aussi provoqués par des événements exogènes imprévisibles. Dans tous les cas c'est par la cohérence qui émerge de cette dynamique que les séquences permettent de repérer la stabilité (d'un agencement particulier) dans le mouvement (d'un processus) »

3.2.3. Les moteurs, principes génératifs du mouvement dans les processus

Troisième pilier de l'armature théorique proposée par les auteurs de l'ouvrage « Processus », les moteurs sont ici conçus comme « [des] mécanisme[s] complexe[s] entraînant le mouvement des ingrédients et leur assemblage au cours du temps » (Pérocheau et Correia, 2010). Cependant, par la description qu'ils font du concept de moteur, les auteurs précisent qu'il ne s'agit pas là d'une vision mécaniste ou déterministe : « La métaphore du moteur et du mécanisme ne doit pas laisser croire à une trop grande rigidité des rouages, ni à un fort déterminisme : les mécanismes sont multiples et contradictoires. Ils ne jouent pas toujours dans le même sens et, le plus souvent, ce sont plusieurs motricités qui se combinent et donnent au processus son mouvement singulier ».

S'inspirant d'une synthèse réalisée dans différentes disciplines (Van De Ven et Poole, 1995), Pérocheau et Correia (*ibid.*) identifient quatre types de moteur [Tableau 3.1.5].

Au-delà de l'identification de ces quatre types de mécanismes génératifs du mouvement dans les processus, Pérocheau et Correia s'interrogent sur l'effet cumulé de différents moteurs. Selon que ces derniers soient enchâssés - un moteur principal qui acte tout au long du processus tandis que d'autres sont identifiables seulement pendant certaines séquences -, en opposition ou cumulatifs, les effets sur le processus ne seront pas les mêmes. L'association de différents moteurs peut en effet être source de stabilité, de régression ou de contrainte. « Les concepts de moteurs permettent de rendre explicites des mécanismes de changement au cours d'un processus même quand le processus est marqué par une grande stabilité, voire par un chaos apparent, ce qui ne serait pas possible en tentant simplement de décrire les chaînes de causalité ».

Tableau 3.1.5. Les quatre types de moteurs identifiés dans les processus de changements - adapté d'après Pérocheau et Correia (2010)

Type de moteur	Description du moteur
Programmatique	<p>Ce mode de développement peut être qualifié de « cycle de vie » : le changement est inscrit dans un programme qui régule le processus de changement et les séquences suivent ce programme. L'état final est ainsi connu d'avance, de même que les séquences et leur ordonnancement.</p> <p><u>Figure typique</u> : le programme génétique</p>
Evolutionniste	<p>Pour parler de moteur évolutionniste, trois mécanismes doivent pouvoir être observés : (i) des variations se produisent au sein d'une population, (ii) ces variations sont conservées ou rejetées par des mécanismes de sélection, (iii) ces évolutions sélectionnées peuvent être conservées et reproduites par des mécanismes de rétention. Ce moteur est souvent invoqué pour décrire l'évolution dans le temps d'une entreprise. La population concernée est l'ensemble des routines de l'entreprise, c'est-à-dire le répertoire de ses compétences, de ses procédures, des habitudes qu'elle peut mobiliser pour faire face à des situations de compétition et qui se crée et s'adapte dans le temps selon les conditions de l'environnement.</p> <p><u>Figure typique</u> : la sélection naturelle ou la concurrence sur un marché : ceux qui n'innovent pas, n'évoluent pas, disparaissent.</p>
Dialectique	<p>« L'idée d'une tension entre divers ingrédients comme moteur du changement est au cœur des moteurs dits « dialectique ». Il y a ici tension entre au moins deux ingrédients ; ce conflit peut être vecteur de stabilité lorsque les forces en présence s'accroissent et maintiennent leurs rapports de force. Le moteur dialectique peut ainsi permettre d'expliquer des situations où en apparence il ne se passe rien.</p> <p><u>Figure typique</u> : l'action est bloquée par un conflit, la situation s'enlise ; divers acteurs défendent leurs position (guerre froide)</p>
Téléologique	<p>« C'est l'existence d'un objectif commun et la tentative d'atteindre cet objectif qui est le principe génératif du mouvement [...] Il faut construire cet objectif, mettre en œuvre les actions pour tendre vers cet état final visé, contrôler l'évolution réelle et éventuellement modifier les objectifs en fonction des apprentissages réalisés entre-temps. C'est ce cycle permanent, tiré par un objectif, qui explique dès lors le changement »</p> <p><u>Figure typique</u> : le projet, qu'il soit personnel ou d'entreprise</p>

3.2.4. Zoom sur le concept de bifurcation

Quatrième et dernier concept de l'analyse processuelle, la bifurcation permet de rendre compte de certains changements qui « modifient radicalement l'orientation d'un processus » (Bidart et Brochier, 2010). Par ailleurs, comme le souligne les auteurs, l'étude des bifurcations permettrait « d'approfondir

encore la compréhension des modalités d'agencement et d'évolution des ingrédients et des moteurs du processus, ainsi que celles des successions de séquences » (*ibid.*).

Une bifurcation est ainsi ici définie comme « un moment particulier de recomposition intense des ingrédients impliquant un événement, provoquant une crise et l'apparition d'une alternative, et débouchant sur un changement d'orientation dans le processus ». Une bifurcation se situe ainsi à la charnière entre deux séquences. En effet, « alors que les changements qui s'opèrent au cours d'une séquence n'affectent que certains ingrédients ou leur agencement, une bifurcation correspond à un moment de réorientation bien plus radicale et intense affectant le processus ».

Cependant, tous les changements de séquences ne constituent pas des bifurcations et pour distinguer ces deux types de situations, les auteurs proposent trois critères caractéristiques des bifurcations :

- (i) Le changement doit être brusque, intensif et comporter une part d'imprévisibilité tant dans son apparition que dans ses conséquences. « Il ne recouvre pas des modifications progressives, continues, graduelles, mais des inflexions importantes et groupées dans un temps court au regard du processus considéré » ; par leur importance, les changements observés lors des bifurcations présentent la particularité d'être transversaux à plusieurs sphères de vie (vie familiale, vie professionnelle, etc.).
- (ii) Une bifurcation se caractérise également par l'importance et l'irréversibilité du changement qu'elle engendre à long terme. « L'intensité de la recomposition en œuvre peut se mesurer par le rapport entre la quantité de changements survenus, le temps relativement court pendant lequel ils se produisent et le temps long de leurs conséquences ».
- (iii) Enfin, une bifurcation se caractérise également par la complexité des sources à l'origine du changement observé. A cette complexité des sources impliquées dans la bifurcation, s'ajoute le rôle central de l'événement déclencheur de la crise. Ce n'est pas l'événement en lui même qui produit une bifurcation, mais son avènement dans un contexte singulier.

CONCLUSION DU CHAPITRE 3.1

Dans ce premier sous-chapitre, nous avons ainsi balayé la littérature scientifique afin de construire, dans un second temps, une représentation des trajectoires des systèmes famille-élevage de notre échantillon. Nous nous sommes ici concentrés sur les recherches abordant la question du long terme, sans *a priori* sur une quelconque finalité des changements observés dans le système (au contraire des études sur la conversion vers l'agriculture biologique par exemple) : c'est bien les trajectoires dans leur ensemble ainsi que les changements qui les constituent qui ont guidé notre lecture de la littérature.

De ce tour d'horizon des différentes études s'intéressant à la dynamique des systèmes ou des organisations sur le moyen/long terme émergent deux grandes façons d'approcher les trajectoires, qui dans la littérature, ne communiquent que peu :

- Les approches, que nous avons qualifiées de linéaires, identifient des contenus-type de trajectoires – i.e. « les chemins pour durer sur le temps long », ou encore les « *paths of development* » - rendant compte du changement opéré dans le système entre deux points séparés dans le temps. Souvent construites à partir de grands échantillons d'exploitations, et à

une échelle territoriale donnée, ces études permettent de révéler de la diversité des options prises par les exploitations agricoles sur le temps long, dans un contexte donné.

- Les approches processuelles se distinguent du corpus précédent par leur dimension « clinique ». Une grande attention est ici apportée aux cas individuels, l'objectif étant de donner sens aux multiples changements que connaît une organisation au cours du temps. De cet intérêt pour la façon dont se déroule la trajectoire, découle plusieurs partis-pris qui font la spécificité de ces approches : une attention à ce qui, dans le contexte, est source de changement pour l'organisation, la reconnaissance de plusieurs intensités de changement, de différents tronçons au sein d'une trajectoire. Les approches processuelles proposent ainsi tout un outillage pour rendre compte de la façon dont coévoluent le système d'élevage et son cadre d'exercice sur le temps long. Parce que, les définitions adoptées par les auteurs, diffèrent et ne sont pas toujours explicites, nous avons choisi d'adopter un cadre théorique d'analyse processuel en particulier (Mendez, 2010).

Nous allons donc nous inscrire dans une approche processuelle des changements pour formaliser la trajectoire de l'objet d'étude, c'est-à-dire des systèmes famille-élevage de l'échantillon. Le cadre d'analyse tel qu'il est proposé par Mendez (2010) constitue le squelette de la formalisation que nous allons construire dans le chapitre suivant. Pour ce faire, il nous faudra opérationnaliser le cadre d'analyse en l'appliquant à l'objectif de modélisation.

Par ailleurs, nous avons également suggéré dans ce chapitre l'intérêt de coupler une approche processuelle des changements avec une approche linéaire : la formalisation que nous allons construire cherche à rendre compte du déroulé des trajectoires mais également de leur contenu. En concrétisant et en systématisant l'application du cadre d'analyse processuel, nous veillerons à adopter une méthodologie qui permette de rendre compte des « états » successifs du système (contenu) sous une forme qui permette la comparaison entre les « états », mais également entre les cas.

CHAPITRE 3-2. Construction d'une formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage sur le pas de temps d'une génération

Nous avons justifié dans le chapitre 3-1 notre choix d'adopter et d'adapter un cadre d'analyse processuel en particulier pour construire une formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage sur le temps long.

Dans ce chapitre, je vais donc présenter la démarche de formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage en plusieurs temps. Après avoir défini le système à modéliser, je commencerai donc ce chapitre 3-2 par une présentation des adaptations qu'implique l'application de ce cadre d'analyse à une démarche d'objectivation des trajectoires telle qu'elle est ici conduite.

Il s'agira ensuite de mettre en pratique l'analyse processuelle en l'appliquant à mon objectif de modélisation. Je présenterai les étapes successives de formalisation des trajectoires, c'est-à-dire la sélection des ingrédients du système dont j'ai choisi d'observer l'évolution dans le temps, la construction des séquences et l'organisation des ingrédients contextuels. Une fois construites les grandes lignes de la modélisation, nous procéderons à la systématisation de son application aux cas, ce qui nous permettra d'aboutir à des résultats de nature intermédiaires, c'est-à-dire à différents formats de représentation des trajectoires des systèmes famille-élevage de l'échantillon d'étude.

1. DEFINITION DE L'OBJET A MODELISER ET ADAPTATIONS DU CADRE THEORIQUE

La formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage constitue une étape intermédiaire du processus de recherche dont la finalité est la production de connaissances sur la coévolution dans le temps de la famille et de l'élevage. Ayant en effet mis en évidence dans le sous-chapitre précédent deux grandes limites des approches existantes sur la dynamique des systèmes sur le temps long – *i.e.* d'une part le peu d'articulation dans la littérature des approches que j'ai qualifié de linéaires et des approches processuelles et, d'autre part, le regard chaque fois partiel porté sur l'objet d'étude qui est le nôtre, c'est-à-dire la difficulté à saisir en même temps l'évolution de la famille, de l'élevage et leurs interactions - nous cherchons ici à construire une formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage propre à révéler la coévolution dans le temps de la famille et de l'élevage. Par rapport à la littérature existante, un point d'originalité de la démarche est alors l'adoption d'une définition du système qui intègre explicitement la dimension familiale de l'élevage.

1.1. Définition du système à « modéliser » : la trajectoire du système famille-élevage

La trajectoire du système famille-exploitation est ici comprise comme un processus s'inscrivant dans la durée – durée qui, pour les besoins de l'étude, est bornée par l'installation de l'éleveur et le moment de l'enquête. Ce processus implique un ensemble de changements hétérogènes. Cette hétérogénéité des changements procède de plusieurs éléments :

- (i) l'hétérogénéité des temporalités en jeu dans les processus de changements;
- (ii) l'hétérogénéité des échelles concernées par les changements (individus, famille, collectif de travail, activité d'élevage, exploitation, etc.)
- (iii) l'hétérogénéité des facteurs de changement (contexte local ou global, contexte familial, tensions diverses en lien avec l'économie, le travail, etc.).

Par ailleurs, le système famille-élevage est ici envisagé comme le système d'élevage (au sens d'une composante du système de production) contextualisé dans son cadre d'exercice.

Précisons ce que les termes choisis recouvrent.

1.1.1. Le système d'élevage

Selon une définition largement adoptée par les zootechniciens système, le système d'élevage est envisagé comme « un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisés par l'homme en vue de valoriser des ressources par l'intermédiaire d'animaux domestiques » (Landais, 1987). Selon cette acceptation, les pratiques de l'éleveur, nous l'avons vu dans le chapitre 1-2, relèvent de trois grands registres (Dedieu et al., 2008b) : (i) gérer et renouveler l'entité troupeau, (ii) gérer et renouveler l'entité ressources et (iii) assurer l'adéquation entre la dynamiques des ressources et du troupeau dans le temps. Dans le cadre de cette définition centrée sur l'élaboration de la production, plusieurs déclinaisons sont possibles selon les pratiques retenues pour décrire et analyser le système d'élevage : tandis que certains portent une attention particulière aux pratiques de conduite du

troupeau et des surfaces, d'autres mettent davantage l'accent sur la dimension projet et les finalités/objectifs de l'éleveur vis-à-vis de son élevage. C'est dans ce second groupe que je m'inscris en adoptant la définition proposée par Moulin et al. (2001) selon laquelle le système d'élevage est envisagé comme l'articulation entre un projet de production, une conduite et un dimensionnement des surfaces et du troupeau. Contrairement à ce que suppose la définition, nous ne retiendrons pas l'idée selon laquelle dimensionnement et conduite de l'élevage sont pensés dans l'objectif stratégique d'assurer le projet de production défini en amont. Dimensionnement, conduite et projet de production sont ici pensés comme étant articulés, certaines propriétés de conduite ou de dimensionnement pouvant être recherchées prioritairement à l'atteinte d'un objectif de production (Dedieu et al., 2008c).

Par ailleurs, nous l'avons également souligné dans le chapitre 1-2, les quelques études intéressées à l'évolution des systèmes d'élevage sur un pas de temps pluriannuel, accordent un poids particulièrement important au dimensionnement et au projet de production d'élevage dans leurs analyses, et en ceci se distinguent des études centrées sur l'élaboration de la production à l'échelle de l'année.

1.1.2. Le cadre d'exercice de l'élevage

Nous avons également développé dans le chapitre 1 de cette thèse la nécessité de construire une vision « intégrée » du système d'élevage qui soit en mesure de donner à voir les liens entre l'élevage et la famille. Nous avons ainsi proposé la notion de « cadre d'exercice de l'élevage » pour rendre compte de la dimension familiale de l'élevage et de la pluralité des formes d'exercice de l'agriculture d'aujourd'hui.

Pour construire la notion de cadre d'exercice de l'élevage, nous avons, dans le chapitre 1, retenu en particulier :

- **Des approches du travail en agriculture** : Le système d'élevage y est conçu comme la résultante de choix d'organisation du travail dont l'échelle de cohérence est variable (le ménage, la famille élargie, le collectif de travail type association, etc.). Nous retenons de ce corpus d'études l'idée qu'une contextualisation du système d'élevage dans son « cadre de travail » est nécessaire. Nous retenons également de ces approches une définition du système d'élevage du point de vue de l'organisation du travail selon laquelle, le système d'élevage est envisagé comme l'articulation dans le temps de la conduite et du dimensionnement de l'élevage, des bâtiments et des équipements, du collectif de travail et du système d'activités (Madelrieux, 2004; Madelrieux et Dedieu, 2008 ; Dedieu et al., 2010). Dans les approches du travail en élevage, le collectif de travail est ainsi intégré à la définition même du système d'élevage. Nous nous situons ici un peu différemment dans la mesure où ici, le collectif de travail relève du cadre d'exercice de l'élevage et non pas de la définition du système d'élevage lui-même.
- **De l'approche par les systèmes d'activités des ménages agricoles** : Dans cette approche, le système d'élevage est envisagé comme l'une des composantes d'un système d'activités plus large. Le choix et les interrelations entre les activités ne relèvent pas seulement du travail et de son organisation mais plus largement de stratégies de reproduction familiales (Blanchemanche, 2000). Ces stratégies de reproduction familiales mettent en jeu de nombreux objectifs (Gasson et al., 1993) tels que la création de revenus, la poursuite d'un épanouissement personnel des membres de la famille, l'entretien et la transmission d'un patrimoine, etc.

Il est difficile d'aborder dans une approche de modélisation la complexité de ce qui se joue dans les stratégies familiales à l'échelle du système d'activité. Il nous est cependant possible de porter un regard grossier sur leur « résultante » en termes de choix d'activités et d'organisation à l'échelle des familles impliquées dans l'exploitation. Il s'agit donc pour nous de contextualiser le système d'élevage dans le (ou les) système(s) d'activités de la (ou les) famille(s) agricole(s).

1.1.3. Le système famille-élevage dans l'étude

Le système famille-élevage, dont nous cherchons ici à modéliser l'évolution dans le temps, renvoie ainsi au système d'élevage contextualisé dans son cadre d'exercice. De cette volonté d'intégration de regards usuellement séparés émerge la définition suivante du système à modéliser : le système famille – élevage est ainsi conçu dans l'étude comme **l'articulation dynamique des six pôles que sont : (i) le projet de production d'élevage, (ii) le dimensionnement (du troupeau et des surfaces), (iii) la conduite technique du troupeau et des surfaces, (iv) les équipements et bâtiments, (v) le collectif de travail, (vi) le système d'activités de la ou des famille(s) agricole(s)**.

Pour rendre compte de la complexité du contexte dans lequel s'exerce l'élevage, nous opérons ainsi un double glissement par rapport à une définition du système d'élevage axée sur l'élaboration de la production :

- Le pôle humain que nous considérons n'est plus seulement l'éleveur pilote [Figure 3.2.1-a], mais également un collectif de travail auquel appartient l'éleveur. S'intéresser à l'organisation du travail d'élevage implique, nous l'avons vu, de porter attention au collectif de travail, c'est-à-dire au noyau organisateur ainsi qu'aux autres travailleurs [Figure 3.2.1-b].
- La dimension familiale de l'élevage ne se réduit cependant pas au travail et à son organisation, certains membres de la famille pouvant ne pas être impliqués dans le travail d'élevage. Pour rendre compte du contexte familial au sein duquel s'exerce l'élevage, nous choisissons donc de rendre compte du système d'activités des ménages [Figure 3.2.1-c]. Le pôle humain renvoie ainsi dans cette définition à trois entités plus ou moins disjointes selon les cas : le ou les éleveur(s) à la fois décideur et organisateur de son travail, le collectif de travail élargi dont certains membres peuvent ne pas appartenir à la famille de(s) l'éleveur(s) et enfin le(s) ménage(s) de(s) l'éleveur(s) et dont le(s) système(s) d'activités ne se limite(nt) souvent pas à la seule activité d'élevage.

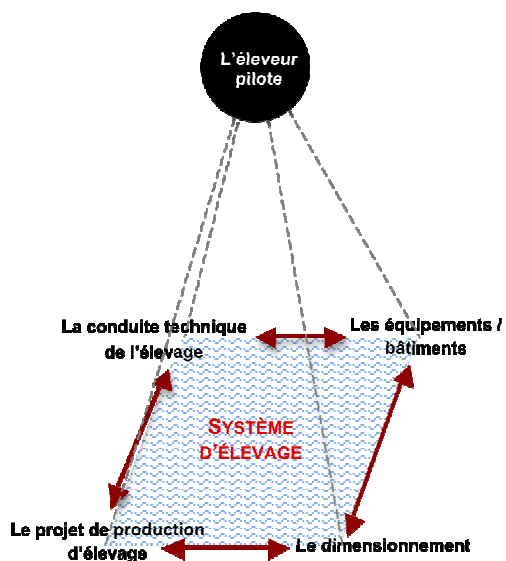


Figure 3.2.1-a. Définition du système d'élevage centrée sur l'élaboration de la production : le pôle humain se réduit à l'éleveur pilote.

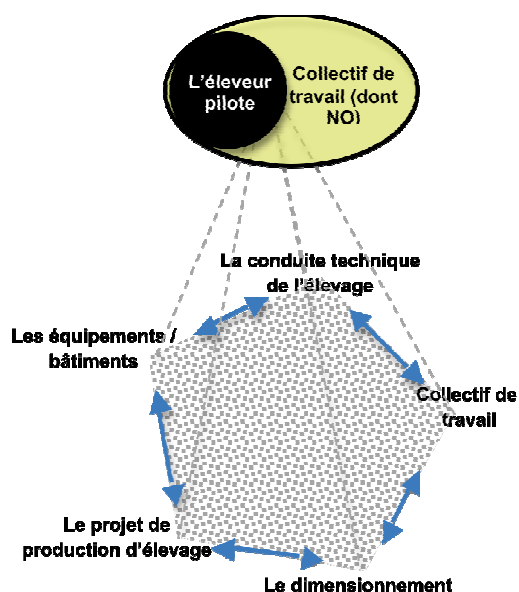


Figure 3.2.1-b. Définition du système d'élevage associant un double regard, l'un sur l'élaboration de la production, l'autre sur l'organisation du travail. Le pôle humain est ici le collectif de travail (noyau organisateur (NO) et autres travailleurs).

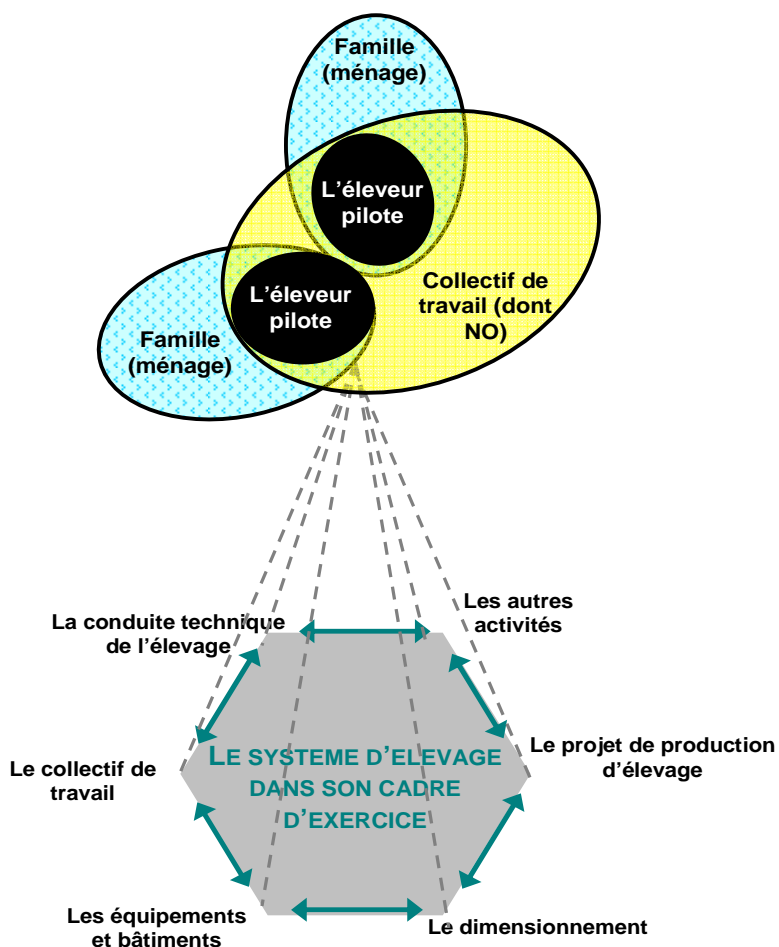


Figure 3.2.1-c. Définition du système famille-élevage retenue : le système d'élevage contextualisé dans son cadre d'exercice.

Cette définition générale du système famille-élevage étant posée, nous avons cherché à l'opérationnaliser en la contextualisant au territoire et au type de production étudiés. A chacun des six pôles – *i.e.* le projet de production d'élevage, le dimensionnement, la conduite technique de l'élevage, les bâtiments/équipements, le collectif de travail et les autres activités de la ou des familles - correspond un ensemble fini de variables descriptives auxquelles sont associées des jeux de modalités [Tableau 3.2.1]. L'ensemble des variables et de leurs modalités, dont la définition est en partie contingente de l'orientation productive et du territoire choisis, sont présentées et justifiées plus loin dans ce chapitre.

Tableau 3.2.1. Déclinaison de la définition du système famille-élevage en pôles et en variables descriptives dans le contexte de notre étude (analyse de systèmes d'élevage bovin lait sur le Vercors, territoire de montagne)- NO = noyau organisateur ; VL = vache laitière ; BF = bénévolat familial ; TA = travail d'astreinte ; TS = travail de saison.

Pôles	Variables descriptives
Projet de production	Types produits
	Quota lait total (hl)
	% quota transformé
	Commercialisation / filière
Dimensionnement de l'élevage	Effectif laitier (nombre)
	Taux de croît du troupeau (%/an)
	Surface totale (ha)
Conduite technique	Races
	Estive génisses
	Pension génisses
	Productivité laitière (hl)
	Surface céréales (ha)
	Mode de récolte du fourrage
	Autonomie fourragère
	Autonomie alimentaire
Bâtiments / Equipements	Equipement traite
	Type d'étable
	Nombre de places (VL)
	Taille fromagerie
Collectif de travail et organisation du travail	Nombre de personnes dans le NO
	Nature des liens entre les travailleurs du NO
	Pas concerné
	Une personne exclusivement en charge d'un atelier
	Une personne par atelier avec coups de main
	Partage du travail du travail et des responsabilités
	Appel au BF pour la réalisation du TA
	Appel au BF pour la réalisation du TS
	Appel à de la MO salariée
	Prise de congés
	Remplacement
Système d'activités	Nature des activités para-agricoles et/ou agricoles
	Mode d'articulation à l'élevage des activités para-agricoles et/ou agricoles
	Type de pluriactivité
	Mode d'articulation à l'élevage des autres activités du/des ménage(s)

Le système à modéliser maintenant défini, il nous faut appliquer le cadre théorique d'analyse processuelle à l'objet dans la perspective d'aboutir à une formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage de notre échantillon. L'application du cadre théorique « Processus » à notre objectif de modélisation nécessite quelques aménagements. Ils sont présentés dans la partie suivante.

1.2. Application du cadre à l'objectif de formalisation : les adaptations proposées

La méthode telle qu'elle est proposée par Mendez (2010) est conçue pour s'appliquer à l'analyse des processus de changement au sein d'organisations (entreprises par exemple) ou bien à des parcours de vie individuels. Au-delà des concepts clés (ingrédients, séquences, moteurs et bifurcations) qui forment l'armature de l'analyse processuelle, peu d'indications sont données par les auteurs quant à leurs applications concrètes. Les quelques exemples donnés en font par ailleurs un usage « mou », au sens qu'ils ne s'appuient que peu sur la définition de catégories formelles d'analyse. Sans doute est-ce parce que le cadre n'est jamais utilisé (dans les exemples d'applications donnés par les auteurs) dans un objectif de comparaison de plusieurs processus, ce qui dans ce cas impliquerait nécessairement la définition de catégories organisatrices génériques aux cas à comparer.

Notre volonté d'appliquer ce cadre d'analyse à la formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage implique par conséquent un ensemble d'aménagements et de parti-pris.

1.2.1. Les temporalités en jeu

Nous l'avons vu, l'une des originalités du positionnement adopté par les auteurs de l'ouvrage « Processus » est la reconnaissance de la pluralité des temporalités qui traversent une trajectoire. Cependant, les temporalités prises en compte dans les différentes études qui composent l'ouvrage sont chaque fois différentes, et dépendent de la question de recherche posée.

Au vu de notre objectif de formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage, trois types de temporalités me semblent devoir être prises en compte :

- Le temps chronos, la trajectoire « chronologie » - La trajectoire, telle qu'elle est conçue en agronomie et en zootechnie système est avant tout une succession d'évolutions du système dans le temps objectivable dans un calendrier. Ceci permet non seulement de comparer les trajectoires les unes aux autres, mais également de les contextualiser dans l'histoire locale ou globale. De plus, la technique de recueil des données nécessite l'usage de ce temps calendaire, certaines relations entre changements étant « reconstituées » à partir de dires d'acteurs dispersés dans les entretiens.
- Les temporalités structurantes du système famille-élevage – A ce temps calendaire, objectivé, s'en ajoutent d'autres, cette fois propres au système modélisé. Ces temporalités que je qualifie de structurantes renvoient aux diverses logiques temporelles inhérentes à l'élevage ou à la famille, et ce quelque soit l'élevage ou la famille étudiés. L'on pourrait qualifier ces temporalités de programmatique dans la mesure où elles renvoient à des actions, évolutions, ou fonctionnements dont le déroulé général dans le temps est connu (par exemple, le cycle familial). Concrètement, les temporalités propres au système modélisé qui sont ici implicitement prises en compte, sont :

- les temporalités propres au système d'élevage, en tension entre la gestion annuelle (complémentation, gestion des fauches, etc.) et/ou pluriannuelle (gestion des stocks alimentaires, renouvellement, changement de race, rotation des usages du sol, etc.) de la conduite du troupeau et des surfaces et celle, sur un temps long, du dimensionnement et des équipements ;
- les temporalités du pôle familial du système, elles aussi multiples : le temps long du cycle de vie de la famille et de l'intergénérationnel versus les temps plus courts et emboîtés de l'organisation du travail.
- Les multiples temporalités émergentes et/ou contingentes : les événements, les tensions et le reste – Enfin, le dernier pool de temporalités prises ici en compte renvoie aux temporalités produites par le processus même (par exemple : les tensions entre deux associés, une surcharge de travail, etc.) et son inscription dans un contexte. Peu ou pas prévisibles, certains ingrédients, jouent en effet à un moment donné un rôle actif dans l'évolution du processus et renvoient à des éléments de nature et d'épaisseur temporelle extrêmement diverses. L'événement, bref dans le temps, la tension entre deux ingrédients, les tendances plus globales encore que sont l'évolution des normes sociales ou l'évolution du modèle technique local, renvoient à autant de temporalités. Émergeant au cas par cas, il n'est pas possible de les définir *a priori*.

1.2.2. Deux types d'ingrédients

Notre objectif étant la construction d'une forme de représentation générique à l'ensemble des trajectoires des systèmes famille-élevage étudiées (et donc contextualisée au territoire de l'étude), j'ai choisi de m'appuyer sur une définition « fermée » de l'objet à modéliser (le système famille-élevage tel que défini ci-haut). Il s'agit donc d'observer, pour chaque exploitation, l'évolution d'un ensemble de caractéristiques du système, prédéfinies, c'est-à-dire définies en amont de l'observation/reconstitution des processus de changement. Ces caractéristiques du système sont les 6 pôles dont l'articulation définit le système famille-élevage et leurs variables descriptives.

Les auteurs/concepteurs du cadre d'analyse axent leur définition de l'ingrédient autour d'une notion très ouverte du contexte sans différencier d'échelle d'analyse : est ingrédient, ce qui, dans le contexte, entre à un moment donné dans le processus, de sorte que « seuls les éléments pertinents font ainsi l'objet d'une analyse approfondie parce qu'ils jouent un rôle crucial dans le déroulement du processus ; les autres font partie du paysage sans être déterminants » (Bidart et al., 2010). Le contexte recouvre ici tout aussi bien le contexte social et politique global que la politique managériale interne de l'entreprise dont on étudie le processus. Au-delà de cette définition très générale de l'ingrédient, il me semble d'intérêt de spécifier la nature de ce qui fait ingrédient : l'ingrédient tel qu'il est décrit dans l'ouvrage de référence désigne à la fois l'élément de contexte à l'origine d'un changement sur l'objet observé, c'est-à-dire la cause ou l'événement, que l'élément de l'objet étudié modifié par le contexte. Je propose de retenir cette distinction entre cause/origine du changement et nature du changement. A la différence des exemples offerts par les sociologues, ce sur quoi peuvent porter les changements observés est dans notre cas limité, borné par les caractéristiques du système, prédéfinies en amont et sur lesquelles porte l'observation. En d'autres termes, je choisis de distinguer ce que j'appelle le contexte, c'est-à-dire tout ce qui ne relève pas de la définition fermée du système famille-élevage retenue, de ce qui est saisi par l'ensemble fermé des six pôles décrivant le système.

Le processus étant envisagé comme l'évolution au cours du temps de l'agencement particulier des ingrédients et des moteurs, il en découle la nécessaire distinction de deux types d'ingrédients : (i) ceux liés au contexte (causes, événements, tensions, etc.) et (ii) les caractéristiques du système.

Le champ des ingrédients contextuels est alors complètement ouvert et recouvre tout ce qui arrive dans l'environnement du système et qui joue à un moment donné un rôle dans un ou plusieurs changements du système. L'ensemble des ingrédients du système est au contraire borné et représente l'ensemble des déclinaisons possibles, dans les conditions particulières du territoire, dans au moins l'un des six pôles définissant le système famille-élevage. Plus précisément, nous définissons l'ingrédient du système comme étant une modalité d'une variable descriptive d'un des six pôles. Le champ des possibles ingrédients du système correspond alors à l'ensemble fini des modalités des variables descriptives. Ainsi par exemple, une politique locale d'encouragement de l'agriculture biologique qui incite un éleveur à convertir son exploitation est un ingrédient contextuel qui peut impliquer au moins un changement d'ingrédient au sein du projet de production d'élevage (ingrédient du système, variable « label »).

L'objectif est donc : (i) de formaliser l'évolution des agencements des ingrédients du système et (ii) de donner sens à cette évolution en identifiant les ingrédients contextuels impliqués dans cette évolution.

1.2.3. Les séquences : associations particulières d'ingrédients du système famille-élevage sur une période donnée.

Les séquences sont dans l'analyse processuelle, envisagées comme des segments temporels d'un processus qui articulent des ensembles spécifiques d'ingrédients. Une trajectoire est ainsi constituée d'une ou plusieurs séquences successives. Chaque séquence est spécifique dans la mesure où elle constitue un agencement particulier d'ingrédients observable seulement sur une période donnée. La spécificité des séquences ne repose pas seulement sur leur structure (agencement particulier d'ingrédients) mais également sur leur dynamique : certaines séquences sont stables, d'autres moins. Passer d'une séquence à l'autre implique, selon Mendez (2010), que l'objet étudié subisse à un moment donné une profonde transformation des configurations qui le caractérisent.

Le concept d'ingrédient joue ainsi un rôle central dans la définition de la séquence. Or, j'ai pointé plus haut l'ambiguïté contenue dans le concept d'ingrédient tel qu'il est utilisé par les sociologues et choisi de distinguer explicitement deux types d'ingrédients, différents par nature. Dès lors la question se pose de savoir si la séquence est un agencement particulier d'ingrédients contextuels et du système ou bien de seulement l'un de ces deux types d'ingrédients. Il apparaît en réalité difficile d'affirmer qu'un ingrédient contextuel, dont l'une des caractéristiques est de s'inscrire dans des temporalités diverses (temps court de l'événement *versus* le temps plus long de la tension) doit nécessairement être actif durant l'ensemble de la période pour que l'on puisse parler de séquence. Il me semble au contraire que ce qui est intéressant dans l'utilisation du concept de séquence, c'est la possibilité de rendre compte d'une certaine cohérence du système sur une période donnée. Dès lors, il me semble plus pertinent de définir les séquences comme des agencements particuliers, sur une période, d'ingrédients du système. En d'autres termes, une séquence devient dans notre démarche de modélisation, l'association particulière de modalités des variables descriptives du système famille-élevage, sur une période donnée.

Ce choix de modélisation étant posé, la délimitation des séquences des trajectoires des systèmes étudiés soulève de nombreuses questions. En effet, la définition de la séquence par les sociologues

s'appuie sur l'idée d'une profonde transformation de l'objet qui impliquerait le passage d'une séquence à l'autre. Qu'est-ce qu'une profonde transformation ? Comment définir l'amplitude du changement au-delà de laquelle, le système passe d'une séquence à l'autre autrement que de façon arbitraire ? Certains changements sont-ils plus importants que d'autres : se mettre en GAEC, est-ce un changement plus important que de construire un nouveau bâtiment ? Comment, dans la façon de définir ce qui fait rupture de séquence, mettre en évidence la dimension familiale de l'élevage ?

La résolution de ce jeu de questions repose sur un ensemble de choix de modélisation empiriques dont la pertinence s'est révélée par itérations successives entre les données, le cadre théorique et la modélisation. Ces choix ont été de :

- Distinguer deux « intensités » de changement : les phases et les séquences. Nous nous inscrivons ainsi en continuité de l'étude de Moulin et al. (2008) sur les changements d'organisation et de conduite de l'élevage dans un ensemble d'exploitations. Le changement de séquence renvoie en effet à la description que font les auteurs des transformations du système [voir chapitre 3-1] dans lesquelles la cohérence du système est modifiée.
- D'agréger l'information décrite par les variables descriptives de chaque pôle, en créant des variables synthétiques. Un changement au niveau de la variable synthétique prend alors davantage de sens qu'un changement au niveau de la variable descriptive.
- Définir ce qui fait changement de phase et de séquence en termes de co-occurrence d'un nombre défini de changements de modalité dans les variables descriptives et de changements de type dans les variables synthétiques.

1.2.4. Les bifurcations et les moteurs dans notre formalisation.

Le concept de bifurcation tel qu'il est décrit par les auteurs de l'ouvrage « Processus » me semble par contre peu approprié à l'objet système famille-élevage dont nous cherchons à modéliser l'évolution dans le temps. En effet, des auteurs comme Sutherland (2012) ou Wilson (2008) ont bien décrit comment l'exploitation agricole constituait une organisation particulière du fait de la lourdeur des investissements et des pratiques impliqués dans sa conduite et de sa dimension plurigénérationnelle concourant à générer une importante inertie. La situation décrite par le concept de bifurcation – i.e. un changement brusque impliquant un nombre considérable de changements dans différentes « sphères de vie » – semble dès lors très peu probable dans notre étude au vu des ingrédients du système retenus. Nous n'adoptons donc pas ce concept dans la démarche de formalisation conduite, tout en gardant à l'esprit que les changements de séquences représentent des situations peu éloignées des bifurcations.

Le concept de moteur est également problématique dans une démarche d'objectivation telle que nous la menons. La description qu'en font les auteurs de la méthode est très théorique et peu d'indices nous sont donnés quant à leur applicabilité. Il semble en effet malaisé de donner *a priori* un contenu empirique aux moteurs, ces derniers me semblant plutôt devoir être révélés par une compréhension aboutie de la trajectoire du système famille-élevage. Nous ne retenons donc pas ici le concept de moteur.

1.2.5. Conséquences : une démarche d'objectivation de cas singuliers

Par les adaptations du cadre théorique proposées ci-haut, nous construisons une démarche d'objectivation des trajectoires dont l'objectif est d'accéder à une représentation commune à l'ensemble des cas. De par son inscription dans un cadre théorique d'analyse processuelle, la démarche de formalisation adoptée cherche ainsi à rendre compte de la singularité de chaque cas via leur description par un langage commun et objectivé.

Notre démarche se distingue cependant de celle de Mendez (2010) dans la mesure où, par les différents choix d'organisation et de transformation des données opérés, nous « calibrons » les trajectoires, en vue de permettre leurs comparaisons les unes aux autres, gommant ainsi en grande partie la subjectivité des discours recueillis.

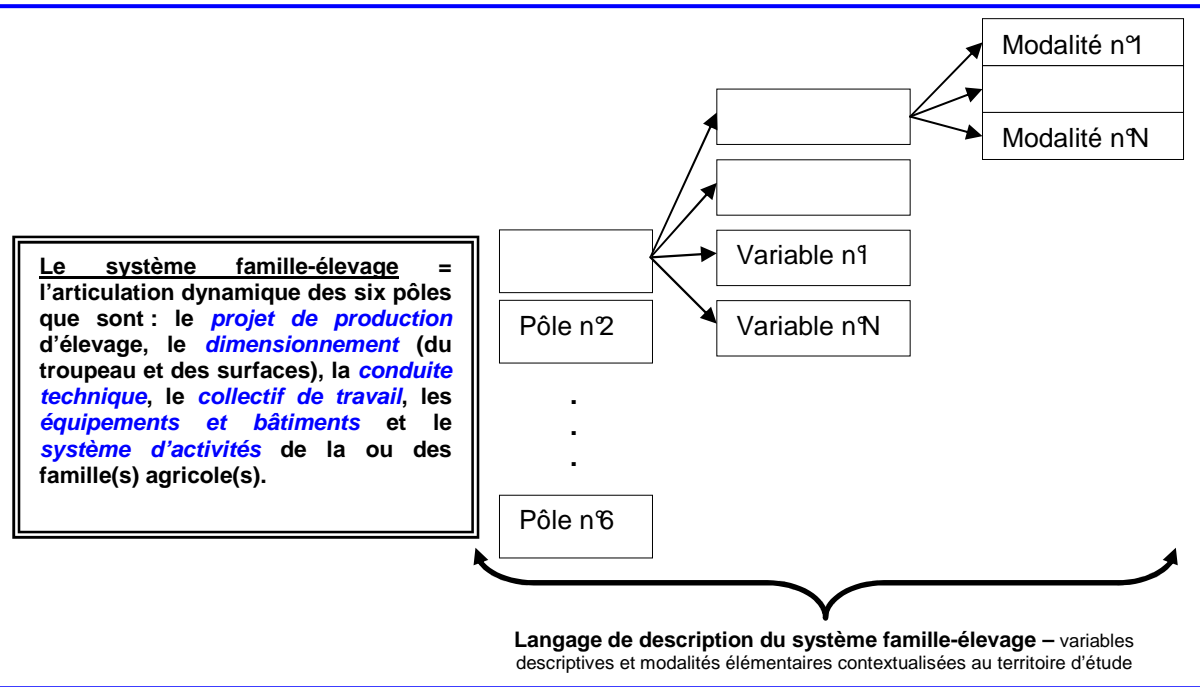
Ce calibrage des trajectoires s'appuie sur une définition spécifique du système famille-élevage en six pôles, eux même déclinés en variables descriptives en partie contingentes de l'orientation productive et du territoire étudiés. Ces variables sont ensuite agrégées, selon différentes procédures, afin de réduire et synthétiser l'information qu'elles décrivent. C'est à partir de ces variables, et de leurs évolutions dans la réalité des cas étudiés, que nous calibrons de façon empirique, les changements de phase et de séquences. En ce sens la démarche de construction des trajectoires que nous allons détailler dans ce chapitre est générique. Elle est résumée dans la figure 3.2.2

1. Définition de l'objectif de formalisation

La **trajectoire** du **système famille-élevage** :

- **Trajectoire** = un **processus** s'inscrivant dans la durée et impliquant **un ensemble de changements hétérogènes**
- Le **système famille-élevage** = le **système d'élevage** (au sens d'une composante du système de production) **contextualisé** dans son **cadre d'exercice**

2. Le système dont je cherche à modéliser la trajectoire : langage de description



Chapitre 3-2

5. Construction d'une représentation synthétique des trajectoires famille-élevage

4. Application de la formalisation aux cas : réalisation de monographies

3. Application et aménagement d'un cadre théorique d'analyse des processus issu des sciences sociales

La trajectoire du système famille – exploitation = processus = succession dans le temps de séquences composée de **phases** et caractérisées par des **agencements particuliers d'ingrédients du système**, sous l'effet d'**ingrédients contextuels**.

Démarche d'abstraction d'un cas

a. La trajectoire du système famille – exploitation = succession dans le temps des modalités prises par l'ensemble des variables descriptives

b. La trajectoire du système famille – exploitation = succession dans le temps et par pôle de modalités synthétiques

c. La trajectoire du système famille – exploitation = succession dans le temps de séquences composées de phases

d. La trajectoire du système famille – exploitation = succession dans le temps de séquences composées de phases mises en perspective avec un ensemble d'ingrédients contextuels

Choix de formalisation

Construction de variables synthétiques par pôle mettant l'accent sur la dimension familiale

Définition de ce qui fait changement :
 → Changement de séquences : ≥ 4 Changements dans les VS* et nombre total de changements de modalités (VS et VD**) > 12
 → Changement de phase : < 4 Changements total dans les VS et nombre de changements de modalités (VS et VD) < 12

Organisation des ingrédients contextuels : trois « échelles » retenues :
 → Le contexte agricole local
 → Le contexte individuel et familial
 → Le contexte émergent de la séquence précédente

2. LES INGREDIENTS DU PROCESSUS : DECLINAISON DES SIX POLES DU SYSTEME FAMILLE-ELEVAGE EN VARIABLES ELEMENTAIRES ET CONSTRUCTION DES VARIABLES SYNTHETIQUES

L'objet de cette partie est triple : (i) présenter et justifier, par pôle, l'ensemble des variables descriptives et leurs modalités ; (ii) rendre compte de la démarche d'abstraction et de construction des variables synthétiques à partir de ces variables descriptives et de présenter pour chaque variable synthétiques les nouvelles modalités retenues ; (iii) construire une définition du changement de phase et du changement de séquence.

2.1. Sélection des variables descriptives et construction des variables synthétiques : éléments de méthodologie

2.1.1. Le choix des variables : les contraintes du temps long

Le choix des variables descriptives s'appuie à la fois sur la construction préalable d'une connaissance des exploitations d'élevage bovin lait sur le plateau du Vercors⁶⁶ et sur une étude de la diversité contenue dans l'échantillon d'exploitations étudié.

Leur sélection relève d'un compromis entre les objectifs de la modélisation et des contraintes liées au recueil des données. En effet, deux difficultés méthodologiques ont particulièrement contraint la gamme des variables qu'il était possible d'étudier, à savoir : la mémoire des enquêtés et la possibilité de datation des changements.

L'idée était de retenir des variables qui permettraient dans un second temps de rendre compte de la diversité des trajectoires des élevages échantillonnés. Ainsi, n'ont été retenues que des variables pour lesquelles il existait plusieurs modalités selon les élevages. Les variables retenues sont, de plus, inscrites en tension entre deux impératifs contradictoires :

- (i) elles doivent être suffisamment précises pour rendre compte de «logiques» d'élevage, c'est-à-dire permettre une description suffisamment fine de façon à ce que les trajectoires se distinguent les unes des autres ;
- (ii) mais dans le même temps, la précision des données est largement contrainte par le pas de temps sur lequel est réalisée l'étude. Etudier le système famille-élevage sur 20 ans n'a rien à voir avec une analyse sur la campagne agricole, et implique de faire appel à la mémoire des enquêtés. En effet, comment exiger de l'éleveur qu'il se rappelle quelle était, par exemple, la surface des prairies temporaires cultivées il y a quinze ans ?

Il n'existe par ailleurs que très peu d'études en zootechnie des systèmes d'élevage qui s'inscrivent sur cette temporalité longue sur lesquelles s'appuyer, de sorte que la représentation de la trajectoire du système famille - élevage est très largement à construire.

66 Reconstitution de l'évolution de l'agriculture sur le plateau depuis les années 60 sur la base d'entretiens avec des experts locaux et l'étude de documents d'archives dont les résultats ont été présentés dans le chapitre 2.

Qui plus est, parmi les pratiques couramment analysées par les zootechniciens pour rendre compte de la stratégie de l'éleveur, nombreuses sont celles qui renvoient à des données quantitatives. C'est par exemple le cas des données de dimensionnement (effectifs d'animaux, les surfaces, etc.) ou de conduite (productivité laitière, quantité de concentrés apportés ; ratios rendant compte des pratiques d'utilisation de l'espace tels que la part de prairie temporaire dans la surface globale de la ferme, etc.). Or, nous l'avons évoqué, la formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage s'ancre pour partie dans un temps objectivé, chronologique. Ceci implique d'être en mesure de positionner les changements de pratiques dans un temps calendaire absolu (identification de l'année au moins), éventuellement relatif. Mais, alors qu'il est possible, certes parfois laborieusement, de dater le passage d'une modalité qualitative à une autre (par exemple l'adoption de l'enrubannage), il n'en est pas toujours de même lorsqu'il s'agit de données quantitatives notamment continues (par exemple la productivité laitière). En effet, ces pratiques sont classiquement analysées sur la campagne agricole, échelle temporelle pendant laquelle l'analyste peut supposer une stabilité des modalités. La diversité des modalités pour chaque pratique s'observe donc habituellement uniquement à l'échelle de l'échantillon ce qui ne pose ainsi pas le problème de l'inscription temporelle des changements de modalité dans les pratiques.

En conséquence, un regard critique doit nécessairement être porté sur les données collectées. Ces dernières ne sont pas forcément « vraies », et il revient à l'enquêteur de veiller à croiser au mieux les informations au cours de l'entretien. Ce qui importe, ce n'est pas tant l'exactitude de chacune des données collectées, que la cohérence de l'évolution de l'ensemble des pratiques. Ce sont les liens entre les changements dans les pratiques qu'il faut faire valider par l'éleveur au cours de l'entretien.

2.1.2. La construction des modalités

A ces variables correspond un ensemble fini de modalités qui recouvre et formalise l'ensemble de la diversité observée dans l'échantillon. Pour que toutes les variables puissent être déclinées en modalités, j'ai opéré différents traitements de transformation des données brutes.

J'ai ainsi créé des classes de valeurs pour les variables quantitatives continues [voir les figures ci-dessous sur l'exemple du taux de croît annuel moyen du troupeau]. Pour décider des classes de valeur de chaque variable quantitative, j'ai recensé l'ensemble des valeurs prises au cours du temps par la variable, et ce pour chaque exploitation [voir un exemple sur la figure 3.2.3]. J'ai ensuite délimité les classes en observant les groupes de valeurs qui se distinguaient graphiquement [Figure 3.2.4]. J'ai enfin vérifié dans les trajectoires de chaque exploitation, que les changements observés (acquisition de terres, augmentation rapide du troupeau, etc.) correspondaient effectivement à des changements de classe de valeurs [Figure 3.2.5].

Certaines données ont donné lieu à une abstraction intermédiaire. Ce fut par exemple le cas des données sur l'organisation du travail pour lesquelles il m'a fallu construire des variables intermédiaires à partir des données brutes.

Dans tous les cas, la recherche d'une diversité maximale a guidé le choix des modalités des variables descriptives.

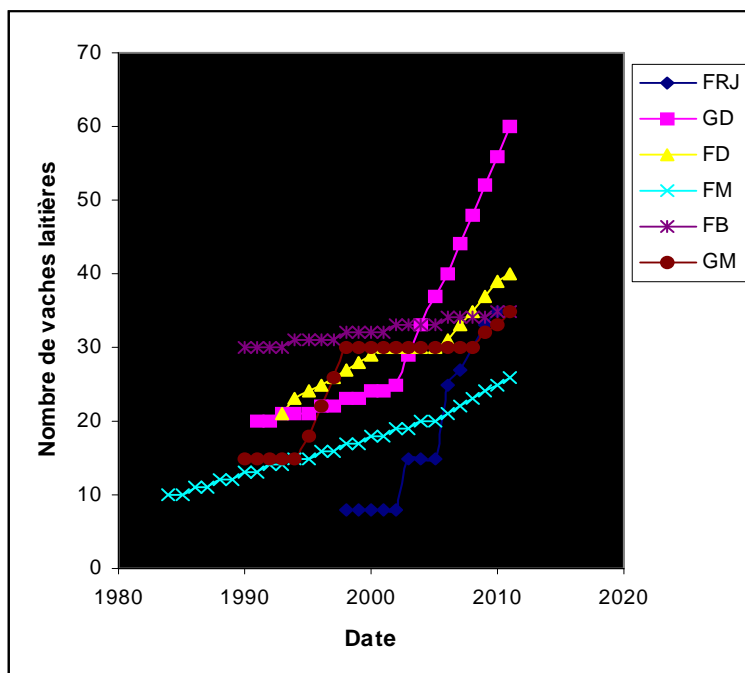


Figure 3.2.3. L'évolution de l'effectif laitier des exploitations étudiées dans le temps.

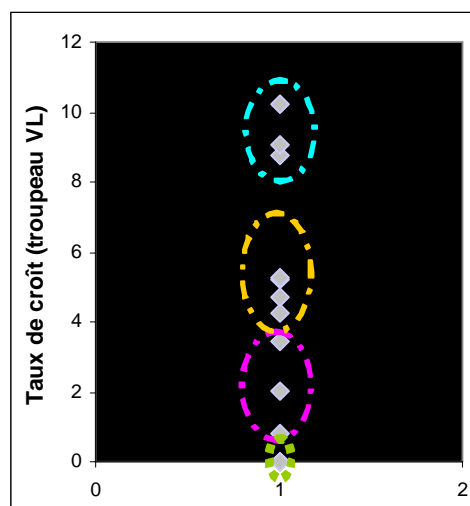


Figure 3.2.4. Identification de 4 classes de valeurs pour la variable « taux de croît annuel moyen du troupeau laitier » : 0 ;]0-4] ;]4-8] ; >8. Les valeurs sont données en pourcents – Mode de calcul du taux de croît moyen annuel X sur une période donnée [Année x – Année y] : $X = \left[\left(\frac{\text{Effectif VL à l'année } y}{\text{Effectif VL à l'année } x} \right)^{\frac{1}{(y-x)}} - 1 \right] * 100$

Année	1984	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
FRJ	[hatched]														0	0	8,8				0							
GD	[hatched]						2										10											
FD	[hatched]						4,7				0				5,2													
FM	[hatched]												3,4										4,3					
FB	[hatched]						0	0,8																				
GM	[hatched]						9				0				5,3													

Figure 3.2.5. Vérification de la pertinence des classes de valeurs retenues : les changements de taux de croît moyen annuel dans les trajectoires (chiffres dans les bandeaux) sont bien représentés par des changements de classe (changements de couleur des bandeaux).

2.1.3. Démarche de construction des variables synthétiques par pôles en vue de l'identification des phases et séquences dans la trajectoire du système famille-élevage

La séquence, telle que nous l'avons définie dans la démarche de formalisation, désigne un segment temporel caractérisé par un agencement spécifique d'ingrédients du système. Cette spécificité de l'agencement des ingrédients suppose que l'on observe le système à un grain suffisamment grossier pour que l'on ait l'impression qu'il ne se passe rien sur la séquence temporelle observée. Or, l'échelle des ingrédients du système (*i.e.*- des modalités des variables descriptives) est encore trop « agitée » pour que l'on puisse identifier sur cette base les changements de phase et de séquence. C'est pourquoi, nous optons pour la construction de variables synthétiques. D'un grain plus grossier, leurs changements de modalités prennent, on le suppose, davantage de sens à l'échelle de la trajectoire du système tout en permettant la comparaison des cas les uns aux autres. Ceci reste cependant un construit : ce n'est bien sûr pas parce que le prisme à travers lequel nous observons l'évolution du système nous renvoie une image de stabilité qu'il ne se passe rien dans la réalité.

Nous avons ainsi plus haut justifié les adaptations réalisées par rapport au cadre conceptuel de l'analyse processuelle proposé Mendez (2010) et argumenté l'intérêt de s'inspirer des formalisations typologiques des trajectoires des systèmes d'élevage fournies par les zootechniciens. Il nous faut maintenant formaliser les phases et les séquences constitutives des trajectoires selon une approche

qui permette d'agréger l'information contenue dans les variables de description du système afin, dans un second temps de « calibrer » empiriquement ce qui fait changement de phases et de séquences dans la trajectoire.

La construction de variables synthétiques permet en effet d'agréger l'information obtenue par le renseignement des variables descriptives sans pour autant en sacrifier le contenu. L'objectif d'une telle construction est double : il s'agit de mettre au jour des séquences dans la trajectoire du système famille-élevage c'est-à-dire à dire de définir ce qui fait changement (changement de phase et de séquence) mais aussi de qualifier les séquences successives de la trajectoire. Et cette qualification doit, dans la mesure du possible, rendre compte de l'articulation entre l'élevage et la famille sur la séquence.

Pour ce faire, nous choisissons de créer des variables synthétiques pour chacun des pôles participant à la définition du système famille-élevage. La construction de ces variables synthétiques s'appuie sur la méthode des grilles-répertoires issues de la sémiologie graphique (Bertin, 1977) qui permet de réduire et représenter la diversité des situations étudiées sur la base d'une catégorisation des pratiques d'élevage (Girard et al., 2001). A partir de cas décrits par un ensemble de variables et leurs modalités, la méthode des grilles-répertoires permet la synthèse de l'information et l'attribution d'une seule nouvelle modalité pour chaque cas [Encadré 3.2.1]. Ces nouvelles modalités sont, par commodité rédactionnelle, appelées « modalités synthétiques », par opposition aux modalités des variables descriptives, que nous renommons « modalités élémentaires ».

L'approche d'agrégation mise en œuvre s'appuie sur la méthode d'analyse graphique (Bertin, 1977) qui amplifie la cognition visuelle [Encadré 3.2.1] Pour chaque pôle j'ai créé une matrice croisant, en lignes, les variables retenues dans chaque pôle et, en colonnes, l'ensemble des modalités prises pour les différentes situations (telles que définies sur la figure 3.2.6) de chaque cas d'exploitation. En rapprochant les situations présentant des modalités élémentaires similaires, il devient possible de dégager des groupes relativement homogènes quant à leurs caractéristiques (c'est-à-dire quant à certaines modalités élémentaires). Les groupes de similitude, révélés par la méthode des grille-répertoire, permettent de plus d'identifier les variables élémentaires les plus discriminantes. En rapprochant les situations présentant des modalités élémentaires similaires, il devient possible de dégager des groupes relativement homogènes quant à leurs caractéristiques (c'est-à-dire quant à certaines modalités élémentaires). Ces groupes de similitude correspondent aux différentes modalités des variables synthétiques (voir par exemple le tableau 3.2.3), révélés par la méthode des grille-répertoire. Ils permettent de plus d'identifier les variables élémentaires les plus discriminantes dans la construction de la variables synthétique.

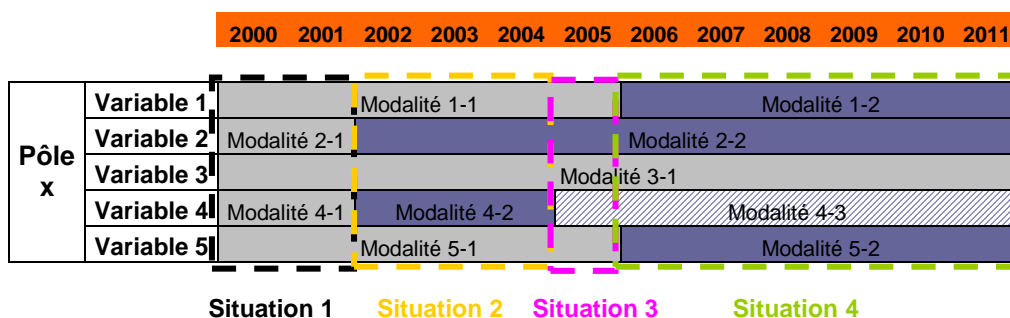


Figure 3.2.6. Les situations à comparer sont les associations de modalités rencontrées dans les trajectoires des cas enquêtés. S'agissant ici de rendre compte de la succession des associations des modalités élémentaires par pôle et dans chaque trajectoire, les situations à comparer (l'individu statistique) sont l'ensemble des associations de modalités élémentaires rencontrées dans les trajectoires des cas enquêtés. Un exemple de trajectoire décrite par les modalités élémentaires figure en annexe [Annexe 3.2.1].

Par ailleurs, la construction des variables synthétiques est finalisée par l'objectif du chercheur qui les élabore. Outre, la synthèse de l'information, il s'agit ici, de mettre l'accent sur la dimension familiale de l'élevage dans la construction des variables. Parmi les six pôles décrivant le système famille-élevage, seuls ceux permettant une description de l'organisation du travail et du système d'activités font l'objet de cette attention particulière pour la famille (comment en effet mettre la dimension familiale en évidence dans la description de la conduite de l'élevage ?).

Or, dans la définition en six pôles du système famille-élevage que nous avons retenue, quatre pôles concernent la description du système d'élevage alors que son cadre d'exercice est décrit par seulement deux pôles. Afin que l'élevage et la famille aient le même poids dans la représentation finale des trajectoires, et que soit rétabli un équilibre dans la description du système famille-élevage, nous choisissons de construire le même nombre de variables synthétiques pour décrire le système d'élevage et son cadre d'exercice. Ainsi, par exemple, le pôle « projet de production » donne lieu à la construction d'une seule variable synthétique, tandis que quatre variables synthétiques décrivent le pôle « organisation du travail ».

Encadré 3.2.1. La méthode graphique de Bertin - Bertin (1977).

La méthode graphique des grille-répertoire (ou des matrices ré-ordonnables) est un outil proposé par la sémiologie graphique dont l'objet est l'étude et la théorisation des modes de représentation graphique. Le graphique est ici conçu comme outil dans la mesure où sa finalité est de réduire à des groupes et des rapports à la fois simples et globaux la multitude complexe des données respectivement partielles d'un ensemble d'informations. La thèse centrale de J. Bertin est la suivante : la représentation visuelle des informations, en traduisant des données sous forme d'image dans la dimension de l'espace, permet, par la vision globale, de rendre visibles des relations et des structures imperceptibles dans l'écriture et la lecture du langage mathématique.

Selon Jacques Bertin, l'appréhension perceptive et la compréhension intellectuelle deviennent optimales dans le diagramme avec le jeu de trois pôles en rapport (trois ensembles de variables): X, Y et Z. X et Y sont les deux axes (dimensions) perpendiculaires de l'espace plan, dimensions divisibles en degrés déterminables, et Z est la dimension plus ou moins variable (de 0 à la totalité des degrés de X et/ou Y) de la donnée se trouvant au croisement de la distribution de X et d'Y. Il faut ensuite rechercher les positions, par permutations successives, qui procurent le plus de facilité de reconnaissance dans les regroupements comme dans les différenciations.

Exemple (Bertin, 1977 p.254) : Prenez sept objets A,B,C, ... croisés avec la présence ou l'absence de 10 indicateurs 1,2,3,4 ... Cette information permet de construire la figure 1. Si l'on permute d'abord les lignes ((figure 2) puis les colonnes (figure 3), l'image est simplifiée et sa compréhension, qui au début impliquait d'assimiler $7 \times 10 = 70$ éléments, requière maintenant de ne retenir que trois groupes, qui sont révélés en même temps.

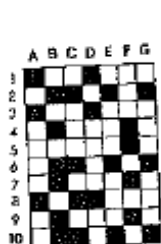


Fig. 1

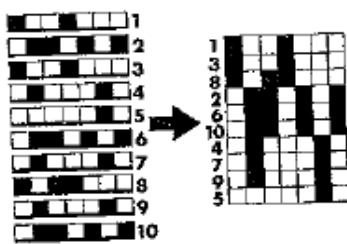


Fig. 2

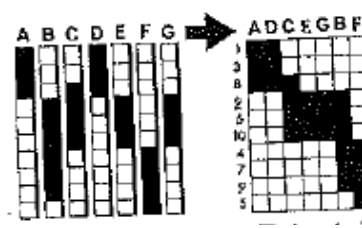


Fig. 3

Ce type de permutation n'est cependant possible que si les objets et les indicateurs sont ré-ordonnables.

La méthode des matrices réordonnables de Bertin permet de faire un traitement des données de type Analyse en Composantes Multiples (ACM) en mettant en évidence :

- les relations entre les modalités des différentes variables ;
- éventuellement, les relations entre individus statistiques ;
- les relations entre les variables, telles qu'elles apparaissent à partir des relations entre modalités.

Ces éléments de méthodologie présentés, je vais maintenant exposer par pôle, les variables descriptives retenues ainsi que les variables synthétiques construites à partir de ces dernières.

2.2. L'élaboration de la production d'élevage : projet de production, dimensionnement, conduite de l'élevage et bâtiments / équipements

La reconstitution de l'évolution de l'élevage bovin laitier sur le plateau du Vercors depuis les années 60 (chapitre 2- 2) a permis de faire émerger les grandes tendances d'évolution dans lesquelles s'inscrivent les exploitations étudiées. Rappelons que sur le territoire de l'étude, les exploitations d'élevage bovin lait sont, à quelques très rares exceptions, toutes spécialisées : l'atelier d'élevage bovin constitue la seule production de l'exploitation, parfois associée à un atelier de transformation fromagère et de vente. J'ai ainsi identifié deux grandes dynamiques empruntées par les exploitations : (i) la spécialisation laitière de l'exploitation selon une logique de filière longue⁶⁷ reposant sur l'intensification de la production laitière par actif via l'augmentation du dimensionnement (surfaces et troupeau), mais aussi via l'augmentation de la productivité laitière ; (ii) la recherche d'une valorisation liée au territoire via la transformation partielle ou totale, à la ferme, du lait en fromage AOC Bleu du Vercors Sassenage, qui par ailleurs n'exclut pas une recherche d'intensification de la production laitière (par actif et par vache). Les variables déclinant les quatre pôles que sont le projet de production, le dimensionnement, la conduite de l'élevage et les bâtiments/équipements se doivent donc de rendre compte de ces deux dynamiques.

2.2.1. Le projet de production d'élevage

2.2.1.1. *Les variables descriptives et leurs modalités*

On le voit, la nature du projet de production mis en œuvre est particulièrement structurant dans les deux types de trajectoires identifiés. Le projet de production d'élevage est ici décrit par cinq variables qui permettent de rendre compte de l'évolution au cours du temps des produits (types et quantités) issus de l'élevage (Moulin et al., 2001) :

Les types de produits : nous nous intéressons ici seulement à la production de lait et à son éventuelle transformation en fromages. Au regard des trajectoires-types préalablement identifiées, il apparaît que la pratique ou non de la transformation fromagère est particulièrement discriminante. Sur les exploitations transformant le lait, sont souvent commercialisés d'autres types de produits en plus du fromage tels que de la confiture de lait, du beurre et des yaourts, dont on ne rend pas compte ici.

Le quota laitier (en hl) : il s'agit de rendre compte de l'évolution du quota total (pas de distinction du quota laiterie du quota vente directe). Le quota est ici envisagé comme un indicateur de la production laitière annuelle. Malgré un décalage possible entre la production de lait et le quota, je fais l'hypothèse que ce dernier est plus facile à se remémorer pour les éleveurs que la production laitière annuelle. Le quota laitier étant une variable quantitative, j'ai créé quatre classes de valeurs correspondant à quatre modalités : <600 hl ; [700 hl -1400 hl [; [1400 hl – 2000 hl [; >=2000 hl.

La part de lait transformée (%): parmi les éleveurs pratiquant la transformation fromagère, tous ne transforment pas l'intégralité du lait produit. Il s'agit donc ici, de préciser le projet de production en rendant compte des évolutions éventuelles de la part de lait transformée. Trois classes de valeurs ont

⁶⁷ Notons cependant que le terme « filière longue » est abusif dans le cas des éleveurs livrant à la coopérative Vercors-Lait abusif, la coopérative transformant et commercialisant le lait en fromages localement. Tous cependant ne livrent pas à Vercors-Lait, certaines exploitations étant collectées par le groupe Sodiaal. C'est pourquoi nous retenons tout de même le descriptif « filière longue ».

été retenues permettant de distinguer, les éleveurs ne transformant qu'une partie de leur lait, de ceux le transformant en totalité : <20% ; [20 % -80 %] ; >80 %.

Les labels: sur le plateau, seuls trois labels de qualité permettent une valorisation du lait dans le cadre d'un cahier des charges spécifique: les labels AOC Bleu du Vercors Sassenage, IGP Saint Marcellin et celui de l'Agriculture biologique. Cependant, le cahier des charges de l'AOC ayant été élaboré en 1998 sur la base des pratiques d'élevage préexistantes, il n'a induit que peu de changements dans les pratiques des éleveurs l'ayant adopté. De plus, l'intégralité des éleveurs livrant leur lait à la coopérative Vercors Lait devant nécessairement s'inscrire dans le cahier des charges, je considère que l'adoption de l'AOC ne relève pas vraiment d'une orientation stratégique contrairement à la conversion à l'agriculture biologique. Quant à l'IGP Saint Marcellin, cette dernière ne concerne qu'une seule exploitation dans l'échantillon pour qui la labellisation IGP / AOP n'a induit aucun changement dans les pratiques. Je ne retiens donc ni l'IGP, ni l'AOC comme une modalité.

Les circuits de commercialisation: Il s'agit de rendre compte de l'inscription du projet de production dans une logique de filière longue, avec dans ce cas, la livraison du lait à une laiterie, ou bien au contraire dans une diversité de circuits courts de commercialisation (au plus deux intermédiaires : vente directe à la ferme ou sur les marchés, magasins de producteur, restaurants, AMAP, etc.). Trois modalités sont ainsi distinguées.

Tableau 3.2.2. Modalités élémentaires retenues pour les cinq variables décrivant le projet de production d'élevage

Variables	Modalités
Types produits	1- <i>Lait</i>
	2- <i>Lait+fromages</i>
	3- <i>Fromages</i>
Quota lait total (hl)	1- <i><600</i>
	2- <i>[700-1400[</i>
	3- <i>[1400-2000[</i>
	4- <i>>=2000</i>
% quota transformé	1- <i><20</i>
	2- <i>[20-80]</i>
	3- <i>>80</i>
Les labels	1- <i>Pas de labels ou AOC Bleu du Vercors Sassenage</i>
	2- <i>Label AB</i>
Commercialisation - Filière	1- <i>Laiterie</i>
	2- <i>Laiterie + circuits courts</i>
	3- <i>Circuits courts</i>

2.2.1.2. Construction et présentation de la variable synthétique

En rapprochant les situations présentant des modalités similaires, il devient possible de dégager trois modalités principales prises par la variable synthétique « Projet de production » ainsi que des variations au sein de ces modalités [Tableau 3.2.3]⁶⁸.

Tableau 3.2.3. Tableau de Bertin et types de projet de production identifiés dans l'échantillon. Les situations comparées sont les associations de modalités élémentaires rencontrées dans l'ensemble des trajectoires des cas enquêtés [Figure 3.2.6]. Dans le tableau et dans la suite du document, les lettres majuscules désignent le cas, les minuscules (i, ii, etc.), l'ordre d'apparition de l'association de modalités dans la trajectoire du cas.

	FDi	FMi	GDi	GMi	FDii	GDii	GDiii	FMii	FDiii	FRJiii	GMii	GMiii	FRJiv	FRJv	FBi	FRJii	FRJi
Types produits	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	3	3	3
Commercialisation - Filière	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	3	3	3
% quota transformé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	3	3	3	3
Quota lait total (hl)	1	1	2	2	2	3	4	2	4	2	3	3	3	3	3	1	1
Les labels	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	1	2	2	2	2	2	1
Modalités	PP1									PP3					PP2		
Sous-modalités	1-a		1'-a			1''-a	1'''-a	1'-b	1'''-b	3'	3''				2''	2	

Les laitiers (modalité PP1) – Il s'agit là d'exploitations dont le projet de production est, sur la période temporelle considérée, spécialisé dans la production de lait. L'ensemble du lait est commercialisé en laiterie. Au sein de ce groupe, les exploitations se distinguent les unes des autres selon l'importance du quota (de PP1 à PP1''') dont elles disposent ainsi que par leur éventuelle adhésion au cahier des charges de l'agriculture biologique (PP1-b).

Les fromagers (modalité PP2) – Cette modalité synthétique désigne les exploitations, qui sur la période considérée, transforment la quasi-totalité du lait produit en fromages (et éventuellement autres dérivés du lait). Ces exploitations ne commercialisent qu'en filières courtes et adhèrent au cahier des charges de l'agriculture biologique. Au sein de ce groupe, les exploitations se distinguent les unes des autres selon l'importance du quota (de PP2 à PP2''') dont elles disposent.

Les laitiers-fromagers (modalité PP3) – Il s'agit là des exploitations transformant une partie seulement du lait produit en fromage (en 30 et 70%), le reste étant livré à la laiterie. La plupart des exploitations concernées produisent sous le label de qualité AB et commercialisent à la fois en filières courts et en filière longue. Elles se distinguent les unes des autres par l'importance du quota (de PP3 à PP3''') qui est toutefois supérieur à 70 000 litres pour l'ensemble du groupe.

Chacune de ces modalités synthétiques concerne deux à neuf segments temporels sur une période plus ou moins longue. Il devient ainsi possible de représenter l'évolution du projet de production de chaque exploitation étudiée comme une succession de modalités synthétiques [Figure 3.2.7].

68 Les données utilisées dans cette démarche de formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage sont issues d'enquêtes réalisées auprès de sept exploitations [Voir présentation de la méthodologie de recueil des données présentée dans le chapitre 2-1]. Nous n'avons cependant utilisé que six cas pour construire la formalisation, les données d'un cas s'étant avérées, malgré plusieurs passages en exploitation, trop imprécises.

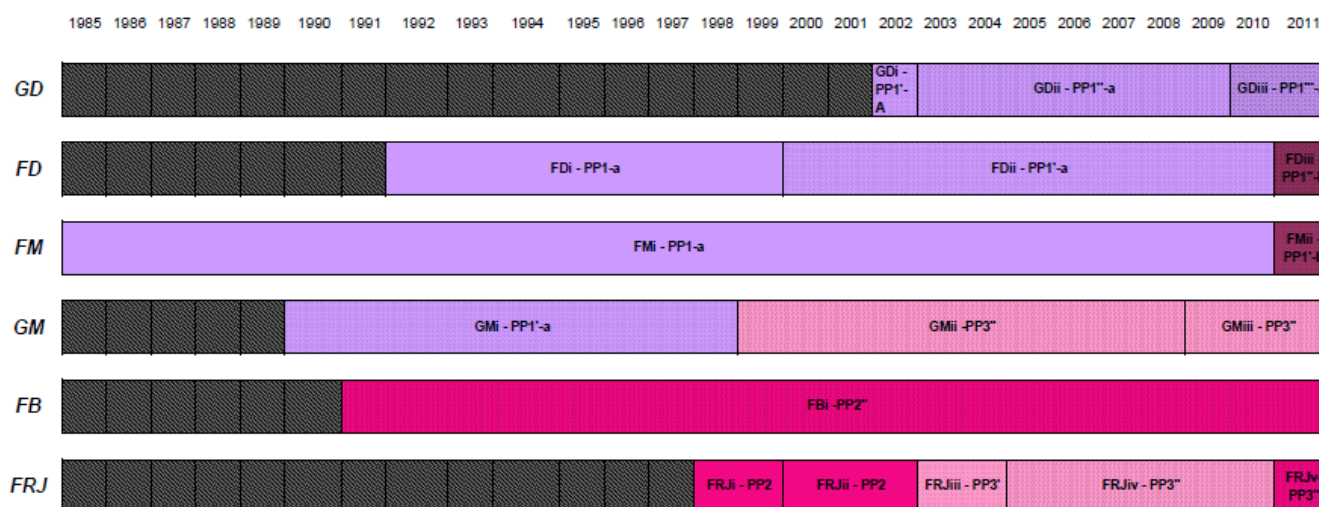


Figure 3.2.7. Description de l'évolution dans le temps du projet de production à l'aune des modalités de la variable synthétique « Projet de production ».

2.2.2. Le dimensionnement de l'élevage

2.2.2.1. Les variables descriptives et leurs modalités

Le dimensionnement de l'activité d'élevage renvoie à la fois à la stratégie d'élaboration de la production de l'éleveur et aux choix d'organisation du travail d'élevage. Il s'agit ici de rendre compte de l'évolution des surfaces (en ha) hors bois, ainsi que de l'effectif de vaches laitières dans le troupeau (les génisses ne sont pas comptabilisées). Une troisième variable complète la description du dimensionnement de l'élevage en offrant une indication sur la dynamique d'évolution de l'effectif du troupeau : le taux de croît annuel moyen du troupeau⁶⁹. Nous observons en effet différents types d'évolution de l'effectif laitier que la seule variable « Effectif de vaches laitières » ne permet pas de révéler : tandis que sur certaines exploitations, le troupeau augmente très progressivement tout au long de la trajectoire, sur d'autres, on observe au contraire des sauts importants dans l'effectif et sur un pas de temps court ou encore des stabilisations de l'effectif laitier sur une période de la trajectoire.

Chacune de ces variables étant de nature quantitative, j'ai chaque fois créé quatre classes de valeurs en guise de modalités élémentaires [Tableau 3.2.4].

69 Mode de calcul du taux de croît moyen annuel X sur une période donnée [Année x – Année y] : $X = [(Effectif\ VL\ à\ l'année\ y / Effectif\ VL\ à\ l'année\ x)(1/(y-x)) - 1] * 100$

Tableau 3.2.4. Modalités élémentaires retenues pour les trois variables décrivant le dimensionnement de l'élevage.

Variables	Modalités
Effectif de vaches laitières (nombre)	1- ≤ 20
	2-]20-30]
	3-]30-40]
	4- > 40
Taux de croît du troupeau (%/an)	1- 0
	2-]0-4]
	3-]4-8]
	4- >8
Surface totale (ha)	1- <40
	2- [40-70]
	3-]70-100]
	4- >100

2.2.2.2. Construction et présentation de la variable synthétique

L'application de la méthode d'analyse graphique à l'ensemble des variables décrivant le dimensionnement de l'élevage permet d'identifier six modalités synthétiques [Tableau 3.2.5].

Tableau 3.2.5. Tableau de Bertin et modalités synthétiques de dimensionnement identifiées dans l'échantillon (nombre de situations comparées =22).

	FRJi	FRJii	FMii	FMi	FMiii	GMi	FDi	GMii	FRJiii	FRJv	FDii	GMiii	FMiv	GMiv	FDiii	FRJvii	FBi	FBii	GDi	FRJvi	GDii	GDiii
Effectif de vaches laitières (nombre)	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	2	3	3	4
Taux de croît du troupeau (%/an)	1	1	2	2	2	4	3	4	4	4	1	1	3	3	3	1	1	2	2	4	4	4
Surface totale (ha)	1	2	2	1	3	1	1	2	2	3	2	2	3	3	2	4	4	4	4	3	4	4
Modalités	D1					D2					D3					D4						
<i>Sous-modalités</i>	1					2'					3		3'			4				4''		

Avant d'entrer dans la description des modalités synthétiques identifiées, remarquons qu'à l'exception d'un cas (GMiii), les deux variables « Effectif de vaches laitières » et « Surface totale » évoluent dans le même sens pour l'ensemble des situations recensées : une augmentation de la surface s'accompagne toujours ici d'une augmentation de l'effectif (et réciproquement). Il devient alors possible de représenter l'ensemble des modalités identifiées dans un espace plan mettant en relation l'effectif du troupeau ou la surface totale et le taux de croît du troupeau [Figure 3.2.8]. Ceci permet de rendre compte visuellement de ce qui distingue les modalités synthétiques les unes des autres.

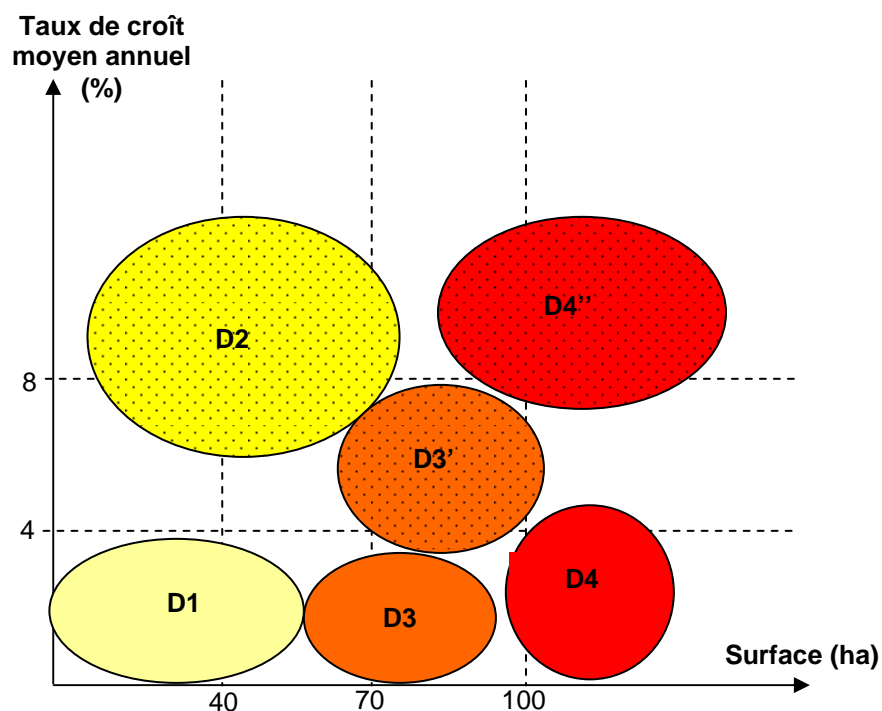


Figure 3.2.8. Répartition des modalités synthétiques de dimensionnement selon le taux de croît moyen annuel et la surface totale de l'exploitation.

Petit élevage stable (modalité D1) – Il s'agit là d'exploitations, qui sur la période temporelle considérée se distinguent par le faible effectif du troupeau laitier (moins de 20 vaches laitières). Par ailleurs, le taux de croît du troupeau est, dans ces fermes, faible à nul (<4%/an en moyenne).

Elevage de dimensions moyennes en pleine croissance du troupeau (modalité D2) – Cette modalité synthétique désigne les exploitations, qui sur la période considérée, se caractérisent surtout par un important taux de croît du troupeau (>8%). Ces exploitations sont par ailleurs de taille moyenne, que se soit en termes de surfaces (70 ha) ou d'effectifs (entre 20 et 30 vaches laitières).

Elevage de dimension moyenne à grande avec croissance faible à modérée du troupeau (modalité D3) : Cette modalité synthétique regroupe les exploitations, qui sur la période considérée, et dans l'échantillon étudié, se caractérisent par leur dimensionnement médiant (20 à 40 vaches et 40 à 100 hectares). Les exploitations de type D3 se distinguent de celles de type D3' sur le taux de croît du troupeau : dans les premières la taille du troupeau est stable (taux de croît = 0), tandis que dans les deuxièmes, on observe un taux de croît du troupeau modéré à soutenu (4 à 8%/an).

Elevage de dimensions importantes (modalité D4) - Dans ce groupe, les exploitations se distinguent surtout par l'importance des surfaces dont elles disposent (surface > 100 ha). Les effectifs laitiers sont également importants, relativement au reste de l'échantillon (entre 30 et 50 vaches laitières). Cependant, tandis que sur les fermes de type D4, le troupeau est d'effectif stable, le taux de croît étant très faible à nul, sur celles de type D4'', le taux de croît du troupeau est très élevé (>8% / an). Il s'agit là des plus grosses exploitations de l'échantillon, mais également de celles inscrites dans les dynamiques d'agrandissement du troupeau les plus marquées.

La figure suivante représente alors l'évolution du dimensionnement des exploitations enquêtées au prisme des modalités synthétiques construites [Figure 3.2.9].

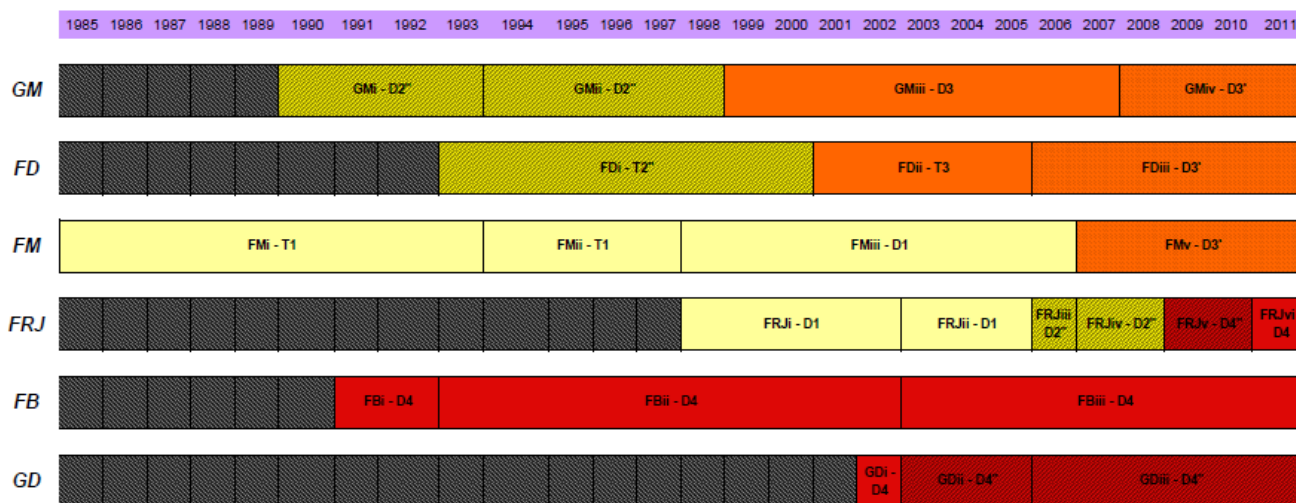


Figure 3.2.9. Description de l'évolution dans le temps du dimensionnement à l'aune des modalités de la variable synthétique correspondante construite.

2.2.3. La conduite de l'élevage

2.2.3.1. Les variables descriptives et leurs modalités

S'intéresser à la conduite de l'élevage revient à étudier la stratégie de pilotage réalisée par l'éleveur, c'est-à-dire à révéler la « cohérence dans le comportement, qu'elle soit voulue ou non » (Girard, 1995). Les pratiques constituent l'objet central pour l'étude de la conduite de l'élevage et relèvent, nous l'avons vu dans le chapitre 1-2, de trois registres (Dedieu et al., 2008b) : gérer et renouveler l'entité troupeau, gérer et renouveler l'entité ressources, assurer l'adéquation entre la dynamique des ressources et du troupeau dans le temps. Pour comprendre comment l'éleveur répond à ces trois objectifs, l'analyse de l'itinéraire de gestion du système d'élevage peut se faire via la description des pratiques selon les fonctions qu'elles remplissent (Landais, 1987). Peuvent ainsi être distinguées (i) les pratiques liées au système fourrager, c'est-à-dire les pratiques de constitution des lots d'animaux qui seront conduits ensemble, de constitution des stocks, de prélèvement de la ressource herbagère, etc. et (ii) les pratiques liées au système de conduite du troupeau : l'ensemble des opérations effectuées par l'homme sur les animaux en vue d'assurer leur entretien et de les mettre en condition de réaliser les performances qu'il en attend.

Rappelons cependant que ces pratiques d'élevage sont usuellement décrites à l'échelle de la campagne agricole, de sorte, que tout en s'inscrivant dans la lignée de cette approche de la conduite de l'élevage, il a ici fallu adapter les pratiques étudiées aux difficultés d'analyse et de recueil des données évoquées ci-dessus et propres à la temporalité de l'étude. J'ai ainsi retenu quatre variables décrivant la conduite du troupeau et quatre autres variables pour rendre compte de la conduite des surfaces.

Parmi les choix relatifs à la conduite du troupeau, celui de la race laitière est très structurant dans les élevages enquêtés. Les races présentes dans les élevages vercueux ont en effet des niveaux de rusticité et de productivité laitière différents (2000 à 3000 litres par lactation pour une Villard-de-Lans

versus jusqu'à 7 000 litres pour une Montbéliarde sur le plateau). Le choix de la race est également fortement lié à la recherche d'une qualité fromagère. Mentionnons également qu'une partie des élevages étudiés présentent la caractéristique propre aux systèmes de montagne de confier une part plus ou moins importante du troupeau toute ou une partie de l'année (mise en estive et mise en pension des génisses et éventuellement des vaches taries). La conduite de l'élevage repose donc aussi sur la gestion de ces flux d'animaux. Enfin, un indicateur de résultat technique, la productivité laitière moyenne par vache et par lactation offre un aperçu partiel mais synthétique des choix de conduite de l'alimentation. Des variables décrivant directement les choix relatifs au système d'alimentation du troupeau, telle que la quantité de concentré distribuée par jour et par laitière en lactation ou encore la part de fourrage fermenté dans l'alimentation, auraient certes été plus pertinentes, mais restent difficilement renseignables sur le pas de temps étudié.

En ce qui concerne la conduite des surfaces, j'ai cherché à rendre compte des pratiques relatives à l'intensification fourragère, qui sur le plateau, repose à la fois sur l'adoption des techniques de récolte et de conservation des fourrages (enrubannage et séchage en grange) et sur le développement des prairies temporaires. La surface de prairies temporaires et surtout son évolution sont cependant fortement contraintes avec l'interdiction qu'impose la contractualisation dans le cadre de la PHAE⁷⁰ de retourner les prairies permanentes. Nous n'avons pas retenu cet indicateur. Signalons également que les choix des modes de récolte des fourrages relèvent également d'une attention plus ou moins importante, selon les éleveurs, apportée à la qualité du fourrage au regard de la fromageabilité du lait. Les exploitations enquêtées se différencient également par rapport à la surface cultivée en céréales. La culture de céréales, souvent pratiquée à hauteur de 5 à 8 hectares avant les années 70, a peu à peu reculée dans les exploitations du plateau pour revenir depuis peu sous l'effet du développement de l'agriculture biologique (et l'augmentation du coût des céréales bio ces dernières années). Enfin, sur le Vercors, l'atteinte de l'autonomie fourragère, et dans une bien moindre mesure de l'autonomie alimentaire, sont à la fois des enjeux d'importance dont j'ai cherché à rendre compte et des variables synthétiques des choix de l'éleveur quant à la conduite du troupeau et des surfaces.

Tableau 3.2.6. Modalités élémentaires retenues pour les huit variables décrivant la conduite de l'élevage.

Variables		Modalités
Races		1- Montbéliardes
		2- Holstein + Montbéliardes
		3- Montbéliardes + Abondaces
Conduite du troupeau	Estive génisses	1- oui
		2- non
	Pension génisses	1- oui
		2- non
Productivité laitière (hl)		1- <40
		2- [40-50]
		3- < 50
Conduite des surfaces	Surfaces céréales	1- 0
		2- [1-4]
		3- [5-7]
Mode de		1- Foin (bottes ou balles rondes)

70 La prime herbagère agroenvironnementale est un dispositif (dans le cadre du second pilier de la PAC) dont la finalité est de favoriser la biodiversité sur les exploitations herbagères. L'objectif est de stabiliser les surfaces en herbe, en particulier dans les zones menacées de déprise agricole et d'y maintenir des pratiques respectueuses de l'environnement via des engagements pris sur 5 ans en contrepartie d'une rémunération.

récolte du fourrage	2- <i>Ensilage et/ou enrubannage + foin (bottes ou balles rondes)</i> 3- <i>Foin séché en grange + enrubannage (+foin bottes ou balles rondes)</i> 4- <i>Foin séché en grange + foin (bottes ou balles rondes)</i>
Autonomie fourragère	1- <i>oui</i> 2- <i>non</i>
Autonomie alimentaire	1- <i>oui</i> 2- <i>non</i>

2.2.4. Construction et présentation des variables synthétiques

Pour agréger l'information fournie par les variables de description du pôle « Conduite de l'élevage », j'ai choisi de construire deux variables synthétiques ; l'une est relative à la conduite des surfaces, l'autre à la conduite du troupeau.

La conduite du troupeau

L'application de la méthode d'analyse graphique à l'ensemble des variables décrivant la conduite du troupeau permet d'identifier trois modalités synthétiques [Tableau 3.2.7] :

Tableau 3.2.7. Tableau de Bertin et modalités synthétiques de conduite du troupeau identifiées dans l'échantillon (nombre de situations comparées =12).

	FDi	FRJi	FDii	FBi	FMi	GDii	GDi	FDiii	GMi	FRJii	GMiii	GMii
Races	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	3	3
Estive G	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1
Pension G	2	2	2	2	2	2	1	2	2	1	1	2
Production / vl / lactation (hl)	1	2	2	2	2	3	2	3	2	3	2	2
Modalités synthétiques	CT1					CT2					CT3	

Elevage de Montébliardes sans confiage (modalité CT1) – Il s'agit là d'exploitations élevant des vaches de race Montbéliarde qui, contrairement aux autres exploitations de l'échantillon, élèvent l'ensemble du troupeau sur l'exploitation. La productivité laitière est moyenne (entre 40 et 50 hectolitres par vache et par lactation).

Elevage de Montébliardes avec confiage (modalité CT2)– Il s'agit là d'exploitations élevant des vaches de race Montbéliarde, avec une partie du troupeau éventuellement en Holstein. Sur la période temporelle considérée, la conduite du troupeau se caractérise également par des pratiques de confiage d'une partie du troupeau sur toute ou une partie de l'année. La productivité laitière est moyenne à élevée (plus de 40 hectolitres par vache et par lactation).

Elevage d'Abondances avec confiage (modalité CT3) – Cette modalité synthétique désigne les exploitations élevant des vaches de race Abondance, éventuellement avec quelques Montbéliardes. Sur la période temporelle considérée, la conduite du troupeau se caractérise également par des pratiques de mise en estive et éventuellement en pension d'une partie du troupeau (au moins les génisses). La productivité laitière est moyenne (entre 40 et 50 hectolitres par vache et par lactation).

La conduite des surfaces

L'application de la méthode d'analyse graphique à l'ensemble des variables décrivant la conduite des surfaces permet d'identifier 4 modalités synthétiques principales et leurs variantes [Tableaux 3.2.8 et 3.2.9].

Tableau 3.2.8. Tableau de Bertin et modalités synthétiques de conduite des surfaces identifiées dans l'échantillon (nombre de situations comparées =16).

	GDii	FMii	GDi	FMI	FRJi	FRJiv	GMii	FRJiii	GMI	FDii	FRJii	FBI	GDiii	FDi	GMiv	GMiii
Surfaces Céréales (ha)	2	3	3	3	3	3	1	1	1	1	1	2	2	2	2	1
Mode récolte du fourrage	2	2	2	1	2	3	3	3	2	2	2	2	2	1	4	4
Autonomie fourragère	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Autonomie alimentaire	2	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Modalités synthétiques	CS3	CS2		CS4		CS1										
<i>Sous-modalité</i>	3	2'	2	4		1''		1'				1	1'''			

Exploitations autonomes en fourrage mais pas en aliments (modalité CS1) – Cette modalité synthétique de conduite des surfaces concerne la majorité des exploitations de l'échantillon, c'est-à-dire des échantillons toujours autonomes en fourrages sur la période considérée, mais très loin de l'autonomie alimentaire. L'ensemble des céréales est acheté, peu de surfaces étant consacrées à leur culture (de 0 à 4 hectares). Au sein de ce groupe, les exploitations se distinguent les unes des autres selon le mode de récolte et de conservation des fourrages pratiqué [Tableau 3.2.9].

Tableau 3.2.9. Modes de récolte et de stockage du fourrage caractérisant les variantes de la modalité synthétique CS1.

	CS1	CS1'	CS1''	CS1'''
Foin balles et bottes	Oui			
Foin séché en grange (récolté en vrac)	Non	Non	Oui	
Enrubannage (ou ensilage – un seul cas)	Non	Oui	Non	Oui

Exploitations autonomes (modalité CS2) – Il s'agit là d'exploitations autonomes à la fois en fourrage et en aliments, grâce notamment à une importante surface cultivée en céréales (>7 ha). Sur ces fermes, les fourrages sont récoltés sous forme de foin seulement (type CS2) ou associé à l'enrubannage (modalité CS2').

Exploitations non autonomes (modalité CS3) – Cette modalité synthétique désigne les exploitations autonomes ni en aliments, ni en fourrage. Le fourrage est ici récolté et conservé sous forme de foin et d'enrubannage.

Exploitations autonomes en fourrage et tendant vers l'autonomie alimentaire (modalité CS4) – Il s'agit là d'exploitations autonomes en foin mais pas en aliments dans lesquelles le fourrage est récolté/conservé pour une partie sous forme de foin (balles et/ou séchage en grange) et d'autre part sous forme de fourrage fermenté (enrubannage). Ces exploitations se distinguent par l'importance de

la surface cultivée en céréales (> 5 ha) témoignant d'une volonté marquée de tendre vers l'autonomie en aliments.

La figure 3.2.10 représente alors l'évolution de la conduite de l'élevage dans les exploitations enquêtées comme la succession des associations des modalités des deux variables synthétiques construites.

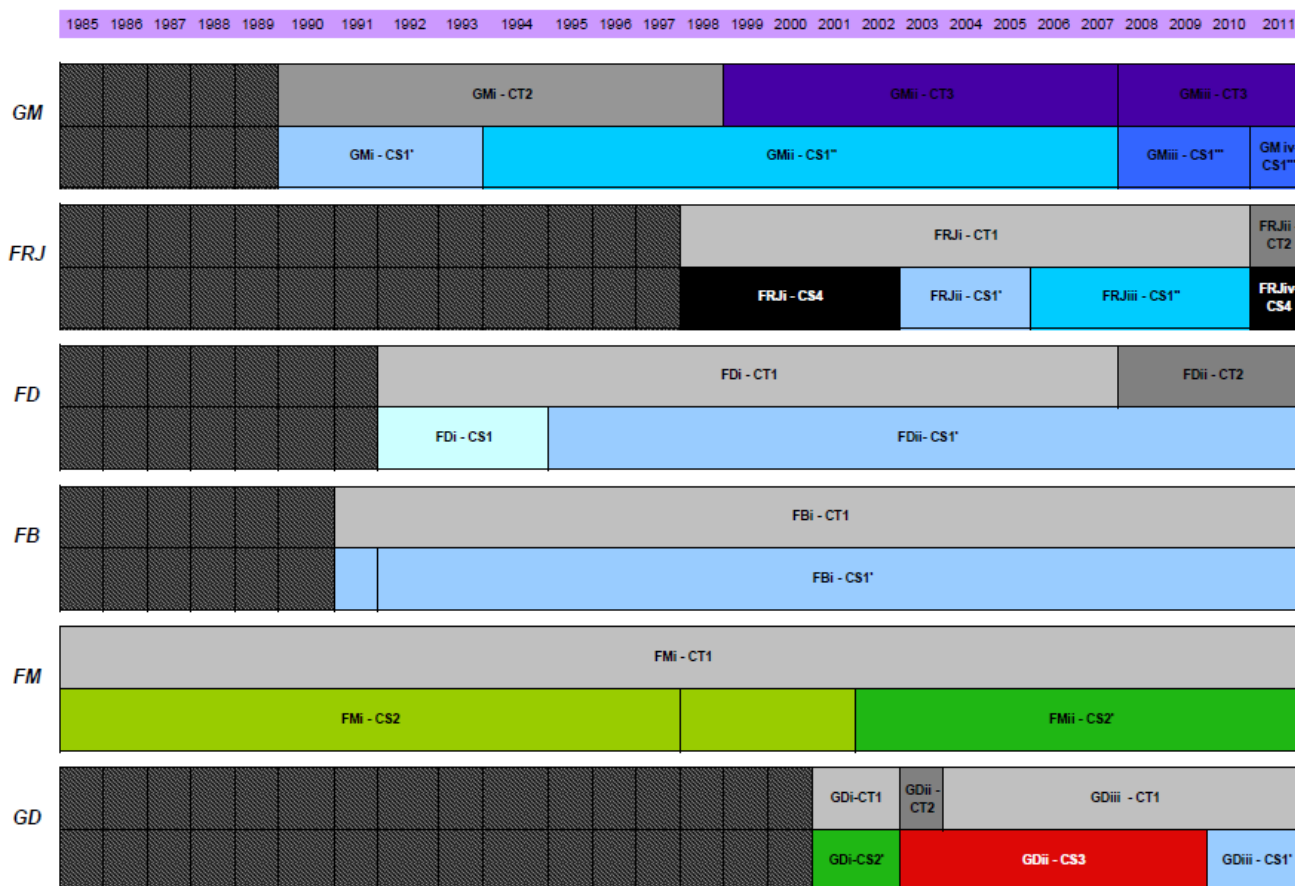


Figure 3.2.10. Description de l'évolution dans le temps de la conduite du troupeau (bandeau du haut) et des surfaces (bandeau du bas) à l'aune des modalités des deux variables synthétiques construites.

2.2.5. Les équipements et les bâtiments d'élevage

2.2.5.1. Les variables descriptives et leurs modalités

Dernier pôle de description du système d'élevage : les équipements et les bâtiments d'élevage. Ces derniers relèvent de choix d'organisation du travail, mais font également partie des contraintes structurelles avec lesquelles les éleveurs définissent leur stratégie quant à l'élaboration de la production d'élevage. L'investissement dans tel ou tel bâtiment témoigne également de la façon dont l'éleveur se projette dans l'avenir et envisage l'évolution de son exploitation.

Nous nous intéressons ici :

- (i) à la nature des principaux équipements d'élevage (l'équipement pour la traite et l'étable), ce qui permet de repérer dans les trajectoires des systèmes étudiés les choix de modernisation éventuellement réalisés par les éleveurs ;
- (ii) au dimensionnement des principaux bâtiments, à savoir l'étable et la fromagerie lorsqu'il y en a une. Ce n'est pas tant le dimensionnement brut de ces bâtiments qu'il nous importe de renseigner, mais plutôt l'adéquation entre le dimensionnement du troupeau ou plus généralement du projet de production avec la taille des bâtiments.

Tableau 3.2.10. Modalités élémentaires retenues pour les quatre variables décrivant les équipements et les bâtiments d'élevage.

Variables		Modalités
Equipement	Equipement traite	1- Lactoduc 2- Salle de traite
Bâtiments	Type d'étable (VL + G)	1- Entravée 2- Laitières en entravée et génisses en stabulation 3- Stabulation
	Nombre de places (VL)	1- Possibilité d'augmenter l'effectif du troupeau (/taille des bâtiments) 2- Difficulté voire impossibilité d'augmenter l'effectif du troupeau (/taille des bâtiments)
	Taille fromagerie	1- Pas de fromagerie 2- Fromagerie surdimensionnée par rapport à la quantité de lait transformée 3- Fromagerie de taille adéquate par rapport à la quantité de lait transformée ou impossibilité d'augmenter la quantité de lait transformée

2.2.5.2. Construction et présentation de la variable synthétique

Tableau 3.2.11. Tableau de Bertin et modalités synthétiques identifiées pour décrire les équipements/bâtiments identifiés dans l'échantillon (nombre de situations comparées =19).

	FMii	GDi	FDi	FDii	GMiii	FMiii	GMI	FMI	FRJii	GMii	FBI	FBii	GDii	GDiv	FDiii	FRJiii	FRJi	FRJiv	GDiii
Nombre de places (VL)	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	2	2	2
Equipement traite	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2
Type étable (VL+G)	1	1	1	2	2	2	1	1	1	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Taille fromagerie	1	1	1	1	3	1	1	1	3	3	3	3	1	1	1	3	3	2	1
Modalités	B1										B2		B3						
Sous-modalité	1'					1					2	2'	3				3'		

Le regroupement des cas permet cette fois d'identifier trois modalités synthétiques et trois variantes [Tableau 3.2.11]:

Exploitations avec des équipements vétustes (modalité B1) – Les éleveurs ont, sur ces exploitations, hérité d'équipements vétustes (les vaches laitières sont en étable entravée et la traite se fait au lactoduc) et n'ont pas, ou partiellement, investi dans leurs modernisation (sur certaines exploitations, les génisses sont en stabulation). Tandis que les éleveurs relevant de la modalité B1 disposent de places dans leurs bâtiments pour augmenter l'effectif du troupeau, ceux décrits par la modalité B1' sont saturés en places et ainsi limités pour augmenter le troupeau.

Exploitations partiellement modernisées (modalité B2) – Ce groupe concerne des exploitations n'ayant que partiellement investi dans la modernisation des équipements. L'ensemble du troupeau est

hébergé en stabulation mais ces exploitations ne disposent pas de lactoduc. Tandis que les éleveurs relevant de la modalité B2 disposent de places dans leurs bâtiments pour augmenter l'effectif du troupeau, ceux décrits par la modalité B2' sont saturés en places et donc limités pour augmenter le troupeau.

Exploitations modernisées (modalité B3) – Il s'agit là d'exploitations sur lesquelles les éleveurs ont investi dans la modernisation des bâtiments et des équipements (stabulation pour tout le troupeau et salle de traite). Tandis que les éleveurs relevant de la modalité B3 disposent de places dans leurs bâtiments pour augmenter l'effectif du troupeau, ceux décrits par la modalité B3' sont saturés en places et ainsi limités pour augmenter le troupeau.

La figure suivante représente alors l'évolution des équipements et des bâtiments d'élevage dans les exploitations enquêtées comme la succession des associations des modalités de la variable synthétique construite [Figure 3.2.11].

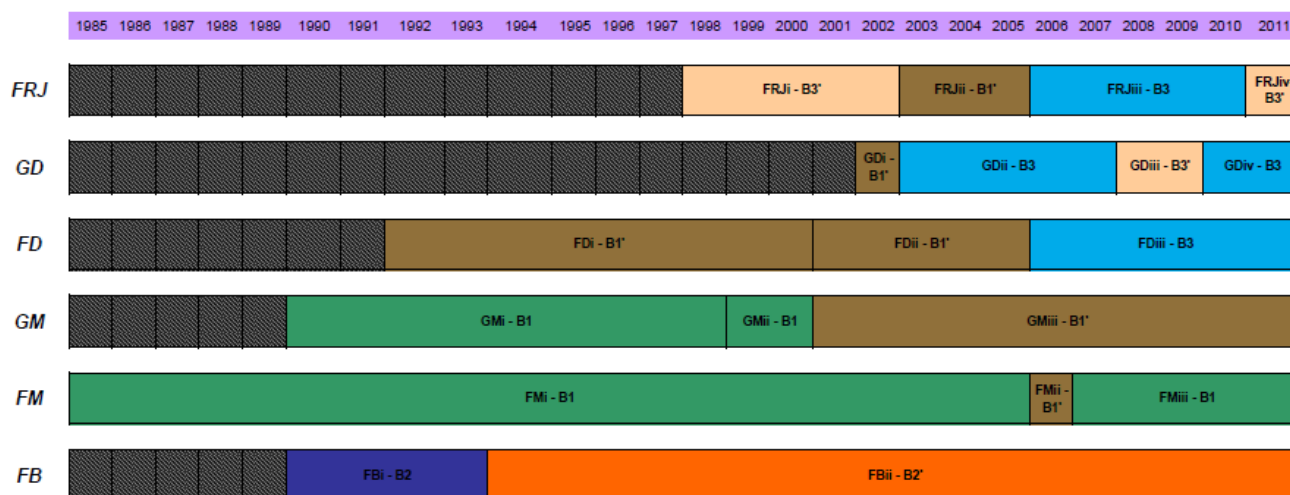


Figure 3.2.11. Description de l'évolution dans le temps des bâtiments et des équipements à l'aune des modalités de la variable synthétique construite.

2.3. Le cadre d'exercice de l'élevage : système d'activités et organisation du travail d'élevage

Après avoir décliné en variables ce qui à trait à l'élaboration de la production d'élevage, nous nous intéressons ici au fonctionnement du système famille-élevage du point de vue du cadre d'exercice. On l'a par ailleurs évoqué, c'est via ce décalage du regard porté sur le système étudié que j'envisage de rendre compte de l'articulation de la famille à l'élevage. Ceci permet par ailleurs de rendre visible des situations de collectifs, que ceux-ci soient ou non familiaux.

2.3.1. L'organisation du travail d'élevage

Les cadres théoriques relatifs à l'analyse de l'organisation du travail en élevage ont été développés ailleurs (chapitre 1-2), mais rappelons-en les grandes lignes. Deux approches du travail en élevage,

l'une développée et utilisée par les zootechniciens, l'autre par les sociologues, peuvent ici être mobilisées :

- L'organisation du travail en élevage telle qu'elle est appréhendée par les zootechniciens (dans Bilan-Travail et Atelage notamment), désigne l'articulation entre des choix de conduite et de dimensionnement d'activités, des configurations et agencements de collectifs de travail et des équipements (Madelrieux et Dedieu, 2008). Cette approche propose une classification des travaux fondés sur le rythme, le caractère différé et concentrable des activités. Deux types de travaux sont ainsi distingués : le travail d'astreinte (TA) indifférent et quotidien, tel que la traite par exemple, et le travail de saison (TS), différé et concentrable. Par ailleurs, les travailleurs ne sont pas considérés comme équivalents et sont catégorisés selon leur implication dans le travail agricole. Sont ainsi distingués les travailleurs du noyau organisateur – *i.e.* les personnes qui organisent les travaux et dont il est indispensable de connaître l'ensemble de la combinaison d'activités économiques et les exigences en termes de gestion des temps (congés, dimanches chômés, etc.) pour comprendre l'organisation du travail sur l'exploitation - et les autres, travailleurs bénévoles intervenants de façon plus ou moins ponctuelle ou régulière sur l'exploitation.
- L'organisation du travail, du point de vue des sociologues, peut être définie comme la division sociale du travail et les pratiques organisationnelles qui en résultent. L'organisation du travail est ici étudiée en tant qu'objectivation des rapports sociaux genrés en agriculture. Parmi ces travaux, je choisis de m'appuyer ici en particulier sur ceux qui s'intéressent au partage des responsabilités dans le couple sur l'exploitation (Dufour et al., 2010), aux formes d'appel à la main d'œuvre et aux différentes configurations des collectifs de travail (Blanchemanche, 2000).

2.3.1.1. *Les variables descriptives et leurs modalités*

Le pôle « Organisation du travail d'élevage » est décliné en quatre ensembles de variables :

Le premier groupe de variables vise la description du **noyau organisateur (NO)** du travail d'élevage. L'objectif est de rendre compte de l'évolution à la fois quantitative (nombre de travailleurs) et qualitative du noyau organisateur, et d'être en mesure de qualifier ce collectif de travail en référence à la famille. Pour rendre compte de l'éventuelle dimension familiale du noyau organisateur, j'ai choisi de qualifier le noyau organisateur selon la nature des liens qui unissent les membres du noyau organisateur (lorsqu'il s'agit d'un collectif) en distinguant six modalités [Tableau 3.2.12].

Si l'objectif est d'éclairer l'articulation entre la famille et l'élevage dans une perspective dynamique, il n'est pas sans intérêt de se donner les moyens de distinguer, par exemple, les exploitations mettant en jeu les deux membres d'un couple, de celles associant deux frères, ou encore un père et son fils.

Ce qui différencie ces trois noyaux organisateurs, est bien la nature des liens qui unissent leurs membres. Je propose de distinguer, pour les besoins de l'analyse, deux types de liens familiaux (qui ont valeur de description et pas d'analyse anthropologique des liens de parenté) : lorsque deux membres du noyau organisateur appartiennent à la même famille, les liens qui les unissent peuvent être des liens d'alliance, de filiation ou de collatéralité. Ainsi, la référence à la filiation / collatéralité renvoie aux liens de parenté, c'est-à-dire aux liens parents-enfants et à ceux entre frères et sœurs. Les liens d'alliance (ou équivalents : concubinage, PACS) sont ceux qui unissent les deux membres du couple.

Tableau 3.2.12. Distribution des cas enquêtés selon les modalités élémentaires retenues des deux variables décrivant le noyau organisateur.

Variables	Modalités
Nombre de personnes dans le noyau organisateur	1- <i>une personne</i> 2- <i>deux personnes</i> 3- <i>> deux personnes</i>
Nature des liens entre les travailleurs du noyau organisateur	1- <i>Pas concerné</i> 2- <i>Aucuns liens de parenté</i> 3- <i>Liens de parenté de type alliance</i> 4- <i>Liens de parenté de type filiation/collatéralité</i> 5- <i>Liens de parenté de type alliance et filiation/collatéralité</i> 6 – <i>Liens de parenté de type filiation/collatéralité et éventuellement alliance entre certains membres, aucuns liens de parenté avec d'autres</i>

Soulignons que l'appartenance au noyau organisateur n'est pas conditionnée à la possession d'un statut agricole mais bien à l'importance de l'implication, en termes de charge de travail et de responsabilité, dans le travail agricole.

Le deuxième ensemble de variables porte sur la **répartition du travail entre les membres du noyau organisateur**. Contrairement à l'ensemble des variables présentées jusqu'à présents, celles-ci ne s'appliquent pas au système famille - élevage dans son ensemble, mais concernent chacun des membres du noyau organisateur. Il nous faut donc procéder en deux étapes afin de pouvoir, à partir d'une description de l'investissement de chacun des membres du noyau organisateur dans différents types de travaux concernant l'élevage, obtenir un jeu de variables et de modalités qui s'applique au système famille – élevage.

Pour décrire cette thématique, et ce dans une première étape, trois types de travaux ainsi que trois niveaux de responsabilité sont distingués : il s'agit de qualifier le travail de chacun des membres du noyau organisateur, vis-à-vis des trois types de travaux que sont le travail d'astreinte sur l'élevage (traite, soins aux animaux, alimentation du troupeau, etc.), le travail de saison sur l'élevage (foins, préparation et entretien des surfaces et des clôtures, etc.) et le travail d'astreinte en fromagerie ni différable, ni concentrable. Les modalités relatives à ces variables qualifient ensuite le niveau de responsabilité des différents membres du noyau organisateur pour chacun de ces travaux. Le niveau de responsabilité renvoie à la fois à l'exécution du travail et aux décisions d'organisation et de gestion de ce travail. Nous distinguons ainsi :

- (i) la *responsabilité*, qui correspond à l'exécution de la majorité du travail et à la prise des décisions qui lui sont relatives ;
- (ii) le *partage*, qui correspond à une répartition du travail entre au moins deux des membres du noyau organisateur, ainsi qu'à une prise de décisions concertée ;
- (iii) l'*aide* et le *coup de main* qui correspondent respectivement à la contribution régulière mais peu importante au travail et à l'intervention ponctuelle d'un membre du noyau organisateur. Dans ce cas, la personne n'est pas en charge de la gestion du travail et la main d'œuvre qu'elle apporte reste moindre, relativement au membre du noyau organisateur responsable.

Notons cependant que ce panel de modalités ne couvre pas la gamme des possibles quant à la répartition du travail et des responsabilités, mais permet d'appréhender l'ensemble des situations rencontrées dans les exploitations enquêtées. On n'observe, par exemple, pas de cas dans l'échantillon, où un membre du noyau organisateur serait chargé de l'exécution de la majorité d'un des trois types de travaux distingués, mais sans être pour autant décideur des modalités d'organisation et de réalisation de ce travail.

La lecture des situations de travail en collectif à l'aune de ces deux variables et de leurs modalités permet d'aboutir au tableau suivant. En synthétisant les données ainsi obtenues, nous construisons un nouveau jeu de variables s'appliquant au système famille – élevage [Tableau 3.2.13].

Tableau 3.2.13. Description de la répartition du travail dans les situations de collectif de l'échantillon par les variables retenues et mise en évidence des similarités entre situations en vue de la construction d'un jeu de variables s'appliquant au système famille-élevage.

Situations de collectifs dans l'échantillon		GMii		FRJii		FRJiii			FBI		FBii		GDii		GDiii	
		CT	SP	GC	NO	GC	NO	CL	M	JB	SB	JB	P	JD	JD	SB
TA élevage	Responsabilité	■	■	■	■	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■
	Partage	■														
	Coups de main		■													
TS élevage	Responsabilité	■	■	■	■	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■
	Partage	■														
	Coups de main		■													
Travail fromagerie (TA) (et vente)	Pas de transformation	■	■	■	■	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■
	Responsabilité	■														
	Partage		■													
	Coups de main		■													

Nous construisons alors deux variables qui permettent de qualifier la répartition du travail au sein du NO à l'échelle du système en distinguant le travail d'élevage (travail d'astreinte et de saison) et le travail lié à la transformation fromagère. Pour ces deux variables, quatre situations se distinguent quant à la répartition du travail :

1. Le noyau organisateur se réduit à une seule personne, l'éleveur (le travail lié à l'élevage, et à la transformation s'il y en a, n'est pas réalisé au sein d'un collectif).
2. Au sein du noyau organisateur, une seule personne est exclusivement en charge des responsabilités d'un atelier – *i.e.* le travail d'élevage ou de transformation- et exécute la totalité du travail (situations décrites dans les rectangles bleu et orange du tableau). Ce travailleur ne bénéficie pas de coups de main de la part d'autres membres du noyau organisateur.
3. Au sein du noyau organisateur, une seule personne est en charge des responsabilités concernant un atelier et exécute la majorité du travail (situations décrites dans les rectangles rouge et violet du tableau). Ce travailleur bénéficie de coups d'aide ou de coups de main de la part d'autres membres du noyau organisateur. Lorsqu'ils concernent l'élevage, il s'agit surtout d'aides régulières pour la traite du soir, et de coups de main pour la réalisation des foin en

saison. Quant au travail de transformation, les coups de main concernent souvent la fabrication des fromages blancs ou des yaourts.

4. La dernière modalité rend compte des situations de partage du travail et des responsabilités (situations décrites dans les rectangles vert foncé et vert fluo du tableau).

Le troisième ensemble de variables porte sur la **répartition du travail entre les travailleurs hors du noyau organisateur (NO)**. Les exploitations enquêtées bénéficient en effet presque toutes d'une main d'œuvre bénévole, voire salariée dans quelques cas, qui participent sous des formes variées au travail agricole. Ce qui nous intéresse ici, c'est de rendre compte des modalités d'intervention sur la ferme de ces travailleurs n'appartenant pas au noyau organisateur, c'est-à-dire de décrire : (i) qui sont ces travailleurs et (ii) quelle est la nature de leur participation au travail agricole.

Nous proposons de décrire les travailleurs hors noyau organisateur en référence à leur appartenance à la famille. Plus précisément, nous distinguons les bénévoles familiaux selon la nature des liens qui les unissent à l'éleveur. Comme précédemment nous différencions deux types de liens, ceux de filiation ou de collatéralité d'un côté et ceux se référant à l'alliance de l'autre. Cette catégorisation permet de distinguer les membres de la famille agricole qui sont a priori concernés par la dimension patrimoniale de la ferme, des autres, aidant sur la ferme au titre de leur appartenance au ménage. Se pose donc la question de la référence à laquelle rapporter les enfants des éleveurs, qui sont à la fois membres affiliés à l'éleveur, potentiels futurs héritiers de la ferme et membres du ménage. Pour créer une distinction, somme toute artificielle, nous classons les enfants dans l'une ou l'autre de ces deux catégories au cas par cas et au prorata de leur engagement explicite dans la reprise future de l'exploitation. Par exemple, la fille aînée de David Dubois (ferme FD), âgée de 15 ans, poursuit des études agricoles et projette avec son père la création d'un GAEC dans la perspective de lui succéder. Elle est donc ici considérée au titre de son appartenance au groupe de filiation. Par contre, les enfants de Jean Martin (ferme FM), âgés respectivement de 20, 15 et 8 ans n'ont, aux dires de leurs parents, à ce jour pas manifesté la volonté de s'inscrire dans un processus de reprise de l'exploitation et participent anecdotiquement au travail agricole. A ce titre, nous les considérons comme membres du ménage.

A l'échelle du groupe conjugal, ce sont surtout les conjointes des éleveurs qui travaillent « bénévolement » sur la ferme sans pour autant faire parti du noyau organisateur.

L'appel à une main d'œuvre qui ne soit pas familiale relève, dans l'échantillon, essentiellement de l'entraide entre agriculteurs. Cependant, tous faisant appel à l'entraide, nous n'avons pas retenu de variable permettant d'en rendre compte. L'emploi de salarié permanent est pratiqué mais de façon exceptionnelle (deux cas concernés dont l'un sur une période très courte). Enfin, on relève d'autres formes d'appel à la main d'œuvre très ponctuelles telles que l'intervention d'AMAPIENS⁷¹ ou de woofers⁷².

L'appel à la main d'œuvre non familiale étant peu structurant dans l'échantillon, nous nous intéressons qu'à la nature du travail réalisé par les bénévoles familiaux. En ce qui concerne les autres formes d'appel à la main d'œuvre, nous nous contenterons de les mentionner via deux variables

71 Les AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) visent à favoriser l'agriculture paysanne et biologique en créant un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance. Une contribution au travail sur l'exploitation fait parfois partie du contrat qui lie le producteur aux Amapiens. Source : <http://www.reseau-amap.org/amap.php>

72 Le woofing désigne un échange du gîte et du couvert contre des aides aux travaux sur une ferme biologique. Les fermes accueillant des woofers sont structurées au sein d'un réseau international. Source : <http://www.woofing.fr/>

(emploi d'un salarié permanent et autres formes d'appel à la main d'œuvre hors entraide) sans entrer dans le détail du travail réalisé.

Nous proposons de qualifier le travail réalisé par les bénévoles familiaux selon le type de travaux auxquels ils participent (le travail d'astreinte réalisé sur l'élevage ou à la fromagerie et le travail de saison) et la fréquence de leurs interventions sur la ferme. Concernant le travail d'astreinte sont ainsi distingués :

- l'aide quotidienne (exemple : aider tous les jours à la traite),
- l'aide régulière mais non quotidienne (exemple : prendre soin des veaux une partie de l'année)
- les coups de main ponctuels (exemple : faire exceptionnellement la traite en cas de réunion de l'éleveur hors de la ferme).

Pour le travail de saison, nous distinguons seulement deux fréquences de participation : les coups de main réguliers (exemple : aider régulièrement au déplacement des animaux) et les coups de main ponctuels (exemple : aider à la réalisation des foin).

En synthèse, nous retenons les quatre variables que sont : l'appel au bénévolat familial pour réaliser le travail d'astreinte (1), l'appel au bénévolat familial pour réaliser le travail de saison (2), l'appel à de la main d'œuvre non familiale, salariée (3) ou autre (4).

Les modalités d'appel au bénévolat familial, que se soit pour le travail d'astreinte ou pour le travail de saison sont les couples formés par (i) la fréquence d'intervention sur la ferme des bénévoles familiaux, et (ii) le nombre et le type de travailleurs concernés [Tableau 3.2.14].

Tableau 3.2.14. Présentation de la matrice des modalités élémentaires pour les deux variables "Travail d'astreinte" et "Travail de saison" à travers l'exemple d'une situation rencontrée dans l'échantillon.

		<i>Pas d'aide familiale</i>	<i>Un membre avec lien d'alliance (A)</i>	<i>Un membre avec lien filiation/collatéralité (F)</i>	<i>Au moins deux membres avec lien d'alliance (>=2A)</i>	<i>Au moins deux membres avec lien filiation/collatéralité (>=2F)</i>	<i>Au moins un membre avec lien d'alliance et un avec lien filiation/collatéralité (>=A+F)</i>
Travail d'astreinte	Coups de main quotidiens					Père et mère	
	Coups de main réguliers mais non quotidiens						
	Coups de main ponctuels						
Travail de saison	Coups de main réguliers						Père, sœur et gendre
	Coups de main ponctuels						Conjointe

Enfin, le quatrième et dernier jeu de variables s'intéresse à l'organisation du travail sous l'angle de **des pratiques relatives aux congés**. La possibilité de prendre des congés est en effet une volonté de plus en plus affirmée par les éleveurs mais qui cependant implique, notamment en élevage laitier,

une réorganisation spécifique du travail d'élevage. Plusieurs leviers sont ici mobilisables : faire appel au service de remplacement, s'organiser au sein du collectif de travail pour se faire remplacer, aménager la conduite de l'élevage en ce sens via des pratiques de simplification du travail telles que les vêlages groupés ou la suppression de la traite du dimanche soir, ou encore via la mécanisation. Notons cependant que sur le plateau, les seules pratiques de simplification du travail d'élevage observées, en vue de prendre davantage de congés ou plus largement d'améliorer les conditions de vie au travail, sont celles qui reposent sur la mécanisation (salle de traite, pailleuse, etc.) et l'amélioration des bâtiments et équipements.

Par ailleurs, nous faisons l'hypothèse que la mise en place de pratiques relatives aux congés non seulement se traduit sur l'élevage et son organisation, mais peut également être liée à l'évolution de la place qu'occupe l'élevage pour la famille. Poursuivre un objectif de distanciation du travail sur la ferme (en lien éventuellement avec des négociations conjugales dont l'objet n'est pas ici de traiter) fait par exemple partie des éléments du cadre d'exercice de l'élevage, dont les congés rendent compte, et qui participe de la stratégie d'élevage de l'éleveur.

Pour décrire cette thématique, deux variables sont retenues [Tableau 3.2.15]. La première rend compte de l'importance des congés sur chaque exploitation (sont-ils rares voire inexistants ou au contraire réguliers ?) tandis que la deuxième offre un point de vue sur le type de travailleurs mobilisés pour le remplacement (est-ce la famille qui assure le remplacement, un associé ou encore un salarié du service de remplacement ?).

Tableau 3.2.15. Présentation des variables et modalités élémentaires décrivant les pratiques relatives aux congés.

Variables	Modalités
Prise de congés	1- Jamais
	2- Très rarement
	3- 1 à 2 semaines de congés par an
	4- Des week-ends
	5- Des week-ends et des congés
Remplacement	1- Pas concerné
	2- Appel au groupe de remplacement
	3- Remplacement assuré par la famille
	4- Remplacement assuré par les associés

2.3.1.2. Construction et présentation des variables synthétiques

Pour décrire l'organisation du travail d'élevage, j'ai choisi de créer une variable synthétique pour chacune des quatre thématiques préalablement retenues. C'est en effet la description fine du pôle « organisation du travail » qui est la plus propice à rendre compte de la dimension familiale de l'élevage.

Le noyau organisateur

Nous avons retenu deux variables pour décrire le noyau organisateur : le nombre de personnes dans le noyau organisateur et la nature des liens entre les travailleurs. Nous cherchons ici à identifier des

profils de noyau organisateur, c'est-à-dire des types de « formes sociales » en croisant ces deux variables

L'application de la méthode des tables de Bertin permet d'identifier cinq profils de noyau organisateur qu'il est possible d'étayer en y ajoutant la description de deux éléments [Tableau 3.2.16] : (i) à quels statuts juridiques correspondent les profils identifiés et (ii) dans chaque profil, quel travailleur est principalement détenteur du patrimoine productif.

Tableau 3.2.16. Présentation et caractéristiques des modalités synthétiques décrivant les noyaux organisateurs identifiés à l'échelle de l'échantillon

Modalités synthétiques identifiées	Description des modalités synthétiques	Variables discriminantes		Caractéristiques complémentaires	
		Membres du NO	Nature des liens entre travailleurs du NO	Détention du patrimoine productif (majorité)	Statut juridique couramment associé
EA individuelle (modalité NO1)	Ferme qui met statutairement en jeu un individu, l'éleveur, qui peut être aidé par des membres de sa famille (parents // conjointe, etc.) ; sa conjointe peut disposer du statut de conjointe collaboratrice, mais elle n'est pas membre du noyau organisateur.	1	-	Eleveur	EAI ou EARL
Association entre pairs non familiaux (modalité NO2)	Association dans laquelle les associés ne disposent d'aucun lien de parenté ou de mariage, les uns envers les autres.	>= 2	Aucun a priori	Partagée de façon +/- équivalente	GAEC, EARL, SCOP
Exploitation engageant un couple (modalité NO3)	Exploitation dans laquelle les deux membres du couple sont membres du noyau organisateur.	2	Alliance (mariage ou équivalent)	Héritier ou couple	EAI ou EARL
Associations entre pairs familiaux (modalité NO4)	Exploitation dans laquelle les associés sont <u>tous</u> liés les uns aux autres soit par le sang soit pas le mariage ; il s'agit ici des associations père/mère –fils ou entre frères, etc.	>= 2	Filiation / collatéralité et alliance	Groupe de filiation	GAEC, EARL
Association mixte (modalité NO5)	Ferme dans laquelle certains des associés sont liés par les liens du sang ou du mariage, tandis que d'autres sont totalement extérieurs à cette famille. Le terme « mixte » renvoie également à la détention du patrimoine productif qui est ici majoritairement détenu par une famille qui se l'a transmis de génération en génération.	>= 2	Filiation / collatéralité et/ou alliance entre certains membres du NO, aucuns liens a priori entre d'autres	Groupe de filiation	GAEC, EARL, SCOP

La répartition du travail entre les membres du noyau organisateur

La description de la répartition du travail entre les membres du noyau organisateur a fait l'objet d'une première abstraction qui nous a permis de ne retenir que les deux variables que sont (i) la répartition du travail d'élevage au sein du noyau organisateur et (ii) la répartition du travail de fromagerie. La construction de la variable synthétique relative à cette thématique s'appuie donc sur le croisement de ces deux variables et de leurs modalités [Tableau 3.2.17] via l'application de la méthode des tables de Bertin.

Tableau 3.2.17. Tableau de Bertin et modalités synthétiques retenues pour décrire la répartition du travail au sein du noyau organisateur (nombre de situations comparées=10)

	GMi	FDi	FMi	GDii	GDiii	FRJii	FBi	FBii	GMii	FRJiii
Travail d'élevage (TA et TS)	1	1	1	4	4	2	2	2	3	3
Travail de fromagerie (TA)	1	1	1	1	1	2	2	2	3	4
Modalités synthétiques	RW1			RW2		RW3			RW4	RW5

Cinq modalités synthétiques de répartition du travail au sein du noyau organisateur émergent ainsi de la comparaison des situations présentes dans l'échantillon.

Pas d'association (modalité RW1) : – Ce groupe désigne les exploitations sur lesquelles l'éleveur est seul membre du noyau organisateur. Elles ne sont donc pas concernées par la thématique.

Partage du travail d'élevage (modalité RW2) - Sur ces fermes, que j'ai ailleurs appelé « spécialisées » (aucune ne transforment le lait en fromages), il n'y a pas d'autres ateliers que l'élevage. Par ailleurs, la répartition du travail d'élevage (TA et TS) et des responsabilités entre les membres du noyau organisateur est la règle.

Division du travail selon les ateliers (modalité RW3) – Cette modalité synthétique désigne les exploitations pratiquant la transformation fromagère sur lesquelles le travail est complètement divisé selon les ateliers : sur chaque atelier (élevage et fromagerie) une seule personne est entièrement en charge du travail et des responsabilités.

Division du travail selon les ateliers avec échange de coups de main (modalité RW4) – Sur ces fermes pratiquant la transformation fromagère, le travail est divisé selon les ateliers. Sur chaque atelier, une seule personne est en charge des responsabilités et de la majorité du travail mais elle bénéficie de coups de main réguliers de la part d'un ou plusieurs autres membres du noyau organisateur.

Division du travail variable selon les ateliers (modalité RW5) - Cette modalité synthétique désigne les exploitations pratiquant la transformation fromagère sur lesquelles le travail est plus ou moins divisé selon les ateliers. Sur l'atelier d'élevage, une personne, en charge du travail et des responsabilités, bénéficie de coups de main ponctuels, tandis que sur la fromagerie, le travail et les responsabilités sont partagées entre plusieurs membres du noyau organisateur.

La répartition du travail entre les membres n'appartenant pas au noyau organisateur

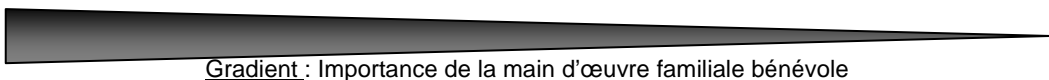
Cette thématique du pôle « Organisation du travail » s'intéresse à la nature et à l'importance de l'appel à la main d'œuvre autre que celle fournie par les membres du noyau organisateur. Nous avons

ainsi proposé de qualifier d'une part le travail réalisé par les bénévoles familiaux selon le type de travaux auxquels ils participent, leurs fréquences d'intervention et la nature des liens qui les unissent à l'éleveur, et d'autre part de seulement mentionner l'appel à d'autres formes de main d'œuvre que le bénévolat familial (saliariat permanent et le reste). Aborder la question de l'appel ou non à d'autres formes de main d'œuvre que la famille revient à s'interroger sur l'existence, ou non, d'une autonomie familiale de la main d'œuvre à l'échelle du collectif de travail élargi.

L'agrégation des données consiste donc ici à identifier différents profils d'appel à la main d'œuvre [Tableau 3.2.18].

Tableau 3.2.18. Identification via la méthodologie graphique des tables de Bertin de différents profils d'appel à la main d'œuvre.

			FDii	FDiii	FMii	FMiii	GMI	GDii	FGDiii	GMii	FRJi	FDi	FBiii	FMI	FBI	FBii	FMiv	FRJii	FRJiii	
Appel au bénévolat familial et répartition du travail	TA	Coups de main quotidiens	F	F	2*F	2*F	F		F	F	F	F	2*F	2*F	F	2*F				
		Coups de main réguliers mais non quotidiens		A		A		F										A		
		Coups de main ponctuels	A																	
	TS	Coups de main réguliers	A	A	3*F	F	F+A	F	F	F	F	F	F	3*F	F	F				
		Coups de main ponctuels	A	2*A	A	A			F									A		
	Appel à la MO non familiale	Salarié permanent	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	oui	oui	non	non	non
Autres formes d'appel à la main d'œuvre		non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	
Modalités synthétiques			BF1					BF2							BF3	BF4				
<i>Sous-modalités</i>			1					2					2'	3	4					



Etant donnée la nature des modalités des variables ici utilisées (ensemble des couples types de travailleurs et fréquence d'intervention), nous n'utilisons pas la méthode des tables de Bertin pour agréger les données. La synthèse des données est réalisée « à vue d'œil », une fois rangés les cas selon deux axes : (i) par ordre décroissant de l'importance (en taille) du collectif familial bénévole et (ii) par ordre décroissant de l'importance du travail fourni par les différents membres de ce collectif (fréquence).

Quatre modalités synthétiques et une variante sont ainsi identifiées :

Exploitations bénéficiant d'une importante main d'œuvre bénévole de type filiation/collatéralité et alliance (modalité BF1) – Cette modalité synthétique désigne les exploitations qui bénéficient d'une importante contribution de la main d'œuvre familiale bénévole au travail agricole. Outre le nombre de personnes bénévoles, ce qui caractérise ces fermes, c'est une certaine complémentarité entre les travailleurs qui sont en mesure d'apporter leur main d'œuvre selon différents rythmes : ces

exploitations disposent d'aides pour les tâches quotidiennes mais peuvent également compter sur des coups de main plus ponctuels si besoin. Ce qui différencie également ces exploitations de celles des autres types, c'est, outre le nombre supérieur de personnes bénévoles, l'importance relative de la participation des membres du ménage par rapport aux parents et collatéraux. L'épouse et éventuellement les enfants sont investis sur la ferme en tant que travailleurs bénévoles aux côtés des parents et/ frères de l'éleveur. Les fermes de ce groupe se caractérisent donc également par le fait que le travail agricole repose, à l'échelle du collectif de travail élargi, sur une autonomie familiale de la main d'œuvre.

Exploitations bénéficiant d'une importante main d'œuvre bénévole de type filiation/collatéralité (modalité BF2) - Les exploitations de ce groupe bénéficient d'une importante main d'œuvre familiale bénévole des parents et/ou des collatéraux. Ces exploitations peuvent ainsi compter sur la participation quotidienne pour le travail d'astreinte et très régulière de ces bénévoles. Elles se distinguent cependant des exploitations relevant de la modalité BF1 par le moindre nombre de personnes pouvant être sollicitées : ces fermes ne disposent pas d'autres bénévoles familiaux mobilisables en cas de chantier ponctuels. Les conjointes des éleveurs ne font pas ici partie des bénévoles familiaux. Les exploitations de type BF2', et ce contrairement à celles de type BF2, emploient par ailleurs un salarié permanent. Ainsi, tandis que les fermes relevant de la modalité BF2 se caractérisent par une autonomie familiale de la main d'œuvre, ce n'est pas le cas des fermes de type BF2'.

Exploitations bénéficiant surtout de l'aide de l'épouse (modalité BF3) – Dans ces exploitations, seule l'épouse apporte une aide au travail agricole. Cette aide est ponctuelle pour le travail de saison et régulière mais non quotidienne à l'échelle de l'année en ce qui concerne le travail de saison.

Exploitations ne bénéficiant pas de main d'œuvre familiale bénévole (modalité BF4) – Sur ces exploitations ne disposant d'aucune aide familiale et ne faisant pas appel à d'autres formes de main d'œuvre, le travail agricole n'est réalisé que par les membres du noyau organisateur.

L'articulation des temps

La quatrième et dernière thématique du pôle « Organisation du travail » s'intéresse, on l'a vu, aux pratiques relatives aux prises congés avec un regard à la fois sur l'importance des congés pris sur l'année et sur les personnes en charge d'assurer le remplacement du membre du noyau organisateur en congé.

Tableau 3.2.19. Tableau de Bertin et modalités synthétiques des pratiques relatives aux congés identifiés dans l'échantillon (nombre de situations comparées=7).

	GMi	FRJi	FDi	FBi	FMi	FMii	GDi
Prise de congés	5	5	5	5	2	1	1
Remplacement	4	4	2	2	3	1	1
Modalité synthétique	4		3		2	1	

Nous identifions ainsi quatre modalités synthétiques de pratiques quant à la gestion des congés [Tableau 3.2.19] :

Pas de prise de congés (modalité TPS1) – Dans ces exploitations, les éleveurs ne prennent jamais de congés. Ils n'adhèrent par ailleurs pas au service de remplacement.

Congés très rares (modalité TPS2) – Cette modalité synthétique désigne les exploitations dans lesquelles, les membres du noyau organisateur prennent très rarement des congés et toujours à l'occasion de situations particulières (jamais de vacances en tant que telles) telles que le mariage d'un membre de la famille, ou la naissance d'un enfant. Dans ces cas, le remplacement est assuré par les parents d'un membre du noyau organisateur.

Congés réguliers avec remplacement assuré par les parents (modalité TPS3) - Dans ces exploitations, les membres du noyau organisateur prennent régulièrement leurs week-ends et une à deux semaines de vacances par an. Le remplacement est assuré par un salarié du groupe de remplacement, mais dans les deux exploitations de ce type, au moins un membre de la famille (un ou les parents) assure le bon déroulement du remplacement (surveillance).

Congés réguliers avec remplacement assuré par les associés (modalité TPS4) – Dans les exploitations de ce groupe, les membres du noyau organisateur prennent régulièrement leurs week-ends et une à deux semaines de vacances par an. Le remplacement est assuré par le ou les associés. L'organisation du travail est d'ailleurs réfléchi pour permettre à chaque associé de prendre régulièrement des week-ends et quelques jours vacances.

Nous avons ainsi construit quatre variables synthétiques pour rendre compte de l'organisation du travail et de son évolution dans les exploitations enquêtées. La figure 3.2.12 représente l'évolution de l'organisation du travail dans les exploitations enquêtées comme la succession des associations des modalités des quatre variables synthétiques construites.

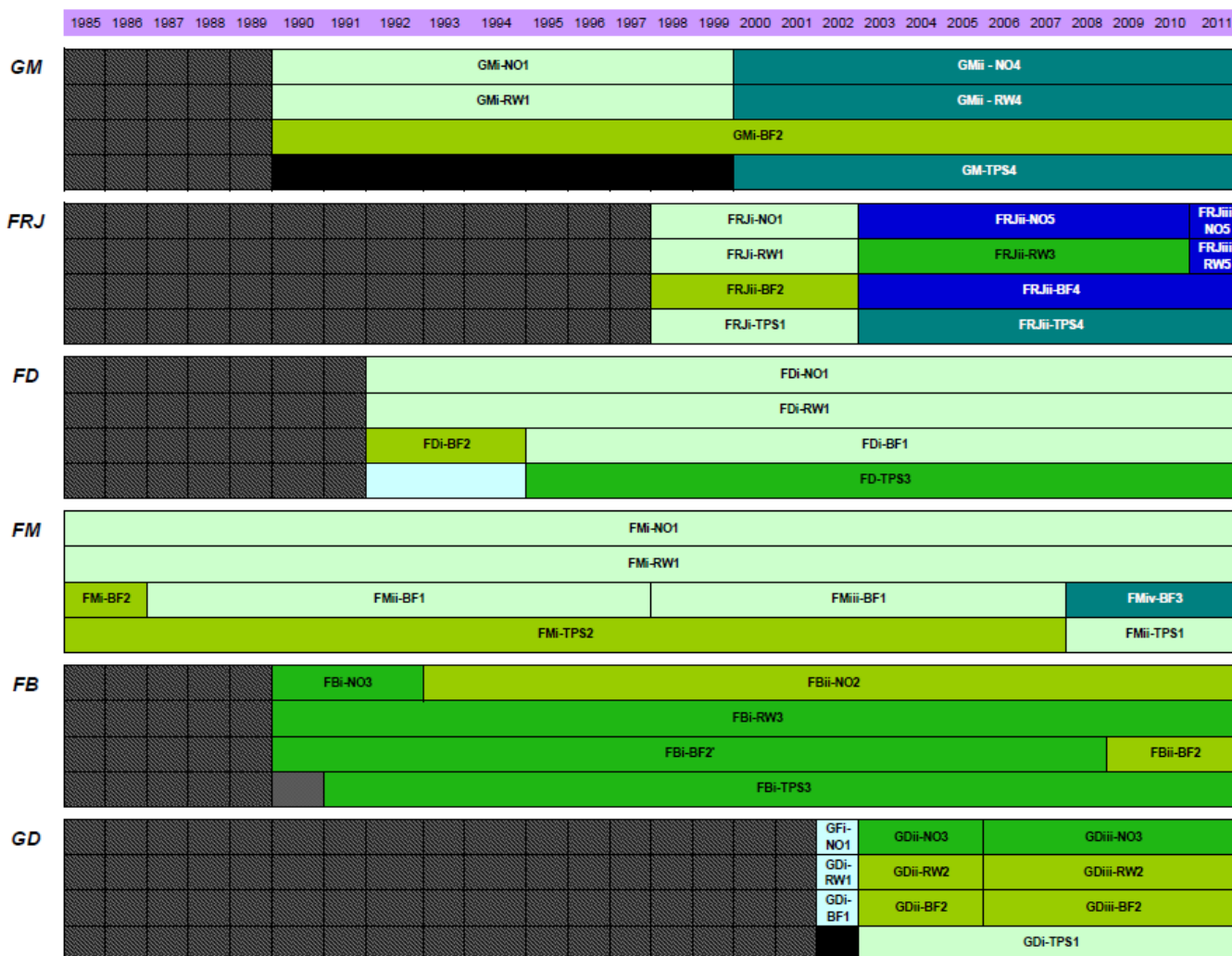


Figure 3.2.12. Description de l'évolution dans le temps de l'organisation du travail à l'aune des modalités des quatre variables synthétiques construites.

2.3.2. Le(s) système(s) d'activités de(s) la famille(s)

2.3.2.1. **Les variables descriptives et leurs modalités**

Enfin, le dernier pôle thématique « Système(s) d'activité(s) de(s) la famille(s) » apporte un éclairage quant à la place de l'élevage pour la ou les familles concernée(s) par l'activité agricole. Cet éclairage est d'une double nature puisque cette description du système d'activités nous renseigne à la fois sur la façon dont l'élevage s'inscrit, du point de vue de l'organisation du travail, dans un système de contraintes temporelles et organisationnelles plus ou moins fortes, tout en nous offrant également un aperçu de l'importance de l'activité d'élevage dans les stratégies familiales. En effet, s'intéresser au système d'activité des familles concernées par l'élevage permet de réintroduire dans l'analyse les membres du ménage, qui n'apparaissent sinon que peu dans la description du système famille élevage proposée jusqu'alors. Il s'agit donc ici de rendre compte des activités professionnelles des autres membres des ménages que les membres du noyau organisateur et de se construire un point de vue quant à la façon dont ces dernières s'articulent à l'activité d'élevage.

Pour décrire le système d'activité, nous nous inspirons des travaux de Blanchemanche sur les pratiques organisationnelles des ménages combinant plusieurs activités. L'auteure propose notamment une typologie des modes d'articulation des différentes activités du ménage en croisant la structure temporelle des activités professionnelles des membres du ménage et les travailleurs concernés par ces activités [Tableau 3.2.20]. Sont ainsi distinguées :

- (i) des activités à horaires contraints et des activités à horaires souples et
- (ii) des activités réservées, c'est-à-dire exercées par un seul membre du ménage qui en a la responsabilité, et des activités partagées, exercées par plusieurs individus selon un degré de partage qui peut être variable selon les cas.

Tableau 3.2.20. Typologie du système d'activités des ménages agricoles d'après Blanchemanche (2000)

	Activités réservées	Activités partagées
Activité agricole + activité à horaires souples	JUXTAPOSITION Individu A – activité agricole Individu B – activité à horaires souples	IMBRICATION Individus A et B – activité agricole + activité à horaires souples
Activité agricole + activité à horaires contraints	JUXTAPOSITION Individu A – activité agricole Individu B – activité à horaires contraints	SUBORDINATION Individus A et B – activité agricole + activité à horaires contraints

Nous retenons cette typologie tout en la complétant en portant un regard sur la nature des activités pratiquées par les membres du/des ménages. Pour rendre compte de la complexité de l'articulation entre les familles et l'activité d'élevage dans les situations de collectif, nous proposons de distinguer les activités agricoles ou para-agricoles autres que l'élevage bovin lait et la transformation fromagère pratiquées sur la ferme des activités qui sont exercées à l'extérieur de la ferme. Tandis que les premières renvoient au projet de production agricole de l'exploitation, les deuxièmes relèvent des stratégies familiales à l'échelle des ménages.

Lorsque le ménage exerce, en plus des activités agricoles et/ou para-agricoles, une ou plusieurs activités à l'extérieur de la ferme, on qualifie ce ménage de pluriactif.

La pluriactivité du ménage renvoie à au moins deux types de situations différentes selon que la pluriactivité soit le fait de l'éleveur ou du ménage. La pluriactivité de l'éleveur marque a priori plus directement la réalisation du travail d'élevage, nous incitant à distinguer explicitement cette situation d'autres formes de pluriactivité.

Le tableau 3.2.21 présente les quatre variables retenues pour décrire le système d'activités des familles agricoles.

Tableau 3.2.21. Présentation des variables et modalités élémentaires décrivant le système d'activité de la ou des familles concernée(s) par l'activité d'élevage.

Variables		Modalités
Activités para-agricoles et/ou agricoles	Nature des activités	1- Pas d'autres activités sur l'exploitation que l'élevage et éventuellement la transformation fromagère 2- Présence d'autres activités agricoles sur l'exploitation 3- Présence d'ateliers para-agricoles (hors transformation fromagère) et éventuellement agricoles
	Mode d'articulation à l'élevage	1- Pas concerné 2- Subordonnée 3- Juxtaposée 4- Imbriquée
Autres activités de/des maisonnées	Type de pluriactivité	1- Pas de pluriactivité de (des) ménage(s) 2- Pluriactivité d'un membre du noyau organisateur 3- Pluriactivité d'un ou des ménages (pas de pluriactivité d'un membre du noyau organisateur) 4- Pluriactivité d'un membre du noyau organisateur et du ou des ménages
	Mode d'articulation à l'élevage	1- Pas concerné 2- Subordonnée 3- Juxtaposée 4- Imbriquée

2.3.2.2. Construction et présentation de la variable synthétique

Tableau 3.2.22. Tableau de Bertin et modalités synthétiques des systèmes d'activités identifiées dans l'échantillon (nombre de situations comparées=10).

		GD _i	FD _i	FB _{ii}	FM _i	GM _i	GM _{ii}	FR _{Ji}	FD _{ii}	FR _{Jii}	FB _i
Activités para-agricoles et/ou agricoles	Nature des activités	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3
	Mode d'articulation à l'élevage	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
Autres activités de/des ménages	Type pluriactivité	1	1	1	2	2	4	3	3	3	1
	Mode d'articulation à l'élevage	1	1	1	2	3	3	3	3	3	1
Modalité synthétique		SA1			SA2		SA3			SA4	
Sous-modalité		1			2	2'	3	3'	4		

L'application de la méthode d'analyse graphique à l'ensemble des variables décrivant les systèmes d'activité des familles concernées par l'activité d'élevage dans notre échantillon permet d'identifier six modalités synthétiques [Tableau 3.2.22].

L'élevage est la seule activité (modalité SA1) - Sur ces fermes, ni le chef d'exploitation ni les autres membres de la famille n'exercent d'activités autres que l'élevage et éventuellement la transformation fromagère. Dans cette situation, se trouvent aussi bien les familles dont tous les membres sont investis dans l'élevage que celles dont seul le chef d'exploitation pratique l'activité d'élevage tandis que sa conjointe n'exerce pas d'emploi.

Pluriactivité d'un membre du noyau organisateur (modalité SA2) - L'élevage, et éventuellement la transformation fromagère, sont les seules activités pratiquées sur la ferme. Cependant, sur ces

fermes, au moins l'un des membres du noyau organisateur exerce, en plus de son activité agricole, une autre activité agricole. Cette dernière peut être subordonnée (exercée dans les temps laissés libres par l'activité d'élevage) ou juxtaposée à l'activité agricole. Dans la modalité SA2, outre l'un ou plusieurs des membres du noyau organisateur, les autres membres des familles (conjointes) n'exercent pas d'activités non agricoles. Au contraire, la modalité SA2' se distingue par l'exercice d'une activité extérieure à la ferme et sans liens directs avec l'activité agricole (juxtaposée) par l'un des membres de ou des ménages.

Chacun son activité dans le couple (modalité SA3) - Ce qui caractérise le système d'activité de ces familles est la pratique par l'un de ses membres d'une activité non agricole à l'extérieur de la ferme, sans aucun lien avec l'activité agricole (juxtaposée). Ce type désigne typiquement les situations dans lesquelles l'éleveur ne se consacre qu'à l'activité agricole tandis que son épouse travaille (souvent en tant que salariée) en dehors de la ferme. Les systèmes d'activité décrits par les modalités SA3 et SA3' se distinguent cependant sur les activités pratiquées par le(s) membre(s) du noyau organisateur sur la ferme : tandis que sur les fermes relevant de la modalité SA3 l'activité d'élevage, et éventuellement la transformation fromagère, sont les seules activités pratiquées par les membres du noyau organisateur, sur celles de type SA3', on remarque la conduite d'un ou plusieurs autres ateliers agricoles et/ou para-agricoles sur la ferme (cueillette et transformation de PAM).

Pluriactivité (para) agricole du ménage (modalité SA4) – Ni les membres du noyau organisateur, ni les autres membres de la famille n'exercent ici d'activités non agricoles à l'extérieur de l'exploitation. Ces fermes se distinguent cependant de celles relevant de la modalité SA1 par la conduite, sur la ferme, d'autres ateliers agricoles (élevage porcin, élevage caprin) ou para-agricoles (gîte rural, ferme auberge, etc.).

Sur la figure 3.2.13 est représentée l'évolution des systèmes d'activité des familles de l'échantillon au prisme des modalités synthétiques construites.

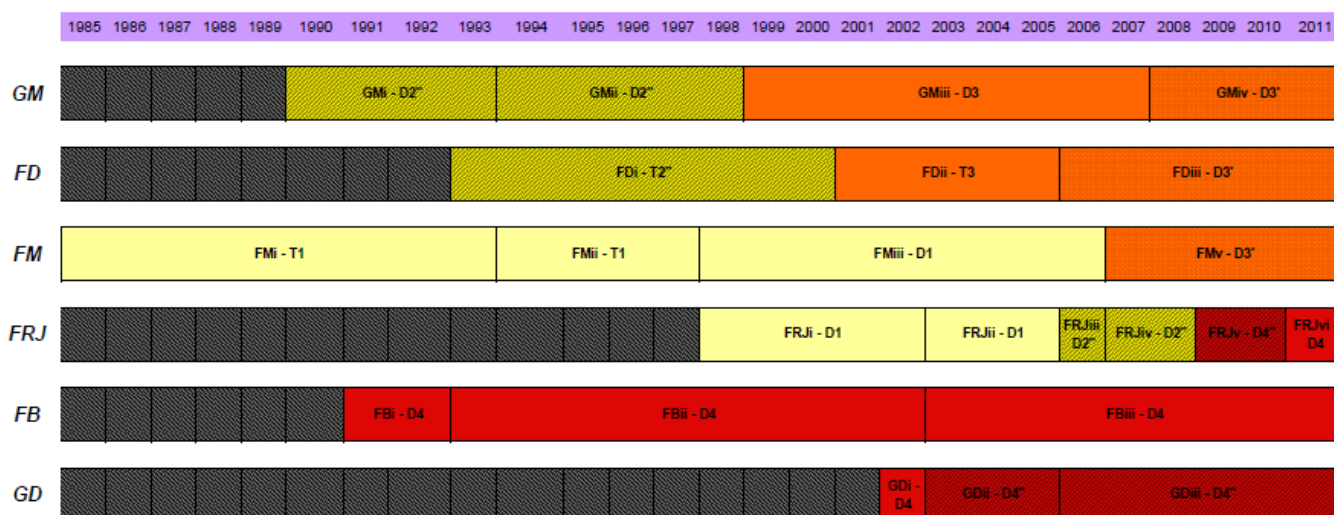


Figure 3.2.13. Description de l'évolution dans le temps du système d'activités à l'aune des modalités de la variable synthétique construite.

2.4. Délimitation des phases et des séquences

Nous avons synthétisé l'information fournie par le renseignement des variables descriptives retenues pour décrire le système famille-élevage sous la forme de une à quatre variables synthétiques pour chacun des six pôles contribuant à définir le système. Chaque trajectoire peut ainsi être représentée comme l'évolution des associations particulières des modalités prises par les variables synthétiques construites [Annexe 3.2.2].

Tableau 3.2.23. Synthèse des variables retenues pour décrire l'évolution du système famille-élevage sur le pas de temps d'une génération.

	POLES	VARIABLES DESCRIPTIVES	VARIABLES SYNTHETIQUES CONSTRUITES
SYSTEME D'ELEVAGE	<i>Projet de production</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Types produits ▪ Quota lait total (hl) ▪ % quota transformé ▪ Commercialisation / filière 	Projet de production (PP)
	<i>Dimensionnement de l'élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectif laitier (nombre) ▪ Taux de croît du troupeau (%/an) ▪ Surface totale (ha) 	Dimensionnement de l'élevage (D)
	<i>Conduite technique</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Races ▪ Estive génisses ▪ Pension génisses ▪ Productivité laitière (hl) 	Conduite du troupeau (CT)
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surface céréales (ha) ▪ Mode de récolte du fourrage ▪ Autonomie fourragère ▪ Autonomie alimentaire 	Conduite des surfaces (CS)
	<i>Bâtiments / Equipements</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipement traite ▪ Type d'étable ▪ Nombre de places (VL) ▪ Taille fromagerie 	Bâtiments / équipements (B)
CADRE D'EXERCICE DE L'ELEVAGE	<i>Collectif et organisation du travail d'élevage</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes dans le noyau organisateur ▪ Nature des liens entre les travailleurs du noyau organisateur 	Noyau organisateur
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas concerné ▪ Une personne exclusivement en charge d'un atelier ▪ Une personne par atelier avec coups de main ▪ Partage du travail du travail et des responsabilités 	Répartition du travail entre les membre du noyau organisateur
	<i>Système d'activités</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appel au bénévolat familial pour la réalisation du travail d'astreinte ▪ Appel au bénévolat familial pour la réalisation du travail de saison ▪ Appel à de la main d'œuvre salariée ▪ Autre type d'appel à la main d'oeuvre 	Répartition du travail entre les travailleurs hors du noyau organisateur
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise de congés ▪ Remplacement 	Pratiques relatives aux congés
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature des activités para-agricoles et/ou agricoles ▪ Mode d'articulation à l'élevage des activités para-agricoles et/ou agricoles ▪ Type de pluriactivité ▪ Mode d'articulation à l'élevage des autres activités du/des ménage(s) 	Système d'activités

Le tableau 3.2.23 récapitule l'ensemble des variables descriptives et des variables synthétiques retenues pour décrire l'évolution du système famille-élevage sur le pas de temps d'une génération.

Rappelons que la construction de ces variables synthétiques poursuivait un double objectif : (i) synthétiser l'information afin de faciliter l'identification des changements relatifs à chaque pôle et (ii) mettre en avant la dimension familiale de l'élevage. Nous avons donc construit le même nombre de variables synthétiques pour décrire le système d'élevage et son cadre d'exercice.

Par ailleurs, les réflexions menées plus haut sur la mise en pratique du cadre théorique de l'analyse processuelle proposé Mendez (2010) nous a conduits à proposer la distinction de deux intensités de changements dans les trajectoires. Ces deux intensités de changement, que nous proposons de nommer des changements de phase ou de séquence, visent à rendre compte de changements plus ou moins importants dans l'agencement des ingrédients du système. Dans cette partie, nous cherchons donc à calibrer le nombre de changements justifiant un changement de phase ou de séquence.

Pour ce faire, j'ai procédé de façon inductive, en confrontant une lecture visuelle des trajectoires représentées par les variables synthétiques et ma compréhension du sens des changements.

Pour donner davantage de sens aux processus d'évolution des trajectoires et dans la lignée des travaux de Moulin et al. (2008), outre la succession des modalités synthétiques, sont figurées chacune des évolutions dans les modalités élémentaires des variables descriptives des pôles.

De la comparaison des cas les uns aux autres selon cette méthode il émerge que :

- **Un changement de phase** peut être défini comme un ensemble de changements rapprochés dans le temps (un à trois ans) dans la trajectoire du système famille-élevage qui implique deux ou trois changements de modalités synthétiques dans au moins l'un des pôles.
- **Un changement de séquence** peut être défini comme un ensemble de changements rapprochés dans le temps (un à trois ans) dans la trajectoire du système famille-élevage et impliquant au moins quatre changements de modalités synthétiques dans au moins trois pôles. Le total des changements dans les modalités élémentaires et les modalités synthétiques est, dans ce cas, supérieur à douze.

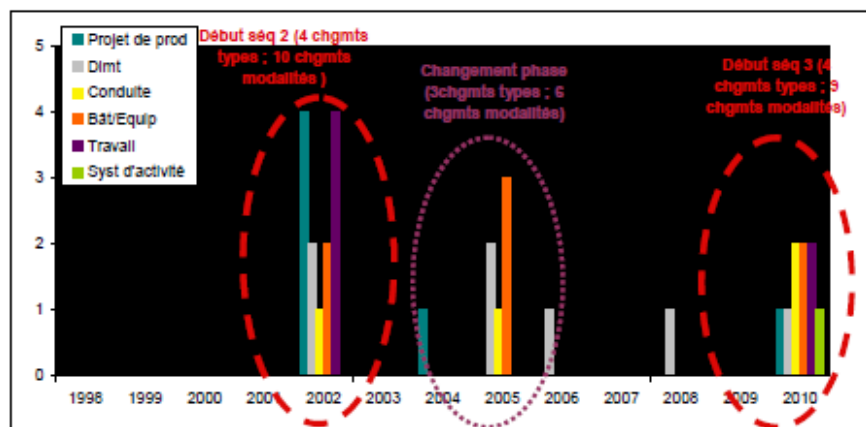
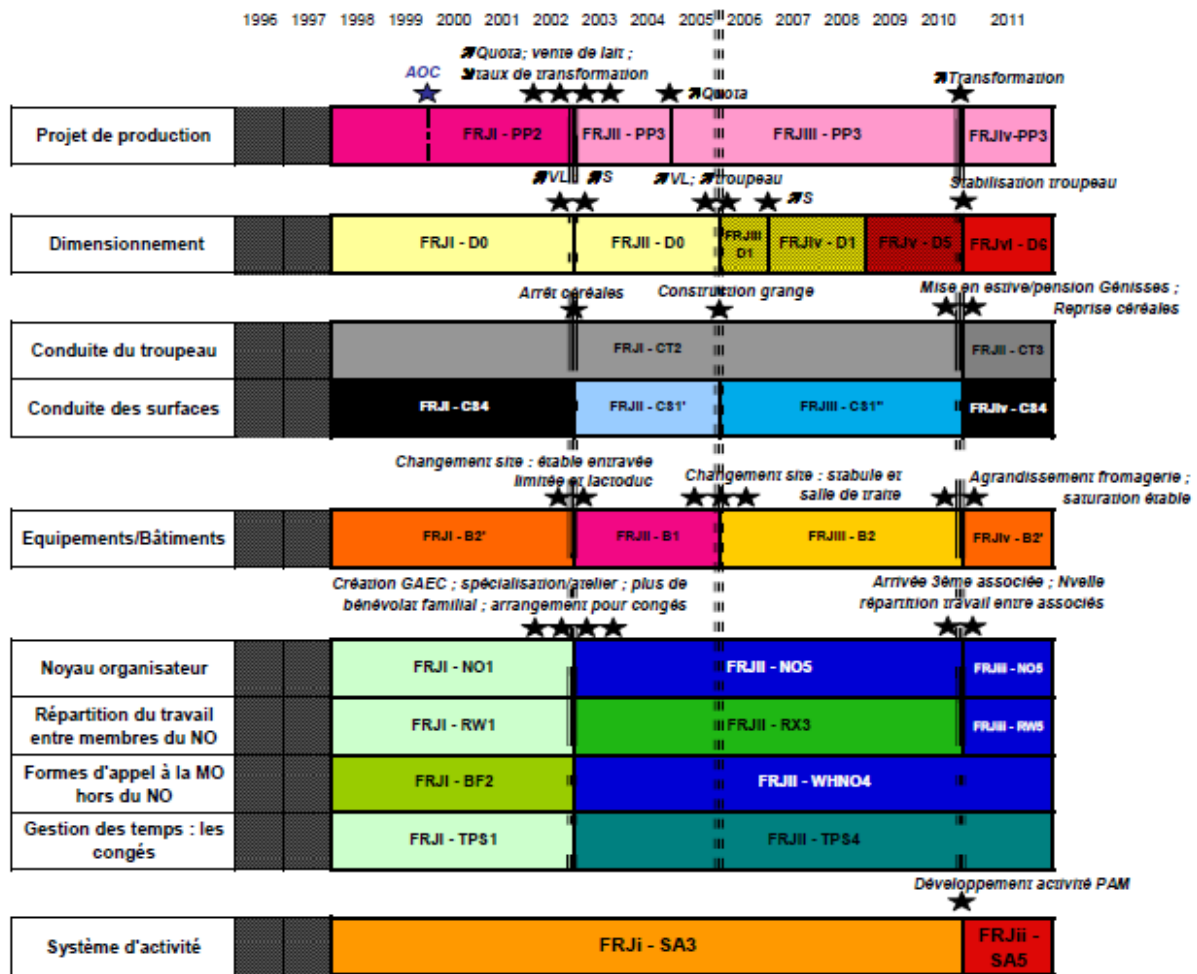


Figure 3.2.14. Représentation de la trajectoire de FRJ avec la formalisation construite- Le changement de séquence est indiqué par le trait épais tandis que le changement de phase est inscrit en pointillé. Les changements de types sont rendus visibles par un changement de couleur, ceux dans les modalités des variables descriptives sont représentés par des étoiles. Le graphique du bas comptabilise le nombre total de changements dans les modalités élémentaires et dans les modalités synthétiques selon les pôles et au cours du temps.

Ainsi, sur cette trajectoire en particulier, on observe que le système famille-élevage se caractérise, au début de notre observation, par l'association particulière des modalités synthétiques PP2, D0, CT2, CS4, B2', NO1, RW1, BF2, TPS1 et SA3. Cette association de modalités synthétiques fonde la cohérence de la première séquence de la trajectoire de FRJ. En 2002, on remarque un ensemble de

changements dans les modalités des variables descriptives (étoiles), mais également dans les modalités des variables synthétiques (changement de couleur). On relève en effet que les variables synthétiques PP, CS, B, NO, RW, BF et TPS voient leurs modalités changer de façon concomitante. Ces sept changements de modalités synthétiques sont liés à des évolutions dans treize variables synthétiques. C'est ce dont rend compte la figure 3.2.14. Selon la définition retenue ci-dessus, on observe, en 2002 un changement de séquence dans la trajectoire de FRJ.

En 2005, on relève une nouvelle période de changements, ne mettant cette fois en jeu que trois variables synthétiques (D, CS et B) et six variables descriptives. Il s'agit là d'un changement de phase du système au sein de la deuxième séquence de la trajectoire.

Enfin, en 2010, des changements concomitants dans les modalités synthétiques (six d'entre elles) et dans les modalités élémentaires (neuf changements), révèlent l'entrée du système famille-élevage FRJ dans une troisième séquence.

3. DEFINITION DU CONTEXTE : LES INGREDIENTS CONTEXTUELS

On l'a évoqué dans la première partie, un processus se déroule dans un contexte particulier, au sein duquel certains éléments jouent, à des moments particuliers, le rôle de contrainte ou de ressource. Nous avons également proposé de distinguer les ingrédients du système des ingrédients contextuels, ces derniers recouvrant tout ce qui arrive dans l'environnement (interne ou externe) du système et qui joue à un moment donné un rôle dans un ou plusieurs changements du système. Ces ingrédients contextuels présentent ainsi la caractéristique d'être hétérogènes dans leur nature, leurs temporalités et les niveaux d'organisation auxquels ils se réfèrent. Autre conséquence de la définition adoptée, le contexte est donc propre au processus que l'on étudie ; en d'autres termes, chacune des trajectoires des systèmes famille - élevage étudiées se déroule dans un contexte qui lui est singulier et dont il nous faut rendre compte.

Cependant, l'objectif de notre démarche étant la formalisation d'un cadre d'intelligibilité des trajectoires des systèmes famille – élevage, il n'est pas satisfaisant de s'arrêter à ces constats. Pour dépasser cette unicité défendue par les auteurs sociologues, je propose d'organiser la lecture du contexte des trajectoires étudiées selon deux axes, en explicitant :

- les temporalités de ces ingrédients : nous distinguons ainsi les événements dont la particularité est de s'inscrire dans un temps court, des temporalités longues telles que l'accumulation (de travail par exemple), la tension, ou encore les normes sociales ;
- les niveaux d'organisation auxquels renvoient les ingrédients contextuels : le contexte agricole local/global, le contexte familial/individuel ou encore le contexte interne à l'exploitation agricole.

Afin d'organiser à la fois l'identification de ce qui fait ingrédient contextuel dans les trajectoires et la lecture de ce contexte, tout en facilitant la comparaison des cas les uns aux autres, je propose de croiser ces deux axes.

3.1. Les temporalités

La reconstitution des trajectoires des systèmes famille-élevage donne à voir des éléments contextuels qui, pour certains, semblent jouer le rôle d'événement. Ces ingrédients contextuels sont des événements au sens de quelque chose qui se passe dans le contexte sur un temps court et qui joue un rôle d'opportunité, de déclencheur, d'initiateur d'un changement dans le système famille-élevage suffisamment important pour qu'il soit détectable sur le temps long. C'est du point de vue du système famille-élevage que ces ingrédients contextuels peuvent être qualifiés d'événements. En effet certains ingrédients contextuels s'inscrivent dans la durée, mais leurs conséquences sur le système ne deviennent visibles qu'à un moment particulier alors saillant dans la trajectoire du système.

Le deuxième type de temporalité que nous choisissons de prendre ici en compte permet de qualifier les ingrédients contextuels agissant dans une certaine durée et non plus ponctuellement comme l'événement. Ces ingrédients contextuels se distinguent ainsi des événements dans la mesure où ils ne sont pas rendus visibles de façon saillante à un moment particulier de la trajectoire. Actant souvent sur plusieurs séquences, leur identification contribue à révéler les différentes relations qui existent entre les séquences (ou phases) en mentionnant certaines conséquences rémanentes ou récurrentes bien au-delà de la séquence dans laquelle apparaissent ces ingrédients contextuels. Il s'agit là par exemple d'une surcharge de travail qui entraîne des ajustements de la conduite de l'élevage à plusieurs reprises dans la trajectoire, ou encore de relations de travail longtemps difficiles entre deux associés. Pour ces ingrédients à la temporalité longue, le temps peut jouer de multiples façons : par effet d'accumulation (le travail par exemple), par tension, par rémanence (un projet de bâtiment qui aboutit ou encore une étable dimensionnée il y a des années qui devient saturée en place) etc.

3.2. Les niveaux d'organisation

3.2.1. Le contexte agricole et/ou local

Certains de ces ingrédients font partie du contexte agricole local dans lequel toutes les exploitations étudiées évoluent mais n'ont de conséquences visibles (c'est-à-dire qu'il est possible de faire un lien entre ces événements et un changement dans au moins une des modalités des variables) que sur certaines trajectoires. Parmi les ingrédients du contexte agricole local jouant parfois le rôle d'événement, citons par exemple la création de l'AOC Bleu du Vercors Sassenage en 1998 qui fut concomitante de formations à la transformation fromagère. La mise en place de l'AOC a permis d'amender la palette des possibilités de changement dont disposaient à l'époque les éleveurs. Dans l'échantillon, 3 exploitations sur 7 au total, se sont lancées dans la transformation lors de la mise en place de l'AOC, profitant ainsi des formations à la transformation, des financements à la construction de fromagerie ou encore de l'opportunité d'une meilleure valorisation du lait. Sur quatre exploitations pratiquant la transformation fromagère, une seule s'est lancée dans la transformation bien avant la mise en place de l'AOC et d'ailleurs ne s'inscrit pas dans le cahier des charges Bleu du Vercors Sassenage. On peut également citer les politiques des laiteries quant à la conversion à l'agriculture biologique, élément fortement incitateur dont certains se sont saisis ; ou encore l'introduction de l'enrubannage sur le plateau laitier vers la fin des années 90.

Outre ces éléments de contexte concernant la totalité des éleveurs de l'échantillon, mais dont seulement certaines trajectoires portent les traces, d'autres ingrédients contextuels, au cas par cas cette fois, peuvent être envisagés comme des événements dans la trajectoire de l'élevage. Il s'agit par exemple de l'arrêt de l'exploitation voisine permettant un agrandissement en surface important, ou encore la cessation laitière d'un voisin revendant terres, troupeau et bâtiments.

3.2.2. Les contextes familial et individuel

Notre objectif ne se limitant pas à l'étude de la trajectoire de l'exploitation, mais à celle du système famille – élevage, certains éléments de contexte exerçant une influence visible renvoient à la famille et parfois même plus spécifiquement aux individus qui la composent.

Mentionnons d'abord les événements familiaux (mariage, naissance des enfants, décès, maladie, etc.) qui marquent les familles et qui sont parfois rendus visibles dans les trajectoires par un changement de modalités dans les variables. C'est le cas par exemple du décès d'un parent de l'éleveur, qui peut modifier le collectif de travail et fortement impacter l'organisation du travail telle qu'elle était jusqu'alors conçue. Ce peut être aussi la naissance d'un enfant, à l'occasion de laquelle l'épouse de l'éleveur cesse de travailler sur la ferme ou encore le mariage de l'éleveur qui instaure la mise en pratique de congés. Fidèles à la définition de l'ingrédient adoptée, nous ne mentionnons ces événements familiaux que lorsque l'on en observe une trace dans la trajectoire du système.

Parmi ces ingrédients contextuels, certains concernent en particulier un membre de la famille et ont trait à sa trajectoire de vie. Ce sont parfois des aspirations personnelles qui induisent des changements dans les trajectoires. Le champ des ingrédients contextuels étant totalement ouvert, on ne peut les lister ou même les catégoriser ; nous devons donc nous contenter de quelques exemples observés dans l'échantillon. Un autre exemple est celui de Nicolas Ollivier, qui cherche pendant plusieurs années à s'installer en GAEC avec son oncle. Après l'échec du dossier d'installation en commission CDOA⁷³ et de profondes interrogations sur la pertinence de son projet, sa rencontre avec Gabriel Collin, éleveur-fromager sur sa commune (ingrédient contextuel agricole et local), va rapidement aboutir à la création d'un GAEC. C'est donc bien ici l'association de ces deux ingrédients qui permet de donner sens à la création de l'association entre Nicolas Ollivier et Gabriel Collin. Citons également le cas de Bruno Durand, qui depuis que sa femme s'est désengagée du travail d'élevage (autre ingrédient contextuel individuel et familial) peine à assurer la charge de travail. De graves et récurrents problèmes de dos, ainsi que l'installation d'un certain dégoût pour le travail auprès des animaux l'amène à envisager l'association comme une solution.

Enfin, d'autres éléments de contexte, ayant davantage à trait au cercle familial élargi, se réfèrent également à cette catégorie. Citons l'exemple du GAEC Dumont, conduit par deux jeunes frères ayant repris la ferme de leur père. Lorsque l'on s'intéresse à l'évolution des surfaces de l'exploitation, on apprend qu'à son installation, l'aîné a bénéficié d'une location de 50 hectares de landes auprès de sa mère et ce grâce à un événement familial dans la famille élargie : la mère des deux éleveurs, elle-même fille d'éleveur, a hérité de ces cinquante hectares de foncier au décès de son père ; surface qu'elle loue maintenant au GAEC de ses fils.

73 CDOA : Commission départementale d'orientation de l'agriculture

La description de ces ingrédients contextuels individuels et familiaux permet ainsi de porter un regard sur les multiples façons par lesquelles la famille est liée à l'évolution de l'élevage et de les réinterroger par ce biais.

3.2.3. Le contexte interne à l'exploitation agricole

Enfin, certains ingrédients contextuels renvoient au niveau d'organisation qu'est l'exploitation agricole et à sa conduite. Il s'agit là de rendre compte d'éléments qui bien qu'ayant un impact certain sur la trajectoire du système famille-élevage ne sont pas considérés par le champ fermé des ingrédients du système (les variables descriptives des six pôles). La surcharge de travail, qui résulte de la conduite de l'élevage, et donc des différents choix d'organisation et de production décrits par les ingrédients du système, peut être un ingrédient du contexte interne à l'exploitation actif à un moment donné (événement) ou sur une durée plus importante (temporalité longue). Evoquons également l'exemple du dimensionnement de l'outil de production dont hérite l'éleveur à l'installation comme l'illustre la trajectoire de la ferme Martin. Dans ce cas, le surdimensionnement du bâtiment d'élevage, hérité d'une séquence précédente (l'éleveur n'était pas encore installé) marque très longtemps la trajectoire du système famille-élevage, puisque l'éleveur ne réinvestit dans l'agrandissement de son étable que 20 ans après s'être installé.

Formaliser les ingrédients contextuels internes à l'exploitation agricole contribue à rendre compte de l'inertie générée par le fonctionnement d'une exploitation agricole. Ceci fait ainsi écho à l'analyse que fait Wilson (2008) (voir chapitre 3-1) de la trajectoire de l'exploitation en termes de champ des possibles et de dépendance de sentier. On observe ici aussi, comment certains choix d'orientation du système d'élevage s'inscrivent dans un champ de possibles dessiné par des choix précédents.

4. APPLICATION DE LA METHODE CONSTRUITE AUX CAS : CONSTRUCTION DE TRAJECTOIRES SYNTHETIQUES

Nous avons ainsi construit et formalisé un prisme au travers duquel lire la trajectoire d'un système famille-élevage. Nous disposons maintenant d'un langage de description des trajectoires des systèmes famille-élevage de notre échantillon organisé autour de quelques concepts clés :

- Les ingrédients du système et leurs évolutions sont, après agrégation de l'information décrite par les variables synthétiques et les types correspondants.
- L'ensemble des ingrédients du système font cohérence au sein d'un intervalle de temps. L'évolution dans le temps des ingrédients du système peut, selon l'importance des changements relevés (mesurés à l'aune du nombre de changements de modalités concomitants dans le temps), donner lieu à un changement de phase ou de séquence.
- Les changements observés dans les ingrédients du système famille-élevage ne sont pas autonomes vis-à-vis du contexte: ils sont mis en perspective avec des ingrédients contextuels pouvant relever de différents niveaux d'organisation et de temporalités variées.
- Ainsi, en synthèse, la trajectoire du système famille-élevage telle que nous proposons de la lire est donc **la succession dans le temps de séquences composées de phases, dont la**

singularité repose sur la cohérence d'un jeu d'ingrédients du système sur un segment temporel donné, et que nous mettons en perspective avec un ensemble d'ingrédients contextuels.

Il nous faut maintenant appliquer la formalisation construite aux cas. La description des cas par le langage élaboré donne lieu à un résultat intermédiaire : les monographies des trajectoires⁷⁴.

4.1. « Standardisation » de l'application de l'analyse processuelle aux cas : les monographies de trajectoire

La réalisation de ces monographies de trajectoires, produits de l'application de l'analyse processuelle aux cas, a été « standardisée » de façon à ce que toutes relaient la même nature et le même niveau d'informations. Ce « calibrage » des monographies, réalisé de façon itérative par la comparaison des situations les unes aux autres, soulève des questions de définition qu'il a fallu résoudre et dont nous allons rendre compte ci-dessous. Ces questions, qui émergent au fur et à mesure de la réalisation des monographies, sont des révélateurs de ce sur quoi reposent les différences entre les cas étudiés.

Afin de rendre compte de la trajectoire de chacun des systèmes famille-élevage étudiés, nous proposons d'organiser les monographies en différentes parties, chacune répondant à un ensemble de questions et d'objectifs.

1. En premier lieu, nous proposons de décrire les ingrédients du contexte impliqués dans l'installation de l'éleveur et la configuration des ingrédients du système à ce moment là de la trajectoire.

Ceci pose immédiatement la question de savoir à quel moment débiter l'analyse et comment le justifier. Lors du recueil des données en exploitation, nous avons fait le choix d'observer le processus d'évolution de la ferme à partir de l'installation de l'éleveur enquêté dans l'idée que l'installation marquait, de fait, le début d'une nouvelle séquence. Ce choix, de nature méthodologique, est, à l'échelle de l'objet étudié et de sa dynamique, arbitraire et ne correspond pas toujours à une réalité, dans la mesure où l'installation n'est pas automatiquement synonyme de changements. En effet, la réalisation des monographies fait apparaître combien ce choix méthodologique peut, dans certaines situations de transmission familiale, être en complet décalage avec la réalité observée. Tandis que sur certaines fermes, l'installation de l'éleveur est rendue visible par des changements dans les ingrédients du système, de sorte que l'on peut considérer l'installation comme le commencement d'une nouvelle phase ou séquence (selon l'intensité du changement repéré), dans d'autres cas, le changement de chef d'exploitation n'implique de façon visible aucun changement. Dans ce second cas, le début de notre observation s'inscrit donc dans une séquence démarrée en amont, sans qu'il ne soit toujours possible d'en situer le commencement.

Cette première partie des monographies est donc consacrée, non pas à l'explication de la façon dont s'est mise en place la première séquence observée (même si dans les cas où l'installation de l'éleveur marque effectivement le début d'une nouvelle phase ou séquence, c'est bien le rôle de cette première partie) mais plutôt à la description du contexte impliqué dans l'installation de l'éleveur et la configuration des ingrédients du système au début de notre observation.

⁷⁴ Précisons que ces « monographies de trajectoire » n'ont rien à voir avec les monographies des cas présentées dans le chapitre 2-1.

2. Dans un second temps, une fois le contexte de l'installation explicité, il s'agit de rendre compte des ingrédients du système au début de notre observation via les variables synthétiques et de leurs modalités.

Il s'agit donc de rendre compte de ce à quoi ressemble le système famille-élevage au début de la trajectoire que nous analysons. Pour ce faire, dans un souci de comparabilité, nous proposons de décrire le système via les typologies élaborées. La description des ingrédients du système est réalisée en deux temps, afin d'explicitement distinguer ceux qui relèvent du système d'élevage de ceux qui rendent compte du cadre d'exercice de l'élevage. Pour chacun des pôles, est donc mentionnée la succession dans le temps des types.

Nous relevons par ailleurs plusieurs cas de figure selon les situations d'installation de l'éleveur :

- Lorsque l'installation de l'éleveur se fait dans le cadre d'une création d'activité, et donc correspond au commencement d'une séquence, il s'agit de décrire le système mis en place ;
- Lorsque l'installation de l'éleveur s'inscrit dans le cadre d'une transmission familiale du statut de chef d'exploitation et que cette dernière est associée à un ensemble de changements justifiant le commencement d'une nouvelle phase ou d'une nouvelle séquence, nous décrivons en deux temps le système selon la méthode présentée: celui tel qu'il existait avant l'installation (séquence ou phase 0), puis le système tel qu'il est mis en place lors de l'installation (séquence ou phase 1).
- Enfin, troisième cas de figure, lorsque l'installation de l'éleveur n'implique ni changement de séquence, ni changement de phase, nous décrivons le système tel qu'il existe lors de cette installation en mentionnant, lorsque les données sont disponibles, de quand date la mise en place des ingrédients du système tels qu'on les observe au début de notre analyse.

3. Dans un troisième temps, nous cherchons à rendre compte des changements observés dans les ingrédients du système, en lien éventuellement avec des ingrédients contextuels, pendant la phase observée.

Une phase dans la trajectoire du système famille-élevage est caractérisée par un agencement particulier d'ingrédients du système qui font, on le postule, cohérence. Cependant, cohérence n'est pas toujours synonyme de stabilité : pendant une phase, nous observons souvent des changements dans les ingrédients du système en lien ou non avec l'apparition de nouveaux ingrédients contextuels. Il s'agit donc ici de rendre compte de ces changements isolés.

Ces trois étapes de description constituent le cœur commun à chacune des sept monographies de trajectoires réalisées. Ensuite, selon les trajectoires, le nombre de phases et de séquences relevées, la monographie se poursuit selon la même structure :

4. Explicitation des ingrédients contextuels amenant et justifiant le changement de phase ou de séquence.
5. Description des ingrédients du système famille-élevage au début d'une nouvelle phase ou séquence.
6. Signalement des changements d'ingrédients du système, en lien ou non avec des changements dans le contexte, mais n'amenant pas de changement de phase ou séquence.
7. Etc.

Afin d'illustrer ce que donne concrètement l'application de la formalisation construite aux cas et ce à quoi ressemblent les monographies, j'ai choisi de présenter en détail deux exemples très différents.

4.2. Exemple d'application de la méthode à deux cas contrastés

Le premier exemple proposé est celui de la ferme Martin (FM). Exploitation individuelle, héritée de la génération précédente, sa trajectoire s'étale sur une période d'un peu plus de 25 ans, et il en ressort en première lecture une apparente stabilité. Peu de choses semblent avoir changé entre l'installation et aujourd'hui. A ce premier exemple nous proposons, en contrepoint de présenter la monographie de la trajectoire de la ferme du Rocher Jaune (FRJ). Aujourd'hui GAEC réunissant trois associés, la ferme présente une trajectoire plus courte (13 ans) et est, à première vue, marquée par de grandes étapes dont les associations successives semblent témoigner.

4.2.1. La trajectoire de la ferme Martin

L'installation de Jean Martin : les ingrédients du contexte

Notre observation de la trajectoire de la ferme Martin [Figure 3.2.15] débute à l'installation de l'éleveur en 1985. Son installation s'inscrit avant tout dans un processus de transmission familiale : après avoir été aide familial sur la ferme de ses parents c'est tout naturellement que Jean Martin prend leur suite, et c'est dans l'histoire familiale qu'il faut chercher le sens de cette installation (ingrédient à la temporalité longue, individuel et familial). Dernier enfant de la fratrie, né plus de quinze ans après ses deux aînés, on peut supposer que Jean Martin était, du point de vue de l'écart générationnel, le plus disposé à reprendre la ferme⁷⁵. L'installation de l'éleveur a été par ailleurs préparée par ses parents avant leur départ en retraite, ces derniers ayant largement investi dans la ferme (construction d'une étable largement surdimensionnée à l'époque) juste avant d'en céder la gestion à leur fils.

Nous avons fait le choix d'observer le processus d'évolution de la ferme à l'installation de l'éleveur. La ferme ayant ici été transmise, sa trajectoire s'inscrit dans une histoire qui s'ancre bien en amont de la date à partir de laquelle nous l'étudions. D'ailleurs, le peu de changements visiblement induits par l'installation de Jean Martin nous invite à penser que cette dernière s'inscrit dans une séquence débutée auparavant. Cependant, bien que l'installation de l'éleveur ne fasse pas rupture dans le système famille-élevage, loin de là, ce dernier est, à l'époque où débute notre observation, fortement configuré par ce qui s'est passé plus tôt dans la séquence (ingrédient à la temporalité longue, interne à l'exploitation), du point de vue du dimensionnement.

⁷⁵ Je fais ici référence à ce qu'évoque Dominique Jacques-Jouvenot dans son livre « La transmission patrimoniale » et selon laquelle, le choix du successeur repose aujourd'hui non plus sur la position d'aîné dans la fratrie mais plutôt sur la différence d'âge entre le fils successeur et les parents. Succèdent ainsi, les fils en âge de s'installer alors que les parents partent à la retraite, afin d'éviter lorsque c'est possible les trop longues périodes de partage de l'autorité sur la ferme.

Séquence 1- Phase 1 : Les ingrédients du système au début de 1^{ère} phase de la séquence 1

Elaboration de la production

Lorsque Jean Martin s'installe en 1985, le projet de production d'élevage est axé autour de la production de lait commercialisé en filière longue (collecte par la laiterie locale). Le projet de production appartient donc au groupe des laitiers (PP1-a). Par ailleurs le quota est faible, comparativement aux autres cas de l'échantillon (<600 hl).

L'exploitation est de petite taille : la surface totale, ainsi que l'effectif laitier sont, comparativement aux autres exploitations de l'échantillon, faibles (moins de 40 hectares et de 20 laitières) et quasiment stable (moins de 4% de taux de croît annuel ; D1).

L'éleveur conduit depuis son installation un troupeau de race Montbéliarde. Le troupeau est élevé toute l'année sur l'exploitation, il n'y a pas de confiage. Par ailleurs, la productivité laitière est moyenne (entre 40 et 50 hectolitres/vache/lactation) pour le territoire (CT2). La façon de conduire les surfaces distingue par contre Jean Martin du reste des éleveurs rencontrés : l'élevage est autonome en fourrage et en aliments grâce notamment à l'importance de la surface cultivée en céréales (> 7 hectares). Les fourrages sont ici récoltés sous forme de foin uniquement (CS2).

Enfin, les bâtiments dont dispose Jean Martin sont, on l'a évoqué plus haut, largement surdimensionnés au début de la séquence. Ce sont par ailleurs des bâtiments et équipements vétustes : les laitières et les génisses sont en étable entravée et la traite se fait au lactoduc (B1).

Cadre d'exercice de l'élevage

L'exploitation de Jean Martin est, en 1985, une exploitation individuelle (NO1). Célibataire à l'époque, il est le seul membre du noyau organisateur. Il dispose cependant d'une importante main d'œuvre bénévole : les deux parents, tout juste retraités à l'installation de l'éleveur, participent quotidiennement au travail d'astreinte auprès des animaux et régulièrement aux travaux de saison (BF2). En plus de ses parents, Jean Martin bénéficie également de l'aide régulière de sa sœur et de son neveu, exploitants de la ferme voisine. Cette aide concerne surtout le travail de saison et les gros chantiers. En ce qui concerne les pratiques liées aux temps libres, notons que l'éleveur prend, à l'époque, de rares congés. N'adhérant pas au service de remplacement, ce sont ses parents qui assurent son remplacement dans ces cas-là (TPS2).

L'exploitation s'inscrit par ailleurs dans un système d'activités puisque l'éleveur est double-actif (SA2). Il est en effet bûcheron pendant les temps laissés libres par le travail sur la ferme (activité subordonnée à l'activité agricole).

Les changements au cours de cette première phase de la séquence 1

La trajectoire du système famille-élevage n'est pas ici scandée de changements importants qui amèneraient à envisager plusieurs séquences. On observe par contre plusieurs changements successifs mais isolés en lien avec l'apparition de nouveaux ingrédients contextuels.

Tout en se situant toujours dans la même phase de la séquence 1, détaillons les quelques changements repérables dans la trajectoire du système.

En 1987, Jean Martin se marie (ingrédient de type évènement, individuel et familial) et son épouse s'installe sur la ferme. Elle prend ainsi part ponctuellement au travail agricole. En plus de l'aide régulière de ses parents, de son neveu et de sa sœur, il bénéficie aussi de l'aide régulière mais non quotidienne de son épouse (BF1).

En 1994, un agriculteur voisin de la ferme cesse son activité agricole (ingrédient de type évènement agricole local) permettant ainsi à l'éleveur de récupérer 20 hectares de foncier. Cependant, malgré cette acquisition importante de foncier, le dimensionnement des surfaces reste faible, relativement aux autres exploitations, de sorte que l'on n'observe pas de changement de type de dimensionnement (D1).

En 1997, la sœur de Jean Martin, jusqu'alors membre du collectif de travail élargi quitte son exploitation et part s'installer en ville à la suite du décès de son mari (ingrédient de type évènement individuel et familial). Son fils, reste sur l'exploitation mais se désinvestit du travail agricole. Cet ingrédient contextuel est rendu visible par deux changements sur la ferme qui pourtant n'impliquent pas de changements de modalités des variables synthétiques concernées. Non seulement, le départ de sa sœur permet à l'éleveur d'acquérir 17 hectares de foncier mais il implique également une diminution du collectif de travail élargi. Disposant toujours de l'aide de ses parents et de son épouse, l'appel à la main d'œuvre familiale relève cependant toujours de la même logique.

L'émergence d'une nouvelle phase : les ingrédients du contexte

Enfin, autour de 2007, de nouveaux ingrédients émergent dans le contexte qui impliquent cette fois plusieurs changements rapprochés dans le temps dans la trajectoire de la ferme, nous amenant à envisager le démarrage d'une nouvelle phase.

Il y a d'abord en 2006, l'arrivée à saturation de l'étable entravée construite et dimensionnée par les parents de l'éleveur juste avant son installation. Le troupeau, dont le taux de croît fut maintenu jusqu'alors autour de 4% par an, atteint un effectif d'environ 20 laitières, nombre maximum que l'étable peut héberger. En lien avec cet ingrédient interne à l'exploitation émergeant de la séquence précédente, Jean Martin construit en 2007 une stabulation pour ses génisses. Cette augmentation de la capacité d'hébergement du troupeau, lui permet dès 2007, d'augmenter son troupeau (augmentation du taux de croît) et donc son dimensionnement.

En 2008, les deux parents de l'éleveur décèdent (ingrédient de type évènement contextuel et familial). Peu après, le frère aîné de l'éleveur, maintenant retraité, revient s'installer sur le plateau, non loin de la ferme (ingrédient de type évènement familial). Le collectif de travail et la gestion des temps libres en sont modifiés.

Séquence 1 – Phase 2 : Les ingrédients du système

Elaboration de la production

En 2008, début de cette deuxième phase, le projet de production est resté inchangé et reste « laitier ». Seul le quota a légèrement augmenté (PP1'-a avec un quota de 1300 hl).

Le dimensionnement de l'élevage relève par contre maintenant du type D3' : l'augmentation des surfaces en deux temps dans la phase 1 ainsi que celle très progressive du troupeau auxquelles s'ajoute une augmentation du taux de croît font que la ferme appartient maintenant au type D3' des exploitations de dimension moyenne avec une croissance modérée du troupeau.

La conduite du troupeau est la même que pendant la phase 1 (CT2). En ce qui concerne celle des surfaces, notons que l'adoption de l'enrubannage en 2002, place ce système d'élevage dans le groupe de type 2' des exploitations autonomes en fourrage et en aliment récoltant le fourrage sous forme de foin et de d'enrubannage.

Enfin, malgré la construction de la stabulation pour les génisses, les bâtiments et équipements de la ferme restent relativement vétustes comparativement aux autres exploitations de l'échantillon.

Cadre d'exercice de l'élevage

Jean Martin ne bénéficie plus, depuis le décès de ses parents, d'une main d'œuvre familiale bénévole régulière et quotidienne. Seule son épouse apporte maintenant une aide qui reste ponctuelle pour le travail de saison et régulière mais non quotidienne pour le travail d'astreinte. Son frère aide également et donne des coups de main (BF3). Le décès des parents de l'éleveur met par ailleurs fin aux rares congés que prenait la famille : n'adhérant toujours pas au service de remplacement, Jean Martin ne peut plus s'absenter de la ferme, n'ayant personne à qui confier sa conduite pendant son absence (TPS 1).

Enfin, le système d'activités reste inchangé. L'épouse de l'éleveur ne travaille pas à l'extérieur de la ferme (quelques expériences professionnelles trop courtes pour être mentionnées à l'échelle de la trajectoire) tandis que l'éleveur reste, depuis son installation, double actif dans les heures laissées disponibles par le travail sur la ferme (SA2). Notons cependant, bien que cela n'apparaisse pas dans la trajectoire formalisée, que depuis le décès de ses parents, il consacre moins de temps à son activité extérieure et davantage à la ferme.

Les changements au cours de cette deuxième phase

Dernier changement observé dans la trajectoire, la conversion à l'agriculture biologique de la ferme sous l'impulsion de la laiterie locale (ingrédient de type événement agricole local), est un changement du projet de production (PP1'-b).

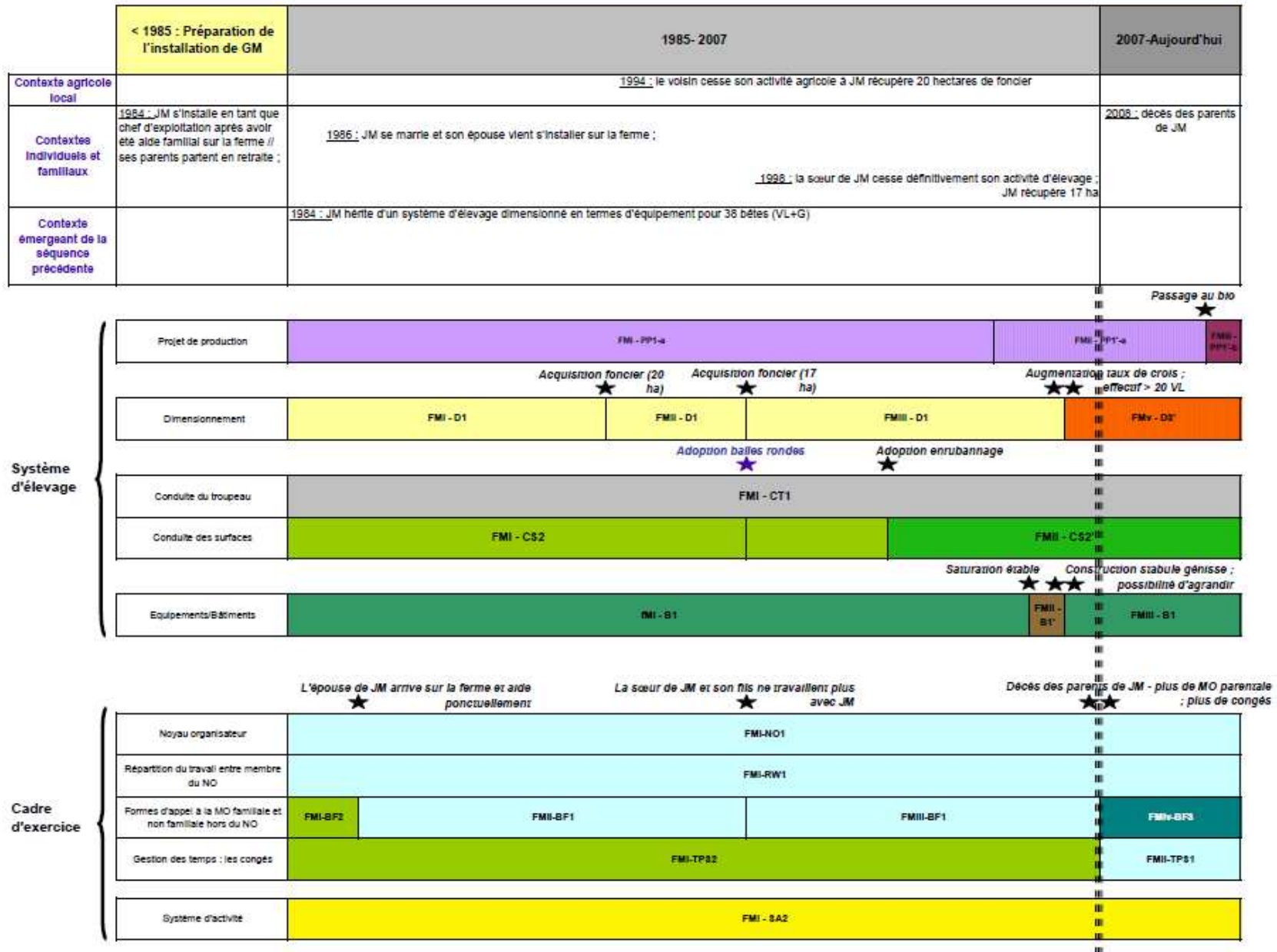


Figure 3.2.15. Représentation de la trajectoire du système famille -élevage FM au prisme de la formalisation construite- FM=Ferme Martin ; JM = Jean Martin ; MO = Main d'œuvre.

AUTRES CONVENTIONS GRAPHIQUES UTILISEES

- ★ Changement dans une modalité d'une variable descriptive (justifiant ou non un changement de modalité synthétique)
- ≡ ≡ ≡ Changement de phase dans la trajectoire du système famille-élevage
- ==== Changement de séquence dans la trajectoire du système famille-élevage
- ★ Changement non rendu visible par un changement de modalité élémentaire d'une variable descriptive – information complémentaire ne rentrant pas en compte dans l'analyse

4.2.2. La trajectoire de la ferme du Rocher Jaune

Mise en place de la séquence 1 : les ingrédients du contexte

C'est en 1998 que Gabriel Collin décide de s'installer en agriculture, mettant ainsi fin à sa carrière professionnelle de salarié. Il présente son installation comme le produit de la conjonction d'au moins trois ingrédients : tandis que l'un est lié à son parcours professionnel -une forme de lassitude dans son travail -, deux autres relèvent du contexte agricole local. Gabriel Collin évoque en effet l'opportunité de la mise en place de l'AOC Bleu du Vercors Sassenage en 1998 ainsi que la politique du groupe Lactalis qui à l'époque encourageait les conversions à l'agriculture biologique sur le plateau.

Par ailleurs, parmi les ingrédients du contexte apparaissant décisifs dans l'installation de l'éleveur, l'ancrage agricole de sa famille occupe une place de choix ; fils d'agriculteurs, il va s'appuyer sur la ferme familiale reprise par son frère pour mettre en place son propre projet (ingrédient familial à la temporalité longue) : il loue les bâtiments et les équipements d'élevage de l'exploitation de son frère. Cet arrangement trouvé par les deux frères permet à Gabriel Collin de lancer son projet sans prendre de trop gros risques financiers, tout en offrant une aide financière à son frère déjà très endetté par la modernisation de l'exploitation familiale.

Séquence 1 : Les ingrédients du système

Elaboration de la production

Lorsque Gabriel Collin s'installe en 1998, son projet de production est centré sur la transformation fromagère (PP2) : l'intégralité du lait qu'il produit est transformée en fromages commercialisés via des filières courtes. Le quota est alors peu élevé (<600 hl). A partir 1999, il adhère au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Il gère alors une exploitation de petite taille (D1) caractérisée non seulement par un très faible effectif du troupeau laitier (8 vaches laitières), mais aussi par un taux de croît du troupeau quasi nul (moins de 4% par an).

Le troupeau, de race Montbéliarde, a une productivité laitière moyenne pour le territoire (40 à 50 hl/vache/lactation) et la totalité des animaux est élevée toute l'année sur la ferme (CT1). En ce qui concerne la gestion du système fourrager, l'exploitation est autonome en fourrage mais pas en aliments (CS4). Le fourrage y est récolté pour partie sous forme de foin (balles rondes), et d'autre part sous forme d'enrubannage d'herbe. La surface cultivée en céréales est conséquente (>5 hectares), relativement aux autres exploitations du plateau, et témoigne de sa volonté de limiter la part des aliments achetés.

Grâce à l'association de fait avec son frère éleveur laitier à [X], Gabriel Collin dispose de bâtiments et d'équipements modernisés : les vaches sont élevées dans une stabulation à laquelle est accolée une salle de traite (B2'). L'éleveur, qui loue la place occupée par son troupeau dans les bâtiments de son frère, est cependant très limité dans ses perspectives d'augmentation de l'effectif laitier.

Cadre d'exercice de l'élevage

La ferme, dans cette première séquence, est une exploitation individuelle (NO1), puisqu'elle ne met statutairement en jeu que Gabriel Collin. Sa conjointe ne dispose pas d'un statut agricole et ne fait pas

partie du noyau organisateur. Elle n'apporte, par ailleurs, que très exceptionnellement sa contribution au travail agricole. L'éleveur bénéficie cependant de la main d'œuvre régulière (travail d'astreinte et de saison) de son frère (BF2) avec qui il partage le site de l'exploitation (bâtiments/équipements). En ce qui concerne la gestion des temps, il ne prend pas de congés pendant cette première séquence de la trajectoire de la ferme, et n'adhère pas non plus au service de remplacement (TPS1).

L'exploitation s'inscrit par ailleurs dans un système d'activités à l'échelle du ménage caractérisé par une apparente dissociation des activités professionnelles au sein du couple (SA 3) : Gabriel Collin, unique membre du noyau organisateur se consacre seul à l'élevage et à la transformation fromagère tandis que son épouse exerce une activité salariée à l'extérieur de la ferme (aide maternelle). Les activités professionnelles des deux membres du couple, apparemment sans liens, sont ainsi juxtaposées.

Transition de la séquence 1 à 2 : les ingrédients du contexte

Autour de l'année 2003, une nouvelle conjonction d'ingrédients marque l'entrée du système famille – élevage dans une nouvelle séquence caractérisée par la mise en association de Gabriel Collin avec un éleveur.

Le projet, tel qu'il a été mis en place pendant la première séquence, rencontre un franc succès si bien que ce dernier se trouve rapidement débordé par la demande. Contraint dans le dimensionnement de son élevage par la place dont il dispose dans les bâtiments de son frère, ainsi que surchargé de travail, il peine à répondre aux demandes de sa clientèle. Il s'en trouve limité dans le développement de son projet.

Ces ingrédients contextuels émergents de la séquence précédente ne sauraient cependant à eux seuls justifier la création du GAEC à ce moment particulier dans la trajectoire de la ferme. C'est en effet leur actualisation à l'occasion de l'entrée en scène d'un nouveau protagoniste, Nicolas Ollivier, et surtout de son histoire personnelle et familiale, qui permet de rendre compte de la mise en association des deux éleveurs (ingrédient à la temporalité longue, individuel et familial).

Il se trouve en effet que Nicolas Ollivier, de son côté, cherchait, depuis plusieurs années déjà, à s'installer sur la ferme de ses grands-parents, aujourd'hui exploitée par son oncle. Leur projet d'association était à l'époque confronté à des difficultés d'ordre divers : tandis le projet de GAEC essayait plusieurs échecs en commission CDOA du fait sa difficulté à convaincre que la ferme serait en mesure de dégager deux salaires, Nicolas Ollivier, après une période de collaboration non rémunérée avec son oncle enchaînait CDD sur CDD. A ceci s'ajoutaient, entre l'éleveur et son oncle, des divergences d'opinions concernant les décisions à prendre pour développer la ferme ainsi que des façons de travailler que Nicolas Ollivier décrit aujourd'hui comme incompatibles.

Tandis que Nicolas Ollivier et Gabriel Collin sont tout deux inscrits dans leurs propres tensions, c'est leur rencontre fortuite qui constitue l'événement contingent via lequel les deux protagonistes vont chercher à résoudre les tensions. La création du GAEC permet ainsi à Nicolas Ollivier de réaliser son projet d'installation agricole tout en répondant aux aspirations de Gabriel Collin quant au développement de son projet agricole.

Enfin, la description serait incomplète sans mentionner un troisième type d'ingrédient actant à ce moment particulier de la trajectoire : la demi-cessation laitière d'un agriculteur voisin proche de la retraite. Cet événement relevant du contexte agricole local est ici décisif dans la mesure où il permet la concrétisation du projet d'association entre les deux éleveurs.

Ainsi, non seulement l'opportunité de cet arrangement avec un agriculteur voisin permet la mise en pratique rapide du projet d'association, mais cet ingrédient modèle structurellement l'exploitation agricole de cette deuxième séquence. C'est d'ailleurs encore cet ingrédient qui entre en jeu en 2006 lorsque l'agriculteur part finalement à la retraite, cédant ainsi au GAEC le reste de son troupeau ainsi que ces baux et son quota. Cet ingrédient contextuel, conjugué à l'achèvement de la construction des bâtiments d'élevage entreprise en 2003 (ingrédient à la temporalité longue, de type interne à l'exploitation agricole), nous amène à considérer cette deuxième séquence de la trajectoire comme relevant de deux phases distinctes : de 2003 à 2006, la mise en place du GAEC dans le cadre de l'arrangement avec le voisin et, de 2006 à 2010, le développement du GAEC dans ses propres bâtiments.

Séquence 2 – Phase 1 : Les ingrédients du système

Elaboration de la production

Dans le cadre de son installation, Nicolas Ollivier bénéficie en 2003 d'un quota laitier conséquent (quota entre 60 000 et 140 000 hl⁷⁶), de sorte que ce n'est plus l'intégralité du lait qui est transformée en fromages mais seulement une partie (entre 30 et 70%). Par conséquent, le lait qui n'est pas transformé est livré à la laiterie : la commercialisation des produits de l'élevage ne s'inscrit plus seulement dans des circuits courts mais est aussi ancrée dans une filière longue. Le projet de production correspond dorénavant au type PP3' des « laitiers-fromagers », et non plus au type PP2.

Le dimensionnement de l'élevage relève lui, de la même logique que lors de la séquence précédente (D1) : la surface totale de l'exploitation constituée par les surfaces acquises par Nicolas Ollivier dans le cadre de son installation auxquelles s'ajoutent celles déjà acquises par Gabriel Collin, reste faible à moyenne, relativement aux autres exploitations du plateau ; de même, l'acquisition de la moitié du troupeau de l'agriculteur induit une augmentation conséquente de l'effectif laitier (signalons que Gabriel Collin vend à cette occasion l'ensemble de son troupeau) mais qui, relativement aux effectifs moyens, reste faible (≤ 20 laitières). Cependant, pendant les trois années qui suivent la création du GAEC (c'est-à-dire la phase 1 de cette deuxième séquence), l'effectif du troupeau est stable (taux de croît = 0) car limité tant par la place dans l'étable que par les surfaces alors disponibles.

Tandis que la conduite du troupeau reste inchangée (CT1), celle des surfaces est marquée par l'arrêt total de la culture de céréales (CS1'). La priorité est en effet donnée à l'autonomie fourragère du troupeau, tout juste atteinte avec les surfaces disponibles.

Enfin, le GAEC dispose pendant la première phase de cette deuxième séquence des bâtiments vétustes (B1') prêtés par l'agriculteur voisin : les vaches sont logées en étable entravée et la traite se fait au lactoduc.

Cadre d'exercice de l'élevage

La création du GAEC est de fait un changement de noyau organisateur : on passe ainsi d'une exploitation individuelle à une association entre pairs non familiaux (NO5). L'association implique une répartition du travail entre les deux membres du noyau organisateur. La division du travail entre les deux éleveurs se fait par atelier (RW2) : Gabriel Collin se consacre entièrement à la transformation fromagère, à charge de Nicolas Ollivier de s'occuper (responsabilités et exécution) du travail

⁷⁶ Il s'agit ici de la classe de valeurs de la modalité correspondant à la variable descriptive quota. L'intervalle ne signifie pas que le quota a évolué entre ces deux valeurs pendant la période considérée. Cependant, s'il a évolué, la variation reste dans l'intervalle de valeurs.

d'élevage (travail d'astreinte et travail de saison). Autre changement marquant, la création du GAEC signe la fin du bénévolat familial : tandis que Gabriel Collin bénéficiait de l'aide très régulière de son frère et très exceptionnellement de celle de sa conjointe, le GAEC travaille en totale autonomie en termes de main d'œuvre (BF4). La conjointe de Nicolas Ollivier, au même titre que celle de Gabriel Collin, ne met jamais les pieds sur le site de l'exploitation, distant des habitations des deux associés (alors que la fromagerie est sous la maison de Gabriel Collin). Par ailleurs, le GAEC et l'organisation du travail mise en place permettent aux deux associés de s'aménager régulièrement des congés : des week-ends et une à deux semaines de vacances par an. Lorsque l'un des associés est en congé, son remplacement est assuré par l'autre (TPS4).

En ce qui concerne le système d'activités des deux familles concernées par l'exploitation, la situation lors de la deuxième séquence de la trajectoire, relève de la même logique que lors de la séquence 1. La conjointe de Nicolas Ollivier, comme celle de Gabriel Collin, exerce un emploi salarié et extérieur à la ferme sans liens évidents avec l'activité agricole (elle est éducatrice spécialisée). Dans les deux familles, l'activité professionnelle de l'éleveur est donc juxtaposée avec celle de sa conjointe salariée (SA3).

Transition de la phase 1 à la phase 2 : les ingrédients du contexte

Nous l'avons évoqué plus haut, cette deuxième séquence dans la trajectoire du système famille-élevage peut être appréhendée à l'aune de deux phases successives. En effet, en 2006, de nouveaux ingrédients contextuels se font jour, amenant une reconfiguration des ingrédients du système sans pour autant que les changements observés soient suffisamment conséquents pour que l'on puisse parler d'un changement de séquence. Au nombre de trois, ces ingrédients sont : (i) le départ à la retraite de l'agriculteur grâce auquel les deux associés se sont installés (ingrédient événement agricole local) : la cessation de son activité induit la vente du reste de son troupeau ainsi que la cession des baux et du reste de son quota laitier (100 000 litres) ; (ii) la fin de l'auto-construction des bâtiments et équipements par les deux associés (ingrédient émergent de la séquence précédente, familial et individuel) et (iii) l'arrêt d'activité de l'exploitation voisine, en 2007, permet également au GAEC d'augmenter la surface totale de l'exploitation (ingrédient événement agricole local).

Séquence 2 – Phase 2 : Les ingrédients du système

Elaboration de la production

Le projet de production relève toujours du groupe des fromagers-laitiers, mais l'augmentation conséquente du quota (+100 000 litres) implique que le projet de production correspond maintenant au type PP3".

Le dimensionnement de l'élevage évolue par contre fortement : l'acquisition en deux temps successifs de surfaces (40 hectares), conjuguée au rachat du reste du troupeau de l'éleveur voisin entraîne une augmentation du dimensionnement. D'une exploitation de type D1, caractérisée tant par le faible dimensionnement de l'élevage que par la stabilité de l'effectif laitier, le GAEC devient une exploitation de type D2" puis rapidement de type D4" disposant de plus de 70 à 100 hectares et d'un troupeau de 20 à 30 laitières. C'est également l'installation dans les nouveaux bâtiments modernes (stabulation et salle de traite, type 2) qui permet aux associés d'augmenter rapidement la taille du troupeau (taux de croît annuel du troupeau > 8%).

Dans le cadre de la mise en place des bâtiments et des équipements pendant la séquence précédente, une grange avec séchoir est installée de sorte que la conduite des surfaces évolue de la

phase 1 à la phase 2. Le foin est maintenant récolté et stocké sous trois formes (CS1'') : en balles rondes, en vrac en grange (le maximum du foin) et sous forme d'enrubannage (essentiellement la luzerne).

Cadre d'exercice de l'élevage

Le collectif et l'organisation du travail ainsi que les systèmes d'activités des deux familles restent inchangés pendant cette deuxième phase.

Transition de la séquence 2 à 3 : les ingrédients du contexte

Vers 2010, on assiste à nouveau à une réorientation de la trajectoire du système famille-élevage. Cette fois, ce sont surtout des ingrédients émergents de la séquence précédente et actant sous forme de tensions, qui entrent en jeu dans le changement de séquence. C'est l'accueil d'une troisième associée, Clara Loizeau, qui marque le début de la troisième séquence de la trajectoire.

Le projet agricole marche très bien et l'exploitation est, d'un point de vue comptable, confrontée à la perspective du passage au réel alors que les investissements financiers réalisés à la création du GAEC restent très lourds (ingrédient de temporalité longue de type interne à l'exploitation agricole). A ceci s'ajoute la charge de travail très importante qui pèse sur les associés (là aussi ingrédient de temporalité longue de type interne à l'exploitation agricole) et particulièrement sur Gabriel Collin.

Pour résoudre ces deux tensions (problème du réel et surcharge de travail), le choix est fait d'élargir le collectif de travail, non pas par l'embauche d'un salarié mais par l'accueil d'une nouvelle associée. L'embauche d'un salarié ne permettait en effet ni de dépasser la contrainte comptable (pas d'élévation du seuil de chiffre d'affaire au-delà duquel l'imposition se fait au réel) ni de répondre pleinement aux problèmes de travail (avec la contrainte d'un temps de travail borné à 35h).

Cependant, là encore, ces tensions émergeant des séquences précédentes sont actualisées par la rencontre de celle qui deviendra la troisième associée de la ferme du Rocher Jaune, Clara Loizeau. Agricultrice en plantes médicinales et aromatiques sur une petite structure (7 hectares) dans le Royans, Clara Loizeau était à l'époque confrontée à des difficultés économiques (ingrédient de temporalité longue de type individuel). Le voisinage sur le marché de Meylan aidant (ingrédient agricole local), Gabriel Collin propose à l'agricultrice d'intégrer le GAEC.

Séquence 3 : Les ingrédients du système

Elaboration de la production

Malgré l'augmentation de la quantité de lait transformée du fait de l'arrivée de Clara Loizeau sur la ferme, le projet de production reste dans sa logique inchangée (PP3'') : l'exploitation appartient toujours au groupe des « fromagers-laitiers ».

L'agrandissement du collectif de travail induit par contre une légère augmentation du dimensionnement de l'élevage (via l'acquisition des surfaces de Clara Loizeau) et est également corrélé à la stabilisation de l'effectif laitier autour de 35 vaches laitières (D4).

On observe aussi des modifications quant aux façons dont sont conduits troupeau et surfaces. La mise en culture de 7 hectares de céréales dans la perspective de limiter les achats de céréales onéreuses en bio (CS4) entre en concurrence avec l'objectif d'autonomie fourragère du troupeau. Le choix est alors fait de mettre en pension et en estive une partie du troupeau afin d'assurer l'autonomie fourragère (CT 1').

Au niveau des bâtiments, l'arrivée de Clara Loizeau F correspond à l'arrivée à saturation du bâtiment d'élevage (à lier également à la stabilisation de l'effectif laitier) ainsi qu'à la modernisation et l'agrandissement de la fromagerie (B2').

Cadre d'exercice de l'élevage

Outre une réorganisation du travail sur l'exploitation, l'arrivée de Clara Loizeau n'induit pas de réels changements ni dans le type d'exploitation, ni dans les formes d'appel à la main d'œuvre extérieure au noyau organisateur. La ferme du Rocher Jaune reste une association entre pairs non familiaux (NO5) totalement autonome en termes de main d'œuvre (BF4).

Ce qui change cependant, c'est la répartition du travail entre les associés membres du noyau organisateur. Tandis que Nicolas Ollivier reste en charge de l'atelier d'élevage, il bénéficie maintenant de l'aide régulière de Gabriel Collin (coups de main). Ce dernier se consacre par ailleurs essentiellement à la transformation fromagère et la commercialisation avec Clara Loizeau. On a donc ici une division du travail variable selon les ateliers (RW 5).

La gestion des congés relève toujours de la même logique (TPS 4), même si dans les faits, la prise de week-ends est, depuis l'arrivée de Clara Loizeau, un peu plus fréquente.

Enfin, Clara Loizeau introduit au sein du GAEC des compétences et savoirs-faires liés à son passé d'agricultrice en PAM. Elle introduit ainsi une diversification agricole au sein de l'exploitation. Outre son activité de transformation fromagère et de commercialisation, elle consacre le temps qui lui reste (subordination de l'activité à celles liées à l'élevage) à la cueillette sauvage de plantes et petits fruits et à leur transformation (tisane, confitures, etc.). La ferme du Rocher Jaune se caractérise donc dorénavant par une pluriactivité agricole et para-agricole. Par ailleurs, Clara Loizeau est la seule, de sa famille, à être impliquée sur la ferme. Les trois familles sont donc dans la même situation de pluriactivité du ménage avec juxtaposition des activités professionnelles de chacun (SA 3').

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	1998-2003 : le projet de GC					2003-2006 : la mise en place du GAEC				2006-2010 : le développement du GAEC - part1				2010 - 7 : le développement du GAEC - part2
Contexte agricole local	1998 : Mise en place de l'AOC = opportunité présentée par GC comme élément déclencheur de la mise en place de son projet 1998 : Vague de conversion à l'AB sous l'impulsion de Lactalis					2003 : NO rencontre fortuitement GC avec qui il projette la création du GAEC 2003 : opportunité de l'arrangement avec l'agriculteur du coin bientôt à la retraite et sans successeur				2006 : L'agriculteur part officiellement à la retraite ; il vend le reste de son troupeau et cède ses baux et son quota 2007 : Un agriculteur voisin cesse son activité ; le GAEC récupère des surfaces				2010 : CL voisine de marché de GC
Contextes individuels et familiaux	1998 : Bifurcation professionnelle de GC : ras le bol de son travail de salarié (hors agriculture)					2003 : NO est embourbé dans son projet d'association avec son oncle ; le projet de GAEC est en train de capoter								2010 : CL est en difficultés économiques sur sa propre ferme (en PAM)
Contexte émergeant de la séquence précédente						2003 : Le projet de GC marche bien (n'arrive pas à fournir la clientèle) et son développement se trouve limité : impossibilité d'augmenter le troupeau sur les surfaces acquises, bâtiments trop petit				2006 : Le bâtiment d'élevage du GAEC est construit				2010 : les deux associés sont surchargés de travail (certaines choses ne sont même plus faites par manque de temps) ; 2010 : la ferme marche bien et le chiffre d'affaire atteint fait planer la menace d'un passage au réel ; l'accueil d'un troisième associé est envisagé comme une solution à ces deux problèmes ;

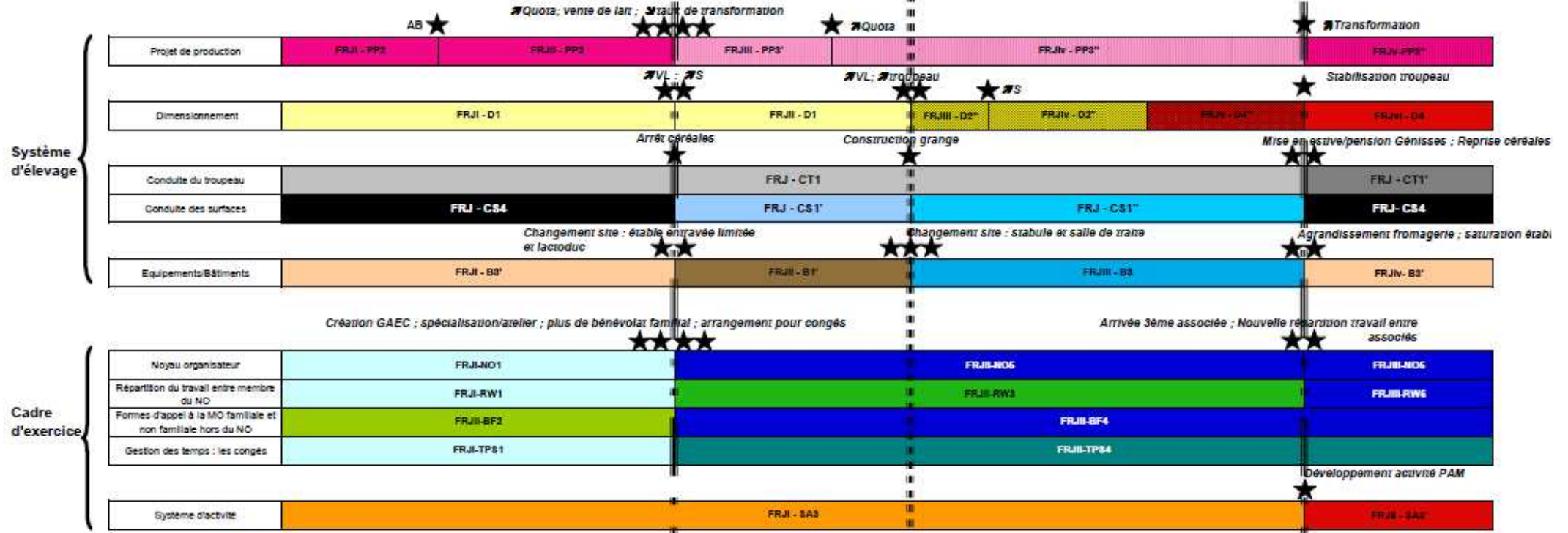


Figure 3.2.16. Représentation de la trajectoire du système famille -élevage de la ferme FRJ au prisme de la formalisation construite – FRJ = Ferme du Rocher Jaune ; GC = Gabriel Collin ; CL = Clara Loizeau ; NO = Nicolas Ollivier ; VL= Vache laitière ; S= Surface

AUTRES CONVENTIONS GRAPHIQUES UTILISEES

- ★ Changement dans une modalité d'une variable descriptive (justifiant ou non un changement de modalité synthétique)
- ≡ ≡ ≡ Changement de phase dans la trajectoire du système famille-élevage
- ≡≡≡ Changement de séquence dans la trajectoire du système famille-élevage

4.3. Construction d'une vision globale de la trajectoire du système famille-exploitation : les trajectoires stylisées

Nous avons ainsi décrit les trajectoires des systèmes famille-élevage des fermes Martin et du Rocher Jaune de façon narrative et sous deux angles complémentaires : (i) les ingrédients du système dont les agencements constituent les différentes phases et séquences du processus et (ii) les ingrédients du contexte donnant sens aux changements de phases et de séquences dans la trajectoire.

Afin de faciliter la comparaison des cas les uns aux autres, nous cherchons maintenant à construire une vision globale des trajectoires dans leur ensemble. Pour ce faire, en plus des ingrédients du système et du contexte, des phases et des séquences, nous proposons de rendre compte de deux éléments supplémentaires :

- Dans la lignée de ce que proposent Moulin et al. (2008) pour analyser les changements d'organisation et de conduite de l'élevage dans un ensemble d'exploitations, nous suggérons de rendre visibles les invariants de la trajectoire (Moulin et al., 2008).
- En concordance avec les auteurs sociologues de la méthode d'analyse processuelle (Bidart et al., 2010), il semble également intéressant de qualifier les différentes séquences du processus par rapport à leur dynamiques internes.

4.3.1. Les invariants dans la trajectoire du système famille-élevage

Un invariant est, comme son nom l'indique, quelque chose qui ne varie pas sur une période de temps donnée. Dans le cadre de notre formalisation, nous désignons par invariant, une variable synthétique qui ne voit pas sa modalité évoluer sur l'ensemble de la trajectoire.

Ceci revient donc à dire qu'un invariant est une variable synthétique dont le type représentatif ne change pas sur la durée de la trajectoire. Cependant, la construction des types a donné lieu, parfois, à la sélection de types principaux et de variantes (appelées par exemple T1', T1'', etc.). Selon la définition ici retenue, est invariant, une variable synthétique qui relève sur toute la trajectoire du même type principal. Par exemple, si la conduite des surfaces est caractérisée sur la trajectoire successivement par les types 2 et 2', qui correspondent respectivement à l'atteinte de l'autonomie alimentaire (et donc fourragère) avec un mode de récolte des surfaces qui, dans le type 2, repose uniquement sur le foin, et dans le type 2' sur l'association foin et enrubannage, nous retiendrons que cette trajectoire se caractérise par l'invariant « Atteinte de l'autonomie alimentaire ».

4.3.2. La dynamique de la séquence

4.3.2.1. *Dynamique interne de l'élevage par séquence*

Nous l'avons évoqué, chaque séquence se caractérise par une certaine cohérence de ses ingrédients du système mais aussi par une dynamique interne dont il nous faut rendre compte. En effet, les

typologies construites caractérisent les phases et les séquences en nous renseignant sur la nature des ingrédients du système impliqués, mais mettent peu en avant la dynamique dont ces ingrédients sont porteurs. Ceci peut donner l'impression, parfois fautive, d'une apparente stabilité. Pourtant, la comparaison de l'évolution du dimensionnement de l'élevage au cours du temps entre et au sein des trajectoires étudiées révèle que malgré un agencement stable des ingrédients du système, le troupeau et/ou les surfaces peuvent avoir plus ou moins rapidement augmenté. Il en est de même du projet de production, et plus précisément du ratio « lait transformé sur lait produit ». Les deux monographies de trajectoire précédemment présentées rendent bien compte des dynamiques différentes dont les phases et séquences peuvent être porteuses [Figures 3.2.17 et 3.2.18].

On remarque en effet sur les deux graphiques ci-dessous que tandis que le dimensionnement de l'élevage (troupeau et surfaces) est multiplié par 2,5 en 26 ans de trajectoire dans le cas de la ferme Martin, et ce de manière régulière, la dynamique caractérisant la trajectoire de la ferme du Rocher Jaune est très différente. L'élevage a en effet vu son dimensionnement augmenter de plus de 800% en seulement 13 années de trajectoire et selon des étapes (relayées fidèlement, on le voit, par les séquences identifiées) très marquées.

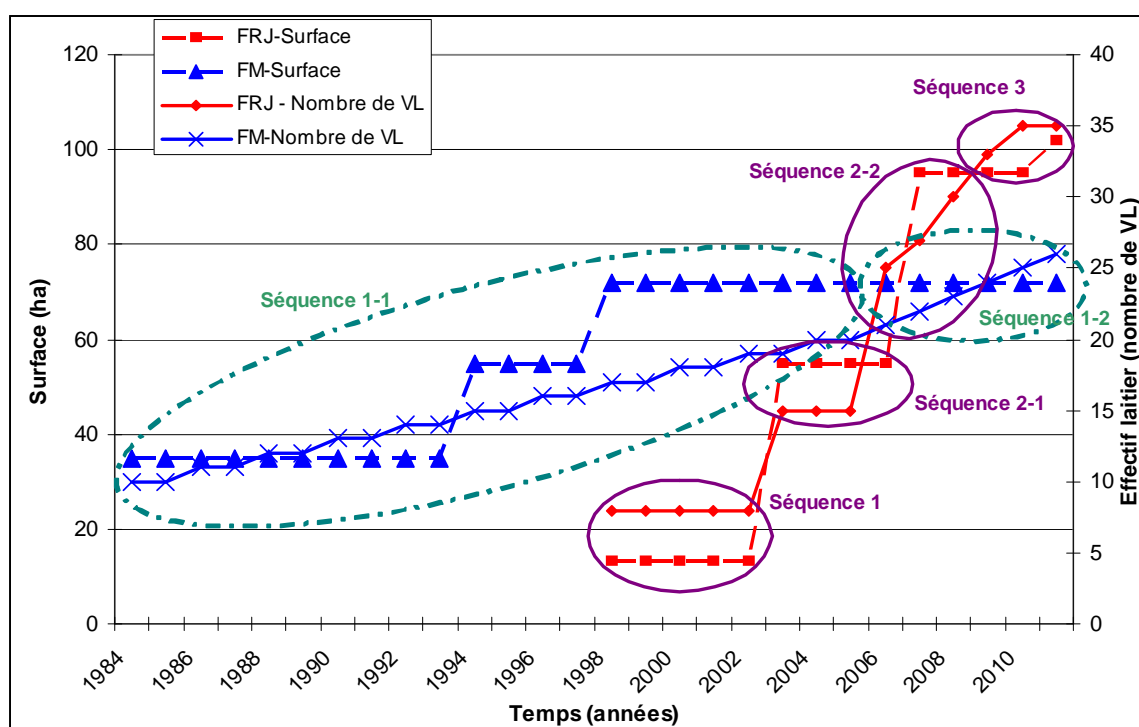


Figure 3.2.17. Evolution de la surface totale et de l'effectif laitier en fonction du temps et des séquences dans les trajectoires des fermes Martin (en bleu) et du Rocher Jaune (en rouge).

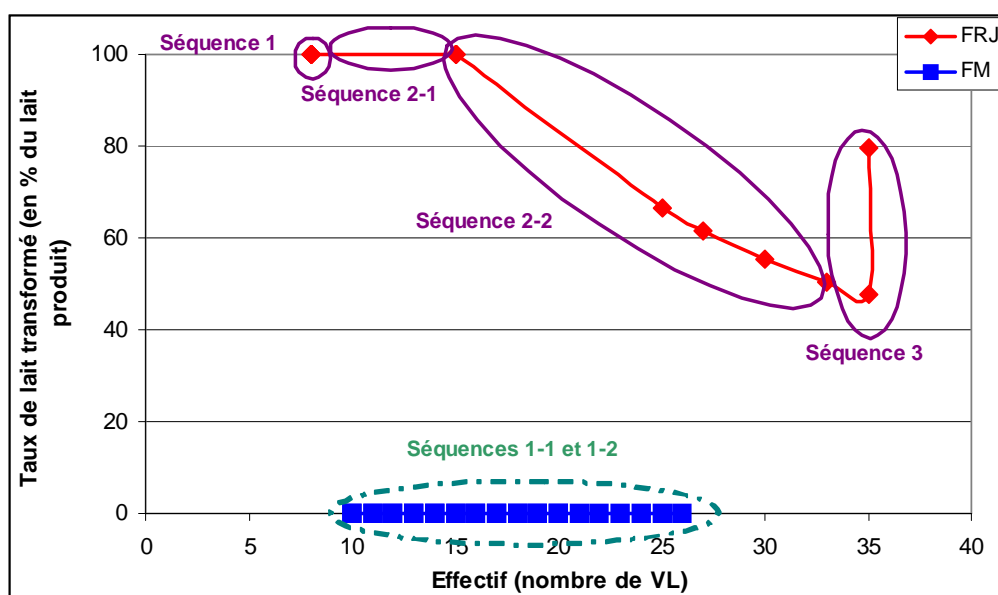


Figure 3.2.18. Evolution du taux de lait transformé en fonction de l'effectif laitier et des séquences dans les trajectoires des fermes Martin (en bleu) et du Rocher Jaune (en rouge).

Par ailleurs, nous avons fait le choix de distinguer deux degrés de changements, d'intensités différentes : les phases et les séquences. La différence entre changement de phase et changement de séquence repose bien sur l'importance du changement impliqué. Nous proposons de rendre compte des dynamiques internes aux séquences en faisant l'hypothèse que la dynamique n'évolue que peu au cours d'une même séquence, et ce même si cette dernière est caractérisée par plusieurs phases.

Nous faisons également le choix de construire des dynamiques caractéristiques de l'évolution du système d'élevage uniquement. En effet, tandis que certaines des variables contribuant à définir le système d'élevage sont intrinsèquement dynamiques (c'est par exemple le cas du taux de croît, ou encore de l'évolution dans le temps des surfaces), ce n'est pas le cas des variables retenues pour décrire le cadre d'exercice de l'élevage. Les données dont nous disposons ne sont donc pas suffisantes pour rendre compte de dynamiques qui caractériseraient l'évolution du cadre d'exercice de l'élevage pendant chaque séquence. L'évolution n'est dans ce cas, rendue (éventuellement) visible que lors des changements de phase et de séquence.

4.3.2.2. Construction des dynamiques

Ce qui nous importe ici est bien de rendre compte du mouvement opéré pendant la séquence, en ce qui concerne le projet de production et le dimensionnement. Pour ce faire, nous proposons une analyse en plusieurs temps des variables dynamiques avec chaque fois un même modèle d'analyse : une description succincte du trait principal complétée par l'aspect dynamique pertinent :

- Analyse de l'évolution du projet de production : Le changement radical du projet de production fait chaque fois l'objet d'un changement de séquence, de sorte que ce qui nous intéresse davantage ici est, outre de mentionner s'il s'agit d'un fromager, laitier ou fromager-laitier, de regarder l'importance et l'évolution éventuelle (i) du quota laitier et (ii) du taux de transformation.

- Analyse de l'évolution du dimensionnement : Nous proposons ici de porter un regard sur (i) la classe et son éventuelle changement au cours de la séquence (petite, moyenne, moyenne/grande, grande exploitation) et (ii) sur l'évolution du taux de croît du troupeau.

On obtient au terme de cette première lecture la le tableau 3.2.24 :

Tableau 3.2.24. Données retenues pour construire les dynamiques internes aux séquences.

	Durée de la séquence (années)	Projet de production			Dimensionnement	
		Modalités synthétiques	Quota et évolution	Taux de transformation	Modalités synthétiques	Taux de croît moyen annuel sur la séquence
FM	26	Laitier	<600 hl	0	D1 et D3	Croît modéré = 3,5 %/an
GD	8	Laitier	1400 à >2000 hl	0	D4	Croît élevé = 12 %/an
GM1	9	Laitier	<1400 hl	0	D2	Croît élevé = 7 %/an
GM2	9	Laitier-fromager	<2000 hl	50	D3	Stable puis modéré avec période de stabilité = 1,5 %/an
FRJ1	5	Fromager	<600 hl	100	D1	Stable
FRJ2	8	Laitier-fromager	<1400 hl à <2000 hl	50 en baisse continue	D1 à D2	Croît très élevé = 17%/an
FRJ3	1	Fromager	<2000 hl	>50 en augmentation	D4	Stable
FD	19	Laitier	<600 hl à <2000 hl	0	D2 à D3	Croît modéré globalement mais en plusieurs temps avec période de stabilité = 4%/an

En mettant en mots ces différents points, nous obtenons ainsi une description de la dynamique caractéristique de la séquence [Tableau 3.2.25] :

Tableau 3.2.25. Ensemble des dynamiques internes aux séquences établies.

FM	Petite exploitation de type laitière caractérisée par une augmentation modérée du dimensionnement de l'élevage.
GD	Grande exploitation de type laitière caractérisée par une augmentation très importante du dimensionnement de l'élevage et de la production laitière.
GM1	Exploitation de dimensions moyennes et de type laitière caractérisée par une augmentation importante du dimensionnement de l'élevage.
GM2	Exploitation de dimension moyenne à grande, de type fromagère-laitière caractérisée par une augmentation modérée du dimensionnement de l'élevage.
FRJ1	Petite exploitation de type fromagère au dimensionnement stable.
FRJ2	Exploitation de dimension moyenne et de type fromagère-laitière caractérisée par une augmentation importante du dimensionnement de l'élevage et par une diminution de la part de lait transformée.
FRJ3	Grande exploitation de type fromagère au dimensionnement stable et caractérisée par une augmentation de la part de lait transformée.
FD	Exploitation de dimension moyenne à grande et de type laitière caractérisée par une augmentation modérée en ce qui concerne le dimensionnement de l'élevage et importante par rapport à la production laitière.

4.3.3. Construction d'une représentation stylisée de la trajectoire

Nous disposons dorénavant d'un ensemble d'éléments permettant de décrire de façon synthétique et stylisée l'ensemble des trajectoires des systèmes famille-élevage étudiées. Il s'agit maintenant de retenir une forme graphique qui permette d'accéder rapidement à l'ensemble des informations retenues ci-dessus et qui soit ainsi support d'une comparaison visuelle des trajectoires des différents cas.

4.3.3.1. *Les éléments à représenter*






Pour construire cette représentation graphique, rappelons les différentes facettes des trajectoires abordées tout au long de ce document et que nous cherchons à représenter schématiquement :

- **L'inscription temporelle des trajectoires** : il s'agit bien de placer avant toute autre chose une référence chronologique absolue pour dater les changements et évolutions observés.
- **La structure temporelle des trajectoires** : la structure des trajectoires en termes de succession de phases et de séquences doit être rendue visible au premier coup d'œil.
- **L'importance du changement impliqué dans l'installation de l'éleveur au début de notre observation** : il nous faut retenir un code graphique qui permette de rendre compte des changements opérés ou non à l'installation de l'éleveur marquant le début de notre observation. S'agit-il d'un changement de phase, de séquence ? Ou s'inscrit-elle dans une continuité ?
- **Le contenu de chaque phase – les ingrédients du système** : il s'agit là de rendre compte des modalités des variables synthétiques dont l'association spécifique fait cohérence pendant la phase. Il nous faut par ailleurs rendre distinctement visibles les caractéristiques de l'élevage d'un côté et celles du cadre d'exercice de l'autre.
- **Les changements observés dans les ingrédients du système pendant la phase** (n'amenant pas à un changement de phase)
- **Le contenu du changement impliqué dans les changements de phase et de séquence** : nous proposons ici de rendre explicites les changements dans les modalités des variables d'ordre 1 à l'origine des changements de types observés et justifiant le changement de phase ou de séquence. La séparation graphique des changements impliqués concernant l'élevage et/ou le cadre d'exercice devrait par ailleurs permettre de rendre compte de la plus ou moins grande spécificité ou au contraire de la globalité du changement observé.
- **La nature des ingrédients contextuels impliqués dans la trajectoire et les différents changements relevés** : nous suggérons d'adopter des conventions graphiques qui permettent l'observation de la nature des ingrédients impliqués dans la trajectoire, c'est-à-dire de rendre visibles (i) les niveaux d'organisation auxquels se réfèrent les ingrédients contextuels actifs sur la trajectoire et (ii) le type de temporalité dans laquelle ils s'ancrent.
- **La dynamique intra-séquence de l'élevage** : les dynamiques internes aux séquences doivent être stipulées et symbolisées de façon à rendre compte du mouvement.
- **Les invariants de la trajectoire**

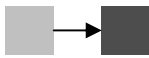







4.3.3.2. Conventions graphiques retenues

Nous adoptons ainsi un ensemble de conventions graphiques afin de représenter l'ensemble des informations identifiées ci-dessus :

➤ Les ingrédients contextuels

	Ingrédient actant comme un événement, c'est-à-dire identifiable à un moment donné et ponctuel dans le contexte de la trajectoire
	Ingrédient agissant sur une période plus ou moins longue de la trajectoire. Il est dans ce cas souvent difficile d'identifier à quel moment l'ingrédient devient actif.
	Ingrédient individuel et familial
	Ingrédient relevant du contexte agricole et/ou local
	Ingrédient relevant du contexte interne à l'exploitation agricole

➤ Les ingrédients du système et les phases/séquences

	Changement de nuance d'une même couleur → changement de phase dans la trajectoire du système famille-élevage
	Changement franc de couleur → changement de séquence dans la trajectoire du système famille-élevage
	Invariant sur l'ensemble de la trajectoire du système famille –élevage ; un invariant correspond à une modalité d'une variable synthétique qui n'évolue pas sur l'ensemble de la trajectoire analysée. Les déclinaisons de la modalité synthétique principale ne sont pas ici prises en compte.
	Changements (de modalité dans les variables descriptives) observés pendant la phase
	Changements (de modalité dans les variables descriptives) impliqués dans le changement de phase
	Changements (de modalité dans les variables descriptives) impliqués dans le changement de séquence
	Dynamique de l'élevage pendant la séquence
	Caractéristiques du système (d'élevage ou du cadre d'exercice) pendant la phase concernée décrites à l'aide des types (variables synthétiques).

➤ Exemple de trajectoire stylisée

Le schéma ci-dessus reprend les conventions graphiques adoptées afin d'illustrer ce à quoi ressemble une trajectoire stylisée idéale.

1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011

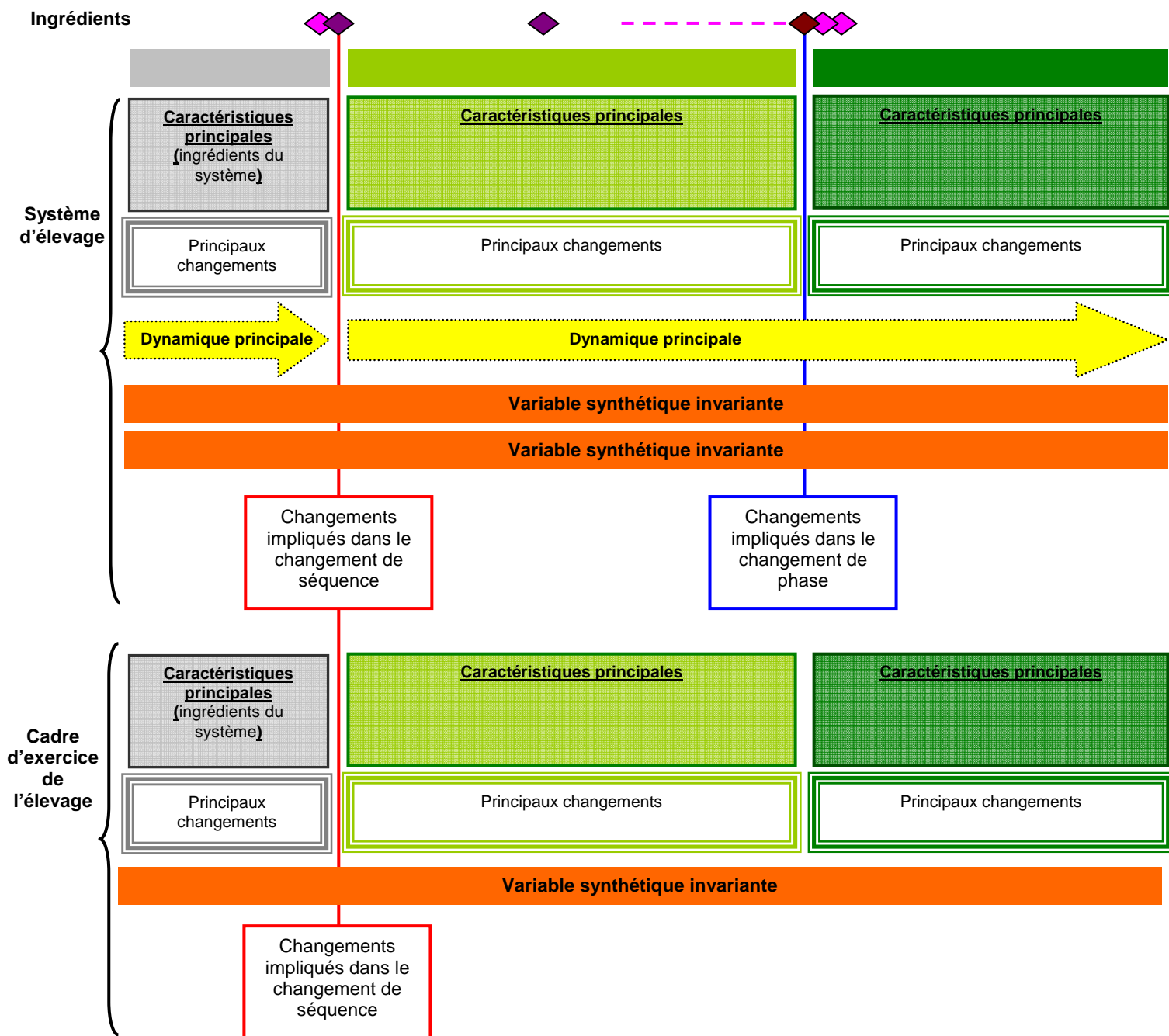


Figure 3.2.19. Schéma type représentant la trajectoire stylisée du système famille – élevage.

➤ Application aux cas : retour sur les deux exemples présentés

Afin d'illustrer ce à quoi permet d'aboutir l'adoption de ces conventions graphiques en vue d'une construction stylisée de la trajectoire du système famille-élevage, appliquons-les aux deux cas présentés ci-dessus, les systèmes famille-élevage des fermes Martin et du Rocher Jaune.

Avant de conclure chacune des deux trajectoires par le schéma synthétique, procédons à une synthèse thématique et narrative des deux monographies de trajectoire présentées ci-haut.

4.3.4. La ferme Martin

➤ L'évolution de l'élevage

L'observation de la figure 3.2.20 représentant l'évolution du dimensionnement (effectif et surface) au cours du temps et les changements observés dans le système d'élevage permet de nous rendre compte du peu de modifications opérées en 26 ans de trajectoire. En effet, parmi les trois changements repérés dans la trajectoire de l'élevage, à savoir l'adoption de l'enrubannage, la conversion à l'agriculture biologique et la construction d'une stabulation pour les génisses, seul le dernier est rendu visible par une très légère augmentation du taux de croît du troupeau.

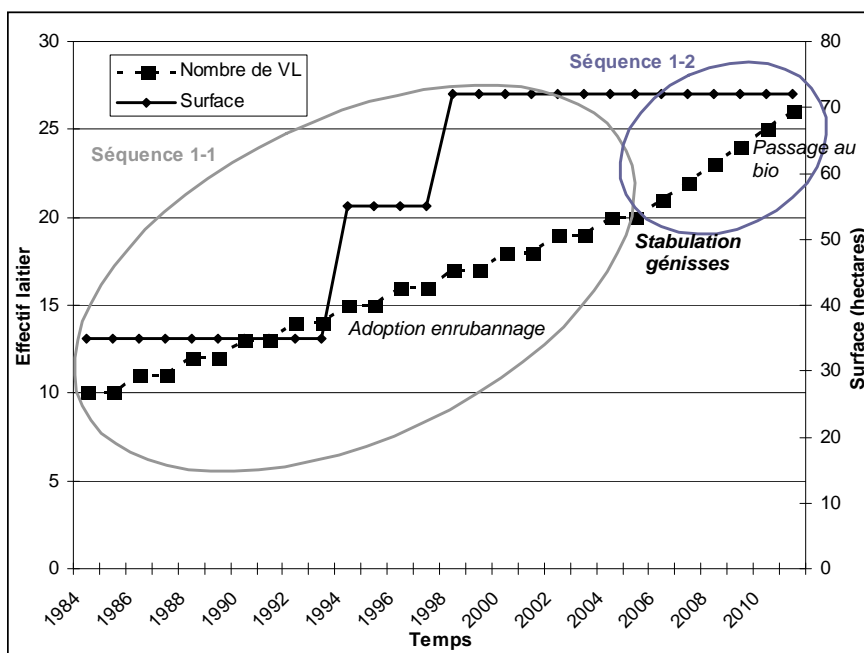


Figure 3.2.20. Evolution de la surface totale et de l'effectif laitier en fonction du temps et des séquences dans le cas de la ferme Martin

L'évolution de l'élevage se caractérise ici surtout par l'augmentation très progressive du troupeau (effectif multiplié par 2,5 en 26 ans) parallèlement à celle des surfaces en deux temps (surface multipliée au total par deux).

L'observation de la succession des modalités prises par les variables synthétiques concernant l'élevage confirme cette apparente stabilité puisque certains types ne varient pas pendant la trajectoire :

- la conduite du troupeau est inchangée de l'installation à aujourd'hui ;
- la conduite des surfaces renvoie successivement aux types 2 et 2', le changement de type n'étant lié qu'à l'adoption de l'enrubannage. L'autonomie alimentaire constitue en effet un invariant à l'ensemble de la trajectoire ;
- les bâtiments, à l'exception de l'année 2006, sont, sur toute la trajectoire, vétustes et surdimensionnés par rapport à l'effectif laitier.

➤ L'évolution du cadre d'exercice de l'élevage

Là encore, nous n'observons que peu de changements dans la trajectoire. Seules les deux variables synthétiques, « formes d'appel à la main d'œuvre familiale et non familiale hors noyau organisateur » et « gestion des temps », voient leurs modalités varier. Tandis que Jean Martin reste seul membre du noyau organisateur pendant toute la trajectoire, le collectif de travail élargi fluctue au gré des événements familiaux (mariage de Jean Martin, départ de sa sœur suite au décès de son mari, décès des parents de l'éleveur). Tout en restant toujours entièrement familial (autonomie familiale de la main d'œuvre), il est, au cours du temps, plus ou moins important. L'arrêt de la prise de congés en 2008, apparaît comme une autre conséquence du décès des parents de Jean Martin.

Outre ces quelques changements, le cadre d'exercice de l'élevage se caractérise aussi par deux invariants : la persistance de la forme « exploitation individuelle » au sein de laquelle l'éleveur reste le seul membre du noyau organisateur, ainsi que la pratique continue de la double-activité de bûcheronnage qui reste subordonnée à l'activité d'élevage.

➤ Les ingrédients du contexte

Une synthèse des ingrédients contextuels étant intervenus dans le déroulement processuel de la trajectoire permet de compléter la vision globale amorcée ci-dessus. On remarque ainsi que :

- Les ingrédients individuels et familiaux sont les plus représentés parmi les ingrédients contextuels. Contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres trajectoires, les ingrédients individuels et familiaux ici convoqués pour comprendre le processus d'évolution du système résonnent chaque fois longtemps après leur apparition dans le contexte. Qu'il s'agisse du mariage de Jean Martin, du départ de sa sœur ou du décès de ses parents, tous ces événements impactent durablement le système (organisation du travail).
- La trajectoire de la ferme est peu liée aux opportunités offertes par le milieu agricole local. A part la cessation d'activité de l'agriculteur voisin qui permet à l'éleveur de récupérer du foncier, seules les politiques des laiteries sont signalées comme ayant eu un impact, d'ailleurs modéré, sur l'élevage (conversion au bio).
- Enfin, on n'observe ici pas de tensions dont la résolution impacterait la trajectoire du système. Le seul ingrédient émergent de la séquence précédente (surdimensionnement des bâtiments) est ici encore directement lié à la famille.

Nous pouvons maintenant, grâce aux conventions retenues ci-haut, représenter l'ensemble de cette lecture synthétique sous forme stylisée [Figure 3.2.21].

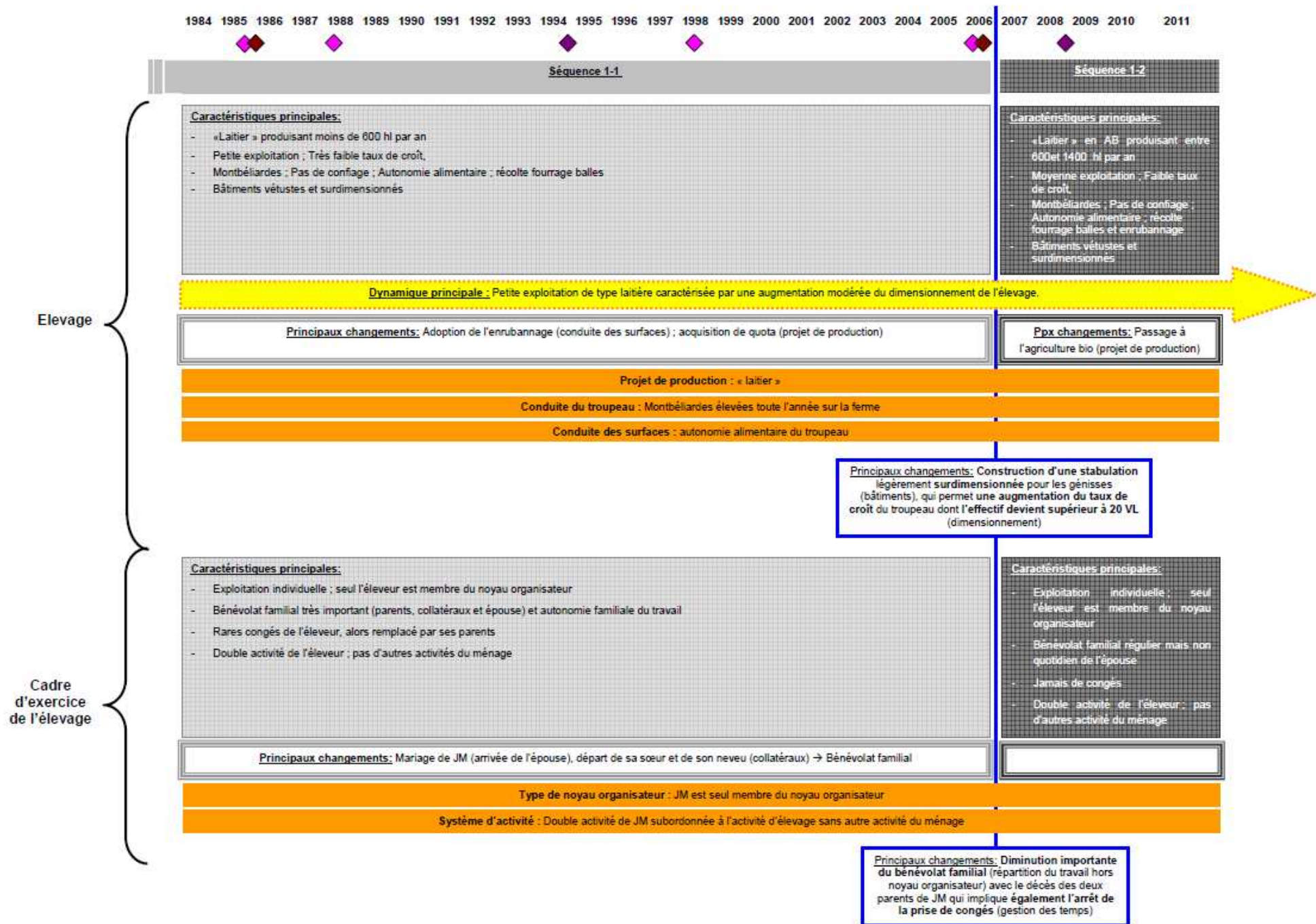


Figure 3.2.21. Représentation stylisée de la trajectoire du système famille-élevage de la ferme FM

4.3.5. La ferme du Rocher Jaune

➤ L'évolution de l'élevage

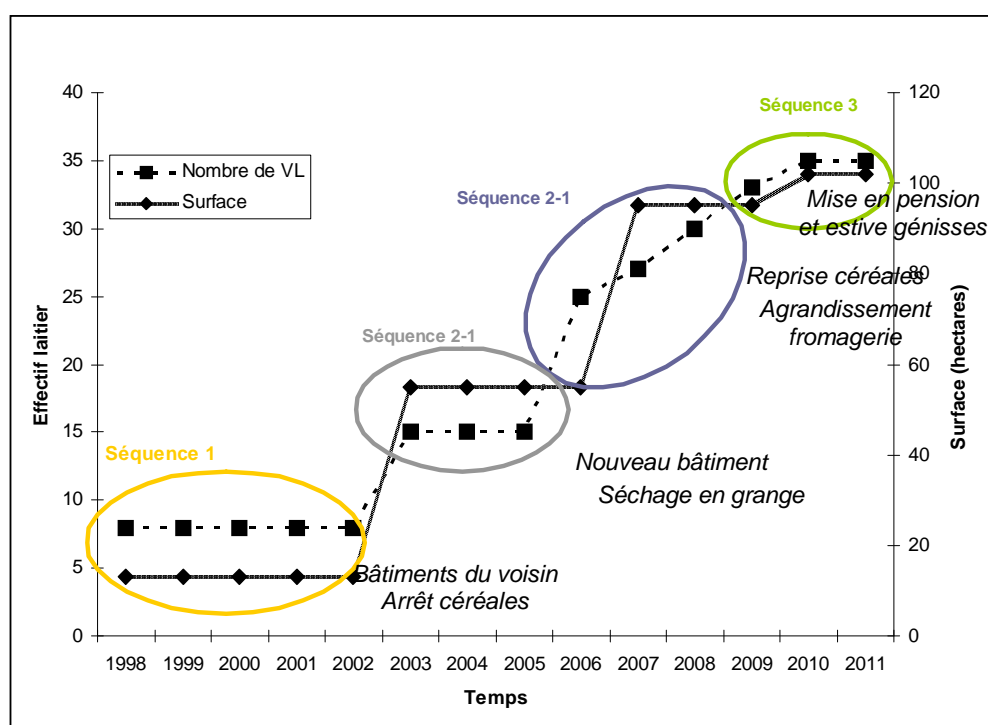


Figure 3.2.22. Evolution de la surface totale et de l'effectif laitier en fonction du temps et des séquences dans le cas de la ferme du Rocher Jaune

De l'analyse de l'évolution de la surface totale et de l'effectif laitier en fonction du temps et selon les séquences [Figure 3.2.22], émergent différentes caractéristiques de l'évolution de l'élevage sur les 13 années de la trajectoire :

- En ce qui concerne le dimensionnement de l'élevage à l'échelle de la trajectoire, on remarque que l'effectif laitier et la surface totale de l'exploitation ont été multipliés par huit en 13 ans. Cette augmentation du dimensionnement s'est bien fait par palier, chaque palier correspondant aux séquences préalablement identifiées : petit élevage d'abord (séquence 1), l'exploitation s'est considérablement agrandie pendant les deux phases de la séquence 2 pour se stabiliser pendant la séquence 3.
- La mise en relation des changements de conduite et d'équipements/bâtiments avec l'évolution du dimensionnement, permet de remarquer que (i) ce sont les changements d'équipements et de bâtiments qui caractérisent la séquence 2 tant dans la phase 1 que dans la phase 2 ; (ii) la conduite des surfaces et du troupeau est davantage modifiée dans la séquence 3. Par ailleurs, l'agrandissement de la fromagerie est concomitant de la stabilisation du dimensionnement.

L'observation de l'évolution du taux de lait transformé en fonction de l'effectif laitier [Figure 3.2.18] confirme la centralité de la transformation fromagère dans cette troisième séquence.

- Il n'y a pas d'invariants, c'est-à-dire de variables synthétiques dont la modalité n'aurait pas évolué sur l'ensemble de la trajectoire. Notons cependant qu'en ce qui concerne la conduite des surfaces, l'autonomie fourragère constitue un invariant relatif sur la trajectoire, et ce même si la façon de conduire les surfaces relève de différentes logiques successives.

➤ L'évolution du cadre d'exercice de l'élevage

La principale évolution du cadre d'exercice de l'élevage se situe en 2003 lors de la création du GAEC. La mise en association de Gabriel Collin induit en effet un changement dans chacune des quatre variables synthétiques décrivant le collectif de travail et son organisation et marque le passage d'une exploitation individuelle bénéficiant d'une main d'œuvre familiale à une exploitation n'ayant apparemment plus rien à voir avec la famille. La troisième séquence, marquée par l'arrivée de la troisième associée, n'induit qu'un changement dans l'organisation du travail mais ne remet pas en cause la nature du collectif.

En ce qui concerne le système d'activité, la dissociation professionnelle au sein des trois familles concernées par l'exploitation est une constante. Seuls les membres du noyau organisateur interviennent sur la ferme. Notons cependant, la diversification dans les activités agricoles et para-agricoles opérée par la troisième associée, diversification qui, subordonnée à l'élevage ne remet pas en cause sa centralité.

Là encore, nous n'observons pas d'invariants dans les variables synthétiques sur l'ensemble de la trajectoire.

➤ Les ingrédients du contexte

Une synthèse des ingrédients étant intervenus dans le déroulement processuel de la trajectoire permet de compléter la vision globale amorcée ci-dessus [Figure 3.2.23]. On remarque ainsi que :

- Les ingrédients individuels et familiaux sont chaque fois convoqués pour comprendre l'investissement des trois protagonistes dans le projet agricole. Il n'y a cependant que dans la première séquence, qu'un ingrédient de cette nature résonne directement sur la séquence : tandis que la création du GAEC permet par exemple la résolution du conflit familial entre Nicolas Ollivier et son oncle sans plus entrer en jeu dans le déroulé de la séquence, l'arrangement de Gabriel Collin avec son frère modèle structurellement et fonctionnement la séquence 1.
- La trajectoire de la ferme est étroitement liée aux opportunités offertes par le milieu agricole local (labels et politiques des laiteries, cessation des fermes voisines, proximité résidentielle des protagonistes).
- La trajectoire est scandée par la résolution des tensions récurrentes générées par le déroulé des séquences : la surcharge de travail et le succès du projet agricole.

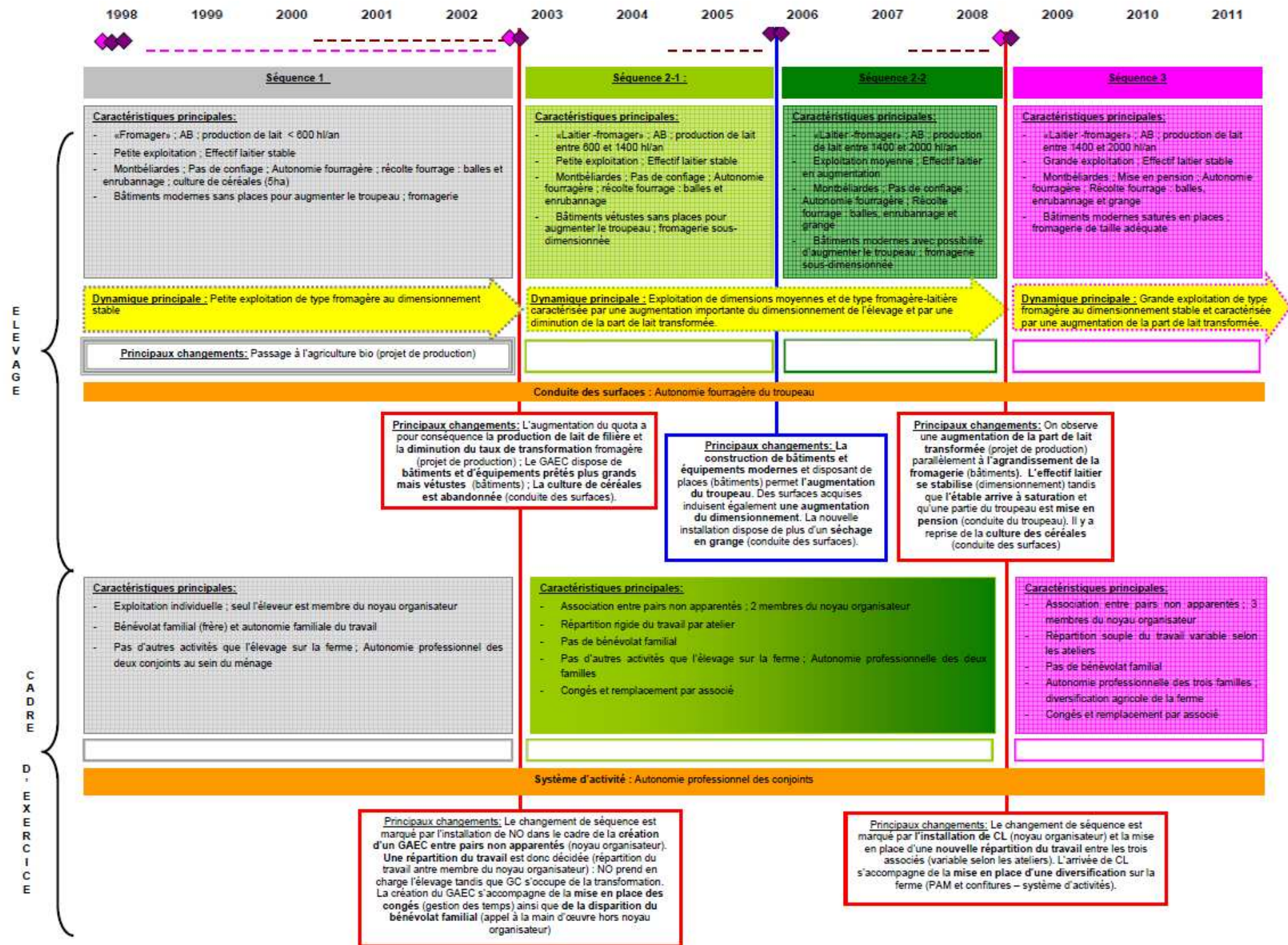


Figure 3.2.23. Représentation stylisée de la trajectoire du système famille-élevage de la ferme du Rocher Jaune

CONCLUSION DU CHAPITRE 3.2

Dans ce chapitre nous avons construit une démarche de formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage sur le pas de temps d'une génération. Pour ce faire, nous avons adopté un cadre théorique d'analyse processuelle (Mendez, 2010), dont nous avons en particulier retenu les concepts clés permettant de « lire » les trajectoires étudiées –*i.e.* les concepts de séquence, d'ingrédients et d'hétérogénéité des temporalités. L'application de la méthode d'analyse processuelle telle qu'elle est proposée dans l'ouvrage « Processus » repose cependant sur un certain nombre de choix qui nous sont propres et dont on peut ici faire une synthèse.

Le premier choix d'importance que nous avons posé est celui la délimitation du système dont nous avons cherché à représenter la trajectoire : le système famille-élevage, c'est-à-dire le système d'élevage contextualisé dans son cadre d'exercice. Nous avons défini le système famille-élevage comme l'articulation des six pôles que sont le projet de production, le dimensionnement, la conduite technique, les bâtiments/équipements, le collectif et l'organisation du travail, le système d'activités de la ou des famille(s) concernée(s) par l'élevage. Notre définition du système présente ainsi la particularité d'intégrer explicitement, au sein même du système, la dimension familiale de l'élevage à travers la prise en compte de l'organisation du travail et du système d'activités des familles, ces deux pôles décrivant ce que nous avons appelé le cadre d'exercice de l'élevage. Le cadre d'exercice de l'élevage, dans la façon dont nous le déclinons dans ce chapitre, est ainsi une « traduction ramassée » de la famille dans une vision systémique.

Ces six pôles dont l'articulation définit le système famille-élevage ont ensuite été déclinés en variables descriptives. Ces dernières, ainsi que leurs modalités, ont été sélectionnées de façon à rendre compte au mieux de la diversité des systèmes famille-élevage au sein des trajectoires et entre les cas. Elles sont donc contingentes de notre échantillon, de l'orientation productive et du territoire choisis pour l'étude.

Pour faire émerger un séquençage dans les trajectoires, nous avons construit des variables synthétiques à partir des cas de l'échantillon. Ces dernières sont issues de différentes procédures d'abstraction (adaptées selon la nature des données qu'il s'est agi de synthétiser) et permettent de synthétiser l'information décrite par les modalités élémentaires des variables descriptives. L'élaboration de variables synthétiques nous a également permis de construire un regard équilibré sur le système, en accordant autant de poids au système d'élevage qu'à son cadre d'exercice, tous deux *in fine* décrits par le même nombre de variables synthétiques. Les modalités des variables synthétiques constituent alors ce que nous avons appelé les *ingrédients du système*. On reconnaît ainsi que l'association particulière, sur un tronçon temporel, de modalités synthétiques, fait cohérence et constitue une phase ou une séquence. Le passage d'une période à l'autre fait alors suite au repérage d'une co-occurrence de changements dans les ingrédients du système par l'analyste. Nous avons en effet distingué deux intensités de changements dans les trajectoires selon le nombre de changements observés dans les modalités des variables synthétiques et descriptives et calibrées empiriquement à partir des cas.

Nous avons ensuite enrichi cette représentation de la trajectoire sous la forme d'une succession de phases et/ou de séquences, en cherchant à rendre compte de ce qui, dans le contexte, amène le système famille-élevage à évoluer. Pour ce faire, une catégorisation de ce que nous avons appelé les *ingrédients contextuels* fut adoptée. Ainsi, notre représentation des trajectoires est en mesure de révéler ce qui, dans la famille, dans le contexte agricole et/ou local ou dans le fonctionnement de

l'exploitation, initié, à un moment donné, une évolution du système famille-élevage tel que nous l'avons défini.

Après avoir appliqué la formalisation à deux cas, nous avons, dans une dernière partie, cherché à construire une vision synthétique et stylisée des trajectoires des systèmes famille-élevage. Pour ce faire nous avons adopté des conventions graphiques pour rendre compte de la structure temporelle des trajectoires (succession particulière de phases et de séquences) et de la nature des ingrédients contextuels justifiant les changements observés. La représentation graphique adoptée permet de plus de révéler comment les changements dans le système d'élevage peuvent être concomitants, ou au contraire indépendants, de changements dans le cadre d'exercice.

Pour rendre compte au mieux de la diversité des dynamiques à l'œuvre dans les trajectoires, nous avons enfin enrichi notre lecture des trajectoires en cherchant à rendre compte de ce qui, dans la trajectoire, n'évoluait pas (les *invariants*) ainsi que des *dynamiques internes* aux séquences.

Par les différents choix méthodologiques opérés dans la démarche de formalisation, nous nous sommes ainsi dotés d'outils pour rendre compte de la diversité des processus d'évolution des systèmes famille-élevage, mais aussi des différents liens entre l'évolution du système d'élevage et celle de son cadre d'exercice. L'objet du chapitre suivant est d'exploiter, en les comparant, les trajectoires des systèmes famille-élevage de notre échantillon ainsi formalisées.

CHAPITRE 3-3. Analyse comparative à partir de la formalisation construite en vue de la production de connaissances sur les processus d'évolution de la famille et de l'élevage sur le temps long

Notre ambition initiale était, via la construction d'une formalisation des processus d'évolution des systèmes famille-élevage sur le temps long, de donner à voir les évolutions conjointes du système d'élevage et de son cadre d'exercice. Dans le chapitre 3-1, nous avons justifié l'intérêt de développer deux regards complémentaires, l'un sur le déroulé de la trajectoire, l'autre sur son contenu. Pour répondre à ces objectifs, nous proposons dans cette troisième et dernière partie du chapitre 3, une analyse comparative des cas les uns aux autres, et ce, sur la base des formalisations construites dans le chapitre 3-2 :

- Les trajectoires synthétiques – Il s'agit des trajectoires des systèmes famille-élevage décrites par les variables synthétiques et représentées sous la forme des successions dans le temps des modalités de ces variables.
- Les trajectoires stylisées – Cette forme de résultat intermédiaire offre une vision de la trajectoire, globale mais nécessairement réduite (au sens que nous avons, pour les construire, opéré une réduction de notre façon de voir le processus d'évolution).

- Les monographies des trajectoires – Ces dernières proposent, sous une forme narrative et développée, de décortiquer le processus d'évolution et ce faisant, rendent possible l'émergence du sens que prennent les multiples interactions entre ingrédients contextuels, ingrédients du système et temporalités qui traversent les trajectoires.

Nous proposons de mener l'analyse comparative en trois temps distincts, en exploitant tour à tour les différents formats de résultats obtenus – *i.e.* les trajectoires synthétiques, les trajectoires stylisées et les monographies des trajectoires.

Dans une première partie de ce chapitre, nous chercherons à mettre au jour différentes trajectoires de coévolution entre le système d'élevage et son cadre d'exercice. Nous porterons ainsi, à partir de la comparaison des trajectoires synthétiques, un regard sur la trajectoire dans son ensemble. En ce sens, cette analyse s'inspirera des approches en termes de « *paths of development* » présentées dans le chapitre 3-1.

Nous chercherons ensuite à entrer plus en avant dans le « comment » du déroulé de ces trajectoires. Ce sera alors la compréhension des processus d'évolution des systèmes famille-élevage dont il sera question. Pour ce faire, l'analyse s'appuiera sur une comparaison des trajectoires stylisées par analyse graphique. Ceci nous permettra de dégager les variables discriminantes et de poser grands principes d'une analyse de la diversité des processus d'évolution des trajectoires des systèmes famille-élevage de l'échantillon.

Enfin, à partir d'une exploitation des monographies des trajectoires, nous poserons un troisième et dernier regard sur les trajectoires des systèmes famille-élevage de l'échantillon. L'analyse comparative des monographies autorise en effet une observation fine des liens entre ingrédients contextuels et ingrédients du système, et plus généralement entre l'élevage et son cadre d'exercice. Nous chercherons ainsi à comprendre, ce qui dans le contexte, a le plus marqué les trajectoires étudiées et de quelle façon.

Avant d'entamer l'analyse proprement dite, il convient cependant de rappeler les limites que pose l'exploitation d'un échantillon restreint tel qu'est le nôtre. Nous ne disposons en effet « que » de six cas pour mener la comparaison. L'utilisation des guillemets souligne la nature relative de la taille de l'échantillon selon l'objectif de l'étude : tandis que la diversité dont étaient porteuses les trajectoires des cas étudiés s'est révélée suffisante pour construire le langage de description que nous avons adopté, il n'en est pas de même si l'objectif devient la production de connaissances sur les trajectoires des systèmes famille-élevage du Vercors.

De ceci, nous tirons deux conséquences :

- Ce que nous nous proposons de dégager de la comparaison des cas est donc contextualisé non seulement au territoire de l'étude et au type de production choisi, mais également aux cas. Cependant, les tendances observées dans l'échantillon permettent de proposer des hypothèses qui pourraient être testées par d'autres et sur davantage de cas. Il s'agit là, rappelons-le, d'une démarche exploratoire.
- Par contre, l'apport d'une telle comparaison peut être envisagé d'un point de vue méthodologique. Il s'agit de révéler, via la comparaison, et à l'échelle de l'échantillon restreint qui est le nôtre, ce sur quoi repose la diversité des situations, et d'ainsi proposer une façon de lire les trajectoires construites, pour qui voudrait s'en saisir ultérieurement. Du fait de la taille réduite de l'échantillon, nous serons vigilants à adopter une échelle d'analyse intermédiaire qui dépasse le particularisme des cas.

1. LA COEVOLUTION DU SYSTEME D'ELEVAGE ET DE SON CADRE D'EXERCICE SUR LE TEMPS LONG D'UNE GENERATION : ANALYSE COMPARATIVE DES TRAJECTOIRES « SYNTHETIQUES »

Nous proposons, en première approche, de comparer les trajectoires synthétiques en vue de nous interroger sur le contenu des trajectoires, et plus précisément sur la coévolution dans le temps du système d'élevage et de son cadre d'exercice. Pour ce faire, nous nous intéresserons ici aux ingrédients du système en jeu dans l'ensemble de la trajectoire (variables descriptives et variables synthétiques).

1.1. Démarche adoptée : construction de profils-types d'évolution des variables synthétiques

Dans les trajectoires synthétiques, les ingrédients du système sont représentés par les modalités des variables synthétiques construites dans le chapitre 3-2. S'intéresser à la coévolution dans le temps du système d'élevage et de son cadre d'exercice revient donc à analyser celle des modalités prises par les dix variables synthétiques construites.

Pour ce faire, nous procédons une fois encore par abstraction, et ce, à partir des modalités des variables synthétiques. Pour chacune des dix variables synthétiques, nous disposons de six cas de succession dans le temps de modalités [Figure 3.3.1a]. La démarche adoptée consiste alors à créer visuellement des regroupements entre les successions de modalités qui se ressemblent et ce, pour chaque variable synthétique [Figure 3.3.1b]. La ressemblance entre les successions de modalités dans le temps repose sur deux critères : (i) la succession des mêmes modalités dans le temps et (ii) le positionnement des modalités dans la trajectoire. A l'issue de ce regroupement, nous obtenons trois à quatre « profils-type d'évolution » pour chacune des dix variables synthétiques.

Chacun des ces profils-type d'évolution correspond alors à une nouvelle modalité de la variable synthétique correspondante. Nous obtenons ainsi un nouveau jeu de modalités pour décrire les différents profils d'évolution dans le temps des dix variables synthétiques à l'échelle de l'échantillon, utilisable dans une matrice ré-ordonnable de Bertin [Figure 3.3.1 c].

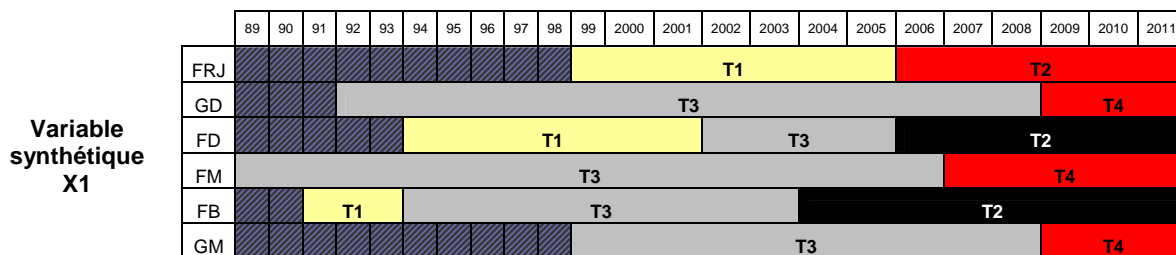


Figure 3.3.1 -a. Description des six cas au prisme de la variable synthétique X1 et de ses modalités.

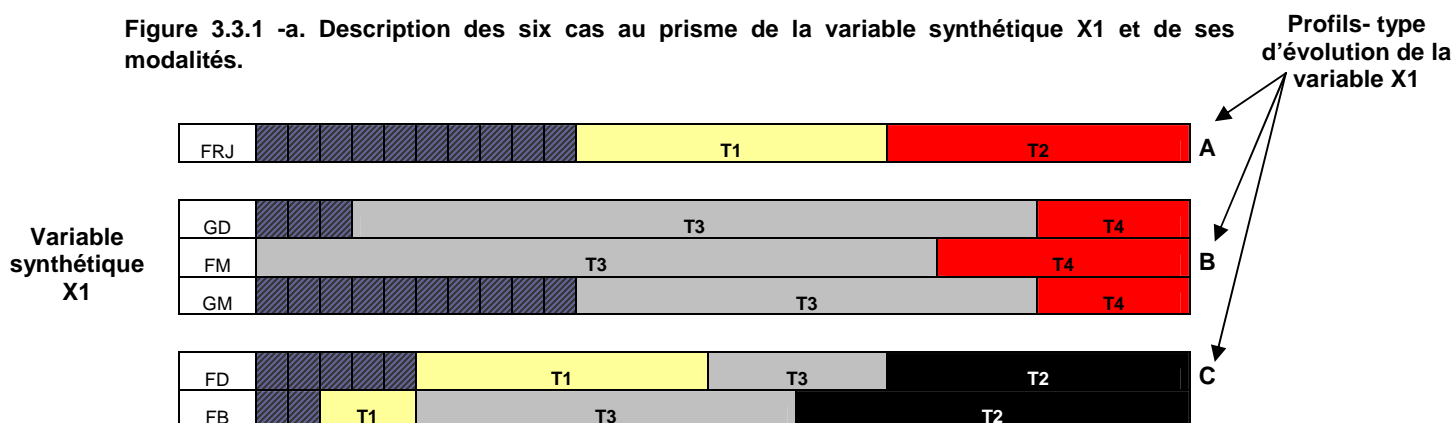


Figure 3.3.1 -b. Regroupement des successions de modalités selon leur ressemblance. On obtient ici trois profils-type d'évolution de la variable X1 dans le temps.

	FRJ	GD	FD	FM	FB	GM
Variable X1	A	B	C	B	C	B

Figure 3.3.1 -c. Traduction de l'abstraction visuellement construite dans une table de Bertin. A la variable synthétique X1, et pour chaque cas, sont attribués un des trois profils-type d'évolution de la variable (les autres lignes correspondent aux neuf autres variables, et sont obtenues de même).

En reproduisant la démarche, nous construisons pour chacune des dix variables synthétiques trois à quatre profils-types d'évolution dans le temps. Pour ne pas trop alourdir le propos, nous ne présentons la construction des profils-type d'évolution que pour une seule variable synthétique, le dimensionnement. La démarche de construction de l'ensemble des profils-type figure dans l'annexe 3.3.1.

1.1.1. Exemple : le dimensionnement de l'élevage

La description de l'évolution du dimensionnement dans la trajectoire des cas de l'échantillon par les modalités précédemment construites permet ainsi d'identifier trois profils-type [Figure 3.3.2 et Tableau 3.3.1].

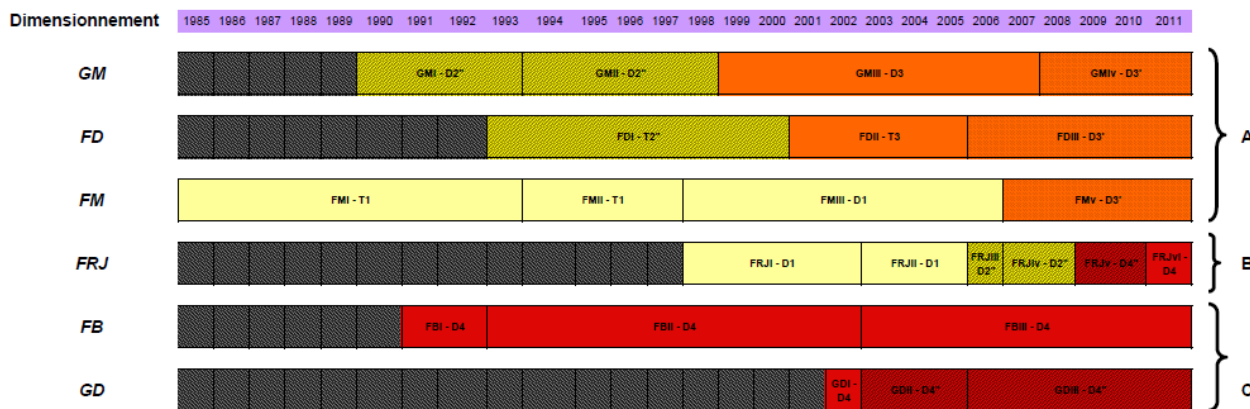


Figure 3.3.2. Regroupements opérés en vue de la construction des profils-types d'évolution du dimensionnement.

Tableau 3.3.1. Présentation des profils-type d'évolution du dimensionnement.

Nom du profil-type	Description du profil-type
A- Petites exploitations ayant modérément augmenté leur dimensionnement	Ces exploitations, de taille petite à moyenne au début de la trajectoire, voient leur dimensionnement augmenter de façon modérée : elles sont en fin de trajectoire de dimensions moyennes.
B- Petite exploitation s'étant beaucoup agrandie	De petites dimensions au début de la trajectoire, cette exploitation voit son dimensionnement augmenter de façon très importante pendant la trajectoire : elle est en fin de trajectoire de grandes dimensions en termes de surfaces et de troupeau.
C- Grandes exploitations tout le long de la trajectoire	Cette dynamique concerne des exploitations de grandes dimensions dès le début de la trajectoire et dont le dimensionnement en termes de surfaces évolue peu. L'effectif laitier, par contre, augmente de façon conséquente dans le cas de GD, et reste stable dans celui de FB.

1.1.2. Présentation de l'ensemble des profils-types d'évolution dégagés

Dans le tableau 3.3.2 est présenté l'ensemble des profils-types d'évolution dégagés pour les 10 variables synthétiques.

Rendre compte des différentes formes de coévolution dans le temps du système d'élevage et du cadre d'exercice revient alors à dégager des associations particulières entre les profils-type d'évolution des dix variables synthétiques [voir tableau 3.3.3].

Tableau 3.3.2. Présentation de l'ensemble des profils-type d'évolution construits pour décrire l'évolution dans le temps des variables synthétiques.

Nom du profil-type	Modalités	Description du profil-type
PROJET DE PRODUCTION		
<i>Les laitiers</i>	A	Le projet de production est, pendant toute la trajectoire, de type laitier (invariant). Cette dynamique se caractérise par l'augmentation du quota (plus ou moins importante selon les cas) et l'éventuel passage au bio en fin de trajectoire (cas FD et FM).
<i>Les fromagers-laitiers pendant toute ou partie de la trajectoire</i>	B	Le projet de production se caractérise par la mise en place d'un atelier de transformation fromagère (dès le début de la trajectoire ou après avoir été « laitier »), mais également par l'évolution au cours de la trajectoire de la proportion du lait produit transformé avec maintien pendant toute ou partie de la trajectoire de la livraison à la laiterie. L'agriculture biologique est adoptée en cours de trajectoire.
<i>Les fromagers</i>	C	Le projet de production de type fromager, n'évolue pas pendant la trajectoire (quota stable).
DIMENSIONNEMENT		
<i>Petites exploitations ayant modérément augmenté leur dimensionnement</i>	A	Ces exploitations, de taille petite à moyenne au début de la trajectoire, voient leur dimensionnement augmenter de façon modérée : elles sont en fin de trajectoire de dimensions moyennes.
<i>Petite exploitation s'étant beaucoup agrandie</i>	B	De petites dimensions au début de la trajectoire, cette exploitation voit son dimensionnement augmenter de façon très importante pendant la trajectoire : elle est en fin de trajectoire de grandes dimensions en termes de surfaces et de troupeau.
<i>Grandes exploitations tout le long de la trajectoire</i>	C	Cette dynamique concerne des exploitations de grandes dimensions dès le début de la trajectoire et dont le dimensionnement en termes de surfaces évolue peu. L'effectif laitier, par contre, augmente de façon conséquente dans le cas de GD, et reste stable dans celui de FB.
CONDUITE DES SURFACES		
<i>Autonomisation en production d'aliments et recherche d'une qualité de fourrage via le séchage en grange</i>	A	Sur ces exploitations, la conduite des surfaces se caractérise pendant toute la trajectoire par l'atteinte de l'autonomie fourragère (invariant de la trajectoire). L'enrubannage est pratiqué dès le début de la trajectoire. Le séchage en grange est ensuite adopté et l'enrubannage éventuellement abandonné (cas GM). L'évolution de la conduite des surfaces se caractérise également par la reprise de la culture de céréales en fin de trajectoire.
<i>Autonomie fourragère sans culture de céréales et pratiques stables sur la trajectoire</i>	B	La conduite des surfaces est ici caractérisée pendant toute la trajectoire par l'atteinte de l'autonomie fourragère (invariant de la trajectoire). Les modes de récolte du fourrage sont le foin et l'enrubannage (éventuellement adopté peu après le début de la trajectoire – cas de GI). La culture de céréales est inexistante ou anecdotique.
<i>Autonomie alimentaire du troupeau et pratiques stables sur la trajectoire</i>	C	La conduite des surfaces se caractérise pendant toute la trajectoire par l'atteinte de l'autonomie alimentaire (invariant de la trajectoire). Les modes de récolte du fourrage sont le foin et l'enrubannage (adopté en cours de trajectoire). La culture de céréales est conséquente (>7 ha).
<i>Autonomie fourragère précarisée en cours de trajectoire et arrêt des céréales</i>	D	La conduite des surfaces est caractérisée par l'abandon de l'autonomie alimentaire et fourragère puis l'atteinte à nouveau de cette dernière en fin de trajectoire. Les modes de récolte des surfaces ne varient pas pendant la trajectoire : il s'agit du foin et de l'enrubannage.
CONDUITE DU TROUPEAU		
<i>Exploitation ayant changé de race bovine au cours de trajectoire et développé la mise en pension</i>	A	Dans ce système d'élevage on remarque l'adoption de la race Abondance au détriment de la Montbéliarde. La conduite du troupeau se caractérise de plus par la pratique de la mise en estive tout le long de la trajectoire (invariant) et par la mise en place de la mise en pension des génisses en fin de trajectoire.
<i>Exploitation ayant mis en pratique le confiage en pension d'animaux en fin de trajectoire</i>	B	Sur ces exploitations, le troupeau de race Montbéliarde (invariant) est élevé toute l'année sur l'exploitation pendant presque toute la trajectoire. On observe cependant la mise en place du confiage en pension d'animaux vers la fin de la trajectoire.
<i>Exploitations élevant leur troupeau toute l'année sur la ferme et n'ayant pas changé leurs pratiques de conduite du troupeau</i>	C	Le troupeau de race Montbéliarde (avec éventuellement des animaux de race Holstein) est élevé toute l'année sur l'exploitation, sauf très ponctuellement (cas GD). La non pratique du confiage constitue un invariant de la trajectoire.
BÂTIMENTS / EQUIPEMENTS		
<i>Exploitation ayant changé de site d'exploitation en cours de trajectoire</i>	A	Disposant de bât/équipements modernisés en début de trajectoire, cette exploitation, suite au déménagement de son siège, traverse une phase pendant laquelle les bâtiments/équipements à sa disposition sont vétustes. Un investissement important en termes de bâtiments/équipements est cependant réalisé en fin de trajectoire.
<i>Exploitation ayant investi dans la modernisation de leurs bâtiments / équipements</i>	B	Exploitations disposant de bâtiments/équipements vétustes en début de trajectoire ayant investis dans leur modernisation. Cette modernisation des bâtiments/équipements est associée à une augmentation conséquente du dimensionnement de l'étable laitière.
<i>Exploitation n'ayant pas investi dans la modernisation de leurs bâtiments / équipements</i>	C	Exploitations disposant de bâtiments/équipements vétustes ou partiellement modernisés n'ayant pas massivement investi dans leur modernisation

Nom du profil-type	Modalités	Description du profil-type
NOYAU ORGANISATEUR		
<i>Exploitation individuelle devenue association avec pairs non familiaux</i>	A	Ces exploitations, individuelles en début de trajectoire, sont transformées à un moment donné en association. La création de l'association se fait par accueil d'un nouveau membre du noyau organisateur sans liens de parenté avec le chef de l'exploitation anciennement individuelle. On pourrait qualifier ce profil-type de « défamiliarisation » du collectif de travail.
<i>Exploitation individuelle</i>	B	Exploitations individuelles pendant toute la trajectoire.
<i>Exploitation mettant en jeu des pairs familiaux</i>	C	Exploitations associant des pairs familiaux. Le noyau organisateur a évolué pendant la trajectoire, de même que la nature des liens entre ses membres (association mère-fils devenue par exemple association de couple), mais il reste toujours familial.
REPARTITION DU TRAVAIL ENTRE MEMBRES DU NOYAU ORGANISATEUR		
<i>Mise en place d'une division du travail par atelier avec la mise en association</i>	A	La mise en association entraîne la mise en place d'une division du travail selon les ateliers avec possibles coups de main de l'associé. Cette division du travail relativement spécialisée peut varier sensiblement avec l'accueil d'un nouvel associé et la redéfinition des rôles de chacun.
<i>Division du travail stricte par atelier</i>	B	La division du travail se fait pendant toute la trajectoire, par atelier et ce, de façon stricte.
<i>Exploitation individuelle – pas concernée</i>	C	Pas concernées : un seul membre du noyau organisateur.
<i>Division du travail variable</i>	D	La mise en association entraîne une division du travail non claire.
APPEL AU BENEVOLAT FAMILIAL		
<i>Exploitation faisant fortement appel au bénévolat familial</i>	A	Ces exploitations se caractérisent toute le long de leur trajectoire par l'importance de la main d'œuvre familiale de type parentale avec ou sans contribution en plus de l'épouse et/ou des collatéraux. Il y a pu avoir pendant ces trajectoires, une évolution du collectif de travail, mais celui-ci reste centré autour de la famille proche.
<i>Exploitation subissant une diminution du bénévolat familial au cours de la trajectoire</i>	B	Le bénévolat familial, très présent pendant la majeure partie de la trajectoire diminue en fin de trajectoire avec le retrait des parents. Seule l'épouse et éventuellement les collatéraux de façon ponctuelle, participe au travail en plus de l'éleveur.
<i>Exploitation avec cessation totale de l'appel au bénévolat familial</i>	C	Le bénévolat familial, pratiqué en début de trajectoire, est arrêté totalement. Ces exploitations ne disposent que de la main d'œuvre des membres du noyau organisateur pour la réalisation du travail agricole.
GESTION DES TEMPS		
<i>Exploitation ayant mis en place un système de prise de congés avec la création de l'association</i>	A	Ces exploitations se caractérisent par la mise en place, à un moment donné de la trajectoire, de congés réguliers, avec remplacement par un membre du noyau organisateur (associé).
<i>Exploitation ayant mis en place la pratique des congés (service de remplacement)</i>	B	La prise de congés, est pratiquée avec appel au service de remplacement. Les congés sont mis en place dès le début de la trajectoire (FB : génération précédente) ou instaurés à un moment particulier de cette dernière.
<i>Exploitation ne prenant que très rarement des congés</i>	C	La prise de congés est, pendant toute la trajectoire, très rare ou inexistante sur ces fermes.
SYSTEME D'ACTIVITE		
<i>Stabilité du système d'activité dans le temps</i>	A	Le système d'activité de ces exploitations, aux caractéristiques différentes selon les cas (spécialisé agricole dans le cas de GD et double activité dans celui de FM) reste le même pendant toute la trajectoire.
<i>Simplification du système d'activité dans le temps</i>	B	On observe ici une simplification du système au cours de la trajectoire liée à l'arrêt d'activités para-agricoles.
<i>Complexification du système d'activité dans le temps avec pratique d'au moins une activité extérieure à la ferme (par conjoint(e))</i>	C	Sur les exploitations répondant à ce type de dynamique, on observe une complexification du système d'activité, par ajout soit d'activités para-agricoles sur la ferme (cas FRJ) ou par le développement d'activité extérieure à l'échelle du ménage liée à l'entrée de nouvelles personnes dans la ou les familles considérées. Ce deuxième cas renvoie par exemple à la création de l'association de la ferme GM où l'épouse du nouvel associé pratique une activité à l'extérieur de la ferme, ou encore au mariage de FD dont la conjointe est salariée hors de la ferme. Dans tous les cas, le(s) système(s) d'activité se caractérise(nt) pendant au moins une partie de la trajectoire par la pratique d'une activité extérieure à l'exploitation par un(e) conjoint(e).

1.2. Analyse par cas : identification d'idéaux-type de coévolution entre le système d'élevage et son cadre d'exercice

Nous avons ainsi dégagé un ensemble de modalités, les profils-type d'évolution, permettant de décrire, pour chaque cas, l'évolution dans le temps des dix variables synthétiques. Nous proposons maintenant de procéder à une entrée par cas afin d'identifier d'éventuels jeux de profils-type d'évolution cohérents à l'échelle individuelle. Ceci devrait permettre d'affirmer, ou au contraire d'infirmer, l'hypothèse que nous posons dans le chapitre 1 de la thèse selon laquelle il existerait différents « chemins » pour se maintenir dans l'activité agricole qui s'appuieraient sur des formes d'articulation différenciées entre l'exploitation et la famille.

Nous construisons ainsi une matrice ré-ordonnable de Bertin [Figure 3.3.1–c] associant pour chaque cas et chaque variable synthétique le profil-type d'évolution correspondant [Tableau 3.3.3].

Tableau 3.3.3. Résultat de l'application de la méthode de Bertin après description des cas par les variables synthétiques et les profils-type d'évolution dégagés. Les variables synthétiques concernant l'élevage sont mentionnées en gras.

<i>Variābles</i> \ Cas	FB	GD	FM	FD	GM	FRJ
Conduite du troupeau	C	C	C	B	A	B
Bénévolat familial	A	A	B	A	A	C
Dimensionnement	C	C	A	A	A	B
Noyau organisateur	C	C	B	B	A	A
Projet de production	C	A	A	A	B	B
Répartition du travail	C	B	A	A	D	D
Conduite des surfaces	B	D	A	B	C	C
Gestion des temps	B	A	A	B	C	C
Système d'activité	B	A	A	C	C	C
Bâtiments / Equipements	A	B	A	B	A	C

1.2.1. Analyse visuelle : mise en évidence de trois idéaux-type et des variables et modalités discriminantes

A la lecture de la matrice ré-ordonnable de Bertin, on voit au premier coup d'œil se dégager trois « pôles d'attraction » ou types principaux. Représentés par les couleurs jaune, bleue et noire, il s'agit des cas FB, FM et FRJ. Présentant un degré de proximité faible (FB et FM) voire nul (FRJ avec FB et FM), ces trois cas sont les idéaux-types de l'échantillon. Les trois autres cas de l'échantillon peuvent ensuite être définis du point de vue de leur plus ou moins grande proximité à ces trois types principaux : ce sont des types intermédiaires.

L'ensemble des cas de l'échantillon peut alors être représenté dans un espace constitué par trois axes principaux représentant FB, FM et FRJ [Tableau 3.3.4 et Figure 3.3.3].

La variable synthétique « Bâtiments / Equipements », peu corrélée aux autres, a été exclue pour construire la représentation graphique. Par ailleurs, il est à noter que cette dernière présente au moins deux limites :

- (i) Sur la représentation, FM et FB constituent deux axes indépendants alors que ce n'est pas le cas dans la réalité : FM et FB partagent en effet la même modalité de conduite du troupeau.
- (ii) La représentation construite est seulement quantitative : l'observation de la matrice, et en particulier des modalités partagées deux à deux par les différents cas, fait apparaître que les modalités partagées par exemple entre FM et GD et entre FM et FD ne sont pas les mêmes. Ceci n'est pas rendu visible par le graphique.

Tableau 3.3.4. Calcul de la proximité des cas aux trois idéaux-types (nombre de modalités en commun sur les 9 possibles).

	FB	GD	FM	FD	GM	FRJ
FB	9	4	1	3	1	0
FM	1	4	9	4	1	0
FRJ	0	0	0	2	6	9

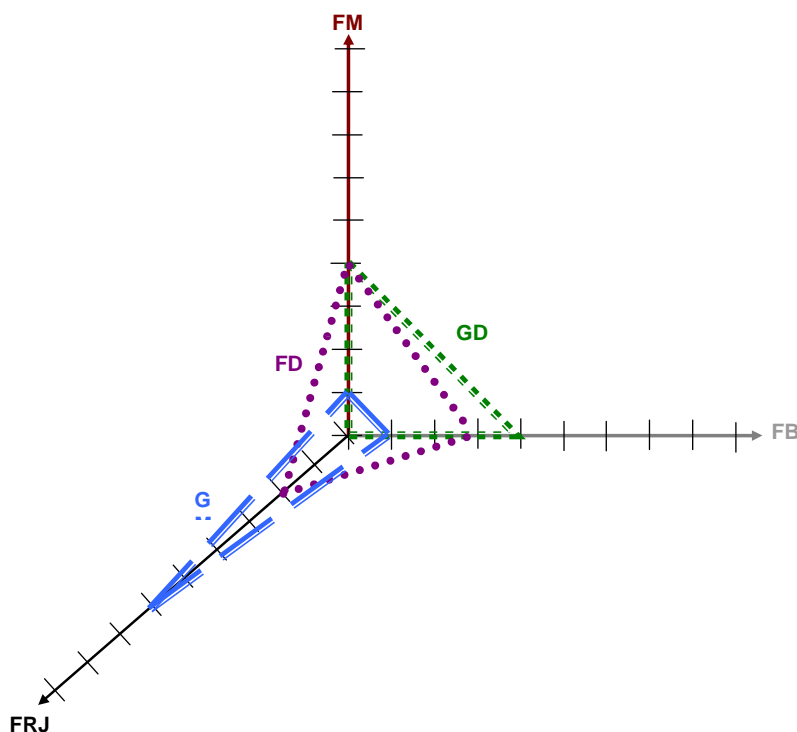


Figure 3.3.3. Projection des cas intermédiaires selon leur proximité quantitative aux trois idéaux types.

On remarque ainsi que GM ressemble beaucoup à FRJ et très peu aux deux autres idéaux-types de l'échantillon tandis que GD, partageant le même nombre de modalités avec FB et FM, ne présente aucuns points communs avec FRJ (au vu des critères que nous avons retenus). On relève également que FD partage des modalités avec chacun des trois idéaux-types de l'échantillon.

Par ailleurs, à la lecture de la matrice ré-ordonnable de Bertin, se dégagent des groupes de variables dont on peut faire l'hypothèse qu'elles sont liées. Au nombre de quatre (encadré en gras dans le tableau 3.3.3), ces groupes de modalités définissent les caractéristiques qui font des trois idéaux-types des pôles d'attraction à l'échelle de l'échantillon.

1.2.2. Mise en évidence de trois trajectoires de coévolution entre l'élevage et son cadre d'exercice

Quelles sont les modalités qui définissent le cœur des trois idéaux-types mis en évidence ? Que nous apprennent-elles sur la coévolution entre le système d'élevage et son cadre d'exercice ? Dans cette partie, nous nous attachons à répondre à ces questions.

1.2.2.1. ***Le maintien d'associations entre pairs familiaux sur toute la trajectoire est le fait des grandes exploitations (FB et GD)***

En commençant la lecture de la matrice à gauche, on remarque un premier groupe de quatre modalités de variables se dégager (encadrement violet dans le tableau 3.3.3): (i) le dimensionnement important dès le début de la trajectoire, en termes de surfaces surtout, (ii) le noyau organisateur de type association familiale pendant toute la période d'observée, et ce malgré des entrées et sorties du noyau organisateur, (iii) l'importance du bénévolat familial dans la réalisation du travail agricole, qu'il s'agisse du nombre de personnes ou de l'importance de leur contribution au travail et (iv) une conduite du troupeau sans confiage d'animaux. La conduite des surfaces, le projet de production et les pratiques relatives à l'organisation du travail et à la gestion des congés ne sont par contre pas associés à ces quatre caractéristiques.

La reconnaissance du lien possible entre ces quatre variables et leurs modalités nous encourage à proposer une interprétation quant à la coévolution entre le système d'élevage et son cadre d'exercice. On peut en effet avancer que ce qui est ici mis en évidence est l'importance des conditions initiales sur le chemin qu'a pris le système dans le temps : sur ces fermes, la disponibilité en foncier a permis, au moins d'un point de vue économique, la reproduction dans le temps d'un cadre d'exercice familial, en autorisant le maintien de plusieurs personnes investies exclusivement dans l'exploitation. L'exploitation s'est transmise dans la famille, et bénéficie de la contribution importante des anciens chefs d'exploitation. On peut d'ailleurs s'interroger sur la dépendance des ces fermes à la main d'œuvre familiale et bénévole pour la réalisation du travail au vu de l'importance du dimensionnement.

Le cas FB illustre ce type de coévolution entre l'élevage et son cadre d'exercice.

➤ **FB - Un système d'élevage familial de grandes dimensions, tourné vers l'autonomie et la transformation fromagère, stable dans le temps**

L'exploitation FB est une ferme qui, sur l'ensemble de la trajectoire, transforme l'intégralité du lait produit en fromages. A la stabilité des types de produit, s'ajoute celle du quota qui n'évolue pas pendant les 20 années observées. Cette stabilité du quota est peut-être à mettre en relation avec l'importance du dimensionnement à l'installation de l'éleveur. La ferme de FB fait en effet partie des grandes exploitations de l'échantillon, notamment en termes de surfaces. Le foncier d'ailleurs, de même que l'effectif laitier, n'évolue pas non plus pendant la trajectoire.

C'est également la stabilité qui caractérise la conduite de l'élevage, aux niveaux des surfaces comme du troupeau. Le troupeau, de race Montbéliarde dès 1991, est gardé toute l'année sur l'exploitation. Le fait de ne pas confier d'animaux constitue d'ailleurs un invariant de la trajectoire. La conduite des surfaces se caractérise quant à elle par le maintien de l'autonomie fourragère du troupeau (invariant de la trajectoire). Les modes de récolte du fourrage sont ici le foin et l'enrubannage. Ce dernier était déjà pratiqué lors de l'installation de l'éleveur. La culture de céréales reste anecdotique.

En ce qui concerne le cadre d'exercice de l'élevage, on remarque que le noyau organisateur de la ferme de FB met en jeu, et ce sur toute la trajectoire, des pairs familiaux. Le noyau organisateur a pourtant évolué pendant la trajectoire, de même que les liens entre ses membres (passage d'un GAEC mère-fils à une association de couple), mais il reste cependant centré sur la famille. La répartition du travail entre les membres du noyau organisateur reste également inchangée dans le temps : l'éleveur se consacre exclusivement à l'élevage, tandis que successivement sa mère, puis son épouse prennent en charge la transformation fromagère. De même que le noyau organisateur est centré sur la famille, l'appel au bénévolat familial est important pendant toute la période observée : les parents de l'éleveur apportent une aide régulière et conséquente au travail agricole. C'est notamment grâce à cette disponibilité des parents de l'éleveur, que le couple (noyau organisateur) prend des congés en faisant appel au service de remplacement (« surveillance » assurée par les ascendants), et ce, dès le début de la trajectoire.

Enfin, cette trajectoire idéal-typique se caractérise également par la simplification du système d'activités au cours du temps du fait de l'arrêt des activités para-agricoles. Le système d'activités ne met jamais en jeu d'activités en dehors de l'exploitation.

Encadré 3.3.1. L'idéal-type FB en synthèse

En synthèse, l'idéaltype FB se caractérise par la dimension familiale très marquée de l'exploitation que ce soit en termes de noyau organisateur, que de bénévolat familial. On observe une permutation des places pendant la trajectoire (l'épouse prend la place de la mère) qui permet la conservation de cette centration de l'exploitation sur la famille et réciproquement. L'élevage tourné exclusivement vers la transformation fromagère et de grandes dimensions dès l'installation, n'évolue pas dans le temps et reste dimensionné par rapport aux ressources propres (autonomie fourragère et pas de confiage d'animaux).

1.2.2.2. Les exploitations individuelles, disposant d'un foncier modeste, sont restées spécialisées dans le lait (FM et FD)

A partir du cas FM, on remarque à la lecture de la matrice de Bertin deux groupes au sein desquels on peut faire l'hypothèse que les variables sont liées entre elles (encadrés noir et rose dans le tableau 3.3.3) et en proposer une interprétation.

On peut en effet supposer l'existence d'une association entre (i) le maintien sur toute la trajectoire d'un projet de production de type laitier dont l'évolution dans le temps repose sur l'augmentation du quota et l'éventuelle adoption de l'agriculture biologique ; (ii) une augmentation modérée du dimensionnement de l'élevage, qui reste en fin de trajectoire de dimensionnement moyen (relativement au reste de l'échantillon), notamment en termes de surfaces ; (iii et iv) le maintien d'un noyau organisateur constitué d'une seule personne, l'éleveur.

Sans doute ces exploitations ont-elles choisi de rester en individuel, ce qui a limité la possibilité de mettre en place un atelier de transformation fromagère. Contraintes pour certaines par le manque de disponibilité foncière (elles sont restées en termes de surfaces d'une taille moyenne), celles qui ont choisi d'augmenter significativement leur quota, ont dû arrêter la culture de céréales et développer le confiage d'une partie des animaux auparavant élevés sur la ferme (FD). D'autres éleveurs ont pu choisir de sécuriser l'activité d'élevage par la pratique d'une activité secondaire (FM).

L'autre groupe de variables associerait (i) la non pratique des congés, (ii) l'absence d'activité extérieure à l'exploitation pratiquée par la conjointe ainsi que d'activités para-agricoles sur la ferme, et la stabilité du système d'activités dans le temps et (iii) la conduite du troupeau, de race Montbéliarde, sans confiage.

Dans l'échantillon, FM illustre ce type de trajectoire.

➤ **FM - Une trajectoire de type laitière avec agrandissement modéré, axée sur l'autonomie de l'élevage et du travail familial**

L'exploitation FM est de type « laitière » pendant toute la trajectoire. L'intégralité du lait est livrée à la laiterie. Outre l'augmentation du quota, l'évolution du projet de production se caractérise également par l'adoption du cahier des charges de l'agriculture biologique, en vue de mieux valoriser le lait. De faibles dimensions à l'installation de l'éleveur, l'exploitation s'est modérément agrandie, que se soit en termes de surfaces que d'effectif laitier.

En ce qui concerne la conduite de l'élevage pendant la trajectoire, c'est ici l'autonomie le maître mot. Non seulement, le troupeau, de race Montbéliarde, est élevé toute l'année sur la ferme, mais en plus, la conduite des surfaces se caractérise par le maintien de l'autonomie alimentaire du troupeau. Pour ce faire, la part des surfaces cultivées en céréales est conséquente (>7 ha). Les modes de récolte des fourrages sont le foin et l'enrubannage. Ce dernier a été adopté en cours de trajectoire.

Le noyau organisateur est composé uniquement de l'éleveur depuis son installation. Ce dernier bénéficie néanmoins pendant une période d'une aide bénévole importante de la part de ses parents, de son épouse et de collatéraux. L'évolution du cadre d'exercice se caractérise cependant par une diminution progressive dans le temps de l'importance du bénévolat familial, beaucoup moins important à la fin de la trajectoire qu'au début. On remarque que la diminution de la contribution familiale au travail agricole n'est pas compensée par d'autres formes d'appel à la main d'œuvre, et ce, malgré l'augmentation progressive du dimensionnement et du quota. En ce qui concerne la pratique des congés, ces derniers sont, sur toute la trajectoire, rares voire inexistantes à certaines périodes, l'exploitation ne faisant pas appel au service de remplacement. Il y a donc une autonomie familiale de la main-d'œuvre.

Enfin, soulignons que le système d'activités, stable dans le temps, associe pendant toute la période observée l'élevage et une activité secondaire de l'éleveur. Il n'y a pas d'activité qui serait menée en dehors de l'exploitation par la conjointe de l'éleveur. On a donc ici aussi une centration de l'élevage sur la famille, mais dans une moindre mesure de la famille sur l'élevage du fait de la pratique de la double activité.

Encadré 3.3.2. L'idéal-type FM en synthèse

En synthèse, l'idéal-type FM se caractérise par l'autonomie que se soit au niveau de la conduite de l'élevage (autonomies fourragère et alimentaire, pas de confiage d'animaux) que du travail. Le collectif de travail, exclusivement familial diminue en importance pendant la trajectoire, sans qu'il n'y ait pourtant d'ouverture vers d'autres formes d'appel à la main d'œuvre. Cette autonomie est vraisemblablement à mettre en relation avec l'augmentation modérée du dimensionnement dans le temps.

Outre l'évolution du collectif de travail, la trajectoire de l'exploitation se caractérise par une certaine stabilité. Seule l'adoption de l'enrubannage constitue un changement à l'échelle du système d'élevage.

1.2.2.3. Collectif non familial, défamiliarisation et mise en place de l'association d'un atelier d'élevage conséquent et de la transformation fromagère (FRJ et GM)

A la lecture de la matrice ré-ordonnable de Bertin, et à partir du cas FRJ, émerge un dernier groupe de variables possiblement liées entre elles (encadrement rouge dans la figure 3.3.11). Ici aussi, on peut tenter une interprétation.

On peut en effet supposer l'existence d'un lien entre (i) la mise en place d'une association de type non familial, (ii) d'une division du travail par atelier mais flexible et (iii) d'une organisation du travail permettant la prise de congés avec remplacement assuré par le(s) associé(s). Ces trois modalités de variables seraient également liées avec (iv) la pratique de la transformation fromagère avec maintien d'une production de lait livrée à la laiterie, (v) la complexification au cours de la trajectoire des systèmes d'activités des familles concernées par l'élevage, du fait notamment de la pratique d'une activité extérieure par au moins l'une des conjointes, ainsi qu'avec (vi) l'augmentation des surfaces cultivées en céréales et la mise en place d'un séchage en grange.

Dans ces exploitations, la mise en association s'est appuyée sur la conduite d'un atelier d'élevage d'une dimension équivalente à celui des « laitiers » de sorte qu'une partie seulement du lait est transformée en fromages. L'éleveur, seul au début de la trajectoire, spécialisé, « laitier » ou « fromager », s'est associé avec quelqu'un non issu de sa famille. Cette défamiliarisation de l'exploitation est accentuée par la complexification des systèmes d'activités dans lesquels est insérée l'activité d'élevage. Une ou plusieurs des familles concernées ne vit pas exclusivement de l'exploitation agricole, ce qui va dans le sens d'une décentration de la famille par rapport à la ferme.

Les membres du noyau organisateur, bien qu'étant responsables de façon privilégiée d'un atelier, sont en mesure de donner des coups de main à leur(s) associé(s) ce qui permet par ailleurs la pratique des congés. Cette dernière a d'ailleurs été mise en place à un moment donné de la trajectoire, lors de la création de l'association, on le suppose.

Enfin, c'est sur ces exploitations que le séchage en grange a été adopté, et que la culture de céréales s'est développée après avoir été arrêtée pendant plusieurs années. L'adoption du séchage en grange peut être mise en relation avec la recherche d'une meilleure fromageabilité du lait. On remarque également, que ces exploitations ont mis en place le confiage d'une partie du troupeau l'hiver (modalités de conduite du troupeau A et B), par manque de surfaces ou de places dans les bâtiments. Peut-être y a-t-il ici un lien entre la mise en pension et le développement de la culture de céréales : l'éleveur privilégie la recherche de l'autonomie alimentaire à l'élevage de l'ensemble du troupeau sur l'exploitation.

➤ FRJ - Une trajectoire de défamiliarisation de l'élevage, avec agrandissement important de l'élevage et recherche d'autonomie alimentaire du troupeau

Idéaltype illustrant ce dernier type de trajectoire, FRJ est une exploitation dans laquelle le projet de production a évolué plusieurs fois : exploitation transformant l'intégralité du lait produit au début de la trajectoire, elle livre pendant une période une partie de son lait à la laiterie avant de transformer à nouveau la totalité de la production. On observe également l'augmentation importante du quota. De petites dimensions au début de la période étudiée, l'exploitation voit son dimensionnement augmenter de façon très importante : elle est en fin de trajectoire l'une des plus grandes exploitations de l'échantillon que se soit en termes de surfaces que d'effectif laitier.

La conduite de l'élevage subit plusieurs changements dans le temps. Le troupeau, de race Montbéliarde, est au début de la trajectoire élevé toute l'année sur la ferme, puis, la mise en pension d'animaux l'hiver est adoptée. Le confiage d'animaux est à mettre en relation avec le développement de la culture de céréales. Rapidement abandonnée en début de trajectoire, cette pratique est ensuite réhabilitée en vue de se rapprocher de l'autonomie alimentaire du troupeau. On fait ici l'hypothèse d'une tension entre le dimensionnement des surfaces, du troupeau et la volonté d'augmenter la part d'aliments produits. En ce qui concerne les modes de récolte et de stockage du fourrage, on note que l'enrubannage est pratiqué dès le début de la période observée. Il y a ensuite l'adoption du séchage en grange en vue de la simplification du travail et de l'amélioration de la qualité du fourrage (en lien, on peut le supposer, avec la pratique de la transformation fromagère).

Exploitation individuelle en début de trajectoire, la ferme FRJ devient à un moment donné une association. La mise en place de l'association se fait via l'accueil de nouveaux membres dans le noyau organisateur sans lien de parenté. La création de l'association s'accompagne de la mise en place d'une division du travail par atelier relativement flexible. On observe également pendant la trajectoire l'abandon du bénévolat familial pourtant pratiqué en début de trajectoire. Les membres du noyau organisateur sont, en fin de trajectoire, la seule main-d'œuvre qui réalise le travail agricole. On remarque également la mise en place de congés réguliers pendant la trajectoire en lien avec la création de l'association. Les remplacements sont en effet assurés par les autres membres du noyau organisateur.

Enfin, signalons que le système d'activités se caractérise par sa complexification au fur et à mesure de la trajectoire. Cette complexification est également à mettre en relation avec la mise en association, les conjointes exerçant leur propre activité en dehors de la ferme. Chez FRJ en particulier, elle est également à lier avec le développement d'activités para-agricoles au cours de la trajectoire.

Encadré 3.3.3. L'idéal-type FRJ en synthèse

En synthèse, l'idéal-type FRJ se caractérise par l'évolution importante à la fois du système d'élevage et de son cadre d'exercice. Le projet de production de type fromager-laitier évolue plusieurs fois, en relation avec l'augmentation très importante du dimensionnement et la création d'une association. Les pratiques de conduite de l'élevage se trouvent également modifiées et s'inscrivent dans une volonté d'aller vers l'autonomie alimentaire du troupeau et la recherche d'une qualité du fourrage (à lier sans doute avec la transformation fromagère).

L'évolution du cadre d'exercice se caractérise quant à elle par la décentration de l'exploitation par rapport à la famille en lien avec la création de l'association entre pairs non apparentés, que se soit en termes de main d'œuvre (plus de bénévolat familial), de congés ou d'activités des familles impliquées dans la ferme (les familles ne vivent pas que de l'activité agricole).

1.3. Conclusion : des observations qui tendent à confirmer l'existence de liens entre les évolutions du système d'élevage et celles de son cadre d'exercice

Revenons sur l'hypothèse que nous posons dans le chapitre 1 de cette thèse selon laquelle il existerait différents « chemins » pour se maintenir dans l'activité agricole qui s'appuieraient sur des formes d'articulation différenciées entre le système d'élevage et son cadre d'exercice. L'analyse comparative des trajectoires des systèmes famille-élevage de l'échantillon, « modélisées » selon la

formalisation construite dans le chapitre 3-2 que nous venons de conduire, tend à la confirmer. Nous avons en effet montré que :

- Les exploitations associant au sein du noyau organisateur plusieurs membres d'une même famille sont le fait de fermes bénéficiant au début de la trajectoire d'un foncier important. Ces exploitations bénéficient de plus d'un important bénévolat familial pour la réalisation des travaux agricoles.
- Les exploitations agricoles individuelles disposant d'un foncier modeste et n'ayant pas voulu s'associer, sont restées spécialisées dans le lait. L'agrandissement limité de l'exploitation a été compensé par la pratique d'une activité secondaire hors de la ferme, ou bien, au niveau du système d'élevage, par l'arrêt de la culture de céréales et le confiage d'une partie du troupeau dans un objectif d'augmentation de la production laitière.
- Le développement de la transformation fromagère parallèlement à la conduite d'un atelier d'élevage d'un dimensionnement équivalent aux systèmes d'élevage « laitiers » est le fait d'exploitations qui ont choisi de s'associer entre pairs non familiaux. Le système d'élevage a également évolué au cours de la trajectoire (développement de la culture de céréales, mise en pension de génisses et adoption du séchage en grange). Ces trajectoires se caractérisent de plus par une certaine distanciation de la famille à l'exploitation au cours du temps (pratique des congés, systèmes d'activités complexes au sein desquels l'activité agricole n'est pas la seule source de revenu des familles, diminution ou arrêt du bénévolat familial).

2. LES PROCESSUS D'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES FAMILLE-ELEVAGE : ANALYSE COMPARATIVE DES TRAJECTOIRES STYLISÉES SUR BASES GRAPHIQUES

Après avoir mis en évidence des liens entre l'évolution du cadre d'exercice et celle du système d'élevage du point de vue des ingrédients du système en jeu dans l'ensemble de la trajectoire, nous proposons maintenant de nous intéresser aux processus via lesquels élevage et cadre d'exercice ont évolué dans le temps (répartition et intensité des changements dans le temps). Pour ce faire, nous allons comparer les trajectoires stylisées construites à partir de ce qui s'en dégage visuellement [Annexe 3.3.2]. Nous procéderons d'abord à une analyse comparative de la structure temporelle des trajectoires (2.1), des changements et des invariants (2.2) et des ingrédients contextuels (2.3). Dans un second temps (2.4), nous réinterrogerons l'analyse thématique en adoptant une entrée par cas afin de révéler d'éventuels « jeux » de propriétés spécifiques à certains cas, c'est-à-dire d'aboutir à un premier niveau de qualification des processus d'évolution des systèmes famille-élevage étudiés.

2.1. La structure temporelle des trajectoires

Le premier niveau de lecture des trajectoires stylisées est celui de leur structure temporelle : de combien de séquences et de phases sont-elles composées ? Observe-t-on des différences marquées entre les trajectoires de l'échantillon quant à leur structure ?

Pour répondre à cette question et donner un aperçu des différentes structures temporelles que l'on observe à l'échelle de l'échantillon étudié, il est possible de situer chaque cas dans l'espace constitué par les deux dimensions que sont (en abscisse) le nombre de séquences et (en ordonnée) le nombre de phases. Notons que pour construire ce graphique nous avons considéré le nombre total de phases de la trajectoire, et que donc les séquences constituées d'une seule phase comptent pour 1 en ordonnée.

Une fois les cas situés dans l'espace ainsi constitué [Figure 3.3.4], nous observons que :

- Trois des trajectoires étudiées ne sont constituées que d'une seule séquence (droite $x=1$ en bleu). Ces trois trajectoires se distinguent cependant les unes des autres par le nombre de phases dont est constituée la seule séquence que nous avons identifiée (une seule phase dans la trajectoire de FB, deux dans celle de FM, et trois dans celle de FD)
- Certaines trajectoires se caractérisent par une (FB) ou deux (GD) séquences caractérisées chacune par une seule phase (droite $y=x$ en noir).
- Les trajectoires de GM et de FRJ se distinguent par leur nombre relativement plus important de phases et de séquences : tandis que celle de GM est constituée de deux séquences et trois phases, celle de FRJ s'articule autour de trois séquences et quatre phases.
- Relevons également la particularité du cas FB dont la trajectoire n'est constituée que d'une séquence et d'une phase.

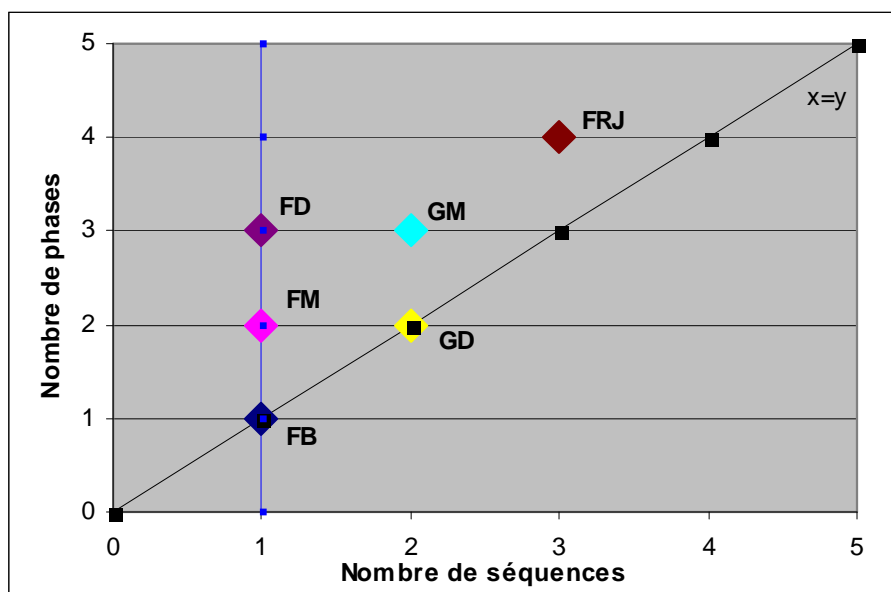


Figure 3.3.4. Répartition des cas en fonction du nombre de phases et de séquences constituant leur trajectoire.

Les différents cas se distinguent donc quant à la structure temporelle de leur trajectoire. Derrière cette lecture en termes de structure, il s'agit surtout de rendre compte (i) des moments de changements marquants dans la trajectoire (les changements de séquence ou de phase) et (ii) de l'importance relative de ces périodes de changements (en termes d'intensité du changement).

De cette première analyse graphique, nous proposons alors de retenir quatre « patrons » de la structure temporelle des changements sur le temps long :

- **Les systèmes famille-élevage stables sur le temps long** [Figure 3.3.5]- Ce cas de figure, représenté dans notre échantillon par FB, est caractérisé par une apparente stabilité du système sur l'ensemble de la trajectoire. Si changements il y a eu sur la trajectoire, ceux-ci sont trop peu importants pour être rendus visibles, via la formalisation adoptée, par un changement de séquence ou même de phase.

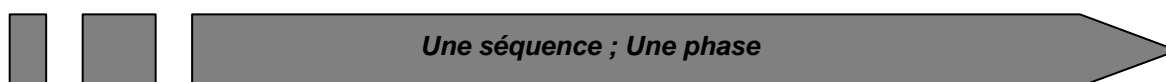


Figure 3.3.5. Structure temporelle de la trajectoire des systèmes famille-élevage stables sur le temps long.

Deux questions découlent de ce premier niveau de lecture : cette apparente stabilité est-elle liée à un nombre important d'invariants sur la trajectoire (c'est-à-dire que les modalités des variables synthétiques restent les mêmes) ? Ou bien, au contraire, est-ce parce que les changements opérés ne sont pas concomitants dans le temps (et donc isolés) qu'ils ne donnent pas lieu à un changement de phase ? Nous y reviendrons dans la suite.

- **Le changement dans la continuité : succession de phases dans la trajectoire du système famille-élevage** [Figure 3.3.6]- Ces trajectoires ne sont constituées que d'une seule séquence mais de deux à plusieurs phases et sont incarnées, dans notre échantillon, par les cas de FM et de FD. Des étapes successives sont rendues visibles, mais le changement opéré pour passer d'une phase à l'autre s'inscrit dans une certaine continuité. A aucun moment, le système ne connaît suffisamment de changements concomitants dans le temps pour que l'on puisse identifier la mise en place d'une nouvelle séquence.

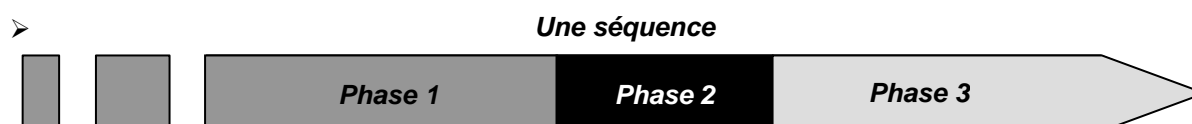


Figure 3.3.6. Structure temporelle de la trajectoire des systèmes famille-élevage dont le patron est de type « Changement dans la continuité ».

- **Grands changements, grandes étapes : succession de séquences sans phases dans la trajectoire du système famille-élevage** [Figure 3.3.7] – La particularité de ces trajectoires est d'être constituée de plusieurs séquences non divisées en phases. Le changement qui marque ces trajectoires, représentées dans notre échantillon par le cas de GD, fait rupture. En dehors de ce changement de séquence, la trajectoire est stable. Il ne s'agit plus d'un changement dans la continuité comme dans le cas précédent, mais au contraire d'un changement par saut.



Figure 3.3.7. Structure temporelle de la trajectoire des systèmes famille-élevage dont le patron est de type « Grands changements, grandes étapes ».

- **Les systèmes d'élevage labiles sur le temps long : succession de séquences et de phases dans la trajectoire** [Figure 3.3.8] – Ce patron de changement se caractérise par l'importance, en nombre, des périodes de changements observés mais également par différentes intensités de changements au cours de trajectoire. On relève ainsi au moins une période de rupture dans la trajectoire impliquant la transformation du système famille-élevage entre un avant et un après. Mais ce qui distingue ce patron du précédent, c'est qu'en plus de ces périodes d'importants changements que sont les passages d'une séquence à une autre, nous observons également des successions d'étapes au sein même des séquences. Loin d'être stables, les séquences sont elles aussi le théâtre de changements (de phases).

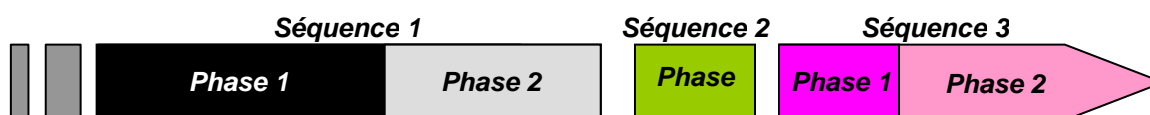


Figure 3.3.8. Structure temporelle de la trajectoire des systèmes famille-élevage dont le patron est de type « labile ».

2.2. Invariants et changements

Nous venons de mettre en évidence plusieurs patrons de la structure temporelle des trajectoires des systèmes famille-élevage. Ils indiquent, rappelons-le, les courts moments pendant lesquels le système famille-élevage traverse un ensemble de changements concomitant dans plusieurs de ses ingrédients et nous éclairent sur l'intensité relative des changements observés pendant ces périodes spécifiques. Ils ne nous disent donc rien sur ce qui change et ce qui ne change pas dans le système sur la durée de la trajectoire, c'est-à-dire sur les invariants et, au contraire, les variables descriptives et synthétiques qui voient leur modalité évoluer dans le temps.

S'interroger sur ce qui a, ou pas, changé sur la durée des trajectoires étudiées peut se faire selon au moins deux façons :

- (i) Une première entrée consiste à observer tour à tour l'importance, en nombre, des invariants et des changements (dans les ingrédients du système). Ces changements relèvent de trois catégories d'analyse : (i) les changements impliqués dans le passage d'une phase/séquence à une autre, (ii) les changements isolés observés pendant les phases et (iii) l'existence ou non de changements au début de la trajectoire (c'est-à-dire au début de notre observation). Les résultats de cette comparaison complètent ainsi l'analyse de la structure temporelle des trajectoires menée ci-dessus. Il est de plus possible d'entrer plus avant dans la qualification des changements et invariants en s'interrogeant sur le niveau d'organisation du système auquel ils se réfèrent : les invariants concernent-ils préférentiellement le système d'élevage ou bien plutôt son cadre d'exercice ? Observe-t-on, par exemple, des changements de phases et/ou de séquences qui ne mettent en jeu que des changements dans le système d'élevage, ou dans son cadre d'exercice ? C'est à ces questions que nous allons tenter, dans un premier temps, de répondre.
- (ii) Une deuxième approche, qualitative, consiste à s'interroger sur ce qui, à l'échelle de l'échantillon, varie peu. Quels sont les invariants les plus répandus ? Quelles sont les variables qui, au contraire, ne constituent jamais des invariants ? Là aussi, il est possible d'aller plus loin dans l'analyse en questionnant la plus ou moins grande polymorphie des invariants observés. Les invariants, tels que nous les avons défini, sont les variables

synthétiques qui relèvent sur toute la trajectoire de la même modalité. Outre les variables synthétiques qui, à l'échelle de l'échantillon, constituent souvent ou au contraire jamais des invariants, il est également intéressant d'observer les modalités prises par ces variables synthétiques invariantes : sont-ce souvent les mêmes à l'échelle de l'échantillon ? Ou au contraire, la variable synthétique invariante est-elle très polymorphe (différentes modalités de la variable d'un cas à l'autre).

2.2.1. Quantification des invariants et des changements

2.2.1.1. **Les invariants**

Nous cherchons ici à observer comment se ventilent les cas de notre échantillon par rapport au nombre d'invariants caractérisant leur trajectoire. Pour ce faire, il est possible de situer chaque cas dans l'espace constitué par les deux dimensions que sont (i) en abscisse, le nombre d'invariants dans le système d'élevage et (ii) en ordonnée, le nombre d'invariants dans le cadre d'exercice de l'élevage [Figure 3.3.9]. Nous avons par ailleurs représenté dans l'espace ainsi constitué les trois droites que sont $y=6-x$, $y=4-x$ et $y=2-x$. Ces deux droites séparent l'espace en quatre classes selon le nombre total d'invariants. Les cas se situent ainsi dans une de ces quatre classes, à savoir : ≤ 2 , $]2-4]$, $]4-6]$ et >6 .

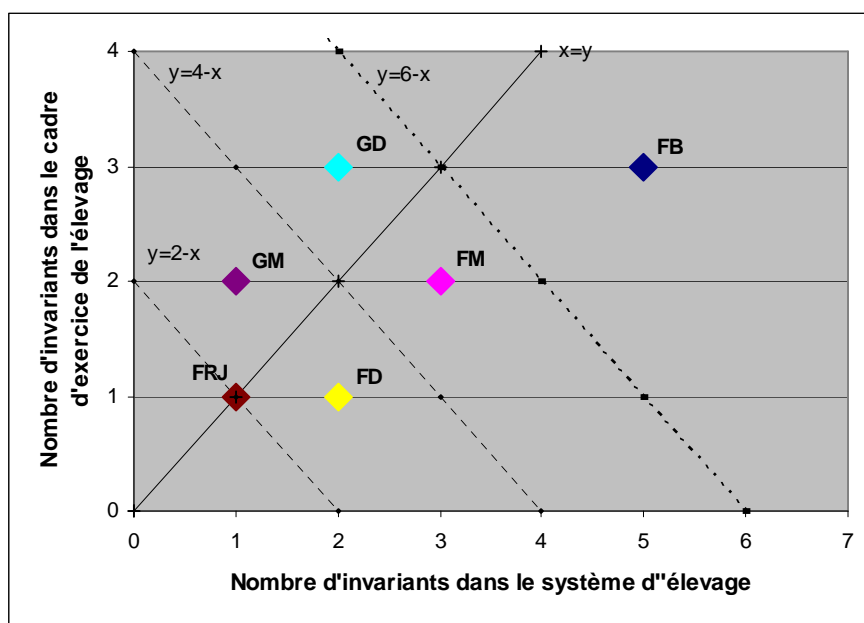


Figure 3.3.9. Répartition des cas en fonction du nombre et du type d'invariants dans la trajectoire.

Une fois les cas situés dans l'espace construit, nous observons que :

- Le nombre total d'invariants sur la trajectoire se situe à l'échelle de l'échantillon entre 2 (FRJ) et 8 (FB), le maximum théoriquement possible étant 10 (puisqu'il y a 10 variables synthétiques dans notre description). Les cas se distinguent donc assez nettement les uns des autres quant à leur nombre total d'invariants. Nous n'observons cependant pas de tendances

particulières : les cas se répartissent sans former de groupes entre ces deux valeurs extrêmes.

- Les invariants ne se réfèrent pas à un niveau d'organisation privilégié : les cas se répartissent également de part et d'autre de la droite $x=y$ qui relie les points pour lesquels le nombre d'invariants dans le système d'élevage est le même que celui dans le cadre d'exercice. Tandis que la trajectoire de certains cas se caractérise par une majorité d'invariants du cadre d'exercice, les invariants d'autres cas se réfèrent au contraire davantage au système d'élevage.

2.2.1.2. Les changements impliqués dans le passage d'une phase/séquence à l'autre

Regardons maintenant ce qu'il en est du côté des changements impliqués dans le passage d'une phase à une autre, et d'une séquence à une autre [Figures 3.3.10 et 3.3.11]. Pour ce faire, les cas sont représentés dans l'espace constitué par les deux dimensions que sont (i) en abscisse, le nombre de changements dans le système d'élevage impliqués dans le changement de phase et de séquence (changements dans les modalités des variables descriptives) et (ii) le corollaire à l'échelle du cadre d'exercice de l'élevage, en ordonnée. Pour situer les cas dans l'espace construit, nous avons adopté la codification suivante : les changements de phases sont indiqués en chiffres arabes (FM-1/2 par exemple) tandis les changements de séquences sont représentés par des chiffres romains (FRJ-I/II par exemple).

Quatre droites permettent ici aussi de situer les cas par rapport (i) au nombre total de changements impliqués dans le passage d'une phase à l'autre (quatre classes sont retenues : ≤ 3 ,] 3 – 6],]6 – 8] et >8) ; (ii) à l'importance relative des changements touchant au système d'élevage et à son cadre d'exercice (droite $y=x$).

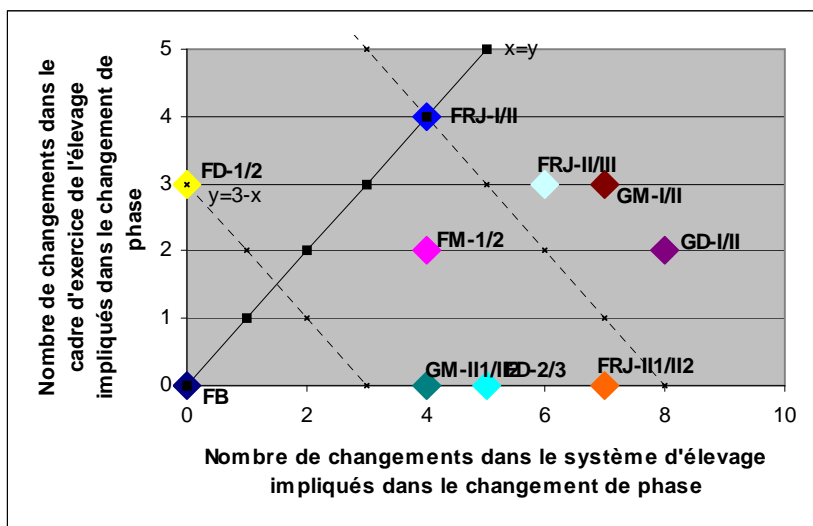


Figure 3.3.10. Répartition des cas en fonction du nombre et du type de changements impliqués dans le passage d'une phase à une autre.

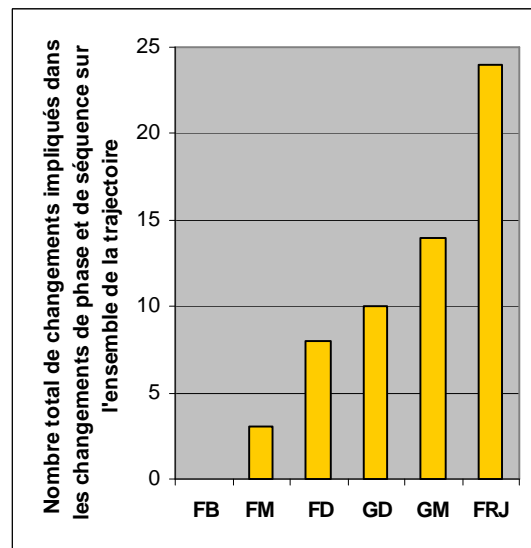


Figure 3.3.11. Nombre total de changements impliqués dans les changements de phase/séquence des trajectoires des différents cas.

Nous observons ainsi que :

- Le nombre total de changements impliqués dans le passage d'une phase à une autre se situe, à l'échelle de l'échantillon, entre 0 (FB) et 10 (GM – I/II et GD – I/II).
- Trois groupes (hors FB chez qui on n'observe aucuns changements de phase) se distinguent graphiquement par rapport aux deux critères que sont (i) le nombre total de changements, (ii) la part relative des changements touchant le système d'élevage ou son cadre d'exercice sur le total des changements relevés :
 - Certains cas (FRJ-I/II, FRJ-II/III, GM-I/II et GD-I/II), situés au dessus de la droite $y=8-x$, se distinguent par l'importance du nombre total de changements impliqués dans le changement de phase. Notons que ces quatre cas correspondent aux quatre situations de changements de séquence de l'échantillon. Par ailleurs, nous observons que ces quatre cas mettent en jeu au moins deux changements dans le cadre d'exercice de l'élevage et que les changements dans le système d'élevage sont chaque fois au moins équivalents en nombre voire plus nombreux (de quatre à huit).
 - Les cinq autres cas représentés sur le graphique correspondent à des changements de phase et mettent en jeu moins de 7 changements au total. Tandis que certains changements de phases ne touchent que le système d'élevage (GM-II1/II2, FD-2/3, FRJ-II1/II2) d'autres concernent surtout son cadre d'exercice (FD-1/2). Seul FM-1/2 fait figure d'exception en ayant dans sa trajectoire un changement de phase qui met en jeu à la fois des changements dans le système d'élevage et dans son cadre d'exercice.

Lors de la construction de la méthode de formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage, nous n'avions pris en compte que le nombre de changements concomitants (dans les variables descriptives et dans les variables synthétiques) pour définir ce qui faisait changement de phase ou de séquence. Il émerge ainsi de la comparaison des trajectoires stylisées schématiques que les changements de séquence sont des étapes spécifiques dans la mesure où elles impliquent nécessairement nombre de changements tant dans le système d'élevage que dans son cadre d'exercice. Cette observation confirme que l'évolution du système d'élevage est parfois concomitante de celle de son cadre d'exercice. Les passages d'une phase à une autre sont plus spécifiques dans la mesure où, dans la majorité des cas, ne sont impliqués que des changements dans l'un des deux niveaux d'organisation observés.

2.2.1.3. Les changements observables pendant les phases

Nous avons identifié différents patrons de structure temporelle des trajectoires, mettant ainsi en évidence que les trajectoires se différencient les unes des autres par la morphologie des changements observés sur le temps long (répartition et intensité des changements dans le temps). Nous retenons également, qu'en plus de l'intensité variable des changements mis en jeu lors des passages d'une phase/séquence à l'autre, des niveaux d'organisation (système d'élevage ou cadre d'exercice) peuvent être privilégiés. Nous proposons de compléter notre analyse de la morphologie des changements en nous intéressant ici à ce qui se passe pendant les phases. Les cas se distinguent-ils les uns des autres sur ce point ? N'y aurait-il pas, par exemple, des trajectoires pendant lesquelles, il ne se passe rien entre les périodes de changements que sont les passages d'une

phase/séquence à l'autre, tandis que d'autres se caractériseraient au contraire par le nombre élevé de changements isolés pendant les phases ?

Pour répondre à ces questions, les cas sont représentés dans l'espace constitué par les deux dimensions que sont (i) en abscisse, le nombre total de changements dans le système d'élevage observés pendant les différentes phases de la trajectoire (il s'agit là de changements dans les modalités élémentaires des variables descriptives) et (ii) le corollaire à l'échelle du cadre d'exercice de l'élevage en ordonnée [Figure 3.3.12].

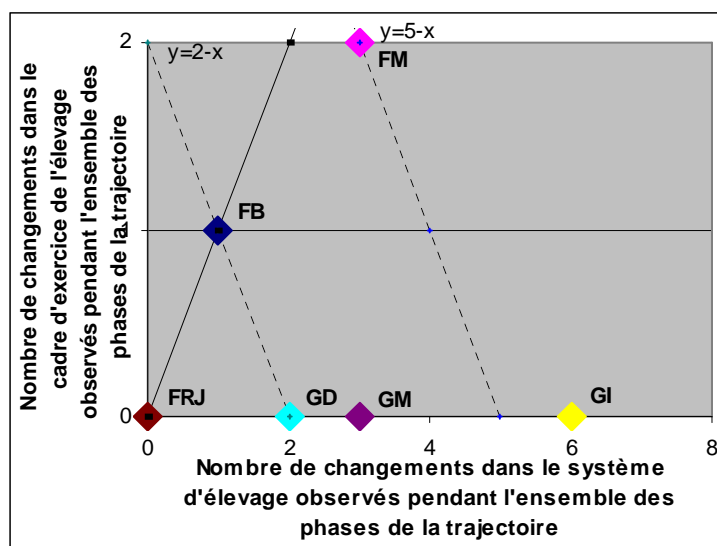


Figure 3.3.12. Répartition des cas en fonction du nombre et du type de changements observés pendant les phases de la trajectoire.

On observe que le nombre total de changements observés pendant l'ensemble des phases de la trajectoire - et donc en dehors des périodes de changement que sont les passages d'une phase ou séquence à l'autre - se situe dans l'échantillon entre 0 (FRJ) et 6 (FD). Relativement aux nombres de changements impliqués dans les transitions de phase ou de séquence (24 au maximum), les changements pendant les phases sont donc très peu nombreux.

On note également que la plupart des changements observés en dehors de ces périodes de transitions concernent le système d'élevage.

2.2.1.4. Les changements observables au début de la trajectoire

S'intéresser aux changements éventuellement mis en jeu au début de la trajectoire, c'est-à-dire à l'installation de l'éleveur, apporte encore un éclairage supplémentaire sur la morphologie des changements observés sur le temps long.

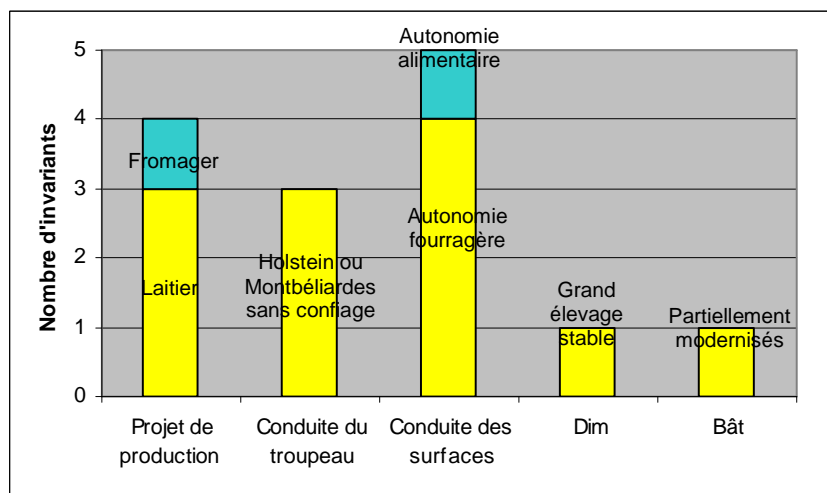
L'observation des situations rencontrées en début de trajectoire par l'ensemble des cas permet de distinguer trois cas de figure également répartis dans l'échantillon :

- Certaines trajectoires s'inscrivent dans la continuité : l'installation de l'éleveur n'est dans ce cas pas rendu visible par suffisamment de changements dans les ingrédients du système pour parler de changements de séquence ni même de phase (cas FB et FM).
- D'autres s'inscrivent au contraire en rupture entre un avant et un après l'installation, cette dernière marquant le début d'une nouvelle séquence. C'est par exemple les cas de GD et de FRJ. Ce dernier se distingue cependant par le fait que l'installation de l'éleveur est une création d'activité et non une reprise comme dans le cas de GD.

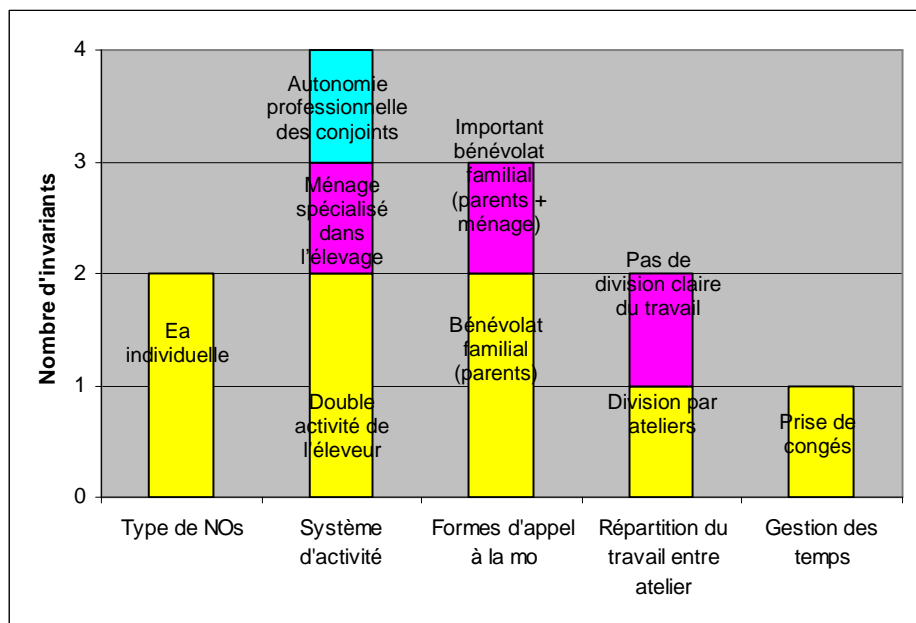
- Enfin, dans les deux derniers cas, FD et GM, l'installation de l'éleveur est signalée par le commencement d'une nouvelle phase. Il n'y a pas rupture.

2.2.2. Qualification des invariants à l'échelle de l'échantillon

Pour approfondir l'analyse, nous proposons de porter un regard sur l'importance des invariants selon leur nature à l'échelle de l'échantillon.



Figures 3.3.13-a. Nombre et modalités des invariants des variables synthétiques décrivant le système d'élevage.



Figures 3.3.13-b. Nombre et modalités des invariants des variables synthétiques décrivant le cadre d'exercice.

Les figures 3.3.13-a et 3.3.13-b rendent compte, pour chacune des variables synthétiques décrivant le système d'élevage et le cadre d'exercice de l'élevage, du nombre d'invariants à l'échelle de

l'échantillon. Sont également représentées la ou les modalités (les types) prises par ces variables synthétiques invariantes (polymorphie).

De ces deux graphiques nous retenons différents points :

- Il y a dans l'échantillon au moins un invariant pour chacune des variables synthétiques construites.
- En ce qui concerne le système d'élevage, les invariants les plus répandus sont, par ordre d'occurrence : la conduite des surfaces (5 cas dans l'échantillon), le projet de production (4 cas) et la conduite du troupeau (3 cas).
- Concernant le cadre d'exercice de l'élevage, on remarque que le système d'activités du ou des ménage(s) est la variable ayant le plus d'invariants dans l'échantillon (4 cas). Viennent ensuite les formes d'appel à la main d'œuvre, invariant qui concerne la moitié de l'échantillon, puis de façon plus anecdotique (deux cas) le type de noyau organisateur ainsi que la répartition du travail entre ateliers (variable qui ne concerne que les cas d'association).
- En creux, apparaissent ainsi les variables synthétiques qui, le plus souvent connaissent au moins une évolution dans les trajectoires étudiées. Ainsi le dimensionnement de l'élevage et les bâtiments/équipements sont deux éléments qui, chez la grande majorité des cas (5 sur 6), ont évolué pendant la trajectoire du système. Il en est de même pour la gestion des temps hors travail (congés).
- L'observation des différentes modalités des variables synthétiques invariantes nous renseignent sur la polymorphie de ces invariants. On remarque ainsi que tandis que les variables invariantes qui concernent l'élevage sont peu polymorphes, il n'en est pas de même de celles touchant au cadre d'exercice de l'élevage. L'interprétation (qui n'est ici qu'une proposition d'hypothèses qu'il faudrait tester sur un plus grand échantillon) que nous pouvons faire des invariants du système d'élevage et de ceux du cadre d'exercice n'est alors pas la même :
 - Concernant le système d'élevage, nous notons l'importance que revêt pour les éleveurs enquêtés l'autonomie fourragère de l'exploitation (5 cas sur 6 dont un est autonome en aliments également). Il en est de même, mais de façon moindre, du projet de production « laitier » et de la conduite d'un troupeau de race Montbéliardes sans confiage. On peut alors faire l'hypothèse que ces trois modalités invariantes représentent, pour les exploitations laitières du plateau du Vercors, une partie de l'identité de l'élevage tel qu'il est conçu localement et collectivement.
 - La polymorphie des invariants relevant du cadre d'exercice de l'élevage nous invite à proposer une interprétation différente. On observe en effet au maximum deux fois la même modalité invariante (type) dans l'échantillon. Certaines variables synthétiques sont cependant plus souvent des invariants que d'autres. Ces dernières participent de l'identité des systèmes famille-élevage non pas au niveau du territoire local mais au contraire à l'échelle individuelle. Elles représentent cette fois ce sur quoi diffèrent les cas les uns des autres. Il en est effet notable que par exemple, le système d'activité, ou encore les formes d'appel à la main d'œuvre (hors noyau organisateur), soient des éléments qui n'évoluent pas dans une part importante de l'échantillon mais que dans certains cas, ce qui ne change pas, c'est la pratique de la double activité de l'éleveur alors que dans d'autres c'est l'autonomie professionnelle des conjoints.

2.3. Les ingrédients contextuels

Afin de compléter notre analyse de ce qui se dégage graphiquement de la comparaison des trajectoires stylisées, regardons en quoi se distinguent (ou non) les trajectoires des cas quant au nombre et aux types d'ingrédients contextuels ayant agi.

Pour procéder à cette analyse, nous avons représenté, pour chaque cas le nombre total ainsi que la proportion relative des types d'ingrédients relevés dans la trajectoire. Rappelons que, et c'est une limite de cet aspect de notre méthode, les ingrédients contextuels identifiés sont ceux qui ont été cités par les personnes enquêtées. Il en résulte que (i) l'ensemble des ingrédients du contexte identifiés est loin d'être exhaustif et que (ii) on ne peut nier leur nature subjective (et la part de responsabilité de l'enquêteur dans sa façon « d'orienter » malgré lui les questions). Il demeure que ces ingrédients sont ceux qui, du point de vue des personnes concernées, font sens pour expliquer ce qui s'est passé dans la trajectoire. Par ailleurs, chaque ingrédient « comptant pour un », quelque soit son importance dans la trajectoire, il en résulte une certaine neutralisation du contexte qui implique que les résultats issus de la quantification des ingrédients doivent être interprétés avec prudence.

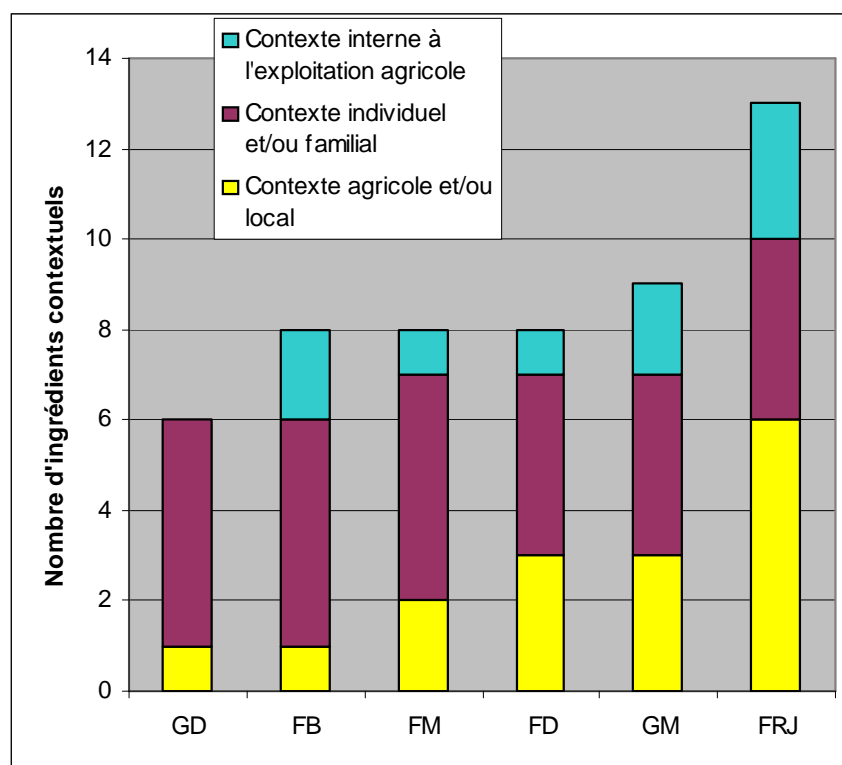


Figure 3.3.14. Nombre et types d'ingrédients relevés dans la trajectoire des différents cas.

On remarque ainsi différents éléments [Figure 3.3.14]:

- On note que le nombre total d'ingrédients contextuels est plus de deux fois supérieur chez FRJ (16 ingrédients contextuels au total) que chez GD (on en observe 7).
- On relève également que les ingrédients individuels et familiaux sont les plus représentés (entre 25 et 70% du total des ingrédients contextuels) dans quatre cas sur six. Chez GM et FRJ, ils ne représentent que respectivement 25 et 30% du total des ingrédients contextuels.

Viennent ensuite les ingrédients issus du contexte agricole et/ou local ainsi que les ingrédients du contexte interne à l'exploitation agricole ou en cours dans des proportions très variables d'un cas à l'autre. On peut donc en conclure le poids certain de ce qui a trait à la famille et aux histoires individuelles dans les changements observés, que ceux-ci concernent le cadre d'exercice ou bien l'élevage, et ce en particulier pour les cas FB, GD, FM et FD.

2.4. Analyse par cas

Nous avons réalisé une analyse comparative par thème de ce qui se dégageait graphiquement des trajectoires stylisées, en nous intéressant tour à tour à la structure temporelle des trajectoires, aux invariants et changements et aux ingrédients contextuels, d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Nous nous sommes ainsi interrogés sur ce qui distinguait les cas les uns des autres par rapport à chacun de ces thèmes.

Nous proposons maintenant de poursuivre l'analyse en adoptant non plus une entrée par thème mais par cas : les différences observées entre les cas dans les différentes thématiques prennent-elles sens à l'échelle individuelle ? Est-il possible de dégager des types (ou peut-être plutôt des pôles d'attraction) de trajectoires auxquelles serait associé un jeu particulier de propriétés quant à la morphologie des changements ?

Pour répondre à ces questions, une comparaison des cas sur la base d'un ensemble de variables et de modalités via la méthode graphique des matrices réordonnables de Bertin semble appropriée. Les variables et modalités retenues pour décrire les cas sont directement issues de l'analyse thématique conduite ci-dessus. Elles sont résumées dans le tableau 3.3.5.

Tableau 3.3.5. Liste des variables et modalités retenues pour dégager une typologie des trajectoires (processus) des systèmes famille-élevage de l'échantillon.

Thèmes retenus	Variables descriptives	Modalités
<i>Structure temporelle de la trajectoire du système famille-élevage</i>	S / Structure temporelle des changements sur la trajectoire	A- Stable B- Changement dans la continuité C- Grandes étapes, grands changements D- Labile
<i>Invariants de la trajectoire du système famille-élevage</i>	V-1 / Nombre total d'invariants	A- >=6 B-]4-6] C-]2-4] D- <=2
	V-2 / Niveau d'organisation le plus représenté dans les invariants	A- Système d'élevage B- Cadre d'exercice de l'élevage
<i>Changements dans les ingrédients du système impliqués dans les changements de phase/séquence sur l'ensemble de la trajectoire du système famille-élevage</i>	C-1 / Nombre total de changements impliqués dans le passage d'une phase/séquence à une autre	A- 0 B- [1-7] C-]7-15] D- >=15
	C-2 / Niveau d'organisation le plus représenté dans les changements impliqués dans le passage d'une phase/séquence à une autre	A- Pas concerné B- Cadre d'exercice de l'élevage C- Système d'élevage
<i>Changements dans les ingrédients du système observés pendant le déroulement des phases de la trajectoire</i>	Cp / Nombre total de changements observés pendant le déroulé des phases	A- >5 B-]0-5] C- 0
<i>Changements dans les ingrédients du système observés au début de la trajectoire</i>	D / Intensité du changement observé en début de trajectoire	A- Continuité B- Changement de phase C- Changement de séquence
<i>Ingrédients contextuels identifiés dans la trajectoire du système famille-élevage</i>	I-1 / Nombre total d'ingrédients	A- <=8 B-] 7-12] C- >=12
	I-2 / Type d'ingrédient le plus représenté	A- Famille/Individuel B- Agricole/local

En attribuant à chaque cas et, pour chaque variable, la modalité correspondante puis en appliquant la méthode des matrices réordonnables de Bertin, nous obtenons le tableau 3.3.6.

Une première analyse visuelle de la matrice obtenue permet de dégager deux jeux de variables. On remarque en effet qu'un premier jeu de variables (S, C-1, C-2, I-1, I-2 et V-2), que l'on peut qualifier de discriminantes, forme un gradient « fort » (les modalités y apparaissent toutes, à l'exception de I-1, selon le gradient de leur proximité relative : toutes sont rangées de A à B, C ou D). Le deuxième jeu de variables (Cp, V-1, D), dites secondaires, permet de nuancer les tendances observées sur la base du premier jeu de variables, en introduisant davantage de précisions sur les processus d'évolution des trajectoires famille-élevage de l'échantillon.

Au sein du premier jeu de variables, se dessinent deux pôles d'attraction aux propriétés (modalités) caractéristiques, représentées à droite par les couleurs bleu et noire et à gauche par les couleurs jaune et verte. Ces jeux de couleur séparent ainsi l'échantillon en deux groupes : FB, FM et FD d'une part et FRJ, GM et GD d'autre part, que l'on peut chacun subdiviser en deux sous-groupes.

Tableau 3.3.6. Résultat de l'application de la méthode de Bertin après description des cas par les variables et modalités retenues.

Cas \ Variables	FB	FM	FD	GD	GM	FRJ
I-2	A	A	A	A	B	B
V-2	A	A	A	B	B	B
C-2	A	B	B	C	C	C
I-1	A	B	B	A	C	C
C-1	A	B	B	C	C	D
S	A	B	B	C	D	D
V-1	A	B	C	B	C	D
D	A	A	B	C	B	C
Cp	B	B	A	B	B	C
GRUPE 1			GRUPE 2			
<i>Groupe 1-1</i>		<i>Groupe 1-2</i>		<i>Groupe 2-1</i>		<i>Groupe 2-2</i>

Si l'on rentre plus en avant dans le détail des variables et des modalités, on remarque ainsi que les deux pôles d'attraction de l'échantillon, représentés par FB et FRJ se caractérisent par les modalités suivantes présentées dans le tableau 3.3.7.

Tableau 3.3.7. Description des deux pôles d'attraction de l'échantillon obtenus après application de la méthode de Bertin.

	FB	FRJ
Variables discriminantes (caractéristiques du pôle d'attraction)	<p>La trajectoire du système famille-élevage FB se caractérise par une structure temporelle stable (S). On observe dans cette trajectoire ni changement de séquence, ni changement de phase.</p> <p>De cette stabilité dans la structure temporelle de la trajectoire résulte l'absence de changements identifiables dans le passage d'une phase/séquence à l'autre (C-1 et C-2).</p> <p>On observe également que, ce qui ne change pas dans ce système famille-élevage, relève majoritairement de l'élevage (V-2).</p> <p>Cette impression de stabilité dans le temps est enfin appuyée par le faible (≤ 7) nombre d'ingrédients contextuels identifiés (I-1) qui sont par ailleurs de nature majoritairement familiale et individuelle (I-2).</p>	<p>La trajectoire du système famille-élevage de FRJ se caractérise au contraire par une structure temporelle de type « labile » (S) : on y observe plusieurs séquences, elles mêmes composées parfois de plusieurs phases.</p> <p>Les invariants (V-2) identifiés dans la trajectoire du système concernent davantage le cadre d'exercice que le système d'élevage.</p> <p>Les changements observés dans la trajectoire, très nombreux (C-1), sont tous impliqués dans les changements de phase et de séquence et touchent de façon privilégiée le système d'élevage (C-2).</p> <p>Les nombreux ingrédients contextuels identifiés (I-1 ≥ 12) sont de nature majoritairement agricole et/ou locale et non pas familiale et/ou individuelle (I-2).</p>
Variables secondaires	<p>Cette stabilité dans la structure temporelle aurait pu cacher l'existence de changements dans les ingrédients du système qui auraient été isolés dans le temps (de sorte qu'on n'en observerait pas suffisamment en même temps pour parler de changement de phase). Cependant, le nombre d'invariants (V-1), élevé (>6) ainsi que le peu de changements opérés pendant l'unique phase de la trajectoire (Cp), nous indiquent que ce n'est pas le cas : la majorité des variables synthétiques n'a pas vu sa modalité évoluer dans la durée de la trajectoire.</p> <p>Le début de la trajectoire s'inscrit également dans la continuité (D) puisque l'installation de l'éleveur n'implique pas de changements visibles.</p>	<p>L'installation de l'éleveur marque ici le commencement d'une séquence (D).</p> <p>On remarque de plus que très peu d'invariants (V-1) caractérisent la trajectoire (≤ 2).</p> <p>Par ailleurs, on n'observe aucun changement en dehors des périodes de transition (Cp).</p>

A partir des deux pôles d'attraction que sont FB et FRJ, il est possible d'identifier quelques tendances quant aux trajectoires des systèmes famille-élevage.

Ainsi, chose a priori logique, plus la structure temporelle de la trajectoire s'éloigne de la stabilité (selon le gradient défini allant de la trajectoire stable à la trajectoire labile), plus le nombre de changements impliqués dans les changements de phase / séquence est élevé. Ce qui est par contre moins évident est que l'on observe également que l'augmentation du nombre de ces changements impliqués dans

les changements de phase / séquence va de pair avec une plus grande variabilité du système d'élevage. Dans les trajectoires des systèmes famille-élevage où l'on observe peu de changements, ces derniers concernent majoritairement le cadre d'exercice de l'élevage ; inversement lorsque l'on observe beaucoup de changements, ils concernent plutôt le système d'élevage. Cette tendance se confirme lorsque l'on analyse la nature des invariants en fonction de leur nombre dans la trajectoire : nombreux, ils concernent davantage l'élevage que le cadre d'exercice ; lorsque leur nombre est (relativement au reste de l'échantillon) faible, ce qui varie le moins est le cadre d'exercice de l'élevage. Ces tendances contribuent à distinguer :

- d'un côté, les cas de FB, FM et FD, dans la trajectoire desquels on identifie des changements (≤ 7) se rapportant majoritairement au cadre d'exercice de l'élevage et aucun changement de séquences (structure temporelle de type « stable » ou « changement dans la continuité ») ;
- de l'autre, les cas de GD, GM et FRJ pour lesquels, au contraire, on observe plusieurs séquences dans la trajectoire (au moins deux), cette dernière mettant en jeu plutôt des changements (>7 au total) sur le système d'élevage.

On remarque également, qu'une plus grande labilité de la trajectoire (en termes de structure temporelle, de nombre d'invariants et de changements impliqués dans le passage d'une phase/séquence à l'autre), va de pair avec une surreprésentation relative des ingrédients contextuels de nature agricole et/ou local.

On pourrait par ailleurs penser que le nombre de changements observés va de pair avec la durée de la trajectoire reconstituée. Or, ceci n'est pas le cas : la trajectoire de FB dans lequel on n'observe aucuns changements de phase/séquence s'étale sur plus d'une vingtaine d'années tandis que celle de FRJ débute seulement en 1998.

La figure 3.3.15 synthétise ces observations. Les cas y sont positionnés les uns par rapport aux autres selon leur distance relative [Encadré 3.3.1].

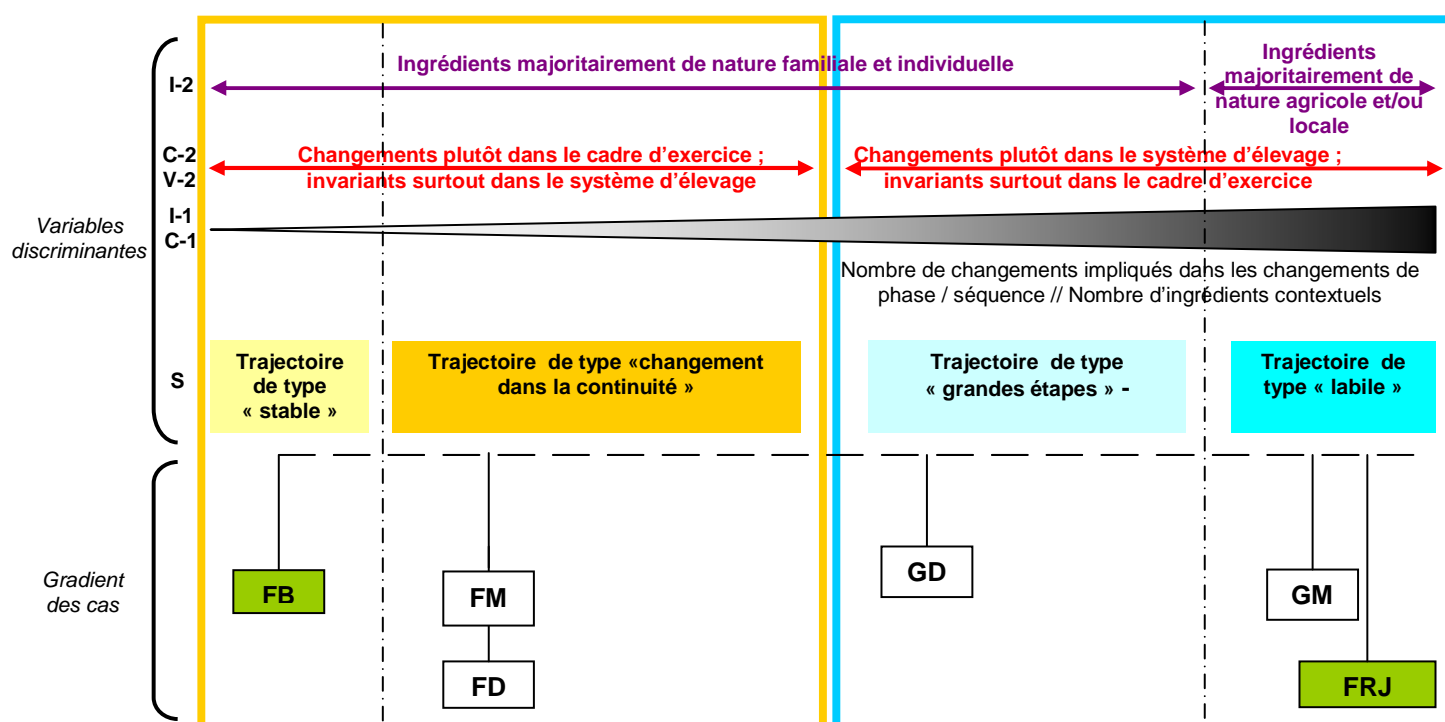


Figure 3.3.15. Positionnement des cas de l'échantillon les uns par rapport aux autres après description par les variables identifiées comme discriminantes.

Encadré 3.3.4. Mode de calcul de la distance relative des cas les uns par rapport aux autres

La distance relative des cas les uns par rapport aux autres est calculée à partir des cinq variables discriminantes identifiées via la matrice de Bertin. A chacune des modalités décrivant le cas FB est attribuée la valeur 0. Des valeurs sont ensuite attribuées aux autres modalités par rapport à cette référence. Si par exemple, pour une variable donnée, la modalité prise pour le cas FB est A, on attribuera la valeur 1 à la modalité B, la valeur 2 à la modalité C et ainsi de suite. La distance du cas par rapport à FB est ensuite calculée en faisant la somme des valeurs attribuées aux modalités pour l'ensemble des variables discriminantes décrivant le cas. Par exemple, le cas FD dont la matrice des modalités est la suivante (S – B ; C1 – B ; V2 – A ; C2 – B ; I2-A), soit en termes de distance (1 ; 1 ; 0 ; 1 ; 0) est situé à 3 points de FB (0 points).

Notons cependant que nous cherchons à placer les cas les uns par rapport aux autres dans un espace monodimensionnel, ce qui est ne correspond pas tout à fait à la situation décrite par la table de Bertin. Dans cette dernière en effet, et à l'image d'une analyse de type ACM, à chaque variable correspond une dimension d'un espace dont on chercherait à dégager les deux variables expliquant le plus de diversité afin de projeter l'échantillon sur les deux axes les plus explicatifs.

Si, sur la base des variables discriminantes identifiées, la figure 3.3.15 pose les grands principes d'une analyse de la diversité des processus d'évolution des trajectoires des systèmes famille-élevage de l'échantillon, il est possible de la compléter en analysant les variables dites secondaires (Cp, V-1, D). Ce deuxième jeu de variables permet en effet de nuancer les tendances observées ci-dessus en introduisant davantage de précisions sur les processus d'évolution des trajectoires famille-élevage de l'échantillon.

Même si les modalités de ces quatre variables dessinent grossièrement un gradient dont les deux extrêmes sont ici aussi FB et FRJ, en tous points différents, on remarque entre les cas pris deux à deux, des différences marquées. Comparons par exemple FD et GD. Le premier cas, FD, se distingue des autres cas de l'échantillon par le nombre relativement élevé de changements opérés pendant les phases qui constituent la trajectoire du système. Ceci n'est pas le cas de GD chez qui, en dehors du changement de séquence, on observe relativement peu de changements. On touche là une différence quant à la morphologie des changements : tandis que chez GD (ce qui est aussi le cas par exemple de FRJ), l'ensemble des changements observés pendant la trajectoire sont concentrés aux périodes clés de changement de séquence, chez FD, ces derniers sont au contraire répartis dans le temps, et ne sont jamais suffisamment concomitants pour faire changement de séquence. On observe pourtant davantage d'invariants chez GD que chez FD. Une conséquence de cette observation est que le nombre d'ingrédients contextuels actifs pendant la trajectoire est de fait plus nombreux chez FD que chez GD. L'importance du changement impliqué dans le début de la trajectoire semble, par contre, peu liée aux autres variables.

CONCLUSION PARTIELLE

Nous venons de procéder à une analyse comparative de ce qui se dégageait graphiquement des trajectoires stylisées. Nous avons construit une première connaissance des différents processus d'évolution des systèmes famille-élevage de l'échantillon. L'information extraite de cette comparaison permet de placer les cas les uns par rapport aux autres au sein d'un gradient allant de la stabilité du système famille-élevage sur le temps long à, au contraire, sa grande labilité dans le temps.

Par ailleurs, nous avons mis en évidence que l'augmentation du nombre de changements observés dans la trajectoire au fur et à mesure que l'on opérait un déplacement le long du gradient, semblait être corrélée à une augmentation relative de la variabilité dans le temps du système d'élevage (par rapport à son cadre d'exercice). En ce qui concerne les ingrédients, on ne peut, vu le faible nombre de cas concernés, qu'émettre l'hypothèse que la labilité du système va de pair avec une plus grande sensibilité de ce dernier aux ingrédients locaux et/ou agricoles (et moins à ceux de nature familiale et individuelle) sans préjuger d'un sens privilégié de la causalité.

2.5. Quels liens entre les processus d'évolution des systèmes famille-élevage sur le temps long et les trajectoires de coévolution du système d'élevage et de son cadre d'exercice ?

Si l'on compare la figure 3.3.15 qui positionne les cas les uns par rapport aux autres au sein d'un gradient allant de la stabilité du système famille-élevage dans le temps à au contraire sa labilité, à la matrice de Bertin [Tableau 3.3.3, partie 1] mettant en évidence différentes trajectoires de coévolution du système d'élevage et de son cadre d'exercice, on remarque, qu'à l'exception du cas GD, tous sont « rangés » dans le même ordre. Ceci nous invite à penser qu'il existe un lien non seulement entre l'évolution du système d'élevage et de son cadre d'exercice, mais également entre les trajectoires de coévolution et les processus par lesquels ont évolués les systèmes famille-élevage :

- Les trajectoires de type labile, sont le fait des exploitations, qui dans l'échantillon, ont suivi une trajectoire que nous avons qualifiée de « défamiliarisation avec mise en place de l'association d'un atelier d'élevage conséquent et de la transformation fromagère ». Cette distanciation à la famille tend à être confirmée par le constat que les trajectoires de ces exploitations ont été davantage sensibles au contexte agricole et/ou local qu'au contexte individuel et familial. Ces trajectoires mettent en jeu davantage de changements au niveau du système d'élevage que de son cadre d'exercice : nous l'avons en effet observé, c'est dans ces exploitations qu'a le plus évolué la conduite du troupeau et des surfaces.
- Les trajectoires des exploitations que nous avons qualifiées « d'individuelles, disposant d'un foncier modeste et ayant maintenu une spécialisation laitière » se sont déroulées, d'un point de vue processuel, sans grands changements (pas de séquences). La trajectoire de FB, que nous avons appelée « maintien d'une association familiale sur une grande exploitation », s'est déroulée selon une grande stabilité dans le temps. Cette fois, ce sont les ingrédients contextuels familiaux et individuels qui ont le plus pesé dans la trajectoire. De même, ce qui a évolué dans le système famille-élevage relève davantage du cadre d'exercice que du système d'élevage. On peut donc s'interroger sur ce qui, à la fois dans les ingrédients du contexte familial et individuel et dans les ingrédients du système relevant du cadre d'exercice de l'élevage est effectivement entré en jeu. Et ceci d'autant plus que le cas GD déroge à la correspondance mise en évidence entre coévolution et processus d'évolution de l'élevage et de son cadre d'exercice.

3. L'ANALYSE DES MONOGRAPHIES DES TRAJECTOIRES : QU'EST-CE QUI AMENE LES SYSTEMES FAMILLE-ELEVAGE A EVOLUER DANS LE TEMPS ?

Afin d'entrer plus en avant dans la compréhension des processus d'évolution des trajectoires des systèmes étudiés, nous proposons de poursuivre l'analyse par l'étude comparative des monographies des trajectoires. Ces dernières permettent en effet de dépasser la comparaison quantitative des trajectoires telle que nous l'avons menée dans la partie précédente et d'observer plus finement les liens éventuels entre ingrédients contextuels et ingrédients du système.

Pour ce faire, nous nous interrogeons dans cette partie sur ce que recouvrent, dans la réalité des cas étudiés, les termes d'ingrédients contextuels. Nous cherchons à dégager ce qui, dans le contexte, marque les trajectoires, à l'échelle de l'échantillon, et les conséquences de ces ingrédients contextuels sur les trajectoires des systèmes famille-élevage. Ceci devrait nous permettre d'encore affiner notre compréhension de l'articulation entre l'élevage et son cadre d'exercice et de son évolution sur le temps long.

3.1. Les ingrédients contextuels familiaux et individuels : le rôle structurant de la transmission familiale et du collectif familial de travail élargi

Rappelons-le, les ingrédients contextuels identifiés sont ceux qui ont été cités par les personnes enquêtées comme faisant sens pour expliquer ce qui s'est passé dans la trajectoire du système famille-élevage. Ainsi, tous ont engendré un ou plusieurs changements au niveau du système d'élevage ou de son cadre d'exercice, les événements familiaux dont la trajectoire ne porte pas trace (au vu des ingrédients du système retenus) n'étant pas pris en considération.

En recensant l'ensemble des ingrédients contextuels qualifiés d'« individuels et/ou familiaux » dans les six monographies de trajectoire rédigées, quatre catégories, inégalement représentées, émergent [Figure 3.3.16].

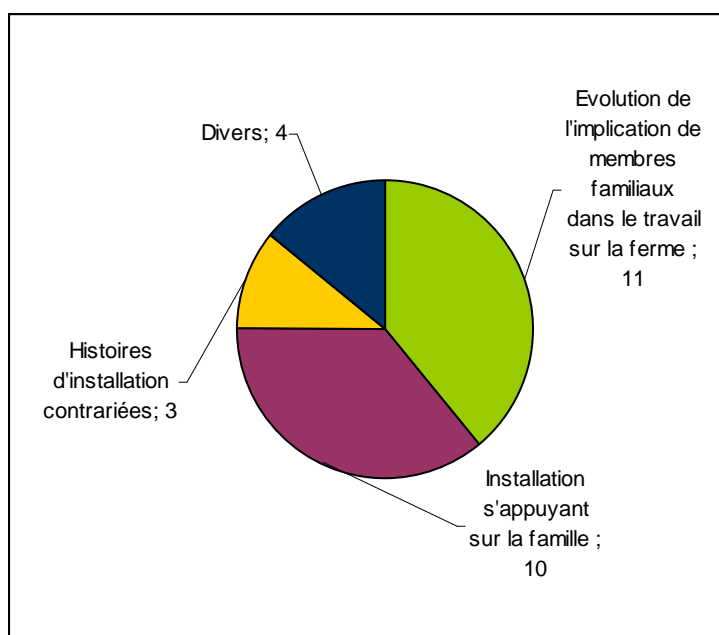


Figure 3.3.16. Les différents types d'ingrédients contextuels individuels et/ou familiaux recensés dans les monographies des cas étudiés.

3.1.1. Les variations du collectif de travail familial élargi : des conséquences variées sur la trajectoire du système famille-élevage

Parmi les éléments de contexte relevant des ingrédients familiaux et/ou individuels, ceux ayant trait au collectif de travail élargi et familial (bénévolat familial) sont de loin les plus représentés. Tandis que certains de ces ingrédients contextuels n'ont pour conséquence qu'une augmentation ou diminution du bénévolat familial (variable synthétique « Bénévolat familial »), d'autres ont des implications plus larges. C'est sur ces derniers que nous allons nous pencher dans ce paragraphe.

➤ **L'importance du travail bénévole des membres de la famille**

Les exploitations de l'échantillon bénéficient en effet toute d'une main d'œuvre bénévole de type familiale pour les aider à la réalisation du travail agricole, pendant toute ou partie de la trajectoire. Bien qu'il soit souvent difficile d'approcher l'importance de la contribution de ce collectif de travail bénévole, souvent constitué d'au moins l'un des deux parents de l'éleveur, parfois en plus d'un frère ou d'une sœur, il est possible de l'approcher à travers les conséquences de sa diminution sur la trajectoire de la ferme.

On remarque ainsi que dans trois des trajectoires analysées (FD, FM et FB), la diminution du bénévolat familial est associée à des changements dans les équipements ou les bâtiments en vue d'améliorer l'efficacité au travail ainsi que les conditions de réalisation de ce travail. Dans les cas de FB et de FD, la construction ou l'achat d'un bâtiment modernisé pour l'hébergement des génisses sont par exemple justifiés par l'éleveur par la diminution de la contribution de son père au travail d'astreinte. C'est notamment le cas de l'éleveur de la ferme FD qui explique que, grâce à l'achat d'une stabulation pour ses génisses, il a réussi à contenir sa charge de travail d'astreinte malgré la diminution de la participation de son père et le doublement de l'effectif laitier :

« En nombre d'heures, l'hiver on va dire par jour pour soigner les bêtes le matin et le soir, à un quart d'heure près, c'est exactement pareil que quand j'avais mes 20 vaches en bas, les veaux et les génisses dans la vieille écurie en bas. Donc c'est pareil, j'y passe autant de temps, pareil. [...] Mon père était déjà là qui m'aidait. Là pareil... bon, il est un peu plus vieux mais on met pas plus de temps. Et il y a beaucoup plus de lait. » (David Dubois- FD)

La diminution de la contribution de son père au travail de saison inquiète cependant davantage l'éleveur :

« Ben on est un peu plus surchargés après ... enfin moi je m'en aperçois un petit peu maintenant, c'est au niveau des fourrages et des trucs comme ça. [...] Ben bon, il vieillit quand même mon père... moi je fauche presque tout. Lui, en général, il andainait. Il le fait toujours, mais de moins en moins, et le jour où il va arrêter, là, si vraiment je suis tout seul, je pense qu'il peut y avoir de la surcharge. »

Dans la trajectoire de FM, c'est le mode de récolte de fourrage qui change lors de la diminution du bénévolat familial : lorsqu'en effet, sa sœur et son neveu vendent leur exploitation, alors qu'ils participaient au travail de saison sur l'exploitation de l'éleveur, ce dernier abandonne la récolte du foin sous forme de petites bottes au profit des balles rondes.

La diminution du bénévolat familial et la surcharge de travail générée ont pu également être déclencheurs dans la décision de s'associer comme dans le cas de GM, ou encore de simplifier le système d'activités sur l'exploitation. La trajectoire de la ferme de FB illustre bien ce dernier cas de figure. Sur cette ferme en effet, deux activités sont longtemps conduites parallèlement à l'élevage : l'accueil de groupes dans des gîtes ruraux sur le site de l'exploitation, activité prise en charge par la mère de l'éleveur, et l'élevage d'une bande de porcs à l'engraissement par l'ancien ouvrier agricole, qui bien qu'à la retraite depuis l'installation de l'éleveur est demeuré sur la ferme (et dans la famille). Ces deux activités cessent lorsque respectivement l'ouvrier part en maison de retraite, et la mère de l'éleveur se déclare trop âgée pour s'occuper des gîtes, l'éleveur ne voulant pas assumer la surcharge de travail qu'impliquerait la continuation de ces activités.

➤ **Le mariage de l'éleveur : des implications diverses sur le système famille-élevage**

Parmi les ingrédients contextuels individuels et familiaux relevant de l'augmentation du collectif de travail élargi, le mariage de l'éleveur est parfois cité. Notons cependant que le mariage n'est cité que par trois éleveurs pour justifier de changements dans le système famille-élevage. Dans ces trois cas, les conséquences de l'arrivée de l'épouse dans la famille et sur l'exploitation ne sont, de plus, pas les mêmes.

Dans deux des exploitations étudiées (FM et FD), l'épouse de l'éleveur choisit de ne pas consacrer beaucoup de son temps à l'exploitation. Qu'elle ait (FD) ou non (FM) un emploi à l'extérieur de la ferme, l'épouse n'embrasse pas une carrière d'agricultrice à l'instar de son mari. Elle prend cependant place au sein du collectif de travail élargi en participant, régulièrement (FM) ou ponctuellement (FD), au travail d'astreinte auprès des animaux (aide à la traite, soins des veaux, curage et paillage de l'étable, etc.), apportant ainsi à l'éleveur une aide précieuse.

Le cas FB diffère des deux premiers dans la mesure où l'arrivée de l'épouse sur l'exploitation s'inscrit dans un processus de substitution de la main-d'œuvre qui aurait pu passer inaperçu dans la trajectoire du système famille-élevage telle que nous la concevons si elle n'avait pas impliqué un changement dans la nature du noyau organisateur. L'épouse de l'éleveur prend en effet la place de la mère de ce dernier dans le collectif de travail, que ce soit du point de vue des tâches qu'elle prend en charge (la transformation fromagère) ou de celui de la quantité de travail qu'elle effectue. L'arrivée de l'épouse sur la ferme marque ainsi le passage d'un GAEC mère-fils à une association familiale gérée par un couple (au vu du travail réalisé, l'épouse ne bénéficiant pas d'un statut agricole) sans qu'aucun autre changement dans les ingrédients du système ne puisse être identifié.

Au-delà de la variation dans l'importance du bénévolat familial dont bénéficie l'éleveur, le mariage de ce dernier peut avoir sur le système famille-élevage des conséquences plus larges. C'est ce que l'on observe dans le cas FD, où c'est à l'occasion du mariage de l'éleveur qu'est mise en place une organisation du travail permettant à l'éleveur et à sa famille de prendre régulièrement des congés (week-ends et vacances avec appel au service de remplacement). Par ailleurs, l'épouse conservant son activité professionnelle après son mariage, son arrivée implique la mise en place d'un système d'activités à l'échelle de la famille au sein duquel l'élevage n'est plus la seule source de revenu du ménage. Le mariage de l'éleveur se traduit également par une diminution de la capacité d'investissement sur l'exploitation dont les conséquences ne sont rendues visibles que tardivement dans la trajectoire du système. La construction tardive d'un nouveau bâtiment d'élevage, vingt ans après l'installation, n'est en effet réalisée qu'une fois que la maison, achetée par le couple peu après leur mariage, ait été remboursée. Outre l'augmentation du collectif de travail, on voit donc que dans le

cas de FD, le mariage de l'éleveur a de nombreuses implications quant à la trajectoire du système famille-élevage.

3.1.2. La famille : un pilier de l'installation agricole

Parmi les ingrédients contextuels familiaux et/ou individuels représentés dans les processus d'évolution des systèmes famille-élevage de l'échantillon figurent également des éléments de contexte ayant trait à l'inscription de l'installation agricole dans un contexte familial. Nous l'avons précisé dans le chapitre 2-1, la plupart des éleveurs enquêtés se sont installés dans le cadre d'un processus de transmission familiale. Les explications avancées par les éleveurs enquêtés pour justifier leur installation agricole relèvent souvent pour eux de l'évidence⁷⁷ :

« Donc, je me suis installé après l'armée en 93. Donc à 21 ans. Mon père avait la retraite juste ... on avait pas calculé mais j'avais 21 ans, mon père avait 60. Donc j'ai toujours eu envie de m'installer. J'ai fait l'école agricole. Un lycée agricole, un BTA. Bon, après je suis parti à l'armée ... en 93 je me suis installé, donc dans l'étable entravée. Avec 21 vaches et un quota de 60 000 litres de lait, j'ai repris à mon père. » (David Dubois - FD)

« J'ai pris l'exploitation de mes parents quoi.

Vous étiez l'aîné ?

Non, j'étais pas l'aîné. Non non non, au contraire, je suis le plus petit. Parce qu'en plus j'ai 17 ans de différence avec mon frère et ma sœur et ...

Et du coup, ils voulaient pas reprendre ?

Ben non. Du coup je ne sais pas. Ça s'est fait comme ça que c'est moi qui ai repris l'exploitation. [...] J'ai travaillé un petit peu avec eux et puis après j'ai repris l'exploitation. Ils étaient à la retraite et ... Ils allaient prendre la retraite et j'ai repris l'exploitation. » (Jean Martin - FM)

Du fait de la méthodologie retenue pour les identifier, les ingrédients contextuels relevés ne nous permettent pas de construire une connaissance sur la transmission familiale (et patrimoniale) de l'exploitation et du métier d'éleveur, cette dernière s'inscrivant dans un processus sur le temps long (Jacques-Jouvenot, 1997). Ils permettent cependant d'en révéler ponctuellement des points saillants aux conséquences directes sur la trajectoire du système famille-élevage. On peut citer pour illustrer le propos le cas GD. Exploitation individuelle devenue GAEC père-fils puis GAEC entre frères, la trajectoire de la ferme GD met en jeu l'installation successive des deux fils de l'éleveur. La reconstitution de l'histoire foncière de l'exploitation permet d'exemplifier l'importance que peut avoir la famille sur la trajectoire de la ferme : l'installation du premier fils dans le cadre de la création du GAEC est en effet permise par l'héritage concomitant par l'épouse de l'éleveur de cinquante hectares de prairies. Elle-même fille d'éleveurs vercusiens, la mère met à disposition de son fils son héritage foncier, lui permettant ainsi d'obtenir la surface minimum requise pour s'installer.

⁷⁷ On retrouve ici l'expérience dont témoignent Dominique Jacques-Jouvenot et Céline Bessière quant à la difficulté de faire parler les agriculteurs leur installation dans le cadre familial (Jacques-Jouvenot, 1997 ; Bessière, 2006).

Tous les éleveurs enquêtés ne se sont cependant pas installés dans le cadre de la famille, et pourtant des éléments de contexte familial sont aussi parfois impliqués dans ces installations dites « hors cadre familial ». C'est par exemple le cas d'un des éleveurs de la ferme FRJ. L'exploitation, avant de devenir un GAEC à deux puis à trois associés, a d'abord été individuelle. Elle fut créée de toute pièce par Gabriel Collin après une carrière hors de l'agriculture. Installation hors cadre familial au premier abord, la monographie de la trajectoire de la ferme révèle que la famille y a pourtant joué un rôle essentiel. Installé sur une petite surface, l'éleveur a en effet bénéficié des bâtiments et équipements de la ferme de son frère qui avait repris l'exploitation familiale. Le début de la trajectoire de la ferme FRJ repose ainsi sur un arrangement entre les deux frères quant à la main d'œuvre et aux équipements et bâtiments.

3.1.3. L'association entre pairs non familiaux comme alternative à la difficulté de s'installer seul ou en famille

L'analyse des monographies nous apprend enfin qu'une dernière catégorie d'ingrédients contextuels de type familial et/ou individuels entre plusieurs fois en jeu dans la trajectoire des systèmes famille-élevage de l'échantillon, et plus spécifiquement dans la création des associations. Qu'il s'agisse de FRJ ou de GM, l'histoire des deux associations non familiales étudiées est en effet marquée par l'échec ou la difficulté de leurs membres à s'installer en individuel ou en famille.

C'est notamment le cas de Stéphane Petit, associé sur la ferme GM, qui justifie son installation sur une exploitation anciennement individuelle par sa difficulté à trouver suffisamment de foncier sur le plateau pour créer sa propre structure. C'est également le cas de Nicolas Ollivier sur la ferme FRJ, pour qui, l'association avec un éleveur sans liens avec sa famille est apparue comme une alternative à un projet d'installation avec son oncle n'aboutissant pas. On peut encore citer le cas de Clara Loizeau, sur cette même ferme, dont l'installation en association fait suite à l'échec de sa propre exploitation en plantes aromatiques et médicinales.

L'association entre pairs non familiaux apparaît alors, pour ces trois protagonistes, comme une alternative à l'installation en individuel et/ou en famille.

3.1.4. A l'échelle des cas individuels : le poids inégal du bénévolat familial et de la transmission dans la famille dans les trajectoires

Si l'on s'intéresse à la répartition de ces différentes catégories d'ingrédients contextuels individuels et/ou familiaux dans la trajectoire des cas de l'échantillon [Figure 3.3.17], on remarque que la variation du collectif familial de travail élargi ainsi que les éléments de contexte liés à l'installation dans le cadre de la famille sont moins représentés dans les trajectoires de GM et FRJ, que dans les quatre autres cas. Cette observation confirme ainsi le moindre poids de la famille dans les trajectoires « labiles » que nous avons qualifiées de « défamiliarisation avec mise en place de l'association d'un atelier d'élevage conséquent et de la transformation fromagère ». C'est dans ces trajectoires, les histoires individuelles des associés qui au contraire semblent peser, en particulier dans la mise en association.

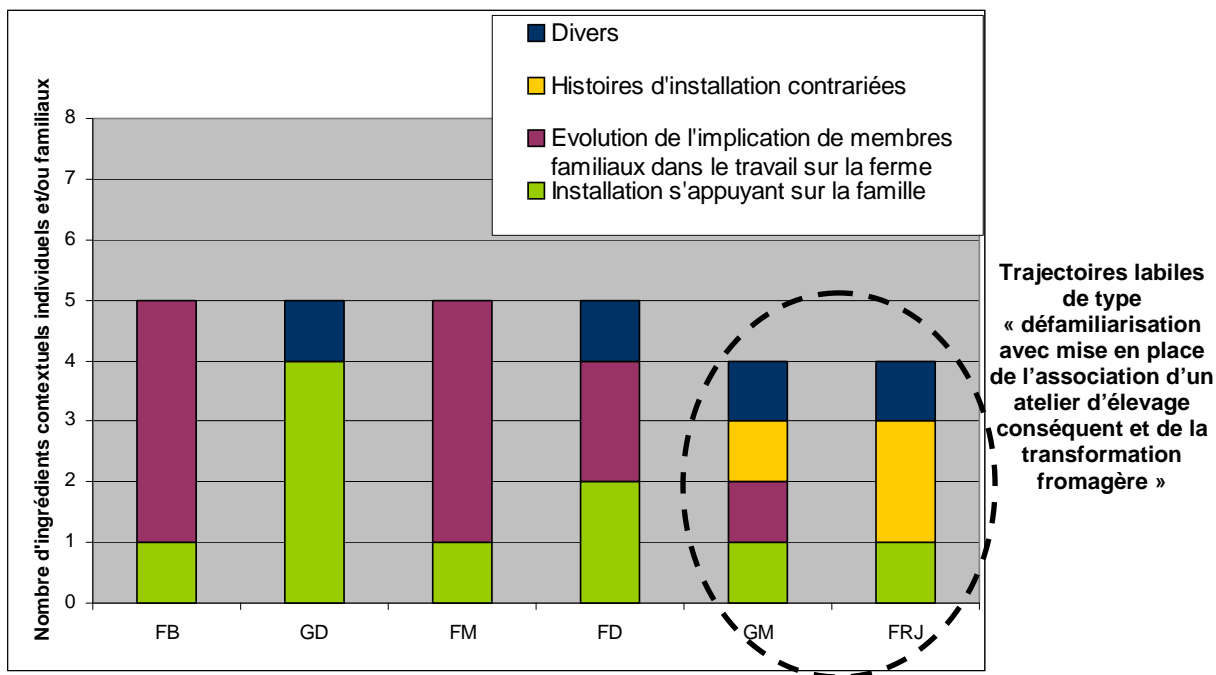


Figure 3.3.17. La représentation par cas des différents types d'ingrédients contextuels familiaux et/ou individuels recensés dans la trajectoire.

3.2. Les ingrédients contextuels agricoles et/ou locaux : le foncier, élément clé dans le développement des exploitations

Après nous être intéressés aux ingrédients contextuels de type familiaux et/ou individuels, nous proposons d'analyser les éléments ayant trait au contexte local et/ou agricole. Leur recensement dans les monographies des trajectoires permet de faire émerger quatre catégories d'ingrédients contextuels agricoles et/ou locaux [Figure 3.3.18].

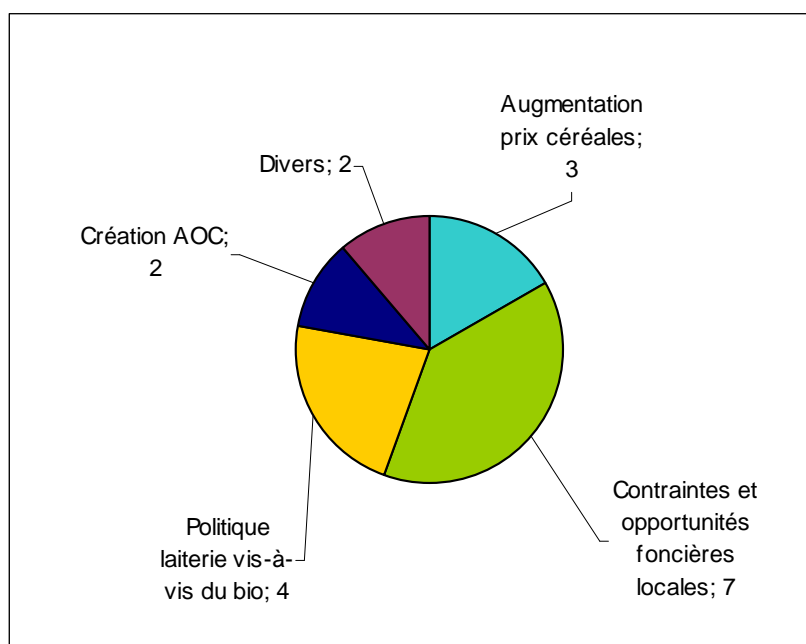


Figure 3.3.18. Les différents types d'ingrédients contextuels agricoles et/ou locaux recensés dans les monographies des cas étudiés.

3.2.1. Le foncier : entrave ou opportunité de développement de l'exploitation

Les éléments de contexte agricole et/ou local les plus représentés dans les trajectoires des systèmes étudiés sont ceux relatifs au foncier. La plupart (4 sur 6) des monographies réalisées fait mention de l'opportunité de développement ou au contraire de la contrainte qu'a représenté le foncier pour le développement de l'exploitation.

On remarque en effet que l'agrandissement de l'exploitation se fait souvent par saut, à l'occasion de la cessation d'activité d'un agriculteur voisin. C'est par exemple le cas de l'exploitation FM dont l'agrandissement a été réalisé en deux temps successifs, le départ à la retraite de l'agriculteur voisin ayant d'abord permis l'exploitation de 20 hectares supplémentaires, puis l'arrêt d'activité de la sœur de l'éleveur l'acquisition d'encre 17 hectares. On retrouve le même schéma de développement foncier dans les cas FD et FRJ.

Mais le foncier peut aussi jouer le rôle de contrainte au développement de l'exploitation. C'est ce que l'on observe dans la trajectoire de la ferme GM où la contrainte foncière est l'un des arguments évoqués pour justifier de la mise en place d'un atelier de transformation fromagère dans le cadre d'une association. C'est également ce qu'évoque Stéphane Petit, sur cette même ferme, pour expliquer sa difficulté à s'installer en individuel sur le plateau du Vercors. On peut enfin citer le cas de David Dubois (ferme FD) qui en attendant que l'éleveur voisin parte à la retraite et lui cède une dizaine d'hectares est contraint de mettre une partie des génisses en estive l'été pour ne pas mettre en péril l'autonomie fourragère du troupeau.

3.2.2. Les politiques des filières locales : l'influence de l'AOC et des laiteries

Les politiques locales de filières font également partie de ces éléments de contexte agricole et/ou local ayant souvent joué sur les trajectoires des systèmes famille-élevage étudiés. Les éleveurs des deux fermes ayant mis en place la transformation fromagère (GM et FRJ) évoquent en effet le poids décisif qu'a eu la création de l'AOC Bleu du Vercors Sassenage dans leur décision. Ils ont ainsi vu dans l'AOC une opportunité de créer davantage de valeur ajoutée sur un foncier par ailleurs contraint.

De même, les politiques d'incitation à l'agriculture biologique des laiteries locales (voir chapitre 2-2 pour davantage de précisions) sont citées par plusieurs éleveurs pour justifier la conversion de leur exploitation (FM, FD, GM et FRJ). Le passage à l'agriculture biologique, au-delà du changement de projet de production, n'a que peu impacté les systèmes d'élevage de l'échantillon. On note cependant, que l'augmentation du prix des céréales, en particulier en agriculture biologique (autre type d'ingrédient contextuel agricole) a incité plusieurs éleveurs à reprendre (FB, GM et FRJ) ou augmenter la culture de céréales sur l'exploitation.

3.2.3. Des trajectoires différemment sensibles au contexte foncier et aux politiques des filières

A partir de la représentation des répartitions, pour chacun des cas, des différentes catégories d'ingrédients contextuels agricoles et/ou locaux [Figure 3.3.19], nous constatons que :

- La création de l'AOC n'a eu une importance que pour les exploitations ayant suivi une trajectoire labile de type « défamiliarisation avec mise en place de l'association d'un atelier d'élevage conséquent et de la transformation fromagère ».
- Alors qu'elles ont un poids certain dans les trajectoires de FM, FD, GM et FRJ, les contraintes et opportunités foncières ne semblent pas avoir pesé sur les cas GD et FB dont la trajectoire est de type « maintien d'une association familiale sur une grande exploitation » ce qui confirme l'importance de la disponibilité foncière dès le début de la trajectoire.
- Les politiques d'incitation à l'agriculture biologique ont influencé les trajectoires des systèmes FM, FD, GM et FRJ. Tandis que dans les deux premiers cas, inscrits dans une trajectoire de type « maintien d'une spécialisation laitière sur des exploitations individuelles disposant d'un foncier modeste », les éleveurs y ont vu l'intérêt d'une meilleure rémunération du lait, pour les deux autres cas (GM et FRJ), il s'est agi de mieux valoriser localement leurs fromages en vente directe.

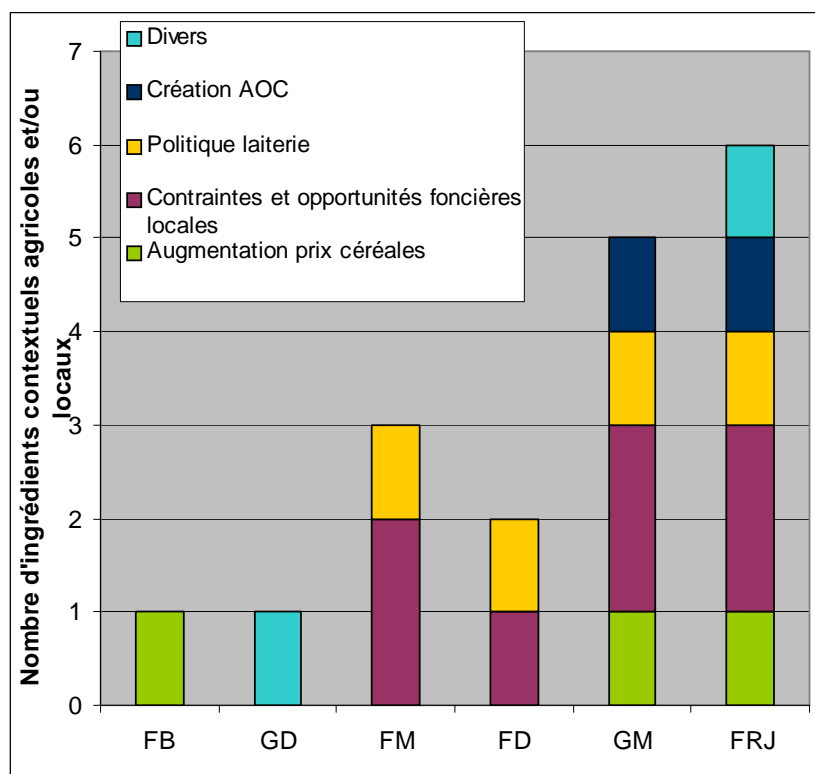


Figure 3.3.19. La représentation par cas des différents types d'ingrédients contextuels agricoles et/ou locaux recensés dans la trajectoire.

3.3. Les ingrédients contextuels liés à la conduite de l'exploitation : la résolution des problèmes de travail comme source de changements dans le système famille-élevage

Le dernier type d'ingrédient contextuel recensé dans les monographies nous renseigne sur les contraintes, opportunités, tensions, etc. qui émergent du déroulé même de la trajectoire du système famille-élevage [Figure 3.3.20]. Nous relevons cinq catégories d'ingrédients contextuels liés à la conduite de l'exploitation et ayant trait : aux problèmes de travail, au dimensionnement de l'outil de production, à la perspective du passage au régime fiscal réel, aux bâtiments et enfin, au succès du projet.

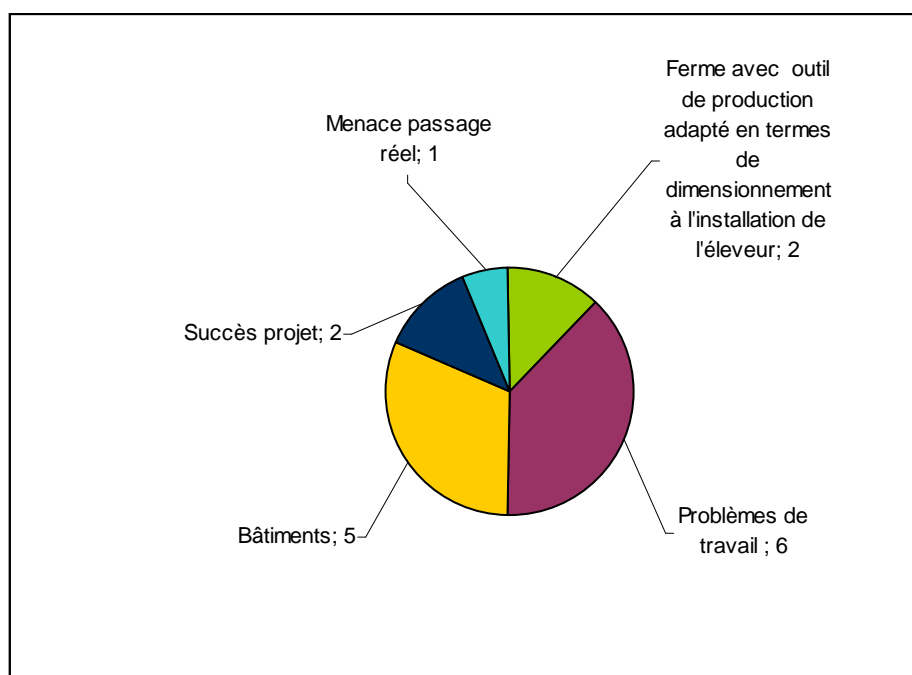


Figure 3.3.20. Les différents types d'ingrédients contextuels liés à la conduite de l'exploitation recensés dans les monographies des cas étudiés.

3.3.1. Le travail : un problème prégnant dans les exploitations étudiées

Parmi ces éléments émergeant de la conduite de l'exploitation et faisant contexte à un moment donné, les problèmes de travail sont particulièrement représentés. L'expression « problème de travail » recouvre différentes réalités. La plupart du temps, c'est d'une surcharge de travail dont témoignent les éleveurs interrogés (FRJ, GM, FD). La surcharge de travail semble acter dans les trajectoires comme une tension sous-jacente rendue visible à un moment particulier, lorsqu'une décision est prise pour solutionner la situation. Les solutions adoptées relèvent dans les cas étudiés de l'investissement dans les bâtiments / équipements (construits les plus fonctionnels possibles) ou de l'association (élargissement du collectif de travail). C'est par exemple l'argument principalement évoqué pour justifier la création du GAEC FRJ puis l'accueil d'une troisième associée. Malgré cela, la charge de travail reste lourde comme l'évoque l'un des éleveurs de cette exploitation :

« Pendant les foins où là c'est vraiment une grosse pointe de travail et ... et voilà, on est trois et malgré ça, on arrive à passer des journées de ... Moi j'arrive à faire des journées de 15, 16 heures donc ... là j'en ai fait le week-end dernier. J'ai pas débrayé, je suis parti à 5 heures du matin et j'ai pas débrayé jusqu'à 6 heures du soir pour ... enfin, j'ai attaqué à 5 heures du matin, j'ai soigné les bestioles, à neuf heures je suis monté sur le tracteur et ... J'ai arrêté à 6 heures du soir et après je suis allé traire. Je me suis rentré, c'était neuf heures du soir. Donc ... Pas mangé à midi et c'est souvent comme ça quoi. Pendant les foins, c'est ce qui se passe quoi. Pendant les grosses pointes de ... donc au printemps et puis pendant les foins c'est ça ... C'est de 5 heures du matin à ... ; après pendant les foins on fini à 10h, 11 h du soir. Donc ... l'hiver c'est un peu plus calme mais bon ça reste, voilà c'est le minimum de 10 heures par jour quoi. » (Nicolas Ollivier - FRJ)

La pénibilité du travail, du fait de la vétusté des bâtiments et des équipements est également avancée pour justifier d'investissements réalisés sur la ferme (FD, FB):

« Ça, j'ai agrandi [la stabulation] il y a... dix ans. Parce qu'avant, les génisses, elles étaient chez ma grand-mère, à treize kilomètres. Et l'hiver, on y allait tous les jours, leur donner à manger. Alors j'ai dit : « Moi j'en ai marre ! On va acheter des tôles et on va agrandir un peu. » Alors du coup, j'ai agrandi de deux-cent mètres carrés pour mettre les génisses et un peu de foin. » (Jacques Bernard, FB)

Les problèmes de travail peuvent également renvoyer à des problèmes relationnels comme dans le cas GM. Sur cette ferme, les dissensions entre les deux associés deviennent, à un moment donné, particulièrement visibles dans la trajectoire du système : alors que Stéphane Petit menace de quitter le GAEC, les deux associés renégocient les projets sur l'exploitation, et adoptent à cette occasion un certain nombre de décisions telles que l'agrandissement du troupeau et la mise en pension de génisses.

3.3.2. La taille des bâtiments

Les bâtiments d'élevage et leur capacité d'hébergement (nombre de places laitières) font également partie de ces éléments jouant un rôle d'opportunité ou au contraire de verrou dans la trajectoire du système famille-élevage.

La reconstitution de plusieurs trajectoires donne en effet à voir des situations de saturation progressive du bâtiment d'élevage dont les conséquences sur les ingrédients du système sont diverses selon les cas. Dans les cas FD et FB, la saturation de l'étable laitière se traduit par une stabilisation de l'effectif laitier, les deux éleveurs ne souhaitant alors pas investir dans la construction d'un nouveau bâtiment. D'autres éleveurs décident au contraire d'agrandir (ou de construire) le bâtiment d'élevage afin de ne pas freiner la croissance du troupeau (GD, FM). Certains enfin, optent pour une solution intermédiaire, décidant à l'occasion de la saturation de l'étable de développer la pratique du confiage hivernal d'une partie du troupeau (GM).

Les trajectoires des cas étudiés se différencient cependant sur le moment et l'importance des investissements réalisés pour construire ou aménager le(s) bâtiment(s) d'élevage. Certains éleveurs ont en effet bénéficié dès leur installation d'un outil de production adapté du point de vue du

dimensionnement (FB, FM) et de leur façon de conduire le troupeau (pas de volonté d'agrandir beaucoup et rapidement le troupeau) et ont ainsi pu ne réinvestir que tardivement dans l'agrandissement des bâtiments. Pour d'autres éleveurs, il était au contraire difficile de reprendre la ferme en l'état, celle-ci étant jugée trop vétuste ou d'un dimensionnement trop faible. C'est par exemple le cas de GD : l'installation de l'éleveur est marquée par la construction d'un bâtiment moderne dimensionné pour deux fois et demi plus de vaches que ne pouvait en héberger l'étable entravée de la ferme de son père.

On remarque également que la question des bâtiments a concerné quasiment toutes les exploitations étudiées. Ce constat suggère que la capacité d'investissement dans l'agrandissement ou la modernisation des bâtiments d'élevage est un levier d'importance dans les trajectoires des systèmes famille-élevage de l'échantillon.

3.3.3. Le travail en question dans les trajectoires d'associations entre pairs non familiaux

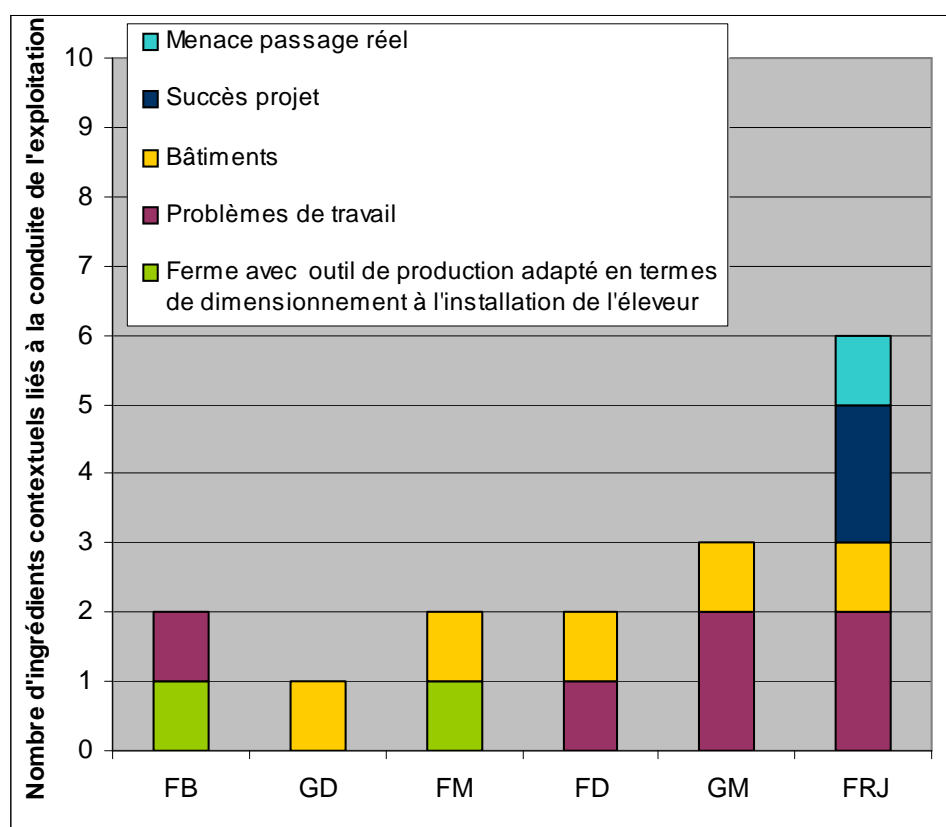


Figure 3.3.21. La représentation par cas des différents types d'ingrédients contextuels liés à la conduite de l'exploitation recensés dans la trajectoire.

La représentation des répartitions, pour chacun des cas, des différentes catégories d'ingrédients contextuels liés à la conduite de l'exploitation, fait apparaître que les problèmes de travail sont légèrement plus présents dans le cas des associations entre pairs non familiaux inscrits dans une trajectoire de type « défamiliarisation avec mise en place de l'association d'un atelier d'élevage conséquent et de la transformation fromagère » [Figure 3.3.21]. Ceci est sans doute à mettre en

relation avec l'observation que nous faisons plus haut selon laquelle la trajectoire de ces mêmes exploitations avait peu été influencée par les variations du collectif de bénévolat familial. Ainsi, l'une des conséquences de la distanciation qu'ont opérée ces exploitations par rapport à la famille (en termes notamment de travail – *i.e.* noyau organisateur et bénévolat familial) semble se traduire par une surcharge de travail pour les associés.

CONCLUSION DU CHAPITRE 3.3

Dans ce chapitre, nous avons ainsi appliqué la formalisation construite dans le chapitre 3-2 en vue de produire des connaissances sur l'évolution de l'articulation entre la famille et l'élevage. Pour ce faire, nous avons exploité trois façons différentes de rendre compte de l'évolution des systèmes famille-élevage sur le temps long d'une génération : les trajectoires synthétiques, les trajectoires stylisées et les monographies des trajectoires. La comparaison des cas de l'échantillon représentés au prisme de ces trois types de formalisation permet de construire trois regards complémentaires qui s'enrichissent mutuellement. Revenons sur les différents résultats produits dans ce chapitre.

Dans le chapitre 3-1, nous avons dégagé l'intérêt de construire un double regard sur les trajectoires des systèmes famille-élevage qui associerait :

- Une approche « linéaire » de la trajectoire, intéressée aux contenus-type des trajectoires entre deux dates, à l'instar des « chemins pour durer » (Dedieu, 2010) ou des « *paths of development* » (Mardsen, 1989).
- Une approche « processuelle » de la trajectoire dont l'objet est de rendre compte de la façon dont se déroule le changement au sein de la trajectoire, telle qu'elle est mise en œuvre, par exemple, par Johnsen (2004), Mendez (2010) ou encore Moulin et al. (2008).

Dans la lignée de ces approches, nous avons cherché, dans ce chapitre, à associer ces deux points de vue pour éclairer au mieux la façon dont s'articulent la famille et l'élevage sur le pas de temps d'une génération :

- ▶ Nous inspirant des approches « linéaires » des trajectoires, nous nous sommes, dans un premier temps, attachés à dégager différentes formes de coévolution entre le système d'élevage et son cadre d'exercice. La comparaison des trajectoires synthétiques des cas de l'échantillon nous permet ainsi de suggérer qu'il existe bien différents chemins pour se maintenir dans l'activité d'élevage qui tous ne s'appuient pas sur les mêmes formes d'articulation entre le système d'élevage et son cadre d'exercice. C'est ainsi, que dans notre échantillon, nous observons que les exploitations associant au sein du noyau organisateur plusieurs membres d'une même famille sont le fait de fermes bénéficiant au début de la trajectoire d'un foncier important ainsi que d'un important bénévolat familial pour la réalisation des travaux agricoles ; ou encore que le développement de la transformation fromagère parallèlement à la conduite d'un atelier d'élevage d'un dimensionnement équivalent aux systèmes d'élevage « laitiers » est le fait d'exploitations qui ont choisi de s'associer entre pairs non familiaux et dont la trajectoire est marquée par une certaine distanciation de la famille à l'exploitation au cours du temps ; et qu'enfin, les exploitations agricoles disposant d'un foncier modeste et n'ayant pas choisi de s'associer, sont restées spécialisées dans le lait.
- ▶ Dans un deuxième temps nous avons adopté une vision processuelle des trajectoires des systèmes famille-élevage de notre échantillon. En comparant tour à tour les trajectoires stylisées et les monographies des cas, nous avons mis à jour différents processus d'évolution

des systèmes famille-élevage. On observe en effet que tandis que certaines trajectoires se caractérisent par une stabilité sur le pas de temps d'une génération, dans d'autres au contraire, le système traverse plusieurs périodes nettement différentes (labilité du système). Par ailleurs, dans notre échantillon, ces différentes dynamiques sont associées à une sensibilité différente au contexte. Tandis que dans les trajectoires stables, ce sont les événements familiaux qui « pèsent » le plus, les trajectoires labiles se caractérisent notamment par une plus grande sensibilité au contexte agricole et/ou local. La mise en relation des trajectoires de coévolution entre le système d'élevage et son cadre d'exercice avec ces processus d'évolution permet de plus de suggérer que les trajectoires labiles sont le fait des exploitations, qui dans l'échantillon, ont suivi une trajectoire que nous avons qualifiée de « défamiliarisation avec mise en place de l'association d'un atelier d'élevage conséquent et de la transformation fromagère ». Au contraire, les trajectoires des exploitations que nous avons qualifiées « d'individuelles, disposant d'un foncier modeste et ayant maintenu une spécialisation laitière » se sont déroulées, d'un point de vue processuel, sans grands changements (pas de séquences).

L'exploitation des monographies des trajectoires dans une dernière partie nous a enfin permis d'enrichir notre compréhension de l'articulation entre la famille et l'élevage. En nous intéressant aux conséquences des différents éléments du contexte (ingrédients contextuels) sur les systèmes famille-élevage de notre échantillon, nous montrons que malgré l'existence de différents chemins et processus, à l'échelle des cas individuels, la diversité des réponses des exploitations agricoles à l'évolution du contexte est réelle. Ce dernier regard met également en évidence la multiplicité des liens entre l'élevage et la famille : que ce soit en termes de travail, de dimensionnement, d'équipements ou de projet de production, la famille est dans nos cas, étroitement liée à l'évolution de l'élevage.

CHAPITRE 4

**Saisir la diversité des formes
d'articulation entre la famille,
l'exploitation et l'élevage :
une grille de lecture**

Après avoir interrogé l'articulation entre la famille et l'élevage et son évolution dans le temps du point de vue de la zootechnie système, nous proposons maintenant d'aborder la question du point de vue de la sociologie. L'objet de recherche sur lequel se concentre, dans cette partie, notre analyse, est ce nous appelons **l'articulation entre la famille et l'exploitation**.

Nous avons détaillé dans le chapitre 1 comment, malgré l'importance des transformations traversées par le monde agricole français ces soixante dernières années, la main d'œuvre agricole restait majoritairement familiale⁷⁸. Cependant, nous l'avons également évoqué, la notion même d'exploitation familiale est aujourd'hui loin de revêtir un caractère d'évidence : idéal longtemps mystifié par le dispositif idéologique syndical et consacré par les lois d'orientation de 1960 et 1962 (Bosse-Platière, 2005), l'exploitation familiale s'est récemment vue effacée des textes de loi au profit de l'entreprise agricole. Et derrière le changement de vocable, c'est toute l'ambiguïté de l'association, auparavant pensée comme naturelle et indissociable, de la famille et de l'exploitation qui en jeu (Rémy, 2010).

Ainsi, la conception familialiste de l'agriculture reposant sur le modèle du « couple professionnel » a éclaté, laissant place à un monde agricole pluriel et hétérogène (Hervieu, 2010). Des évolutions des organisations familiales, inégalement répandues selon les secteurs d'activités, telle que l'individualisation des professions au sein du couple agricole, l'aspiration à plus de temps libre pour soi ou en famille ou encore la recherche d'un cloisonnement entre sphère professionnelle et sphère familiale, etc. disent la distanciation de la famille à l'exploitation agricole (Giraud et Rémy, 2008). Dans le même temps, la place centrale de l'héritage dans l'accès au métier (85% des agriculteurs ont un père agriculteur), la perméabilité des revenus au sein du couple et le caractère souvent familial des collectifs de travail suggèrent la persistance de la dimension familiale de l'exploitation. Tout ceci nous invite, comme le suggère Rémy (2010), à déconstruire les représentations que nous avons tant de la famille que de l'exploitation et à penser l'une et l'autre dans leur articulation et sa complexité.

Dans ce chapitre, nous proposons d'interroger cette articulation entre la famille et l'exploitation dans sa complexité et sa diversité. Nous faisons en effet l'hypothèse que cette diversité des façons dont s'articulent famille et exploitation n'est pas sans conséquences sur les choix réalisés en matière d'élevage. Nous postulons que le fonctionnement de l'exploitation agricole (et donc de l'atelier d'élevage) reste organiquement lié à celui de la famille, l'organisation familiale et son évolution dans le temps impliquant des choix et des compromis tant sur la conduite de l'exploitation que sur les places de chacun sur et hors de cette dernière. Et réciproquement la conduite d'une exploitation, et de l'activité d'élevage en particulier, n'est pas sans conséquences sur la famille et le parcours biographique des individus. Nous proposons donc ici d'investir la famille de l'intérieur, et non plus au travers de variables comme dans le chapitre précédent. Nous développons dans ce chapitre un intérêt pour les modes d'organisation des familles agricoles, c'est-à-dire les interactions entre les individus qui font famille. Et vice versa, l'élevage occupera ici, nous le verrons, une place moindre que dans le chapitre précédent.

Saisir les modalités d'articulation entre la famille et l'exploitation implique d'être en mesure de comprendre comment chacun des deux termes évolue dans le temps et dans l'interaction. Nous proposons dans ce chapitre une lecture sociologique des modes d'organisation familiale confrontée à une analyse de l'exploitation, le tout dans une démarche diachronique.

78 Les actifs familiaux (les chefs d'exploitation, les co-exploitants, les conjoints non co-exploitants actifs ainsi que les autres membres de la famille actifs) représentaient en 2010 au total 84% des actifs permanents (Agreste, 2012).

Ce chapitre a fait l'objet d'un article soumis et accepté dans la Revue d'Etudes en Agriculture et en Environnement⁷⁹. Quoiqu'enrichie de quelques compléments théoriques et empiriques, la présentation ci-dessous est fidèle à l'article à paraître.

1. L'ARTICULATION ENTRE LA FAMILLE ET L'EXPLOITATION : UN OBJET DE RECHERCHE

1.1. Positionnement disciplinaire adopté : l'articulation famille – exploitation, un objet de recherche sociologique qui « emprunte » à la zootechnie système

L'étude des rapports familiaux en agriculture, à travers notamment les études de genre et de transmission, est l'apanage de la sociologie d'abord rurale puis des sociologies de la famille et du travail. Les rapports sociaux en agriculture furent, nous l'avons vu dans le chapitre 1-2, très bien décrits dans les années 80, par Barthez (1982) notamment, mais leurs implications sur la conduite des exploitations, les choix techniques et d'organisation furent laissées largement dans l'ombre.

De façon concomitante, alors que la sociologie rurale abandonnait l'exploitation agricole familiale comme objet d'étude (Jollivet, 1997) et tandis que peu à peu s'opérait ce que beaucoup d'auteurs décrivent comme la transformation de la condition de paysan au métier d'agriculteur (Rémy, 2008), une certaine branche de l'agronomie *sensu lato* se constituait et se fédérait autour de l'étude du fonctionnement de l'exploitation agricole. L'analyse systémique appliquée au fonctionnement de l'exploitation agricole s'imposa dès lors comme le cadre théorique privilégié pour comprendre la complexité de l'articulation entre les décisions des agriculteurs, leur environnement et les pratiques agricoles (Osty, 1978 ; Petit, 1978 ; Capillon, 1993 ; Brossier et al., 2003). Cependant nous avons détaillé comment cette formalisation était loin d'être neutre : bien que beaucoup d'auteurs parlent effectivement du système famille-exploitation, la famille n'apparaît pas vraiment dans l'analyse, trop souvent réduite à la seule figure du pilote, du décideur, de l'agriculteur. Sans entrer à nouveau dans les partis pris inhérents aux choix théoriques adoptés pour rendre compte des décisions de l'agriculteur et reconstituer sa stratégie, on peut tout de même réaffirmer qu'aujourd'hui, il n'existe pas de discipline ou de théorie qui serait à elle-seule en mesure de prendre en charge les relations entre la dimension familiale de l'activité d'élevage et la façon dont elle est conduite.

Nous choisissons ici de nous ancrer disciplinairement dans la sociologie pour éclairer cette articulation entre la famille et l'élevage. Nous nous attacherons donc à comprendre comment la famille et l'exploitation s'articulent, tout en développant un point de vue particulier sur l'élevage. Ceci implique « d'emprunter » à la zootechnie système. Pour ce faire, nous proposons ici de construire une armature théorique issue de la sociologie que nous enrichirons empiriquement par un regard sur l'évolution de l'exploitation, et en particulier de l'élevage.

79 Terrier, M., Madelrieux, S., Dufour, A. et Dedieu, B. (2012). Saisir la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation : une grille de lecture, *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement* 93 (3), 299-322.

1.2. L'articulation famille - exploitation en sociologie : contenu et temporalités

Nous avons vu dans le chapitre 1-2 comment les rapports sociaux dans l'exploitation agricole familiale ne pouvaient se réduire ni exclusivement à des rapports de production ni à des rapports qui seraient uniquement familiaux. C'est bien le choc de ces deux rapports, réunis en un même, qui fonde la spécificité de l'agriculture (Barthez, 1982). Ainsi comme le résume Jacques-Jouvenot, l'exploitation agricole n'est pas une unité de production classique et les rapports sociaux qui s'y jouent sont, tout à la fois, rapports professionnels de production et rapports familiaux. Les logiques professionnelle et familiale sont imbriquées et font fonctionner, parfois de façon compliquée, l'unité de production agricole que constitue l'exploitation agricole familiale (Jacques-Jouvenot, 1997). Au-delà de l'imbrication des sphères professionnelle et familiale, ce sont également différentes temporalités qui régissent les interactions des individus au sein des familles et qui participent de ce choc des rapports productifs et familiaux tels que l'a décrit Barthez (1982). En effet, dans les familles agricoles, non seulement la socialisation professionnelle et la socialisation familiale y sont indissociables, mais encore, la famille y joue en même temps un rôle de reproduction (reproduction professionnelle et transmission patrimoniale) et un rôle de coproduction (production professionnelle et production domestique) (Gramain et Weber, 2003). Et c'est pourquoi il est difficile de penser le rapport social et l'organisation du travail en agriculture autrement qu'en même temps.

Nous avons présenté, dans le chapitre 1-2, les grandes lignes de cette sociologie, à l'interface entre la sociologie rurale et les sociologies de la famille et du travail, qui s'intéresse aux rapports familiaux de travail sur l'exploitation. Nous proposons maintenant une façon d'organiser ce qu'elle nous enseigne sur l'articulation famille-exploitation à travers deux points d'entrée particuliers : (i) la transmission d'une part et, (ii) la perméabilité des sphères familiale et professionnelle d'autre part. Ces deux thèmes, qui nous le verrons, renvoient à différentes temporalités, recouvrent, de façon synthétique, les différents éléments qui participent de cet enchevêtrement des liens de famille et des liens de travail dans l'entreprise agricole.

1.2.1. De la multidimensionnalité de la transmission en agriculture

Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises déjà, le groupe socioprofessionnel des agriculteurs est l'un de ceux dont la reproduction s'appuie le plus sur l'héritage (Dubuisson-Quellier et Giraud, 2010). Même si de plus en plus d'agriculteurs ne sont pas directement fils d'agriculteurs⁸⁰, cette ouverture du monde agricole reste relative tant elle varie selon le type de production et la taille des exploitations : « en raison des investissements économiques extrêmement importants, les exploitations les plus importantes économiquement se protègent le mieux de l'ouverture aux autres milieux sociaux et pratiquent le plus l'autorecrutement. » (*ibid.*). C'est ainsi qu'en élevage bovin laitier, du fait notamment, de l'importance des capitaux nécessaires à la conduite de l'activité, l'endoreproduction reste la norme pour accéder au métier d'éleveur (Gambino et al., 2012).

Ce constat - l'agriculture présente la particularité de recruter ses membres dans la famille- en appelle un autre, celui de l'importance, au sein des familles agricoles, de la transmission du métier, mais aussi des conditions nécessaires à l'exercice de ce métier, c'est-à-dire des moyens de production.

80 En 2000, 12,6% des agriculteurs n'avaient pas de père agriculteur (Dubuisson-Quellier et Giraud, 2010)

La sociologie rurale nous enseigne en effet que l'une des particularités des familles agricoles est l'inscription du patrimoine productif et du métier dans un processus de transmission patrimoniale intergénérationnelle. En effet, «le fait que les entreprises se transmettent essentiellement au sein des familles est un trait assez spécifique au secteur agricole : dans d'autres secteurs d'activité où les unités de production utilisent surtout du travail familial, l'héritage sociale est beaucoup moins marquée » [Blanc et Perrier-Cornet (1994) cité dans Jacques-Jouvenot (1997)]. L'héritage familiale du métier d'agriculteur n'est donc pas liée qu'au seul travail familial, mais se comprend plus largement resituée dans le *processus de transmission patrimoniale* sur une temporalité intergénérationnelle.

C'est l'objet de cette partie que donner à voir ce que revêt le terme de « transmission ». Nous allons le voir, la transmission en agriculture renvoie, en même temps, à la passation, de génération en génération : d'un patrimoine physique et symbolique, à la fois moyens de production et histoire d'une famille (partie 1.2.1.1), d'un métier qui met en jeu des savoir-faire spécifiques (partie 1.2.1.2), et, d'un statut de chef d'exploitation, c'est-à-dire d'une autorité (partie 1.2.1.3) (Jacques-Jouvenot, 1997 ; Bessière, 2003). Par ailleurs, cette transmission intergénérationnelle aux multiples facettes met en jeu des interactions spécifiques entre les membres des familles agricoles : via la transmission, ce sont en effet des places qui circulent (Cardon, 2004). La continuité familiale est assurée par un jeu de permutation des places des individus au sein de la famille d'une génération à l'autre (le fils devient par exemple à la fois chef d'exploitation et père d'un futur repreneur).

1.2.1.1. L'exploitation agricole : tout à la fois moyens de production agricole et patrimoine familial

➤ ETRE HERITIER : UNE CONDITION SOUVENT NECESSAIRE A L'EXERCICE DU METIER D'ELEVEUR

Une première dimension de la transmission en agriculture renvoie à l'héritage en tant que bien physique, et donc à l'agriculteur en tant qu'héritier. L'exercice du métier est en grande partie conditionné par l'accès aux moyens de production, et donc, dans les orientations productives qui, telles que l'élevage bovin laitier, nécessitent d'importants capitaux, au statut d'héritier.

L'accès à la terre en agriculture est à ce titre particulièrement illustratif de l'importance de l'héritage familiale dans l'exercice du métier ; « la production agricole, présentant la caractéristique de reposer sur un bien non reproductible approprié privativement, la terre ... l'accès au foncier est en large partie contrôlé par les familles agricoles, soit parce qu'elles sont propriétaires de la terre, soit parce qu'elles les louent avec un bail transmissible à la génération suivante » [Blanc et Perrier-Cornet (1993) cité dans Jacques-Jouvenot (1997)]. La terre constitue ainsi une composante essentielle du patrimoine puisque son mode d'accès ferme l'entrée dans la profession, ou du moins la rend difficile au hors cadre familial.

Outre le foncier, ces moyens de production auxquels accède l'agriculteur qui s'installe dans le cadre familial, sont aussi les bâtiments, les équipements et le troupeau dont la gestion – renouvellement, réforme, sélection génétique, etc. - s'inscrit, en élevage bovin laitier, dans une temporalité longue. De ce statut d'héritier résultent ainsi deux caractéristiques des moyens de production : ils sont non seulement, majoritairement, la propriété de l'agriculteur qui les exploite, mais également, pour une grande part, hérités le long de la lignée. Outil de travail et patrimoine familial constituent ainsi un tout difficilement dissociable.

L'héritage transmis n'est en effet pas seulement physique (« le patrimoine renvoie au patrimoine en tant qu'il est un bien, « le bien hérité du père et de la mère » (Jacques-Jouvenot, 1997)), mais

s'apparente, comme nous l'enseigne l'auteure, à un héritage, tant matériel qu'immatériel. Le patrimoine peut être défini, en première approche, comme l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par l'adaptation en milieu évolutif (Ollagnon, 1989). Les « moyens de production-patrimoine » lient ainsi les générations les unes aux autres, pas uniquement du seul lien juridique, mais aussi parce qu'ils ont une forte valeur identitaire : ils contiennent l'histoire et la mémoire familiale, ainsi que le travail investi par plusieurs générations d'éleveurs (Jacques-Jouvenot, 1997).

➤ TRANSMETTRE SA FERME ET SON METIER : « BONHEUR » ET « DEVOIR MORAL »

Une enquête réalisée par l'INSEE en 1999 sur les rapports subjectifs des individus à leurs conditions d'emploi et de travail illustre l'importance que revêt la transmission du métier et de l'exploitation aux yeux des agriculteurs [Baudelot et al. (2003) cité dans Bessière (2010)]. On y apprend notamment qu'hormis les ouvriers non qualifiés, les agriculteurs sont la catégorie socioprofessionnelle la plus insatisfaite de ses conditions de travail - pour seulement 35% des agriculteurs, les motifs de satisfaction sont plus importants que ceux d'insatisfaction. Pourtant, ils sont plus de 45% - c'est-à-dire non seulement bien plus que la moyenne (32%), mais également plus que ceux se déclarant heureux au travail - à exprimer qu'ils « seraient heureux si l'un de leurs enfants s'engageait dans la même activité qu'eux » (*ibid.*). On voit bien ici comment, pour les agriculteurs en activité, la transmission future de l'exploitation et du métier dans la famille revêt une importance singulière.

En effet, au-delà de la valeur économique et marchande que représente l'exploitation agricole, cette dernière symbolise le fruit du travail fourni par l'agriculteur pendant toute sa vie professionnelle, ainsi que par les générations l'ayant précédé (Bessière, 2010) ; elle contient symboliquement l'histoire et la mémoire familiale (Jacques-Jouvenot, 1997).

C'est ainsi que « vue de l'intérieur, du point de vue des parents-exploitants, l'absence de reprise de l'exploitation est une épreuve douloureuse et humiliante. Se considérant comme un « maillon » dans une lignée, ils vivent au contraire la transmission de l'exploitation comme la consécration de leur engagement professionnel. [...] Pour les parents-exploitants, l'entreprise familiale est non seulement lestée du labeur des générations antérieures, mais constitue aussi le résultat de leur propre vie de travail. C'est ce qui rend douloureux et inacceptable la perspective de la vente de l'exploitation » (*ibid.*).

Cet impératif de transmission de l'outil de travail et du métier pour les parents-exploitants peut se traduire par des stratégies d'investissement singulières sur l'exploitation afin de transmettre un outil de production viable et de valeur dans l'espace économique local. La passation effective de l'exploitation peut encore être loin et pourtant les choix effectués dans l'histoire professionnelle des parents (les choix sur la ferme) sont décisifs de la réalité de la transmission à venir (Jacques-Jouvenot, 1997). C'est ce que souligne également Simpson (1981): « *the prospect of succession is likely to have deleterious effect on farming efficiency by encouraging over-investment in fixed assets like buildings* ».

On perçoit ainsi comment la dimension patrimoniale des moyens de production et la trajectoire de l'exploitation s'influencent mutuellement dans le temps.

1.2.1.2. *Un métier et des savoirs spécifiques qui s'acquièrent et se conquièrent : socialisation agricole et vocation*

Ainsi, transmettre sa ferme à la génération suivante relève souvent pour les agriculteurs d'un « devoir moral ». De plus, nous venons de le voir, pour le jeune agriculteur qui s'installe, la famille constitue un pilier souvent incontournable pour accéder aux conditions nécessaires à l'exercice du métier. Hériter et succéder vont donc de pair puisque lorsqu'il y a héritage, en agriculture, l'héritier succède à ses parents, ainsi qu'à un métier, une histoire et une famille (Jacques-Jouvenot, 1997).

Outre l'héritage des biens physiques et d'un devoir familial, la transmission familiale renvoie également à la passation d'un métier via notamment l'acquisition de savoir-faire agricoles spécifiques.

Si la dévolution des moyens de production est repérable dans le temps et ne s'opère qu'une fois l'un des enfants engagé dans la reprise de la ferme, parfois même bien longtemps après son installation, la transmission renvoie également à l'acquisition, par au moins l'un des enfants de la fratrie, d'un goût pour l'agriculture et de savoir-faire, cette fois bien en amont de la reprise effective ; « en plus de l'héritage transmis, les héritiers bénéficient du fait d'avoir été profilés, socialisés pour être héritiers » (Bertaux, 1977).

En effet, à la transmission d'un patrimoine professionnel et familial se joint aussi celle de savoirs, d'une organisation du monde, de l'histoire d'un métier qui s'inscrit dans un processus de socialisation agricole dès l'enfance (Salmona, 1994), et ce même si les diplômés agricoles aujourd'hui exigés pour bénéficier des aides à l'installation concourent à professionnaliser l'agriculture (Bessière et al., 2008).

Parmi les fratries, un seul enfant, plus rarement deux, reprendront in fine la ferme et cet état de fait ne relève pas du hasard : les stratégies des parents-agriculteurs convergent pour ne « fabriquer » qu'un seul successeur à l'exploitation. Cette stratégie familiale de choix du successeur est notamment déterminée par le genre (Jacques-Jouvenot et Gillet, 2001) - les successeurs sont des garçons puisque « les femmes ne semblent pouvoir prétendre qu'à la direction d'exploitations délaissées par les hommes » [Blanc et Perrier-Cornet (1989) cité dans *ibid.*] -, mais aussi la place dans la fratrie⁸¹.

Avant qu'ils ne s'installent officiellement, les repreneurs pressentis « travaillent » souvent longtemps dans l'exploitation familiale, et c'est par ce travail en commun, à la fois sur la ferme et en famille, que se fait une partie de la transmission des savoir-faire professionnels et de l'apprentissage des compétences agricoles du futur chef d'exploitation. Ce qui est transmis passe ainsi par le travail, et ce dès l'enfance, alors que l'installation professionnelle du repreneur est encore loin. C'est l'interprétation que propose notamment Dominique Jacques-Jouvenot pour rendre compte de la transmission des savoirs agricoles dans la famille : « l'objet de la transmission serait alors le travail qui recouvre des places successives à occuper dans le procès de production mais aussi une représentation de la division sexuelle du travail et plus largement encore une certaine vision du monde. [...] Ce qui importe dans ce modèle, c'est en fait que l'accession au savoir n'est possible que par un passage obligé au travail [...] Le métier ne peut donc s'apprendre hors des conditions de son exercice qui inclut les moments de la vie quotidienne » (Jacques-Jouvenot, 1997).

Du point de vue des repreneurs, il est rare que soit reconnu le rôle de leur socialisation agricole dans le développement de leur goût pour l'agriculture (Bessière, 2010). Le principe invoqué *a posteriori* pour justifier leur choix professionnel est au contraire celui de la « vocation » individuelle (« j'ai toujours voulu faire ça »). Mais comme l'analyse l'auteure, transmission et vocation sont les deux

81 Selon les naissances plus ou moins précoces des enfants, leur nombre, leur ordre sexué et leur espacement, un aîné, un cadet ou un benjamin pourra tout autant détenir le monopole de la vocation agricole (Bessière, 2010).

faces d'une même médaille ; la « vocation », résultat d'un long processus de sélection et de production, par les parents-agriculteurs, d'un héritier qui soit aussi un bon professionnel, est pleinement réalisée quand ses conditions de production sont gommées (*ibid.*) : la mobilisation de la « vocation » comme justification du choix professionnel du fils, permet le désengagement des parents quant à leur responsabilité dans la formation de ce choix.

1.2.1.3. **L'acquisition du statut de chef d'exploitation et d'une place sur la ferme**

Nous avons jusqu'à présent distingué deux types de transmissions : (i) celle du capital-patrimoine qui permet au repreneur d'accéder aux conditions matérielles d'exercice du métier et, (ii) celle du métier d'agriculteur, c'est-à-dire l'apprentissage de savoir-faire et de compétences spécifiques ainsi que la formation d'un goût pour l'agriculture. A ces deux types de transmissions, s'ajoute une troisième, celle du statut de chef d'exploitation, c'est-à-dire des pouvoirs et de l'autorité donnant légitimité professionnelle à celui qui succède.

Parmi les interactions familiales sur lesquelles repose la transmission, celles entre le fils et le père jouent ici un rôle central. Le statut de professionnel du fils ne devient en effet réel qu'à partir du moment où le père accepte de partager son autorité sur l'exploitation (comme ce peut être le cas dans les associations, GAEC ou EARL) ou bien transmet l'intégralité de son autorité (installation du fils, départ du père en retraite) (Jacques-Jouvenot, 1997).

Bien qu'il ne soit pas aisé d'identifier un « processus-type » de transmission, « celles-ci s'organisent en fonction d'un jeu d'acteurs familiaux où chacun tente de sortir gagnant de l'interaction » (*ibid.*). Il n'y a pas, en effet, de moment précis où se joueraient tous les actes constitutifs du processus de transmission : parfois le patrimoine productif est divisé dans la fratrie alors que le père est toujours en activité, d'autres fois, la passation des biens est simultanée de celle du statut de chef d'exploitation ; d'autres fois encore, la passation du statut précède la transmission d'une partie des biens (fonciers notamment). Au-delà de cette diversité de modalités pratiques, « la transmission est un processus réciproque où les choix du fils (prendre le pouvoir le plus tôt possible dans sa vie professionnelle) se heurtent et influent nécessairement sur les stratégies du père (rester maître chez lui le plus longtemps possible). [...] Négociations, stratégies, soumission, révolte [sont] autant d'interactions familiales constitutives des formes et modalités de la transmission des exploitations en agriculture » (*ibid.*).

On perçoit ainsi comment, de ces modalités pratiques d'accès au pouvoir professionnel sur la ferme par rapport à la génération précédente, dépend la possibilité de peser ou non dans les grandes décisions qui concernent la conduite de l'exploitation, et d'ainsi l'inscrire dans une nouvelle dynamique.

1.2.2. La perméabilité des sphères familiale et professionnelle

Une autre des caractéristiques les plus prégnantes de l'agriculture est la grande porosité, au quotidien, entre les sphères familiale et professionnelle, du fait de la fréquente participation des membres de la famille à l'élaboration de la production, mais aussi de la proximité des lieux permettant également une grande perméabilité des temps. Cette contiguïté des scènes domestique et professionnelle donne lieu à une diversité de pratiques de la part des individus au sein des familles agricoles qui rend compte de l'aménagement des rapports entre le collectif et l'individuel et qui

contribue à éclairer les façons dont s'articulent famille et exploitation. Pour donner à voir ce que révèle cette perméabilité des sphères professionnelle et familiale quant à l'articulation entre la famille et l'exploitation, nous proposons de nous intéresser en particulier à la place et aux représentations des différents individus par rapport à la ferme.

Malgré l'existence d'une cause commune – la reproduction de la famille et du patrimoine- la vie quotidienne des hommes et des femmes est souvent vécue *en temps partagé* (Rieu, 1989). Les implications sur la vie quotidienne de l'exercice de l'agriculture au sein du ménage diffèrent selon la position professionnelle de ses différents membres et de leurs liens à l'exploitation (qui lui-même dépend de la position professionnelle). Oldrup (1999) s'est par exemple intéressée en particulier aux femmes d'agriculteurs qui travaillent à l'extérieur de l'exploitation et n'aident qu'occasionnellement sur la ferme en cherchant à comprendre comment se définissait leur lien à l'exploitation agricole. L'auteure propose ainsi de lire ce lien à travers trois thématiques : (i) la division sexuée du travail sur la ferme, (ii) la relation des femmes au « chez soi » et (iii) les négociations quant aux temps de travail et aux loisirs (Oldrup, 1999). Si ces catégories sont issues d'une enquête sur les représentations des femmes d'agriculteurs en particulier, elles contribuent cependant à saisir la place des différents membres de la famille (hommes et femmes) sur l'exploitation. Nous proposons alors de retenir ces catégories pour montrer comment, l'analyse de la diversité des pratiques qui découlent de la perméabilité des sphères familiale et professionnelle permet d'éclairer l'articulation entre la famille et l'exploitation.

➤ LA GESTION DES TEMPS ET DE L'ESPACE

Une particularité de l'exercice de l'agriculture est le fréquent recouvrement des scènes domestiques et productives : la maison d'habitation et le siège d'exploitation sont bien souvent au même endroit, ce qui permet une étroite intrication du travail domestique et du travail agricole d'un point de vue géographique et temporel. Ceci concourt ainsi à la non séparation de la vie familiale et de la vie que, dans d'autres univers, on qualifie de professionnelle.

Oldrup (1999) montre par exemple la complexité et l'ambivalence des liens qu'entretiennent les conjointes qui travaillent à l'extérieur par rapport à l'exploitation. La relation au lieu est particulièrement paradoxale : tandis que l'exploitation agricole est appréciée pour le lieu de vie qu'elle constitue, beaucoup des femmes enquêtées regrettent de ne pas l'avoir choisi ; le lieu préexiste à l'union conjugale. Par ailleurs, la question du travail apparaît centrale. Barthez (1982) notait ainsi à ce propos : « par définition même, elles [les conjointes qui travaillent à l'extérieur de la ferme] ne peuvent être en dehors de la profession de leur mari puisque celle-ci s'exerce sur les lieux de la famille. Pour une femme salariée épouse d'un agriculteur, rentrer chez soi le soir, c'est rentrer à la ferme, c'est rentrer sur les lieux de l'activité de son mari ; pour lui, le siège social de son activité est l'habitation familiale et les moyens de production sont en même temps patrimoine. Les rapports professionnels du mari, exploitant agricole, se déroulent à partir de l'habitation commune à l'homme et à la femme. Donc rentrer à la maison signifie en soi participer d'une manière ou d'une autre à la vie sinon au travail au sens strict de l'exploitation agricole ».

De cette proximité des scènes, découle ainsi souvent une grande perméabilité des temps. Le travail agricole se heurte aux temps de la vie familiale (Oldrup, 1999 ; Bessière, 2010) et lorsque les rythmes professionnels des deux conjoints diffèrent, cela pose des problèmes spécifiques qui révèlent les expériences contradictoires des agriculteurs et de leurs conjointes au quotidien : « le travail des femmes salariées hors de l'exploitation familiale implique une division du temps entre travail et non travail. Les femmes sont alors amenées à agir directement auprès de leur mari pour obtenir un rythme

d'activité dans l'exploitation agricole qui laisse la place à un temps libre, à une possibilité de congés. Le problème posé est celui de l'utilisation du temps libre reconnu à l'un du fait de son activité salariée et méconnu pour l'autre du fait de son activité agricole : il en résulte alors « des congés pas comme les autres », c'est-à-dire « des congés mais pas de vacances ou encore des congés l'un sans l'autre » » (Barthez, 1982).

Cependant, le vécu des familles agricoles ne se réduit pas à ce constat que faisait Barthez dans les années 80. On observe en effet là aussi une diversité de pratiques quant à la gestion des temps et de l'espace qui contribuent à rendre compte de la pluralité des attentes des agriculteurs et de leur famille vis-à-vis de la ferme. Des auteurs observent en effet, avec le développement du travail salarié féminin à l'extérieur de l'exploitation agricole notamment, une volonté croissante de la part des agriculteurs et de leur famille de séparer la vie familiale des mondes professionnels de chacun des deux conjoints, ou encore d'aménager la conduite de la ferme dans la perspective de bénéficier davantage de temps libre pour soi ou en famille (Dubuisson-Quellier et Giraud, 2010).

Ces différentes pratiques de gestion des temps et de l'espace sont en effet à mettre en relation avec la diversité des situations professionnelles des femmes en agriculture.

➤ PLURALITE DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES DES FEMMES EN AGRICULTURE

La production agricole met en effet souvent en jeu tout un collectif familial. Ces travailleurs, ce sont les parents du chef d'exploitation qui participent souvent bien au-delà de l'âge de la retraite au travail agricole, ses enfants, et parfois sa conjointe. La situation des femmes en agriculture a beaucoup évolué depuis 60 ans [Encadré 4.1], de sorte que c'est la diversité des situations professionnelles et familiales qui caractérise la place des femmes dans l'agriculture d'aujourd'hui (Cardon, 2004).

Encadré 4.1. L'évolution de la place des femmes dans l'agriculture depuis les années 60.

Dans les années 70-80, des études ont montré comment l'organisation du travail en agriculture impliquait une répartition de l'autorité, une division des tâches selon des critères empruntés à la vie familiale et non à la profession [par exemple : (Barthez, 1982 ; Rieu, 1989 ; Barthez, 2005)]. Pendant longtemps le travail des femmes sur l'exploitation fut subordonné à la hiérarchie familiale, à l'autorité du mari, père de famille et chef d'exploitation. La seule voie d'insertion sociale pour les filles d'agriculteurs étant le mariage, jusque dans années 80 les femmes ne bénéficiaient pas de voie d'accès à la profession agricole ou tout au moins à la reconnaissance de l'exercice de la profession. A la frontière entre vie domestique et profession, le statut professionnel s'est peu à peu transformé.

Jusque dans les années 60, le travail des femmes ne se limite pas à l'espace domestique mais s'étend à l'ensemble de l'activité agricole (Barthez, 2005). La conjointe d'agriculteur est *aide familiale*. Par ailleurs, l'exploitation agricole est pluri-générationnelle : le fils (ou le beau-fils) des exploitants n'accède au statut et à la gestion qu'au décès du père. Il est aide familial jusqu'alors et sa conjointe doit prendre place au sein du fonctionnement de sa famille. La cohabitation entre générations est génératrice de nombreux conflits (Rieu, 1989 ; Cardon, 2004).

A partir des années 60, l'agriculture est l'objet de transformations importantes (modernisation, mécanisation et rationalisation). Le travail agricole (donc familial) devient facteur de production et non plus seulement l'expression de la solidarité familiale (*ibid.*). Apparaît ainsi de nouvelles catégories : il y a le travail et le non travail, le travail productif et un autre qui ne l'est pas, ou encore il y a le travail agricole et le travail domestique. La femme devient encore plus invisible quant au travail qu'elle fournit au sein de l'exploitation agricole familiale, et ce d'autant qu'avec

la mécanisation du travail, les hommes investissent des tâches agricoles qui jusqu'alors leur incombaient, telles que la traite (Rieu, 1989). Elles sont donc renvoyées à leur foyer, accroissant ainsi leur dépendance vis-à-vis de leur mari chef d'exploitation (*ibid.*). Elles apportent au collectif familial du travail gratuit, non professionnellement reconnu et capté par leur mari (Delphy, 1983). Alors que les hommes prennent en charge les tâches valorisées, elles effectuent une multitude de tâches annexes ; elles sont « bouche-trous », « gestionnaires des aléas » de la production [(Lagrave (1983) cité dans Bessière (2008)].

Dans cette période de modernisation, les femmes s'opposent à la place qui leur est faite en intervenant précisément là où elles sont prioritairement attendues, la vie de famille (Barthez, 2005). Elles fuient l'agriculture et refusent d'épouser un agriculteur tandis que parallèlement le marché de travail leur offre de nouvelles opportunités (Bjorkhaug et Blekesaune, 2008). D'autres revendiquent un statut professionnel dans l'agriculture. Dans leur revendication à un travail sur la ferme assimilable à un emploi qui leur soit reconnu à titre personnel, les femmes d'agriculteurs se heurtent à la volonté politique, cristallisée dans la loi d'orientation de 1960, de moderniser l'agriculture tout en la conservant sous une forme familiale de production. L'agriculture y est conçue comme métier de couple. Le couple comme unité de base de la famille et de l'unité de production masque les individualités et donc refuse de considérer les épouses comme des agricultrices séparément de leur mari. La famille agricole est présentée comme un modèle idéal où le travail et les espaces sont distribués en harmonie entre les sexes (Rieu, 1989).

La création, en 1965, des GAEC interdit la seule association entre deux époux : les femmes en sont donc exclues et par là maintenues dans leur statut d'aide familial (Barthez, 2000). Il faut attendre 1985 pour qu'apparaisse une nouvelle forme juridique autorisant cette fois les époux à être les seuls associés, l'entreprise agricole à responsabilité limitée (EARL). C'est là « *la version la plus moderne de l'agriculture « métier de couple », au plus près du modèle de la famille contemporaine individualisant chacun de ses membres* » (Barthez, 2005). La loi de modernisation de l'agriculture de 2010 autorise la création de GAEC entre conjoints. Signalons que sur les exploitations individuelles ne reconnaissant qu'un seul chef d'exploitation, le conjoint a la possibilité depuis 1999 de se déclarer « conjoint collaborateur » auprès de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) afin de bénéficier de droits sociaux (inférieurs à ceux du chef d'exploitation).

Certaines femmes travaillent ainsi sur l'exploitation agricole, avec ou sans statut agricole reconnaissant leur contribution au travail productif et selon des degrés d'investissement très variés, allant du simple coup de main à la prise en charge intégrale d'un atelier de production (Oldrup, 1999 ; Bjorkhaug et Blekesaune, 2008 ; Dufour et al., 2010). D'autres s'investissent dans de nouvelles activités dites parallèles (Giraud, 2001) ou encore, certaines sont femmes au foyer et ne participent à aucune activité sur l'exploitation agricole. Par ailleurs, les conjointes sont de plus en plus nombreuses à exercer une activité professionnelle extérieure à l'exploitation : alors qu'en 1970, seulement 7% des épouses agricoles déclaraient exercer une activité professionnelle non agricole, elles sont en 2000 plus de 40%. Si l'on s'intéresse à ce phénomène de plus près, on remarque que c'est davantage le fait des jeunes générations : 2/3 des ménages agricoles de moins de trente ans comprennent un conjoint actif non agricole (Rattin, 2002). On ne peut ainsi se satisfaire d'une lecture dichotomique des situations conjugales et de travail sur l'exploitation selon laquelle à la famille patriarcale traditionnelle s'opposerait une famille moderne privilégiant l'autonomie des conjoints et valorisant deux projets professionnels distincts.

Pour les conjointes cependant, travailler à l'extérieur ne signifie pas forcément ne pas participer au travail agricole. C'est ce que montre par exemple Van de Walle (1993) à propos des conjointes d'agriculteurs ayant un emploi salarié à l'extérieur de la ferme : leur implication dans le travail agricole,

que ce soit en termes de temps consacré, de tâches ou de responsabilités, varie selon les modes d'organisation au sein de la famille (fusion *versus* individualisation). Bien que souvent en retrait de la scène professionnelle de l'exploitation, les femmes salariées, selon leur position sur le marché de l'emploi, s'investissent plus ou moins dans le travail sur l'exploitation. Il faut des ressources culturelles et économiques importantes pour être totalement désengagée d'obligations de travail dans l'entreprise familiale. Or, dans leur majorité, les conjointes d'agriculteurs qui exercent une activité extérieure ont des situations professionnelles précaires (CDD, temps partiel, etc.) (Bessière et al., 2008).

C'est par ailleurs en dynamique qu'il faut penser les parcours professionnels des conjointes d'agriculture. En interrogeant le parcours biographique des femmes d'éleveurs laitiers en Franche-Comté, c'est-à-dire en intégrant une temporalité longue, Cardon met ainsi en évidence ce qu'il appelle des « trajectoires détournées ». Par là, il désigne la trajectoire de certaines femmes salariées en dehors de l'agriculture qui deviennent agricultrices parfois une fois mariées, ou lors de la transmission objective de l'exploitation agricole ou encore après avoir travaillé de nombreuses années en dehors. Il révèle ainsi une constellation de parcours biographiques qui tranchent avec la trajectoire continue de leur mari agriculteur et avec les analyses sociologiques classiques qui donnent à voir deux situations professionnelles distinctes de façon figée (Cardon, 2004). Les trajectoires féminines sont souvent ponctuées par les étapes de la vie familiale et les aléas de la conjoncture économique qui peuvent aussi bien les éloigner de l'activité productive que les y faire retourner par choix ou par obligation (Rieu, 1989). Ainsi, les temporalités des trajectoires des hommes et des femmes ne sont pas les mêmes : le temps professionnel de l'homme fonctionne en symbiose avec l'histoire productive de l'exploitation tandis que celui de la femme est différé et s'articule plus étroitement à l'histoire familiale (*ibid.*).

Par ailleurs, les implications du travail extérieur des femmes sont ambivalentes. Même si les compagnes d'agriculteurs travaillant à l'extérieur disposent d'une certaine autonomie financière par rapport à la génération précédente, le rapport de force est souvent en défaveur des femmes : leurs revenus contribuent souvent au maintien de l'entreprise tandis que l'inégalité patrimoniale penche en leur défaveur (Bessière, 2008).

De cette pluralité des situations professionnelles et familiales des conjointes d'agriculteurs découle une diversité de pratiques d'organisation et de réalisation du travail agricole, à la fois entre les exploitations (synchronique) mais aussi à l'échelle des trajectoires individuelles des fermes (diachronique). Par ailleurs, la reconnaissance par un statut professionnel agricole du travail sur la ferme, ou encore l'exercice, ou non, d'un emploi à l'extérieur, ne dit pas grand-chose quant à la réalité des tâches et des responsabilités prises en charge par les femmes sur les exploitations. C'est pourquoi, il nous paraît pertinent d'investir la place des femmes à partir du concret de leur travail sur la ferme, mais aussi dans une moindre mesure sur les scènes domestique et professionnelle, pour contribuer à éclairer la teneur de l'articulation entre la famille et l'exploitation.

Ces différentes pratiques de co-production agricole et de gestion des temps et de l'espace entre les scènes domestique et professionnelle rendent compte de l'aménagement des rapports entre le collectif et l'individuel, tel que les a exploré Van de Walle (1993). L'auteure met en effet en évidence différents types de mode d'organisation familiale selon les rapports de pouvoir entre le « je » des aspirations individuelles et le « nous » de la dimension collective de la famille, auxquelles sont associées des pratiques différenciées quant à l'emploi féminin, la gestion des congés et la répartition du pouvoir de décision [Encadré 4.2].

Encadré 4.2. Les idéaux-type de familles agricoles mis en évidence par Van de Walle (1993).

A partir d'une étude des couples au sein desquels l'épouse exerce une activité salariée à l'extérieur de la ferme, l'auteure met en évidence trois types d'organisation familiale mettant en jeu différents rapports de pouvoir entre le « je » des aspirations individuelles et le « nous » de la dimension collective de la famille. Je n'en présente ici que les deux extrêmes, le troisième idéaltype renvoyant à une forme intermédiaire, entre la « famille-tradition » et la « famille-association » :

- La « famille-tradition » : « De l'itinéraire avant la rencontre, retenons un fort enracinement dans l'espace local et une faible prise de distance [des époux] à l'égard du milieu familial comme à celui de la société agricole. En héritiers fidèles à leurs parents, les époux souhaitent maintenir la confusion entre l'entreprise et la famille [...] Une forte différenciation des rôles justifie la complémentarité des époux et leur coopération au quotidien tandis que l'homme, légitimité par la tradition, est investi comme chef de famille disposant de l'autorité décisionnelle et normative. [...] L'idéal est communautaire au sens où le groupe est un objectif opposable aux objectifs personnels. Le même modèle hiérarchique d'autorité oriente les rapports entre générations. Les dominés sont autant les femmes par rapport aux hommes que les jeunes par rapport aux vieux et l'attachement aux traditions se renforce à travers l'autorité des parents. »
- La « famille-association » : « Détenteur de capitaux scolaires élevés et fort d'une prise de distance à l'égard de la société agricole locale, chaque conjoint accepte de respecter la stratégie individuelle de l'autre. L'individuation est en premier lieu affirmée dans le travail. Le modèle de « l'exploitation familiale » est refusée et chacun, homme et femme, s'investit dans une activité autonome. Une séparation nette est établie entre le travail et la vie domestique, ce qui revient à donner au métier agricole le statut d'une profession comme les autres, définie par les compétences et non par le statut dans la famille. L'autonomie marque également les pratiques familiales. L'acceptation du salariat, le rapport au mariage, le partage des travaux domestiques, les pratiques de sociabilité sont autant de moyens de réaliser l'autonomie de chacun, définie comme finalité de l'union. La famille-association organise le monde autour de l'individu. L'individu s'affranchit de sa communauté d'alliance. L'héritage et la transmission parentale des savoir-faire sont dévalorisés, le travail en famille est refusé, l'aide domestique des parents est peu recherchée et les solidarités se nouent de façon privilégiée hors du lien familial. »

1.3. L'articulation famille – exploitation au prisme des concepts de lignée et de maisonnée

Entre permanence et transformation, la famille agricole est ainsi traversée de forces contradictoires. Tandis que les cadres d'analyse, structuralistes, proposés par la sociologie rurale restent d'actualité pour comprendre comment le fonctionnement des familles agricoles s'inscrit dans des rapports de domination (de genre et de génération), notamment par rapport au patrimoine, les analyses qu'offrent la sociologie de la famille, davantage centrées sur l'individu et son émancipation (De Singly, 2005), offrent des éclairages heuristiques pour saisir comment s'articulent stratégies individuelles et stratégies collectives. Nous nous inscrivons ainsi ici dans la filiation des nouvelles études rurales qui interrogent les processus par lesquels, les rôles et les places de chacun contribuent à perpétuer ou au

contraire à transformer le fonctionnement des familles agricoles et des exploitations (Cardon, 2004 ; Giraud, 2004 ; Bessière, 2006).

Pour rendre compte de la façon dont s'articulent les pratiques liées au patrimoine, à la coproduction agricole et la gestion des temps et de l'espace, nous proposons de lire ces dernières à travers les deux concepts de lignée et de maisonnée. Le processus de transmission auquel renvoient la transmission du patrimoine outil de production, de connaissances spécifiques et du statut de chef d'exploitation s'inscrit en effet dans une temporalité longue dont le concept de *lignée* permet de rendre compte. La lignée est un groupe d'affiliation qui partage des biens symboliques (Weber, 2005) –tels que le nom ou la réputation - de sorte que les objectifs individuels de chacun sont transcendés par un objectif commun qui s'impose à tous : l'avenir de la lignée, la transmission du patrimoine dans son intégralité, la reproduction du groupe (Gramain et Weber, 2003). Dans notre cas, ce n'est pas tant le nom qui nous intéresse mais le fait que ce dernier soit accolé à l'exploitation agricole : la lignée agricole en tant qu'elle est associée à l'exploitation, support et cadre d'exercice de l'activité agricole. L'essence même d'une lignée agricole se fonde sur la succession des générations en possession et en charge de la conduite de cette entité particulière que représente l'exploitation agricole à la fois support de la lignée agricole et supportée par cette dernière. Lignée et exploitation agricole, sont deux éléments inextricables l'un de l'autre : l'un existe par l'autre et vice versa. Par son ancrage dans une lignée agricole, la conduite d'une exploitation s'inscrit donc souvent dans une temporalité longue qui déborde le temps de la génération actuelle, un temps pluri-générationnel qui marque plus ou moins les individus en place aujourd'hui. Comprendre le rapport à la lignée des familles agricoles semble donc incontournable pour donner un sens, à la fois aux configurations familiales mais aussi aux choix d'investissement et de conduite des exploitations agricoles.

Ce processus de transmission patrimoniale repose sur des configurations familiales particulières et s'articulent avec les logiques individuelles et éventuellement individualistes qui traversent la famille agricole. Le terme « configuration » emprunté à Norbert Elias (Elias, 1997) désigne les dépendances réciproques qui lient les individus les uns aux autres et permet de les penser en termes de rapports et de fonctions.

La coproduction agricole et la gestion des temps et de l'espace constituent quant à elles, des pratiques qui participent à saisir ces configurations familiales et rendent compte des négociations familiales quant à la place de chacun par rapport à l'exploitation. Ces pratiques s'inscrivent cette fois dans une temporalité courte, dans un quotidien qui dure plus ou moins selon les configurations. Le concept de *maisonnée* (Weber, 2005) permet de rendre compte de la logique du groupe domestique qui partage une cause commune et mutualise certaines ressources (logement, revenus, travail) mais qui est également traversé par des aspirations individuelles qui trouvent plus ou moins à s'exprimer. Ce ne sont plus des objectifs de reproduction inscrits dans une temporalité longue qui transcendent les individus mais les objectifs individuels de chacun qui sont alors transcendés par un objectif commun qui s'impose à tous : la survie matérielle du groupe, non plus sa reproduction dans l'avenir mais son maintien au présent (Gramain et Weber, 2003). Il s'agit là de comprendre la place de chaque membre de la maisonnée afin de saisir les « jeux de pouvoirs » familiaux.

C'est donc une distinction analytique que nous proposons de faire en interrogeant tour à tour la lignée et la maisonnée, qui dans la réalité des situations, renvoient à des logiques de fonctionnement des familles et des exploitations étroitement articulées. En interrogeant les différentes modalités d'expression des logiques de lignée et de maisonnée sur les individus, les familles agricoles et les exploitations, nous cherchons ainsi, non pas à dégager des types d'articulation entre la famille et

l'exploitation mais à construire un prisme au travers duquel lire et donner sens à la diversité des situations singulières.

D'un point de vue empirique, il s'est donc agi de comprendre comment s'exprimaient, dans notre échantillon d'exploitations agricoles vercusiennes conduisant une activité d'élevage bovin laitier, les logiques de lignée et de maisonnée tant sur les configurations familiales que sur les trajectoires des exploitations selon une méthodologie spécifique [voir chapitre 2 et encadré 4.3].

A partir des catégories d'analyse retenues pour « lire » les données recueillies sur le terrain [Encadré 4.3], je propose une présentation raisonnée d'études de cas qui donne à voir différents modes d'articulation entre la famille et l'exploitation ainsi qu'entre la lignée et la maisonnée.

Encadré 4.3. Rappel des grandes lignes de la méthodologie construite pour formaliser la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation dans les cas étudiés.

Dans sept exploitations d'élevage bovin lait, a priori contrastées quant aux rapports qu'entretiennent les familles agricoles avec l'entreprise (exploitations engageant les deux membres du couple sur l'exploitation agricole, associations entre pairs familiaux mais aussi non familiaux, situations de pluriactivité familiale ou encore de gestion pluri-générationnelle), j'ai réalisé des entretiens individuels avec chacun des membres des maisonnées étudiées ainsi qu'avec les ascendants du chef d'exploitation lorsque c'était possible, afin de saisir quelle était la place de chacun par rapport à l'entreprise agricole et de recueillir la diversité des points de vue et des représentations au sein même des familles.

Les données recueillies sur le fonctionnement des familles relèvent de cinq catégories d'analyse : (i) les conditions d'héritage de l'exploitation et la volonté de la transmettre à la génération suivante, (ii) la trajectoire sociale et professionnelle des deux membres du couple, (iii) la division du travail sur et hors de l'exploitation selon le genre et les générations, (iv) la répartition des pouvoirs entre les époux et les générations, en particulier concernant les arbitrages en termes de financement de l'exploitation ou des charges de familles et enfin (v) la gestion des temps et de l'espace (incluant les pratiques relatives aux loisirs).

Faisant l'hypothèse que les logiques de lignée et de maisonnée s'expriment également à travers les dynamiques structurelles et techniques sur l'exploitation agricole, j'ai également retracé les trajectoires des exploitations d'élevage en reconstituant (comme dans le chapitre 3) l'évolution de cinq éléments : (i) Le *dimensionnement* de l'activité d'élevage c'est-à-dire de la taille du troupeau, des bâtiments et des surfaces. L'investissement dans la construction d'un bâtiment constitue sans doute ce qui marque le plus les trajectoires techniques des exploitations d'élevage laitier en permettant un changement important dans le dimensionnement de l'exploitation. Ce qui diffère cependant selon les cas, c'est le moment dans la trajectoire auquel va être réalisé cet investissement. (ii) Le *projet de production* de l'atelier d'élevage, c'est-à-dire les types et les volumes de produits (lait ou fromage) ainsi que les labellisations adoptées ; (iii) Les façons de faire de l'élevage : la *conduite* de l'élevage, c'est-à-dire les pratiques de gestion et de renouvellement des surfaces et du troupeau (Landais, 1992) ; (iv) Le *collectif de travail et l'organisation du travail* sur et hors de la ferme (Dedieu et al., 2006 ; Dufour et al., 2010) afin de repérer la division sexuée du travail et des responsabilités, mais également des pratiques de régulation et de mises à distance de la ferme par la famille à travers la simplification des conduites, ou l'adhésion au service de remplacement par exemple. (v) Enfin, nous nous sommes également intéressés au *système d'activités* des familles étudiées (Laurent et al., 1998), c'est-à-dire à l'ensemble des activités agricoles et non agricoles exercées par les membres de la maisonnée et à leur mode d'articulation à l'élevage (Blanchemanche, 2000).

2. L'IMPORTANCE DE LA LIGNEE AGRICOLE : LA NECESSAIRE PRISE EN COMPTE DE L'AVANT ET DE L'APRES

2.1. Le poids de la génération précédente: les cas de Jean Martin et de Jacques Bernard

Jean Martin⁸² et Jacques Bernard sont deux éleveurs d'une quarantaine d'années. Tous deux se sont installés il y a une vingtaine d'années sur la ferme familiale à la suite de leur père après une collaboration de plusieurs années en tant qu'aide familial. Ce qui est frappant dans les trajectoires des fermes de ces deux éleveurs, c'est la stabilité dans le temps de l'exploitation agricole, tant en termes de dimensionnement que de conduite de l'élevage. On va le voir, les raisons qui se dégagent à l'analyse ne sont cependant pas les mêmes.

➤ QUAND MAINTENIR EST SYNONYME DE CONSERVER

Jean Martin est le troisième et dernier enfant d'une fratrie de trois. De dix-sept ans plus jeune que son frère et sa sœur aînés, ces derniers sont déjà bien installés dans la vie active, loin de l'exploitation, à l'approche de la retraite de leurs parents. Sans doute est-ce là l'une des raisons pour lesquelles, Jean Martin présente son installation agricole comme une évidence.

Son père, avant de transmettre son statut de chef d'exploitation à son fils, et alors que celui-ci travaille depuis plusieurs années déjà en tant qu'aide familial, réalise un important investissement sur l'exploitation dont la trajectoire portera trace longtemps. Il construit en effet une étable dimensionnée pour trois à quatre fois plus de vaches qu'il n'en avait alors. Et ce n'est que près de vingt ans après s'être installé que Jean Martin agrandit son bâtiment. L'agrandissement de l'étable, en lien avec l'augmentation modérée du troupeau constitue d'ailleurs le seul changement d'importance dans la trajectoire de la ferme, les pratiques d'élevage n'ayant quant à elles été que peu modifiées. Ainsi, par les choix d'investissement qu'ont, à leur époque, réalisés les parents de l'éleveur, ces derniers ont transmis un outil de production qui, par la suite, n'a pu être que très peu modifié.

Outre l'élevage, Jean Martin exerce depuis longtemps et en parallèle une autre activité professionnelle ; déjà avant de s'installer, l'éleveur participait à des chantiers de bûcheronnage dans les temps laissés libres par l'activité agricole. Activité professionnelle non contraignante en termes d'horaires (l'éleveur s'organise comme il le souhaite et est rémunéré au volume de bois coupé), le bûcheronnage permet de sécuriser économiquement l'exploitation agricole en dégageant un revenu non négligeable⁸³. C'est d'ailleurs, d'après l'épouse de l'éleveur, la principale source de revenu de la famille.

L'observation de l'évolution du temps consacré à cette activité, ainsi que des représentations qu'en ont l'éleveur et son épouse, permet d'affiner notre interprétation de la trajectoire de l'exploitation. L'exercice par l'éleveur de son activité secondaire est en effet subordonnée à l'activité agricole de sorte que c'est lorsque ses parents étaient encore en activité sur la ferme, et qu'il était aide familial, qu'il y consacrait le plus de temps. Depuis son installation, le volume de temps dédié au bûcheronnage n'a eu de cesse de diminuer tandis que l'aide des parents de l'éleveur, retraités, se

83 Environ 10 000 euros sur l'année, ce qui, ramené au mois, représenterait dans les 800 euros.

faisait plus rare. Bien que principale source de revenu de la famille, l'activité secondaire reste ainsi, dans la trajectoire de la ferme, subordonnée au temps nécessaire à la conduite de l'élevage.

L'épouse de l'éleveur témoigne d'ailleurs de l'importance du maintien de la ferme familiale pour son époux, et ce, malgré les difficultés économiques traversées. Lors de l'entretien enregistré avec Nicole Martin, cette dernière évoque en effet plusieurs périodes économiquement difficiles pour la famille du fait de la baisse tendancielle du prix du lait. Elle évoque notamment comment, à une époque, s'était mise en place une collecte de lait de chèvre, qui avait incité le couple à envisager d'abandonner l'élevage bovin au profit de l'élevage caprin ; ou encore, comment elle propose régulièrement à son mari de se consacrer exclusivement au bûcheronnage. Pour l'éleveur cependant, aucune de ces deux alternatives ne semble envisageable ; renoncer au maintien de la ferme familiale ne fait pas partie du champ des possibles.

Nicole Martin : S'il fallait qu'il arrête et faire autre chose ... Ben là, il ferait que du bois. Comme je lui dis : « t'arrêteras les vaches, je lui dis, faut que tu arrêtes les vaches, moi je lui dis, t'arrêteras les vaches, à la limite de rester ici et dans l'agricole, de prendre des chèvres, parce que moi les chèvres, ça m'angoisserait pas, et toi faire que du bois. D'abord au niveau financier, on s'en sortirait x fois mieux, on s'en sortirait vachement mieux ». Mais non ... à un moment j'ai cru, parce qu'il parlait justement d'arrêter les vaches quand le lait marchait pas. Il disait « si ça continue, on va être obligés d'arrêter les vaches et tout et à la limite faire des chèvres ». C'était à la période [...] où ils demandaient à ce qu'il y ait plus de lait de chèvre. [...] Et là, ouais, là il parlait d'arrêter les vaches, d'à la limite prendre des chèvres. Maisvoilà, après c'est remonté, c'est resté quoi. [...] Je pense que c'est aussi ...je pense que oui. Je pense que le fait que c'est à ses grands-parents, à ses parents. Après à lui, je pense que oui. Je pense que ça y fait oui. Laisser tomber le truc que ses grands-parents ont mis en place ... voilà je pense qu'il penserait que ses parents seraient déçus qu'il lâche tout.

On retrouve ainsi dans les propos de Nicole Martin l'importance du devoir moral que constitue pour l'éleveur le maintien non pas seulement de la ferme familiale, mais aussi de l'élevage bovin laitier. C'est donc cette centralité du maintien de la ferme, qui passe, dans ce cas, par le maintien des façons de faire de l'élevage, ainsi que le dimensionnement des moyens de production hérités de la génération précédente, qui permet de donner sens au peu de changements réalisés sur la ferme en vingt ans par l'éleveur.

➤ UNE TRANSMISSION INCOMPLETE

Dans le second cas, on remarque également lorsque l'on reconstitue la trajectoire de l'exploitation de Jacques Bernard, que l'éleveur n'a opéré quasiment aucun changement dans le système dont il a hérité il y a près de vingt ans. Comme dans le cas de Jean Martin, il semble que les parents de Jacques Bernard aient été relativement « visionnaires » en leur temps : en 1990, lorsque Jacques Bernard s'installe, il hérite d'un élevage de 35 laitières gérées sur 83 hectares, avec enrubannage et séchage en grange, complété d'une fromagerie, le tout avant l'adoption massive de l'enrubannage sur le plateau du Vercors et la mise en place de l'AOC fromagère locale, butée temporelle à partir de laquelle des éleveurs se sont lancés dans la transformation fromagère. La modernité des équipements mis en place par la génération précédente n'explique cependant pas tout. Bien sûr par les choix

d'investissement qu'ont, à leur époque, réalisés les parents des éleveurs, ces derniers ont transmis un outil de production qui, par la suite, n'a pu être que très peu modifié. Mais au delà d'un outil de production adapté en termes de dimensionnement, ce sont aussi des façons de faire de l'élevage qui semblent s'être transmises d'une génération à l'autre. Le cas de Jacques Bernard est particulièrement éclairant à ce sujet. L'éleveur, bien qu'installé depuis plus de vingt ans sur la ferme familiale, n'a opéré aucun changement dans sa façon de conduire le troupeau et les surfaces et chose rare, même la taille du troupeau est restée stable. Ce peu de changement opéré par Jacques Bernard est sans doute à mettre en relation avec la présence très prégnante, voire pesante de ses parents qui sont toujours aux commandes. L'éleveur reste discret sur ce sujet, mais plusieurs éleveurs rencontrés témoignent spontanément des difficiles relations entre Jacques Bernard et son père :

- Non mais c'est le père qui gère tout. Si encore il tournait dans le bon sens, il allait dans le bon sens pour l'aider et tout. Mais non ! C'est tout lui et la belle-mère, elle est pas mieux. C'est eux qui gèrent tout. En fait, ils ont fait un truc en commun mais c'est aux parents. Il y a que le statut hein qui porte le nom. Lui il choisit rien. Il parle d'acheter tel matériel agricole et « ça sert à quoi ? On en a déjà un ! ». Mais le truc il a cinquante ans, c'est pourri, ça marche pas, mais non ça sert à rien. C'est limite si faut pas aller étaler le fumier à la bêche.

- *Mais c'est vrai qu'ils ont quasiment rien changé sur la ferme depuis qu'il s'est installé. Mais vraiment ... tout avait été fait avant*

- C'est les parents qui ont toujours géré, qui gèrent toujours et ils gèrent à l'ancienne !

Tout ce passe ici comme si malgré l'acquisition d'un statut de chef d'exploitation, sa socialisation agricole n'était pas totalement terminée : la prégnance de l'autorité paternelle malgré la transmission statutaire de l'exploitation, peut être lue comme une tension entre la transmission légale qui déclare l'éleveur chef d'exploitation et ainsi autonome vis-à-vis de ses décisions à gérer l'exploitation, et la transmission pratique, retrait des parents et fin de la socialisation agricole paternelle. C'est l'autorité que confère le statut de chef d'exploitation qui, ici, n'a pas été transmise. On a ici une tension évidente entre le titre et le poste (Bourdieu et Boltanski, 1975) qui rend compte de l'impossibilité pour l'éleveur de prendre le pouvoir sur son père et qui se traduit sur l'exploitation par une étonnante stabilité des façons de faire de l'élevage.

Ainsi dans les cas de Jean Martin et de Jacques Bernard, la stabilité de la trajectoire de l'exploitation agricole rend compte de l'étroitesse du lien que ces deux éleveurs entretiennent à la lignée agricole.

2.2. Reprendre la ferme en la transformant : l'exemple du GAEC Dumont

Si dans les cas de Jean Martin et de Jacques Bernard le lien étroit qu'entretiennent les éleveurs à leur lignée agricole se traduit sur la trajectoire de la ferme par la stabilité de cette dernière, tel n'est pas toujours le cas. L'exemple du GAEC Dumont illustre au contraire une autre configuration des trois dimensions de la transmission et de la trajectoire de l'exploitation agricole.

Le GAEC Dumont est aujourd'hui une association entre deux frères installés depuis peu, Julien (installé en 2003) et Sébastien (en 2006). Le GAEC n'est pas à proprement parler la ferme familiale, il dérive cependant d'une ferme transmise de père en fils. La mère des deux frères, c'est-à-dire l'épouse de Pierre Dumont, le père, est elle aussi issue d'une famille agricole Vercusienne, ce qui marque

fortement la structure foncière de l'exploitation puis plus tard du GAEC. En effet, deux acquisitions de terres, l'une en 1988 puis en 2003 à l'installation de Julien se sont faites du côté maternel, si bien que certaines surfaces de l'exploitation se situent à plus de 40 km du siège.

Julien, comme Sébastien, a orienté une partie de ses études vers la reprise de la ferme – il fait, après un bac technologique, un BTS agricole -, même si c'est son cadet qui était initialement pressenti pour succéder à leur père. Il explique comment, finalement, l'installation en agriculture s'est imposée comme le seul choix professionnel possible, illustrant ainsi ce que nous décrivions plus haut quant à l'importance de la socialisation agricole dans le développement d'une « vocation » pour le métier d'éleveur :

Vous avez toujours voulu tous les deux reprendre...

Oui, moi je ne savais pas trop. J'ai fait un bac STAE, moi.

Oui. Ce n'est pas trop agricole le STAE ?

Oui, c'est... un peu, sans plus. Oui, c'est... Donc... oui, je ne savais pas trop. Et puis après, oui... après, oui, j'avais envie de reprendre. J'ai fait un BTS ACSE après. Puis... c'est compta-gestion, ça. Puis après, voilà... parce que bon, à... quand tu as dix-huit ans, tout de suite... Autant en faire encore un peu, on ne sait pas, hein. Puis bon, après... c'est la mentalité qui fait... enfin, je veux dire moi... pff... travailler dans les bureaux, moi, c'est...

Et vous avez bossé un peu avant de... reprendre la ferme ?

Ben... non, je faisais des remplacements à vacher, moi, pareil. Mais non, moi, travailler dedans... faire technicien, enfin... non, non, ça ne me disait rien. Et puis travailler pour un patron, c'est bizarre. C'est fou ? Non, je ne sais pas pourquoi, enfin bon, après... Ben... peut-être aussi qu'il faut aller de l'avant. Enfin...

C'est ainsi qu'en 2003, à l'installation agricole de Julien, un GAEC père-fils est créé. Dès son installation, Julien milite pour la construction d'un nouveau bâtiment permettant l'agrandissement du troupeau. Bénéficiant de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) et des prêts bonifiés qui vont avec, il construit dans le cadre de son installation une stabulation libre sur aire paillée dimensionnée pour une soixantaine de bêtes.

Etant impossible d'agrandir ou de construire des bâtiments sur le site de l'exploitation d'alors (c'est-à-dire du père alors en individuel), du fait notamment de la proximité aux habitations et à un site touristique (un camping), le nouveau bâtiment fut construit sur un autre site, à environ un kilomètre du hameau. Ainsi aujourd'hui, le site de l'exploitation ne se confond plus avec les maisons d'habitation des parents et des grands-parents. Outre le fait que la construction du bâtiment soit le fait de Julien (financement grâce à la DJA et prise de la décision), cette dernière relativise le lien au patrimoine familial : il s'agit d'une distanciation au patrimoine familial, à la fois géographique (progressivement l'ancien site est abandonné) et économique (l'importance des moyens de production hérités est relativisée).

Cette logique de distanciation se poursuit avec l'installation en 2006 de Sébastien Dumont. L'entrée dans le GAEC de Sébastien entraîne la sortie du père qui, n'ayant pas atteint l'âge de la retraite, recrée une exploitation individuelle dont le site est au hameau, c'est-à-dire dans les bâtiments de la ferme avant la création du GAEC père-fils. Ainsi, de la ferme familiale auparavant exploitée en

production laitière par Pierre Dumont, et ses parents avant lui, émanent deux structures juridiques différentes : le GAEC entre frères et la nouvelle exploitation individuelle de Pierre Dumont.

Pourquoi ne pas avoir créé un GAEC à trois associés ? Les arguments qu'avancent les deux frères sont d'ordre financier : ayant tout deux touché la DJA, les frères Dumont bénéficient de prêts bonifiés pendant dix ans après leurs installations. Leur père étant encore loin de la retraite, son départ du GAEC ne se serait fait qu'après que les prêts bonifiés soient arrivés à échéance ; il était ainsi financièrement plus intéressant pour les deux fils de pouvoir racheter les parts du père en 2006. Pierre Dumont, s'est alors ré-installé, en individuel, sur une petite structure sur laquelle il n'élève plus que des vaches allaitantes pour la production de viande. Cependant, c'est peut-être aussi la vision très différente du père et de ses fils quant à la façon de faire de l'élevage, qui justifie le départ du père à l'installation de Sébastien. L'aîné, Julien explique à plusieurs reprises dans l'entretien que son père et lui ne voyaient pas de la même façon le développement de l'exploitation :

Et du coup, votre frère, il a pris la place de votre père, ou... c'est...

Oui, oui, oui. Oui, parce qu'avec mon père, il y a plus... conflit de génération de...

Entre vous deux ? Enfin... entre votre père et vous ?

Oui, oui. On en faisait bien assez... enfin, je veux dire, je pense qu'on ne pense pas pareil à cinquante ans qu'à... qu'à 25, 30 ans et... euh... on veut aller de l'avant, on veut aller de l'avant, en faire toujours plus, et là... Donc...

Votre père ne voulait pas trop s'agrandir, quoi ?

Oui, voilà, c'est... c'est moi qui ai poussé en gros, hein, on va dire.

L'observation de la trajectoire de la ferme confirme le virage important opéré à l'installation de Julien. Avant son installation, la ferme de Pierre Dumont était autonome en foin, en aliments et d'un point de vue financier, cette autonomie étant assurée par un effectif laitier et une production de lait peu élevés. La ferme était par ailleurs peu mécanisée. L'exploitation que met en place Julien est au contraire axée sur la recherche d'une augmentation de la production laitière (ils disposent d'un des plus gros quotas laitier du plateau : 310 000 litres) assurée par une intensification des surfaces mécanisables, une recherche de productivité via l'alimentation, un effectif de troupeau conséquent (le troupeau passe rapidement de vingt à soixante laitières) et des bâtiments récents et mécanisés permettant une meilleure efficacité du travail. Sans doute la distanciation géographique, matérielle et juridique du GAEC vis-à-vis de l'exploitation familiale permet-elle aussi une distanciation par rapport au devoir moral que constituent la reprise et le maintien du patrimoine familial.

Les moyens de production aujourd'hui exploités par le GAEC n'ont pas, pour la plupart, été transmis : ils sont en grande majorité mis à disposition des deux frères moyennant une rétribution financière (location des surfaces et rachat des parts) qui, par là même, assure une rente aux parents. On peut supposer que c'est également cette rente qui permet au père d'exploiter une petite structure très peu productive (juste quelques allaitantes pour garder les primes), ce dernier n'ayant retiré du GAEC que ce qui lui était nécessaire pour maintenir, jusqu'à sa retraite, une activité de petite taille et moins exigeante en terme de travail que la production laitière. Comme en témoigne Julien, se sont des « arrangements de famille ». C'est dans ce cadre également qu'il existe entre les deux générations des accords sur la récolte des fourrages (fauchage par les fils des surfaces du père, moyennant don de foin par de ce dernier à ses fils), ou sur la réalisation de tâches agricoles (travaux de saison

effectués par les fils sur l'exploitation du père en échange du travail d'astreinte réalisé par le père sur l'exploitation des fils).

Ainsi dans le cas du GAEC Dumont, il y a bien eu transmission, aux deux fils, du métier et du statut de chef d'exploitation. Le processus de transmission patrimoniale est ici original en ce sens que le père, bien qu'encore en activité, s'est retiré complètement des décisions de la ferme. Bien avant de transmettre son patrimoine, il leur a ainsi transmis l'intégralité de son autorité. Malgré la distanciation des deux fils au modèle professionnel de leur père, et dans une certaine mesure aux moyens de production, le rapport à la lignée agricole est marquant dans la mesure où le processus de transmission, via le retrait progressif du père, a permis aux deux fils de s'installer successivement en bénéficiant de l'assise que constituait la ferme familiale pour se lancer. Par ailleurs, les arrangements de famille, en termes de main d'œuvre mais aussi d'échange financier, continuent d'encadrer la succession jusqu'à ce que le père cède l'intégralité de son patrimoine à ses enfants, confortant ainsi l'exploitation laitière déjà bien développée.

2.3. Des investissements raisonnés par rapport à la possibilité d'une succession: le cas de David Dubois

David Dubois prend la suite de ses parents sur la ferme familiale dans les années 90. Son père à la retraite, il hérite alors d'un système laitier dimensionné pour 25 vaches laitières. Par manque de places dans l'étable entravée, pendant près de dix ans, il maintient la taille de son troupeau autour de 25 laitières tout en cherchant à augmenter la production laitière. Pour cela, étant contraint par la place dans l'étable, il change ses façons de faire en mobilisant deux leviers qui lui permettent d'intensifier la conduite de son élevage :

- (i) il recherche une meilleure productivité laitière par vache en augmentant la part de concentrés dans l'alimentation de son troupeau et en cherchant à améliorer la qualité des fourrages par des coupes de foin précoces ;
- (ii) il régule le nombre de vaches présentes sur la ferme : il en élève plus qu'il ne peut en loger, et en vend lors de la rentrée en bâtiments à l'automne après la saison estivale de pâturage, de façon à traire davantage de vaches l'été, lorsque les génisses en alpage libèrent de la place dans l'étable. Il met également des génisses en pension l'hiver.

Puis en 2008, il construit un bâtiment dimensionné pour cinquante vaches et, dès lors, augmente rapidement le troupeau, de sorte qu'aujourd'hui le bâtiment est quasiment saturé. En trois ans, David Dubois a donc doublé la taille de son troupeau après l'avoir maintenu pendant près de vingt ans autour de 25 vaches. L'éleveur justifie la construction du nouveau bâtiment en vantant sa modernité qui lui permet d'alléger sa charge de travail et d'améliorer ses conditions de vie au travail. Cependant, cela ne justifie pas le choix d'un tel dimensionnement, c'est-à-dire pour deux fois plus de vaches laitières qu'il n'en avait lors de la construction de la stabulation. L'une des raisons serait plutôt à rechercher du côté du projet de GAEC avec sa fille aînée, alors âgée de 15 ans. Il la décrit à plusieurs reprises et insiste beaucoup sur le fait que bien sûr, elle a encore le temps de changer d'avis mais que, depuis toute petite, elle veut reprendre la ferme. Elle a d'ailleurs orienté sa scolarité en ce sens en choisissant d'aller au lycée agricole. L'investissement de David Dubois dans la formation de sa fille aînée en vue de sa reprise un jour de l'exploitation est explicite, de sorte que l'on repère bien dans son discours les trois figures du successeur telles que les a identifiées Céline Bessière : la fille aînée de David Dubois est déjà désignée en tant qu'*héritière* du patrimoine productif

et comme *repreneure* de la ferme familiale en tant que future chef d'exploitation, mais elle est également *apprentie* (Bessière, 2003) comme en témoigne David Dubois :

«Quand j'ai ma fille, ça arrive souvent que c'est elle qui traite. [...] On va déjà essayer de la faire conduire [le tracteur] tout de suite [rires]. Elle commence un petit peu mais bon c'est ... c'est le problème c'est qu'elle est encore jeune hein. Et c'est pas du petit matériel maintenant et puis c'est pas tout plat donc Mais ouais ouais, si ça commence. »

Les modalités de la succession entre le père et la fille sont déjà envisagées : il s'agira d'un GAEC père-fille. Le surdimensionnement du bâtiment d'élevage est donc à mettre en relation avec ce projet d'association qui nécessitera un troupeau d'une taille suffisante pour dégager deux revenus.

Ces exemples illustrent ainsi comment la possession de moyens de production familiaux au sens qu'ils sont hérités de la génération via un processus de transmission patrimoniale, inscrit la façon dont l'éleveur gère son exploitation dans une temporalité qui peut être longue : en lien avec les choix de la génération précédente mais aussi parfois en lien avec la possibilité d'une succession comme dans le cas de David Dubois. Il semble nécessaire de replacer les choix en termes d'investissement sur l'élevage dans cette temporalité générationnelle pour comprendre pourquoi Jean Martin et Jacques Bernard n'ont opéré que si peu de changements structurels et pourquoi dans le dernier cas, à peine plus de 15 ans avant sa retraite, David Dubois double le dimensionnement de son élevage. Ces cas confirment également comment la temporalité du processus de transmission s'étale bien au-delà de l'installation effective en tant que chef d'exploitation et modèle structurellement et fonctionnellement l'exploitation agricole familiale.

Par ailleurs, la transmission patrimoniale recouvre, on l'a vu, tout à la fois, la transmission des moyens de production, du métier ainsi que de l'autorité et c'est aussi des modalités pratiques de ces trois types de transmission que dépendent les choix (et la possibilité d'en faire) opérés par les éleveurs quant au développement de leur exploitation. En effet, des différents cas étudiés, il semble ressortir que les configurations entre ces trois dimensions de la transmission sont à mettre en relation avec les façons de maintenir le patrimoine familial, en le conservant en l'état ou en le transformant.

3. DIFFERENTES LOGIQUES DE MAISONNÉE REVELEES PAR LA PLACE DES CONJOINTES

L'observation de la place de certaines conjointes sur l'exploitation ou encore des jeux de pouvoir entre générations permet de relativiser le poids de la lignée agricole : tandis que dans certaines maisonnées, les individus semblent assujettis à la logique générée par la lignée agricole, dans d'autres maisonnées au contraire, ce ne sont plus les individus qui régulent leur place autour de la conduite de l'exploitation familiale. Dans ces maisonnées, on observe des aménagements de l'exploitation et de sa conduite en vue de satisfaire certains objectifs du couple tels que prendre des vacances, séparer la vie familiale et le travail agricole, ou de manière plus générale assurer un certain cloisonnement des mondes professionnels des deux membres du couple. Reprenons certains des exemples précédemment présentés, les fermes familiales de Jean Martin, Jacques Bernard et David Dubois, pour comprendre en quoi elles se distinguent malgré l'importance de la lignée agricole.

3.1. L'exemple des fermes de Jean Martin et de Jacques Bernard : le primat de la lignée agricole sur la maisonnée

Dans les familles de Jacques Bernard et de Jean Martin, les épouses ne disposent d'aucun statut sur l'exploitation. Elles y apportent pourtant leur force de travail avec des degrés d'implication différents dans les deux cas : l'épouse de Jacques Bernard, Sylvie, transforme le lait en fromages tous les matins et est en charge de la comptabilité ; Nicole, l'épouse de Jean Martin, prend soin des veaux, aide au paillage ainsi qu'au curage de l'étable et donne ponctuellement des coups de main à l'aménagement des clôtures et pendant les foins. L'aide apportée au travail agricole constitue ici un travail d'exécution, le pouvoir d'orchestration (Salifios-Rothschild, 1976) concernant les décisions importantes qui orientent la conduite de l'exploitation reste détenu par l'éleveur. Ce qui les caractérise toutes les deux, c'est que bien que n'ayant pas de statut sur l'exploitation et participant à l'élaboration de la production, elles n'exercent pas d'emploi à l'extérieur. Les raisons en sont multiples, et pas toutes en lien avec l'exploitation, mais un certain nombre d'éléments nous amènent à penser que la possibilité pour elles d'exercer un emploi à l'extérieur est en grande partie subordonnée à la place qu'occupe l'exploitation dans la famille et à la division du travail qui en résulte.

Prenons l'exemple de Nicole Martin. Lorsqu'au début de l'entretien avec son époux, Jean, nous lui demandons si sa conjointe travaille avec lui sur la ferme :

- *Et votre conjointe, elle travaille avec vous ?*
- Oui, oui, ben oui. Elle s'occupe des enfants et puis elle m'aide sur l'exploitation.
- *Et elle a un statut ...*
- Ben, elle a un statut Ben heu De rien, rien du tout.
- *D'accord. Elle vous aide mais*
- Non, rien du tout
- *Et elle travaille à côté en plus ?*
- Non, non non. Ben avec les enfants déjà. Avec les trajets à l'école et tout.

S'occuper des enfants est donc, pour Jean Martin, un travail en tant que tel mais qui cependant, ne peut être reconnu par un statut, contrairement au travail sur l'exploitation. Et c'est sans doute parce que pour l'éleveur, la distinction entre la famille et l'exploitation ne fait pas sens, que la division sexuée du travail ici à l'œuvre - à l'épouse d'endosser entièrement la charge domestique tandis que l'éleveur se consacre à l'élevage - est conçue comme relevant d'une seule et même scène : l'exploitation agricole familiale. Jean dit bien que son épouse l'*aide*. L'interview avec Nicole son épouse, révèle qu'il lui est non seulement difficile de s'impliquer sur la ferme – elle a peur des vaches – mais également de s'investir hors de la ferme. La nécessité d'aller chercher les enfants à l'école qui borne temporellement ses journées, conjuguée à l'éloignement géographique de la ferme par rapport aux lieux d'emplois potentiels, constituent un ensemble de contraintes à l'exercice d'une activité extérieure, de sorte que Nicole Martin n'a d'autres choix que de s'investir dans un rôle domestique ou dans le travail sur la ferme, même si ce dernier n'est pas reconnu par un statut.

Le cas de Sylvie Bernard est en certains points similaire au précédent, à la différence que l'exploitation de la famille Bernard ne pourrait fonctionner (au regard des ateliers et du dimensionnement de la ferme) sans le travail quotidien fourni par Sylvie. C'est ce qu'elle confie le temps que son mari arrive pour l'entretien : elle dit courir toute la journée du fait du transport des deux enfants dans deux écoles différentes et être indispensable à la réalisation de la comptabilité et de la transformation fromagère. Ces deux femmes font écho à ce que l'abondante littérature sur la place des femmes en agriculture relate : en même temps sans profession et exerçant cent professions, leur vie quotidienne est morcelée entre le soin à la famille et les travaux sur la ferme, véritables tâches en charge ou coups de main quotidiens et ponctuels (Filippi et Nicourt, 1987 ; Bessière, 2004 ; Rieu, 2004 ; Barthez, 2005 ; Dufour et al., 2010).

De ces deux témoignages on peut penser que finalement, tout se passe comme si la vie de ces femmes était subordonnée à un objectif plus large, celui de la conduite de l'exploitation, ou du maintien du patrimoine. Leur place dans la famille et sur l'exploitation, la possibilité pour elles de travailler ou non à l'extérieur de la ferme sont contraintes par cet impératif qui les dépasse. Il s'agit alors de conjuguer avec ces contraintes pour se faire sa place comme en témoigne l'épouse de Jean Martin qui part en vacances toute seule et cherche à monter une ferme auberge sur l'exploitation.

En effet, d'autres pratiques comme la gestion des temps libres témoignent également de la centralité de l'exploitation pour ces familles. Nicole Martin évoque par exemple très longuement et à plusieurs reprises l'impossibilité de partir en vacances en famille et le poids que cela représente pour elle :

« Ben moi je pars avec ma mère, parce que mes parents ont un appart' à la mer, qui un jour va être à nous et je sais pas ce qu'on va en foutre. Mais bref... il [son mari] ne l'a jamais vu ! Ben non, il peut pas partir avec moi. La journée c'est trop court... la mer c'est trop loin pour la journée. Le week-end, on part pas le week-end donc... [...] Enfin bon, il y a toujours quelque chose ! Il y a tout le temps quelque chose ! Mais pour tout. Les enterrements de ses parents, il s'est jamais fait remplacer. On s'est mariés, il s'est pas fait remplacer. On a marié notre fille en septembre l'année dernière et, bon, au lieu d'aller à l'apéro avec nous, ben il est venu traire. Donc c'est vrai qu'il y a des moments comme ça ... bon après, partir en week-end, en vacances, moi je m'en fous je pars. Tant pis, il veut pas. [...] Il y a beaucoup de choses qu'on fait pas à cause de ça. On fait pas... Il faut avoir le moral. Franchement, il faut avoir le moral. Il y a des fois ... »

L'expérience subjective de ces deux femmes témoigne également de ce que peut représenter, au quotidien, d'arriver en belle-fille dans une famille agricole. Originnaire d'un milieu urbain, Nicole Martin revient à plusieurs reprises sur les difficultés qu'elle a eu à « se faire » à sa nouvelle vie rurale lors de son arrivée sur l'exploitation de son mari, et sur ce qu'elle vit comme de l'isolement :

« Il se passe pas grand-chose. Heureusement, j'ai un peu tenu avec l'école où on a monté une association qui justement paie les sorties au ski, piscine et tout. Donc déjà ça occupe pas mal parce que on fait ... on se débrouille à faire un truc tous les mois à peu près. Une vente de quelque chose, un repas machin avec les parents d'élèves, les instit' et tout. Donc ça, ça me prend, comme je fais partie du bureau, ça déjà, ça me prend un peu du temps et c'est pas plus mal. Ça m'occupe un peu ... [Vous voyez des gens du coup].

Voilà, je vois un peu du monde, on fait des réunions. Et [...] c'est des réunions où ... « réunions » entre guillemets parce qu'on parle un peu des fois de tout et de rien en même temps. Mais c'est vrai qu'au moins, ça me fait ... quand j'ai une réunion, je suis toute contente. [...] J'aime bien être chez moi aussi. Mais des fois, c'est un peu longuet. J'ai l'impression de faire que de la bouffe, du rangement, du ménage, de la lessive. C'est vrai que y a des fois, j'aimerais bien avoir un boulot, moi à côté, à la limite, qui me prenne un peu du temps, et me sorte de chez moi et voir un peu du monde. »

« Se faire sa place » est pour elle d'autant plus difficile que, sans emploi, elle ne dispose pas d'un revenu qui lui serait propre :

« Là, ben là, c'est dur. C'est vrai qu'il y a des fois je me dis Ben rien que ... d'abord parce que, d'abord travailler, moi j'aurais l'impression déjà que je rentre quelque chose à la maison. Et d'une ... et que de dire que voilà, quand j'aurai envie de, si j'ai besoin d'acheter des fringues aux gamins, ou même pour moi, parce qu'en général, c'est les gamins et puis moi je passe derrière, donc jamais en général, enfin très rarement. Donc voilà c'est ça, c'est aussi dire d'apporter quelque chose à la maison et ... et voilà, que ce soit du perso et pouvoir, comme j'en ai envie, me faire plaisir et voilà. Mais je peux pas »

On peut ici penser que cet impératif non négociable de maintenir l'exploitation est d'autant plus prégnant, et s'exerce d'autant plus fortement sur la conjointe de l'éleveur, si sa belle-famille est encore influente sur la ferme, comme c'est le cas pour Sylvie Bernard. C'est pourquoi on peut ici parler du primat de la lignée agricole, auquel se subordonne l'épouse, le tout dans un objectif de maintien de la ferme, qui n'est pas toujours discutable.

L'articulation entre la famille et l'exploitation, dans les cas des familles Bernard et Martin, s'exprime donc dans un rapport à la lignée agricole très fort que l'organisation familiale au sein de la maisonnée ne remet pas en cause. Ce sont les individus qui régulent ici leur place autour de l'exploitation qui occupe, à divers titres, une place centrale pour la famille.

3.2. Régulation de la lignée par la maisonnée : le cas de la famille Dubois

Le cas de la ferme de David Dubois (en partie présenté plus haut) révèle un autre type de configuration malgré une articulation famille – exploitation très étroite. Cet éleveur conduit une ferme familiale et son père aide quotidiennement sur la ferme. Les maisons d'habitation sont toutes deux proches de la ferme. Cependant, il semble que la configuration des relations soit différente des cas évoqués précédemment : l'épouse de David Dubois, Laurence, elle-même fille d'un couple d'éleveurs laitiers, exerce un emploi à l'extérieur à trois-quarts temps et, bien que ne travaillant que ponctuellement sur la ferme, bénéficie également du statut de conjoint collaborateur. La répartition du pouvoir est clairement différente de celle qui prévaut dans le modèle patriarcal des fermes de Jean Martin et de Jacques Bernard.

David et Laurence, cherchent tous deux à maintenir une certaine distance entre la ferme et la vie de famille :

- *Votre conjointe, elle est originaire du milieu agricole ?*

- Ouais agricole ouais. Ses parents ont une ferme. Ça aide [rires]. A R. [Sur le plateau du Vercors]

- *D'accord. Donc pour elle c'était pas trop...*

- Non ouais. Elle savait ce que c'est. Mais c'est peut-être un peu pour ça aussi... enfin moi, financièrement je pense que ça m'aurait fait peur aussi qu'elle s'installe avec moi, vivre en couple... sauf si on faisait de la transformation, un truc comme ça. Mais juste en lait et en couple, je pense c'est vrai ça me faisait un peu peur mais... elle d'autant plus. En plus elle voit par rapport à ses parents qui sont à la ferme tous les deux, ça a pas toujours été facile donc elle préférerait... et c'est peut-être un peu pour ça aussi qu'elle veut pas traire. Faut pas lui dire ça... [rires]. Non mais bon c'est un peu... un peu logique quoi. Je pense qu'il faut qu'on garde... je pense qu'elle a raison. Il faut qu'on garde une vie un peu... un peu en dehors de la ferme, pour pas être englouti dans, dans la ferme en couple. Je pense que c'est pas plus mal.

- *Du coup vous arrivez à garder la ferme, le travail sur la ferme comme un travail... Comme elle son travail ?*

- On essaie, pas tout le temps, mais on essaie. On part pas un week-end sur deux. Mais...

- *Vous arrivez à vous faire remplacer et à prendre des week-ends ?*

- On est au service de remplacement ouais. Ouais l'été, si, on arrive à partir une semaine quoi. Après, on n'est pas des fous des vacances. Mais bon ouais ouais si. Je sais qu'on en discute des fois en rigolant un petit peu avec Julie, avec ma fille, je lui dis : « si un jour tu t'installes, on fait un week-end sur deux ». Faut qu'on partage la vie de la ferme et la vie de la famille quoi.

Cette distance passe à l'échelle de la maisonnée par la prise régulière de week-ends, d'un peu de vacances, mais aussi par le refus de la part du couple de s'investir à deux sur l'exploitation. Pour Laurence, la recherche d'une distanciation à l'exploitation agricole s'exprime dans son refus de faire la traite et de participer à toute autre tâche que les coups de main ponctuels. Son emploi salarié à l'extérieur est apprécié à double titre : d'une part, il apporte un revenu fixe, qui desserre l'obligation pour la ferme de dégager un revenu suffisant pour faire vivre la famille, et d'autre part, il permet un certain cloisonnement des mondes professionnels et, par là-même, une dissociation entre travail et non travail.

Outre les pratiques de simplification du travail via la mécanisation de la traite, du curage et du paillage de l'étable, qui traduisent cette recherche de temps séparés, cette configuration des relations se traduit concrètement par le fait que l'investissement dans la construction du bâtiment d'élevage n'intervient que tardivement dans la trajectoire de l'exploitation : le premier investissement a été la construction d'une maison d'habitation séparée de celle des parents de l'éleveur.

On a donc là un cas différent des deux précédents dans la mesure, où ce n'est pas la gestion de la ferme qui prévaut sur la famille et particulièrement sur la place de la conjointe, mais quelque chose de

l'ordre du compromis entre famille et exploitation : le poids de la maisonnée régule celui de la lignée agricole.

4. QUAND LA MAISONNEE PREND LE PAS SUR LA LIGNEE

La ferme de la famille Durand est certes une ferme familiale mais contrairement aux cas précédents, il ne reste aujourd'hui que peu d'indices de l'origine familiale de la ferme. Elle est exploitée par un couple : Bruno Durand, installé sur la ferme de son père depuis le début des années 80 et Annie Durand, ingénieure agronome issue ni du territoire ni du milieu agricole. Ne pouvant pas être tous deux statutairement chefs d'exploitation puisqu'il s'agit d'une exploitation agricole individuelle, le couple a échangé les statuts au bout de vingt ans pour qu'Annie Durand bénéficie également des droits sociaux associés au statut d'agriculteur : Bruno Durand est devenu conjoint collaborateur tandis que son épouse endosse maintenant le statut de chef d'exploitation.

La ferme de la famille Durand présente différentes caractéristiques qui la distinguent nettement des exploitations précédemment évoquées. L'étude de la trajectoire de l'élevage révèle comment l'exploitation et la conduite de celle-ci ont été radicalement transformées en plus de trente ans sans qu'il n'y ait eu pourtant de ruptures particulières. Si l'on « zoome » aux deux extrémités de la trajectoire de l'exploitation, c'est-à-dire à l'installation de Bruno Durand et aujourd'hui, on mesure la transformation radicale des ateliers. A l'installation, et pendant quelques années, le couple gérait un système laitier spécialisé, intégré dans une filière longue et poursuivait un idéal productiviste et techniciste. Aujourd'hui, l'exploitation comprend plusieurs activités : l'élevage bovin lait en agriculture biologique avec un objectif de productivité très réduit et une conduite extensive vis-à-vis de la terre, des intrants et de la main-d'œuvre, un atelier de transformation fromagère (AOC Bleu du Vercors Sassenage avec une gamme diversifiée de fromages) et des activités d'accueil : goûters à la ferme, ferme auberge et visites de la ferme. Un regard approfondi sur la façon dont s'est opérée cette transformation de l'atelier d'élevage permet de révéler comment l'élevage et les autres activités ont évolué conjointement au projet du couple. Non seulement la trajectoire de l'élevage ne peut ici se comprendre sans une mise en perspective avec le développement des activités para-agricoles, mais en plus, elle révèle comment le couple a peu à peu modifié ses pratiques, réalisé des aménagements, fait évoluer son projet de production pour que l'élevage corresponde tant à leurs aspirations personnelles qu'à leur vision de l'élevage.

Sans entrer dans les détails de la trajectoire de l'élevage, signalons que celle-ci se caractérise par une désintensification progressive de la production laitière (passage de la race Montbéliarde à la race rustique et peu productive Villard-de-Lans, abandon de l'enrubannage, etc.) compensée en termes de revenu et de sécurisation par la recherche d'une meilleure valorisation financière du lait (transformation fromagère, goûters à la ferme, vente directe, ferme-auberge), parallèlement à la mise en place d'une diversification, tant dans les produits transformés et les débouchés qu'au niveau du système d'élevage (utilisation de la poly-aptitude laitière et bouchère de la race Villarde). Le système actuel, par la triple cohérence entre production, transformation et vente directe, permet une grande souplesse dans la production de lait.

La recherche de cette souplesse dans la conduite de l'exploitation et le développement progressif des activités para-agricoles sont à mettre en relation avec différentes aspirations personnelles du couple. Il y a d'abord les visites à la ferme, élément présenté comme initiateur du changement de logique: initialement mises en place pour répondre à une demande locale, les visites à la ferme, par les

questions des visiteurs, auraient révélé au couple un décalage entre leur façon de produire et un idéal dont ils n'auraient jusqu'alors pas eu conscience. C'est à partir de là que le couple commence à développer un nouveau discours de justification (Boltanski et Thevenot, 1991), qu'ils vont consolider et approfondir par la suite. Il y a ensuite l'opportunité de la mise en place de l'AOC, en 1998, dans laquelle Bruno Durand s'engage. La mise en place de l'AOC s'accompagne de formations à la transformation fromagère, dont le couple se saisit. Tous deux se forment et Annie Durand s'investit fortement d'abord sur la transformation fromagère, puis dans un second temps dans la mise en place d'une activité d'accueil, les goûters à la ferme, et se désengage de la gestion de l'élevage. Elle en témoigne :

« Surtout vers les années 87-88, j'ai eu un petit coup de... pff... comment on va dire ? De... je... je ne sais pas comment... comment exprimer ça. De revendic... enfin pas de revendication, mais... j'avais peut-être envie d'avoir quelque chose à moi, une activité... particulière. Et du coup... Donc effectivement... euh... l'envie de... de développer une activité... qui soit un peu plus... oui, un peu plus proche peut-être de... de mes aspirations, enfin dans le domaine des choses que j'avais... que j'avais envie de faire. »

Bruno Durand s'est ensuite énormément investi dans la reprise de la coopérative locale, allant même jusqu'à y travailler en plus de son travail sur l'exploitation. C'était alors cette « activité » extérieure qui primait, la gestion de son activité d'élevage se subordonnant à l'autre activité (ce qui s'est traduit par des pratiques de montraite et l'embauche d'un salarié). Ici, les aspirations personnelles des deux membres du couple (travailler moins, travailler à ce qui plaît davantage, s'investir hors de la ferme, être cohérent avec une éthique de travail) sont le moteur de la dynamique de l'élevage, cette dernière évoluant au fur et à mesure des cheminements personnels du couple. Bien que la ferme ait été héritée de génération en génération, on n'observe ici aucun des indices relevés dans les exemples précédents : non seulement les parents, bien qu'habitant à proximité de la ferme, n'apportent aucune contribution au travail agricole, mais en plus, il n'y a pas de perpétuation des façons de faire. L'exploitation est ici gérée au nom d'un projet de couple et ceci est possible parce que la maisonnée a su très tôt se distancier de la génération précédente, comme en témoigne Annie Durand :

« Et à partir du moment où il [Bruno] s'est installé, c'est-à-dire qu'il a été chef d'exploitation, il a dit à son père : « Maintenant... tu me laisses tranquille, hein ! Je me démerde. ». [...] Donc... voilà. Bon, même si son père voulait toujours y mettre son grain de sel, il lui a laissé... pendant un temps, les génisses étaient encore dans l'ancien bâtiment, donc il le laissait se débrouiller avec ça. Ça l'occupait cinq minutes... [...] Donc... voilà. Mais... mais il savait lui dire « merde » quoi ! »

Ainsi, même si l'exploitation occupe ici une place centrale pour la maisonnée, ce ne sont pas les individus qui régulent leur place autour de la ferme, mais plutôt cette dernière qui évolue selon ce que les différents membres de la maisonnée veulent en faire.

5. LA FAMILLE ET L'EXPLOITATION : DEUX MONDES SEPARES ? L'EXEMPLE DE LA FERME DU ROCHER JAUNE

GAEC réunissant trois associés sans liens de parenté, la ferme du Rocher Jaune révèle une articulation entre familles et exploitation en tout point différente des cas présentés ci-haut. C'est ici le cloisonnement entre les deux mondes que sont, d'un côté la famille et de l'autre la ferme, qui semble aujourd'hui caractériser la ferme du Rocher Jaune. Cette dernière associe aujourd'hui Gabriel Collin, Nicolas Ollivier et Clara Loizeau, installés successivement en 1998, 2003 et 2010. La reconstitution de la trajectoire de la ferme donne à voir comment s'est opérée, au fil des associations, une distanciation entre les familles et l'exploitation.

Le GAEC émane en effet d'une première structure, l'exploitation individuelle montée par Gabriel Collin en 1998. Deuxième fils d'un couple d'éleveurs laitiers sur le plateau du Vercors, Gabriel Collin a ainsi bénéficié d'une socialisation agricole. Son frère aîné ayant repris la ferme familiale, il commence une carrière professionnelle en tant que salarié hors de l'agriculture. Au bout d'un peu plus de dix ans de salariat, il cherche à changer de métier et développe l'idée de s'installer en agriculture. Saisissant l'opportunité de la mise en place de l'AOC Bleu du Vercors Sassenage, il cherche ainsi à monter une exploitation laitière transformant l'intégralité du lait produit en fromages. Pour ce faire, il acquiert 13 hectares de foncier, huit vaches laitières et auto-construit une fromagerie sous sa maison d'habitation. L'exploitation agricole ainsi mise en place par Gabriel Collin n'est cependant pas tout à fait constituée *ex nihilo* : l'éleveur, pour développer son projet, met en effet en place un arrangement avec son frère aîné afin de bénéficier des bâtiments d'élevage et des équipements de la ferme familiale, moyennant une rétribution financière. Ainsi, même si Gabriel Collin n'a pas hérité de l'outil de production familial, ce dernier constitue une assise capitale pour mener sa propre installation en agriculture.

En 2003, alors qu'il n'arrive plus à répondre à la demande en fromages et qu'il n'est pas possible d'agrandir son troupeau dans le cadre de son arrangement avec son frère, il s'associe avec Nicolas Ollivier. De quinze ans son cadet, Nicolas Ollivier cherche à l'époque à s'installer avec son oncle sur la ferme de ses grands-parents. Le projet d'association entre Nicolas Ollivier et son oncle est cependant confronté à des difficultés d'ordre divers : tandis le projet de GAEC essuie plusieurs échecs en Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)⁸⁴, Nicolas Ollivier, après une période de collaboration non rémunérée avec son oncle enchaîne les CDD⁸⁵. A ceci s'ajoutent, entre Nicolas Ollivier et son oncle, des divergences d'opinions concernant les décisions à prendre pour développer la ferme ainsi que des façons de travailler qu'il décrit aujourd'hui comme incompatibles. Petit fils d'éleveur, il présente l'agriculture comme une vocation (« J'ai toujours voulu faire ça, j'ai toujours voulu avoir une ferme donc... Depuis que je suis gamin. J'ai jamais changé d'optique. C'était comme ça et pour moi c'était une évidence et j'ai fait les études pour et j'ai jamais ...[changé d'avis]»), de sorte qu'il voit, dans l'association avec Gabriel Collin, l'opportunité de réaliser son projet personnel tout en disposant de l'autonomie dont il craignait de manquer sur la ferme de son oncle.

La création du GAEC se traduit par la constitution d'un nouveau site d'exploitation distant des habitations des deux associés, l'acquisition de surfaces (en propriété et en location), du troupeau, des bâtiments et des équipements. Si l'on reprend les catégories d'analyse précédemment mobilisées

84 C'est en CDOA que les projets d'installation agricole sont examinés et qu'il est décidé de l'attribution et du montant de la dotation jeunes agriculteurs (DJA). Il est reconnu difficile de s'installer « sans les aides » en élevage bovin lait, de sorte qu'un échec en CDOA est synonyme de l'impossibilité de s'installer.

85 CDD : Contrat à durée déterminée

pour rendre compte du lien à la lignée, il apparaît qu'il s'est opéré, dans le cas du GAEC du Rocher Jaune, une distanciation aux lignées agricoles des deux associés. Non seulement les moyens de production, acquis en propre, ne sont pas empreints d'une dimension patrimoniale, mais en plus, la ferme, constitue un lieu autonome, une scène exclusivement professionnelle. Les deux associés témoignent d'ailleurs que leurs conjointes n'y mettent jamais les pieds. Ces dernières, toutes deux salariées, ont leur propre carrière professionnelle, de sorte que la ferme ne représente pour elles, que le lieu de travail de leur conjoint. La distanciation à la lignée se traduit également par l'absence d'une co-production agricole au sein de la famille : les épouses sont absentes de la scène agricole, les autres membres des familles des associés également, de sorte que ces derniers ne peuvent compter que sur eux pour la réalisation du travail sur la ferme.

En 2010, l'accueil d'une troisième associée, Clara Loizeau vient conforter cette configuration entre familles et exploitation. L'association à trois permet aux éleveurs, encore plus qu'à deux, de se libérer en partie de l'astreinte que constitue la traite bi-quotidienne, la fabrication des fromages ainsi que la vente sur les marchés, et de se dégager des week-ends et des congés.

Le cas de la ferme du Rocher Jaune offre ainsi un exemple d'une distanciation dans le temps à la lignée, et finalement de ce que peut être l'invisibilité de la maisonnée dans les « affaires » agricoles. Il est d'ailleurs remarquable qu'aucun des associés n'évoquent spontanément leur conjoint dans leur discours. C'est donc un cloisonnement entre les mondes professionnel et familial des deux conjoints au sein de chaque couple que l'on observe ici, à l'image de la famille classiquement décrite par la sociologie de la famille, « improductive » et bulle intimiste basée sur des relations électives.

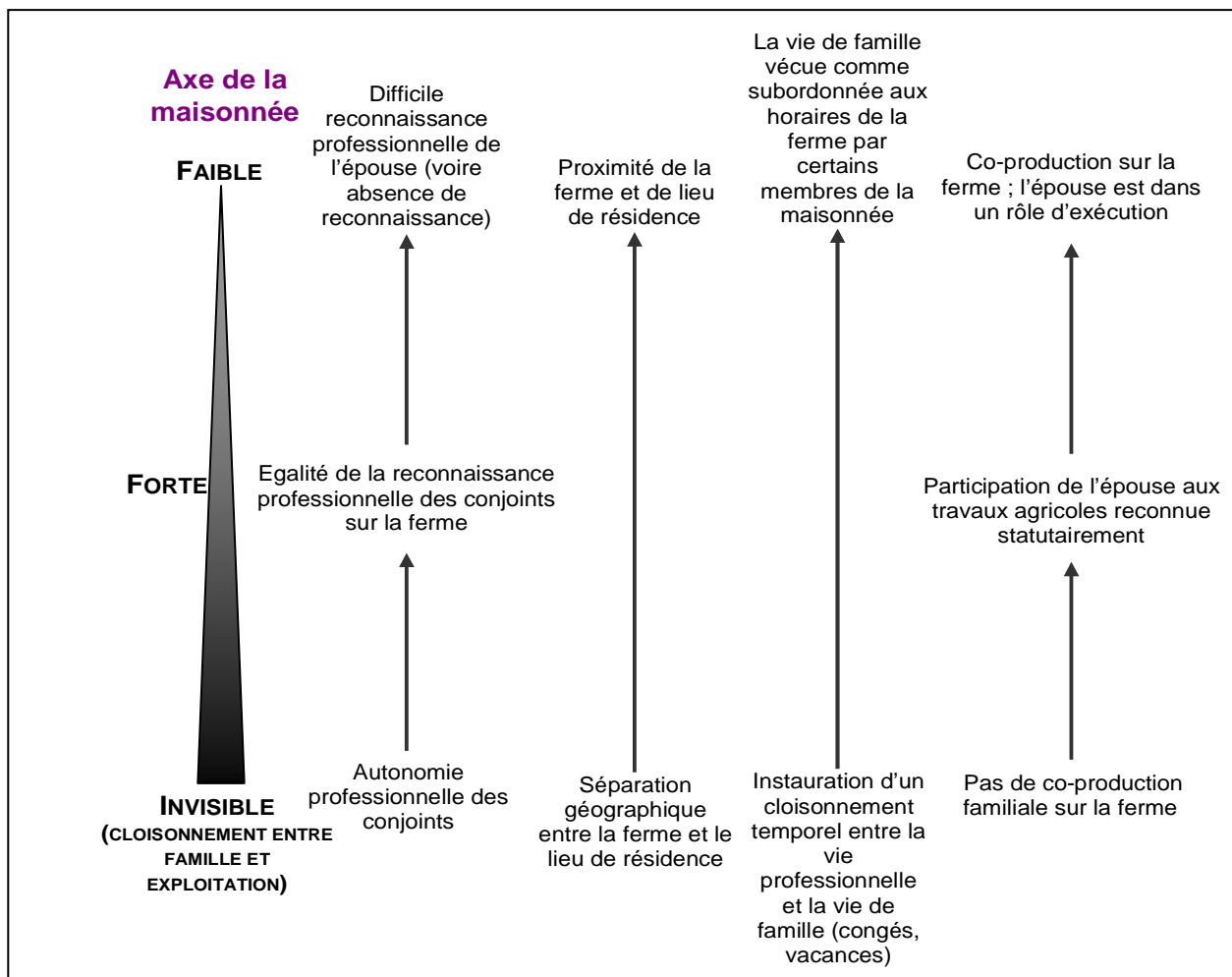
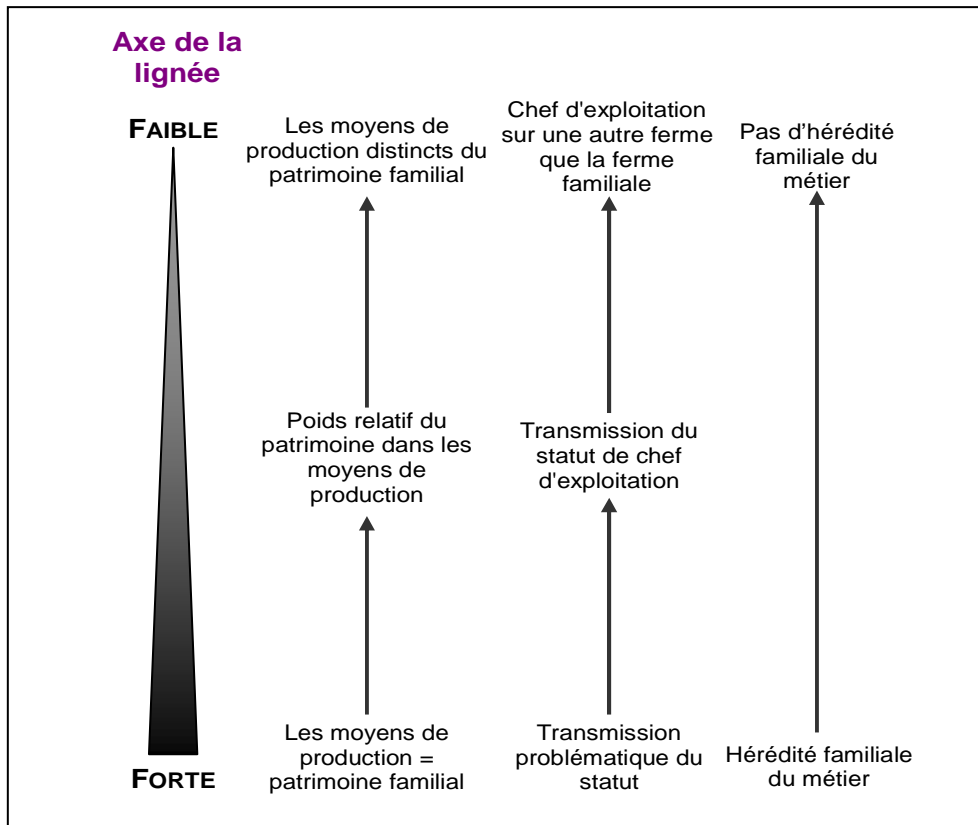
6. L'ARTICULATION FAMILLE – EXPLOITATION AU CROISEMENT DE LA LIGNEE ET DE LA MAISONNEE

Vivre sur une ferme pose ainsi des conditions spécifiques pour la vie quotidienne des membres des familles agricoles à travers les pratiques liées au patrimoine, à la charge de travail, aux valeurs associées au travail et aux loisirs. Ces différentes pratiques sont à replacer dans une temporalité longue, celle de la lignée et de la succession des générations à laquelle se subordonne plus ou moins l'expérience individuelle des membres de la maisonnée sur l'exploitation. Toutes les familles agricoles ne fonctionnent cependant pas selon les mêmes configurations, entretenant un rapport plus ou moins étroit à la lignée agricole, selon notamment les modalités de transmission des moyens de production, du métier et du statut de chef d'exploitation.

L'articulation famille – exploitation peut donc être envisagée comme ce qui émerge au terme d'une lecture croisée des configurations familiales et de la trajectoire de l'exploitation au prisme des concepts de lignée et de maisonnée. En effet, de la lecture de ces quelques cas, il émerge que certaines exploitations agricoles sont conduites selon une logique de lignée très marquée, dont la trajectoire technique de l'exploitation témoigne et à laquelle se subordonnent plus ou moins les membres de du couple selon la logique de la maisonnée à l'œuvre : la maisonnée régule plus ou moins la lignée. D'autres exploitations voient au contraire leur trajectoire technique évoluer conjointement aux aspirations des membres de la maisonnée agricole et semblent n'avoir un lien que ténu à la lignée agricole, comme si la maisonnée avait pris le pas sur la lignée. Enfin, sur certaines exploitations, la famille et l'exploitation constituent deux mondes autonomes et cloisonnés : la trajectoire de la ferme ne porte traces ni de la lignée, ni de la maisonnée.

L'application de cette grille de compréhension à chacun des cas présentés permet ainsi de mettre au jour deux gradients quant à l'importance de la lignée et de la maisonnée sur la trajectoire de la ferme et le mode de fonctionnement des familles agricoles [Figures 4.1 et 4.2]. Nous avons en effet observé une diversité de formes d'articulation entre la famille et l'exploitation selon les modalités d'expression de la lignée et de la maisonnée sur la trajectoire de la ferme et le fonctionnement des familles gestionnaires :

- L'importance de la lignée agricole s'exprime ainsi dans nos cas à travers (i) l'importance relative du patrimoine familial dans les moyens de production, (ii) l'hérédité ou non du métier, (iii) les modalités de transmission de l'autorité sur la ferme familiale.
- La maisonnée, qui renvoie quant à elle surtout au mode de fonctionnement au sein du couple et à la répartition du pouvoir, recouvre également une diversité de situations, qui, dans nos cas, relève (i) de la proximité ou non des lieux de travail et de vie, (ii) des modalités de participation de la conjointe, et d'autres membres de la famille au travail agricole (iii) de l'autonomie professionnelle ou non des conjoints (iv) des modalités des pratiques de gestion des différents types de temps.



Figures 4.1 et 4.2. Diversité des rapports à la lignée et du poids de la maisonnée dans l'articulation entre la famille et l'exploitation dans les cas étudiés.

En caricaturant les deux gradients, on construit un espace organisé autour de deux axes structurants – la lignée et la maisonnée- déclinés chacun en deux ou trois modalités – forte, faible et, pour l'axe de la maisonnée, invisible [Figure 4.3]. Il est ainsi possible non seulement de positionner l'ensemble des exploitations rencontrées dans l'espace ainsi constitué, mais également de qualifier l'articulation entre la famille et l'exploitation.

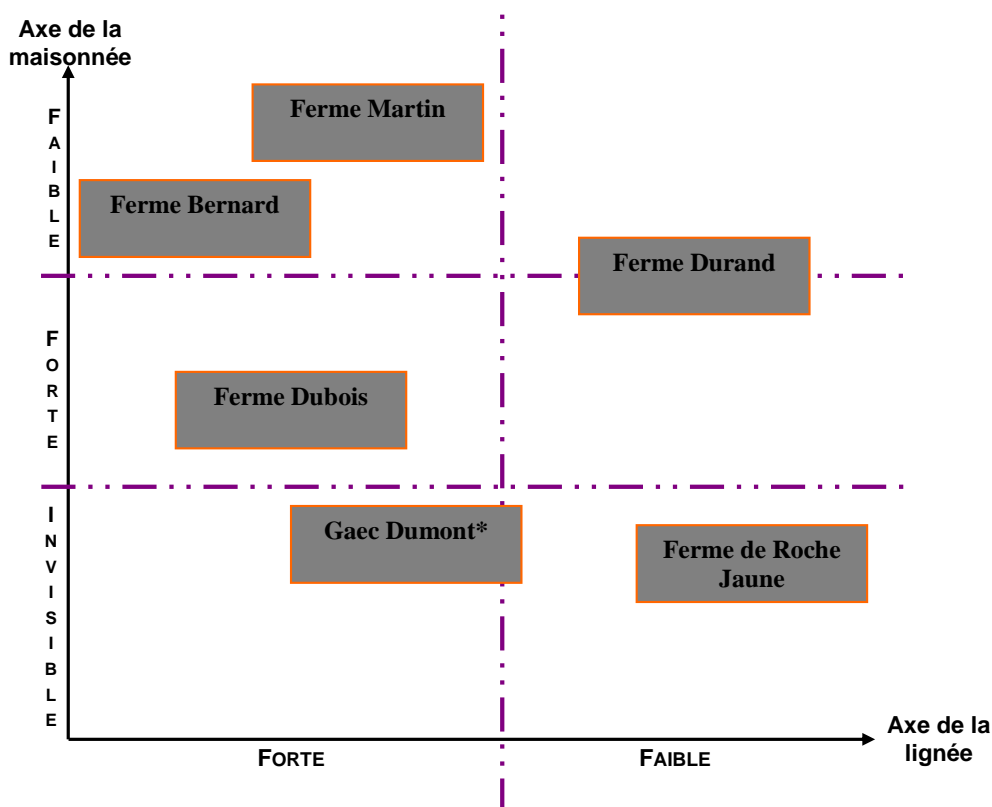


Figure 4.3. Grille de lecture de l'articulation famille – exploitation et positionnement des cas présentés.

* Le GAEC Dumont se situe, par défaut, dans l'espace de la « maisonnée-invisible » parce que les deux fils sont aujourd'hui célibataires, et habitent hors de la ferme.

Au croisement des modalités « lignée faible x maisonnée invisible » correspond ainsi une articulation entre la famille et l'exploitation caractérisée par la distance, c'est-à-dire un cloisonnement entre les scènes familiale et professionnelle, mais aussi un lien tenu, voire inexistant aux multiples dimensions du patrimoine familial.

A l'opposé de cette situation, dans l'espace correspondant au croisement des modalités « lignée forte x maisonnée faible », la famille et l'exploitation constituent deux mondes étroitement entremêlés. Dans ces configurations, le lien au patrimoine familial est structurant, et marque profondément à la fois la trajectoire technique de l'exploitation et l'expérience subjective des individus au sein de la maisonnée. Dans nos cas, ce type d'articulation entre la famille et l'exploitation, se traduit par une difficile reconnaissance de la contribution féminine au travail agricole ainsi que par la centralité qu'occupe l'exploitation dans la vie de famille, et des autres membres de la maisonnée, en particulier des

épouses. Dans ces situations, le collectif, au nom de la lignée, gomme en partie les aspirations individuelles des membres de ma maisonnée.

Enfin, entre ces deux situations, il existe une pluralité de formes d'articulation entre la famille et l'exploitation. Dans ces formes, que l'on pourrait qualifier d'intermédiaires, l'exploitation occupe une place importante dans la vie des membres de la maisonnée, mais la représentation qu'en ont ceux-ci diffèrent fortement de la situation précédente. En effet, par des pratiques de distanciation à la ferme, telles que l'instauration d'un cloisonnement des espace-temps, qui passe aussi par l'individualisation des professions au sein du couple comme dans le cas de la famille Dubois, ou au contraire par la réalisation d'un projet professionnel sur la ferme, porté par les deux membres du couple, ces familles aménagent l'exploitation et les pratiques agricoles pour que cette dernière correspondent à leurs aspirations individuelles. En effet, malgré un lien à la lignée qui peut ici être fort, la façon dont s'articulent la famille et l'exploitation, autorise l'expression des aspirations individuelles des membres de la maisonnée et, en ce sens, se distingue de la situation précédente.

Pour mettre à l'épreuve l'utilisation de la grille, nous proposons de l'appliquer au cas hybride d'une association entre pairs non apparentés, où la question de l'articulation entre la famille et l'exploitation se pose différemment.

7. LE CAS HYBRIDE DES ASSOCIATIONS ENTRE PAIRS FAMILIAUX ET PAIRS NON FAMILIAUX

Autre structure juridique, autre configuration des individus, autre intrication entre temporalités longue et courte, le GAEC des Moulins offre un exemple qui questionne la grille de lecture construite.

Le GAEC des Moulins est une exploitation combinant production laitière et transformation fromagère d'une partie du lait. Elle présente la particularité d'associer un éleveur, Claude Thomas, investi uniquement sur l'atelier élevage et un fromager de métier, Stéphane Petit. Mais la dimension familiale de l'exploitation est loin d'être absente : Claude Thomas s'est installé en 1990 sur la ferme familiale, prenant ainsi la suite de son père Denis. Spécialisé dans la production laitière et contraint dans le développement de sa ferme (difficulté d'acquérir de nouvelles surfaces, anticipation d'une surcharge de travail au départ à la retraite de son père, difficulté d'acquérir davantage de quota laitier), il saisit l'opportunité de la mise en place de l'AOC pour monter un projet d'association avec un fromager, envisageant de réduire ainsi sa charge de travail.

La création du GAEC en 2000 marque le passage d'une ferme très familiale - Claude Thomas et sa famille résident sur la ferme, son père également, et surtout, le père, bien qu'à la retraite y travaille quotidiennement et est alors très impliqué dans les décisions - à une association entre pairs non familiaux. Stéphane Petit est lui porteur d'autres références professionnelles que celles qui entrent en jeu dans les relations de travail entre Claude Thomas et son père, ce qui génère des tensions à l'échelle du collectif de travail dont il témoigne. Ici, le « choc » d'un monde familial et d'un monde salarié tel qu'il est décrit par Alice Barthez à propos des GAEC entre pairs non familiaux s'applique tout à fait (Barthez, 2003). Lorsque l'expression est énoncée dans l'interview, elle fait sens pour Stéphane Petit, qui la reprend et la commente même :

« Mais oui, c'est quand même deux mondes qui s'affrontent. Moi, je suis resté sur des bases salariales : on fait les heures et si on peut avoir du temps on en prend... si on

peut éviter de travailler le plus possible... Même les dimanches, moi je suis d'accord. Bon, il y a toujours du minimum à faire. Alors que Claude, c'est un peu... bon en plus, il habite sur place, donc c'est un peu tout mélangé. Il travaille, il a besoin de deux heures en semaine, il va les prendre, mais après, il va rattraper un samedi ou un dimanche. Donc après, c'est pas évident parce que c'est deux façons de faire qui sont pas du tout les mêmes. »

Un peu plus loin dans l'entretien, il développe encore en quoi, selon lui, le vécu du travail est très différent pour lui et pour son associé :

« Moi, j'habite dans le village. J'habite juste au dessus. C'est vrai que moi, quand j'ai dix minutes à la ferme, je vais pas rentrer à la maison, discuter et revenir, ou boire un café et revenir. [...] Quand je suis sorti, je suis sorti. Tandis que Claude, c'est mélangé. Je veux dire, il y a sa femme qui l'appelle pour changer quelque chose, il va y aller pendant son boulot, il va revenir. Donc, c'est plus difficile... Donc, eux, ils partent sur cette base là pour dire qu'ils en font plus que moi alors que tout est imbriqué. C'est vrai que moi, ça se voit plus quand je ne suis pas là, parce que je suis à l'extérieur. Quand je rentre à la maison, je suis plus sur la ferme. C'est physique quoi. Alors qu'eux, même quand ils sont chez eux, ils sont encore sur le lieu de travail. Donc voilà... c'est assez difficile. »

Au-delà de l'intrication étroite entre famille et exploitation qu'il dénonce chez son associé, il évoque également le conflit générationnel entre l'éleveur et son père, qu'il décrit comme étant « très présent sur la ferme, qui donne toujours son grain de sel », « quelqu'un qui crie beaucoup ». « Claude, c'était à lui de faire sa place, de dire les choses et tout ça. Mais bon, c'est pas simple. Ça s'améliore, mais c'est presque trop tard. Donc bon... le GAEC non familial n'est pas simple. Déjà, qu'il y a des problèmes entre père et fils, alors... »

Si l'on se réfère à la grille de lecture, on peut ici repérer l'importance de la lignée agricole qui marque les relations entre l'éleveur et son père qui a, semble-t-il, du mal à se retirer de la ferme. Mais c'est aussi la nature différente des logiques des maisonnées des deux associés qui génèrent les tensions dont témoigne Stéphane Petit. Tandis que l'éleveur cherche à affirmer son statut de chef d'exploitation par rapport à son père à différents égards, c'est-à-dire à réguler par la maisonnée le poids de la lignée incarnée par la présence et l'autorité de son père sur la ferme, le fromager cherche sa place en dehors de la lignée. C'est ici la configuration entre lignée agricole et maisonnées qui est au cœur de la dynamique du GAEC des Moulins.

La reconstitution de la trajectoire de l'élevage donne d'ailleurs à voir un ensemble de changements en lien direct avec le développement de l'atelier de transformation fromagère : le passage de la race Montbéliarde à l'Abondance reconnue pour les qualités fromagère de son lait, l'adoption du séchage en grange pour une meilleure qualité du foin, etc. D'autres changements, plus récents sont directement en lien avec cette tension entre le fromager et l'éleveur. En 2009, se cristallisent des divergences d'opinion entre les deux associés à propos de l'agrandissement du troupeau : Stéphane Petit veut, depuis son installation développer le GAEC, ce qui selon lui doit passer par un agrandissement du troupeau ; Claude Thomas, au contraire n'y est pas favorable et c'est seulement

lorsque Stéphane Petit menace de s'en aller du GAEC qu'il commence à y réfléchir. Cet épisode révèle ainsi que, malgré une égalité statutaire entre les deux associés, c'est l'éleveur, détenteur de la ferme et de son histoire familiale qui l'emporte dans les décisions prises in fine pour l'exploitation. L'égalité des statuts masque en réalité une grande inégalité du pouvoir de décision conférée par celle de la détention des moyens de production, c'est-à-dire du patrimoine. Et ce n'est qu'en menaçant de s'en aller, c'est-à-dire de mettre en péril l'exploitation et donc le maintien du patrimoine, que le fromager parvient à inverser le rapport de pouvoir en sa faveur. Mais, la solution proposée par Claude Thomas - construire un nouveau bâtiment pour agrandir le troupeau - ne satisfait pas Stéphane Petit, qui ne veut pas investir massivement sur l'exploitation agricole, comme en témoigne l'extrait d'entretien suivant :

« Il trouvait qu'il y avait pas moyen d'augmenter ... ben lui, il voulait construire, ça fait déjà trois / quatre ans qu'il veut construire. Bon, moi j'ai bloqué ...l'agrandissement parce que je trouvais que c'était pas très clair. Après bon, c'est vrai que là, quand j'ai refusé le bâtiment il a fait l'effort de réfléchir pour trouver d'autres solutions et il en a trouvé. Alors qu'il avait pris le moyen de facilité. C'était de construire, point. »

Pourquoi Stéphane Petit ne veut-il pas investir dans la construction d'un bâtiment ? La réponse du fromager est laconique mais deux interprétations sont ici possibles : en investissant dans un nouveau bâtiment, il s'enchaîne un peu plus au GAEC, alors que peut-être veut-il se laisser la possibilité de s'en aller ; ou bien encore, sans doute émet-il des réticences à complexifier encore l'imbroglio des liens professionnels et de famille qui régissent les relations difficiles au sein du GAEC en investissant dans un patrimoine qui demeurera très majoritairement familial du côté de l'éleveur. L'augmentation de l'effectif sans augmentation de la taille des bâtiments se traduit par des pratiques de mise en pension et de mise en estive d'une partie des génisses que les bâtiments ne peuvent pas héberger.

Le GAEC des Moulins constitue un exemple qui confirme l'étroitesse des liens entre la nature des interactions familiales et les choix concernant la conduite d'une exploitation. Ainsi, même dans les associations entre pairs non familiaux où l'on pourrait s'attendre à une certaine distanciation au patrimoine familial, la proximité des scènes et l'inscription familiale de l'histoire de l'exploitation s'immiscent au cœur des relations de travail entre les associés, reposant ainsi la question de la possibilité d'une agriculture qui ne serait plus seulement familiale.

En effet la grille de lecture révèle que, malgré l'évolution des statuts juridiques permettant théoriquement la mise à distance de la ferme, les rapports sociaux en agriculture sont loin d'y répondre mécaniquement. On peut ici citer aussi l'exemple de la famille Durand, évoquée précédemment, qui travaille actuellement à la mise en place d'une société coopérative et participative (SCOP) de laquelle le couple serait salarié et associé. Cette structure juridique, encore peu usitée en agriculture, est régie par les principes de l'économie sociale et solidaire et présente la particularité d'être l'affaire de ceux qui y travaillent, en termes de capital et de droit de vote. La logique voudrait donc que toute nouvelle personne salariée de la SCOP, devienne associée, détienne une part du capital et participe équitablement à l'exercice du pouvoir. Pourtant, loin de représenter une mise à distance de la ferme par la famille Durand, le montage de la SCOP révèle au contraire l'importance des dimensions patrimoniale et familiale. En effet, le couple envisage de mettre leur exploitation à la disposition de la SCOP tout en restant propriétaire. Lorsque nous posons la question du possible rachat de l'outil de travail par la SCOP, Bruno Durand répond vivement :

« Pour l'instant aujourd'hui, nous on a un gamin, donc on sait pas dans 10 ans, o% on en sera, si notre gamin veut reprendre, s'il veut reprendre dans la SCOP, s'il veut faire autre chose. De toute façon, on va pas déshériter notre gosse quoi [...] Voilà, c'est simplement une préservation de notre patrimoine. Parce qu'on a quand même bossé 40 ans pour essayer de mettre ça en route ».

Ainsi, malgré une prise de distance par rapport à la génération précédente, la volonté de transmettre quelque chose et d'inscrire le travail d'une vie dans la durée reste très prégnante et handicape avant même sa mise en place la réussite de la SCOP. Bien que la SCOP soit pensée par le couple comme une solution pour élargir le collectif de travail, on peut en effet difficilement envisager comment, dans de telles dispositions, tout nouveau salarié-associé pourrait pleinement exercer son droit au partage des décisions.

CONCLUSION DU CHAPITRE 4

Notre lecture en termes de lignée et de maisonnée de l'articulation entre la famille et l'exploitation révèle ainsi la diversité des façons d'être une famille agricole, façons d'être qui n'ont pas toutes les mêmes implications sur la manière dont est conduite l'exploitation agricole. Et inversement, l'histoire familiale et technique dont est porteuse l'exploitation agricole marque plus ou moins les individus en place aujourd'hui. C'est donc bien dans une dialectique entre exploitation agricole, individus et famille qu'il faut comprendre l'évolution de la conduite de l'exploitation et celle des interactions familiales.

Notre analyse révèle que malgré la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation, des rapports à la lignée et de la configuration des places de chacun sur et hors de l'exploitation, la dimension familiale de la conduite de l'exploitation est rarement absente et interfère avec le développement de l'exploitation, et ce, même dans les formes juridiques permettant théoriquement une mise à distance de la famille et de l'exploitation. En effet, bien que souvent présentées comme l'avenir de l'agriculture, les formes sociétaires, loin d'abolir la dimension familiale de l'exploitation, la réinterrogent au contraire parfois douloureusement. Ceci confirme l'intérêt de réhabiliter la dimension familiale de l'agriculture pour mieux comprendre comment et pourquoi évoluent les exploitations agricoles sur le temps long.

La lecture sociologique de l'objet de recherche met en évidence, d'une façon différente du chapitre précédent sur les trajectoires des systèmes famille-élevage, comment se répondent mutuellement dans le temps et dans l'interaction, les choix concernant l'exploitation et les destins collectifs et individuels. L'analyse ici conduite confirme par ailleurs que loin d'être une entité unie et soudée, la famille est traversée par les aspirations parfois divergentes des différents membres qui la constituent et qui trouvent plus ou moins à s'exprimer. Ces négociations familiales ne se situent souvent pas, on l'a vu, « en-dehors » de l'exploitation et lui sont au contraire, étroitement articulées. En ce sens, notre lecture de l'articulation entre la famille et l'élevage d'un point de vue sociologique, contribue à ouvrir la boîte noire qu'est souvent la famille pour les zootechniciens système, en offrant les clés d'une analyse qui prend aussi en compte les individualités qui la traversent.

Du point de vue de la sociologie, l'intérêt de l'application de la grille construite à des situations contrastées est de mettre en évidence la complexité de l'articulation entre la dimension patrimoniale de l'exploitation et les aspirations « autonomistes » des individus. En effet, contrairement à ce que mettait en évidence Van de Walle dans les années 90, famille individualiste ne va plus toujours de pair

avec une distanciation à la lignée et inversement, l'importance du patrimoine et de sa transmission ne s'exprime pas forcément au détriment de l'autonomie des individus. Les individus rencontrés ne disposent pas des mêmes capitaux de départ et sans doute est-ce là une piste à explorer pour comprendre les différentes modalités de répartition du pouvoir dans les familles agricoles et donc les configurations observées entre lignée et maisonnée. En ce sens d'autres enquêtes, en particulier dans des contextes productifs où la contribution de la main d'œuvre familiale est moindre, seraient à conduire.

CHAPITRE 5

Discussion générale

Nous avons, dans ce travail de thèse, cherché à éclairer les dynamiques des exploitations agricoles familiales, en particulier d'élevage. Pour ce faire, nous avons développé un point de vue original en nous intéressant en particulier à l'articulation entre la famille et l'activité d'élevage et son évolution dans le temps. Instituer l'articulation entre la famille et l'élevage comme objet de recherche n'allait cependant pas de soi, tant l'objet s'est révélé éclaté entre plusieurs disciplines. En effet, nous l'avons développé à plusieurs reprises dans ce document, la famille et la conduite d'une activité agricole ne sont usuellement pas pensées en même temps et relèvent de deux champs disciplinaires distincts : tandis que la zootechnie système traite de la conduite de l'activité d'élevage, la sociologie s'intéresse davantage aux rapports de production sur l'exploitation qu'à leur déclinaison en termes de choix techniques. Nous avons alors choisi d'adopter un positionnement à l'interface des deux disciplines pour rendre compte de l'évolution de l'articulation entre la famille et la conduite de l'activité d'élevage à l'échelle d'une génération familiale. Ce positionnement s'est traduit par la construction d'une démarche de recherche en deux temps, inscrits chacun dans une discipline privilégiée.

Nous ancrant dans un premier temps dans la tradition épistémique de la zootechnie système, nous avons cherché à construire une représentation de la coévolution entre l'élevage et la famille en adoptant une définition systémique de l'objet de recherche ainsi qu'une posture objectivante. Nous avons ainsi développé un point de vue « externe » sur le déroulé des trajectoires des exploitations d'élevage familiales sur le temps long d'une génération qui rend compte de l'évolution de l'élevage et de son cadre d'exercice. La formalisation construite révèle ainsi l'existence de (i) différentes dynamiques (stabilité versus labilité), mais aussi (ii) de plusieurs « chemins », correspondant à des associations différentes entre les caractéristiques de l'élevage et celles de la famille. La formalisation construite a également permis de suggérer que, selon la façon dont s'articulaient la famille et l'activité d'élevage, les exploitations n'étaient pas sensibles aux mêmes éléments du contexte.

Dans un deuxième temps, nous avons cherché à dépasser cette lecture « externe » de l'articulation entre la famille et la conduite de l'élevage en adoptant un point de vue sociologique. En accordant une attention particulière au discours des éleveurs et de leurs conjointes, nous avons essayé de construire d'une autre façon, une compréhension de l'articulation entre la famille et l'activité d'élevage. Pour ce faire, nous avons investi la famille « de l'intérieur » en cherchant à saisir les configurations familiales et les places et représentations des individus d'une même famille vis-à-vis de l'exploitation d'élevage. En développant une grille de lecture qui rend compte de la plus ou moins grande importance sur la trajectoire de la ferme de (i) la lignée agricole (dimension patrimoniale de l'exploitation) et de (ii) la maisonnée (jeux de pouvoir et négociations familiales au sein du couple agricole), nous avons mis en évidence et qualifié différents types d'articulation entre la famille et l'exploitation. Cette deuxième partie de la thèse a ainsi confirmé l'intérêt d'une approche dialectique entre l'élevage et la famille pour comprendre l'évolution des exploitations agricoles.

Nous avons exposé dans le chapitre 1-2 comment ce positionnement original découlait à la fois de l'objet étudié et d'un choix personnel de dépasser l'emprunt disciplinaire (de la sociologie vers la zootechnie système) afin d'accorder plus d'importance à la dimension familiale de l'élevage que ne le permettait l'ancrage dans le seul paradigme de la zootechnie système. Cependant, la réalisation d'un projet de thèse étant borné dans le temps, nous regrettons que l'étape suivante, consistant en l'articulation des deux approches disciplinairement situées, n'ait pu être menée à son terme. Alors qu'il est maintenant temps de prendre du recul sur la recherche réalisée, je voudrais commencer ce dernier chapitre par discuter de l'articulation des deux parties de ma thèse. Pour ce faire, je vais m'interroger sur les complémentarités des résultats produits par les deux approches. Ceci me conduira à tenter une analyse réflexive de la façon dont j'ai manié les disciplines dans mon travail, et des limites d'une

telle recherche. Par ailleurs, en m'appuyant sur les connaissances qu'ont permis de produire les deux approches sur les cas de mon échantillon, je soumettrai au lecteur une proposition pour davantage intégrer les deux facettes de l'objet de recherche.

Les questions que soulève ce travail, ainsi que ses limites, ne se réduisent cependant pas aux seules considérations disciplinaires. Je discuterai donc également dans une seconde partie des choix méthodologiques adoptés.

Enfin, dans une troisième partie, je m'interrogerai sur l'apport d'un tel travail par rapport aux travaux existants dans la littérature scientifique. Nous verrons notamment, à travers ce qu'apportent les différentes formalisations construites à la discipline qu'est la zootechnie système, que la recherche, bien que faisant une place importante à la sociologie, s'inscrit en congruence avec le projet disciplinaire de l'agronomie et de la zootechnie système. Enfin, dans cette dernière partie de la discussion, nous nous demanderons quelle vision des exploitations agricoles dessinent les résultats de la thèse.

1. DEUX CADRES D'ANALYSE POUR UNE INTERDISCIPLINARITE AU SERVICE DE L'ARTICULATION ENTRE LA FAMILLE ET L'ELEVAGE SUR LE TEMPS LONG

Nous avons ainsi développé deux approches de l'interaction entre la famille et l'élevage et de son évolution, en usant de deux langages disciplinaires différents. Par commodité rédactionnelle et dans la suite du document, l'approche zootechnique de l'articulation famille-élevage développée dans le chapitre 3 est appelée « approche trajectoire », l'analyse sociologique conduite dans le chapitre 4 est désignée par l'expression « approche lignée/maisonnée ». Nous proposons maintenant de nous interroger sur l'articulation des deux approches et sur ce que permettrait de produire un rapprochement plus poussé de ces deux parties de la thèse. Pour ce faire, il nous faut en premier lieu nous poser la question suivante : les deux approches développées dans la thèse sont-elles juste une description du même objet en deux langages différents ? Ou, au contraire, sont-ce deux façons complémentaires de l'éclairer qui s'enrichissent mutuellement pour construire une connaissance originale de l'objet ? Autrement formulée, la question posée est : la démarche de thèse dans son ensemble, relève-t-elle de la *pluridisciplinarité*, comprise comme une association de disciplines *juxtaposées* en vertu d'un projet ou d'un objet qui leur est commun (Morin, 1990), ou au contraire de *l'interdisciplinarité*, cette dernière pouvant être définie comme « une démarche d'assemblage *dialogique* des apports disciplinaires nécessaires à l'analyse d'un objet complexe » (Jollivet, 2002) ?

Pour répondre à cette question, il nous faut donc mener une analyse réflexive de la façon dont ont été maniées les disciplines dans ce travail. Comme le souligne Jollivet (2002), citant Morin (1986), « il n'y a pas de connaissance sans connaissance de sa propre connaissance ... ». C'est donc en explicitant où se situent les « charnières » entre les deux approches de la thèse, que nous serons à même d'identifier les zones d'irréductibilité propres aux disciplines utilisées et ce qu'il faudrait au contraire travailler pour accroître la dimension dialogique de la démarche générale. L'épistémologie de l'interdisciplinarité est, à ce titre, riche d'enseignements.

Aborder la question de l'interdisciplinarité, c'est entamer une réflexion abyssale. Le temps m'est compté et je ne dispose vraisemblablement pas à ce jour du recul nécessaire à la conduite

approfondie d'une telle réflexion. Je vais donc me contenter de donner quelques pistes pour l'amorcer.

1.1. L'interdisciplinarité : une multiplicité de façons de faire

Je vais essayer, dans les paragraphes qui suivent, de montrer que, la démarche élaborée dans la thèse, relève non pas de la pluridisciplinarité, mais bien de l'interdisciplinarité. L'épistémologie de l'interdisciplinarité offre des catégories à travers lesquelles penser la façon dont j'ai conduit mon travail.

La notion d'interdisciplinarité est utilisée dans de multiples sens et il convient de s'accorder sur ce que nous entendons ici par ce terme. Je propose de retenir la définition qu'en donnent Jollivet et Legay (2005), selon laquelle l'interdisciplinarité relève « d'une démarche de recherche construite en assemblant de façon méthodique des connaissances, des points de vue, des techniques de travail provenant de disciplines scientifiques différentes. ». De cette définition, les auteurs tirent trois caractéristiques que revêt l'interdisciplinarité dans la recherche :

- (i) Il s'agit d'une démarche, d'un processus de recherche à élaborer et, en ce sens, la question de « l'assemblage » des disciplines est centrale : « on pourrait dire que toute recherche interdisciplinaire a un double objectif en termes de recherche : contribuer à la compréhension des phénomènes qui sont l'objet de la recherche, bien sûr, mais aussi faire progresser méthodologiquement la façon d'assembler, voir d'intégrer, les apports disciplinaires » (*ibid.*).
- (ii) Ces apports disciplinaires qu'il s'agit d'assembler, consistent en « connaissances, points de vue, techniques de travail » ; la référence à la notion de « point de vue » est essentielle, elle inclut, au-delà des problématiques, ce qu'il est convenu d'appeler le « paradigme » des disciplines et également leurs principes épistémologiques, voire leur éthique » (*ibid.*).
- (iii) « Parler de démarche 'de recherche', c'est fixer un objectif d'explication au travail entrepris : là aussi se pose la question de savoir comment les apports des différentes disciplines sont combinés pour contribuer à cette explication » (*ibid.*).

Au-delà de ces principes, d'ordre général, il existe une multiplicité de façon de procéder à cet « assemblage » disciplinaire, et ce, notamment, selon la nature des disciplines qu'il s'agit d'articuler. Jollivet et Legay (2005) distingue par exemple une interdisciplinarité de « proximité », entre des disciplines proches, souvent pratiquée sans qu'il ne soit usuel de l'étiqueter comme telle, d'une autre, « élargie », rapprochant des disciplines très éloignées du point de vue épistémologique, comme ce peut être le cas d'une interdisciplinarité entre sciences de la nature, réductionnistes (la connaissance est postulée « vraie »), et certaines sciences sociales, constructivistes (ce à quoi accède le chercheur n'est qu'une, parmi d'autres possibles, représentation de la réalité). Ce second type d'interdisciplinarité, auquel renvoie la recherche ici menée, « se heurte à toutes les difficultés que soulèvent les discontinuités cognitives que cette hétérogénéité et la division du travail de recherche qui s'est greffé dessus ont historiquement produites entre ces différents domaines de connaissance » (*ibid.*). C'est en effet ce à quoi nous avons été confrontés dans le chapitre 1 de cette thèse, lorsqu'il est apparu que la zootechnie système et la sociologie, abordaient chacune, dans leur paradigme, avec leurs méthodes, concepts et postures, l'exploitation agricole familiale de façon différente. Pour

construire l'évolution de l'articulation entre la famille et l'élevage en tant qu'objet de recherche, il nous a fallu procéder de façon à respecter les conditions de production des connaissances dont nous avons besoin, c'est-à-dire les paradigmes, méthodes, postures et concepts propres aux deux disciplines.

Nous avons donc procédé à une interdisciplinarité « élargie ». Qu'en est-il de la façon dont ont été agencées la sociologie et la zootechnie système dans la pratique ? Gonod (1991) propose deux typologies sur lesquelles s'appuyer pour éclairer la question. En effet, « l'interdisciplinarité a des contenus de connaissances variables articulés selon différentes modalités », selon, on l'a évoqué, les disciplines impliquées, mais aussi les spécialités mobilisées au sein des disciplines utilisées, et enfin de ce que Gonod appelle la « densité métrique de l'information » des spécialités impliquées – *i.e.* l'importance relative de ces spécialités disciplinaires dans la recherche. Dans une démarche interdisciplinaire, toutes les disciplines n'ont en effet pas forcément le même « poids » dans le processus de recherche [Figure 5.1].

Si l'on applique cette grille de lecture à la recherche ici menée, on aboutit à la figure 5.2. Au sein de la sociologie et de la zootechnie, nous nous sommes en effet inscrits en particulier dans plusieurs spécialités : la zootechnie système, la sociologie critique de la famille, du travail et du rural et une autre, la sociologie des processus. Toutes n'ont cependant pas le même poids dans la démarche de recherche. Tandis que la zootechnie système et la sociologie critique sont également représentées dans le produit final qu'est la thèse, la sociologie des processus a un moindre poids, puisqu'il s'est seulement agi de transférer une méthode pour l'appliquer dans un autre champ.

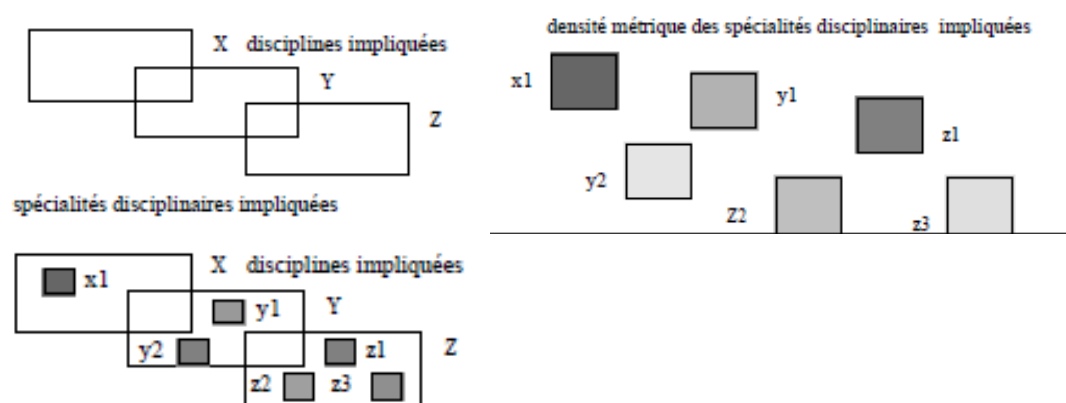


Figure 5.1. Structure de l'interdisciplinarité selon la nature des disciplines et spécialités mobilisées, ainsi que leur « poids » dans le processus de recherche. La nuance de gris représente l'importance relative de la spécialité disciplinaire dans la démarche de recherche dans son ensemble : plus elle est claire, moins la spécialité disciplinaire a de « poids » dans la démarche d'ensemble.

Source: Gonod, P. (1991). "Sur l'interdisciplinarité." In J. Perrin (ed.), Interdisciplinarité et technologie: L'interdisciplinaire.

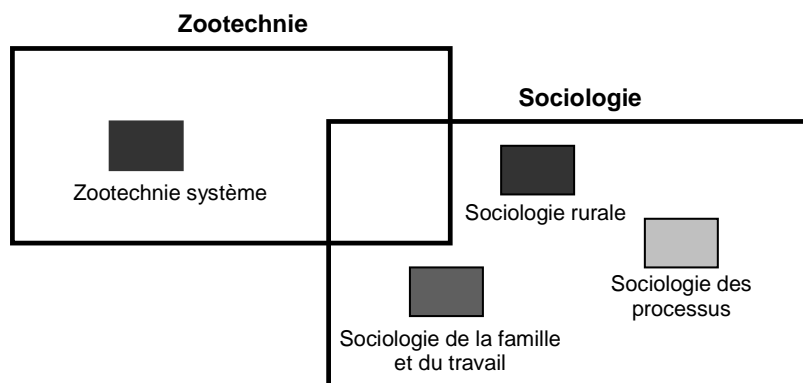


Figure 5.2. Structure de l'interdisciplinarité dans la recherche menée selon la grille de lecture de Gonod (1991).

La coloration des carrés correspond à la densité métrique de la spécialité disciplinaire dans la recherche (plus elle est claire, moins la spécialité disciplinaire a de « poids » dans la démarche d'ensemble). Par contre, la taille du carré de la spécialité disciplinaire n'est pas représentative de son poids dans l'ensemble de la discipline (la sociologie rurale et la zootechnie système seraient sinon peu visibles, tant elles sont marginales du point de vue du nombre de chercheurs concernés au sein de leurs disciplines respectives).

A ces différents types de structure, s'ajoutent également différentes façons « d'assembler » les disciplines. Gonod (1991) en distingue au moins trois [Figure 5.3] :

- L'interdisciplinarité résultant de l'application d'éléments d'une discipline d'un ensemble A à un ensemble B : les applications de ce type sont le produit de transferts de concepts, notions ou catégories, qui pénètrent un des ensembles et sont incorporés dans ce dernier par des relations spécifiques. C'est ce que Gojard et Bessière (2004) appellent « l'emprunt décontextualisé », c'est-à-dire, selon les auteures, la technique correspondant à la forme la moins élaborée du dialogue entre disciplines. Dire qu'une discipline emprunte à une autre de manière décontextualisée revient à dire « qu'elle ne se préoccupe pas du sens précis que ces mots et concepts ont dans la discipline de départ, ni a fortiori de leur insertion dans l'ensemble du corpus théorique de départ. Seule compte la place acquise dans le corpus d'arrivée ».
- L'interdisciplinarité par intersection des deux ensembles : il ne s'agit plus là de rapports d'application mais de la constitution d'un sous ensemble à l'intersection de plusieurs disciplines : l'intersection d'ensembles où chaque discipline garde son identité, définit des recouvrements qui établissent les bornes d'un nouveau champ de connaissances.
- L'interdisciplinarité par fusion des deux ensembles et la constitution d'une nouvelle entité : cette façon de procéder peut être rapprochée de ce que Morin (1990) appelle la transdisciplinarité, c'est-à-dire un mode de pensée organisateur qui puisse traverser les disciplines.

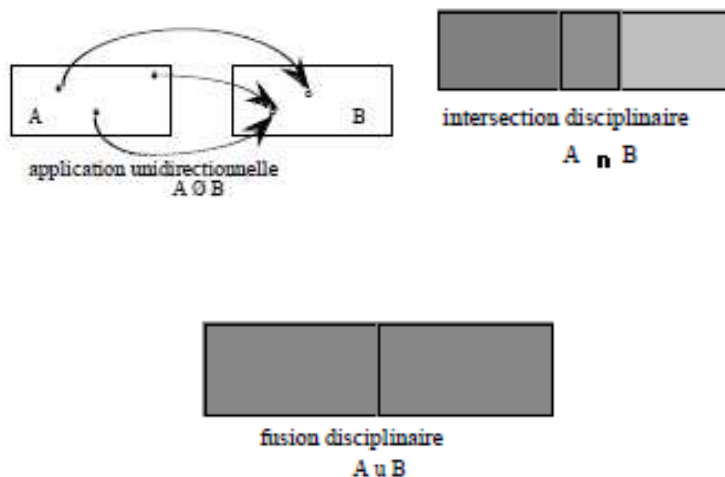


Figure 5.3. Différentes façons « d'assembler » les disciplines dans l'interdisciplinarité.

Source: Gonod, P. (1991). "Sur l'interdisciplinarité." In J. Perrin (ed.), Interdisciplinarité et technologie: L'interdisciplinaire.

Cependant, comme le souligne Jollivet (2002), différents niveaux d'intégration sont à distinguer dans une démarche interdisciplinaire : le niveau des points de vue, celui des langages, celui des connaissances, celui des contraintes techniques de collecte des données et enfin celui du statut de chaque discipline dans l'ensemble, ce dernier point renvoyant à ce que Gonod (1991) désigne par « densité métrique » des disciplines impliquées.

1.2. Deux approches qui se sont fécondées l'une l'autre

Je propose maintenant de discuter de la façon dont j'ai procédé dans ce travail, à partir des catégories d'analyse issues de l'épistémologie de l'interdisciplinarité : nous allons interroger la façon dont ont été « assemblées » la zootechnie système et la sociologie aux différentes étapes du processus de recherche. Les deux approches, « trajectoire » et « lignée/maisonnée », présentent, on va le voir, par la façon même dont elles ont été conçues, plusieurs « points de jonction », et sont étroitement articulées. Cependant, et ce sera l'objet du paragraphe 1.5, un effort supplémentaire serait à mener pour davantage les « intégrer » au sein de l'analyse.

Les deux parties de la thèse mobilisent deux « langages » disciplinaires différents et nous avons détaillé dans le chapitre 1-2 comment ce choix découle de la partition de l'objet de recherche entre la zootechnie système et la sociologie. C'est bien parce que l'objet de la recherche traverse les frontières disciplinaires, que l'ancrer dans une discipline en particulier impliquait la « réduction » d'un des deux pôles de l'articulation entre la famille et l'élevage. Dans ce cas, par la pratique de la technique de « l'emprunt décontextualisé » (Gojard et Bessière, 2004), il s'agit de « traduire » une partie des connaissances produites par la sociologie sur la famille agricole, dans le langage de la zootechnie système. C'est le positionnement que nous avons adopté dans le chapitre 3 de la thèse. L'originalité de la recherche émane cependant de notre choix de mener la démarche symétrique : le

chapitre 4, ancré dans la sociologie, « emprunte » à la zootechnie pour construire et analyser l'objet. C'est de cet effet miroir de la démarche générale que procède l'interdisciplinarité de la recherche menée.

Bien que les approches « trajectoire » et « lignée/maisonnée » soient présentées dans le document de thèse comme étant indépendantes l'une de l'autre, ceci est un artifice de la rédaction : elles se sont au contraire fécondées l'une l'autre, du point de vue des connaissances, mais également, dans une moindre mesure, d'un point de vue méthodologique. On retrouve là l'idée de démarche dialogique propre à l'interdisciplinarité.

➤ La lecture « zootechnique » des trajectoires a permis de proposer une façon de lire les trajectoires en six pôles (le projet de production, le dimensionnement, la conduite technique, les bâtiments/équipements, le collectif et l'organisation du travail et enfin, le système d'activités), formalisation que nous avons utilisée dans l'approche « lignée/maisonnée » pour lire l'articulation entre la famille et l'exploitation. Ce « transfert », tout en constituant une originalité pour la sociologie, a permis d'investir la dimension « technique » de l'exploitation pour une approche sociologique de l'articulation entre la famille et l'exploitation.

➤ Inversement, dans l'approche « trajectoire », certaines des catégories d'analyse retenues pour décrire le cadre d'exercice de l'élevage – *i.e.* les variables descriptives et synthétiques, traduction « ramassée » de la famille, utilisable dans une approche systémique - sont issues ou, tout au moins confortées, par la littérature sociologique.

Par exemple, l'importance de contextualiser la conduite de l'élevage dans le système d'activités de la famille, a été soulignée par des économistes (Mundler et al., 2007 ; Mundler, 2009) ainsi que par des zootechniciens système impliqués sur la question de l'organisation du travail en élevage (Dedieu et al., 1999) ou des rationalités au travail (Fiorelli et al., 2010). Si cependant, économistes et zootechniciens ont contribué à prouver l'intérêt d'une appréhension du « système d'activités » pour mieux comprendre la conduite de l'activité agricole, la sociologie, et la thèse de Blanchemanche (2000) en particulier, montre que le choix des activités par le ménage s'inscrit plus largement dans des stratégies sociales spécifiques. Décrire l'évolution des activités menées par les familles étudiées en plus de l'élevage, ce n'était donc plus seulement s'intéresser aux contraintes organisationnelles, ou à la complémentarité en termes de revenu des différentes activités, c'était également se donner la possibilité de rendre compte de stratégies sociales familiales, et donc d'approcher, de façon indirecte, le fonctionnement de la maisonnée. C'est là un exemple de la façon dont la sociologie a également « orienté » le choix des variables retenues pour décrire le cadre d'exercice de l'élevage. On peut d'ailleurs, à partir d'un exemple, montrer comment cette double influence de la littérature sociologique et zootechnique dans la construction de la formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage, contribue à la complémentarité, en termes de résultat, des deux approches.

Citons, à titre d'illustration, la variable synthétique que nous avons appelée, dans le chapitre 3-2, « Répartition du travail entre les membres n'appartenant pas au noyau organisateur », qui vise à décrire la composition et le mode de participation au travail d'élevage du bénévolat familial. Nous avons distingué quatre modalités à cette variable synthétique, selon le type de liens de parenté qu'ont les bénévoles familiaux avec l'éleveur (filiation/collatéralité et alliance), ainsi que la nature et l'importance (en termes de fréquence notamment) des tâches qu'ils prennent en charge. Rendre compte de la nature des liens de parenté entre les individus du collectif de travail élargi et la relier aux modalités de réalisation du travail d'élevage dans une approche zootechnique est en soi original (aucune étude, à ma connaissance, ne le fait explicitement). La nécessité de cette représentation est directement issue de l'approche sociologique « lignée/maisonnée ». En effet, elle émerge de ce que

nous enseigne la sociologie rurale sur l'enchevêtrement des sphères productives et reproductives et la division genrée du travail (d'exécution, mais aussi des responsabilités) qui en découlent. Il en résulte que les modalités que nous avons retenues à partir de cette description s'avèrent, *in fine*, étroitement liées aux types d'articulation entre la famille et l'exploitation mis au jour dans l'approche « lignée/maisonnée ». Par exemple, la modalité que nous avons appelée « Exploitations bénéficiant d'une importante main d'œuvre bénévole de type filiation/collatéralité et alliance (type BF1) », n'est pas sans suggérer une certaine importance de la lignée (les parents sont fortement investis sur l'exploitation) et une contribution de la maisonnée à la sphère agricole (nous ne sommes pas dans le cas d'une maisonnée « invisible »). Cependant, il n'est pas possible, sur la seule base des variables retenues, d'accéder à la façon dont s'articulent les configurations familiales avec la conduite de l'exploitation. Ainsi, là où l'approche « lignée/maisonnée » permet de donner sens aux variables construites dans la partie « trajectoire », cette dernière offre une représentation explicite de l'évolution de la variable synthétique « Répartition du travail entre les membres n'appartenant pas au noyau organisateur » tout au long de la trajectoire et de ses interactions avec d'autres caractéristiques de l'exploitation, ce que ne permet pas de faire l'approche sociologique.

Le niveau des langages est le principal point d'achoppement de l'articulation disciplinaire entre la zootechnie système et la sociologie. En effet, l'irréductible différence entre ces deux courants disciplinaires, se situe non pas tant au niveau des objets et des connaissances (puisque nous avons montré qu'il était possible d'investir au sein même de la discipline des objets non traditionnellement pris en charge par celle-ci), qu'au niveau du langage. Comment en effet concilier une description de l'articulation famille-élevage au prisme de catégories formelles, où il est difficile de rendre compte de ce qui ne « rentre » pas dans les catégories (approche modélisatrice et par là-même réductrice et objectivante), et une autre, où la démonstration passe nécessairement par la mise en mots, et par une grande attention portée aux représentations des acteurs, difficilement réductibles à des catégories fermées. La question reste ouverte.

1.3. ... Et qui malgré leurs dissemblances s'avèrent, sur de nombreux points, complémentaires

Si les langages propres aux deux disciplines semblent incompatibles au sein d'une même lecture, ils se révèlent cependant complémentaires à l'échelle de la démarche dans son ensemble. La construction des trajectoires des systèmes famille-élevage repose, dans le chapitre 3, sur une démarche d'abstractions successives. La construction d'abstractions successives est une condition nécessaire à la comparaison des cas les uns aux autres, et donc à la construction de catégories qui ne soient plus seulement subjectives (sur les questions de changement notamment). En conséquence, la formalisation construite « gomme » en partie la signification des dynamiques à l'échelle des cas individuels : l'individu et son détail sont perdus au profit de catégorisations qui ont du sens à l'échelle collective. Prenons l'exemple que nous avons appelé GM dans le chapitre 3 : par l'acquisition, en une seule fois, de 10 hectares de foncier en 1996, l'éleveur double sa surface. Cependant, dans la catégorisation construite, l'élevage relève toujours de la même modalité de dimensionnement, donnant ainsi l'impression d'une certaine stabilité. Ceci émane du positionnement « intermédiaire » adopté pour construire la formalisation des trajectoires, à la fois attentif au discours de l'acteur (à travers les justifications des changements, prises en charge par les ingrédients contextuels) et en même temps, relevant d'une construction du chercheur. Par conséquent, la représentation finale de la trajectoire néglige en partie la représentation que peuvent avoir les acteurs

de certains événements, puisque c'est le modélisateur qui juge de leur importance au vu du nombre de changements qu'ils impliquent dans les variables retenues et leurs modalités pour décrire le système famille-élevage. Ceci est inhérent à une démarche d'abstraction visant à se dégager des cas individuels : on gagne en expression générale ce que l'on perd en détail. Mais c'est notamment sur ce point que les approches « trajectoire » et « lignée/maisonnée » s'avèrent complémentaires : le chapitre 4, en accordant une attention particulière aux représentations des acteurs, permet de réhabiliter le sens qu'ont pour eux les évolutions de l'exploitation.

Une autre des différences majeures entre les deux parties de la thèse qui fonde leurs complémentarités, est la façon dont sont chaque fois appréhendés/conceptualisés la famille et l'élevage et le poids différent qui leur est accordé.

➤ La lecture zootechnique de l'articulation entre la famille et l'élevage est une lecture « structurelle » et « événementielle », du fait notamment de la mobilisation d'un cadre d'analyse processuel. La famille y est appréhendée à travers ce que nous avons appelé les « ingrédients », et ce, de deux façons différentes :

- Via les *ingrédients du système*, la famille est « ramassée » en variables descriptives de ce que nous avons appelé le *cadre d'exercice de l'élevage*. Les éléments de description de la famille retenus sont ceux dont la littérature nous enseigne qu'ils sont étroitement articulés à la conduite de l'élevage et à son évolution dans le temps (au coup par coup, tous n'étant pas, à notre connaissance, regroupés au sein d'une même analyse). C'est ainsi qu'ont été retenues des variables décrivant le travail en élevage (collectif et organisation) et le système d'activités. Ces catégories d'analyse avaient déjà été proposées. Le principal apport de notre travail repose, on l'a évoqué ci-dessus, sur l'enrichissement de ces catégories d'analyse à partir des enseignements de la sociologie, mais aussi sur le poids que leur accorde l'analyse. Les trajectoires construites accordent en effet la même importance au système d'élevage qu'à son cadre d'exercice, de sorte qu'un changement dans ce dernier (rendu visible par un changement dans une des variables retenues) « compte » tout autant qu'un changement de race bovine par exemple. C'est là l'une des principales originalités du travail du point de vue de la zootechnie système, j'y reviendrai plus bas.
- Dans les *ingrédients contextuels*, la famille est saisie à travers des événements qui, ponctuellement, s'avèrent avoir un impact direct sur la conduite de l'élevage. C'est à ce titre que sont mobilisés par exemple l'installation du fils, ou encore le mariage de l'éleveur. La lecture sociologique menée dans un second temps révèle cependant que ce qui se joue dans de tels « événements » est en fait beaucoup plus complexe ; l'événement n'est qu'une cristallisation à un moment donné de processus invisibles dans notre lecture « trajectoire », le point d'ancrage de l'observation étant, dans cette partie, l'élevage. La famille est donc ici saisie uniquement à travers son influence/conséquence directe sur l'élevage, ce dernier étant lui aussi saisi de façon réductrice à travers quelques variables choisies, ce qui limite encore la visibilité de la famille dans notre lecture.

➤ L'approche « lignée/maisonnée » est au contraire une lecture compréhensive de la famille au prisme d'une sociologie critique. Ici l'effort d'analyse se concentre principalement sur la famille à travers l'étude des configurations familiales. L'élevage est certes appréhendé, mais à l'instar de la famille dans la partie « trajectoire », il est ici surtout saisi à travers des moments particuliers (un moment d'investissement important par exemple) ou des pratiques spécifiques qui contribuent à révéler les configurations familiales à travers la place qu'a l'élevage pour les différents membres de la

famille. La conduite de l'élevage n'est étudiée qu'à travers certaines pratiques « saillantes » qui diffèrent selon les cas. C'est finalement ici l'élevage qui est « utilisé » au service d'une meilleure compréhension de la famille.

La représentation du temps diverge également dans les deux approches, même si dans les deux cas, c'est au croisement de plusieurs temporalités qu'émerge la compréhension de l'articulation entre la famille et l'élevage. L'approche « trajectoire » donne une image d'un temps dual, à la fois « désincarné » et extérieur aux acteurs du fait de la représentation des ingrédients du système dans un temps calendaire et absolu, mais aussi « événementiel », lorsque, ponctuellement, ce qui se passe à l'extérieur du système famille-élevage tel que nous l'avons défini, agit sur ce dernier. Rappelons néanmoins que les ingrédients contextuels tels que nous les avons définis renvoient à différentes temporalités : la formalisation construite rend ainsi compte d'événements ponctuels dans leurs effets sur le système famille-élevage mais également, d'autres dont les effets restent visibles longtemps après leur apparition.

Dans l'approche « lignée/maisonnée », les temporalités dont on rend compte sont multiples. C'est notamment à travers les tensions que génèrent l'écartèlement entre le temps long de l'histoire familiale, le temps personnel, mais aussi le temps biologique (de l'élevage, du cycle familial) ou encore le temps des institutions (avec les contraintes et/ou les représentations induites par le modèle du travail salarial par exemple) et le temps social des normes, qu'émerge notre compréhension de l'articulation entre la famille et l'élevage. Le temps est ici moins pensé comme absolu, comme le cadre dans lequel se déroulent les processus, qu'à travers son caractère subjectif : le temps qui fait sens pour les différents individus au sein même d'une famille, peut ne pas être le même, et c'est ce que permet de mieux saisir la grille de lecture de l'articulation entre la famille et l'exploitation.

Là encore, les deux cadres d'analyse produits s'avèrent complémentaires : le chapitre 3 en proposant une objectivation des processus d'évolution des systèmes famille-élevage, permet leur comparaison les uns aux autres et offre une représentation de la résultante du croisement de ces multiples temporalités.

Ainsi, parce que la famille, l'élevage et le temps sont appréhendés différemment, et inégalement, dans les deux parties de la thèse, ces dernières apportent chacune un éclairage différent quant à l'articulation entre la famille et l'élevage. Par conséquent, c'est bien au croisement des deux analyses qu'émerge une compréhension de l'évolution de l'articulation entre la famille et l'élevage sur le temps long d'une génération. En appliquant la grille de lecture de Gonod (1991) sur les différentes façons « d'assembler » les disciplines, il devient possible de résumer la démarche adoptée dans la thèse [Figure 5.4].

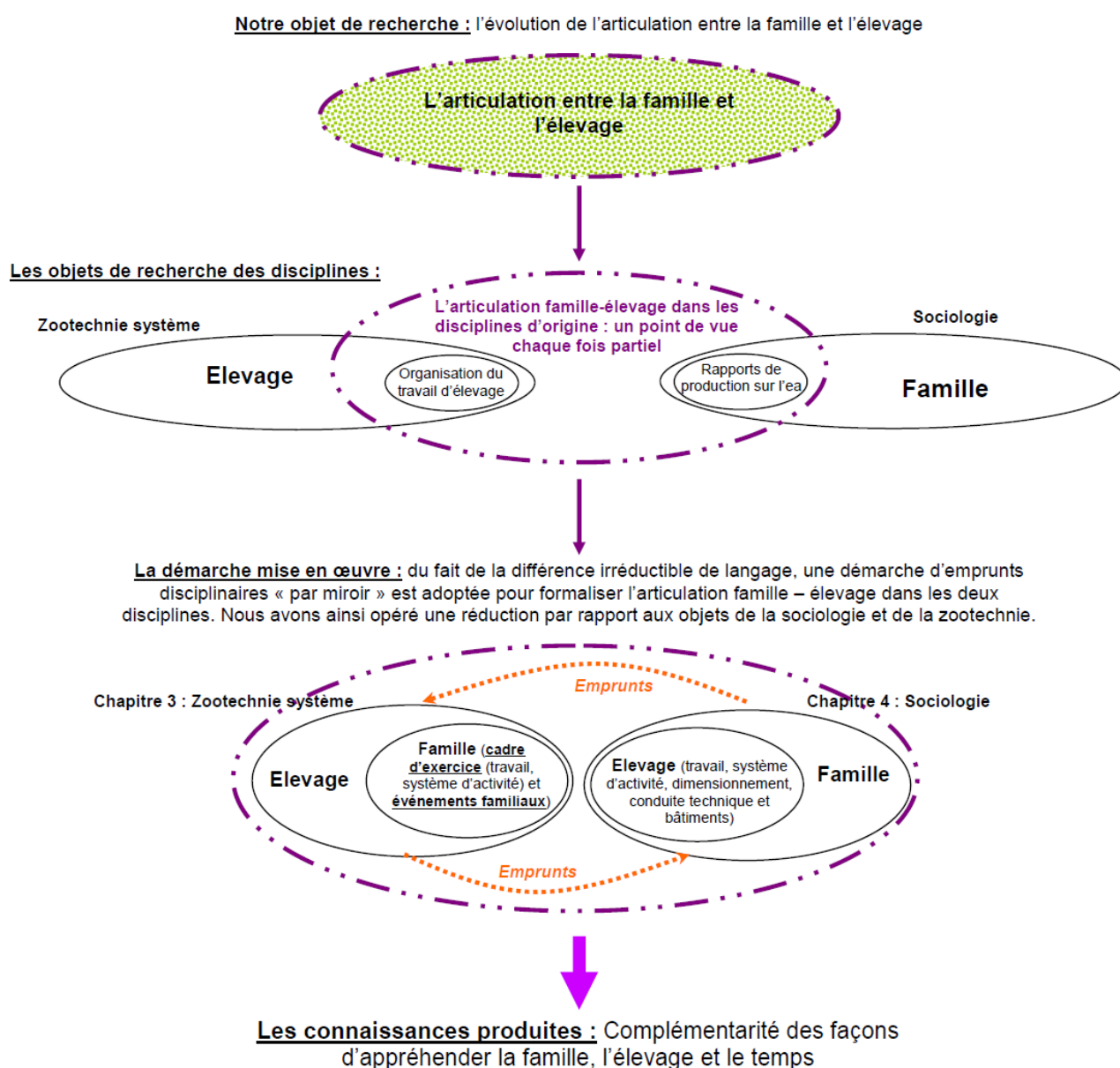


Figure 5.4. L'interdisciplinarité dans la recherche menée. ea= exploitation agricole

1.4. Une recherche qui s'inscrit dans un espace de possibilités

Nous avons évoqué plus haut que l'interdisciplinarité, ses possibilités de mise en œuvre et les conditions de sa pratique étaient fortement contingentes des disciplines maniées. Dans notre cas elle fut rendue possible parce que la sociologie et la zootechnie système appliquées à l'exploitation agricole familiale, présentent, malgré les dissemblances présentées ci-dessus, certaines similitudes. En effet, non seulement, il y a, dans chacune des deux disciplines, une tradition d'analyse d'un objet commun, l'exploitation agricole familiale (certes avec des points de vue différents), mais les méthodes de recueil des données ne sont pas si éloignées. Toutes deux autorisent et reconnaissent l'intérêt du recueil de données par entretien sur de petits échantillons et de l'utilisation de données qualitatives. Dans les deux cas, un intérêt central est porté au discours de l'acteur et à son point de vue, et la sociologie, comme la zootechnie système⁸⁶, reconnaissent à l'acteur d'autres rationalités que le raisonnement technico-économique.

De plus, dans les deux disciplines, les pratiques des acteurs, bien que de différentes natures, constituent un objet central d'accès à la connaissance. *In fine*, c'est bien parce qu'au sein de la discipline zootechnique, nous nous sommes ancrés dans la zootechnie système, dont le paradigme est systémique et se situe à l'interface entre ce que Darnhofer et al. (2012) appellent le « hard system » (les éléments biologiques et technologiques du système agricole, qui peuvent être modélisées, par simulation notamment) et le « soft system » (le sens que donne les acteurs aux systèmes agricoles) [Figure 5.5], que l'articulation disciplinaire fut possible. La tradition d'emprunt disciplinaire de la zootechnie système, liée à notamment à la pensée systémique qu'elle développe, a également facilité notre démarche d'assemblage disciplinaire.

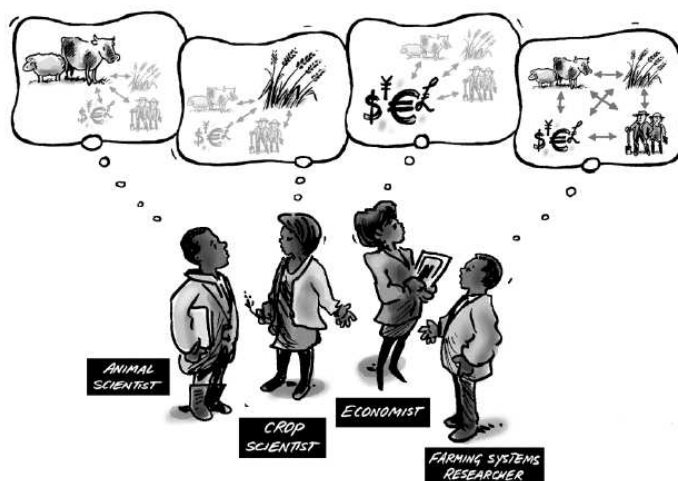


Figure 5.5. L'intérêt de la pensée systémique pour manier l'interdisciplinarité.

Source :Darnhofer, I., Gibbon, D. and Dedieu, B. (2012). "Farming systems research: an approach to inquiry." In I. Darnhofer, D. Gibbon and B. Dedieu (eds.), *Farming Systems into the 21st century: The new dynamics* (p. 490): Springer.

Enfin, la possibilité de la pratique interdisciplinaire dépend également étroitement des conditions de réalisation de la recherche. Ainsi ici, le côté « caméléon » de ma recherche est sans doute étroitement

⁸⁶ Soulignons cependant que la zootechnie reste cependant imprégnée de l'idée de concordance entre les fins et les moyens à travers l'usage du concept de stratégie qui fait peu de place à l'implicite.

lié à ma culture scientifique en amont de la thèse. Ingénieure agronome (donc généraliste par définition), j'avais, pendant ma formation, manié de façon plus ou moins approfondie (mais jamais spécialisée) une diversité de disciplines (des sciences que l'on dit « dures » aux sciences sociales (économie, sociologie, gestion et management essentiellement), en passant par des disciplines plus hybrides parce qu'à l'interface de ces différentes façons de faire science, telle l'agronomie, la zootechnie ou encore la géographie). Sans doute est-ce la pensée systémique qui caractérise le mieux ma culture épistémique, relativement a-disciplinaire. Ceci m'a permis d'aborder l'objet de ma recherche sans (trop) d'*a priori* quant au paradigme dans lequel l'ancrer. En ce sens, mon cas individuel rejoint ce que propose Gonod (1991) à propos de la formation de l'esprit interdisciplinaire : « La question se pose des voies d'accès à l'interdisciplinarité à partir d'une solide formation disciplinaire et de l'acquisition progressive d'autres disciplines- ou d'éléments essentiels de celles-ci, ou par une formation initiale plus large. [...] L'éducation systémique est sans doute la préparation intellectuelle la plus adéquate à l'interdisciplinarité ».

Par ailleurs, une thèse, c'est en même temps un projet personnel et un travail collectif. Or, plusieurs chercheurs s'accordent à dire que l'une des principales entraves à la pratique de l'interdisciplinarité est liée à la façon dont est institutionnellement organisée, mais aussi évaluée, la recherche (par exemple : (Gonod, 1991 ; Jollivet, 2002 ; Le Moigne, 2002 ; Jollivet et Legay, 2005 ; Darnhofer et al., 2012). Les propos de Campell (1986), à propos de l'hyperspécialisation disciplinaire, illustrent bien ce fait : « Le spécialiste demande à l'étudiant d'être plus étroit que son mentor, de se sous-spécialiser à l'intérieur de l'étendue du savoir de ce dernier ... (il faudrait) encourager l'étudiant à renoncer à quelques sous-domaine traditionnel intradisciplinaire en faveur de la maîtrise d'une disciplinarité transversale pertinente. Une raison communément donnée pour rejeter ceci est que nous, X-ologistes, n'aurions pas la possibilité de contrôler le contenu de sa compétence - une réaction ethnocentrique typique. Ceci illustre la voie selon laquelle, étant donnée notre organisation présente en départements, le souci de l'évaluation décroît le croisement des disciplines » [cité dans Gonod (1991)]. Ainsi l'interdisciplinarité a-t-elle, dans ma thèse, été au contraire autorisée, et encouragée (malgré les difficultés pratiques que cela pose inévitablement), par mon encadrement⁸⁷, ce qui est sans doute l'une des raisons principales de la possibilité de sa pratique.

1.5. Pour aller plus loin, vers la « fusion » des deux approches ...

Les approches « trajectoire » et « lignée/maisonnée » sont ainsi deux façons complémentaires d'entrer en connaissance avec l'évolution de l'articulation entre la famille et l'élevage sur le temps long. Nous avons montré ci-dessus comment la démarche menée relève d'une interdisciplinarité par « emprunts par miroir ». Si les deux cadres d'analyse, par la façon même dont ils ont été élaborés, s'articulent à plusieurs niveaux (sur les objets, les méthodes, les façons de rendre compte de l'élevage, de la famille et du temps), il manque une étape pour que l'interdisciplinarité de la démarche soit aboutie. Il faudrait pour ce faire achever une représentation de l'évolution des exploitations familiales d'élevage qui « intègre » explicitement les deux formalisations construites. Nous dépasserions ainsi « l'emprunt » pour nous ancrer dans la « fusion » disciplinaire (Gonod, 1991). Il n'est bien sûr plus temps de franchir cette dernière marche dans le cadre de la thèse. Nous pouvons cependant donner des pistes sur ce en quoi pourrait consister cette « intégration » des approches « trajectoire » et « lignée/maisonnée ».

⁸⁷ Signalons que l'encadrement de ma thèse fut assuré par deux chercheurs zootechniciens. J'ai cependant bénéficié d'un appui de la part de sociologues.

Pour ce faire, on peut tenter une analogie avec la démarche sociologique développée par Darmon (2003). Dans cet ouvrage, qui s'intéresse à un tout autre sujet que le nôtre, l'anorexie alimentaire, l'auteure commence par décrire la « carrière anorexique », c'est-à-dire les différentes étapes du processus menant au diagnostic médical et à l'hospitalisation, puis, dans un second temps, s'interroge sur les conditions sociales de possibilité d'une telle carrière (« *qui faut-il qu'elles [les anorexiques] soient pour être ce qu'elles sont ?* »). En procédant ainsi, elle combine deux approches sociologiques, l'une interactionniste et l'autre bourdieusienne et structuraliste, réputées incompatibles (Darmon, 2003). Un parallèle peut être fait avec notre démarche. En effet :

- (i) L'approche « trajectoire » s'attache à décrire les différents processus d'évolution des systèmes famille-élevage en interrogeant les raisons du changement : les ingrédients contextuels ne sont en effet mobilisés que pour donner sens aux évolutions du système famille-élevage. Par la comparabilité des cas qu'elle permet, la partie trajectoire rend cependant compte d'une diversité d'exploitations d'élevage du point de vue « structurel » (*i.e.* en termes de dimensionnement, de collectif de travail, de bâtiments et d'équipements notamment), qu'elle n'interroge pas. Bien que certains résultats suggèrent une dépendance de sentier (Wilson, 2008)(on ne s'intéresse finalement qu'à un « tronçon » particulier de la trajectoire de l'exploitation, qui dans la plupart des cas, a une histoire - dimensionnement, conduite, matériel, etc.- qui préexiste à l'installation de l'éleveur), cette diversité de « types » d'exploitation est prise comme un état de fait dont il s'agit de rendre compte
- (ii) L'approche « lignée/maisonnée », en s'intéressant en particulier aux configurations familiales et à la façon dont elles s'articulent avec certaines pratiques (organisation du travail, investissement, etc.) sur l'exploitation dans le cadre de la maisonnée, et au rapport à la lignée agricole (c'est-à-dire le rapport au temps long), interroge les « déterminants familiaux » des processus mis au jour, c'est-à-dire leurs dynamiques (le pourquoi des changements, comme dans la partie « trajectoire ») et, dans une moindre mesure, leurs caractéristiques (le pourquoi de tel système d'activités par exemple, ou de tel collectif familial).

Finalement, en poussant le parallèle avec l'analyse de Darmon (2003), et sans se hasarder à supposer des causalités simplistes, une mise en relation aboutie des deux parties de la thèse pourrait consister à répondre à la question suivante : en quoi les modalités particulières d'articulation entre la famille et l'exploitation délimitent-elles un espace de possibilités quant aux trajectoires des exploitations d'élevage ?

A l'échelle des cas étudiés, en mettant en relation les différentes qualifications de l'articulation entre l'élevage et la famille construites dans les chapitres 3 et 4, on obtient le tableau 5.1.

Tableau 5.1. Les différentes façons de qualifier l'articulation entre la famille et l'élevage à l'échelle des cas étudiés.

Qualification de l'articulation famille-élevage sur le temps long Cas	Les trajectoires des systèmes famille-élevage			Grille de lecture « lignée/maisonnée »
	<i>Types de co-évolution entre l'élevage et son cadre d'exercice</i>	<i>Les processus d'évolution des systèmes famille-élevage</i>	<i>L'effet du contexte sur les trajectoires des systèmes famille-élevage</i>	<i>Les différentes formes d'articulation entre la famille et l'élevage</i>
TB / Ferme Bernard	Grande exploitation associant des pairs familiaux	Trajectoire « stable »	Evénements familiaux (variation du collectif familial surtout)	« Lignée forte x Maisonnée faible »
GM / Ferme Martin	Exploitation individuelle disposant d'un foncier modeste spécialisée dans le lait	Trajectoire de type « changements dans la continuité »	Evénements familiaux (variation du collectif familial surtout)	« Lignée forte x Maisonnée faible »
GI / Ferme Dubois	Exploitation individuelle disposant d'un foncier modeste spécialisée dans le lait	Trajectoire de type « changements dans la continuité »	Evénements familiaux (mariage surtout)	« Lignée forte x Maisonnée forte »
FC / Ferme Dumont	Grande exploitation associant des pairs familiaux	Trajectoire de type « grandes étapes »	Evénements familiaux (variation du collectif familial et arrangements de famille sur les moyens de production)	« Lignée forte x Maisonnée invisible »
GR / GAEC des Moulins	Trajectoire de défamiliarisation avec mise en association et création d'un atelier de transformation fromagère	Trajectoire de type « labile »	Importance du contexte agricole local et des tensions liées à la conduite de la ferme (travail surtout)	Tension entre « Lignée forte x Maisonnée faible » et « Lignée faible x Maisonnée invisible »
FRR / GAEC du Rocher Jaune	Trajectoire de défamiliarisation avec mise en association et création d'un atelier de transformation fromagère	Trajectoire de type « labile »	Importance du contexte agricole local et des tensions liées à la conduite de la ferme (travail surtout)	« Lignée faible x Maisonnée invisible »
FJ / Ferme Durand	Non renseigné	NR	NR	« Lignée faible x Maisonnée forte »

A la lecture du tableau 5.1, on remarque que :

- Les trajectoires des fermes TB et GM, caractérisées en termes de dynamique par une stabilité (plus grande dans le cas de TB que dans celui de GM) sont toutes deux le fait d'une articulation entre la famille et l'élevage de type « lignée forte » x « maisonnée faible ». C'est dans ces deux cas, les événements familiaux, et en particulier les variations du collectif de travail familial, qui « jouent » le plus sur le peu de changements effectués, tant sur le système d'élevage que sur son cadre d'exercice. Dans le chapitre 3-3, nous avons observé que les exploitations inscrites dans ce type de

trajectoires se caractérisaient de plus par une forte autonomie du collectif de travail, et que le mariage de l'éleveur n'avait pas eu de conséquences directes sur le système famille-élevage. Ce que nous avons suggéré dans le chapitre 4 est ainsi conforté à la lecture des trajectoires modélisées : l'importance de la lignée agricole sur la ferme, que celle-ci soit liée à la prégnance de l'autorité paternelle comme dans le cas de TB, ou à une volonté de maintenir la ferme héritée sans la transformer (cas GM), se traduit par une stabilité dans la trajectoire de l'exploitation, sur laquelle l'arrivée de l'épouse sur la ferme ne change rien (maisonnée faible). L'autonomie familiale du collectif de travail tout au long de la trajectoire rend également compte de l'imbricatio des scènes familiale et professionnelle sur ces fermes.

➤ A l'inverse, les trajectoires des fermes FRR et GR, toutes deux de type « labile » et caractérisées par la création d'une association entre pairs non familiaux et la mise en place d'un atelier de transformation fromagère, renvoient à des modalités d'articulation entre la famille et l'élevage toutes autres. L'importance de la lignée agricole sur la trajectoire est moindre (même si elle est l'objet de conflit dans le cas GR) et la place des maisonnées par rapport à la ferme et à la lignée ne leur est pas subordonnée. La distanciation opérée, ou tout au moins souhaitée, entre les familles et l'exploitation se traduit par des changements dans le cadre d'exercice de l'élevage, mais aussi sur l'élevage lui-même.

Les cas intermédiaires (GI, FC) démontrent cependant que les trajectoires sont loin d'être liées de façon simpliste à la façon dont s'articulent la famille et l'élevage, nous invitant ainsi à davantage approfondir la question.

2. RETOUR REFLEXIF SUR LA METHODOLOGIE ELABOREE

Après avoir discuté de la démarche générale de la thèse au travers des questions que pose l'articulation disciplinaire, nous allons maintenant interroger les différents choix méthodologiques réalisés tout au long de ce travail. Je commencerai par évoquer les limites de la méthodologie de recueil des données, avant de questionner les choix de formalisation réalisés, en particulier dans l'approche « trajectoire ». Dans une dernière partie, nous nous demanderons dans quelle mesure, et dans quelles conditions, la démarche élaborée et les résultats produits, sont-ils génériques et transférables.

2.1. Le recueil des données : contraintes et limites d'une approche exploratoire centrée sur les cas

Du fait de la visée exploratoire de ce travail de thèse, nous avons choisi de n'étudier qu'un petit nombre de cas afin d'être en mesure d'en mener une analyse approfondie. Une limite de la dimension exploratoire et temporellement bornée de ce travail renvoie aux choix des personnes à rencontrer sur chaque ferme. Nous discuterons également plus bas des conséquences qu'implique l'étude d'un échantillon restreint tel que le nôtre pour la généralisation des résultats produits.

➤ LES PERSONNES RENCONTREES

Parce que rencontrer d'autres personnes que l'éleveur n'est pas usuel dans l'enquête zootechnique classique, et que nous menions un travail exploratoire dont nous ne savions pas très bien en l'entamant où est-ce qu'il nous mènerait, nous avons choisi de ne pas rencontrer de façon systématique les conjoint(e)s des éleveurs. Si ce choix est cohérent dans la méthodologie générale adoptée, on peut cependant soulever quelques-unes des limites qu'il implique.

On peut en effet supposer que ne pas rencontrer les conjoint(e)s dans le cas des associations complexes (GAEC entre pairs non familiaux notamment) induit un biais dans notre façon de qualifier l'articulation entre la famille et l'élevage au croisement de la lignée et de la maisonnée. Prenons par exemple le cas que nous avons appelé, dans le chapitre 4, la ferme du Rocher Jaune. Sur cette ferme, nous avons qualifié l'articulation entre l'élevage et les familles impliquées au croisement des modalités « lignée faible » et « maisonnée invisible ». L'invisibilité de la maisonnée dans ce cas émerge des discours des différents associés, mais n'a-t-on pas pré-dessiné un tel résultat en choisissant de ne pas rencontrer les épouses, postulant dès le premier entretien qu'elles n'avaient pas grand-chose à voir avec la ferme ? S'il est vrai que les catégories d'analyse retenues pour lire l'importance de la lignée et de la maisonnée sur la trajectoire de la ferme, définies à partir de la bibliographie et de façon inductive à partir de l'ensemble des cas, confirment cette hypothèse, il demeure que les représentations des conjoint(e)s ainsi que les problèmes spécifiques que pourrait poser la distanciation des familles à l'exploitation, nous auront sans doute échappés.

De même, il serait intéressant d'élargir la liste des personnes à rencontrer aux parents des éleveurs. Ceci permettrait en effet de recueillir un point de vue complémentaire, possiblement divergent, sur les modalités de la transmission. C'est par exemple la méthodologie qu'a adopté Bessière (2006) dans son enquête ethnographique auprès de jeunes viticulteurs charentais. C'est notamment en rencontrant les parents des jeunes viticulteurs, dont les discours font écho à ceux de leurs enfants, qu'elle a mis en évidence que la vocation agricole et la socialisation agricole étaient les deux faces d'une même médaille. Les différents protagonistes ne donnent pas à voir les mêmes facettes d'un même processus, et leurs discours, dans leurs différences, contribuent à saisir l'ensemble des modalités que met en jeu la transmission en agriculture. L'objet de notre recherche n'était bien sûr pas de faire une ethnographie fine, mais l'on peut tout de même supposer que disposer du discours des parents des éleveurs rencontrés serait d'intérêt, non seulement pour recueillir leur point de vue sur la transmission de la ferme et du métier, mais aussi pour conforter les données concernant l'exploitation elle-même (dimensionnement, conduite, etc. avant, pendant et juste après l'installation).

Ainsi, pour affiner notre grille de lecture de l'articulation entre la famille et l'exploitation, et mieux saisir le rapport des maisonnées à la ferme, et des maisonnées à la lignée, il serait d'intérêt de rencontrer de façon systématique les conjoint(e)s et les parents des éleveurs.

➤ DES THEMATIQUES A CREUSER : « L'ECONOMIQUE », PARENT PAUVRE DE L'ETUDE

Jollivet (2002) souligne que « l'analyse de l'exploitation agricole ne peut se faire sans projeter l'une dans l'autre trois dimensions différentes : une dimension économique (l'exploitation agricole étant une unité de production), une dimension sociologique (qui renvoie à sa nature familiale, avec tout ce que ceci implique sur les plans juridique, social, symbolique, etc.) et une dimension naturaliste (prise en charge par l'agronomie mettant en rapport les productions associées, les techniques utilisées et les conditions pédo-climatiques) ». Nous nous sommes ici intéressés à ces deux dernières dimensions, sociologique et naturaliste, laissant un peu plus dans l'ombre la dimension économique de

l'articulation entre l'élevage et la famille, qui pourrait être davantage approfondie. Nous l'avons en effet abordée factuellement, au cas par cas, lorsqu'un fait saillant contribuait à révéler la teneur de l'articulation entre la famille et l'élevage. Par exemple, dans le chapitre 4, dans le cas de la famille Dubois, le choix de différer l'investissement financier dans le bâtiment d'élevage (avec les conséquences que l'on a vu sur la trajectoire de l'élevage) au profit de la construction d'une maison pour la famille, nous a semblé révélateur du positionnement de la maisonnée vis-à-vis de l'exploitation.

D'autres éléments pourraient ainsi conforter notre compréhension de la dimension économique de l'articulation entre la famille et l'élevage, telles que les pratiques liées à l'épargne, à l'investissement et à l'emprunt ou plus généralement aux arbitrages entre sphère domestique et exploitation. Dans une étude sur les stratégies des éleveurs sur le temps long, Dedieu (2010) met par exemple en évidence que le recours à l'épargne ou au contraire à l'endettement, ainsi que l'ajustement ou non des prélèvements privés de la famille en lien avec le développement de l'exploitation, sont des variables discriminantes (des principes d'action) des trajectoires des systèmes d'élevage. Le recours à l'épargne, analysé dans cette étude en particulier pour saisir les stratégies d'élevage, se situe cependant bien à l'interface entre élevage et famille. C'est ce que suggère le discours de Nicole Martin lorsqu'elle explique que la plupart du résultat économique de l'exploitation est réinvesti dans la ferme, ou bien épargné « au cas où » (en cas de difficultés économiques de l'exploitation ou d'accidents dans la famille). Elle expose les conséquences de ces choix économiques sur la vie quotidienne :

« Au niveau perso, ça [le passage au bio] changera rien. C'est vrai que lui [son mari] peut-être qu'il peut plus se permettre de changer le matos quand il y a besoin mais voilà, ça reste toujours au niveau de la ferme. Au niveau vie perso, ça rame. On peut jamais rien faire. Dès qu'on veut faire un truc il faut calculer, voilà. [...] Emmener les gamins, ben voilà, rien qu'aller faire un week-end à Eurodisney, ben même pas c'est possible. Moi j'ai remis x fois parce que Parce qu'on peut pas ! On peut pas et on va pas y aller avec le carnet de chèque de la ferme non plus ! Donc ... Ça reste dans l'agricole. En vie perso, c'est vrai qu'on est hyper hyper limités. C'est une cata. Catastrophe : on ne peut jamais rien faire [...] C'est vrai qu'on a ... et heureusement, parce qu'un jour c'est arrivé où on s'est retrouvés un peu dans la merde quand le lait avait vachement baissé et tout ... Jean, il n'aime pas les crédits mais par contre c'est le roi des comptes ! Il est très ... en fait, il prévoit vachement. C'est vrai qu'il a le compte au cas où il lui arriverait quelque chose, que je me retrouve pas ... voilà, sans rien du jour au lendemain. Il y a pour les gamins, c'est prévu. On a fait ouvrir un compte pour justement, en cas de coup dur, et on s'en est servi l'hiver dernier d'ailleurs. Voilà, quand on a, un coup, vraiment besoin d'argent, on en place quand même vachement. [...] Mais c'est vrai que voilà, c'est toujours pas au niveau perso ».

De même, nous nous sommes intéressés aux pratiques liées à la gestion des temps, en les envisageant comme l'expression (ou non) d'une volonté de séparer la vie professionnelle sur la ferme et la vie de famille, éventuellement liées à des « négociations » au sein du couple (dans tous les cas révélateurs du rapport de la maisonnée à l'exploitation). Mais prendre des congés lorsqu'on fait de l'élevage représente un coût financier (le service de remplacement est souvent trouvé trop coûteux

par les éleveurs), et renvoie donc également à un arbitrage entre vie de famille et vie professionnelle, comme l'illustre l'extrait d'entretien ci-dessus.

Outre l'arbitrage entre mode de vie et développement de la ferme, la gestion des flux financiers au sein de la famille est également révélateur des « jeux de pouvoir » au sein du couple. C'est ce que montre Bessière (2008) à propos du salaire des conjointes de viticulteurs travaillant à l'extérieur : elle révèle en effet que l'autonomie financière, acquise par l'exercice d'un travail à l'extérieur de la ferme, reste souvent relative pour les conjointes de viticulteurs tant il reste fréquent que leur salaire soit dédié à l'entretien de la famille, cette dernière tolérant, que pour au moins un temps, l'exploitation ne dégage pas de revenu.

Enfin, la dimension économique de l'exploitation agricole familiale renvoie également aux différents objectifs assignés à l'élevage, parmi lesquels le revenu est celui le plus souvent mis en avant par les agronomes et zootechniciens système (cf chapitre 1-2 où nous montrions que le lien entre l'élevage et la famille était souvent fait implicitement via l'idée que la famille avait un objectif de revenu, qu'elle cherchait à atteindre via sa déclinaison en objectifs de production agricoles). Le lien entre famille et objectifs de production d'élevage, via l'exigence de dégager un certain revenu n'est cependant vraisemblablement pas aussi direct. Dans sa thèse, Fiorelli (2010), en explorant les différentes rationalités au travail des éleveurs pluriactifs, montre que les raisons de faire de l'élevage ne se résument pas à dégager un revenu, mais sont au contraire plurielles et diverses selon les éleveurs. L'élevage est un métier à la fois personnel et collectif, et le revenu dégagé par l'élevage peut être l'objet de négociations, ou de dissensions entre les membres de la maisonnée. En ce sens, il y aurait un intérêt certain à mieux comprendre les relations entre les besoins en revenus de la famille (en lien notamment avec des pratiques telles que les loisirs, les vacances, etc.), les objectifs de production d'élevage poursuivis et les rationalités au travail de l'éleveur, et leurs évolutions dans le temps.

Il n'est cependant pas aisé d'aborder ces questions d'économie familiale en entretiens : tant qu'elles concernent l'exploitation, les questions d'ordre économique trouvent facilement réponse auprès des éleveurs ; lorsqu'il s'agit de comprendre l'usage qui est fait du revenu agricole au sein de la famille, on entre dans une autre sphère, celle de la vie intime et personnelle des familles. Cette difficulté, conjuguée à l'importance et à la diversité des informations dont j'avais besoin pour alimenter les approches « trajectoire » et « lignée/maisonnée » explique aussi pourquoi je n'ai pas davantage creusé cette thématique dans ce travail.

➤ ABORDER LES QUESTIONS FAMILIALES EN ENTRETIEN

De façon générale, je voudrais souligner les difficultés pratiques et éthiques que pose un questionnement tel que le nôtre, à l'interface entre la vie familiale et celle de l'exploitation. En effet, tandis que poser des questions sur la trajectoire de la ferme est relativement neutre (même s'il faut souvent montrer « patte blanche », c'est-à-dire faire preuve d'une légitimité technique auprès des éleveurs), aborder les « affaires » de famille l'est beaucoup moins. Je l'ai évoqué dans le chapitre 2-1, tandis que les éleveurs se montrent souvent peu loquaces à évoquer l'histoire familiale de leur ferme et de leur métier, et tendent fréquemment à minimiser l'importance de la participation de leur conjointe dans le travail d'élevage, leur épouse adoptent souvent une position contraire. Ma venue a ainsi parfois été l'occasion pour certaines de « témoigner » d'un quotidien difficile et de faire entendre une voix que les interlocuteurs divers et variés qui gravitent autour des exploitations agricoles ont rarement l'occasion d'écouter. C'est ainsi qu'il m'est sans doute arrivé de disposer d'informations sur le vécu subjectif des individus, sur des représentations qui, peut-être, n'étaient pas explicités au sein même du couple. Les entretiens en situations d'associations posent les mêmes questions, les relations de

travail entre associés s'avérant parfois disharmonieuses. Que faire de ces discours contradictoires au sein d'une même famille ou d'une même exploitation ? Comment ne pas « trahir » la confiance qui m'était accordée par les enquêtés alors même que ces contradictions servaient mon propos, étaient au centre de ma question de recherche ? Comment rendre compte de ces situations individuelles et collectives avec la juste distance ?

Ce questionnement sur l'éthique de la restitution des discours d'acteurs est très bien résumé dans les quelques lignes qui suivent, extraites d'une réflexion sur l'anonymat dans le cadre d'une étude sur la place des femmes en agriculture (Palisse et Gaillard, 2000):

« Nous avons décidé au début de notre travail de quelques partis pris. Nous voulions que notre article soit vivant, et que le lecteur sache d'où venaient nos affirmations. Nous avons décidé de citer des témoignages au style direct, plus percutant, et de dire qui parlait. Nous voulions que le lecteur se rende compte ainsi que notre article provenait de témoignages assez peu nombreux issus du pays des Quatre Montagnes, et qu'il fallait le prendre pour ce qu'il était : une tranche de mémoire, prise sur le vif, et sans prétention.

Double erreur.

Tout d'abord, certaines des agricultrices interrogées ont été choquées de voir leur propos retranscrits en style direct. En effet, chacun sait que lorsqu'il s'exprime oralement, la syntaxe employée n'a que peu de choses à voir avec celle de l'écrit. Aussi, ces dames avaient l'impression qu'en les citant ainsi, en train de « parler mal », nous les réduisions à des éléments folkloriques. Pourquoi seraient-elles condamnées à « faire authentique », face aux auteurs de l'article qui s'efforcent d'écrire en bon français avec un style soigné ? L'argument n'est pas mince. Mais nous trouvions les expressions employées tellement plus vivantes que celles proposées pour l'écrit ...

Et puis surtout, notre volonté de dire qui parlait semblait devoir nous mener au désastre. De l'agricultrice timide « je préférerais qu'on ne parle pas de moi », à celle qui craignait que son témoignage ne ravive des querelles de famille, chacune d'entre elles avait une bonne raison de refuser d'être citée. Cela était d'autant plus regrettable qu'elles insistaient dans le même temps sur l'importance du sujet : « Il faut le dire », nous ont répété plusieurs d'entre elles ... tout en refusant de « le dire » elles-mêmes. Leur attitude est là encore très compréhensible : sur le plateau, tous les exploitants agricoles se connaissent, et une telle prise de parole ne saurait être anodine alors que l'on parle d'événements récents, qui ont marqué la vie de nombre d'entre eux. Nous avons donc décidé – il faut le dire avec un certain regret –, devant les nombreuses réticences, que l'ensemble des témoignages cités dans l'article serait anonyme. »

C'est aussi le choix que j'ai adopté : anonymiser tout en intégrant les discours à l'analyse. Rendre public ces discours, malgré l'anonymisation, est-ce instaurer une juste distance ?

2.2. Le temps long et l'abstraction des données : entre érosion et « durcissement » des données, un équilibre incertain

La construction des deux cadres d'analyse repose également sur un certain nombre de choix, dont l'objet de ce paragraphe est de discuter. Nous abordons en particulier dans les paragraphes suivants la question du bornage temporel des trajectoires analysées ainsi que les choix opérés dans la démarche d'abstraction menée dans le chapitre 3.

➤ L'INSTALLATION DE L'ÉLEVEUR COMME DÉBUT DES TRAJECTOIRES

Nous avons commencé le recueil des données et la formalisation des trajectoires (que ce soit dans l'approche « trajectoire » ou dans l'approche « lignée/maisonnée ») à l'installation de l'éleveur. La durée de la trajectoire n'ayant pas été un critère d'échantillonnage, certaines trajectoires étudiées s'étalent sur plus de vingt ans, tandis que d'autres durent moins de dix ans.

Nous nous sommes cependant attachés à recueillir des informations sur les caractéristiques de l'exploitation avant l'installation de l'éleveur et sur les conditions de cette installation. De même, dans la formalisation des trajectoires que nous avons construite dans le chapitre 3, nous avons veillé à rendre compte de ce qu'impliquait, en termes de changements (début d'une nouvelle phase, séquence, ou au contraire continuité), l'installation de l'éleveur. Dans le chapitre 4 également, nous avons été attentifs à l'amont de l'installation effective de l'éleveur en accordant une attention particulière aux conditions de transmission de l'outil de production, du métier et du statut de chef d'exploitation, qui toutes renvoient à des temporalités différentes, dépassant pour certaines la butée temporelle choisie pour commencer la frise du temps. C'est ainsi que dans les deux approches, nous avons pu observer que les processus étudiés portaient souvent la trace de choix techniques, eux-mêmes révélateurs de configurations familiales, réalisés avant l'installation de l'éleveur. Cependant, si ce choix s'avère cohérent à l'échelle des trajectoires reconstituées, il limite la comparabilité des cas les uns aux autres dans la mesure où les éleveurs et leurs familles n'appartiennent pas aux mêmes générations sociales. En effet, si nous avons été attentifs aux effets de génération au sein d'un même groupe de parenté (à travers les relations père-fils en particulier), nous l'avons moins été à ceux liés aux générations sociales entendues comme un être-ensemble d'individus « qui ont en commun d'avoir vécu certains événements marquants et d'avoir partagé des expériences spécifiques » (Demazière, 2004). On peut alors s'interroger : la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'élevage observées ne procède-t-elle pas en partie de différences générationnelles entre les protagonistes étudiés. Il n'est en effet pas anodin que les cas que nous avons qualifiés de « lignée forte x maisonnée faible » soient les deux trajectoires les plus longues de l'échantillon et regroupent des couples d'une cinquantaine d'années. Au contraire, dans le cas du Rocher Jaune, au croisement « lignée faible x maisonnée invisible », les associés sont en moyenne plus jeunes et la trajectoire de la ferme ne s'étale que sur treize ans. Sans tenter de mise en relation hasardeuse au vu du faible nombre de cas étudiés, soulignons que la génération sociale est peut-être à mobiliser pour contribuer à donner sens à ces différences.

Pour ne pas nous confronter à cet écueil, nous aurions pu décider d'une date à laquelle commencer le recueil des données, et ce sur toutes les exploitations enquêtées, à l'instar de Rueff (2011) qui, dans son analyse statistique des trajectoires des systèmes famille exploitation, a débuté son analyse en 1950. Cependant, une différence majeure entre nos objectifs de recherche est la place du territoire dans l'étude. Tandis que Rueff poursuivait un objectif de compréhension des trajectoires des exploitations familiales dans un territoire particulier en vue d'apporter des éléments de prospective quant à l'avenir de ce territoire, le Vercors était pour nous un terrain, sur lequel traiter d'une question qui ne lui était pas particulièrement lié. En ce sens, le Vercors est ici un terrain d'application et donc, choisir une date à laquelle commencer l'analyse ne se serait pas avéré moins arbitraire, ce choix n'étant pas guidé par une question territorialisée en particulier.

➤ LE CHOIX ET LA CONSTRUCTION DES VARIABLES

La formalisation des trajectoires construites dans le chapitre 3 repose sur le choix d'un ensemble de variables (les variables descriptives) et sur la construction, par abstraction, de variables synthétiques.

Le rôle des variables synthétiques, comme leur nom l'indique, est de synthétiser l'information contenue par un sous-ensemble de variables, afin de disposer d'un nombre restreint de critères et d'indicateurs pour accéder à une meilleure compréhension du phénomène complexe étudié. Ainsi, dans notre démarche, la construction des variables synthétiques, selon différentes modalités d'abstraction, a permis de réduire l'information à comparer en divisant par trois le nombre de variables.

La construction de variables synthétiques relève d'une méthodologie couramment adoptée en zootechnie système, que ce soit dans le cadre de dispositifs statistiques de type ACP ou AFC⁸⁸ (par exemple : (Hostiou, 2003), ou de méthodes graphiques comme le sont les matrices ré-ordonnables de Bertin que nous avons utilisées (Cournut et al., 2010 ; Fiorelli, 2010).

Si cette méthode de synthèse, et donc de réduction des données, s'avère précieuse pour progresser dans l'abstraction et la formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage sans « sacrifier » trop d'informations, un certain nombre de limites lui sont inhérentes. Les variables synthétiques, étant construites à partir de la comparaison des cas les uns aux autres, elles sont contingentes de l'échantillon étudié. Ainsi, tant que les catégories construites n'ont pas été validées sur un plus grand nombre de cas, on ne peut les considérer comme robustes. C'est la démarche d'abstractions successives qui a valeur pour la généralisation.

Les variables synthétiques construites peuvent, en outre, apparaître frustrées à qui s'intéresse aux stratégies d'élevage ou à l'organisation du travail. C'est là l'une des conséquences liées à la temporalité longue, mais aussi à l'objet de l'étude. En zootechnie système, alors que l'analyse se fait usuellement à l'échelle annuelle de la campagne agricole, les pratiques d'élevage étudiées sont beaucoup plus « fines ». Par exemple, dans les territoires de montagne tels que l'est le Vercors, les stratégies d'élevage reposent fortement sur la façon dont sont utilisés les différents types de surface herbagère dont dispose l'éleveur, en lien avec ses objectifs de production. Un intérêt central est alors accordé à la façon dont l'éleveur organise le pâturage au cours de la campagne annuelle. Ceci nécessite la connaissance des différents types de surfaces dont dispose l'éleveur (prairie permanente, prairie temporaire, estive, typologie affinable à dessein selon le type des couverts végétaux), de leur localisation ainsi que la reconstitution du calendrier de leurs utilisations (fauche/pâture) par lots d'animaux (vaches laitières, taries, génisses de moins de deux ans, etc.) [voir par exemple : Brunschwig et al. (2006), Coleno (1998), Coleno et Duru (1999), Josien et al. (1994)]. La reconstitution d'un tel calendrier de pratiques est chronophage et implique généralement plusieurs passages en exploitation. Dans cette thèse, nous avons deux limites fortes au développement d'un tel point de vue sur l'élevage :

- (i) Nous développons un intérêt, peu commun chez les zootechniciens système, pour la dimension familiale de l'élevage. Les entretiens, réalisés avec divers interlocuteurs, visaient la collecte d'informations sur l'élevage tout autant que sur son cadre d'exercice. Nous situant à une échelle d'analyse plus large que les études citées ci-dessus, le « grain » des données est par conséquent plus grossier.
- (ii) Outre l'échelle de collecte et d'analyse des données, ce « grain » des variables retenues pour étudier le système famille-élevage, est fortement dépendant de la temporalité longue de l'étude. « Affiner » le grain de l'étude, si tant est que l'on ait été convaincu de sa nécessité, impliquait la mise en place d'un dispositif de collecte de données en exploitation beaucoup plus lourd (plusieurs passages, techniques de triangulation des

88 ACP = Analyse en composantes principales ; AFC = Analyse factorielle des correspondances

données avec d'autres sources d'informations, etc.). La mémoire des enquêtés étant une autre limite de l'analyse de l'élevage sur le temps long, multiplier les données n'est, dans ce cas, pas forcément gage d'une meilleure compréhension du phénomène, ces données n'étant pas forcément fiables.

Finalement, les catégories d'analyse retenues pour décrire l'évolution de l'élevage (au sein du système famille-élevage) relèvent peu des pratiques (nous n'avons retenu que quelques pratiques particulièrement révélatrices des stratégies d'utilisation de l'espace et de conduite du troupeau), mais surtout d'éléments de dimensionnement (effectifs laitiers et foncier, bâtiments/équipement, quota laitier, etc.) et de grandes orientations productives (transformation ou non, labels et circuits de commercialisation). Cette « érosion » dans la compréhension des pratiques d'élevage, et l'importance accordée aux éléments de dimensionnement et aux grands choix de production par rapport aux études à l'échelle de la campagne, est un trait commun des études abordant le système d'élevage sur le temps long [voir par exemple: Dedieu (2009a); Cialdella et Dedieu (2010) ; Dedieu et Ingrand (2010); Rueff (2011)].

2.3. Reproductibilité de la démarche, généricité des résultats

Dernier point de ce retour réflexif sur la méthodologie adoptée, nous allons maintenant discuter des conséquences en termes de reproductibilité des choix adoptés tout au long de ce travail et de généricité des résultats.

La généricité des résultats produits, tant par l'application de la formalisation des trajectoires construite (chapitre 3-3) que par la grille de lecture « lignée/maisonnée » se heurte à la taille réduite de l'échantillon utilisé pour produire ces données. La dimension restreinte de l'échantillon émane du projet même de la thèse : mener ainsi une démarche exploratoire et interdisciplinaire pour renseigner l'évolution de l'articulation entre l'élevage et la famille a nécessité un important travail d'apprentissage théorique et de formalisation des données. Il ne m'était donc pas possible d'investir davantage de cas. Par conséquent, je n'ai vraisemblablement pas étudié toute la gamme des possibles formes d'articulation entre la famille et l'élevage, ni couvert le panel des trajectoires des systèmes famille-élevage. De même les hypothèses que je propose dans le chapitre 3, quant aux liens sur le temps long, entre les caractéristiques du cadre d'exercice de l'élevage et celles du système d'élevage, leurs dynamiques et leur sensibilité aux différents éléments de contexte, sont à tester. Ce qu'il faut retenir, c'est que la formulation de ces hypothèses découle d'une démarche d'analyse des trajectoires, qui elle, est candidate à la généralisation. Dans les deux parties de la thèse, j'offre conceptualisations, méthodes et grilles de lecture pour produire des connaissances sur l'articulation entre la famille et l'élevage. Pour ce faire, et avant de conclure sur la transférabilité de la démarche, les deux cadres d'analyse produits, doivent être testés sur de plus grands échantillons, afin non seulement de valider leur robustesse (permettent-ils de lire tout type de situation ?), mais aussi de produire des connaissances sur l'évolution des exploitations agricoles familiales, production que j'ai amorcée dans cette thèse. Les conditions d'élaboration des deux cadres d'analyse soulèvent néanmoins plusieurs questions quant à leur transférabilité.

Soulignons d'abord que nous nous sommes intéressés en particulier à une population d'exploitations d'élevage laitier. Pour construire notre grille de lecture « lignée/maisonnée », le choix était pertinent : de l'importance de la dimension familiale dans cette orientation productive découle une exacerbation de l'articulation entre la famille et l'exploitation, de sorte que sans doute l'avons-nous approchée dans

ses configurations les plus extrêmes. L'analyse des cas étudiés au prisme de notre grille de lecture « lignée/maisonnée » révèle cependant une diversité certaine : entre un enchevêtrement de la famille et de l'exploitation, et leurs complètes dissociations, nous avons observé des situations intermédiaires. Rien ne s'oppose *a priori* à ce que ces différentes configurations de la lignée et de la maisonnée s'observent dans d'autres territoires, sur d'autres productions agricoles. On peut faire l'hypothèse que c'est la représentativité des différentes formes d'articulation entre la famille et l'élevage (ou l'exploitation) qui varierait selon les territoires et les productions agricoles.

Rappelons-nous cependant que si nous nous sommes intéressés à l'articulation entre la famille et l'élevage dans le chapitre 4, c'est bien parce que, dans les exploitations étudiées, l'élevage constituait la seule production agricole de l'exploitation (éventuellement associée à un atelier de transformation fromagère). Ainsi, en nous ancrant dans la discipline sociologique, c'est l'articulation entre la famille et l'exploitation que nous avons investi, l'élevage pouvant dans ce cas précis, être extrapolé à l'exploitation. Qu'en serait-il sur des exploitations de polyculture élevage ? L'élevage bovin laitier est, parmi les différents métiers de l'agriculture, l'un des plus patrimoniaux (Jacques-Jouvenot et Gillet, 2001). Mais qu'en est-il de la dimension identitaire du métier d'agriculteur sur d'autres productions ? Comment, d'un point de vue identitaire, s'articulent culture et élevage ? Dans ces cas, transmettre un métier revêt-il la même signification qu'en élevage laitier ? Par ailleurs, l'élevage bovin laitier est l'une des productions agricoles dans lesquelles le travail d'astreinte limite le plus la possibilité d'organiser un temps de non travail. Si la dimension patrimoniale, et donc le rapport à la lignée, est peut-être moins marquée dans d'autres productions, sans doute en est-il de même en ce qui concerne la maisonnée : les enjeux de la négociation conjugale quant à la centralité plus ou moins grande de la ferme pour la famille et les différents individus qui la constituent se pose vraisemblablement avec moins d'acuité dans d'autres productions, plus flexibles du point de vue de l'organisation du travail (différentiabilité du travail notamment et possibilité de prendre des vacances), telles que les productions végétales.

L'étude ethnographique de Bessière (2010) offre cependant un exemple d'une autre orientation productive, la viticulture, où les questions liées à la transmission dans la lignée et à la maisonnée sont également prégnantes, nous invitant à envisager la pertinence de la grille de lecture construite dans une grande variété de situations. Deux différences d'importance sont néanmoins à souligner entre les exploitations viticoles charentaises et les exploitations d'élevage étudiées, différences qui se sont pas sans conséquences sur la façon dont s'articulent la famille et l'exploitation, sont néanmoins à souligner : la dimension commerciale et managériale très marquée dans les exploitations viticoles (le vin est destiné à la fabrication du cognac) et l'existence d'une hiérarchie sociale marquée, que nous n'avons pas observée sur notre terrain. Entre les grands propriétaires de domaines (bouilleurs de cru et négociants), appartenant à la bourgeoisie locale, et les petites exploitations des livreurs de vin, associant souvent à la vigne un atelier d'élevage, les modalités d'articulation entre la famille et l'exploitation diffèrent. Nous n'avons pas exploré cet aspect-là de la question qui constitue cependant une perspective intéressante : on peut faire l'hypothèse que la mise en place d'ateliers de transformation, sur notre terrain d'étude, où la tradition fromagère avait disparu, relève de certains profils détenteurs de capitaux spécifiques.

In fine, ce qui est générique dans ce travail, ce sont les démarches de formalisation élaborées dans les deux parties de la thèse :

- La démarche de formalisation des trajectoires élaborée est *a priori* transférable pour l'étude d'une variété de situations dans lesquelles l'évolution d'un système est au centre du questionnement. Comme le soulignent Darnhofer et al. (2012), la modélisation systémique

construite repose cependant sur des choix spécifiques en lien avec notre objectif de recherche : « *systems as an epistemological device, i.e. as a method for knowing, and as a way of engaging with a situation. In this way, the researcher actively constructs and makes choices, e.g. regarding the boundaries of the system and the elements he wants to study. These choices may be revised, whenever it seems useful* ». Se saisir de la formalisation construite pour rendre compte des dynamiques d'un système différent nécessiterait alors une redéfinition du contenu et des frontières du système étudié (c'est-à-dire des variables retenues pour décrire le système).

- De même, la démarche de qualification de l'articulation entre la famille et l'exploitation au croisement de la lignée et de la maisonnée pourrait être utilisée dans d'autres situations productives et territoriales. Si en effet, la diversité des mondes agricoles est aujourd'hui reconnue (Hervieu et al., 2010 ; Rémy, 2010), la grille de lecture construite pourrait constituer un outil utile à la comparaison concrète des situations.

3. ORIGINALITES ET ENSEIGNEMENTS DE LA THESE

3.1. Originalités et mise en perspective par rapport aux travaux existants

Nous avons mis en perspective le travail mené avec les travaux existants tout au long de la thèse. L'objet de ce paragraphe propose une synthèse des points d'originalité du travail mené par rapport à la littérature existante. Les apports de cette thèse dans le champ scientifiques sont, nous allons le voir, de différentes natures.

- UNE DEMARCHE DE FORMALISATION DES TRAJECTOIRES QUI ASSOCIE UN REGARD SUR LEUR DYNAMIQUE, LEUR CONTENU ET LEUR CONTEXTE

Un apport central de ce travail, pour la communauté des agronomes et zootechniciens système en particulier, relève de notre proposition d'une démarche de formalisation des trajectoires des systèmes sur le temps long. Nous le mentionnions dans les chapitres 1-2 et 3-1, l'intérêt de cette communauté scientifique pour la dynamique des systèmes est relativement récent, de sorte que la façon de les construire et de les représenter n'est pas stabilisée. En ce sens, notre thèse contribue directement à ce champ, du fait notamment de la pluralité des références théoriques mobilisées pour construire notre démarche de formalisation. Revenons sur les différentes caractéristiques de la formalisation construite et les façons dont elle s'ancre ou, au contraire, se détache des travaux existants en zootechnie système.

Rappelons-nous que nous avons distingué deux grandes façons d'aborder la dynamique des systèmes agricoles sur le temps long :

- (i) Les trajectoires « linéaires » reconstituent les grandes orientations du système entre deux dates. Dans ces études, les trajectoires construites sont a-contextuelles, dans la mesure où les conséquences de différents événements sur la trajectoire du système ne sont pas explicitées, même s'il est souvent postulé que les trajectoires observées relèvent d'une adaptation au contexte. Les « chemins pour durer » révélés par Dedieu (2009, 2010), les trajectoires des systèmes famille-exploitation construites par Rueff (2011), ou encore les

« *paths of development* » proposés par des économistes anglophones (Bowler et al., 1996 ; Jervell, 1999) relèvent de cette façon d'envisager la dynamique des systèmes.

- (ii) Les analyses « processuelles » s'intéressent davantage à la façon dont se déroule la trajectoire, qu'à son contenu. Plusieurs disciplines (sociologie, sciences de gestion, etc.) abordent la question des processus de changements dans les organisations au sens large et les façons d'envisager leur dynamiques reposent souvent sur quelques principes communs : l'importance du contexte (ce qui est extérieur à l'organisation), l'existence de séquences différentes dans le processus et de changements de différentes intensités. En zootechnie système, l'étude proposée par Moulin et al. (2008) pour comprendre les réorganisations réalisées par les éleveurs dans leur système d'élevage, dont nous avons retenues plusieurs idées (les invariants, les changements qui modifient la cohérence du système et d'autres, plus ponctuels), relève de ce champ.

Malgré un certain foisonnement des concepts utilisés, qui même s'ils renvoient souvent à des idées proches, sont définis et maniés différemment selon les auteurs, les démarches méthodologiques de construction des trajectoires sont rarement explicitées, de sorte qu'il s'est avéré qu'il y avait pour nous, et en général, un enjeu certain à formaliser une démarche de construction des trajectoires dans le détail des choix réalisés. Ainsi, notre apport à ce champ de recherche est double : d'une part, nous proposons une démarche de construction des trajectoires des systèmes explicites quant aux choix méthodologiques effectués et applicable à d'autres objets et pour d'autres questions de recherches. D'autre part, nous allions une représentation processuelle à un intérêt pour le « contenu » des trajectoires (les modalités des variables élémentaires et synthétiques). Les résultats obtenus dans le chapitre 3-3 par l'application de la formalisation construite aux cas de l'échantillon sont donc à mettre en perspective avec les résultats produits par les deux types d'étude mentionnés.

Commençons par mettre en perspective nos résultats avec les études proposant des trajectoires que nous avons qualifiées de « linéaires ». Nous pouvons comparer ce que nous avons appelé les « types de co-évolution entre le système d'élevage et son cadre d'exercice », avec les « *paths of development* » des économistes anglophones [Tableau 5.2-a], et les « chemins pour durer » mis en évidence par les zootechniciens système [Tableau 5-2-b].

Tableau 5.2-a. Les paths of business development tels que décrits par Bowler et al (ibid). D'autres auteurs ont décrits des chemins de développement très proches (Par exemple : (Jervell, 1999 ; Cialdella et al., 2008 ; Evans, 2009)

	Description des <i>paths</i>
1	Modèle industriel de l'agriculture productiviste : agrandissement, intensification et spécialisation agricole, les produits agricoles restent « traditionnels »
2	Recombinaison des ressources sur l'exploitation : développement de nouvelles productions agricoles (=diversification agricole)
3	Recombinaison des ressources sur l'exploitation : développement de nouveaux produits et services non agricoles sur l'exploitation
4	Redéploiement des ressources hors de l'exploitation : développement de l'emploi hors exploitation
5	Maintien d'un modèle traditionnel de productions agricoles
6	Transition d'une exploitation agricole et professionnelle en exploitation de loisir,
7	voire retrait de l'agriculture

Tableau 5.2-b. Les principes d'action des éleveurs pour durer sur le temps long décrites par Cialdella et Dedieu (2010) dans différents territoires d'élevage.

	Description des <i>principes d'action</i>
1	Livestock specialisation vs production diversification
2	Enlargement vs staying small or reduction
3	The farm's investments practices : financial debt, savings or no investments
4	Land management and configuration ou (selon les territoires) optimization vs flexibility

On retrouve, à l'échelle de notre petit échantillon, les trajectoires exposées dans le tableau 5.2-a de diversification agricoles (mise en place d'un atelier de transformation fromagère – FRR, et GR), de redéploiement des ressources hors de la ferme (développement d'une pluriactivité au sein des ménages – FRR, GR, GI), le maintien de productions agricoles traditionnelles avec (GI, FC) ou sans intensification (GM). Les trajectoires que nous construisons s'avèrent cependant à l'interface de ces différents « *paths of development* ». En effet, nos cas montrent bien que ces *paths* ne s'excluent pas les uns les autres, et que c'est bien au croisement de plusieurs *paths* que doit être caractérisée la trajectoire d'un système famille-élevage donné. En ceci, nos résultats rejoignent ceux de Dedieu et Cialdella (2010) selon lesquels les « chemins pour durer » sur le temps long se situent au croisement de plusieurs « principes d'action » [Tableau 5.2-b].

Cependant, la façon de définir le système diffère selon les études *sus-citées*, de sorte que certaines trajectoires n'apparaissent pas dans notre étude. Cialdella et Dedieu (2010), en comparant les « chemins pour durer » pris par les éleveurs de différents territoires (Ségala et Bauges en France, Uruguay et Argentine) mettent par exemple en évidence différentes façons de gérer l'activité d'élevage (les différents indicateurs utilisés pour la gestion : techniques versus globaux, la recherche d'une optimisation technico-économique du système d'élevage versus le maintien d'une flexibilité) auxquels nous ne nous sommes pas intéressés. Cela constitue cependant une piste intéressante pour davantage mettre en évidence les stratégies d'élevage, qui, nous l'avons évoqué restent, dans notre formalisation, très frustrés. Par ailleurs, nous ne nous sommes penchés que sur des exploitations d'élevage bovin laitier, de sorte que des stratégies d'abandon de l'élevage laitier au profit d'une autre

production, ou de cessation de l'activité agricole, telles que les décrivent Bowler et al. (1996) nous aurons échappés. Inversement, les trajectoires construites dans ce travail, en accordant une place centrale à la dimension familiale de l'élevage, tendent à montrer que les registres de justification des trajectoires couramment convoqués dans ces études ne suffisent pas à rendre compte de l'évolution des systèmes d'élevage ou plus largement de l'exploitation. Nos résultats suggèrent en effet que les grandes orientations de l'élevage (agrandissement vs stabilité du dimensionnement, intensification vs « traditionnel ») ainsi que l'évolution des activités (développement de la pluriactivité, diversification des activités agricoles et/ou para-agricoles), ne sont pas indépendantes des formes d'exercice de l'agriculture. En nous intéressant en même temps au cadre d'exercice de l'élevage, nous montrons que, ces choix sur l'élevage et les autres activités, sont à relier aux collectifs de travail (exploitation individuelle vs association familiale ou entre pairs non familiaux), ainsi qu'aux choix réalisés en termes d'organisation du travail (au sens large). Il n'est en effet pas anodin que dans nos cas, le développement d'un atelier de transformation fromagère soit à mettre en relation avec la création d'associations non familiales, et à la poursuite d'un aménagement technique et horaire permettant une certaine distanciation à la ferme. Et ces choix en termes de système d'activité et d'organisation du travail renvoient plus largement aux configurations entre lignée et maisonnée.

En ce qui concerne la vision processuelle développée, nous nous inscrivons en congruence avec les résultats de l'étude de Moulin et al. (2008) : en mettant en évidence différents patterns d'évolution, allant de la stabilité à la labilité du système famille-élevage sur le temps long, nous montrons comment certains changements dans le système peuvent être ponctuels tandis que d'autres, concomitants dans le temps, aboutissent à sa transformation (selon le terme employé par les auteurs, nous parlons quant à nous de changements de phase ou de séquence selon l'intensité du changement observé). La vision processuelle enrichit ainsi la lecture que l'on peut faire des trajectoires, en renseignant les différentes étapes successives qui les caractérisent.

L'attention accordée au contexte qui découle de la vision processuelle adoptée, révèle par ailleurs la diversité des éléments à convoquer pour donner sens aux changements. Ceci nous permet notamment de suggérer que, selon la façon dont s'articulent la famille et l'exploitation, les trajectoires des systèmes famille-élevage ne sont pas « sensibles » aux mêmes éléments de contexte.

➤ VERS UNE MEILLEURE COMPREHENSION DE LA DIMENSION FAMILIALE DE L'EXPLOITATION FAMILIALE

Autre point d'originalité, la prise en compte explicite de la dimension familiale dans une approche systémique de l'évolution des exploitations agricoles constitue un apport à la zootechnie système. Cette discipline a en effet peu investi la famille dans ses modélisations, malgré une tradition d'emprunts disciplinaires et la prise en charge d'objets à l'interface entre les dimensions techniques de l'activité agricole, ses dimensions humaines et l'environnement [Figure 5.6]. Pourtant souvent reconnue incontournable dans la littérature [voir par exemple : Osty (1978), Brossier et al. (2003), Calland et Madelrieux (2010)], on a vu dans le chapitre 1-2 comment cette attention théorique pour la famille ne se traduisait que peu dans la pratique, seules les études sur l'organisation du travail en élevage s'interrogeant sur ce que famille veut dire.

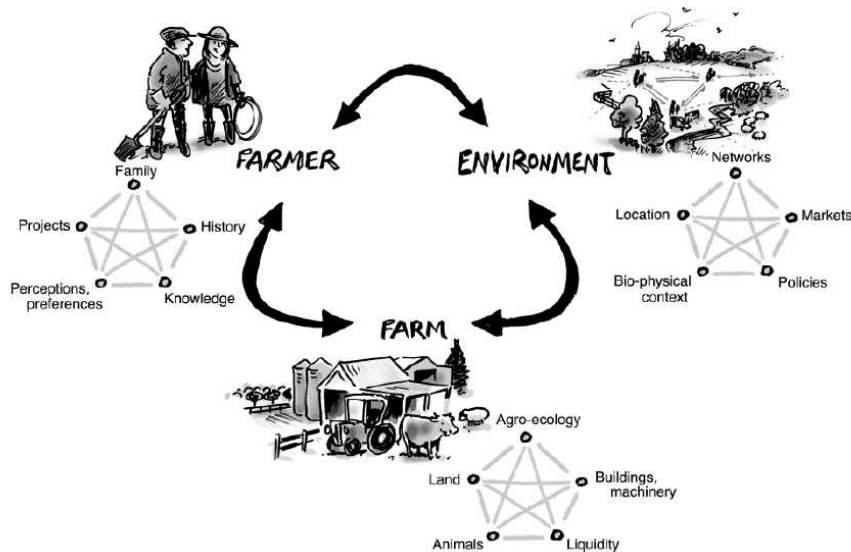


Figure 5.6. La zootechne et l’agronomie système se positionnent à l’interface entre les dimensions humaines, techniques et environnementales de l’activité agricole.

Source :Darnhofer, I., Gibbon, D. and Dedieu, B. (2012). "Farming systems research: an approach to inquiry." In I. Darnhofer, D. Gibbon and B. Dedieu (eds.), *Farming Systems into the 21st century: The new dynamics* (p. 490): Springer

Ainsi, en proposant une autre façon d’envisager le système d’élevage qui intègre au sein même du système la dimension familiale, via la notion de cadre d’exercice, nous contribuons, dans le champ de la zootechne système, à ouvrir la boîte noire qu’est usuellement la famille dans cette communauté. Les éléments que nous intégrons à la définition systémique du cadre d’exercice –i.e. le système d’activités et le collectif et l’organisation du travail - ne sont en soi pas nouveaux. Cependant, ces éléments n’avaient jusqu’alors pas été associés pour une compréhension globale du système famille-élevage et de ses évolutions. Par ailleurs, notre façon de décliner le système d’activités et l’organisation du travail, en faisant une place particulière à la famille (à travers par exemple, l’attention accordée à la gestion des temps libres, ou encore à la composition du collectif de travail élargi) est propre à la recherche ici menée. Ainsi, de même que la démarche de formalisation et la représentation des trajectoires pourraient être appliquées à une diversité d’objets de recherche, rien ne s’oppose à ce que la définition du système famille-élevage que nous proposons puisse être utilisée pour répondre à des questions différentes.

A cette intégration, au sein même du système étudié, de la dimension familiale de l’élevage (via les ingrédients du système), s’ajoute de plus une prise en compte de la famille à travers ses « événements » via les ingrédients contextuels. Ces derniers, en offrant un éclairage complémentaire, contribuent à révéler les multiples façons par lesquelles l’élevage et la famille s’articulent sur le temps long d’une génération.

Enfin, la grille de lecture « lignée/maisonnée », propose un troisième et dernier regard sur la dimension familiale de l’élevage qui permet de comprendre ce qui se joue dans l’évolution des ingrédients du système et dans les ingrédients contextuels. En l’état, le cadre d’analyse n’est pas directement utilisable dans une approche systémique de l’élevage, mais il propose cependant des clés de lecture du fonctionnement familial, mobilisable, je l’espère, en-dehors de la discipline dont il est issu.

Ces trois façons d'intégrer la famille à une lecture de la dynamique de l'élevage sur le temps d'une génération contribuent ainsi à améliorer notre compréhension de ce qu'implique la dimension familiale pour l'élevage. Ainsi, de façon transversale, investir les thèmes suivants est heuristique pour comprendre les choix réalisés en matière d'élevage : le collectif et l'organisation du travail d'élevage, les différentes activités menées par la famille avec ce qu'elles impliquent de contraintes organisationnelles et révèlent quant aux places de chacun vis-à-vis de la ferme, et la dimension patrimoniale de la ferme.

3.2. *In fine* : que nous enseigne ce travail sur l'exploitation agricole familiale ?

Le travail mené confirme, qu'aujourd'hui encore, l'exploitation agricole n'est pas une entreprise comme les autres. Nos cas démontrent en effet, que malgré l'éclatement des modèles d'agriculture (Hervieu et al., 2010) et la diversification des formes d'exercice de l'agriculture, la famille ne peut pas être considérée comme totalement extérieure à l'exploitation. Cette articulation entre la famille et l'activité agricole se révèle cependant diverse et complexe. Comprendre la centralité plus ou moins grande de la ferme pour les différents individus des familles agricoles, et porter attention à ce qu'elle représente de devoir moral et de patrimoine, apparaît essentiel pour comprendre certains choix que réalisent les agriculteurs sur le temps long.

Dans la littérature scientifique dédiée à l'étude des dynamiques des exploitations sur le moyen / long terme, ce sont cependant des concepts tels que la *résilience*, la *flexibilité stratégique* ou *opérationnelle*, l'*adaptabilité*, les *capacités d'adaptation*, etc., issus de l'écologie ou des sciences de gestion, qui s'imposent. Même si l'utilisation de ces concepts donne lieu à des reformulations dans leurs applications au domaine agricole, il demeure qu'ils dessinent une certaine vision de l'exploitation, qui telle une entreprise agro-alimentaire pourrait, en réponse à une variation de son environnement, changer sa gamme de produits, faire évoluer ses volumes de production, diversifier ses marchés, etc.

Les résultats de cette thèse mettent en évidence qu'il se joue aussi autre chose dans les choix réalisés par les éleveurs sur le temps long. Les dimensions humaine et familiale de l'élevage lui confèrent une certaine inertie et l'inscrivent dans une dépendance de sentier qui réduit le champ des possibles en cas de changements dans l'environnement. Et notre travail suggère que ce champ des possibles est étroitement lié à la façon dont s'articulent la famille et l'exploitation. Faire évoluer la ferme, en cas de difficultés économiques par exemple, ne signifie en effet pas la même chose dans les cas de « lignée forte » et dans ceux de « lignée faible ». Lorsque le maintien du patrimoine familial, support d'une histoire familiale, occupe une place centrale, il peut s'agir pour l'éleveur et sa famille de déployer des stratégies à l'échelle du système d'activités (double activité de l'éleveur par exemple) afin de conserver l'exploitation telle qu'elle a été transmise. Au contraire, dans nos cas, la capacité à transformer l'exploitation, à l'inscrire dans de nouvelles dynamiques semble s'articuler avec une certaine distanciation à la lignée agricole. Ainsi, le champ des possibles évolutions de l'exploitation dépend des représentations qu'ont les individus au sein des familles agricoles de leur exploitation, et en ce sens, n'est pas étranger à façon dont fonctionnent les maisonnières. On peut en effet supposer que lorsque la ferme n'est pas qu'une scène professionnelle, mais également un lieu de vie familiale, impulser des changements importants sur l'exploitation ne porte pas aux mêmes conséquences (et ne représente pas les mêmes risques) que lorsque la famille et la ferme constituent deux sphères autonomes.

Par ailleurs, lorsque, dans les trajectoires des exploitations reconstituées, on observe ce que les éleveurs convoquent pour justifier des changements effectués sur l'élevage ou son cadre d'exercice, les arguments relevant des domaines familiaux et individuels sont très présents. S'il est vrai que je me suis, dans ce travail, concentrée en particulier sur la dimension familiale de l'élevage, ce qui introduit sans doute un biais quant à ma façon d'envisager la trajectoire des exploitations, je me suis tout de même attachée à rendre compte, via la ingrédients contextuels, d'une variété d'éléments impactant l'exploitation. Les résultats suggèrent ainsi que des questions du type « quand est-ce que ma fille reprendra la ferme ? » ou « comment devrais-je m'organiser quand mes parents ne pourront plus travailler sur la ferme ? », etc. structurent fortement les trajectoires des exploitations.

Enfin, pour conclure, on peut souligner la polysémie du terme « exploitation agricole familiale » dans l'agriculture française contemporaine. L'exploitation agricole familiale aujourd'hui renvoie en même temps à une réalité et à une grande diversité de situations, de sorte que l'on ne peut qu'adhérer au constat que faisait Hervieu (2010) d'un éclatement des mondes agricoles. Plutôt que de conclure, devant cette diversification des formes d'exercice de l'agriculture, à la disparition de la dimension familiale de l'exploitation, il faut aujourd'hui au contraire se donner les moyens de mieux l'appréhender. Notre thèse montre en effet qu'il n'y a pas une agriculture familiale et une autre qui ne le serait pas mais, au contraire une diversité de formes d'agriculture familiale, caractérisées par des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation variées, selon l'importance patrimoniale de la ferme et la place de l'exploitation pour les familles exploitantes. Nous avons ainsi montré que ce n'est pas parce que l'épouse de l'éleveur travaille à l'extérieur que l'exercice de l'agriculture devient un métier comme un autre. L'articulation entre la famille et l'exploitation se joue, on l'a vu, à de multiples niveaux : la dimension plurigénérationnelle du métier et de l'outil de production, la possibilité ou non de se détacher de cet héritage familial, la répartition du travail et des responsabilités entre les membres de la famille, la reconnaissance de ce travail, la recherche ou non d'un cloisonnement entre les temps et lieux dédiés à la famille et au travail, etc. sont autant d'éléments à considérer pour comprendre les liens qu'entretiennent exploitation et famille.

Entre cloisonnement et imbroglie, famille et exploitation s'articulent ainsi selon des modalités diverses nous invitant à penser l'agriculture autrement que de façon dichotomique. Par ailleurs, l'exploration de cas d'association montre que l'adjectif familial n'est pas une étiquette qui ne s'appliquerait qu'aux exploitations individuelles : dans les collectifs de travail plus complexes, la question de la place de la famille se pose tout autant, sinon plus, parce qu'elle met en jeu différentes familles qui toutes n'ont pas nécessairement les mêmes représentations de l'exploitation.

Enfin, si, comme nous le mentionnions en introduction de cette thèse, l'exploitation agricole familiale est, dans l'imaginaire collectif parfois associée à un certain archaïsme et à une immobilité, nous montrons que la réalité est plus complexe : certes l'importance de la lignée agricole se traduit dans nos cas par une certaine stabilité des façons de faire, mais la forme d'articulation entre la famille et l'élevage à laquelle renvoient ces cas n'est qu'une configuration parmi d'autres. D'autres cas révèlent au contraire que la place centrale de l'exploitation pour la famille peut, comme dans le cas de la famille Durand, être source de créativité. C'est bien tout en nuances qu'il faut penser les dynamiques des exploitations agricoles dans leurs dimensions familiales.

Conclusion

Alors que l'on s'interroge sur les capacités de l'agriculture à répondre aux grands défis du 21^{ème} siècle tels l'autonomie et la souveraineté alimentaires des populations mondiales, la gestion environnementale des territoires et de leur biodiversité, etc., se pose la question des formes de production à promouvoir. Au centre de ces débats, l'agriculture familiale est aujourd'hui encore la forme dominante d'exercice de l'activité agricole à travers le monde. En France cependant, de nombreuses évolutions, telles que le succès des associations en agriculture ou de l'emploi salarié des conjoints hors de la ferme, ou encore la part croissante des hors cadres familiaux, témoignent de la diversification des formes d'exercice de l'agriculture et questionnent les formes et les frontières de l'exploitation agricole familiale. À cette complexification des formes et donc des conditions d'exercice de l'activité agricole, s'ajoute le constat d'une montée des incertitudes, à la fois climatiques, économiques, institutionnelles, etc. qui interpellent les zootechniciens systèmes quant aux conditions de maintien et d'évolution des exploitations d'élevage sur le moyen/long terme.

Dans cette thèse, nous avons cherché à contribuer à ce pan de recherche en vue de la production de connaissances sur les trajectoires des exploitations d'élevage sur le temps long en adoptant un point de vue décalé par rapport à ce que propose à ce jour la zootechnie système. Nous avons en effet cherché à ré-ancrer l'activité d'élevage dans sa dimension familiale, postulant qu'il était d'intérêt de s'interroger sur la nature des liens entre l'activité d'élevage et la famille pour formaliser et comprendre les trajectoires des exploitations. C'est donc la question des dynamiques des exploitations agricoles familiales, vues sous l'angle de l'interaction entre la famille et l'activité agricole et de son évolution dans le temps, que nous avons soumis à l'analyse.

Il s'est cependant avéré que dans la littérature scientifique la famille et la conduite d'une activité agricole n'étaient pas pensées en même temps et relevaient de deux champs disciplinaires distincts : tandis que la zootechnie système traite de la conduite de l'activité d'élevage, la sociologie s'intéresse davantage aux rapports de production sur l'exploitation qu'à leur déclinaison en termes de choix techniques. J'ai alors adopté un positionnement original à l'interface des deux disciplines pour rendre compte de l'évolution de l'articulation entre la famille et de la conduite de l'activité d'élevage à l'échelle d'une génération familiale, ancrant ainsi mon projet de thèse dans l'interdisciplinarité.

Pour répondre à ces objectifs et sur la base d'une étude de sept cas d'exploitations d'élevage bovin lait sur le plateau du Vercors, aux configurations familiales variées (de l'exploitant seul agriculteur aux GAEC dits non familiaux), j'ai organisé ma démarche de recherche en deux temps, adoptant tour à tour deux positionnements ancrés chacun dans une discipline privilégiée. Pour respecter au mieux les conditions de production des connaissances à même d'éclairer l'articulation entre la famille et l'élevage, j'ai en effet choisi de développer deux points de vue disciplinairement situés, tout en « empruntant » à l'autre discipline : ce travail relève ainsi d'une interdisciplinarité par « emprunts par miroir ».

Je me suis, dans un premier temps, ancrée dans la culture épistémique de la zootechnie système. J'ai ainsi adopté une définition systémique de mon objet de recherche, le système famille-élevage, inspirée des études en zootechnies système (i) sur l'élaboration de la production d'élevage, (ii) sur l'organisation du travail d'élevage et (iii) sur l'évolution du système d'élevage sur le temps long. La définition du système famille a de plus été enrichie par les enseignements de la sociologie rurale et du travail sur les rapports de production familiaux sur l'exploitation agricole. Ainsi, ce que j'ai appelé le système famille-élevage désigne le système d'élevage contextualisé dans son cadre d'exercice, ce dernier renvoyant à une traduction ramassée de la famille mobilisable dans une approche modélisatrice. Plus précisément, le système famille-élevage, est ici conçu comme l'articulation entre le projet de production d'élevage, le dimensionnement, la conduite des surfaces et du troupeau, les

bâtiments / équipements, le collectif et l'organisation du travail, et enfin le système d'activités des familles concernées par l'élevage. Dans cette partie de la thèse, rendre compte de l'évolution de l'articulation entre la famille et l'élevage a consisté à représenter les trajectoires des systèmes famille-élevage de mon échantillon, à les qualifier et à les confronter. En utilisant un cadre théorique d'analyse processuelle, j'ai ainsi modélisé les processus d'évolution des systèmes famille-élevage de mon échantillon. Je propose alors une représentation des trajectoires qui accorde autant de poids au système d'élevage qu'à son cadre d'exercice. Les trajectoires construites sont représentées comme des successions de séquences marquées chacune par une configuration particulière et stable du système famille-élevage et se déroulant dans des contextes agricoles et familiaux complexes et singuliers dont je rends compte. Enfin, la comparaison des trajectoires des exploitations de mon échantillon modélisées via la formalisation construite m'a permis d'aboutir à trois types de résultats, formulés sous la forme d'hypothèses qu'il faudrait tester et confirmer sur davantage de cas : (i) Il existerait différents « chemins » pour se maintenir dans l'activité agricole qui s'appuient sur des formes d'articulation différenciées entre le système d'élevage et la famille. (ii) L'évolution dans le temps du système famille-élevage se fait selon différents patrons de processus (iii) Qu'enfin, les systèmes famille-élevage inscrits dans ces différents « chemins » n'ont pas été sensibles aux mêmes éléments de contexte.

Dans un second temps, je me suis placée dans une perspective sociologique, en mettant l'accent sur les interactions familiales sur lesquelles s'appuie la conduite de l'élevage. J'ai, dans cette partie, cherché à mettre en relation les configurations familiales et les trajectoires des exploitations d'élevage pour construire une grille de lecture de l'articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage. En accordant une attention particulière aux discours et aux représentations des différents individus au sein d'une même famille, j'ai construit une grille de lecture qui rend compte de la plus ou moins grande importance sur la trajectoire de la ferme de (i) la lignée agricole (dimension patrimoniale de l'exploitation) et de (ii) la maisonnée (jeu de pouvoir et négociations familiales au sein du couple agricole). En proposant de qualifier l'articulation entre la famille et l'exploitation au croisement des modalités d'expression de la lignée et de la maisonnée, j'ai rendu compte de la diversité des façons d'être une famille agricole, façons d'être qui n'ont pas toutes les mêmes implications sur la conduite de l'exploitation. Inversement, j'ai montré comment l'histoire familiale et technique dont est porteuse l'exploitation marque plus ou moins les individus. L'étude a révélé que même dans les exploitations juridiquement conçues pour permettre une mise à distance de la famille, la dimension familiale n'est jamais absente.

Enfin, en menant une analyse réflexive sur l'articulation des deux cadres conceptuels ainsi élaborés, j'ai montré comment la construction de connaissances disciplinairement situées, s'avère complémentaire pour rendre compte de la diversité des dynamiques d'évolution des exploitations agricoles familiales contemporaines.

Cette thèse présente plusieurs points d'originalité. Du point de vue de la zootechnie système, elle propose une nouvelle façon d'envisager le système d'élevage qui rend explicitement compte de son articulation à la famille. Par ailleurs, la thèse contribue directement aux recherches sur la dynamique des systèmes en proposant une démarche de formalisation ainsi qu'une représentation de la trajectoire des systèmes. Du point de vue de la sociologie, la recherche menée contribue à éclairer la diversité des formes contemporaines d'articulation entre la famille et l'exploitation.

Ce travail propose au final des outils pour penser différemment la dimension familiale des exploitations agricoles, à l'heure où la famille est peu visible dans la plupart des études en agronomie et zootechnie système, mais aussi en économie et en sciences de gestion. Il montre ainsi, à partir

d'une étude de cas sur un terrain particulier, la polysémie du terme « exploitation agricole familiale » dans l'agriculture française contemporaine, nous invitent à poursuivre l'investigation sur d'autres terrains et d'autres orientations productives. Mettre à l'épreuve les cadres d'analyse produits sur différents territoires et dans d'autres orientations productives *a priori* moins familiales est une perspective de recherche intéressante pour enrichir, via la comparaison et à plus grande échelle, notre compréhension de la dimension familiale de l'agriculture française et de son évolution.

Dans cette thèse, nous avons tenté d'associer la sociologie et la zootechnie système pour renseigner l'articulation entre la famille et la conduite de l'élevage en mettant en œuvre une démarche d'emprunts « par miroir ». Si les deux cadres d'analyse, par la façon même dont ils ont été élaborés, s'articulent à plusieurs niveaux, une prolongation de ce travail consisterait à approfondir l'interdisciplinarité de la démarche en achevant une représentation de l'évolution des exploitations familiales d'élevage qui « intègre » explicitement les deux formalisations construites. Cet approfondissement du travail mené pourrait consister à répondre à la question de recherche suivante : en quoi les modalités particulières d'articulation entre la famille et l'exploitation délimitent-elles un espace de possibilités quant aux trajectoires des exploitations d'élevage ?

Enfin, alors que l'agriculture familiale est une forme sociale de production défendue de par le monde pour sa durabilité⁸⁹, soulignons l'intérêt de cette recherche pour renseigner la dimension sociale du développement durable. Selon une définition couramment adoptée (Landais, 1998), une exploitation agricole est durable si elle est vivable, viable, transmissible et reproductible. Le travail mené contribue à instruire ce que veulent dire vivable, viable et transmissible dans les exploitations agricoles familiales. Il met en évidence les significations variées que peuvent avoir ces termes selon les individus et les familles. « Viable » peut par exemple signifier conduire la ferme en s'assurant de ne pas réaliser de pertes ; ce peut être également faire vivre deux familles, ou encore selon une vision à long terme, « capitaliser » suffisamment pour que ses enfants aient envie de reprendre. En ce qui concerne la vivabilité, notre travail montre bien que la vivabilité subjective du travail agricole, et de la vie quotidienne plus ou moins marquée par le métier d'éleveur, est extrêmement variable, selon les fermes, mais aussi (surtout) selon les membres des maisonnées : on a vu comment la vivabilité de la ferme pouvait être évaluée de façon parfois très différentes par l'éleveur et son épouse, ou par deux associés d'une même ferme. Ainsi, un enseignement majeur de ce travail et qui mériterait d'être approfondi, est que la durabilité de l'agriculture devrait bien être pensée en référence à ce que famille veut dire dans les exploitations, et ce de façon non normative.

89 Voir les propos de l'IAASTD – introduction de ce document

Bibliographie

A

Abbott, A. (2010). A propos du concept de Turning point, *in : Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, M. Bessin, C. Bidart et Grossetti, M, Paris, La Découverte, Recherches, 224-239.

Agreste (2011). Recensement agricole 2010. Premières tendances, *Agreste Primeur* 266.

Agreste (2012). Recensement agricole 2010 - Main d'œuvre et travail agricoles - Un million d'actifs permanents, *Agreste Primeur* 276. Agreste (2011). Recensement agricole 2010. Premières tendances, *Agreste Primeur* 266.

Ambiaud, E. (2011). Diversité du monde agricole, *Analyse. Centre d'études et de prospective* 32, 1-4.

Ancey, V., Ickowicz, A., Corniaux, C., Manoli, C. et Magnani, S. (2009) Stratégies pastorales de sécurisation chez les Peuls du Ferlo (Sénégal), *Journal des africanistes* 78 (1/2) [en ligne], <http://africanistes.revues.org/2280>

B

Bardin, F. (2007). *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, Quadrige Manuels, 291p.

Barthélemy, D. et Dussol, A.-M. (2002). Sociétés agricoles: entre modernité et tradition, *Agreste Cahiers* 2, 1-36.

Barthez, A. (1982). *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 189 p.

Barthez, A. (1996). Les relations de l'agriculteur avec son travail. Une longue histoire, de forts changements actuels, *Travaux et Innovations* 25, 15-17.

Barthez, A. (1999). Installation "hors du cadre familial" et relation d'adoption, *Economie Rurale* 253, 15-20.

Barthez, A. (2000). Le droit comme expression culturelle. Processus de légalisation du travail familial en agriculture : le cas du GAEC, *Revue de Droit Rural* 288, 621-632.

Barthez, A. (2003). GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel, *in : Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Gojard, S., Gramain, A., Weber, F. (éds), Paris, La découverte, 211-236.

Barthez, A. (2005). Devenir agricultrice : à la frontière de la vie domestique et de la profession, *Economie rurale* 289-290, 30-43.

Baudelot, C., Gollac, M., Bessière, C., Coutant, I., Godechot, O., Serre, D. et Viguier, F. (2003). *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 350p.

- Becker, H.S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 352p.
- Begon, M., Pailleux, J. Y., Joly, N., Lemery, B. et Dedieu, B. (2009). Les chemins pour durer en élevage laitier : diversité des logiques d'action sur le long terme en Ségala, communication lors du colloque *Rencontre Recherches Ruminants*, Paris (France).
- Bellon, S., Guérin, G. et Léger, F. (2004). Anticiper les aléas climatiques en programmant des sécurités, *Options Méditerranéennes* 61, 137-140
- Bernard, C., Buisson, M. et Jauneau, J.-C. (1994). *Environnement et développement à long terme de l'agriculture dans le Vercors - Partie 1*, rapport réalisé par le CEREF-ISARA pour l'APAP, 51p. + annexes.
- Bernardi, L. et Lefebvre, F. (2002). Les départs précoces de l'agriculture : mythe ou réalité ?, *Les cahiers du CNASEA 2* [en ligne] <http://www.eoloas.net/doc/cahiercnas2.pdf>
- Bernier, M. (2005) Évolution de la démographie agricole et ses conséquences sur l'organisation, le fonctionnement et la transmission des exploitations agricoles, *Rapport du Ministère de l'agriculture et de la pêche*, 119 p.
- Bertaux, D. (1977). *Destins personnels et structures de classes*, Paris, Presses Universitaires de France, Politique.
- Bertin, J.-L. (1977), *La graphique et le traitement graphique de l'information*, Paris, Flammarion, 273p.
- Bessière, C. (2003). Une profession familiale : les trois dimensions de la vocation agricole, , in : *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Gojard, S., Gramain, A., Weber, F. (éds), Paris, La découverte 237-272.
- Bessière, C. (2004). "vaut mieux qu'elle travaille à l'extérieur !" Enjeux du travail salarié des femmes d'agriculteurs dans les exploitations familiales, *Les cahiers du genre* 37, 93-114.
- Bessière, C. (2006). *Maintenir une entreprise familiale. Enquête sur les exploitations viticoles de la région délimitée Cognac*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris V, 603 p.
- Bessière, C. et Gollac, S. (2007). Le silence des pratiques. La question des rapports de genre dans les familles d' "indépendants", *Sociétés et Représentations* 24, 43-58.
- Bessière, C., Giraud, C. et Renahy, N. (2008). Famille, travail, école et agriculture, *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement* 88, 5-19.
- Bessière, C. (2008). "Travailler à l'extérieur" : des implications ambivalentes pour les compagnes d'agriculteurs, *Nouvelles questions féministes* 27(2), 53-65.
- Bessière, C. (2010). *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris, Raisons d'agir, 215p.
- Bessin, M., Bidart, C. et Grossetti, M. (2010). Les bifurcations, un état de la question en sociologie, in : *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, M. Bessin, C. Bidart et M. Grossetti (éds), Paris, La découverte, Recherches, 23-35.
- Biba, G. et Pluinage, J. (2006). La pluriactivité dans l'exploitation agricole, transition ou composante durable de l'organisation de la production en Albanie, *Cahiers agricultures* 15, 535-541.

- Bidart, C. (2006). Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques, *Cahiers internationaux de sociologie* 120, 29-57.
- Bidart, C. (2010). Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action, in : *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, M. Bessin, C. Bidart et M. Grosseti (éds), Paris, La découverte, Recherches, 224-239.
- Bidart, C. et Brochier, D. (2010). Les bifurcations comme changements d'orientation dans un processus, in : *Processus. Concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, A. Mendez (dir.), Louvain, Editions Academia, Intellection, 171-190.
- Bidart, C., Brochier, D., Correia, M., Gilson, A., Longo, M. E., Mendez, A., Mercier, D., Oiry, E., Pascal, A., Pérocheau, G. et Tchobanian, R. (2010). Chapitre introductif. Vers un système d'analyse des processus, in : *Processus. Concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, A. Mendez (dir.), Louvain, Editions Academia, Intellection, 11-26.
- Bjorkhaug, H. et Blekesaune, A. (2008). Gender and work in Norwegian family farm business, *Sociologia ruralis* 48(2), 152-165.
- Blanc, M. et Perrier-Cornet, P. (1989). « Renouvellement des forces de travail et des formes de production familiales en agriculture », Actes du colloque *Foncier, famille et développement des exploitations agricoles*, Montpellier, INRA ESR, 246-405.
- Blanc, M. et Perrier-Cornet, P. (1993), « Les grands types de transmission et de remplacement des générations d'agriculteurs », *Actes et communications* 11, 100-115.
- Blanc, M., Cahuzac, E., Elyakime, B. et Tahar, G. (2008). Demand for on-farm permanent hired labour on family holdings, *European Review of Agricultural Economics* 35, 493-518.
- Blanchemanche, S. (1999). La combinaison d'activités. Ajustements ou discordance entre les pratiques professionnelles et les goûts, *Economie rurale* 253, 91-94.
- Blanchemanche, S. (2000). *La combinaison d'activités professionnelles des ménages agricoles. L'exemple de l'Isère*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris X, INRA Paris, 435p.
- Blanchemanche, S. (2002). Interpréter la combinaison d'activités des ménages agricoles ; Stratégies sociales et organisation du travail, *FaÇSADe* 13, 2-4
- Blumann, C. (1996). Politique agricole commune: Droit communautaire agricole et agro-alimentaire, *Litec*.
- Boltanski, L. et Thevenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483p.
- Bonnet, F. (2003). L'agriculture dans le Val de Lans au XVIIe siècle, in : *Regards croisés sur l'agriculture du Vercors. Hier, aujourd'hui, demain.*, Parc Naturel Régional du Vercors, Etudes et Chroniques, 60-77.
- Bosse-Platière, H. (2005). L'avenir familial de l'exploitation agricole, *Economie rurale* 289-290, 10-29
- Bosse-Platière, H. (2007). De l'exploitation à l'entreprise agricole. Regards sur la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006. *Droit rural* 352(17).
- Bourdieu, P. et Boltanski, L. (1975). Le litre et le poste : rapport entre le système de production et le système de reproduction, *Actes de la recherche en sciences sociales* 1(1.2), 95-107.

- Bourdieu, P. (1991). Introduction à la socioanalyse, *Actes de la recherche en sciences sociales* 90, 3-5.
- Bourdieu, P. (2002). *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Editions du Seuil, Points, 266p.
- Bourgeois, L. et Demotes-Mainard, M. (2000). Les cinquante ans qui ont changé l'agriculture française, *Economie rurale* 255-256, 14-20.
- Bowler, I., Clark, G., Crockett, A., Ilbery, B. et Shaw, A. (1996). The development of alternative farm enterprises : a study of family labour farms in the northern pennines of England, *Journal of Rural Studies* 12(3), 285-295.
- Brossier, J., Chia, E., Marshall, E. et Petit, M. (2003). *Gestion de l'exploitation agricole familiale. Eléments théoriques et méthodologiques*, Dijon, Educagri éditions, 230p.
- Brun, A. (1989). La famille comme unité d'analyse du secteur agricole, *Economie rurale* 194, 3-8.
- Brunschwig, G., Josien, E. et Bernhard, C. (2006). Contraintes géographiques et modes d'utilisation des parcelles en élevage bovin allaitant et laitier, *Fourrages* 185, 83-95.
- Buba, J. (2011). Volatilité des prix des matières premières. Volet 2. Produits agricoles : limiter la volatilité ou en atténuer les effets ? *La note d'analyse 207* [en ligne], <http://www.strategie.gouv.fr/content/note-d%E2%80%99analyse-207-volatilite-des-prix-des-matieres-premieres-volet-2-janvier-2011>

C

- Cahuzac, É. et Détang-Dessendre, C. (2011). Le salariat agricole. Une part croissante dans l'emploi des exploitations mais une précarité des statuts, *Économie rurale* 323(3), 82-92.
- Calland, B. et Madelrieux, S. (2010). Le travail dans les exploitations d'élevage fermier, *Cahiers agriculture* 19, 331-337.
- Campell, D.T (1986). Etnocentrism of disciplines and the fiscscale modele of omniscience, *in : Interdisciplinary analysis and research*, Dary E. Chubin, Porter. A., Frederick A., Rossini et Connoly, T. (éds), Lomond Publications inc.
- Capillon, A. et Manichon, H. (1978). La typologie des exploitations agricoles : un outil pour le conseil technique, *in : Exigences nouvelles pour l'agriculture : les systèmes de culture pourront-ils s'adapter ?* J. Boiffin et M. Sebillotte (éds), Paris, Ina-PG, Adeprina, Chaire d'Agronomie, 449-464.
- Capillon, A. et Sébillote, M. (1980). Etude des systèmes de production des exploitations agricoles, une typologie. Communication lors du *Séminaire Inter-Caraïbes sur les systèmes de production*, Pointe-à-Pitre (France).
- Capillon, A. (1993). *Typologie des exploitations agricoles. Contribution à l'étude régionale des problèmes techniques*, Thèse de doctorat en agronomie, Institut national agronomique de Paris-Grignon, tomes 1 et 2.
- Cardon, P. (2004). *Des femmes et des fermes. Genres, parcours biographiques et transmission familiale*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 312p.

Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, 457p.

Chantre, E., Cerf, M. et Le Bail, M. (2010). Diagnostic agronomique des trajectoires de changements de pratiques en vue de la réduction d'utilisation de pesticides en grande culture : Cas de la Champagne Berrichonne de l'Indre, Communication lors du colloque de la SFER *Réduction des Pesticides*, Lyon (Paris).

Chevallier, D. (2001). Traditions en marche, *L'alpe Hors série. Le Vercors en Questions*, 68-71.

Cialdella, N. (2005). *Stratégies d'élevage dans les projets familiaux en milieu aride. usages des ressources locales pour gérer l'incertain, cas de la Jeffara (sud-est tunisien)*, Thèse de doctorat en zootechnie système, Institut national agronomique de Paris-Grignon, 291p.

Cialdella, N., Dobremez, L. et Madelrieux, S. (2008). Livestock farming systems in urban mountain: differentiated paths to remain in time, communication lors du 8th European IFSA Symposium, Clermont-Ferrand (France).

Cialdella, N. et Dedieu, B. (2010). What action logics do family livestock farmers have to maintain their activity over the long term ? communication lors du 9th European IFSA Symposium, Vienna (Autriche)

Cochet, H. (2005). *L'agriculture comparée : génèse et formalisation d'une discipline scientifique*, mémoire d'HDR, Institut National d'Agronomie de Paris Grignon, 88p.

Cochet, H. (2008). Processus productifs en recomposition : Comment en rendre compte et comparer les Agriculture du monde ? Communication lors du *Séminaire de réflexion collective : Contribution scientifique et méthodologique à l'initiative internationale Observatoire des Agricultures du Monde*.

Coleno, F. C. (1999). Le pâturage des troupeaux laitiers en question : contribution d'une analyse des décisions des éleveurs, *Fourrages* 157, 63-76.

Coleno, F. C. et Duru, M. (1998). Gestion de production en systèmes d'élevage utilisateurs d'herbe : une approche par atelier, *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement* 31, 45-61.

Coulomb, P., Delorme, H., Hervieu, B., Jollivet, M. et Lacombe, P., Eds. (1990). *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 595p.

Cournut, S., Dedieu, B. et Chevereau, C. (2004). L'élevage bovin laitier face aux problèmes de travail des éleveurs. Eléments d'adaptation des systèmes techniques en Ségala, communication lors du colloque SFER *Les systèmes de production agricole: performances, évolutions, perspectives*, Lille (France)

Cournut, S., Servièrre, G., Hostiou, N., Chauvat, S. et Dedieu, B. (2010). L'organisation du travail en exploitations familiales d'élevage. Enseignement d'une analyse comparée conduite en France, en Amérique latine et au Vietnam, *Cahiers agriculture* 19, 338-47.



Darmon, M. (2003). *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte, 349p.

- Darnhofer, I., Bellon, S., Dedieu, B. et Milestad, R. (2010). Adaptiveness to enhance the sustainability of farming systems. A review." *Agronomy for sustainable development* 30 (3), 545 - 555.
- Darnhofer, I., Gibbon, D. et Dedieu, B. (2012). Farming systems research: an approach to inquiry, in : *Farming Systems into the 21th century: The new dynamics*, I. Darnhofer, D. Gibbon et B. Dedieu (éds), Springer Netherlands, 3-31.
- Darré, J.-P., Mathieu, A. et Lasseur, J., Eds. (2004). *Le sens des pratiques : conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes*, Versailles, Quae, Update sciences & technologies, 320p.
- De Coninck, F. et Godard, F. (1989). L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation, *Revue française de sociologie* 31, 23-53.
- De Singly, F. (2005). *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Armand colin, Essai et Recherches, 255p.
- Dedieu, B., Chabanet, G., Josien, E. et Bécherel, F. (1997). Organisation du pâturage et situations contraignantes en travail : démarche d'étude et exemples en élevage bovin viande, *Fourrages* 149, 21-36.
- Dedieu, B., Chabosseau, J. M., Willaert, J., Benoît, M. et Laignel, G. (1998). L'organisation du travail dans les exploitations d'élevage : une méthode de caractérisation en élevage ovin du centre ouest, *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement* 31, 63-80.
- Dedieu, B., Laurent, C. et Mundler, P. (1999). Organisation du travail dans les systèmes d'activités complexes, *Economie rurale* 253, 28-35.
- Dedieu, B., Chauvat, S., Servièrre, G. et Tchakérian, E., Eds. (2000). *Bilan travail pour l'étude du fonctionnement des exploitations d'élevage : méthodes d'analyse et documents d'enquête*, Paris, Institut de l'Elevage/INRA, Collection Lignes, 27p.
- Dedieu, B. et Servièrre, G. (2001). Organisation du travail et fonctionnement des systèmes d'élevage, communication lors des Rencontres Recherches Ruminants, Paris (France).
- Dedieu, B., Servièrre, G., Madelrieux, S., Dobremez, L. et Cournut, S. (2006). Comment appréhender conjointement les changements techniques et les changements du travail en élevage ? *Cahiers agriculture* 15(6), 506-513.
- Dedieu, B., Chia, E., Leclerc, B., Moulin, C.-H. et Tichit, M., Eds. (2008a). *L'élevage en mouvement. Flexibilité et adaptation des exploitations d'herbivores*, Versailles, Quae, Update Sciences & Technologies, 294p.
- Dedieu, B., Faverdin, P., Durmand, J.-Y. et Gibon, A. (2008b). Système d'élevage, un concept pour raisonner les transformations de l'élevage. *Productions Animales* 21, 45-58.
- Dedieu, B., Cournut, S. et Ingrand, S. (2008c). Modéliser la conduite des troupeaux pour rendre compte de la diversité des modalités d'adaptation aux enjeux de qualité, in : *L'élevage en mouvement*, Dedieu, B., Chia, E., Leclerc, B., Moulin, C.-H. et Tichit, M. (éds), Versailles, Quae, Update Sciences & Technologies, 259-272.
- Dedieu, B. (2009a). Adaptation des systèmes d'élevage et incertitudes sur l'avenir, communication lors du 14ème Carrefour des Productions Animales *les filières bovines dans la tourmente, produire plus et mieux avec moins*, Gembloux (Belgique).
- Dedieu, B. (2009b). Qualification of the adaptive capacities of livestock farming systems, *Revista Brasileira de Zootecnia* 38, 397-404.

- Dedieu, B. et Ingrand, S. (2010). Incertitude et adaptation : cadres théoriques et application à l'analyse de la dynamique des systèmes d'élevage, *Productions Animales* 23(1), 81-90.
- Dedieu, B., Cournut, S. et Madelrieux, S. (2010). Transformations des systèmes d'élevage et du travail des éleveurs, *Cahiers agriculture* 19, 312-5.
- Dedieu, B. et Servièrre, G. (2012). Vingt ans de recherche-développement sur le travail en élevage: acquis et perspectives, *Productions Animales* 25(2), 85-100.
- Delphy, C. (1978). Travail ménager ou travail domestique ?, in : *Les femmes dans la société marchande*, Michel A. (sous la dir.), Paris, PUF, 39-54.
- Delphy, C. (1983). Agriculture et travail domestique : la réponse de la bergère à Engels, *Nouvelles questions féministes* 5, 3-18.
- Demazière, D. (2004). Les générations comme catégorie d'analyse, *Temporalités* 2 [en ligne] <http://temporalites.revues.org/686>
- Desriers, M. (2007). L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique, in: *L'agriculture, nouveaux défis - édition 2007*, INSEE références [en ligne] : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/agrifra07c.pdf
- Doumas, C. (2010). *Caractérisation de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle dans le Parc du Vercors. Diagnostic Agraire de la Région des Quatre Montagnes*, Mémoire Ingénieur, AgroParisTech, UFR-Agriculture Comparée et Développement, 113p.
- Dubar, C. (2004). Présentation du numéro 1, *Temporalités* 1, [en ligne] <http://temporalites.revues.org/539>
- Dubuisson-Quellier, S. et Giraud, C. (2010). Les agriculteurs entre clôtures et passerelles, in: *Les mondes agricoles en politique*, P. Perrineau et J. Mossuz-Lavau (éds), Paris, Presses de SciencesPo, 111-129.
- Dufour, A., Courdin, V. et Dedieu, B. (2010). Femmes et travail en couple : pratiques et représentations en élevage laitier en Uruguay et en France, *Cahiers agriculture* 19, 371-6.
- Durkheim, E. (1975). La famille conjugale, in: *Cours de 1892, repris dans Textes III*, Paris, Minuit, 35-49.

E

- Elias, N. (1997). *La société des individus*, Paris, Fayard, 301p.
- Erhel, A. (2007). Les exploitations laitières: des situations régionales contrastées, *Notes et études économiques* 29, 9-46.
- Evans, N. (2009). Adjustment strategies revisited : Agricultural change in the Welsh Marches, *Journal of Rural Studies* 25, 217-230.

F

Fabre, B. et Soula, F. (1991). *Diversité des systèmes de production des zones difficiles du Vercors et application de l'article 19. Etude préalable à la mise en place d'un suivi*, Rapport réalisé par le CEREF-ISARA pour l'APAP, 53p. + annexes.

Filippi, G. et Nicourt, C. (1987). Domestique-professionnel: la cohérence du travail des femmes dans les exploitations agricoles familiales, *Economie rurale* 178-179, 47-52.

Fiorelli, C., Dedieu, B. et Pailleux, J. Y. (2007). Explaining diversity of livestock farming management strategies of multiple-job-holders: importance of level of production objectives and role of farming in the household, *Animal* 1, 1209-1218.

Fiorelli, C. (2010). *L'aménagement des conditions de vie au travail des éleveurs. Proposition d'un cadre d'analyse des relations entre rapport subjectif et organisation du travail en élevage et étude de cas chez les éleveurs pluriactifs*, Thèse de doctorat en zootechnie système, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech), 372p.

Fiorelli, C., Dedieu, B. et Porcher, J. (2010). Un cadre d'analyse des compromis adoptés par les éleveurs pour organiser leur travail, *Cahiers agricoles* 19, 383-90.

Fleury, A. (1973). *L'agriculture dans le parc naturel régional du Vercors*, Rapport réalisé par l'INERM et l'INRA-PG pour l'APAP, 314p.

Fouvez, V. (2008). *La race bovine Villard-de-Lans. Evolution historique*, Thèse vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, 127p.

Foyer, J. (2007). L'agriculture française et les deux piliers de la PAC. *Droit rural* 349 (2).

Fusillier, J.-L., Choisis, J.-P. et Piraux, M. (2006). Le modèle d'exploitation agricole familiale réunionnais face à l'accroissement des contraintes foncières et économiques, *Cahiers agricoles* 15, 542-548.

G

Gambino, M., Laisney, C. et Vert, J., Eds. (2012). *Le monde agricole en tendances. Un portrait social prospectif des agriculteurs*, Centre d'études et de prospective, SSP, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, 127p.

Garcia-Martinez, A., Olaizola, A. et Bernues, A. (2009). Trajectories of evolution and drivers of change in European mountain cattle farming systems, *Animal* 3(1), 153-165.

Gasson, R., Crow, G., Errington, A., Hutson, J., Marsden, T. et Winter, D. M. (1993). The farm as a family business : a review, *Journal of Agricultural Economics* 39(1), 1-41.

Gibon, A. et Hermansen, J. E. (2006). Sustainability concept in LFS research orientations, communication lors du colloque EAAP, Antalya (Turkey).

- Girard, N. (1995). *Modéliser une représentation d'experts dans le champ de la gestion de l'exploitation agricole*, Thèse de doctorat en biométrie, Université Claude Bernard-Lyon I, INRA - Institut de l'élevage, 234p.
- Girard, N., Bellon, S., Hubert, B., Lardon, S., Moulin, C.-H. et Osty, P. L. (2001). Categorising combinations of farmer's land use practices : an approach based on examples of sheep farms in the South of France, *Agronomie* 21, 435-459.
- Giraud, C. (2001). *Chambres d'hôtes à la ferme et autonomie de la femme en agriculture*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Patis Descartes, 462p.
- Giraud, C. (2004). Division du travail d'accueil et gratifications dans les chambres d'hôtes à la ferme, *Cahiers du genre* 37, 71-92.
- Giraud, C. (2006). La famille devient individualiste, *Constructif* 14 [en ligne] <http://www.constructif.fr/bibliotheque/2006-6/la-famille-devient-individualiste.html>
- Giraud, C. et Rémy, J. (2008). Les choix des conjointes en agriculture, *Revue d'Etude en Agriculture et Environnement* 88(3), 14-46.
- Gojard, S. et Bessière, C. (2004). Décloisonnements disciplinaires, transferts et malentendus, *Economie rurale* 282, 59-71.
- Gonod, P. (1991). Sur l'interdisciplinarité, in : *Interdisciplinarité et technologie*, J. Perrin (dir.) , L'interdisciplinaire.
- Gramain, A. et Weber, F. (2003). Introduction. Modéliser l'économie domestique, in : *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Gojard, S., Gramain, A., Weber, F. (éds), Paris, La découverte, 9-42.
- Grossetti, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux, *Les Cahiers Internationaux de Sociologie* 120, 5-18.
- Grossetti, M. (2010). Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations, in : *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, M. Bessin, C. Bidart et M. Grossetti (éds), Paris, La découverte, Recherches, 147-160.
- Grossin, W. (1996). *Pour une science des temps. Introduction à l'écologie temporelle*, Toulouse, Octarès, 268p.
- Guillaumin, A., Moreau, J.-C. et Kling Eveillard, F. (2007). Répondre à la préoccupation "travail" des éleveurs laitiers. Seconde partie : Elements méthodologiques pour conduire une opération de conseil, *Compte-rendu du programme national 2003 financé par l'ONILAIT*, Institut de l'élevage, 21p.
- Guillaumin, A., Dockès, A.-C., Tchakérian, E., Daridan, D., Gallot, S., Hennion, B., Lasnier, A. et Perrot, C. (2008). Demandes de la société et multifonctionnalité de l'agriculture : attitudes et pratiques des agriculteurs. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* 56, 45-66.
- Guitton, A. (2005). *Bilan-évaluation des actions conduites par l'Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc Naturel Régional du Vercors de 1997 à 2004*, Mémoire ingénieur, ISARA-Lyon, APAP, 90p.

H

- Hainzelin, E. (2012). L'agriculture familiale, indispensable au développement de l'Afrique, *Le Monde*, numéro du 25 juin 2012 [en ligne] http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/06/25/l-agriculture-familiale-indispensable-au-developpement-de-l-afrique_1723105_3232.html
- Hairy, D. et Perraud, D. (1990). Crise et transformation de la politique laitière, *in: Les agriculteurs et la politique depuis 1970*, Coulomb, P., Delorme, H., Hervieu, B., Jollivet, M. et P. Lacombe (éds), Paris, Presses de la FNSP, 84-94.
- Harff, Y. et Lamarche, H. (1998). Le travail en agriculture: nouvelles demandes, nouveaux enjeux, *Economie rurale* 244, 3-11.
- Harrison, A. (1967). *Farming change in Buckinghamshire: some features revealed in a study of farm business structures 1961-1963*, University of Reading, Department of Agricultural Economics & Management, Miscellaneous Studies n°43, 36p.
- Harrison, A. (1975). *Farmers and farm business in England*, University of Reading, Department of Agricultural Economics & Management, Miscellaneous Studies n°62, 66p.
- Hellec, F. et Blouet, A. (2010). Is organic farming more liveable ? A survey of dairy farmers in the east of France, communication lors du 9th European IFSA Symposium, Vienna (Austria).
- Hervieu, B. (2002). La multifonctionnalité de l'agriculture: genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole. *Cahiers d'études et de recherches francophones* 11(6), 415-419.
- Hervieu, B. (2010). Les agriculteurs dans la vie politique française. Cinquante ans d'évolution, quatre regards, *in: Les mondes agricoles en politique*, P. Perrineau et J. Mossuz-Lavau (éds), Paris, Presses de SciencesPo, 19-38.
- Hine, R.C. et Houston, A.M. (1973). *Governmental and structural change in agriculture*. Joint report prepared by the universities of Nottingham and Exeter for the ministry of Agriculture, Fisheries and Food.
- Holling, C. S. (2001). Understanding the Complexity of Economic, Ecological, and Social Systems, *Ecosystems* 4, 390-405.
- Hostiou, N. (2003). *Pratiques et stratégies de gestion des ressources herbagères cultivées par des éleveurs laitiers sur un front pionnier en Amazonie brésilienne : cas du municipe de Uruara*. Thèse de doctorat en zootechnie système, Institut national agronomique de Paris-Grignon, 350p.
- Hostiou, N., Dedieu, B., Madelrieux, S., Khanh Pham, D. et Vu Trong, B. (2010). Relations entre organisation du travail et taille des exploitations laitière: une étude à Moc Chau (Vietnam), *Cahiers agricoles* 19, 323-330.
- Hostiou, N. et Dedieu, B. (2011). Le rôle de la conduite technique dans la cohérence d'une organisation du travail: une étude en élevage laitier (Ségala, France), *in : Le travail en agriculture: son organisation et ses valeurs face à l'innovation*, P.Béguin, B.Dedieu et E.Sabourin (éds), Paris, L'harmattan, 171-188.
- Hugues, E. C. (1996). Carrières, cycles et tournants de l'existence, *in : Le regard sociologique, Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie*, Paris, Editions de l'EHESS, 165-173.

I

Ingrand, S., Dedieu, B., Chassaing, C. et Josien, E. (1995). Etude des pratiques d'allotement dans les exploitations d'élevage. Proposition d'une méthode et illustration en élevage bovin extensif, *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement* 27, 53-71.

Ingrand, S., Cournut, S., Dedieu, B. et Antheaume, F. (2003). La conduite de la reproduction du troupeau de vaches allaitantes : modélisation des prises de décision, *INRA Productions Animales* 16(4), 261-268.

Ingrand, S., Magne, M.-A., Chia, E., Moulin, C., Dedieu, B., Lémery, B. et Cerf, M. (2006). Non material resources mobilized by farmers and flexibility of livestock farming systems: two concepts linked to decision making and sustainability, communication lors du *57th annual meeting of the European association for animal production*, Antalya (Turquie).

Ingrand, S., Dedieu, B., Roche, B., Nozières, M.-O. et Carrasco, I. (2008). L'adaptation des pratiques d'élevage aux exigences des filières de qualité en viande bovine, in : *L'élevage en mouvement*, Dedieu, B., Chia, E., Leclerc, B., Moulin, C.-H. et Tichit, M. (éds), Versailles, Quae, Update Sciences & Technologies, 143-161.

J

Jacques-Jouvenot, D. (1997). *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 239p.

Jacques-Jouvenot, D. et Gillet, M. (2001). L'agriculture en Franche-Comté: un métier patrimonial rediscuté, *Etudes Rurales* 159-160(3-4), 111-128.

Jauneau, J.-C. (1990a). *L'agriculture dans le parc naturel régional du Vercors: orientations technico-économiques et utilisations de l'espace. Détermination de zones homogènes et diagnostics de situation à partir de la valorisation des Recensements Généraux de l'Agriculture (1970/1979/1988)*, Rapport réalisé par le CEREF-ISARA pour l'APAP, 33p. + annexes.

Jauneau, J.-C. (1990b). L'agriculture du Parc du Vercors au microscope, *Agreste - Coup d'œil sur Rhône Alpes* n°4.

Jauneau, J.-C. (1992). L'application de l'article 19 (du règlement CEE 797/85) dans le Parc Naturel Régional du Vercors (France). Une prime de plus ou les prémises d'une politique nouvelle ? *Revue de Géographie Alpine* 4, 201-211.

Jauneau, J.-C. (1992). Le Vercors en friche ? Et alors ? *Revue de Géographie Alpine* 4, 31-41.

Jauneau, J.-C. et Veron, F (2004). *Bilan du dispositif de suivi-évaluation des contrats territoriaux d'exploitation dans le Parc Naturel Régional du Vercors (2001-2002)*, Rapport réalisé par l'ISARA et le Cemagref, 40p.

Jervell, A. M. (1999). Changing patterns of family farming and pluriactivity, *Sociologia ruralis* 39(1), 100-116.

Johnsen, S. (2003). Contingency revealed: New Zealand farmers' Experiences of agricultural restructuring, *Sociologia ruralis* 43(2), 128-153.

Johnsen, S. (2004). The redefinition of family farming : agricultural restructuring and farm adjustment in Waihemo, New Zealand, *Journal of Rural Studies* 20, 419-432.

Jollivet, M. (1997). La « vocation actuelle » de la sociologie rurale, *Ruralia*, [en ligne] <http://ruralia.revues.org/6>

Jollivet, M. (2002). Relier les connaissances, transversalité, interdisciplinarité, *Nature Sciences et Sociétés* 10(1), 78-95.

Jollivet, M. et Legay, J.-M. (2005). Canevas pour une réflexion sur une interdisciplinarité en sciences de la nature et sciences sociales, *Nature Sciences et Sociétés* 13, 184-188.

Josien, E., Dedieu, B. et Chassaing, C. (1994). Etude de l'utilisation du territoire en élevage herbager. L'exemple du réseau extensif bovin Limousin, *Fourrages* 138, 115-134.

L

Lacombe, B. et Lamy, M.-J. (1989). Le ménage et la famille restreinte, illusion méthodologique de la statistique et de la démographie d'enquête, *Cahiers Sciences Humaines* 25(3), 407-414.

Lacroix, P., Sicard, G. et Zimmermann, J. (2010). L'accompagnement collectif des agriculteurs en période d'incertitude, communication lors du colloque *Agir en Situation d'Incertitude. La construction individuelle et collective des régimes de protection et d'adaptation en agriculture*, Montpellier (France)

Laisney, C. (2012). Les femmes dans le monde agricole. *Analyse* 38 [en ligne], http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/V3Analyse38Femmes_cle04742b-2.pdf

Lamine, C., Meynard, J.-M., Perrot, N. et Bellon, S. (2009). Analyse des formes de transition vers des agricultures plus écologiques : les cas de l'Agriculture Biologique et de la Protection Intégrée, *Innovations Agronomiques* 4, 483-493.

Landais, E. (1987). *Recherches sur les systèmes d'élevage, Questions et perspectives*, Document de travail, Versailles, France, INRA SAD, 70p.

Landais, E. et Deffontaine, J.-P. (1988). Les pratiques des agriculteurs, point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique, *Etudes et Recherches* 109, 125-158.

Landais, E. (1992). Principes de modélisation des systèmes d'élevage. Approches graphiques, *Les cahiers de la Recherche Développement* 32, 82-94.

Landais, E. et Bonnemaire, J. (1996). La zootechnie, art ou science ? entre nature et société, l'histoire exemplaire d'une discipline finalisée, *Courrier de l'environnement de l'INRA* 27, 23-44.

Landais, E. (1998). Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ? *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* 33 [en ligne], <http://www7.inra.fr/dpenv/landac33.htm>

Laurent, C. (1992). *L'agriculture et son territoire dans la crise. Analyse et démenti des prévisions sur la déprise des terres agricoles à partir d'observations réalisées dans le pays d'Auge*, Thèse de doctorat de sciences économiques, Université de Paris VII, 415p. + annexes.

Laurent, C., Cartier, S., Fabre, C., Mundler, P., Ponchelet, S. et Remy, J. (1998). L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale. *Economie Rurale* 244(12-21).

Laurent, C. et Rémy, J. (2000), L'exploitation agricole en perspective, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* 41, 5-24

Laurent, C. (2003). Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole, *Economie rurale* 273-274, 134-152.

Le Moigne, J.-L. (1994). *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*, Les classiques du réseau intelligence de la complexité, 360p.

Le Moigne, J.-L. (2002). Epistémologie de l'interdisciplinarité: la complexité appelle les stratégies de reliance, communication lors du colloque *Universités européennes d'été*, Nantes (France).

Lemery, B., Ingrand, S. et Dégrange, B. (2005). Agir en situation d'incertitude : le cas des éleveurs de bovins allaitants, *Economie rurale* 288, 57-69.

Levet, V. et Rochas, O. (1992). *L'activité laitière dans le Parc du Vercors (Trièves et Diois non compris). Perspectives d'évolution, les systèmes de production et la gestion de l'espace*, Mémoire de fin d'études d'ingénieur, ISARA, CEREF et APAP
 Levrouw, F., Morales, H., Arbeletche, P., Malaquin, I., Tourrand, J.-F. et Dedieu, B. (2007). Les élevages uruguayens, le long terme et les incertitudes : une diversité de stratégies pour se maintenir dans la production, communication lors du 14ème colloque *Rencontres Recherches Ruminants*, Paris (France)

Levrouw, F., Morales, H., Arbeletche, P., Malaquin, I., Tourrand, J.-F. et Dedieu, B. (2007). Les élevages uruguayens, le long terme et les incertitudes : une diversité de stratégies pour se maintenir dans la production, communication lors du 14ème colloque *Rencontres Recherches Ruminants*, Paris (France)

Longo, M. E., Mendez, A. et Tchobanian, R. (2010). Le découpage temporel du processus: l'analyse par séquences, in : *Processus. Concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, A. Mendez (dir.), Louvain, éditions Académia, Intellection, 73-90.

M

Madelrieux, S., Dedieu, B. et Dobremez, L. (2002). Modifications de l'utilisation du territoire lorsque les éleveurs cherchent à résoudre leurs problèmes de travail, *Fourrages* 172, 355-368.

Madelrieux, S. (2004). *Ronde des saisons, vie des troupeaux et labeur des hommes. Modélisation de l'organisation du travail en exploitation d'élevage herbivore au cours d'une année*, Thèse de doctorat en zootechnie des systèmes d'élevage, Institut National Agronomique de Paris-Grignon, Cemagref - INRA, 261p.

Madelrieux, S., Dedieu, B. et Dobremez, L. (2006). ATELAGE : un modèle pour qualifier l'organisation du travail dans les exploitations d'élevage, *INRA Productions Animales* 19(1), 47-58.

- Madelrieux, S. et Dedieu, B. (2008). Qualification and assessment of work organisation in livestock farms, *Animal*, 2(3), 435-446.
- Madelrieux, S., Dobremez, L., Dedieu, B. et Girard, N. (2009). Patterns of work organisation in livestock farms: the ATELAGE approach, *Livestock sciences* 121, 28-37.
- Madelrieux, S., Dupré, L., Hostiou, N., Barbosa, T., Burlamaqui Bendahan, A. et Tourrand, J.-F. (2010). Liens entre salariat et activité agricole: itinéraires professionnels de salariés d'élevage. *Cahiers agriculture* 19(5), 354-358.
- Madelrieux, S., Nettièr, B. et Dobremez, L. (2011). L'exploitation agricole, la famille et le travail : nouvelles formes, nouvelles régulations ? in : *Le travail en agriculture: son organisation et ses valeurs face à l'innovation*, P. Béguin, B. Dedieu et E. Sabourin (éds), Paris, L'harmattan, 189-204.
- Madelrieux, S. et Alavoine-Mornas, F. (2011). Le passage à l'agriculture biologique dans les exploitations agricoles : diversité des circonstances et des cheminements, communication lors du colloque *Les transversalités de l'agriculture biologique* », SFER-RMT DévAB-Université de Strasbourg, France.
- Madelrieux, S., Dobremez, L. et Dedieu, B. (à paraître). La diversification: au delà de la sécurisation, quels enjeux dans les exploitations d'élevage ? Etude de cas dans les Alpes, in : *Agir en situation d'incertitude*, V. Ancey, I. Avelange et B. Dedieu (éds), PeterLang.
- Marchesnay, M. (1993). *Management stratégique*, Paris, Eyrolles, 191p.
- Marsden, T., Munton, R. J. C., Whatmore, S. J. et Little, J. K. (1989). Strategies for coping in capitalist agriculture : an examination of the responses of farm families in british agriculture, *Geoforum* 20(1), 1-14.
- Meert, H., Van Huylenbroeck, G., Vernimmen, T., Bourgeois, M. et Van Hecke, E. (2005). Farm household survival strategies and diversification on marginal farms, *Journal of Rural Studies* 21, 81-97.
- Mendez, A.(dir.) (2010). *Processus - Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Louvain, Editions Academia, Intellection, 260p.
- Mendras, H. (1984). *La fin des paysans ; suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Arles, Actes Sud, Babel, 446p.
- Mercier, D. et Oiry, E. (2010). Le contexte et ses ingrédients dans l'analyse de processus : conceptualisation et méthode, in : *Processus. Concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, A. Mendez (dir), Louvain, Editions Académia, Intellection, 29-55.
- Milestad, R. (2003). *Building Farm Resilience. Challenges and prospects for Organic Farming*, Thèse de doctorat en agronomie, Swedish University of Agricultural Sciences, Department of rural studies, 52p.
- Miller, D. et Frisen, P.-H. (1980). Momentum and revolution in organizational adaptation, *Academy of management journal* 23 (4), 591-641.
- Milleville, P. (1987). Recherches sur les pratiques des agriculteurs, *Les Cahiers de la Recherche Développement* 16, 3-7.
- Molinier, J (1977). L'évolution de la population agricole du XVIIIe siècle à nos jours, *Economie et statistiques* 91, 79-84.

Morin, E. (1986). *La connaissance de la connaissance. Tome 3 de la Méthode*, Paris, Seuil, Point Essais, 243p.

Morin, E. (1990). Sur l'interdisciplinarité, communication lors du colloque *Carrefour des sciences : l'interdisciplinarité*, Paris (France).

Mottet, A. (2005). *Transformations des systèmes d'élevage depuis 1950 et conséquences pour la dynamique des paysages dans les Pyrénées. Contribution à l'étude du phénomène d'abandon de terres agricoles en montagne à partir de l'exemple de quatre communes des Hautes-Pyrénées*, Thèse de doctorat en agronomie, Institut National Polytechnique de Toulouse, INRA, 327p.

Moulin, C., Girard, N. et Dedieu, B. (2001). L'apport de l'analyse fonctionnelle des systèmes d'alimentation, *Fourrages* 167, 337-363.

Moulin, C.-H., Ingrand, S., Lasseur, J., Madelrieux, S., Napoléone, M., Pluvinage, J. et Thénard, V. (2008). Comprendre et analyser les changements d'organisation et de conduite de l'élevage dans un ensemble d'exploitations : propositions méthodologiques, in : *L'élevage en mouvement. Flexibilité et adaptation des exploitations d'herbivores*, Dedieu, B., Chia, E., Leclerc, B., Moulin, C.-H. et Tichit, M. (éds), Versailles, Quae, Update Sciences & Technologies, 143-161.

Mundler, P., Guermonprez, B. et Pluvinage, J. (2007). Les logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles, *Pour* 194, 55-62.

Mundler, P. (2009). Viabilité et pérennité des "petites fermes". Enseignements tirés de deux projets de recherche, communication lors du séminaire INRA-Confédération Paysanne *Connaissances et reconnaissance des petites fermes*, Montpellier (France).

Mundler, P. et Rémy, J. (2012). L'exploitation familiale à la française : une institution dépassée ?, *L'Homme et la société* 183-184, 161-179.

N

Nalson, J.-S. (1968). *Mobility of farm families: a study of occupational and residential mobility in an upland area of England*, Manchester, Manchester University Press, 305p.

NDienor, M. et Aubry, C. (2004). Diversité et flexibilité des systèmes de production maraîchers dans l'agglomération d'Antanarivo à Madagascar. Atouts et contraintes de la proximité urbaine, *Cahiers agricultures* 13(1), 50-57.

O

Oiry, D., Bidart, C., Garnier, J., Gilson, A., Longo, M. E., Mendez, A., Mercier, D., Pascal, A., Perocheau, G. et Tchobanian, R. (2010). Propositions pour un cadre théorique unifié et une méthodologie d'analyse des trajectoires des projets dans les organisations, *Management et avenir* 36(6), 84-107.

Oldrup, H. (1999). Women working of the farm: reconstructing gender identity in Danish agriculture, *Sociologia ruralis* 39(3), 343-358.

Ollagnon, H. (1989). Une approche patrimoniale de la qualité du milieu naturel, in : *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*, Mathieu, N. et Jollivet, M. (éds), Paris, L'Harmattan, 258-268.

Osty, P. L. (1978). L'exploitation vue comme un système : diffusion de l'innovation et contribution au développement, *Bulletin technique d'information* 326, 43-49.

P

Palisse, M. et Gaillard, F. (2000). Agricultrices au pays des Quatre Montagnes. In *Jadis au pays des Quatre Montagnes*. Méaudre, *Les cahiers du Peuil n°4*, 111-120.

Passeron, J.-C. (1991). *Le raisonnement sociologique : un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Nathan, 408p.

Paul, J.-L., Bory, A., Bellande, A., Garganta, E. et Fabri, A. (1994). Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité, *Les cahiers de la Recherche Développement* 39, 7-19.

Pérocheau, G. et Correia, M. (2010). Les moteurs, principes génératifs du mouvement dans les processus, in : *Processus. Concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, A. Mendez (dir.), Louvain, Editions Academia, Intellection, 123-139.

Perret, E., Thomson, E., Dobremez, L. et Chantry, E. (1999). Pour tous les systèmes d'élevage en montagne, les subventions sont essentielles au maintien de l'activité, *Agriste Cahiers* 46.

Perrot, C., Pierret, P. et Landais, E. (1995). L'analyse des trajectoires des exploitations agricoles, *Economie rurale* 228, 35-47.

Petit, M. (1978). Evolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations agricoles, *Economie rurale* 106, 45-55.

Petit, M. (1981). *Théorie de la décision et comportement adaptatif des agriculteurs. Formation des agriculteurs et apprentissage de la décision*, Dijon, ENSSAA, INPSA, INRA, INRAP, 166p.

Petit, M. (2006). L'exploitation agricole familiale : leçons actuelles de débats anciens, *Cahiers agricultures* 15, 486-490.

Pettigrew, A. M. (1985). *The Awakening Giant: Continuity and Change in imperial chemical industries*, Oxford, Basil Blackwell, 542p.

Pettigrew, A. M. (1990). Longitudinal field research on change: theory and practice, *Organization Science* 1(3), 262-292.

R

Rattin, S. (2002). Deux jeunes ménages d'agriculteurs sur cinq ont des ressources non agricoles, *in* : *Données sociales*, Paris, INSEE, 439-446.

Rattin, S. (2006). Le travail s'intensifie dans des exploitations professionnelles toujours plus grandes, *Agreste Cahiers* 4, 3-12.

Reboul, C. (1976). Mode de production et système de culture et d'élevage, *Economie rurale* 112, 55-65.

Rémy, J. (1987). La crise de professionnalisation en agriculture: les enjeux de lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur, *Sociologie du travail* 4, 415-441.

Rémy, J. (2008). "Paysans, exploitants familiaux, entrepreneurs ...": de qui parlons-nous ? Communication lors du colloque international de l'Association Française de Science Politique *Les Mondes Agricoles en politique*, Paris (France).

Rémy, J. (2010). Un métier en transformation. Introduction, *in* : *Les mondes agricoles en politique*, P. Perrineau et J. Mossuz-Lavau (éds), Paris, SciencesPo, 41-50.

Rémy, J. (2010). Un métier en transformation. Introduction, *in* : *Les mondes agricoles en politique*, P. Perrineau et J. Mossuz-Lavau (éds), Paris, Presses de SciencesPo, 41-50.

Rieu, A.-M. (1989). Itinéraires socio-professionnels et rapports de sexe en agriculture, *Recherches féministes* 2(2), 79-99.

Rieu, A.-M. (2004). Agriculture et rapports sociaux de sexe. La "révolution silencieuse" des femmes en agriculture, *Cahiers du genre* 37, 115-130.

Roche, B., Dedieu, B. et Ingrand, S. (2001). Taux de renouvellement et pratiques de réforme et de recrutement en élevage bovin allaitant du Limousin, *Productions Animales* 14(4), 255-263.

Rueff, C. (2011). *La diversité des chemins d'évolution des exploitations d'élevage d'un petit territoire de montagne depuis 1950 (Vallée du Davantaygue, Hautes Pyrénées)*, Thèse de doctorat en agronomie, Institut National Polytechnique de Toulouse, INRA, 245p.

Rueff, C., Choisis, J. P., Balent, G. et Gibon, A. (2012). A Preliminary Assessment of the Local Diversity of Family Farms Change Trajectories Since 1950 in a Pyrenees Mountains Area. *Journal of Sustainable Agriculture* 36(5): 564-590.

S

Salifios-Rothschild, C. (1976). A macro and micro-examination of family power and love : an exchange model, *Journal of Marriage and the Family* 38, 355-362.

Salmona, M. (1994). *Les paysans français. Le travail, les métiers, la transmission des savoirs*, Paris, L'harmattan, 378p.

Schiere, J.-B. (1995). *Cattle, straw and system contro: a study of straw feeding systems*, Thèse de doctorat, Wageningen University, 216p.

Seegers, J., Moreau, J.-C., Béguin, E., Guillaumin, A. et Frappat, B. (2006). Attentes des éleveurs laitiers vis à vis de leurs conditions de travail et évolutions de leur système d'exploitation, *Fourrages* 185, 3-16.

Simpson, I.-G. (1981). The Northfield report: structural policy and agricultural efficiency, *Journal Agricultural Economics* 32, 123-133.

Smithers, J. et Johnson, P. (2004). The dynamics of family farming in North Huron County, Ontario. Part I. Development trajectories, *The Canadian geographer* 48, 191-208.

Sutherland, L.-A., Burton, R. J. F., Ingram, J., Slee, B. et Gotts, N. (2012). Triggering change : Towards a conceptualisation of major change processes in farm decision-making, *Journal of Environmental Management* 104, 142-151.

T

Taher Sraïri, M. (2001). Déterminisme et applications de la recherche systémique pour l'étude de l'élevage laitier, *Courrier de l'environnement de l'INRA* 42, 29-46.

V

Van Dam, D. (2006). Une exploration des liens entre dynamiques identitaires et développement territorial. Le cas des agriculteurs biologiques, *Ruralia* 18-19, 291-302.

Van de Walle, I. (1993). *Terre des hommes, salaire des femmes. Stratégies individuelles et familiales en agriculture. Le cas du Calvados*, Thèse de doctorat en sociologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 450p.

Van De Ven, A. H. et Poole, M. S. (1995). Explaining Development and Change in Organizations, *Academy of Management Review* 20(3), 510-540.

W

Weber, F. (2005). *Le sang, le nom, le quotidien : sociologie de la parenté pratique*, Montreuil, Aux lieux d'être, Mondes Contemporains, 264p.

Weersink, A., Nicholson, C. et Weerhewa, J. (1997). Multiple job holdings among dairy farm families in New York and Ontario, *Agricultural Economics* 18, 127-143.

Wilson, G. A. (2008). Global multifunctional agriculture: transitional convergence between North and South or zero-sum game? *International Journal of agricultural sustainability* 6(1), 3-21.

Wilson, O. (1994). They changed the rules. Farm family responses to agricultural deregulation in Southland, New Zealand, *New Zealand Geographer* 11, 3-13.

Wullschleger, M. (2004). *Le Vercors, forteresse ouverte*, Veurey, Editions le Dauphinée Libéré, Les Patrimoines, 51p.

Annexes

ANNEXE 0.1. Présentation du projet ANR Systerra Mouve

MOUVE : Les interactions Elevage et Territoire dans la mise en mouvement de l'intensification écologique

Résumé

Le projet MOUVE est porté par des chercheurs de l'INRA, du CIRAD et du Cemagref. Il a pour objectif de produire des connaissances pour comprendre et rendre compte des conditions, des formes possibles et des implications d'une intensification écologique (IE) de l'élevage d'herbivores à l'échelle des territoires. D'un point de vue scientifique il contribue au domaine de recherche sur les interactions entre « élevage et territoire » en lien avec l'IE et les enjeux du Développement Durable, avec une approche pluridisciplinaire combinant agronomie – zootechnie système, écologie, sociologie et géographie. Sur le plan méthodologique, MOUVE s'appuie sur l'analyse comparative de 8 territoires contrastés d'élevage extensif (2 en Amérique du Sud, 1 en Afrique Sud saharienne, 2 en Méditerranée, 3 dans les montagnes françaises). Les contrastes portent sur les paysages (pastoraux ou d'interaction avec la forêt ou les cultures), les pressions qui s'exercent sur l'activité (vis-à-vis de la production ou l'environnement) et sur les dynamiques propres de l'élevage (développement, régression, relocalisation). Nous visons la formalisation d'un argumentaire spécifique de ce que peut devenir l'élevage en relation avec l'IE, mais en considérant son ancrage territorial local, et sa contribution au Développement Durable. Cet argumentaire a pour vocation à être porté dans les instances internationales (FAO, groupe Livestock, Environnement and Development - LEAD).

Le projet vise à mettre en relation, 1) les attendus de développement durable tels que réfléchis par les acteurs concernés par le devenir des territoires, qui précisent (méthodes participatives) i) ce sur quoi l'élevage est attendu à cette échelle, ii) quelle forme peut prendre l'intensification écologique, vue comme une ou des réponses à une expression locale des enjeux sur l'environnement et la production animale, 2) les modalités des interactions élevage – territoire, soit l'étude de la diversité et les complémentarités des systèmes d'exploitations d'élevage, l'analyse de leur impact sur les usages de l'espace et les services des écosystèmes, la formalisation de ce que sont les identités professionnelles en débat dans ces périodes de changement et d'incertitude, 3) les conditions d'émergence et de développement de dynamiques de transformations des systèmes d'exploitations à l'échelle individuelle d'une part et d'actions collectives d'autre part allant dans le sens de l'IE ainsi que leurs implications tant sur le plan des écosystèmes que des transformations des identités. L'intégration, avec les acteurs locaux, des connaissances produites s'appuiera sur la proposition et l'étude de scénarios d'évolution de l'élevage.

Objectifs et verrous scientifiques

L'objectif est de comprendre et rendre compte des conditions, des formes possibles et des implications de l'intensification écologique de l'élevage d'herbivores à l'échelle du territoire, dans des régions contrastées d'élevage extensif. MOUVE vise à instruire les différentes étapes - peu reliées jusqu'à présent - de la construction d'un cadre pluridisciplinaire permettant de traiter des interactions élevage – territoire en relation avec l'intensification écologique (IE) et le développement durable (DD). Il s'agit de mettre en relation 1) ce sur quoi l'élevage est attendu par les acteurs locaux en référence au DD, et ainsi quelle forme peut prendre l'IE comme réponse à une expression locale des enjeux sur l'environnement et la production animale, 2) les interactions élevage – territoire : la diversité et les

complémentarités des systèmes d'exploitations d'élevage ; leur impact sur les usages de l'espace et les services des écosystèmes ; les identités professionnelles en débat, 3) les conditions d'émergence et les implications de dynamiques de transformations des systèmes d'exploitations et d'actions collectives allant dans le sens de l'IE. L'ensemble sera discuté avec les acteurs locaux sous forme de scénarios.

Programme d'action

Mouve associe des équipes INRA, CIRAD et Irstea sur 3 ans. Les acteurs des territoires associés sont des Parcs, des autorités administratives locales et collectivités territoriales, des organisations professionnelles et de filières. La pluridisciplinarité (agronomie – zootechnie système, écologie, sociologie et géographie) et l'analyse comparative sont deux fondamentaux du projet. Le programme est organisé selon 5 tâches de recherche plus une tâche d'animation / coordination (T6). La T1 analyse l'expression des attentes par les acteurs de ce sur quoi l'élevage est attendu. La T2 se focalise les dynamiques collectives territorialisées qui vont dans le sens de l'IE ; T3 rassemble les études consacrées à la diversité et aux complémentarités entre exploitations, aux identités professionnelles, et aux transformations des systèmes sur le long terme en lien avec l'IE. La T4 relie les systèmes d'élevage avec la structure et la dynamique des paysages et les services des écosystèmes pour l'élevage. La T5 intègre les connaissances produites sur la gouvernance de l'élevage au niveau local à l'aide de scénarios.

Le projet Mouve s'appuie sur 8 terrains de recherche, qui font sens en termes de territoires locaux, tant du point de vue des espaces, des dynamiques de l'élevage que du point de vue institutionnel. Ils forment un tout diversifié quant aux paysages (d'interactions élevage - forêt, élevage - culture, ou pastoral), à la dynamique de l'élevage (développement, régression, relocalisation) et aux pressions qui s'exercent sur les dimensions production et environnement qui motivent l'intensification écologique.

Retombées scientifiques

Les résultats attendus du projet sont de trois ordres :

- 1) l'implémentation du domaine scientifique « élevage et territoire » dans la communauté scientifique (et notamment « systèmes d'élevage »),
- 2) la formalisation d'un argumentaire de ce qu'est l'élevage, et de qu'il peut devenir, en relation avec l'IE, le DD, et son ancrage territorial local, puis le portage de cet argumentaire dans les instances internationales où se débat l'avenir de l'élevage notamment à la FAO et dans le groupe LEAD
- 3) la concrétisation d'avancées opérationnelles du projet en vue de renouveler les cadres du conseil et de la formation d'une part et de contribuer à la gouvernance de l'élevage au niveau local d'autre part.

ANNEXE 2.1.1. Liste des personnes rencontrées à titre d'expert

Liste des personnes rencontrées à titre d'expert :

Nom	Fonction	Intérêts de la rencontre
Les acteurs praticiens		
Jean-Luc Langlois	Ancien directeur de l'APAP maintenant chargé de mission agriculture au PNR	évolution de l'agriculture dans le Vercors
Crystelle Hustache	Animatrice du CIVER (association qui gère l'AOC bleu du Vercors)	compréhension du contexte actuel et de son évolution (les laiteries, les enjeux, le cc de l'AOC, les agriculteurs)
Dominique Chicot	Ancien contrôleur laitier sur le territoire Vercors-Isère	connaissance des systèmes techniques laitiers et de leurs évolutions
Jean-Pierre Manteaux	Technicien élevage de la chambre d'agriculture de la Drôme	connaissance des systèmes techniques laitiers et de leurs évolutions
Les chercheurs		
Yves Pauthenet	SUACI	connaissance des systèmes techniques (systèmes fourragers en particuliers)
Jean-Claude Jauneau	Enseignant à l'ISARA, ancien chercheur Inerm Cemagref, mb du conseil scientifique du parc	a fait des analyses statistiques sur le Vercors : connaissance du territoire et de son évolution a fait des enquêtes (15-20) dans les années 90 avec une approche spatiale
Philippe Fleury		a une bonne connaissance du Vercors pour y avoir travaillé à plusieurs reprises fait partie de l'équipe de Mouve qui s'investira sur le Vercors

Objectifs des enquêtes :

Ainsi, cette phase d'enquêtes poursuivait plusieurs objectifs :

- s'introduire dans le territoire de l'étude : le territoire du parc naturel régional du Vercors est le support de nombreuses études, auxquelles va s'ajouter prochainement le projet « Mouve ». Le territoire étant « surpâturé » d'enquêtes, il me faut être vigilante quant à « l'entrée » sur la zone. Cette phase d'enquête, vise ainsi, à me faire connaître des différents acteurs de la zone et à si possible susciter un intérêt de leur part (et éventuellement essayer de cerner ce qui peut potentiellement les intéresser dans le sujet).
- dresser un « tableau » du territoire, de ses caractéristiques et de ses évolutions passées, tant du point de vue du contexte territorial que des systèmes d'activités et des systèmes de production dont il est porteur. Je chercherai particulièrement à collecter des informations relatives à la conduite technique des systèmes bovins lait.
- définir les évolutions, changements dans les systèmes techniques bovins lait que les acteurs considèrent comme stratégiques, c'est-à-dire qui relèvent d'une importance particulière à leurs yeux. Ces définitions de changement de niveau stratégique seront a priori différentes selon les enjeux dont les acteurs sont porteurs : je fais l'hypothèse que le point de vue du contrôleur laitier différera de celui chargé de l'agriculture dans le cadre du PNRV.
- confronter ma grille de lecture des interactions entre famille et activités d'élevage aux points de vue des acteurs sur ce sujet. Pour ce faire, j'aborderai dans les entretiens l'évolution des collectifs de travail (travail familial sur l'exploitation mais aussi la place et l'évolution du salariat, des collectifs tels que les GAEC, les EARL, etc.) et ses conséquences sur l'évolution des systèmes de production.

5. Préparer la seconde phase d'enquêtes auprès des exploitants agricoles (ou des ménages) : A l'issue de cette phase d'enquête, en plus des connaissances collectées, j'espère être en mesure d'affiner le protocole d'enquêtes auprès des exploitations agricoles, c'est-à-dire :

- de sélectionner une partie du territoire qui se sera avérée être pertinente pour être support de l'étude
- de raisonner l'échantillonnage des exploitations à enquêter
- d'obtenir une première liste d'exploitants à rencontrer
- au vu des réactions qu'auront suscitées la présentation de mon sujet, de rédiger une note de présentation de mon travail auprès des exploitants à rencontrer
- de définir la façon de « motiver » les agriculteurs: mettre en place une séance de restitution des résultats ? Introduire la phase d'enquête par une séance collective de présentation ? Sous quelle(s) forme(s) ?

6. Recueillir de la documentation et de nouveaux contacts de personnes à rencontrer

ANNEXE 2.1.2. Guide d'entretien

L'ensemble des thèmes et des questions listées dans le guide d'entretien doit, dans la mesure du possible être renseigné. Il ne s'agit cependant pas de poser les questions telles quelles, tel un questionnaire fermé. Il s'agit juste d'un « pense-bête » permettant de s'assurer du recueil des informations nécessaires, au sein de la discussion avec l'éleveur. Les questions posées sont ouvertes, seules les relances, plus directives, permettent, si besoin, d'obtenir des précisions sur des thèmes précis.

Question initiale : Pourriez-vous me raconter, l'histoire de votre exploitation et de votre famille depuis que vous vous êtes installés ?

1. Statut de l'exploitation et évolution depuis installation:

- GAEC familial / GAEC non familial/EARL/ exploitation individuelle / Co-exploitation ?
- Nombre de ménages et d'associés si association ?
- Statut de la personne interrogée (exploitant, co-exploitant, conjointe, etc.)

2. Histoire du ménage et du système d'activités (dont élevage):

a. Aujourd'hui :

- La composition du ménage ? (conjoint, enfants, parents, autres)
- Qui travaille sur l'EA ? à l'extérieur ? et quelles activités à l'extérieur ?
- Le ménage vit-il sur le siège de l'exploitation ? Si oui, quelles avantages et contraintes cela génère ? (pensez-vous que ces contraintes sont pareillement ressenties par tous les membres du ménage ?)
- L'EA en bref :
 - o SAU ?
 - o Le troupeau ? combien d'animaux ? le quota ?
 - o Les autres activités agricoles, para-agricoles ?
 - o Les autres activités non agricoles ?

b. L'installation agricole et la famille :

- Date de l'installation ? Dans quelles conditions : succession familiale / reprise après quelques années d'une EAF (après travail autre) / reprise HCF ?
- Récit de cette phase d'installation : comment est-ce que ça s'est passé, de l'idée à l'installation effective ?
- L'installation dans l'histoire de la famille ?
 - o Cohabitation entre les générations ?
 - o Quel rôle de la conjointe dans l'installation ?
 - o Quelles motivations de chacun à l'installation ?

c. Histoire du SA et de l'exploitation

Ce qu'il faut recenser :

- Date des principaux événements familiaux (mariage, naissance des enfants, arrêt de l'activité du père, etc.)

- Date des changements d'orientations productive ?
- Date des changements : d'activités ?
- Date des augmentations ou diminutions des surfaces ?
- Date des augmentations ou diminution du cheptel ?
- Date de l'acquisition ou de la vente de matériel ; construction de bâtiments ?

SYNTHESE. Structure du ménage, activités effectuées

Mb du ménage (situation familiale aujourd'hui)	Age	Etat matrimonial (célibataire, marié, divorcé, etc.)	Activités en charge (agricoles et/ou non agricoles)	Histoire de l'implication dans le collectif de travail	Temps de travail /activités (approximatifs)
X			<u>Aujourd'hui :</u>		
			<u>Evolutions passées :</u>		

3. Surfaces, évolution et utilisation des surfaces de l'exploitation :

Foncier et assolement actuel :

- Surface actuelle de l'exploitation ?
- Caractéristiques du parcellaire ? dispersé / regroupé ? Structuration du parcellaire (blocs) ?
- SAU ? dont :
 - o Faire-valoir direct ?
 - o Fermage et location verbale ?
- STH dont prairies permanentes et prairies temporaires ?
- SFP ? dont céréales ?

Evolution du foncier :

Surface concernée	Type de surface	Acquisition /Cession ?	Date d'acquisition ou de cession	Mode d'acquisition ou de cession (héritage, location, achat, etc.)	Causes / csqcs sur la conduite de l'élevage et des surfaces

Utilisation des surfaces :

Bloc N°	Période		
	Foin	Enrubannage	Pâturage

4. Le cheptel

- Le quota laitier ? évolutions du quota ? Causes de l'évolution du quota (installation associés par exemple) ?
- Réalisation du quota ?

Les animaux présents :

Aujourd'hui :

Chetpel	Effectif	Race
Vaches		
Génisses de 2 à 3 ans		
Génisses de moins de 2 ans		
Mâles de plus de 1 an		
Mâles de moins de 1 an		
Autres animaux : chèvres, vaches allaitantes, moutons, etc.		

Evolutions passées du troupeau (?) : depuis l'installation :

- quelles ont été les grandes évolutions du nombre et de la répartition des types d'animaux ?
- de leurs races et performances ?

Utilisation du cheptel :

Aujourd'hui :

Type d'animaux	Effectif			Mode de commercialisation
	Achat	Vente	AC	Période-client
Vaches de réforme				
Veaux				
Génisses laitière pleines				
Génisses laitières				
Taurillon				
Veaux de boucherie				
Etc.				

Evolutions passées de l'utilisation du cheptel, depuis l'installation :

- quelles ont été les grandes évolutions du nombre et de la répartition des types d'animaux vendus ?
- des modes de commercialisation ?

Vente de produits :

Nature des produits vendus	Qualité (label ?)	Quantité	Période	Mode de commercialisation

Evolutions passées des ventes, depuis l'installation ?

5. Conduite du troupeau

- Date d'entrée et de sortie d'étable / évolutions passées ?
- Alimentation du troupeau :
 - o Nombre de fourrages / évolutions passées ?
 - o Quantité de concentré / UGB - évolutions passées ?
 - o Quantité de concentré acheté / an - évolutions passées ?
 - o Quantité de fourrage acheté / an - évolutions passées ?
- Reproduction :
 - o Période de mise-bas - évolutions passées ?
 - o Mode d'insémination - évolutions passées ?
 - o Conditions de réforme - évolutions passées ?

6. Bâtiments, équipements, matériels

Type de bâtiments	Capacité	Aménagement spécifique	Date de construction	Mode de financement

Type de matériels	Date d'acquisition	Mode de financement

7. Collectif de travail hors ménage :**Association et salariat permanent :**

Mb du collectif de travail n'appartenant pas au ménage	Age	Etat matrimonial (célibataire, marié, divorcé, etc.)	Activités en charge (agricoles et/ou non agricoles)	Temps de travail /activités (approximatif)	Histoire de l'implication dans le collectif de travail
X			<u>Aujourd'hui :</u>		
			<u>Evolutions passées :</u>		

Autres formes d'appel à la main d'œuvre extérieure :

Mb du collectif de travail n'appartenant pas au ménage	Forme d'appel à la MO ext (salarial temporaire, bénévole, entraide, etc.)	Activités en charge (agricoles et/ou non agricoles)	Temps de travail /activités (approximatif)	Histoire de l'implication dans le collectif de travail
X		<u>Aujourd'hui :</u>		
		<u>Evolutions passées :</u>		

Travail en collectif :

- Adhésion à une CUMA ?
- Echange de matériel avec d'autres agriculteurs ?
- Appel à des entreprises de travaux agricoles ? Si oui :
 - pour quels travaux ?
 - pour quelles raisons ?

8. Les activités non agricoles liées à l'exploitation

- nature des activités (vente directe, transformation gîte à la ferme, etc.)
- personnes en charge de ces activités ?
- historique de la mise en place de ces activités ? motivations à la mise en place ?
- revenus approximatifs de ces activités (par rapport au revenu du ménage, à celui dégagé par l'activité d'élevage)
- gestion de ces revenus au niveau du ménage ? commun / en partie / sans reversement ?
- contraintes horaires et calendaires liées à ces activités ?

9. Les activités du ménage non liées à l'exploitation

- nature des activités ?
 - indépendante / salariées ?
 - position professionnelle ?
 - type de contrat (pour les salariés) ?
 - nature du contrat (pour les salariés) ? (temps plein / partiel)
- personnes en charge de ces activités ?
- historique de la mise en place de ces activités ?

- revenus approximatifs de ces activités (par rapport au revenu du ménage, à celui dégagé par l'activité d'élevage)
- gestion de ces revenus au niveau du ménage ? commun / en partie / sans reversement ?
- contraintes horaires et calendaires liées à ces activités ?

10. Les autres sources de revenus

- autres sources de revenus, à l'échelle du ménage ?

11. Le travail

- évolutions liées au travail ?
- solutions trouvées ? (bâtiments / changements collectifs de travail, etc.) ?
- le travail aujourd'hui ? :
 - temps / pénibilité / temps en famille / travail en collectif ?
 - possibilité de partir en vacances ? de prendre des week-ends ? Suffisamment ?
 - Qui fait quoi quand ?

12. Les aides PAC et autres

- DJA ? Quelle année ? Quelle utilisation ?
- CTE ? Lequel ? quelle année ? Quel changement de pratiques pour répondre au CTE ?
- CAD ? Lequel ? quelle année ? Quel changement de pratiques pour répondre au CAD ?
- Primes à l'agriculture biologique ?
- Aides dans le cadre du PNPOA ? Quelle année ? Quelle utilisation ?
- Autres aides PAC liés à l'exploitation :
 - ICHN ?
 - PHAE ?
 - Autres ?

13. Les grandes causes de l'évolution de l'exploitation

Citer des événements de contexte identifiés par ailleurs comme pouvant avoir eu un impact sur la gestion de l'exploitation. Par exemple :

- les sécheresses de 2003 et 2005
- la crise du lait en 2009
- la création de l'AOC Bleu du Vercors en 1998
- etc.
- D'autres chose pour l'enquête ?
- Si oui, pourquoi ?
- Quelles conséquences sur la gestion de l'exploitation ? de l'élevage en particulier ?

ANNEXE 2.1.3. Exemple de monographie : le cas du GAEC Dumont

1. Données d'ordre général

Je n'ai pour l'instant rencontré que Julien Dumont. J'ai très rapidement croisé son frère cadet, Sébastien Dumont.

Lors du RDV, je me suis d'abord rendue à ce que je croyais être le siège de l'exploitation agricole, à savoir au lieu dit « X ». Au hameau, là où réside la famille, j'ai croisé les parents et les grands parents des frères Dumont ainsi qu'une jeune femme qui pourrait être la copine de l'un des deux frères, ou leur sœur.

Là bas, on m'a indiqué que je n'étais pas au bon endroit, puisque l'exploitation n'était plus à X mais un peu plus loin. Les bâtiments sont maintenant à peut-être un kilomètre du hameau relativement loin de toute habitation. C'est là bas que j'ai rencontré Julien Dumont.

Lors de l'entretien, il m'a été difficile d'aborder les questions relatives à la famille. Bien qu'il s'agisse là d'un cas où l'intrication entre l'exploitation et la famille est très étroite, Julien Dumont ne s'épanchait dans ses réponses. Il semblait préférer parler technique.

Il est à noter que je dispose de données datant de 1991, lorsque Pierre Dumont, le père des deux frères, était le chef de l'exploitation. Ces données peuvent être confrontées à celles recueillies par entretien et permettent de retracer la trajectoire de l'exploitation en amont de la date d'installation de Julien Dumont.

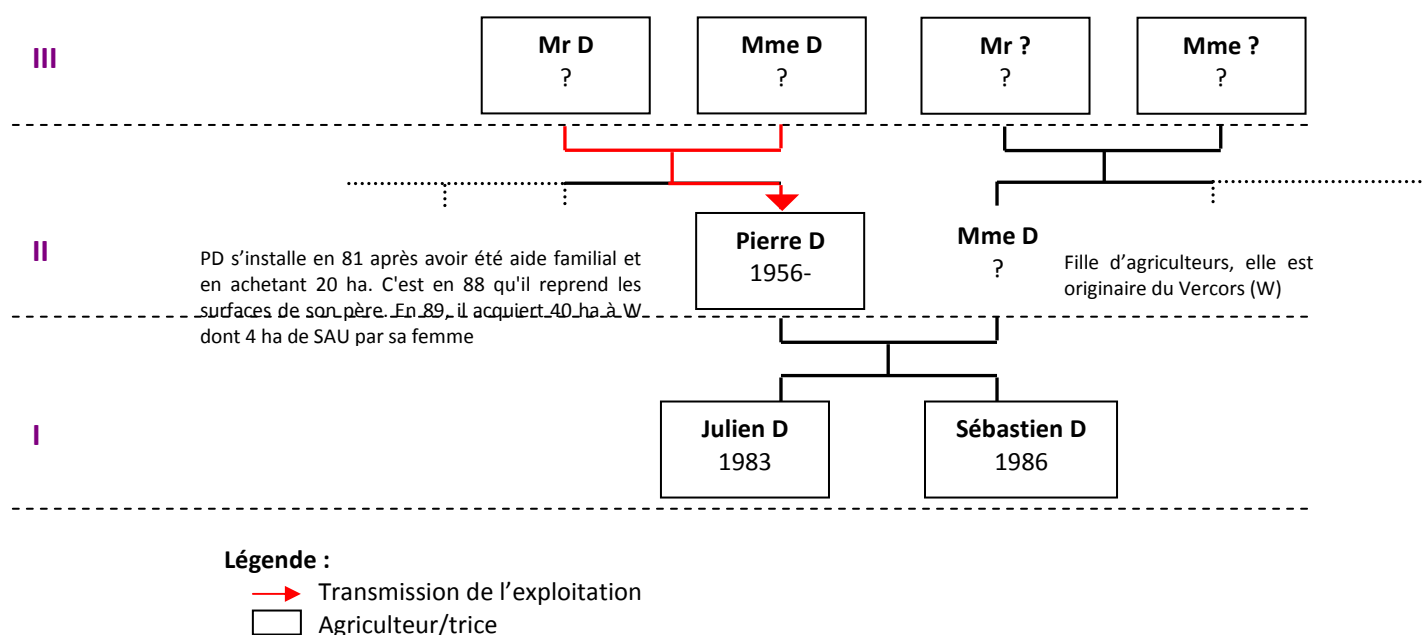
2. Histoire de la famille et de l'articulation famille-exploitation

2.1. La lignée

Le GAEC Dumont sur la commune de Y est issu d'une ferme familiale sur laquelle au moins deux générations ont travaillé. Il s'agit aujourd'hui d'un GAEC entre deux frères installés depuis peu (2003 et 2006).

L'ORIGINE ET LA SOCIALISATION AGRICOLES

Lorsque l'on reconstitue l'arbre généalogique de la famille Dumont l'importance de l'agriculture apparaît nettement, et ce même si l'arbre est encore très imprécis.



Le GAEC actuel n'est pas à proprement parler la ferme familiale comme nous l'aborderons plus bas dans ce document. Il dérive cependant d'une ferme transmise de père en fils, c'est-à-dire des grands parents paternels au père des frères Dumont, Pierre. La mère des deux frères, c'est-à-dire l'épouse de Pierre, est elle aussi issue d'une famille agricole Vercusienne, ce qui marque fortement la structure foncière de l'exploitation puis plus tard du GAEC. En effet, deux acquisitions de terres, l'une en 1988 puis en 2003 à l'installation de Julien Dumont se sont faites du côté maternel, si bien que certaines surfaces de l'exploitation se situent à plus de 40 km du siège.

Les deux fils ont ainsi bénéficié d'une socialisation agricole. On en sait cependant peu sur ce sujet. Tous deux ont fait des études de sorte que l'on peut penser que le poids de la socialisation agricole est quelque peu amoindri par leur scolarisation, bien que celle-ci ait été dans les deux cas très orientée vers le domaine agricole. L'aîné, Julien, n'était pas parti pour être agriculteur. Cependant, après son bac STAE (Sciences et Technologies de l'Agronomie et de l'Environnement), il poursuit ses études dans l'optique de reprendre la ferme, les alternatives en termes de métier ne l'attirant pas tellement :

Médulline : Vous avez toujours voulu tous les deux reprendre...

Julien Dumont : Oui, moi je ne savais pas trop. J'ai fait un bac STAE, moi. Rester un peu par-là, dans...

M : Oui. Ce n'est pas trop agricole le STAE ?

JD : Oui, c'est... un peu, sans plus. Oui, c'est... Donc... oui, je ne savais pas trop. Et puis après, oui... après, oui, j'avais envie de reprendre. J'ai fait un BTS ACSE après. Puis... c'est compta-gestion, ça. Puis après, voilà... parce que bon, à... quand tu as dix-huit ans, tout de suite... Autant en faire encore un peu, on ne sait pas, hein. [silence] Puis bon, après... c'est la mentalité qui fait... enfin, je veux dire moi... pff... travailler dans les bureaux, moi, c'est...

M : Ce n'est pas possible ?

JD : Ah oui, oui, oui.

M : Et vous avez bossé un peu avant de... reprendre la ferme ?

JD : Ben... non, je faisais des remplacements à vacher, moi, pareil. Mais non, moi, travailler dedans... faire technicien, enfin... non, non, ça ne me disait rien. [silence] Et puis travailler pour un patron, c'est bizarre. C'est fou ? Non, je ne sais pas pourquoi, enfin bon, après...

M : C'était la meilleure option...

JD : Ben... peut-être aussi qu'il faut aller de l'avant. Enfin...

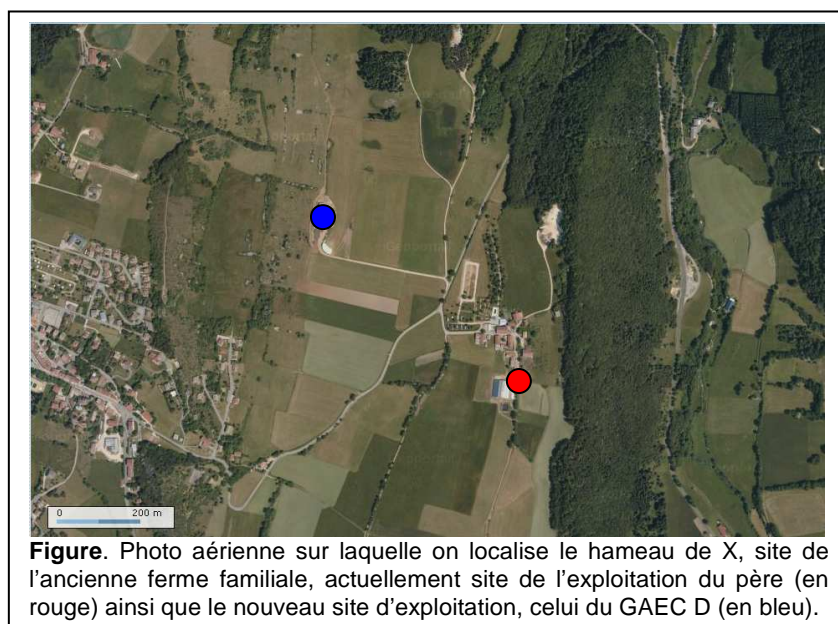
A la sortie de son BTS, il fait pendant quelques années des remplacements en tant que vacher avant de s'installer en GAEC avec son père. Son frère Sébastien, de trois ans son cadet, a suivi un parcours similaire mais orienté plus tôt vers la reprise de l'exploitation. Il a ainsi fait un BEPA, poursuivi en BAC Pro. Pendant quelques années, il a été lui aussi vacher au service de remplacement du Vercors.

LA TRANSMISSION DE L'OUTIL DE PRODUCTION

On pourrait discuter de l'importance de la dimension familiale de la ferme telle qu'elle existe actuellement.

Pour ce faire, reprenons l'historique. Le GAEC fut créé en 2003, lors de l'installation de l'aîné Julien. Il s'est alors agi de la création d'un GAEC père-fils. Dès son installation en 2003, Julien a milité pour la construction d'un nouveau bâtiment permettant l'agrandissement du troupeau. Bénéficiant de la dotation Jeunes Agriculteurs (et des prêts bonifiés qui vont avec), il a construit dans le cadre de son installation une stabulation libre sur aire paillée dimensionnée pour une soixantaine de bêtes.

Etant impossible d'agrandir ou de construire des bâtiments sur le site de l'exploitation d'alors (c'est-à-dire du père alors en individuel), du fait notamment de la proximité aux habitations et à un site touristique (un camping), le nouveau bâtiment fut construit sur un autre site, à environ un kilomètre du hameau (**Figure**). Ainsi aujourd'hui, le site de l'exploitation ne se confond plus avec les maisons d'habitation des parents et des grands-parents.



Outre le fait que la construction du bâtiment soit le fait de Julien (financement grâce à la DJA et prise de la décision), cette dernière relativise la dimension familiale de la ferme exploitée en termes de capital. Il s'agit d'une distanciation au patrimoine familial, à la fois géographiquement (progressivement l'ancien site est abandonné) et économiquement (moyens de production). Cette distanciation s'accroît avec l'augmentation rapide du troupeau : en trois ans, le troupeau est passé d'une vingtaine à une quarantaine de laitières.

Cette logique de distanciation se poursuit avec l'installation en 2006 de Sébastien Dumont. L'entrée dans le GAEC de Sébastien marque la sortie du père qui, n'ayant pas atteint l'âge de la retraite, recrée une exploitation individuelle dont le site est au hameau, c'est-à-dire dans les bâtiments de la ferme avant la création du GAEC père-fils. Ainsi, de la ferme familiale auparavant exploitée en production laitière par Pierre Dumont, et ses parents avant lui, émanent deux structures juridiques différentes : le GAEC entre frères et la nouvelle exploitation individuelle de Pierre.

Pourquoi ne pas avoir créé un GAEC à trois associés ? Les arguments avancés sont d'ordre financier. Ayant tout deux touché la DJA, les frères Dumont bénéficient de prêts bonifiés pendant dix ans après leur installation. Le père étant encore loin de la retraite, son départ du GAEC ne se serait fait qu'après 2016, c'est-à-dire alors que les prêts bonifiés seraient arrivés à échéance, de sorte qu'il était financièrement plus intéressant pour les deux fils de pouvoir racheter les parts du père en 2006. Le père, s'est alors réinstallé en individuel sur une petite structure sur laquelle il n'élève plus que des allaitantes.

Ainsi, il n'y a pas vraiment eu de transmission patrimoniale proprement dite puisque le père est toujours en activité. Les moyens de production aujourd'hui exploités par le GAEC n'ont pas, pour la plupart, été transmis. Les parts du père ont été rachetées et ses terres lui sont louées. Seul le troupeau laitier pourrait constituer une sorte d'héritage, à moins que celui-ci n'ait été racheté par Sébastien à son installation.

Cependant, la logique de lignée est marquante dans l'histoire de cette ferme dans la mesure, où il y a tout de même eu une transition générationnelle qui s'est matérialisée par la création du GAEC père-fils, auquel s'est ensuite substitué le GAEC entre frères. Bien qu'il n'y ait pas eu à proprement parler de transmission des moyens de production (puisque le père est toujours en activité), le montage juridique a permis aux deux fils de s'installer successivement en bénéficiant de l'assise que constituait la ferme familiale pour se lancer. De sorte qu'il leur a sans aucun doute été bien plus facile de s'installer (d'un point de vue financier tout au moins), qu'à quelqu'un qui aurait dû monter de toutes pièces son outil de production.

Par ailleurs, même s'il n'a pas transmis les moyens de production de sa ferme d'alors à ses fils, Pierre Dumont les laisse à leur disposition (location et vente des parts). Il n'a retiré du GAEC que ce qui lui était nécessaire pour maintenir jusqu'à sa retraite une activité de petite taille et moins exigeante en termes de travail que la production laitière. Comme en témoigne Julien, se sont des **ARRANGEMENTS DE FAMILLE**. Tout se passe comme s'il s'était retiré pour laisser la place à ses enfants, leur laissant ainsi le soin de perpétuer la lignée agricole.

2.2. La maisonnée

LES FOYERS

Ce cas est particulier dans le sens où la lignée agricole est éclatée localement en trois maisonnées, plus ou moins éloignée de la maisonnée familiale. Dans la maison familiale, grande bâtisse organisée

en plusieurs bâtiments autour du corps de l'ancienne ferme (actuelle la ferme du père), cohabitent les générations des parents et des grands parents.

Sébastien, habite (d'après ce que j'ai compris, à vérifier) dans l'un des dépendances de la maison familiale, de sorte qu'il ne vit pas complètement avec ses parents mais réside au même endroit. Il occupe l'appartement occupé anciennement par Julien. Ce dernier habite aujourd'hui seul à Y, soit à plus de trente kilomètres de la maison familiale. Il y habite un appartement. Il témoigne du conflit de génération qui l'a incité à quitter la dépendance de la maison familiale qu'il occupait auparavant :

M : Oui, oui. Ok. Et donc... et donc vous vivez tous là-bas ? Enfin, là où...

JD : Non, non. Moi, je loue... non, non, non, moi je loue vers Y. Ben où c'est que vous avez dû tourner là-bas.

Ah ! D'accord, ok. Vous n'habitez pas... et votre frère habite...

JD : Il habite à côté. Oui, il va... il va arranger une des maisons, là, qui est... là où il y a un portail. Oui, il va arranger là-bas. Moi, je fais construire... là-bas, il y a un chemin.

Mais c'est un choix que vous avez fait de ne pas habiter avec vos parents ?

JD : Ah ! Ah oui. Ah ! Non, non.

M : C'était pour être tranquille ?

JD : Ah ! Oui, oui. Non, non, mais... là, mon frère, avant d'arranger, il reste... j'avais fait un petit bout d'appartement au début. J'avais fait un petit bout d'appartement à côté. Xxx [00.59.00]

M : Oui ?

JD : Oui, oui, oui.

M : Vous n'aviez pas de vie privée ou quoi ?

JD : C'est... oui, je ne sais pas. Il y a des conflits de génération. Non... on préfère vivre... enfin, je ne sais pas si vous entendez ça, faire vivre deux générations...

M : Ben... en général, c'est... c'est difficile et c'est surtout difficile pour les conjoints de...

JD : Oui, oui.

M : Avec les... la belle-famille...

JD : Oui, c'est ça le pire.

Aujourd'hui, il projette de construire sa maison plus près de la ferme, trouvant son lieu d'habitation trop éloigné de la ferme. Pour ce faire, il souhaiterait que l'un des terrains proches du nouveau site d'exploitation devienne constructible. Il a d'ailleurs engagé les démarches en ce sens auprès de la mairie.

JD : Ça fait trente kilomètres [de son appartement à la ferme], je ne sais pas mais... ça fait loin. Enfin, c'est... enfin je veux dire quand j'ai... qu'on a des horaires un peu tout... tout tordus, là, s'il faut revenir une heure l'après-midi... pff... après, rentrer pour une heure et demi...

M : C'est un peu pénible, quoi ?

JD : Xxx [00.59.55] rentrer pour repartir...

M : Oui, oui. C'est pour ça que vous aimeriez faire construite juste là ?

JD : Oui, oui. Ben c'est en projet.

M : Et c'est... c'est constructible ?

JD : Non, c'est agricole.

LA PLACE DE CHACUN PAR RAPPORT A L'EXPLOITATION

On en sait relativement peu sur le fonctionnement de la maisonnée parentale. Ce que l'on sait en revanche, c'est que la seule main d'œuvre autre que celle fournie par les deux frères l'est par le père Pierre. Les autres membres de la maisonnée familiale ne sont pas évoqués dans l'entretien. Le père par contre participe régulièrement au travail d'astreinte dans le GAEC. Julien dit d'ailleurs qu'ils l'équivalent de deux et demi à travailler sur la ferme.

Cependant, la participation du père au travail agricole du GAEC s'inscrit plus largement dans ce que Julien appelle un arrangement de famille. Il semble en effet, qu'en contrepartie de l'aide paternelle au travail d'astreinte, les deux fils aident également leur père sur certains travaux de saison.

M : Et là, du coup, il y a... il y a votre père qui vient vous aider ?

JD : Du coup, il nous aide un peu, oui, c'est... ça...

M : C'est tout ? Enfin... c'est tout...

JD : C'est tout. Oui, oui. Oui, oui, il... [silence] On est... oui, oui... en gros, le boulot... le boulot... oui, on est deux et demi, on va dire, parce que... ça nous soulage juste un peu le... le travail. Enfin, le temps après, ça ne se gagne pas bien plus, hein.

M : Oui. Oui, du coup, en échange, vous allez l'aider aussi...

JD : Oui, oui. Ben on le... comme au printemps, on lui herse les prés, on lui herse ses champs. On ... [silence] Oui, après bon, c'est... c'est des relations comme ça, hein. Je veux dire, quand ça marche bien, enfin quand... [silence] Quand personne ne cherche, oui, à... à tirer la couverture de son côté...

Plus largement encore, cet échange familial de main d'œuvre constitue l'un des éléments de cet arrangement de famille institué lors du départ du père à l'installation de Sébastien Dumont. La transmission patrimoniale de l'exploitation n'ayant été réalisée, c'est finalement cet arrangement de famille qui encadre la transmission du pouvoir décisionnel et de l'exploitation laitière. De sorte que lorsque le père partira à la retraite, la transmission de ses terres à ses fils confortera l'exploitation laitière déjà bien développée. Ainsi, les moyens de production sont en grande majorité mis à disposition des deux frères moyennant une rétribution financière (location des surfaces et rachat des parts) qui par la même assure une rente aux parents. On peut supposer que c'est également cette rente qui permet au père d'exploiter une petite structure très peu productive (juste quelques allaitantes

pour garder les primes). C'est dans ce cadre également, qu'il existe entre les deux générations des accords sur la récolte des fourrages (fauchage par les fils moyennant don de foin par le père), ou sur la réalisation de tâches agricoles (travaux de saison effectués par les fils sur l'exploitation du père en échange du travail d'astreinte réalisé par le père sur l'exploitation des fils).

M : Mais alors du coup, votre père, il a une exploitation individuelle sur la... la même ferme que le GAEC ?

JD : Oui, à côté. Enfin, c'est séparé quand même, hein. Lui, du coup, il n'a pas bien des bêtes, il a plus des terres et... parce qu'il fait beaucoup du bois à côté, lui.

M : Oui, mais alors... en fait, quand vous vous êtes installé, donc vous avez monté ce bâtiment-là, mais votre père, il est... il était... il est laitier, quoi ?

JD : Oui, il était laitier. Mais du coup, là, il ne fait plus de lait. Lui, il n'a gardé que des vaches allaitantes à côté et... des prairies et...

M : Et du coup, sur un autre siège d'exploitation ?

JD : Oui, oui. Ben le siège, c'est le même... la même adresse parce que c'est à X. Mais c'est... oui, c'est... c'est séparé en fait. Il a son troupeau, il a ses terres, et...

M : Du coup, en fait, il est dans les... bâtiments où avant il y avait les laitières ?

JD : Voilà. Il est là-bas, oui, oui. Lui, il garde quelques bêtes... il n'a pas non plus énormément des bêtes. Parce qu'il nous aide... il nous aide là, alors du coup... on lui laisse toujours un quelque chose... par rapport à l'aide qu'il nous... qu'il nous donne. Et puis... enfin bon, après, c'est des arrangements, hein, de...

M : De famille, quoi.

JD : Voilà, oui.

Ainsi, même si l'installation des deux fils marque dans l'articulation famille-exploitation et dans la gestion de la ferme une rupture importante, celle-ci reste fortement articulée à la lignée agricole via les arrangements entre maisonnées mis en place autour des deux fermes.

3. La trajectoire du système d'élevage

3.1. Le système d'élevage de Pierre Dumont (avant 2003) : Stabilité et autonomie

L'exploitation de Pierre Dumont, transmise par ses parents, était spécialisée en lait. En 1991, le quota était de 50 000 l. La production laitière a apparemment augmenté entre 1991 et 2003, puisque juste avant l'installation de Julien, le quota était de 120 000l. Pour autant, cela ne nous dit pas si le quota était alors réalisé.

L'exploitation était alors fortement articulée à la famille. Transmise par les parents de Pierre Dumont, les bâtiments d'élevage étaient accolés aux maisons d'habitation familiales. Il s'agissait d'anciennes écuries transformées en étables, probablement entravées.

Les bâtiments d'élevage étaient vétustes de sorte que la traite ne pouvait pas être réalisée par un seul homme : il fallait au moins être deux. Les bêtes étaient apparemment dispersées sur plusieurs bâtiments (au moins deux) dont la capacité d'accueil totale se situait autour d'une trentaine d'animaux (vaches laitières et la suite).

Installé depuis 1981 après avoir été aide familial sur la ferme de ses parents, Pierre Dumont a très progressivement augmenté la taille du troupeau. Etant limité par la taille des bâtiments, et l'impossibilité d'en construire de nouveau sur le siège de l'exploitation, il n'avait avant l'installation de son fils aîné qu'une vingtaine de laitières de races Montbéliardes et Prim'Holstein.

En termes de surfaces, l'évolution de cette exploitation est marquée par deux acquisitions. En 1981, Pierre Dumont, s'installe sur la ferme de son père alors que celui n'est pas encore à la retraite. Pour ce faire, il achète 20 hectares qui s'ajoutent aux 21 qu'il héritera de son père en 1988. En 1989, il récupère 40 hectares via sa femme -issue d'une famille agricole du Vercors - dont seulement 4 hectares sont de le SAU. Parmi la surface totale, quasiment la moitié est forestière. Je ne sais cependant pas quelles étaient les modalités de l'exploitation forestière qui pourrait probablement expliquer le faible effectif du troupeau.

Il est par ailleurs à noter que la part des terres en propriété est élevée : près de 85% des surfaces exploitées sont en faire valoir direct.

La conduite des surfaces et du troupeau semble avoir été basée sur une logique d'autonomie fourragère et alimentaire du troupeau. Sur les 50 hectares de SAU en 1991, 15 étaient en prairies temporaires (30%) et 5 en céréales (orge, seigle, triticale, blé et avoine - 10%). Pierre Dumont ne pratiquait pas la mise en estive ou en pension d'une partie du troupeau.

Le collectif de travail est familial, puisque les deux parents de l'éleveur travaillaient avec lui sur la ferme. Je ne sais cependant pas quelle était la teneur de leur participation aux travaux agricoles.

La confrontation des données issues de l'enquête de 1991 avec celles issues de l'entretien avec Julien semblent indiquer que la trajectoire de la ferme de Pierre Dumont fut assez stable. A part un agrandissement progressif du troupeau, mais restant très faible, il n'y a pas de changements marquants entre 1981 et 2003. La surface totale de l'exploitation a certes augmenté, mais la majorité des surfaces acquises en cours de trajectoire sont des parcelles forestières. L'impact de leur acquisition sur la conduite de l'élevage doit donc être faible.

La trajectoire de la ferme avant l'installation de Julien Dumont ressemble beaucoup à celle de Jean Martin : même logique d'autonomie à tout niveau (main d'œuvre familiale, autonomies fourragères et alimentaires, pas d'investissements financiers importants, effectif du troupeau relativement faible avec agrandissement très modéré).

3.2. L'installation de Julien Dumont et la création du GAEC Dumont (2003-2006) : La continuité dans la transformation

L'installation de Julien Dumont marque un virage important pour la ferme familiale. Même si l'exploitation reste une exploitation spécialisée en lait (livraison à la coopérative, pas d'activités para-

agricole et pas de labels), ce que Julien Dumont veut alors faire de la ferme est différent de la façon dont elle était jusqu'alors exploitée par son père. Il en témoigne :

M : Ok. Et du coup, votre frère, il a pris la place de votre père, ou... c'est...

JD : Oui, oui, oui. Oui, parce qu'avec mon père, il y a plus... conflit de génération de...

M : Entre vous deux ? Enfin... entre votre père et vous ?

JD : Oui, oui. On en faisait bien assez... enfin, je veux dire, je pense qu'on ne pense pas pareil à cinquante ans qu'à... qu'à 25, 30 ans et... euh... on veut aller de l'avant, on veut aller de l'avant, en faire toujours plus, et là... c'est bon, on en fait bien assez.

M : Votre père ne voulait pas trop s'agrandir, quoi ?

JD : Oui, voilà.

M : Enfin, c'est parce que vous vous êtes installé que vous avez...

JD : Oui, voilà, oui, c'est... c'est moi qui ai poussé en gros, hein, on va dire.

Son installation coïncide avec la construction d'un nouveau bâtiment et la constitution d'un nouveau site d'exploitation. Le choix du dimensionnement du bâtiment d'élevage témoigne du changement de logique puisqu'il est conçu pour une soixantaine de bêtes, soit deux fois plus que la taille du troupeau à l'installation de Julien. Le bâtiment construit est beaucoup plus moderne : il s'agit d'une stabulation sur aire paillée, jouxtant la salle de traite avec 2x5 décrochages automatiques permettant de traire les laitières 10 par 10. Le bâtiment est conçu de telle sorte que la traite puisse être réalisée par une seule personne.

Par ailleurs, l'installation de Julien Dumont coïncide avec l'acquisition par sa mère de cinquante hectares de landes à W, surface qui pondérée, lui permet d'atteindre la ½ SMI nécessaire à son installation agricole.

Dès lors, le troupeau augmente très rapidement. Alors qu'à son installation, il n'y avait qu'une vingtaine de laitières sur l'exploitation, trois ans plus tard, l'effectif est d'environ trente-cinq (+ 52% de croît). Cependant, le foncier acquis par Julien ne suffit pas assurer l'autonomie fourragère d'un troupeau de cette taille. Les 55 hectares loués à la mère correspondent à des landes et sont éloignées de quasiment 30 kilomètres de l'exploitation, de sorte qu'ils sont réservés à l'estive d'une partie des génisses. Pour compenser l'augmentation du chargement sur les prairies (hors estive), l'attention est portée sur les prairies temporaires : ne pouvant pas augmenter significativement les surfaces consacrées au risque de perdre la PHAE (si conversion de prairies naturelles en prairies artificielles ou autre culture), le GAEC cherche à les améliorer et à les intensifier. Sur les 25 hectares de prairie temporaire⁹⁰, 10 hectares sont composés d'un mélange luzerne/dactyle (tout ce qui est mécanisable mais non labourable) sur lesquels trois coupes enrubannées sont pratiquées (constitution du stock) et le reste, environ 15 hectares, soient les terres de meilleure qualité et labourables, sont renouvelées tous les 3-4 ans (après deux ans de céréales) en un mélange ray-

90 **Calcul d'un ratio : prairies temporaires / prairies naturelles** ; Etant souvent difficile d'accès par entretien, on accède à la surface en prairie naturelle par déduction : surface totale – surfaces en bois – surfaces cultivées (céréales) – surfaces en prairies temporaires. Dans ce cas là, on obtient : Ration PT/PN= 25/(155-45-25-4)=0,3. La limite de ce mode de calcul est la prise en compte en prairie naturelle des landes.

grass/ trèfle fauché une fois (coupe enrubannée) puis pâturé. En 2011, l'enrubannage constitue une part importante du stock : le ratio « nombre de balles enrubannage / nombre de balles foin » est de l'ordre de 0,7. Ce chiffre mériterait d'être comparé aux autres exploitations, ce dernier me paraissant relativement élevé par rapport à la moyenne sur le Vercors.

Par ailleurs, l'augmentation de la productivité laitière est recherchée et pour ce faire, le GAEC complète la ration des laitières de céréales ou d'autres aliments moins coûteux tels que les drèches de brasserie.

Ainsi, la création du GAEC père-fils marque le passage :

- d'une ferme spécialisée en lait mais davantage tournée vers le maintien d'une autonomie à différents niveaux (système fourrager et alimentation, financier) assurée par un effectif global (cependant le chargement global⁹¹ est tout de même de 0,6) et une production laitière peu élevés, le tout étant peu mécanisé,
- à une ferme tournée vers la recherche de l'augmentation de la production laitière assurée par une intensification des surfaces mécanisables, une recherche de productivité via l'alimentation, un effectif de troupeau conséquent et des bâtiments récents et mécanisés permettant une efficacité du travail (rapidité et moindre pénibilité des tâches à réaliser quotidiennement, diminution du temps de présence quotidien dans le bâtiment).

Ce passage s'est réalisé sur une année, année pendant laquelle l'augmentation du troupeau a été amorcée tandis que la stabulation était en cours de construction. Cette année de transition, se caractérise par la tension entre la taille des bâtiments vétustes, la stabulation étant en cours de construction, et le dimensionnement du troupeau. Cette campagne agricole est donc marquée par des pratiques de mise en estive / mise en pension exceptionnelles dans la trajectoire de cet élevage.

3.3. L'installation de Sébastien Dumont : Confortation de la logique d'agrandissement et de mécanisation

Sébastien s'installe en 2006 et prend la place du père Pierre. En se retirant du GAEC, le père retire du GAEC la surface en forêt (45 hectares) ainsi que 20 hectares de prairies. Il « re-monte » une exploitation individuelle, qui est en terme d'orientation productive est tournée vers l'élevage allaitant (petit troupeau juste pour garder les primes), la vente d'herbe et/ou de foin et la vente de bois.

91 Calcul du chargement : nombre UGB sur l'année / surface totale hors cultures et bois

Calcul du nombre d'UGB sur l'année :

- *Equivalents UGB retenus* : vaches et taries = 1 UGB ; génisses < 1 ans = 0,3 ; génisses [1-2 ans] = 0,6 ; génisses > 2 ans = 0,8
- *Estimation de la composition moyenne du troupeau sur l'année* : pour un troupeau de X vaches laitières, si on estime à huit l'âge moyen de réforme et à trois l'âge moyen d'entrée en production (taux de renouvellement = 20%), on a dans le troupeau (avec la suite) : X laitières (dont taries) + (X/5) génisses > 2 ans + (X/5) génisses [1-2 ans] + (X/5) génisses < 1 ans

Cependant, il faut noter que ce mode de calcul repose sur l'hypothèse d'une stabilité de l'effectif du troupeau. En période de croît du troupeau, ces calculs ne rendent pas compte de l'augmentation de la part des génisses dans l'effectif global.

Calcul du chargement global sur l'année : nombre d'UGB sur l'année / surface totale hors cultures et bois. Dans le cas de mise en pension d'une partie du troupeau pendant une partie de l'année, il faut retirer au nombre total d'UGB sur l'année, le produit de l'équivalent UGB du troupeau élevé à l'extérieur et du temps de ce séjour (converti en année) hors de la ferme.

Les surfaces retirées du GAEC par le père sont compensées par ce que Sébastien acquiert pour s'installer (baux), c'est-à-dire une trentaine d'hectares morcelés.

La logique d'agrandissement et de mécanisation amorcée par Julien se poursuit. De 2006 à 2011, le troupeau augmente encore, son effectif atteignant aujourd'hui soixante vaches laitières. Le quota est aujourd'hui de 310 hl.

De fait, la stabulation libre a rapidement été saturée, de sorte que le GAEC l'agrandit en 2010 d'une partie destinée à l'hébergement des génisses et au stockage du fourrage. Plusieurs investissements pour mécaniser et simplifier le travail sont également réalisés : une pailleuse, un silo et un godet pour stocker et couper les pommes de terre (alimentation beaucoup moins onéreuse que les céréales), etc.

Au niveau du système fourrager, l'autonomie fourragère est très précaire. Pour l'atteindre, la surface en céréale a été réduite au minimum (uniquement pour renouveler les prairies) afin de maximiser les surfaces en prairies temporaires.

La gestion de l'élevage est, me semble-t-il, technico-économique au sens où la conduite est étroitement raisonnée par rapport aux évolutions des prix et aux opportunités de subventions :

- l'alimentation (hors fourrages) est entièrement achetée et a varié selon les années en fonction du prix des aliments : la quantité de céréales distribués a beaucoup diminué au profit des pommes de terres et du maïs grain humide (donné l'été à la place des pommes de terre).
- Les génisses sont élevées et vendues prêtes, le prix des veaux étant jugé trop bas. La quantité de génisses élevées dépend cependant du prix des céréales : des génisses peuvent être vendues si le prix des céréales est jugé trop élevé, ce qui permet de baisser le besoin en céréales et si besoin d'en acheter avec la rente dégagée par la vente des génisses.
- Les génisses sont élevées au « mauvais » lait ne pouvant être commercialisé
- L'agrandissement du bâtiment n'était pas planifié mais répond à une opportunité de financement par le Conseil Régional. Il a permis d'augmenter encore le troupeau et de stocker la paille achetée une fois dans l'année, à son prix le plus bas.

Exemple :

JD : On achète ça [la pomme de terre de consommation]... 37 euros la tonne ! Et 3 centimes, la même patate que... qu'à 80 centimes ou je ne sais pas combien le kilo à... C'est incroyable !

M : Et par rapport aux céréales, ce n'est vraiment pas cher, en fait ?

JD : Ben, quinze... quinze kilos de patates, ça remplace à peu près quatre kilos de maïs.

M : Et pourquoi personne... pourquoi tout le monde ne fait pas de la patate, alors ?

JD : Ben parce que... je pense que... c'est pour la donner qui est un peu galère, hein [silence] Parce qu'il faut être équipé, hein. Nous, du coup, on avait acheté un godet à l'arrière du tracteur... qui coupe les patates. En fait, c'est une vis sans fin, et à la sortie, ça... ça coupe la patate en lamelles. [Oui.] Et du coup, ben... ben, ce n'est pas bien du boulot, mais je veux dire, c'est... c'est l'investissement du godet quand même. Alors bon, les gars qui ne veulent en donner que deux mois... pff... soit ils s'amusent à essayer de donner de la patate entière et les... il y a une chance sur deux pour que les

vaches s'étouffent. Elles avaleront et tac, elles y restent. Ou après, ils ont une petite chapeleuse à la main, mais bon...

[...]

M : Ben alors du coup, ça doit vous demander quand même pas mal de stockage, quand même, vingt-cinq tonnes de... enfin, je ne sais.

JD : Oui, oui. Ben... vous allez voir...

M : Ah ! C'est dans un silo ?

JD : Oui, enfin un silo, on a... oui, c'est pareil, il faut faire... une dalle bétonnée, il faut faire des rebords, enfin il faut faire ça comme il faut, parce que...

M : Alors du coup, vous, vous avez construit ça... exprès pour...

JD : Exprès, oui, oui. Ben les deux premiers camions, on a galéré. Pour le troisième...

M : Vous vous êtes amélioré... Mais du coup, vous avez fait un calcul économique... style investissement plus le prix des patates pas chères...

JD : Oui, et bien... concernant le godet à patates, par rapport au maïs qui était cher, en six mois, il était remboursé.

En termes de travail, outre la simplification via la mécanisation permettant de diminuer la pénibilité du travail et le temps passé à chaque tâche, l'organisation semble également différente. JULIEN explique qu'il s'organise avec son frère pour prendre des week-ends, et que l'ensemble des tâches d'astreinte peut si besoin être réalisé par une seule personne, de sorte que si l'un des deux a besoin de s'absenter dans la journée, l'autre prend la relève.

TENTATIVE DE QUALIFICATION DE LA SUCCESSION DES LOGIQUES :

- Au niveau du travail :

- ◆ **Exploitation du père** : exploitation individuelle avec un collectif familial (les deux parents) impliqué sur le travail d'astreinte.
 - ➔ Logique d'autonomie familiale de la main d'oeuvre
 - ➔ forte dépendance à la main d'oeuvre familiale bénévole
- ◆ **GAEC entre frères** : GAEC entre frère sur lequel le père est impliqué dans le travail d'astreinte.
 - ➔ Logique d'autonomie familiale de la main d'oeuvre
 - ➔ moindre dépendance à la main d'oeuvre familiale bénévole du fait de la simplification du travail

- Au niveau des autres activités :

- ◆ **Exploitation du père** : peut-être une activité de bûcheronnage sur les parcelles boisées en propriété – à confirmer – qui aurait permis de diminuer la pression économique sur l'élevage
 - ➔ Double activité sécurisant la ferme

- ◆ **GAEC entre frères :**
 - spécialisée dans la production laitière – pas d'autres activités
- Au niveau du projet de production :
 - ◆ **Exploitation du père :** projet axé sur le lait, avec augmentation progressive du quota qui reste relativement faible par rapport à la moyenne des laitiers sur le Vercors
 - Spécialisé lait avec augmentation modéré de la production
 - ◆ **GAEC entre frères :** projet toujours axé sur le lait, avec augmentation conséquente du quota qui est aujourd'hui bien au dessus par rapport à la moyenne des laitiers sur le Vercors
 - Spécialisé lait avec augmentation importante de la production
- Au niveau du dimensionnement :
 - ◆ **Exploitation du père :** agrandissement très progressif des surfaces (par à coups : deux moments décisifs liés à des héritages), et du troupeau. Pas d'investissement dans des bâtiments (pas d'endettement)
 - Agrandissement très progressif des surfaces, troupeau
 - ◆ **GAEC entre frères :** agrandissement important des surfaces à l'installation et très important du troupeau et des bâtiments
 - Agrandissement important des surfaces, troupeaux et bâtiments
- Au niveau de la conduite :
 - ◆ **Exploitation du père :** conduite structurée par la recherche d'autonomie alimentaire.
 - Autonomie alimentaire
 - ◆ **GAEC entre frères :** conduite structurée par la recherche de productivité laitière à moindre coup. L'utilisation des surfaces est guidée par la recherche de l'autonomie fourragère à peine atteinte.
 - Autonomie fourragère tout juste atteinte.

ANNEXE 2.2.1. Le Vercors : topographie et climat

D'une superficie de 200 km², le massif du Vercors se présente comme une citadelle de pierre ceinturée à l'est par une ligne continue d'escarpements abrupts orientés nord-sud et culminant à plus de 2000 mètres (le Moucherotte, 1901m ; le Pic St Michel, 1966 ; le Roc Cornafion, 2049m ; la Grande Moucherolle, 2284m). A l'ouest et au sud, ce sont des zones de piémonts qui dominent les plaines environnantes. Le massif est délimité de part et d'autres par les vallées des cours d'eau que sont l'Isère au Nord et à l'Ouest, le Drac et la Gresse à l'Est et la Drôme au Sud qui marquent une rupture topographique profonde. L'intérieur du massif est occupé par une alternance de plateaux boisés de plus de 1000 mètres d'altitude (forêt des Coulmes, forêt de Lente et les Hauts-Plateaux du Vercors), de vallons telles que les larges vallées du val de Lans-en-Vercors ou de la région d'Autrans, et de gorges profondes (gorges de la Bourne, de Vernaison, du Nant, du Furon) qui furent longtemps les seules voies d'accès aux plateaux. De nombreuses falaises sont présentes sur le massif qui marquent fortement le relief en culminant pour certaines à plus de 1000 mètres telles les falaises de Presles ou de Combe Laval [Figures 2.2.1 et 2.2.2].

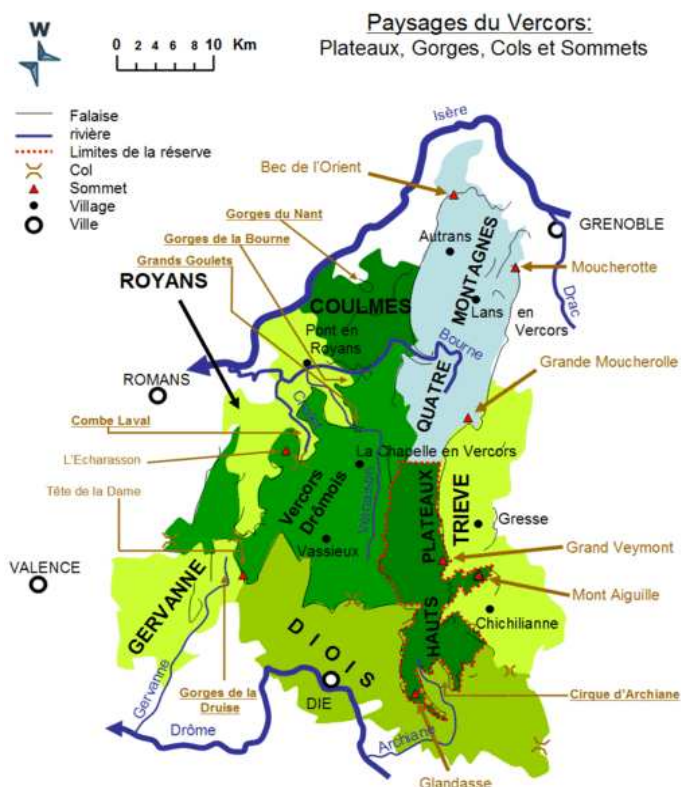


Figure 1. La géomorphologie complexe du Vercors. Source: wikipédia.

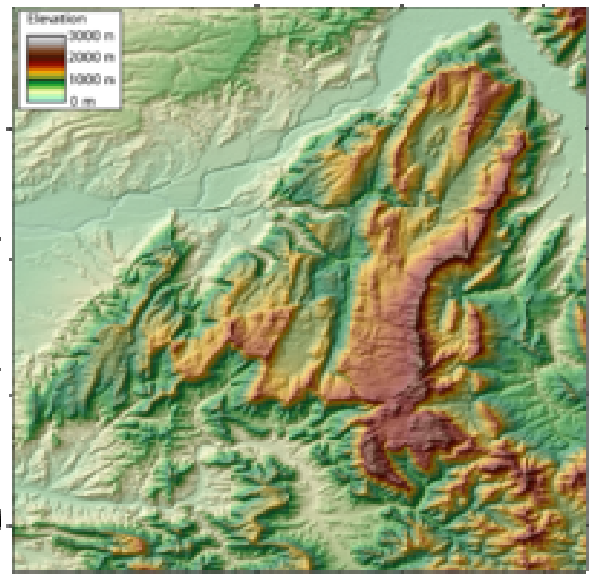


Figure 2. Modèle numérique de terrain du massif du Vercors. Source: wikipédia.

Situé sur le 45^{ème} degré de latitude nord, le Vercors est traversé par la frontière climatique séparant les Alpes du Sud des Alpes du Nord au niveau du col du Rousset. Cette transition climatique marque la limite entre le Vercors Sud au climat méridional voire méditerranéen et le Vercors Nord caractérisé par un climat à dominante montagnarde avec des influences océaniques à l'ouest.

Cette différence climatique se ressent très fortement au niveau de la végétation. Au nord, plus de 50% de la surface est boisée, tandis qu'au sud, les sols sont plus secs et les espèces, typiques du climat méditerranéen. La diversité des influences climatiques et des reliefs se traduit sur l'occupation des sols par une mosaïque de productions agricoles.

ANNEXE 2.2.2. L'agriculture vercussienne dans sa diversité

➤ *Généralités : une agriculture sous signe de qualité*

Le RGA nous enseigne qu'il y avait en 2000, 1101 exploitations dont 485 professionnelles sur le Vercors (périmètre du PNRV) (Guitton, 2005). La SAU totale était alors de 39 500 hectares dont les trois quart étaient exploités par des professionnels.

De façon générale, on relève l'importance des signes de qualité pour l'agriculture du Vercors qui se singularise par des labels comme l'AOC Bleu du Vercors-Sassenage dans les 4 Montagnes et le Vercors-Drôme, la Clairette de Die dans le Diois-Gervanne ou l'AOC Noix de Grenoble et Saint-Marcellin dans le Royans-Isère. En 2000, 59% des exploitations agricoles professionnelles étaient recensées comme produisant sous signe de qualité hors agriculture biologique (AOC, Marque Parc). Par ailleurs, 12% des exploitations professionnelles pratiquent la vente directe (contre 25% en France).

L'importance des signes de qualité, et des activités de diversification telles que la vente directe est à mettre en relation avec l'importance de l'économie touristique sur le Vercors et avec la politique d'un Parc qui s'inscrit dans une volonté de promotion d'une agriculture de qualité.

L'agriculture biologique est également bien représentée sur le Vercors puisque c'est 12% des exploitations professionnelles qui s'inscrivent en 2000 dans le cahier des charges (contre 1% en moyenne en France).

➤ *Diversité de l'agriculture vercussienne*

Soulignons cependant qu'au-delà de ces quelques traits généraux, c'est surtout la diversité des productions selon les zones du Vercors qui caractérise le territoire [Figure 1].

Bien que l'élevage domine le paysage agricole Vercussien, du Nord au Sud du massif, l'altitude, les nuances climatiques, les traditions se traduisent par des types d'agriculture différents selon les secteurs du Vercors. Afin de rendre compte de cette hétérogénéité, le Vercors est couramment divisé en huit zones homogènes [Carte 1] qui diffèrent nettement quant à l'agriculture pratiquée.

Tandis que les Quatre Montagnes, le Vercors drômois, le Trièves et la Gervanne sont des terres d'élevage, dans le Diois et le Royans, l'élevage coexiste avec les cultures annuelles et pérennes. Sur les Quatre Montagnes et le Vercors Drôme, l'élevage bovin prédomine largement, en particulier l'élevage laitier (respectivement 76,8% et 74,1% de la MBS). La réunion de ces deux secteurs constitue le plateau laitier. Sur le plateau laitier, l'herbe domine le paysage composé de larges vallons séparés par des monts boisés.

Le Diois, se distingue nettement du reste du Parc par son caractère méditerranéen et l'importance des plantes aromatiques et médicinales (avec la lavande notamment) et de la viticulture avec les trois AOC Clairette de Die, crémant de Die et le vin de Châtillon-en-Diois.

Enfin, le Royans se présente comme une région vallonnée dédiée à l'élevage (bovins et petits ruminants), à la culture de céréales (maïs ensilage notamment) et à la culture de noyers inscrit dans le cahier des charges de l'AOC noix de Grenoble.

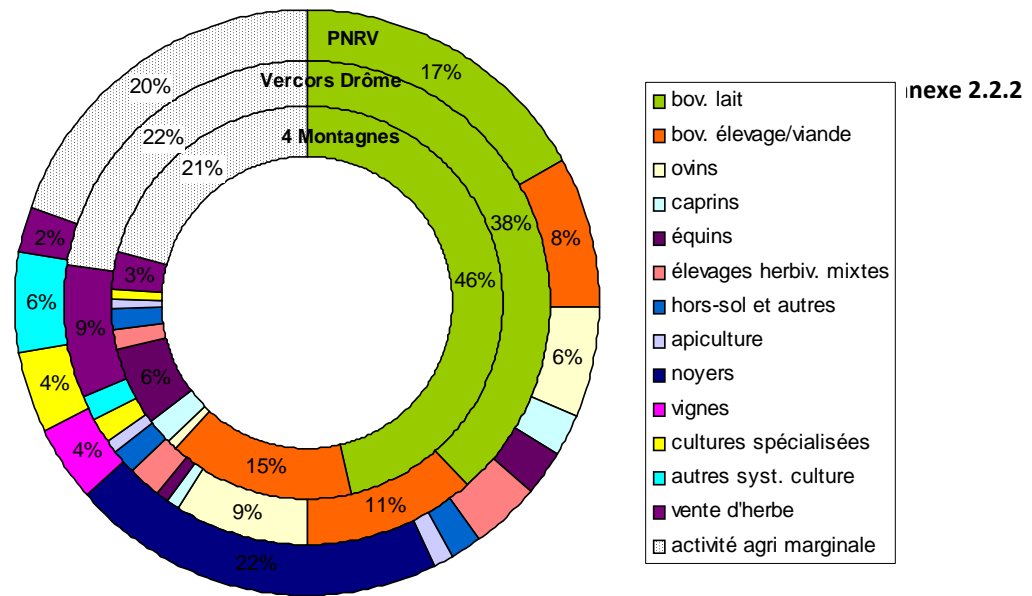
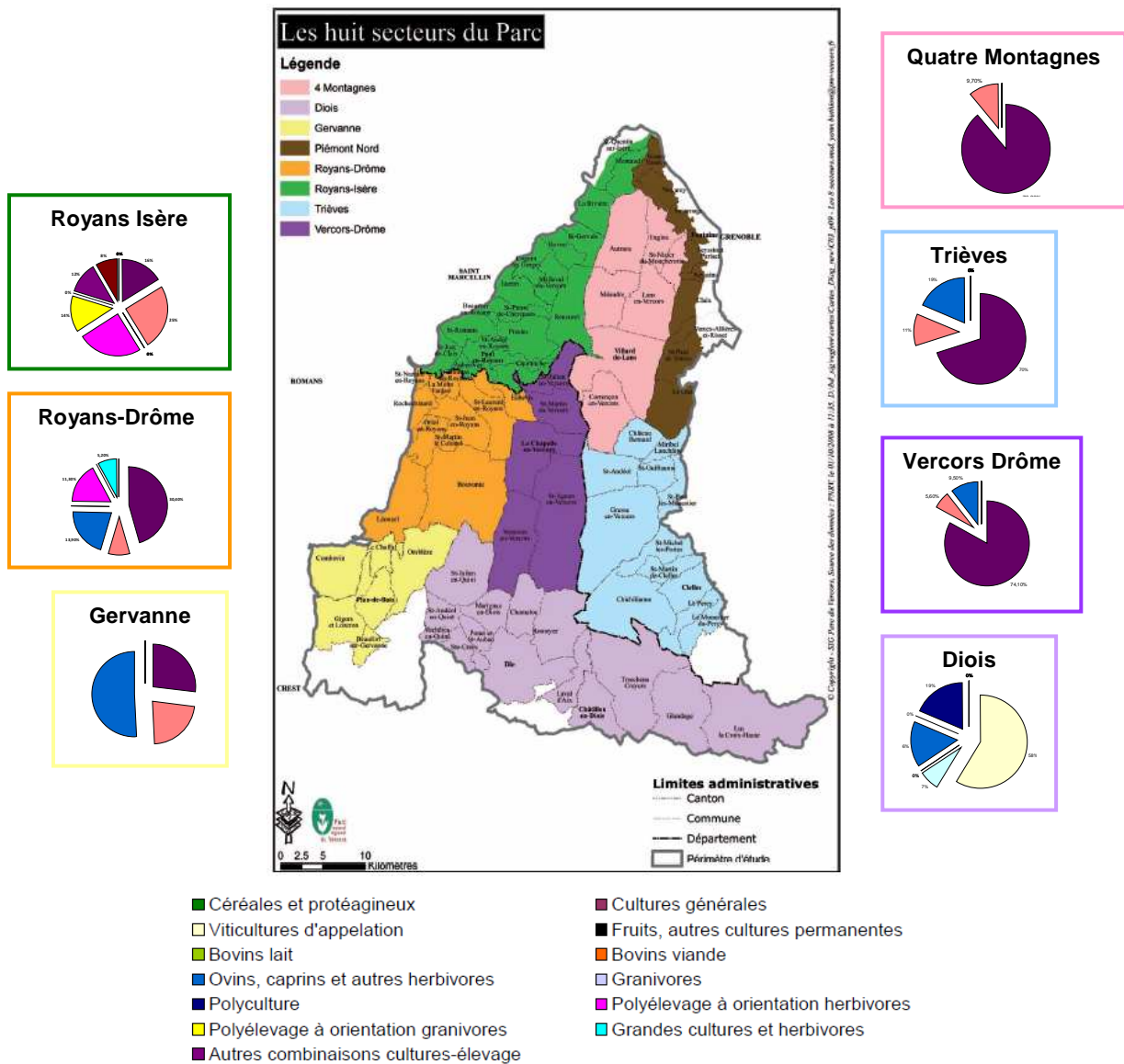


Figure 1. Répartition des systèmes de production selon leur type dans les Quatre Montagnes, le Vercors Drômois et l'ensemble du PNRV. Figure construite à partir du traitement statistique effectué par L.Dobremez et D.Borg à partir du fichier individuel du RGA 2000.



Carte 1. Les différents secteurs du Vercors et l'agriculture pratiquée en 2000 (en MBS par OTEX des exploitations professionnelles les plus performantes) - *Adapté d'après* : Charte 2008-2020 du Parc Naturel Régional du Vercors. Le diagnostic territorial: 104 et Guiton, A. (2005).

ANNEXE 2.2.3. Détails méthodologiques des études utilisées pour reconstituer l'évolution de l'agriculture vercusiennne depuis 1960

2.2. Zoom sur 1973 : les débuts de la spécialisation laitière du plateau

Pour rendre compte de ce à quoi ressemblait l'agriculture sur le plateau à cette période, nous nous appuyons en particulier sur une étude réalisée en 1973 par A. Fleury à la demande de l'Association pour la Promotion de l'Agriculture du Parc (APAP) alors tout juste constituée. L'objet de cette étude était de dresser un tableau précis de l'agriculture et des exploitations agricoles du Parc Naturel du Vercors à la veille de son institution afin d'en déterminer les possibilités de développement par zone homogène. Outre l'utilisation fine du RGA de 1970 complétée par des enquêtes en exploitation, ce document rend compte, à travers les partis pris adoptés pour classer les exploitations les unes par rapport aux autres, des débats et enjeux techniques sur l'agriculture d'alors.

Dans le rapport dont ces données sont issues, la définition géographique des Quatre Montagnes retenue diffère de celle communément adoptée : aux communes constituant aujourd'hui le canton de Villard-de-Lans (c'est-à-dire Autrans, Méaudre, Villard-de-Lans, Lans-en-Vercors, Engins, Corrençon-en-Vercors et Saint Nizier de Moucherotte) s'ajoute celle de Rencurel habituellement incluse dans la zone du Royans isérois.

De même la définition du Vercors Drôme diffère de celle habituellement utilisée : aux cinq communes constituant ce que l'on appelle aujourd'hui le Vercors Drôme (c'est-à-dire Saint-Julien-en-Vercors, Saint-Martin-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, Saint-en-Vercors et Vassieux) sont ajoutées dans l'étude les communes de Bouvante, Plan de Baix, Léoncel, Le Chaffal et Echevin, aujourd'hui respectivement classées dans le Royans Drômois pour les deux premières, et la Gervanne pour les autres. Les auteurs distinguent cependant au sein du Vercors drômois des groupes de communes. Parmi ces groupes, celui désigné comme le Vercors central correspond à ce que nous désignons par Vercors Drôme, la commune de Vassieux en moins. C'est donc uniquement sur les données concernant le Vercors central que nous nous sommes appuyés.

2.3. De 1975 aux années 90

2.3.1. Le contexte des années 80 et 90 : poursuite de la modernisation des exploitations et déprise agricole

Pour rendre compte de ce à quoi ressemblait l'agriculture sur le plateau à cette période, nous nous appuyons en particulier sur une série d'études réalisées par le CEREF en collaboration avec l'ISARA à la demande de l'APAP.

Nous disposons ainsi de données à deux périodes différentes, en 1988 et au début des années 90 (1999,1991 et 1994). Les données de 1988 sont issues d'une analyse fine des RGA de 1970,1979 et 1988 à l'échelle des communes du Parc par zone homogène. L'objectif de cette étude (Jauneau, 1990a ; 1990b) était l'analyse des exploitations du Parc en prévision de l'application expérimentale de l'article 19. Il s'agissait de construire une connaissance des systèmes de production sous l'angle de leurs rapports avec l'environnement.

2.3.2. Les exploitations laitières des années 80-début 90 sur le plateau

Dans le rapport dont ces données de ce paragraphe sont issues, la définition géographique du plateau laitier retenue exclue la commune de Vassieux-en-Vercors, commune faisant pourtant partie du canton de la Chapelle-en-Vercors. Les données chiffrées concernant la démographie agricole sont donc là aussi à manier et à comparer avec précaution. Pour plus de précisions voir : (Jauneau, 1990a).

ANNEXE 2.2.4. Cahier des charges de l'AOC Bleu du Vercors Sassenage

LOIS ET DECRETS

J.O. DU 08/08/1998

Décret du 30 Juillet 1998 relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Bleu du Vercors-Sassenage »

Décète:

Art.1er.- Type et description.-

L'appellation d'origine contrôlée « Bleu du Vercors-Sassenage » est réservée aux fromages fabriqués à partir de lait de vache répondant aux usages locaux, loyaux et constants, et respectant les dispositions du présent décret.

C'est un fromage à pâte persillée non pressée et non cuite, en forme de cylindre plat à talon convexe, affiné et dont la croûte présente une fleur fine constituée d'un léger duvet blanc de type moisissures pouvant tolérer un marbrage de couleur orangé à ivoire de type levures et bactéries d'affinage. Un règlement d'application homologué par arrêté du Ministre chargé de l'Agriculture et de la pêche et du Ministre chargé de la consommation, pris sur proposition du Comité National des produits laitiers, précise les modalités d'application du présent décret.

Art.2.- Aire de production.-

La production du lait, la fabrication et l'affinage des fromages doivent être effectués dans l'aire géographique délimitée par les communes ou parties de communes telle qu'approuvées par le Comité National des Produits Laitiers de l'Institut National des Appellations d'Origine en sa séance du 18 Janvier 1996:

Département de la Drome: Bouvante (sections C, D, E, L1, K, II, I2, A I), Echevis, Le Chaffal, La Chapelle-en-Vercors, Léoncel, Omblèze, Plan de baix, Saint Agnan en Vercors, Saint Jean en Royan (Section E), Saint Julien en Vercors, Saint Laurent en Royans (Section E), Saint Julien en Vercors, Saint Laurent en Royans (Section D1 et D2), Saint Martin en Vercors, Vassieux en Vercors;

Département de l'Isère: Autrans, Corrençon en Vercors, Engin, Izeron (Section F1, F2, et G1 lieudits: Fressinet, Gouté, G2 lieudit: Malache), Lans en Vercors, Malleval, Meaudre, Presles, Rencurel, Saint-Nizier-de-Moucherotte, Saint-Pierre de Cherennes (Section C1 lieudits: Alevoux, Bayettes, Guillon, C2 et D2), Villard de Lans.

Art.3.- Troupeau, race et alimentation.-

a) Le lait utilisé pour la fabrication doit provenir uniquement de troupeaux laitiers composés de vaches de races montbéliarde, abondance et villarde. La présence d'autres races de vaches dans les élevages devra diminuer progressivement et disparaître totalement avant le 31 Décembre 2006. Trois états de situation seront réalisés en 1998, 2001 et 2004 pour s'assurer de la mise en oeuvre de cette disposition;

b) Au niveau de chaque exploitation, le chargement maximal ne peut excéder une vache laitière par hectare de surface agricole utilisée, cette surface devant être réelement utilisée en pâturage ou en production de fourrage ou céréales pour l'alimentation des animaux. La ration de base du troupeau doit être assurée par des fourrages provenant de l'aire géographique définie à l'article 2.

Le règlement d'application prévu à l'article 1er précise la liste des aliments composants cette ration alimentaire et leur provenance, ainsi que les périodes de transition relatives à la suppression de certains aliments.

Art.4.- Le Lait.-

Le lait mis en oeuvre dans la fabrication d'un fromage en appellation d'origine contrôlée « Bleu du Vercors-Sassenage » est un lait entier, éventuellement partiellement écrémé, et où tout additif à l'exception du chlorure de calcium est interdit.

Il provient au plus des quatre dernières traites. Cependant, dans le cas de la production fermière définie à l'article 6, le lait ne peut provenir qu'au plus des deux dernières traites.

Art.5.- Fabrication.-

Les fromages bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée « Bleu du Vercors-Sassenage » sont fabriqués à partir d'un lait chauffé au moins partiellement etensemencé en *Penicillium roqueforti*. Le caillé est brassé et moulé en plusieurs couches sans pressage. L'affinage permet un développement harmonieux du bleu.

Les conditions de fabrication, et notamment la préparation du lait, la maturation froide, le chauffage, la maturation chaude, l'empressurage, le découpage et le brassage du caillé, le moulage, l'égouttage, le salage et l'affinage, sont précisées dans le règlement d'application prévu à l'article 1er.

Art.6.- Production fermière.-

La mention « fabrication fermière » ou « fromage fermier » ou toute autre indication laissant entendre une origine fermière du fromage est réservée aux producteurs transformant le lait de leur seul troupeau sur le lieu de traite de celui-ci dans des conditions particulières de fabrication énoncées dans le règlement d'application prévu à l'article 1er. Le fromage de fabrication fermière collecté et affiné par un affineur peut également porter cette mention.

Art.7.- Agrément.-

Pour pouvoir bénéficier de l'appellation d'origine « Bleu du Vercors-Sassenage », les fromages doivent avoir satisfait aux dispositions prévues par le décret n° 93-1239 du 15 novembre 1993 relatif à l'agrément des produits laitiers d'appellation d'origine contrôlée et à son arrêté d'application en date du 16 février 1995.

Art.8.- Suivi des produits et statistiques.-

Pour permettre le contrôle de la qualité et de l'origine des fromages bénéficiant de l'appellation d'origine « Bleu du Vercors-Sassenage », les opérateurs économiques intervenant dans les conditions de production doivent tenir des registres selon les dispositions prévues dans le règlement d'application prévu à l'article 1er.

Art.9.- Identification et étiquetage.-

Indépendamment des mentions réglementaires applicables à tous les fromages et celles prévues à l'article 6 du présent décret, l'étiquetage des fromages bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée « Bleu du Vercors-Sassenage » doit comporter le nom de l'appellation d'origine contrôlée inscrit en caractères de dimensions au moins égales aux deux tiers de celles des caractères les plus grands figurant sur l'étiquetage et la mention « appellation d'origine contrôlée ».

L'apposition du logo comportant le sigle INAO, la mention « Appellation d'origine contrôlée » et le nom de l'appellation est obligatoire dans l'étiquetage des fromages bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée. Les mentions « fabrication fermière » ou « fromage fermier » ou toute autre indication laissant entendre une origine fermière dans l'étiquetage sont réservés aux producteurs fermiers répondant aux dispositions de l'article 6 du présent décret. En outre, tout fromage commercialisé sous le nom de l'appellation d'origine contrôlée doit comporter une plaque d'identification permettant de connaître l'atelier de fabrication et de suivre le produit. Ces plaques sont distribuées par le syndicat de défense de l'appellation à tout fabricant ayant présenté une déclaration d'aptitude auprès de l'institut national des appellations

d'origine, proportionnellement aux quantités de lait conformes à l'appellation d'origine contrôlée mises en fabrication dans les ateliers. Elles sont retirées au fabricant en cas d'invalidation de sa déclaration d'aptitude ou de suspension de l'usage de l'appellation d'origine contrôlée notifiée par l'institut national des appellations d'origine. Les modalités de délivrance, de retrait, de pose sur le fromage ainsi que leurs caractéristiques, notamment l'identification des ateliers, sont définies dans le règlement « Agrément produit » défini à l'article 3 de l'arrêté du 16 février 1995 relatif à l'agrément des produits laitiers.

Art.10.-

L'emploi de toute indication ou de tout signe susceptible de faire croire à l'acheteur qu'un fromage a droit à l'appellation d'origine « Bleu du Vercors-Sassenage », alors qu'il ne répond pas à toutes les conditions fixées par le présent décret, est poursuivi conformément à la législation en vigueur sur la répression des fraudes et sur la protection des appellations d'origine.

Art.11.

Les entreprises recensées par le Comité National des produits laitiers, situées en dehors de l'aire de production définie à l'article 2 et ayant des produits et commercialisant des fromages sous le nom de « Sassenage » de façon continue antérieurement au 20 octobre 1993, pourront continuer à utiliser ce nom pendant un délai de deux ans à compter de la date de publication du présent décret.

Art.12.

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de l'agriculture et de la pêche et la secrétaire d'état aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 30 Juillet 1998

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'Agriculture et de la pêche.

REGLEMENT D'APPLICATION DE L'APPELLATION D'ORIGINE CONTROLEE « BLEU DU VERCORS SASSENAGE »

Article 1 : type et description

Le fromage bénéficiant de l'appellation d'origine "Bleu du Vercors-Sassenage" est un fromage en forme de cylindre plat à talon convexe de 27 à 30 cm de diamètre, de 7 à 9 cm de hauteur, dont le poids est compris entre 4 et 4,5 kg.

C'est un fromage renfermant au minimum 48 grammes de matière grasse pour 100 grammes de fromage après complète dessiccation et dont la teneur en matière sèche ne doit pas être inférieure à 52 grammes pour 100 grammes de fromage.

Article 2 : Alimentation

Elle est constituée d'herbe pâturée durant la période estivale et de foin ou de fourrage enrubanné durant la période hivernale. Le taux de matière sèche est au minimum de 45% pour le fourrage enrubanné.

L'ensilage est interdit. Cependant, à titre transitoire, les exploitations existantes et le pratiquant à la date de la publication du décret relatif à l'AOC "Bleu du Vercors-Sassenage" peuvent maintenir l'ensilage en coupe directe jusqu'au 1^{er} janvier 2001 et l'ensilage préfané jusqu'au 1^{er} janvier 2003.

Sont également interdits les aliments qui peuvent influencer défavorablement sur l'odeur, le goût du lait ou qui présentent des risques de contamination bactériologique. Une liste correspondante peut en tant que de besoin être établie et insérée au présent règlement.

La composition des aliments de complément peut en tant que de besoin être établie et insérée au présent règlement.

Article 3 : fabrication et affinage

a) Préparation du lait

Dans le cas où le rapport taux butyreux sur taux protéique (TB/TP) est supérieur à 1,15, le lait peut être écrémé.

b) Maturation froide

Après un ajout éventuel de ferments mésophiles dans le lait à l'état cru, une maturation froide peut être faite au maximum pendant 26 heures.

c) Traitement thermique

Le laitensemencé est en totalité (100% du volume) ou en partie (minimum 50% du volume) chauffé à une température qui ne peut excéder 76°C.

d) Maturation chaude

Après refroidissement jusqu'à température de maturation (40°C maximum), un ajout de ferments en majorité thermophiles et de *Penicillium Roqueforti* (pour l'obtention du bleu) est réalisé.

e) Emprésurage

L'emprésurage doit être réalisé avec de la présure, à une température comprise entre 31 et 35°C.

f) Découpage du caillé

Le caillé est découpé pour obtenir des grains de la taille d'une noisette à une noix.

g) Brassage

Le brassage est entrecoupé de périodes de repos permettant d'arriver au coiffage du grâu.

h) Moulage - Egouttage

Le caillé est passé sur tapis ou store afin d'éliminer l'excès de sérum (=désérumage).

Le moulage du fromage est alors réalisé en moules cylindriques sans fond d'un diamètre de centimètres. La répartition est effectuée par couches successives.

Pendant l'égouttage, les fromages doivent subir au minimum quatre retournements.

i) Salage

Les fromages sont placés en moules individuels avec fond (= Saloir). Ils sont salés au minimum fois sur chaque face, avec du sel sec dans une salle tempérée (16 à 22°C). La durée de salage ne pas excéder trois jours.

j) Affinage

Après un ressuyage éventuel, les fromages sont placés dans un local d'affinage dont la température comprise entre 7 et 12°C et l'humidité relative est supérieure à 90%.

La durée minimale d'affinage avant la sortie de la cave est de 21 jours à compter de la c d'emprésurage.

Pendant cette phase, le fromage subit des retournements et est piqué pour obtenir une bo répartition du bleu.

Durant cette période, une adjonction de flore de surface peut être réalisée.

Article 4 : fabrication fermière

Pour pouvoir bénéficier de cette mention, les exploitations doivent également répondre aux conditi suivantes :

- la traite du soir subit une maturation "froide" durant la nuit. Elle est ens chauffée à une température minimale de 60°C.
- la traite non refroidie et crue du matin est ajoutée dans une proportion minimale 35% du volume total.

Article 5 : suivi des produits

Les registres définis à l'article 8 du décret relatif à l'AOC "Bleu du Vercors-Sassenage", sont, pour les producteurs fermiers, les fabricants et les affineurs une comptabilité-matière, comportant les entrées et les sorties de lait et fromages ou tout document comptable équivalent.

Chaque atelier ou entreprise devra fournir un état de sa production en fin d'année.

Le syndicat de défense de l'appellation adresse chaque année au Comité national des produits laitiers, un rapport d'activité concernant notamment les données statistiques et économiques.

ANNEXE 3.2.1. Exemple de trajectoire (FD) décrite par les modalités des variables descriptives.

			1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011			
Projet de production	Types produits		TP	Lait																					
	Quota lait total (hl)		QL		60							130											200		
	% quota transformé		QT	0																					
	Les labels		LB	Pas de label																			AB		
	Commercialisation - Filière		COM	Etoile du Vercors - Filière longue																					
Dimt	Troupeau		VL		21								30										40		
	Surfaces		ST		31,5																			60	
Conduite technique	Troupeau	Répartition vèlages		REPV	Etalés (mais beaucoup plus de vèlages au printemps)																				
		Races		R	Montbéliardes																				
		Estive G		ESTG	non																oui**				
		Pension G		PENSG	non																				
		Production / vl / lactation (hl)		PRODU																					5
		Surfaces Céréales		SC	5	1																			0
		Mode récolte du fourrage		RECFOU	Foin (petites bottes)			Foin (Balles rondes) + Enrubannage																	
		Autonomie fourragère		AUTOFOU	oui (mais tout juste ces dernières années)																				
		Autonomie alimentaire		AUTOALIM	non																				
Collectif de travail	Noyau organisateur	Nombre de personnes dans le NO		NBNO	Père			David Dubois																	
		Type/Porfil du NO		TYPNO	Exploitation familiale individuelle																				
	Forme d'appel à la main d'œuvre	Bénévolat familial	TA	BFTA		Père			Père + Conjointe												Père + fille aînée (+ conjointe)				
			TS	BFTS		Père			Père + Conjointe												Père + fille aînée (+ conjointe)				
		Salarial permanent		SP	non																				
	Groupe de remplacement		GR	non											oui										
	Autres formes d'appel à la MO		AFAMO	non																					
Autres activités	Activités para-agricoles et/ou agricoles	Nature des activités		ATPARAA	-																				
		Mode d'articulation à l'élevage		ARTIAPA	-																				
	Autres activités de/des maisonnées	Type pluriactivité		PAT	-			Epouse - 3/4 temps - salariée en maison de retraite																	
		Mode d'articulation à l'élevage		ARTIATNA	-			Juxtaposition																	
Bâtiments / Equipements	Equipements	Equipement traite		EQT	Lactoduc											Salle de traite									
		Bâtiments	Type étable (VL)		TETA	Entravée											Entravée (vl) + stabul' sur aire paillée (G)					Stabulations sur aire paillée (x 2)			
	Nombre de places (G+VL)		NBPT	36*											Saturation des bâtiments					Possibilité d'augmenter (10 places VL)					
	Taille fromagerie (hl)		TFROM																						

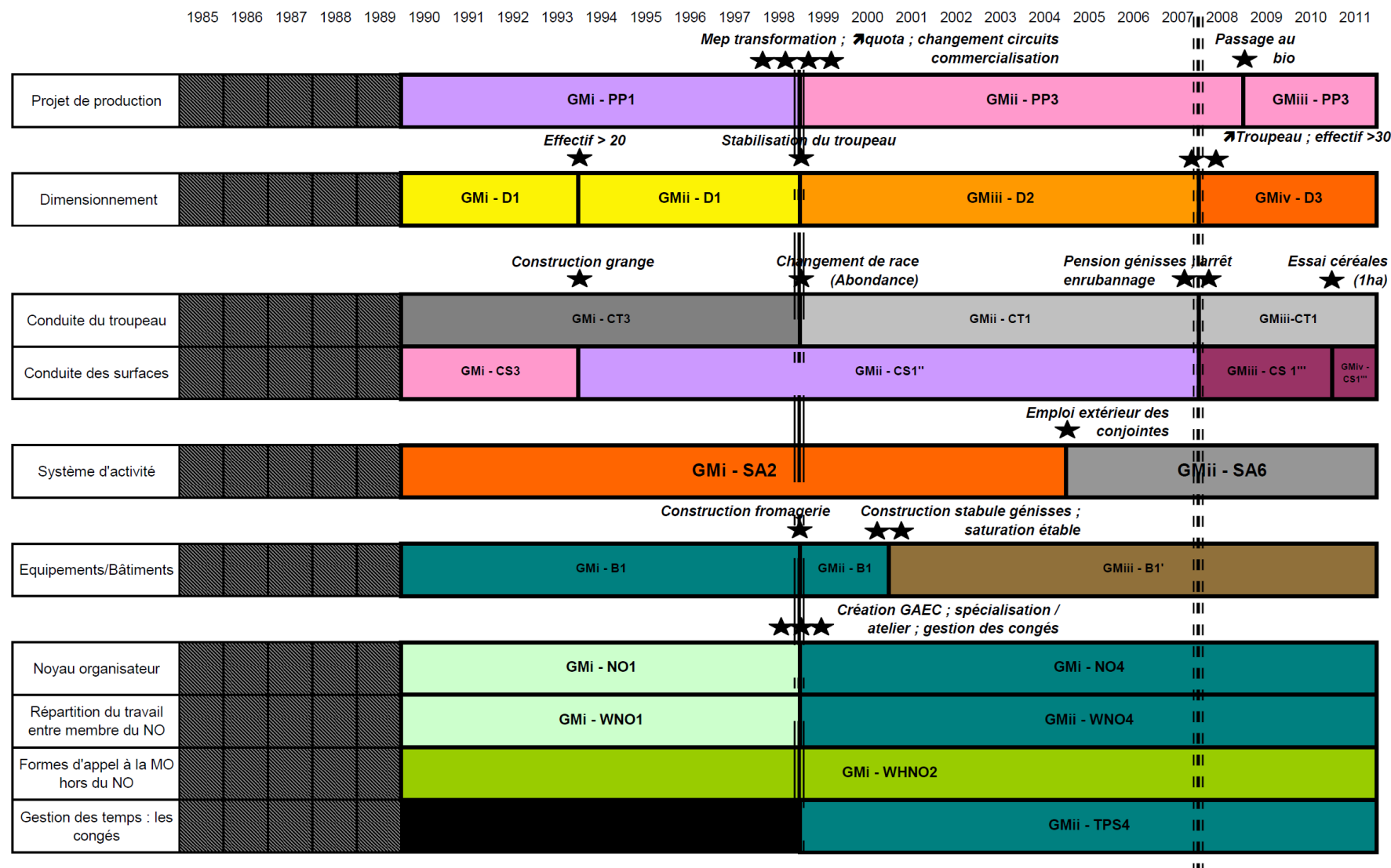
** En 2011, 12 à 15 génisses montent en alpage

* Calcul du nombre de places totales : sur cette ferme, le logement des laitières et celui des génisses se fait dans deux bâtiments distincts. Je ne sais pas exactement quelle est la taille de la chèvrerie (une vingtaine de places) - la capacité d'accueil

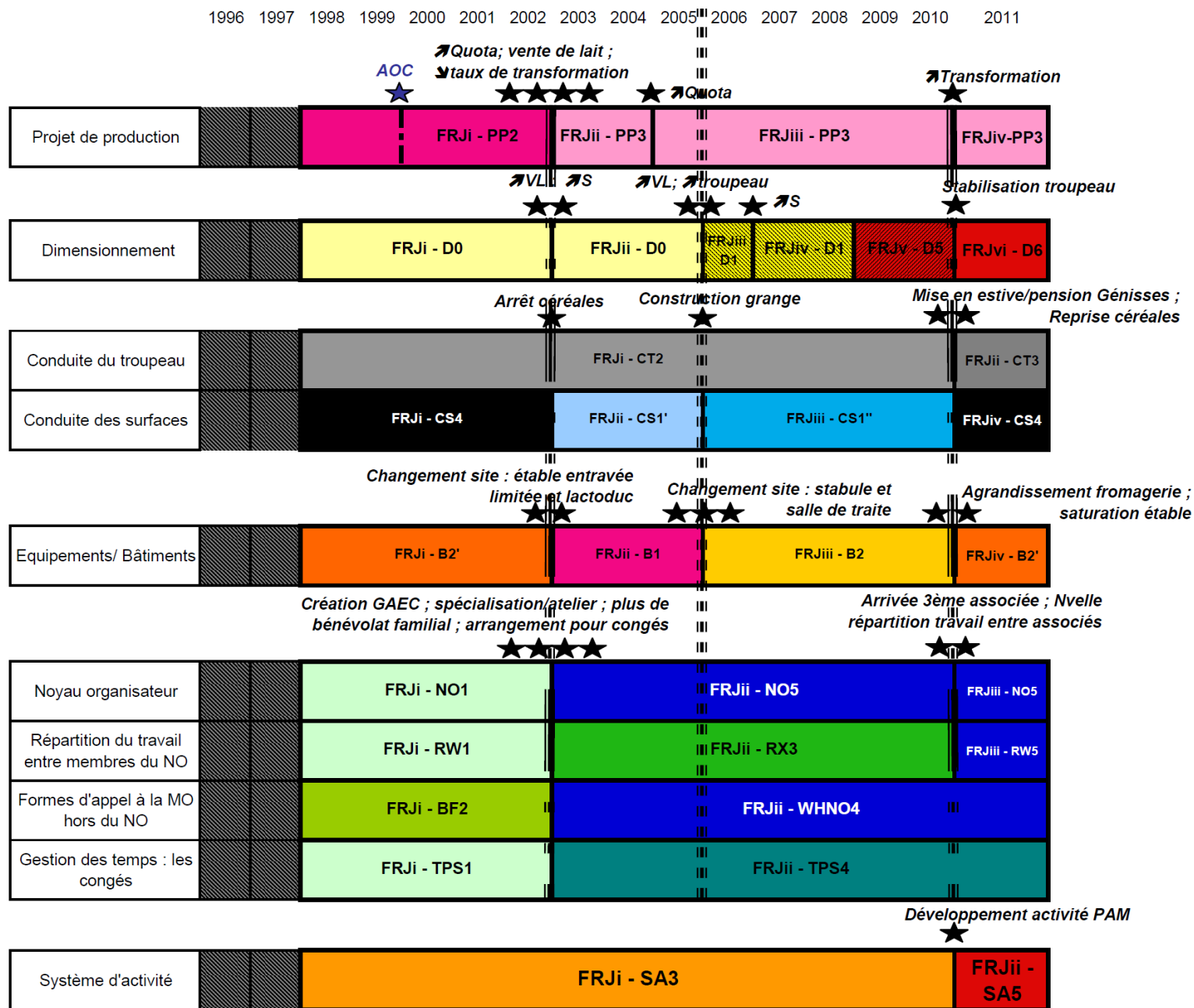
	Augmentation pendant période
	Diminution pendant période
	Invariant
	Succession modalités des variables descriptives

ANNEXE 3.2.2. Ensemble des trajectoires synthétiques des systèmes famille-élevage de l'échantillon

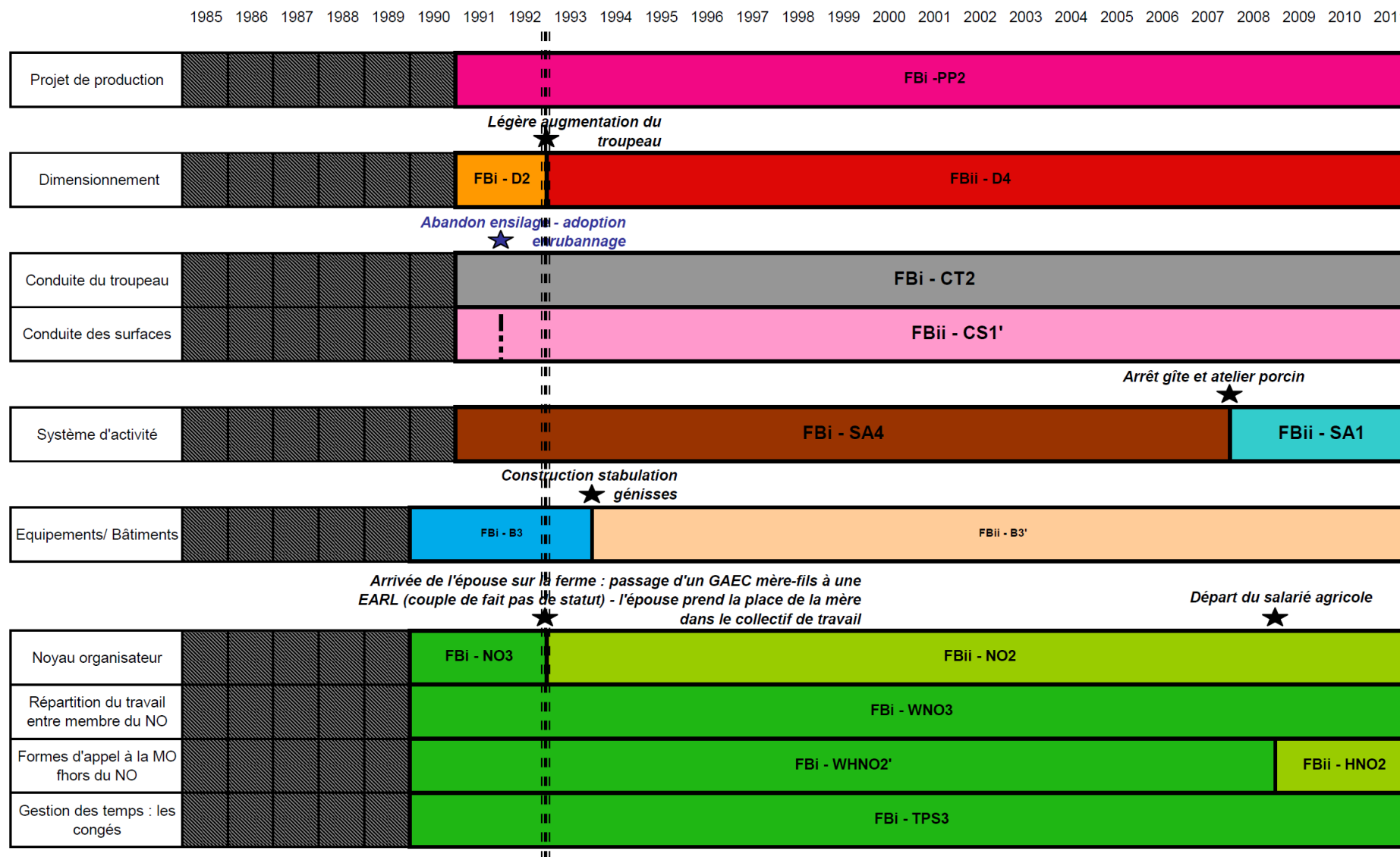
➤ Ferme GM



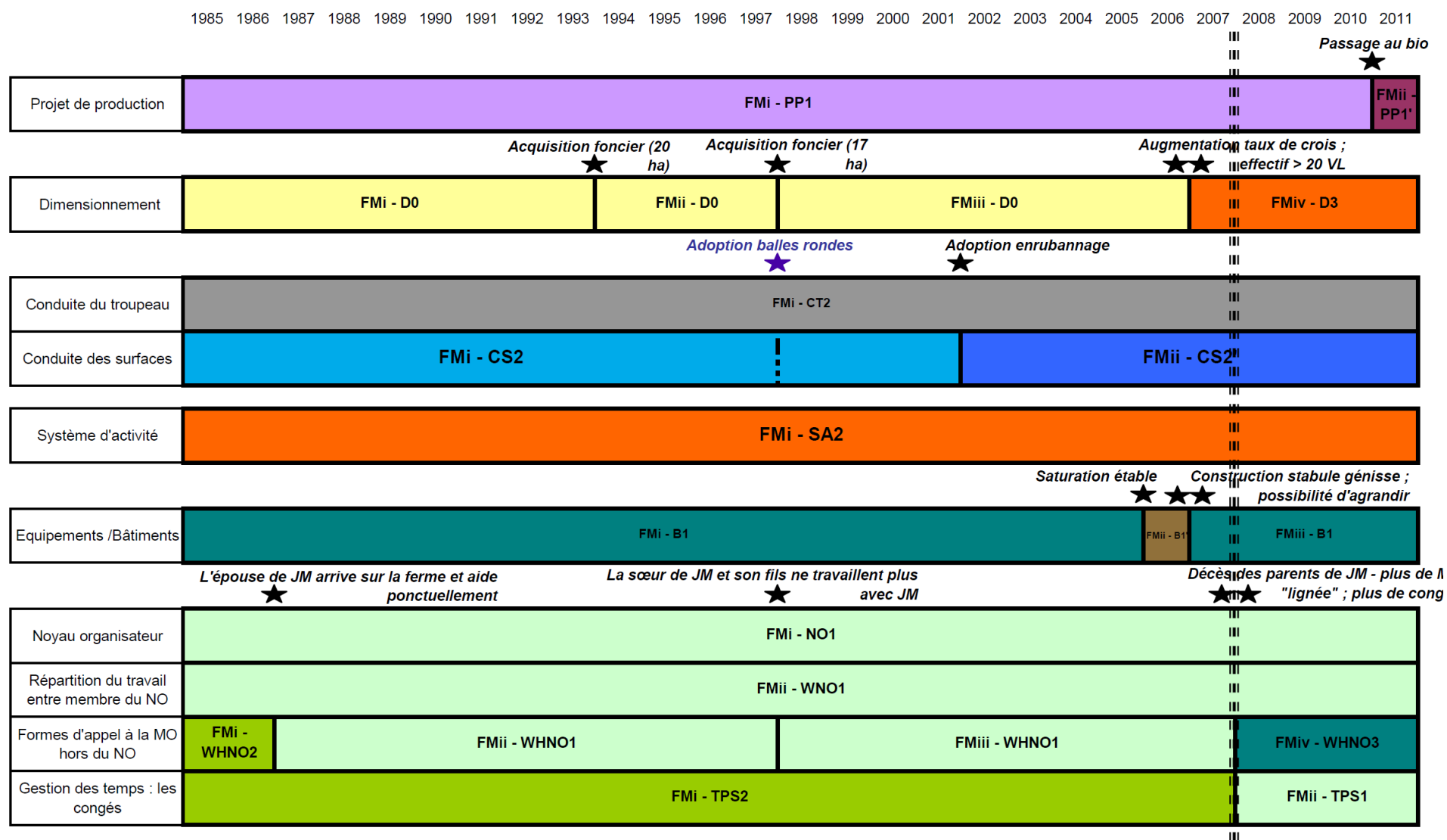
➤ Ferme FRJ



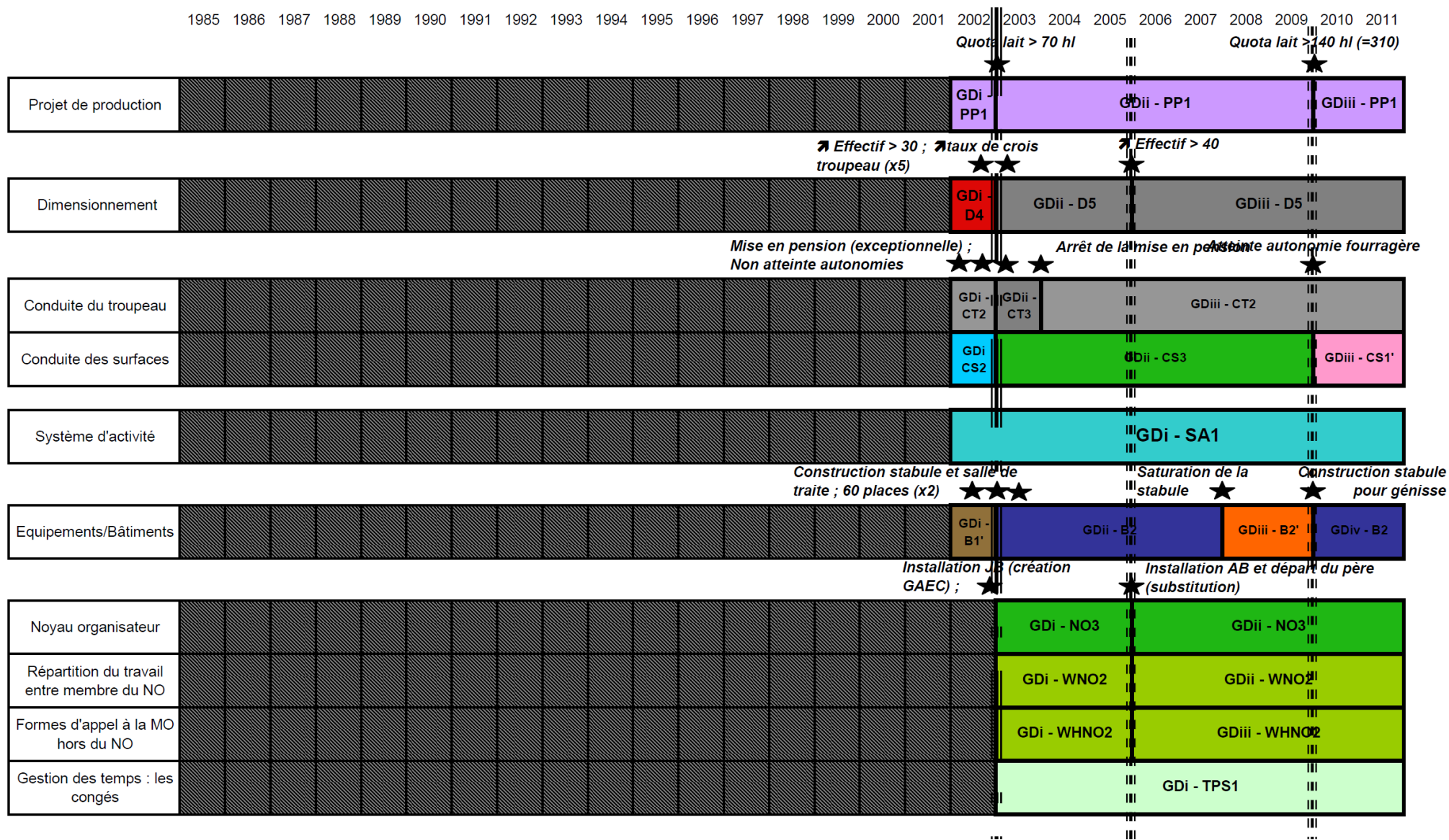
➤ Ferme FB



➤ Ferme FM



➤ Ferme GD



ANNEXE 3.2.3. Trajectoires individuelles avec contexte : Conventions graphiques retenues

MODALITES DES VARIABLES SYNTHETIQUES DECRIVANT L'ELEVAGE

Projet de production

PP1-a	Les laitiers - Il s'agit là d'exploitations dont le projet de production est, sur la période temporelle considérée, spécialisé dans la production de lait. L'ensemble du lait est commercialisé en filière longue (laiterie). Au sein de ce groupe, les exploitations se distinguent les unes des autres selon l'importance du quota dont elles disposent. Parmi ce groupe, les exploitations de type l' se distinguent par leur adhésion au cahier des charges de l'agriculture biologique.
PP1-b	
PP2	Les fromagers – Ce type regroupe les exploitations, qui sur la période considérée, transforment la quasi-totalité du lait produit en fromages (et éventuellement autres dérivés du lait). Ces exploitations ne commercialisent qu'en filières courtes et adhèrent au cahier des charges de l'agriculture biologique.
PP3	Les laitiers-fromagers – Dernier type de l'échantillon, il s'agit là des exploitations transformant une partie seulement du lait produit en fromage (en 30 et 70%), le reste étant livré à la laiterie. La plupart des exploitations concernées produisent sous le label de qualité AB et commercialisent à la fois en filières courts et en filière longue. Elles se distinguent les unes des autres par l'importance du quota qui est toutefois supérieur à 70 000 litres pour l'ensemble du groupe.

	Quota <600 hl
	600< Quota <1400 hl
	1400< Quota <2000 hl
	Quota > 2000 hl

Dimensionnement

D1	Petit élevage – Il s'agit là d'exploitations, qui sur la période temporelle considérée, se distinguent par le faible effectif du troupeau laitier (moins de 20 vaches laitières).
D2	Élevage de dimensions petites à moyennes – Ces exploitations sont de taille moyenne, que se soit en termes de surfaces (70 ha) ou d'effectifs (entre 20 et 30 vaches laitières).
D3	Élevage de dimensions moyennes – Ces exploitations se caractérisent par la taille du troupeau autour d'un effectif de 20 à 40 VL pendant une période. En ce qui concerne la surface, on n'observe pas de trait saillant, si ce n'est qu'il ne s'agit ici que d'exploitations dont la surface se situe entre 40 et 100 hectares.
D5	Grand élevage – Dans ce groupe, les exploitations se distinguent surtout par l'importance des surfaces dont elles disposent (surface > 100 ha). Les effectifs laitiers sont également importants, relativement au reste de l'échantillon (entre 30 et 40 vaches laitières).

	Taux de croît < 4%
	4% < Taux de croît < 8%
	Taux de croît < 8%

Conduite

Troupeau

CT1	Élevage de Montbéliardes sans confiage – Il s'agit là d'exploitations élevant des vaches de race Montbéliarde qui, contrairement à celles des deux autres types, élèvent l'ensemble du troupeau sur l'exploitation. La productivité laitière est moyenne (entre 40 et 50 hectolitres par vache et par lactation).
CT2	Élevage de Montbéliardes avec confiage – Il s'agit là d'exploitations élevant des vaches de race Montbéliarde, avec une partie du troupeau éventuellement en Holstein. Sur la période temporelle considérée, la conduite du troupeau se caractérise également par des pratiques de confiage d'une partie du troupeau sur toute ou une partie de l'année. La productivité laitière est moyenne à élevée (plus de 40 hectolitres par vache et par lactation).

CT2'	Elevage d'Abondances avec confiage – Il s'agit là d'exploitations élevant des vaches de race Abondance, éventuellement avec quelques Montbéliardes. Sur la période temporelle considérée, la conduite du troupeau se caractérise également par des pratiques de mise en estive et éventuellement en pension d'une partie du troupeau (au moins les génisses). La productivité laitière est moyenne (entre 40 et 50 hectolitres par vache et par lactation).
-------------	--

Surfaces

CS1	Exploitations autonomes en fourrage mais pas en aliments – Ce modalité de conduite des surfaces concerne la majorité des exploitations de l'échantillon, c'est-à-dire des échantillons toujours autonomes en fourrages sur la période considérée, mais très loin de l'autonomie alimentaire. L'ensemble des céréales est acheté, peu de surfaces étant consacré à leur culture (de 0 à 4 hectares). Au sein de ce groupe, les exploitations se distinguent les unes des autres selon le mode de récolte et de conservation des fourrages pratiqué
CS1'	
CS1''	
CS1'''	
CS2	Exploitations autonomes – Il s'agit là d'exploitations autonomes à la fois en fourrage et en aliments, grâce notamment à une importante surface cultivée en céréales (>7 ha). Sur ces fermes, les fourrages sont récoltés sous forme de foin seulement (type II) ou associé à la pratique de l'enrubannage (type II').
CS2'	
CS3	Exploitations non autonomes – Cette modalité désigne les exploitations autonomes ni en aliments, ni en fourrage. Le fourrage est ici récolté et conservé sous forme de foin et d'enrubannage.
CS4	Exploitations autonomes en fourrage et tendant vers l'autonomie alimentaire – Il s'agit là d'exploitations autonomes en foin mais pas en aliments dans lesquelles le fourrage est récolté/conservé pour une partie sous forme de foin (balles et/ou séchage en grange) et d'autre part sous forme de fourrage fermenté (enrubannage). Ces exploitations se distinguent par l'importance de la surface cultivée en céréales (> 5 ha) témoignant d'une volonté marquée de tendre vers l'autonomie en aliments.

Bâtiments & Equipements

B1	Exploitations d'équipements vétustes – Les éleveurs ont, sur ces exploitations hérités d'équipements vétustes (les laitières sont en étable entravée et la traite se fait au lactoduc) et n'ont pas ou partiellement (sur certaines exploitation, les génisses sont en stabulation) investis dans leurs modernisation. Tandis que les éleveurs du type I disposent de places dans leurs bâtiments pour augmenter l'effectif du troupeau, ceux du type I' sont saturées en places et ainsi limités pour augmenter le troupeau.
B1'	
B2	Exploitations modernisées – Il s'agit là d'exploitations sur lesquelles les éleveurs ont investi dans la modernisation des bâtiments et des équipements (stabulation pour tout le troupeau et salle de traite). Tandis que les éleveurs du type II disposent de places dans leurs bâtiments pour augmenter l'effectif du troupeau, ceux du type II' sont saturées en places et ainsi limités pour augmenter le troupeau.
B2'	
B3	Exploitations partiellement modernisées – Ce groupe concerne des exploitations n'ayant que partiellement investi dans la modernisation des équipements. L'ensemble du troupeau est hébergé en stabulation mais ces exploitations ne disposent pas de lactoduc. Tandis que les éleveurs du type III disposent de places dans leurs bâtiments pour augmenter l'effectif du troupeau, ceux du type III' sont saturées en places et ainsi limités pour augmenter le troupeau.
B3'	

MODALITES DES VARIABLES SYNTHETIQUES DECRIVANT LE CADRE D'EXERCICE DE L'ELEVAGE

Systèmes d'activité

SA1	L'élevage est la seule activité - Sur ces fermes, ni le chef d'exploitation ni les autres membres de la famille n'exercent d'activités autres que l'élevage et éventuellement la transformation fromagère. Dans cette situation, se trouvent aussi bien les familles dont les membres sont tous investis dans l'élevage que celles dont seul le chef d'exploitation pratique l'activité d'élevage tandis que sa conjointe n'exerce pas d'emploi.
SA2	Pluriactivité d'un membre du noyau organisateur - L'élevage, et éventuellement la transformation fromagère, sont les seules activités pratiquées sur la ferme. Cependant, sur ces fermes, au moins l'un des membres du noyau organisateur exerce, en plus de son activité agricole, une autre activité agricole. Cette dernière peut être subordonnée (exercée dans les temps laissés libres par l'activité d'élevage) ou juxtaposée à l'activité agricole. Dans le type II, outre l'un ou plusieurs des membres du noyau organisateur, les autres membres des familles (conjointes) n'exercent pas d'activités non agricoles. Au contraire, le type II' se distingue par l'exercice d'une activité extérieure à la ferme et sans liens directs avec l'activité agricole (juxtaposée) par l'un des membres de ou des ménages.
SA2'	

SA3	Chacun son activité dans le couple - Sur ces fermes, l'activité d'élevage, et éventuellement la transformation fromagère, sont les seules activités pratiquées par les membres du noyau organisateur. Cependant, un membre du (ou des) ménage(s) exerce(nt) une activité non agricole à l'extérieur de la ferme, sans aucuns liens avec l'activité agricole (juxtaposée). Ce type désigne typiquement les situations dans lesquelles l'éleveur ne se consacre qu'à l'activité agricole tandis son épouse travaille (souvent en tant que salariée) en dehors de la ferme.
SA3'	Pluriactivité (para) agricole sur la ferme et pluriactivité des ménages - Ces fermes se caractérisent par la conduite d'un ou plusieurs autres ateliers sur la ferme (cueillette et transformation de PAM). Tandis qu'aucun des membres du noyau organisateur n'exerce d'activité non agricole ou para-agricole, au moins l'un des membres du ou des ménages exercent une activité extérieure sans liens directs avec la ferme (juxtaposée). Il s'agit d'une situation proche de celle décrite par le type III, à la différence que les fermes ne sont pas ici spécialisées dans l'élevage ais au contraire diversifiées.
SA4	Pluriactivité (para) agricole du ménage – Ni les membres du noyau organisateur, ni les autres membres de la famille n' exercent ici d'activités non agricoles à l'extérieur de l'exploitation. Ces fermes se distinguent cependant de celles du type I par la conduite, sur la ferme, d'autres ateliers agricoles (élevage porcin, élevage caprin) ou para-agricoles (gîte rural, ferme auberge, etc.).

Organisation du travail

Noyau organisateur

NO1	EA individuelle
NO2	Exploitation engageant un couple
NO3	Associations entre pairs familiaux
NO4	Association mixte
NO5	Association entre pairs non familiaux

Répartition du travail entre membres du NO

RW 1	Pas d'association – Ce groupe désigne les exploitations sur lesquelles l'éleveur est seul membre du noyau organisateur. Elles ne sont donc pas concernées par la thématique.
RW 2	Partage du travail sur des fermes ne transformant pas le lait – Sur ces fermes que j'ai ailleurs appelé « spécialisées » [cf construction des types de projets de production], il n'y a pas d'autres ateliers que l'élevage. Par ailleurs, la répartition du travail d'élevage (TA et TS) et des responsabilités entre les membres du noyau organisateur est la règle.
RW 3	Division du travail selon les ateliers – Ce type regroupe les exploitations pratiquant la transformation fromagère sur lesquelles le travail est complètement divisé selon les ateliers : sur chaque atelier (élevage et fromagerie) une seule personne est entièrement en charge du travail et des responsabilités.
RW 4	Division du travail selon les ateliers avec échange de coups de main – Sur ces fermes pratiquant la transformation fromagère, le travail est divisé selon les ateliers Sur chaque atelier, une seule personne est en charge des responsabilités et de la majorité du travail mais elle bénéficie de coups de main réguliers de la part d'un ou plusieurs autres membres du noyau organisateur.
RW 5	Division du travail variable selon les ateliers - Ce type regroupe les exploitations pratiquant la transformation fromagère sur lesquelles le travail est plus ou moins divisé selon les ateliers. Sur l'atelier d'élevage, une personne, en charge du travail et des responsabilités, bénéficie de coups de main ponctuels, tandis que sur la fromagerie, le travail et les responsabilités sont partagées entre plusieurs membres du noyau organisateur.

Appel au bénévolat familial et autres formes d'appel à la main d'œuvre

BF1	Exploitations bénéficiant d'une importante main d'œuvre bénévole de type lignée et maisonnée – Ce type regroupe les exploitations qui bénéficient d'une importante contribution de la main d'œuvre familiale bénévole au travail agricole. Outre le nombre de personnes bénévoles, ce qui caractérise ces fermes, c'est une certaine complémentarité entre les travailleurs qui sont en mesure d'apporter leur main d'œuvre selon différents rythmes : ces exploitations disposent d'aides pour les tâches quotidiennes mais peuvent également compter sur des coups de main plus ponctuels si besoin. Ce qui les différencie également ces exploitations de celles des autres types, c'est outre le nombre supérieur de personnes bénévoles, l'importance relative de la participation des membres de la maisonnée par rapport à ceux de la lignée. L'épouse et éventuellement les enfants sont investis sur la ferme en tant que travailleurs bénévoles aux côtés des parents et/ frères de l'éleveur.
-----	---

BF2	Exploitations bénéficiant d'une importante main d'œuvre bénévole de type lignée – Les exploitations de ce groupe bénéficient d'une importante main d'œuvre familiale bénévole de type lignée (parent et/ou frère, sœur). Ces exploitations peuvent ainsi compter sur la participation quotidienne pour le travail d'astreinte et très régulière de ces bénévoles. Elles se distinguent cependant des exploitations du type I par le moindre nombre de personnes pouvant être sollicités : ces fermes ne disposent d'autres bénévoles familiaux mobilisables en cas de chantier ponctuels. Les conjointes des éleveurs ne font pas ici partie des bénévoles familiaux. Les exploitations de type II', et ce contrairement à celles du type II, emploient par ailleurs un salarié permanent.
BF2'	
BF3	Exploitations bénéficiant surtout de l'aide de l'épouse – Dans les exploitations de ce type, seule l'épouse apporte une aide au travail agricole. Cette aide est ponctuelle pour le travail de saison et régulière mais non quotidienne à l'échelle de l'année en ce qui concerne le travail de saison.
BF4	Exploitations ne bénéficiant pas de main d'œuvre familiale bénévole – Sur ces exploitations ne disposant d'aucune aide familiale et ne faisant pas appel à d'autres formes de main d'œuvre, le travail agricole n'est réalisé que par les membres du noyau organisateur.

Gestion des temps : les congés

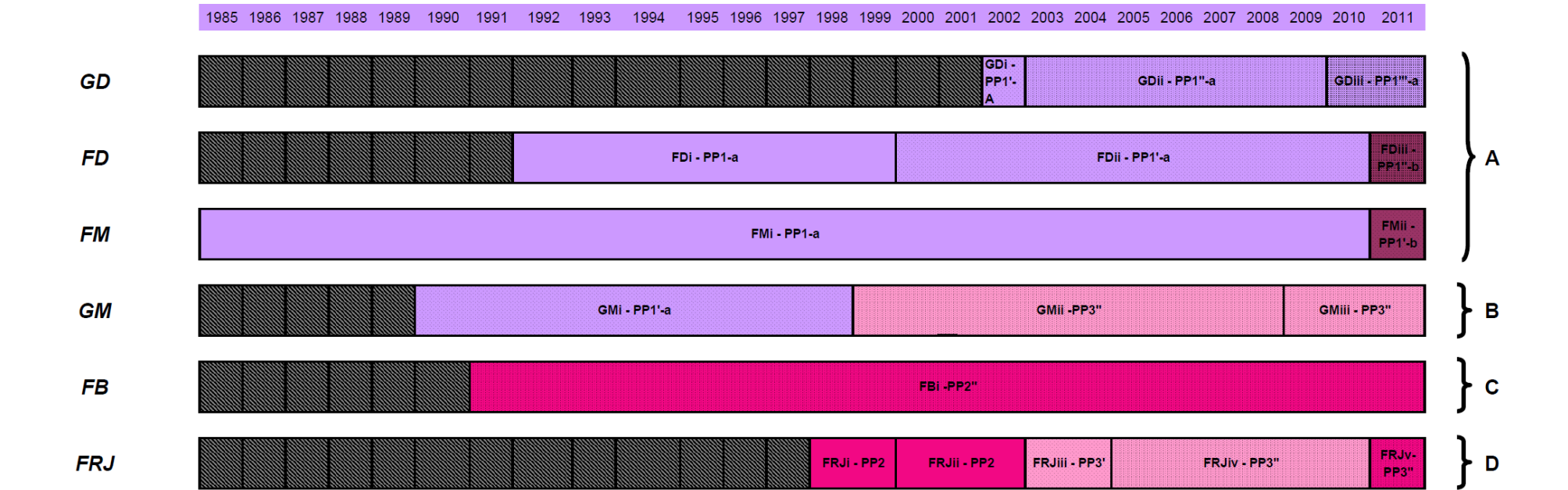
TPS1	Pas de prise de congés – Dans les exploitations de ce type, les éleveurs ne prennent jamais de congés. Ils n'adhèrent par ailleurs pas au service de remplacement.
TPS2	Congés très rares – Ce type regroupe les exploitations dans lesquelles, les membres du noyau organisateur prennent très rarement des congés et toujours à l'occasion de situations particulières (jamais de vacances en tant que telles) telles que le mariage d'un membre de la famille, ou la naissance d'un enfant. Dans ces cas, le remplacement est assuré par les parents d'un membre du noyau organisateur.
TPS3	Congés réguliers avec remplacement assuré par les parents - Dans ces exploitations, les membres du noyau organisateur prennent régulièrement leurs week-ends et une à deux semaines de vacances par an. Le remplacement est assuré par un salarié du groupe de remplacement, mais dans les deux exploitations de ce type, au moins un membre de la famille (un ou les parents) assure le bon déroulement du remplacement (surveillance).
TPS4	Congés réguliers avec remplacement assuré par les associés – Dans les exploitations de ce groupe, les membres du noyau organisateur prennent régulièrement leurs week-ends et une à deux semaines de vacances par an. Le remplacement est assuré par le ou les associés. L'organisation du travail est d'ailleurs réfléchi pour permettre à chaque associé de prendre régulièrement des week-ends et quelques jours vacances

AUTRES CONVENTIONS GRAPHIQUES UTILISEES

★	Changement dans une modalité élémentaire d'une variable descriptive (justifiant ou non un changement de modalité synthétique)
≡ ≡ ≡ ≡ ≡ ≡	Changement de phase dans la trajectoire du système famille-élevage
≡≡≡ ≡ ≡≡	Changement de séquence dans la trajectoire du système famille-élevage
	Données manquantes
★	Changement non rendu visible par un changement de modalité élémentaire d'une variable descriptive – information complémentaire ne rentrant pas en compte dans l'analyse

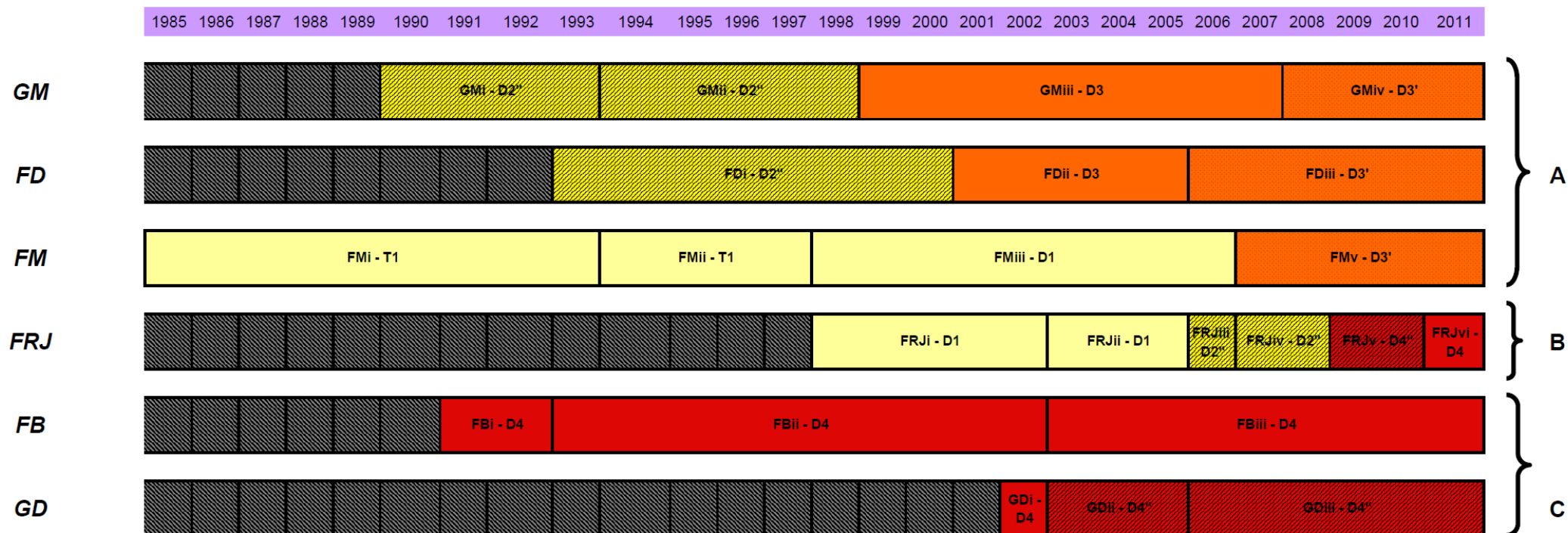
ANNEXE 3.3.1. Démarche de construction de l'ensemble des profils-type

LE PROJET DE PRODUCTION



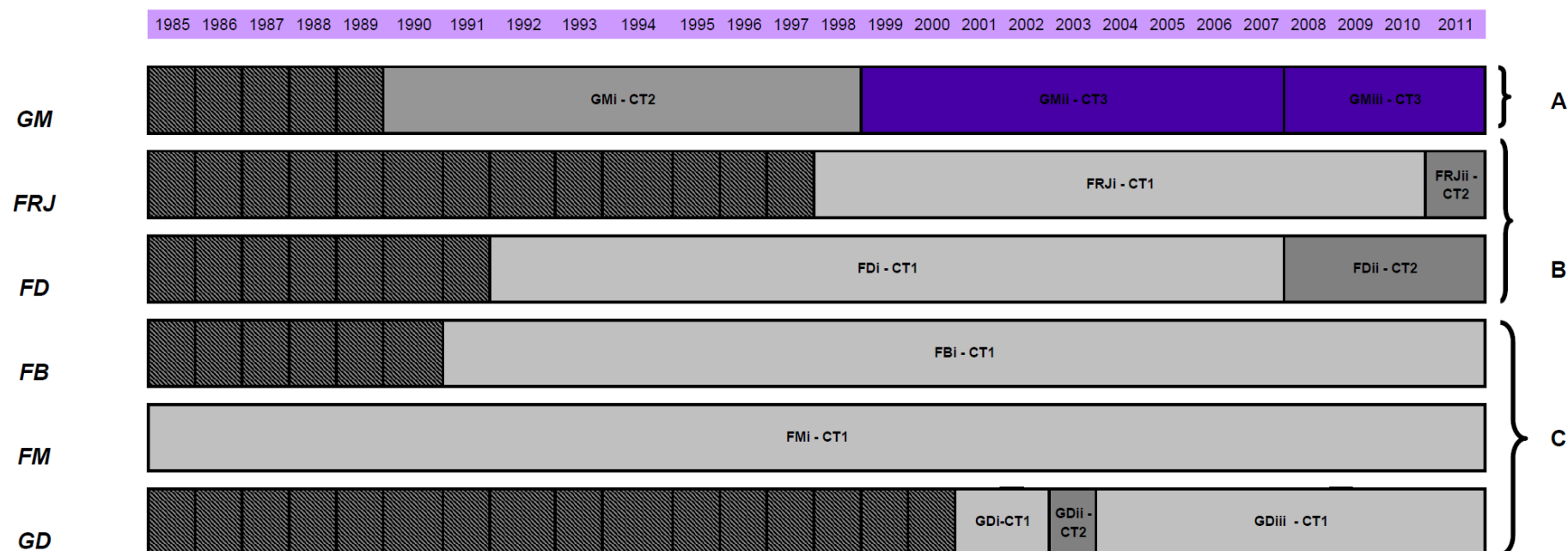
Nom du profil-type	Modalité	Description du profil-type
Les laitiers	A	Le projet de production est, pendant toute la trajectoire, de type laitier (invariant). Cette dynamique se caractérise par l'augmentation du quota (plus ou moins importante selon les cas) et l'éventuel passage au bio en fin de trajectoire (cas FD et FM).
Les laitiers ayant mis en place la transformation fromagère	B	L'évolution du projet de production se caractérise par le passage du type laitier au type fromager-laitier (mise en place d'un atelier de transformation fromagère), parallèlement à l'augmentation progressive du quota. L'agriculture biologique est adoptée en fin de trajectoire.
Les fromagers	C	Le projet de production de type fromager, n'évolue pas pendant la trajectoire (quota stable).
Les fromagers ayant traversé une phase « fromager-laitier »	D	Outre l'augmentation importante du quota, l'évolution du projet de production se caractérise par deux changements successifs dans le temps : le passage du type fromager au type fromager-laitier puis un retour au type fromager en fin de trajectoire.

LE DIMENSIONNEMENT



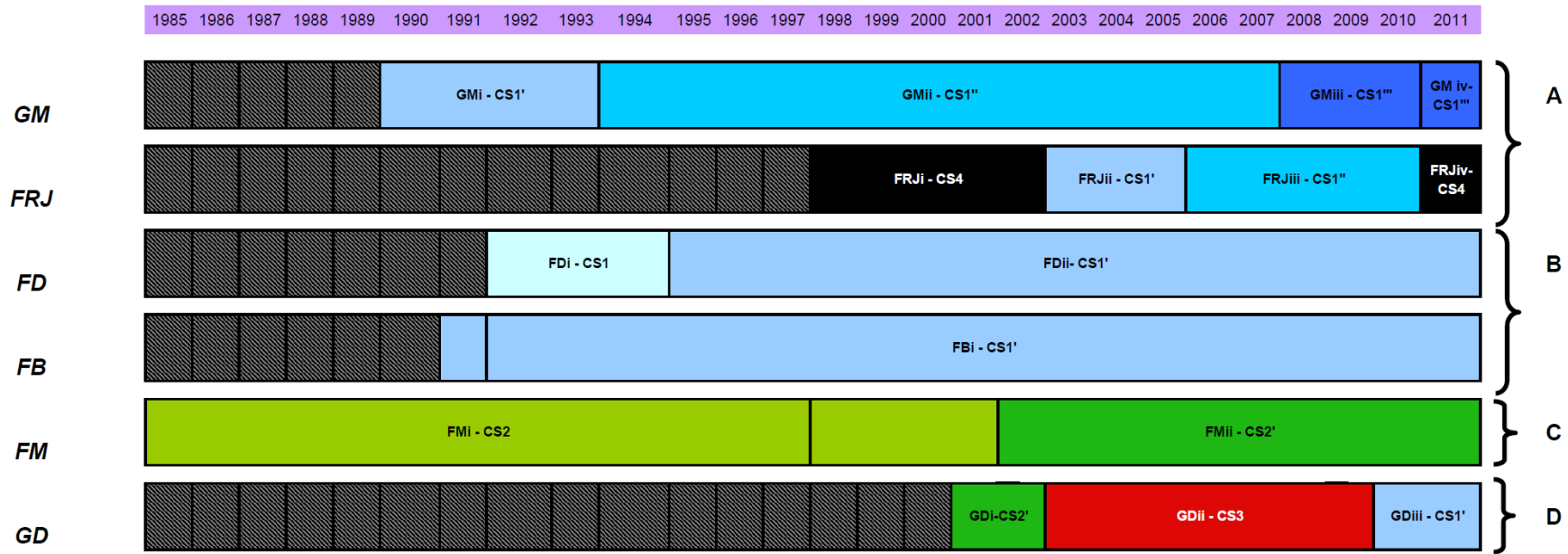
Nom du profil-type	Modalité	Description du profil-type
Petites exploitations ayant modérément augmenté leur dimensionnement	A	Ces exploitations, de taille petite à moyenne au début de la trajectoire, voient leur dimensionnement augmenter de façon modérée : elles sont en fin de trajectoire de dimensions moyennes.
Petite exploitation s'étant beaucoup agrandie	B	De petites dimensions au début de la trajectoire, cette exploitation voit son dimensionnement augmenter de façon très importante pendant la trajectoire : elle est en fin de trajectoire de grandes dimensions en termes de surfaces et de troupeau.
Grandes exploitations tout le long de la trajectoire	C	Cette dynamique concerne des exploitations de grandes dimensions dès le début de la trajectoire et dont le dimensionnement en termes de surfaces évolue peu. L'effectif laitier, par contre, augmente de façon conséquente dans le cas de GD, et reste stable dans celui de FB.

LA CONDUITE DU TROUPEAU



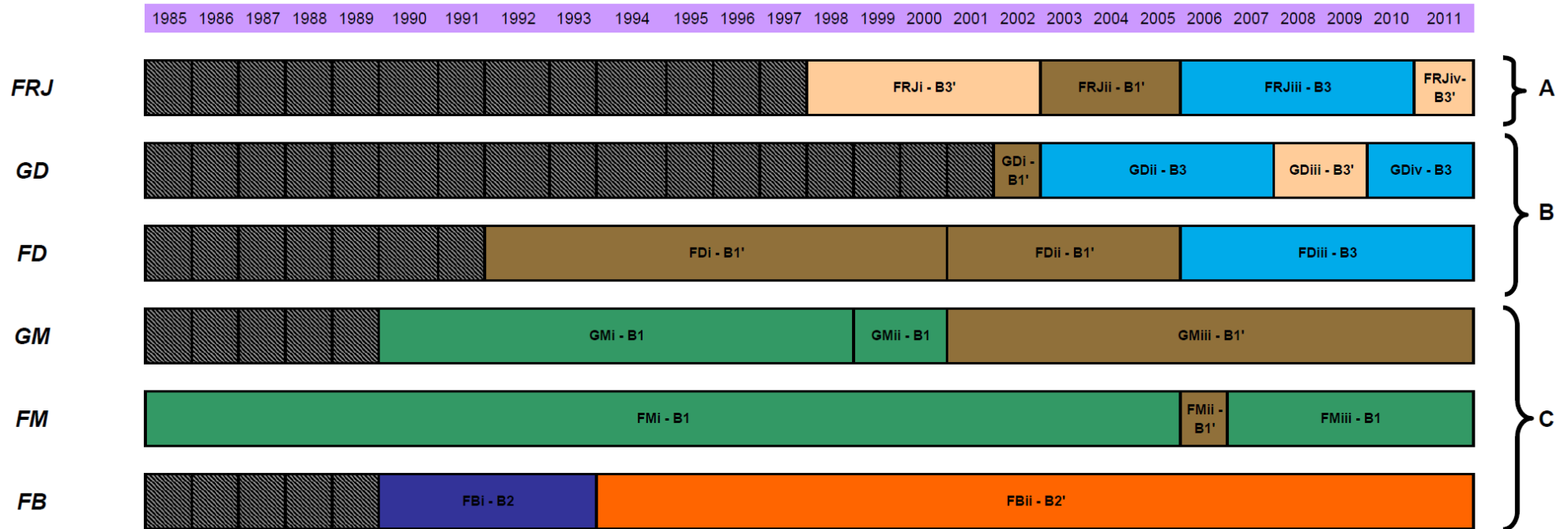
Nom du profil-type	Modalité	Description du profil-type
Exploitation ayant changé de race bovine au cours de trajectoire et développé la mise en pension	A	Dans ce système d'élevage on remarque l'adoption de la race Abondance au détriment de la Montbéliarde. La conduite du troupeau se caractérise de plus par la pratique de la mise en estive tout le long de la trajectoire (invariant) et par la mise en place de la mise en pension des génisses en fin de trajectoire.
Exploitation ayant mis en pratique le confiage en pension d'animaux en fin de trajectoire	B	Sur ces exploitations, le troupeau de race Montbéliarde (invariant) est élevé toute l'année sur l'exploitation pendant presque toute la trajectoire. On observe cependant la mise en place du confiage en pension d'animaux vers la fin de la trajectoire.
Exploitations élevant leur troupeau toute l'année sur la ferme et n'ayant pas changé leurs pratiques de conduite du troupeau	C	Le troupeau de race Montbéliarde (avec éventuellement des animaux de race Holstein) est élevé toute l'année sur l'exploitation, sauf très ponctuellement (cas GD). La non pratique du confiage constitue un invariant de la trajectoire.

LA CONDUITE DES SURFACES



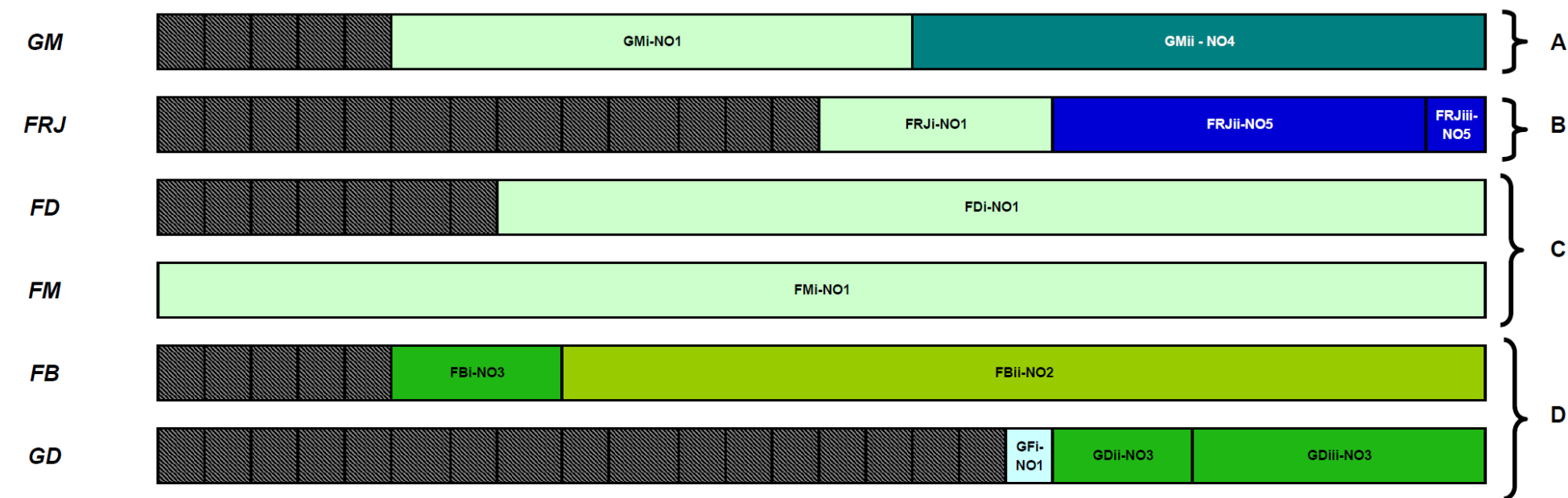
Nom du profil-type	Modalité	Description du profil-type
Autonomisation en production d'aliments et recherche d'une qualité de fourrage via le séchage en grange et d'	A	Sur ces exploitations, la conduite des surfaces se caractérise pendant toute la trajectoire par l'atteinte de l'autonomie fourragère (invariant de la trajectoire). L'enrubannage est pratiqué dès le début de la trajectoire. Le séchage en grange est ensuite adopté et l'enrubannage éventuellement abandonné (cas GM). L'évolution de la conduite des surfaces se caractérise également par la reprise de la culture de céréales en fin de trajectoire.
Autonomie fourragère sans culture de céréales et pratiques stables sur la trajectoire	B	La conduite des surfaces est ici caractérisée pendant toute la trajectoire par l'atteinte de l'autonomie fourragère (invariant de la trajectoire). Les modes de récolte du fourrage sont le foin et l'enrubannage (éventuellement adopté peu après le début de la trajectoire – cas de FD). La culture de céréales est inexistante ou anecdotique.
Autonomie alimentaire du troupeau et pratiques stables sur la trajectoire	C	La conduite des surfaces se caractérise pendant toute la trajectoire par l'atteinte de l'autonomie alimentaire (invariant de la trajectoire). Les modes de récolte du fourrage sont le foin et l'enrubannage (adopté en cours de trajectoire). La culture de céréales est conséquente (>7 ha).
Autonomie fourragère précarisée en cours de trajectoire et arrêt des céréales	D	La conduite des surfaces est caractérisée par l'abandon de l'autonomie alimentaire et fourragère puis l'atteinte à nouveau de cette dernière en fin de trajectoire. Les modes de récolte des surfaces ne varient pas pendant la trajectoire : il s'agit du foin et de l'enrubannage.

LES BATIMENTS ET LES EQUIPEMENTS



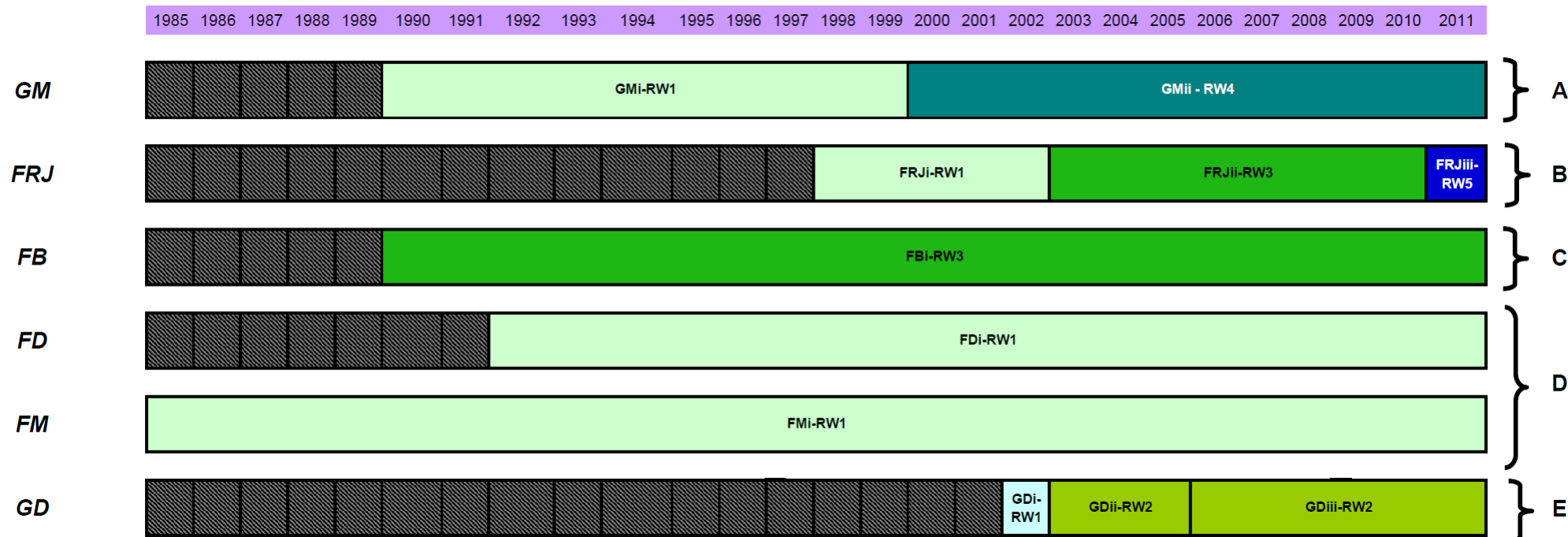
Nom du profil-type	Modalité	Description du profil-type
Exploitation ayant changé de site d'exploitation en cours de trajectoire	A	Disposant de bât/équipements modernisés en début de trajectoire, cette exploitation, suite au déménagement de son siège, traverse une phase pendant laquelle les bâtiments/équipements à sa disposition sont vétustes. Un investissement important en termes de bâtiments/équipements est cependant réalisé en fin de trajectoire.
Exploitation ayant investi dans la modernisation de leurs bâtiments / équipements	B	Exploitations disposant de bâtiments/équipements vétustes en début de trajectoire ayant investis dans leur modernisation. Cette modernisation des bâtiments/équipements est associée à une augmentation conséquente du dimensionnement de l'étable laitière.
Exploitation n'ayant pas investi dans la modernisation de leurs bâtiments / équipements	C	Exploitations disposant de bâtiments/équipements vétustes ou partiellement modernisés n'ayant pas massivement investi dans leur modernisation.

LE NOYAU ORGANISATEUR



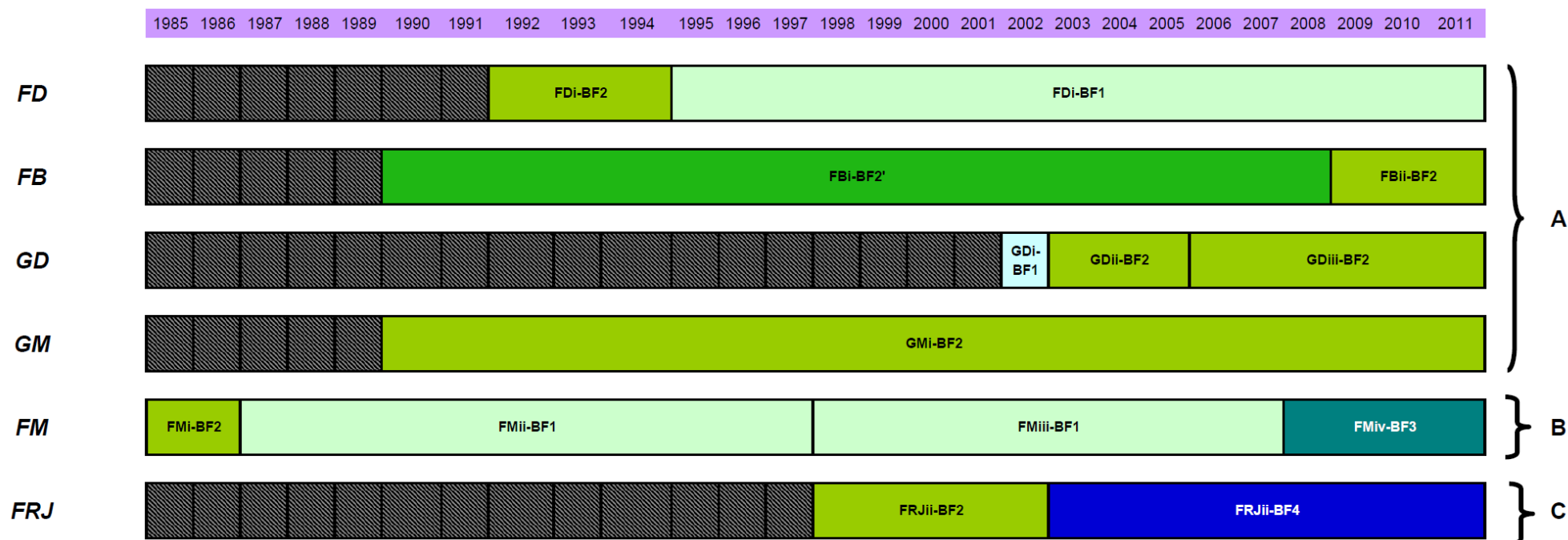
<i>Nom du profil-type</i>	<i>Modalité</i>	<i>Description du profil-type</i>
Exploitation individuelle devenue association avec pairs non familiaux	A	Ces exploitations, individuelles en début de trajectoire, sont transformées à un moment donné en association. La création de l'association se fait par accueil d'un nouveau membre du noyau organisateur sans liens de parenté avec le chef de l'exploitation anciennement individuelle. On pourrait qualifier ce profil-type de « défamiliarisation » du collectif de travail.
Exploitation individuelle	B	Exploitations individuelles pendant toute la trajectoire.
Exploitation mettant en jeu des pairs familiaux	C	Exploitations associant des pairs familiaux. Le noyau organisateur a évolué pendant la trajectoire, de même que la nature des liens entre ses membres (association mère-fils devenue par exemple association de couple), mais il reste cependant familial.

LA REPARTITION DU TRAVAIL ENTRE LES MEMBRES DU NOYAU ORGANISATEUR



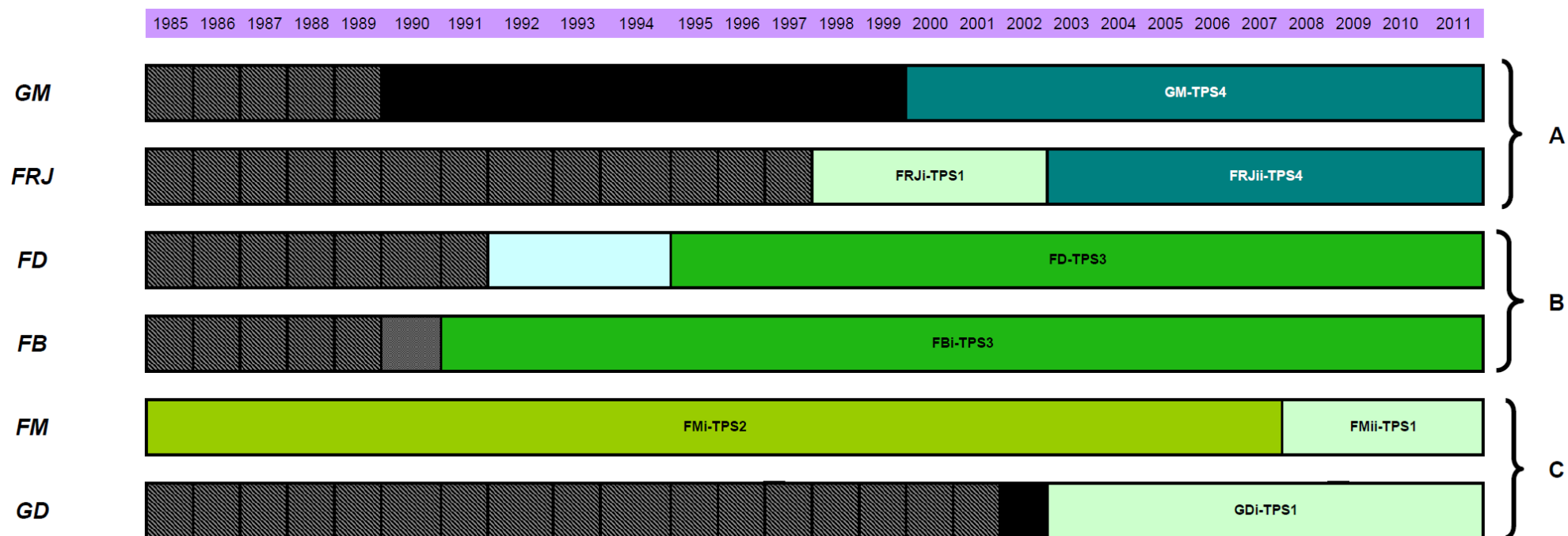
Nom du profil-type	Modalité	Description du profil-type
Mise en place d'une division du travail par atelier avec la mise en association	A	La mise en association entraîne la mise en place d'une division du travail selon les ateliers avec possibles coups de main de l'associé. Cette division du travail relativement spécialisée peut varier sensiblement avec l'accueil d'un nouvel associé et la redéfinition des rôles de chacun.
Division du travail stricte par atelier	B	La division du travail se fait pendant toute la trajectoire, par atelier et ce, de façon stricte.
Exploitation individuelle – pas concernée	C	Pas concernées : un seul membre du noyau organisateur.
Division du travail variable	D	La mise en association entraîne une division du travail non claire.

L'APPEL AU BENEVOLAT FAMILIAL ET AUX FORMES D'APPEL A LA MAIN D'OEUVRE



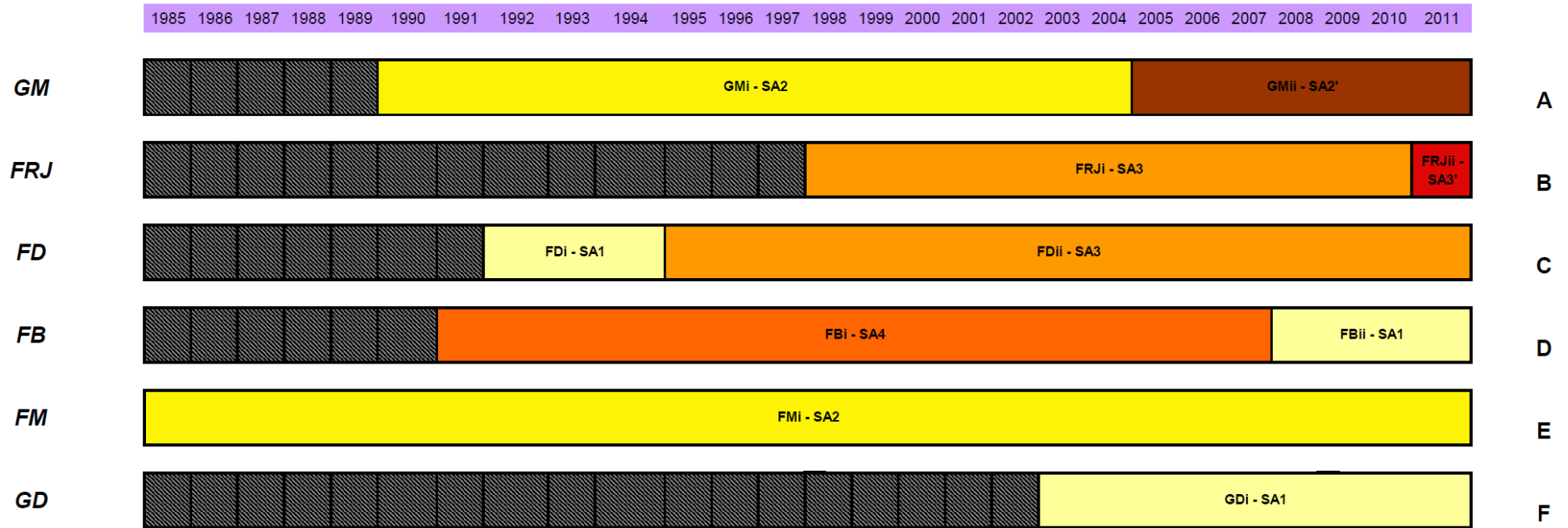
Nom du profil-type	Modalité	Description du profil-type
Exploitation faisant fortement appel au bénévolat familial	A	Ces exploitations se caractérisent toute le long de leur trajectoire par l'importance de la main d'œuvre familiale de type parentale avec ou sans contribution en plus de l'épouse et/ou des collatéraux. Il y a pu avoir pendant ces trajectoires, une évolution du collectif de travail, mais celui-ci reste centré autour de la famille proche.
Exploitation subissant une diminution du bénévolat familial au cours de la trajectoire	B	Le bénévolat familial, très présent pendant la majeure partie de la trajectoire diminue en fin de trajectoire avec le retrait des parents. Seule l'épouse et éventuellement les collatéraux de façon ponctuelle, participe au travail en plus de l'éleveur.
Exploitation avec cessation totale de l'appel au bénévolat familial	C	Le bénévolat familial, pratiqué en début de trajectoire, est arrêté totalement. Ces exploitations ne disposent que de la main d'œuvre des membres du noyau organisateur pour la réalisation du travail agricole.

GESTION DES TEMPS



Nom du profil-type	Modalité	Description du profil-type
Exploitation ayant mis en place un système de prise de congés avec la création de l'association	A	Ces exploitations se caractérisent par la mise en place, à un moment donné de la trajectoire, de congés réguliers, avec remplacement par un membre du noyau organisateur (associé).
Exploitation ayant mis en place la pratique des congés (service de remplacement)	B	La prise de congés, est pratiquée avec appel au service de remplacement. Les congés sont mis en place dès le début de la trajectoire (FB : génération précédente) ou instaurés à un moment particulier de cette dernière.
Exploitation ne prenant que très rarement des congés	C	La prise de congés est très rare ou inexistante sur ces fermes.

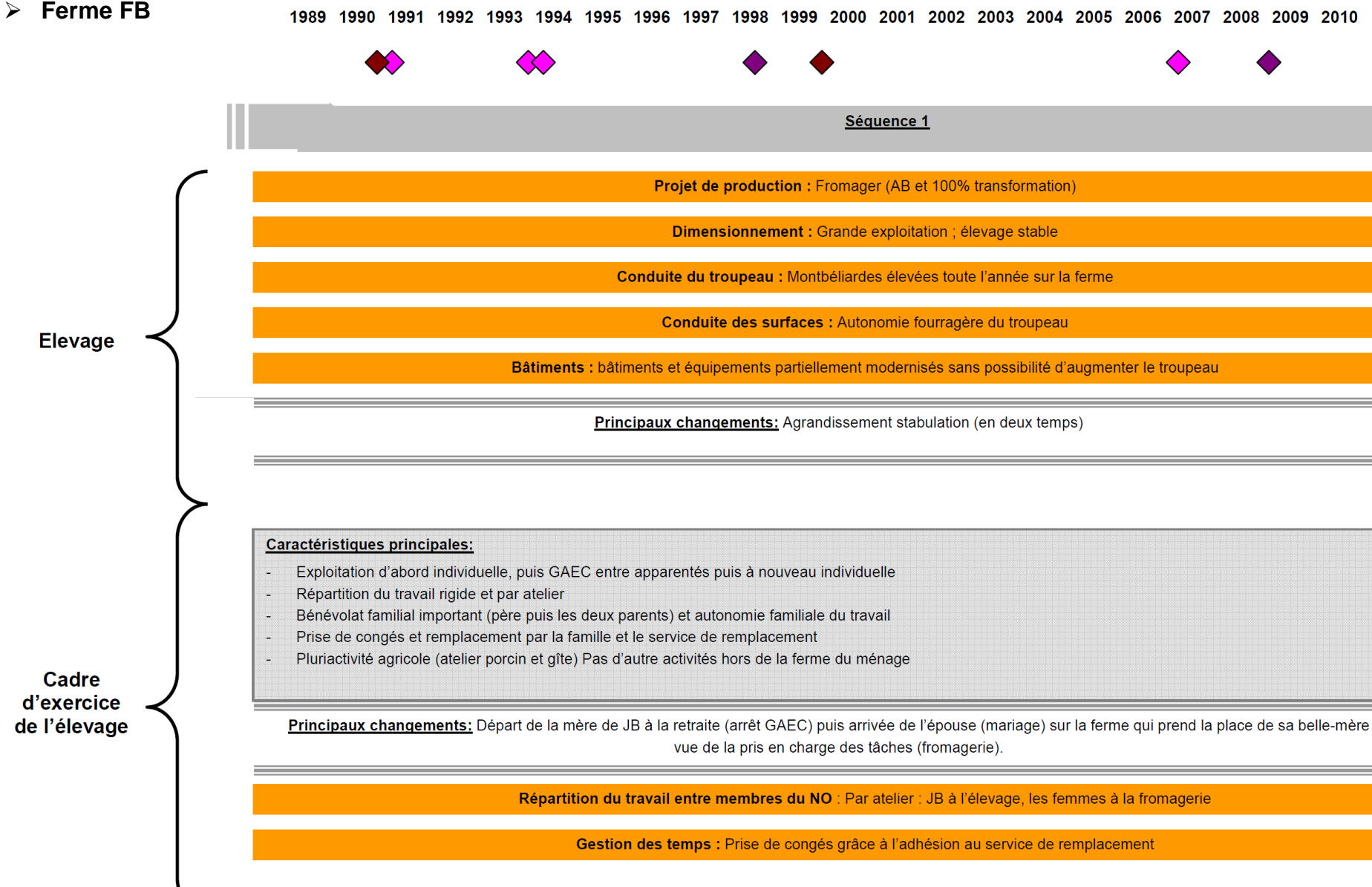
LE SYSTEME D'ACTIVITES



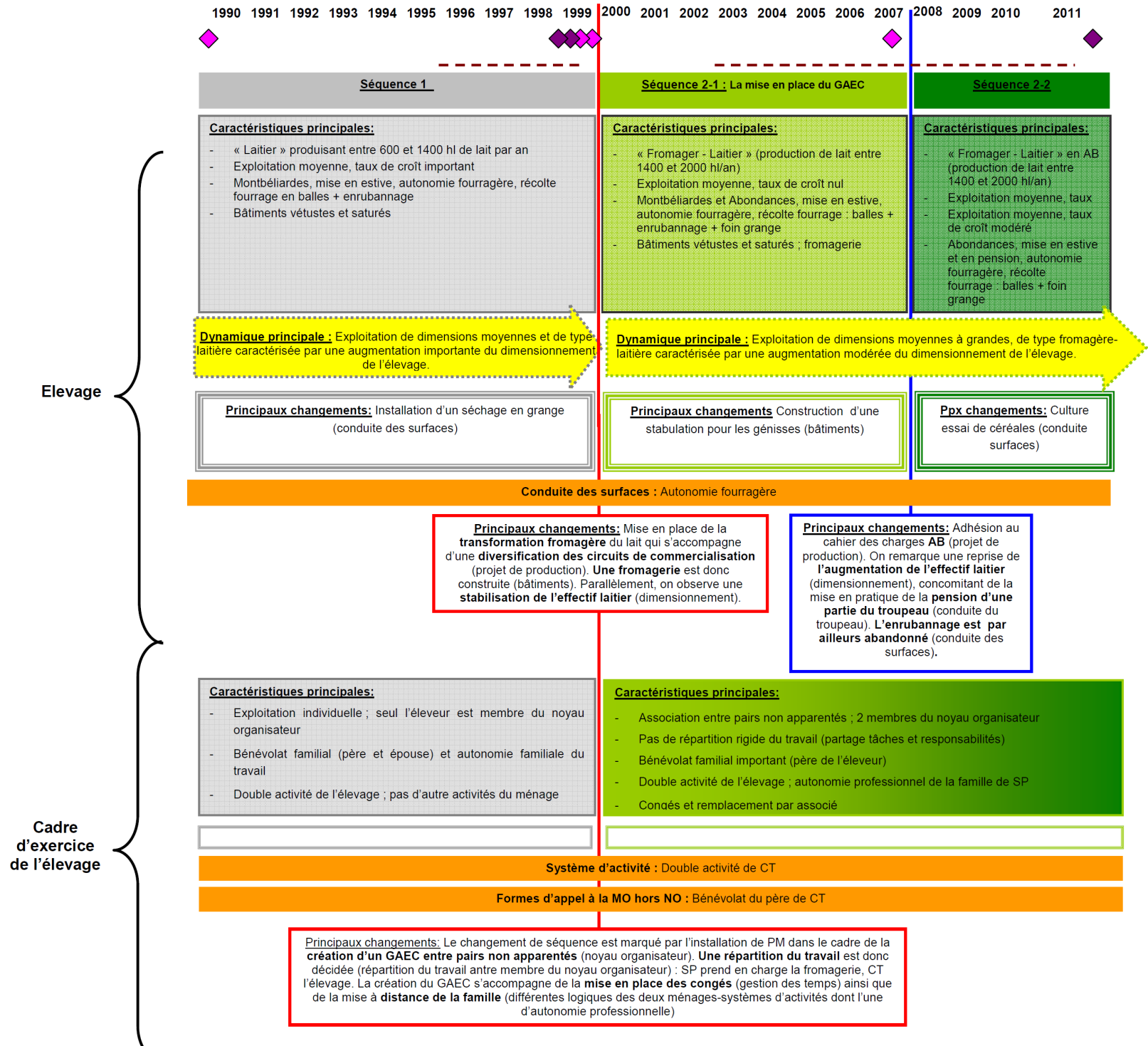
Nom du profil-type	Modalité	Description du profil-type
Stabilité du système d'activité dans le temps	A	Le système d'activité de ces exploitations, aux caractéristiques différentes selon les cas (spécialisé agricole dans le cas de GD et double activité dans celui de FM) reste le même pendant toute la trajectoire.
Simplification du système d'activité dans le temps	B	On observe ici une simplification du système au cours de la trajectoire lié à l'arrêt d'activités para-agricoles.
Complexification du système d'activité dans le temps	C	Sur les exploitations répondant à ce type de dynamique, on observe une complexification du système d'activité, par ajout soit d'activités para-agricoles sur la ferme (cas FRJ) ou par le développement d'activité extérieure à l'échelle du ménage liée à l'entrée de nouvelles personnes dans la ou les familles considérées. Ce deuxième cas renvoie par exemple à la création de l'association de la ferme GM où l'épouse du nouvel associé pratique une activité à l'extérieur de la ferme, ou encore au mariage de FD dont la conjointe est salariée hors de la ferme.

ANNEXE 3.3.2. Ensemble des trajectoires stylisées des systèmes famille-élevage de l'échantillon

➤ Ferme FB



➤ Ferme GM

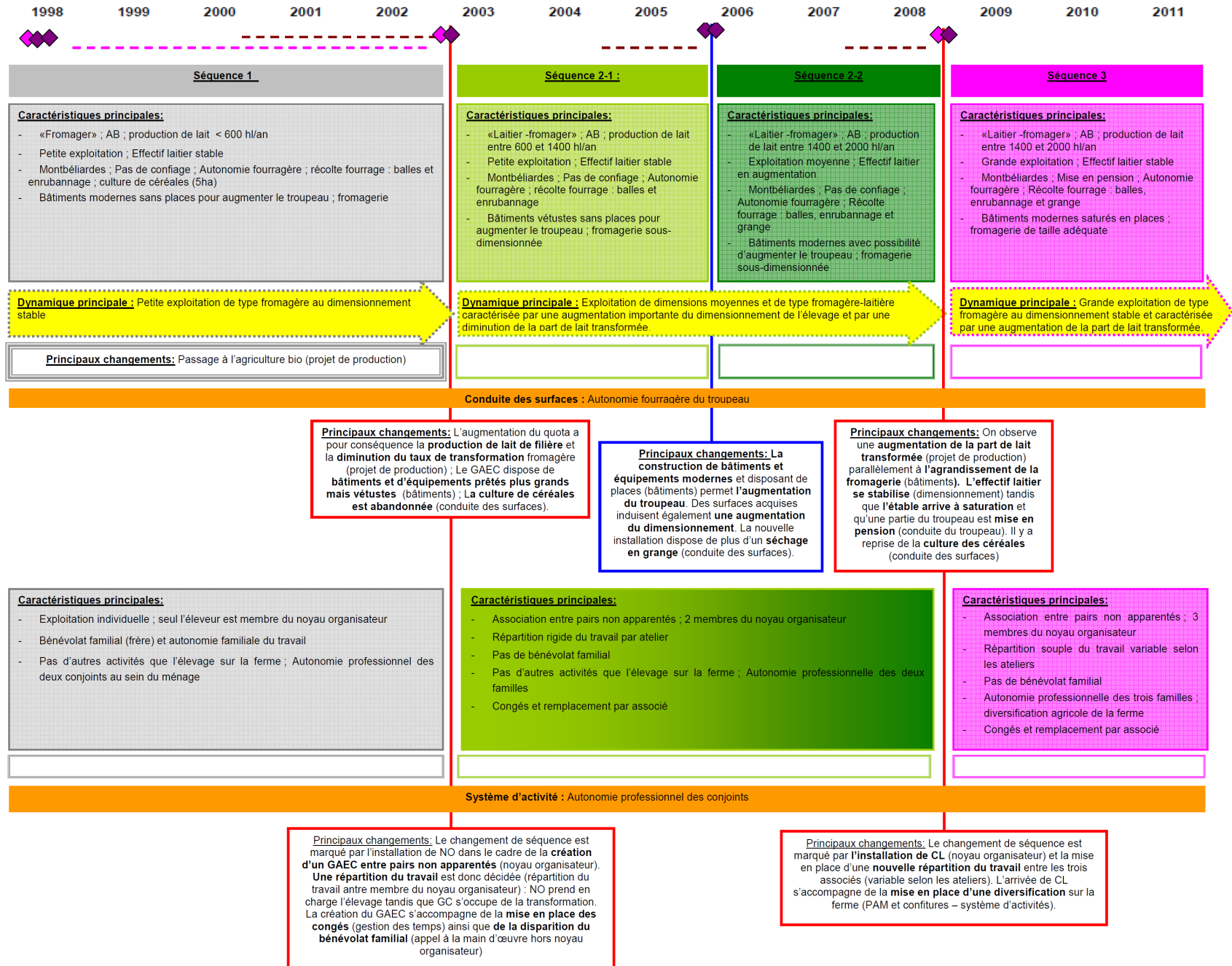


➤ Ferme FRJ

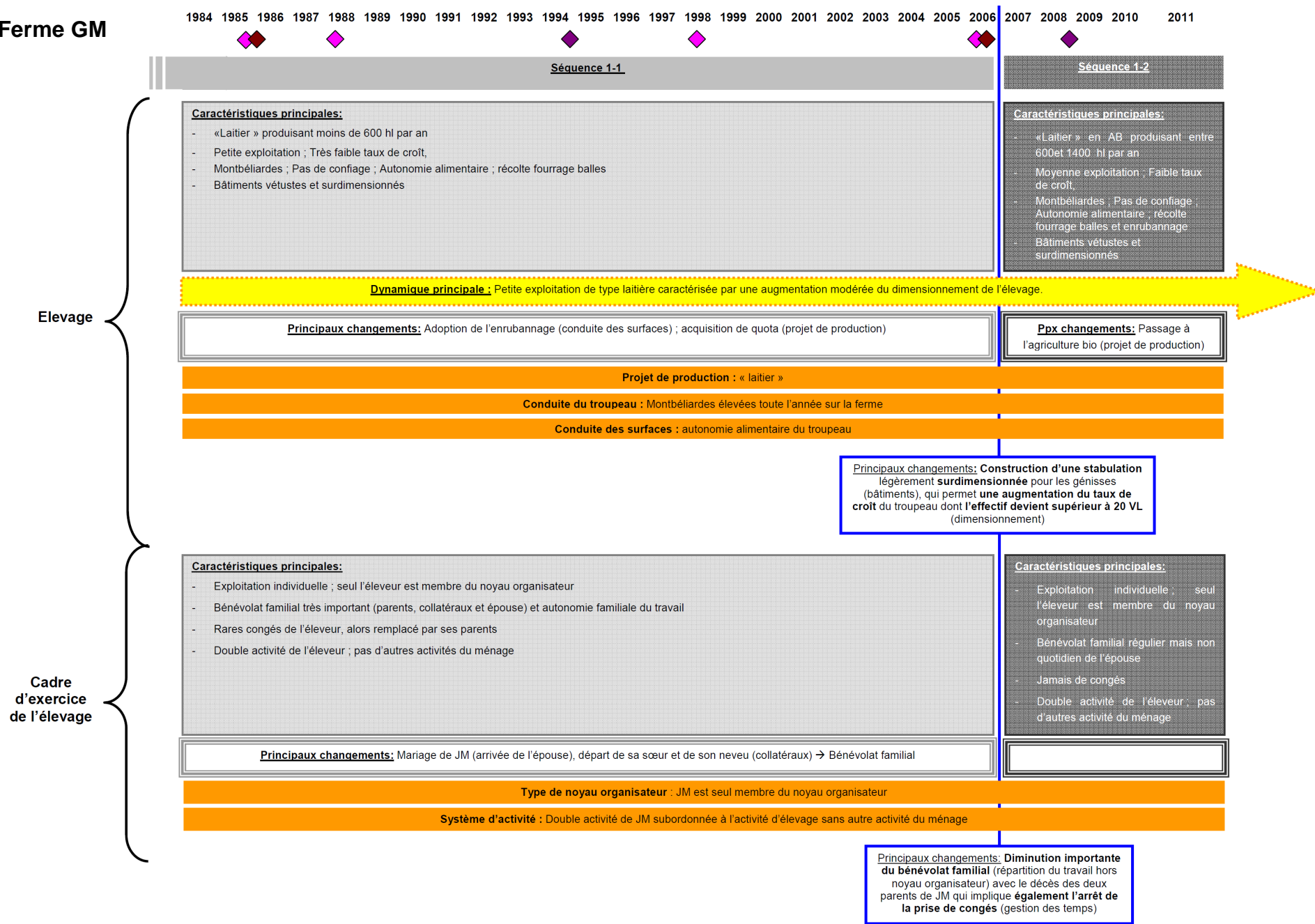
E
L
E
V
A
G
E

C
A
D
R
E

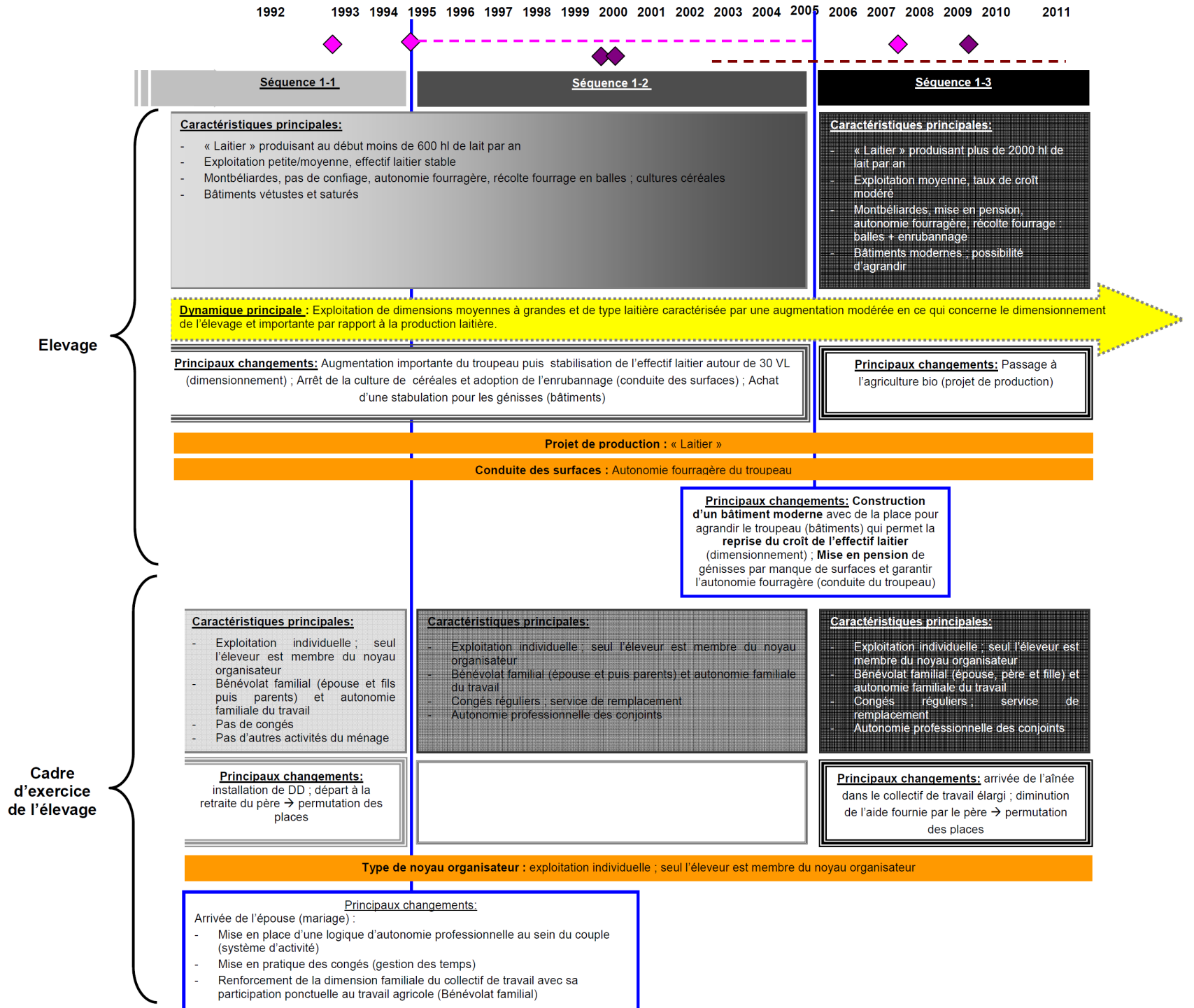
D
,
E
X
E
R
C
I
C
E



➤ Ferme GM



➤ Ferme DD



➤ Ferme GD

Elevage

Cadre d'exercice de l'élevage

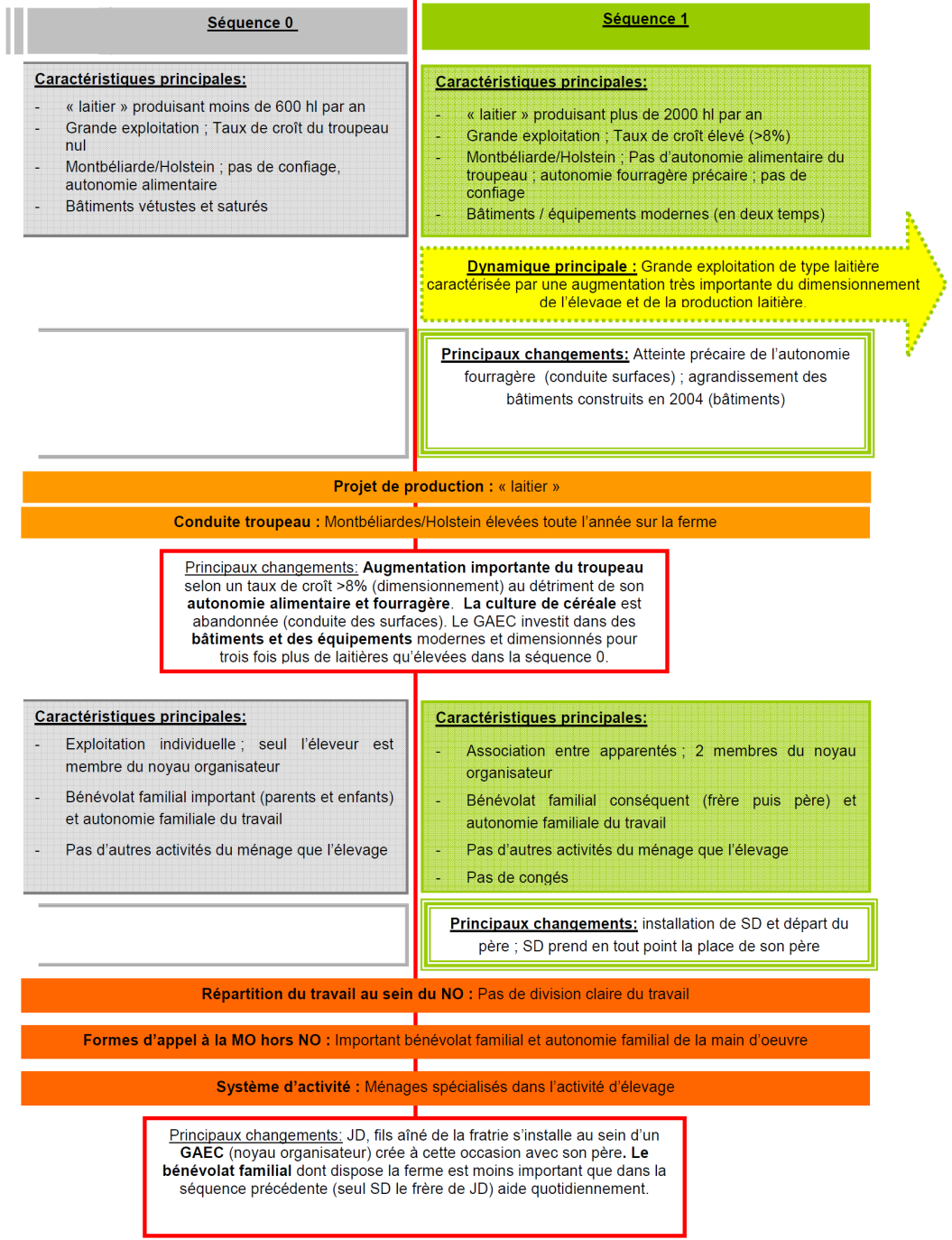


Table des illustrations

LISTE DES FIGURES

Figure 0.1. La tradition d'emprunts disciplinaires de la zootechnie système.....	12
Figure 0.2. Démarche générale de la thèse	14
Figure 1.1.1. La chute de la démographie agricole se traduit par une concentration des moyens de production dans les grandes exploitations.	24
Figure 1.1.2. Evolution du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010 selon leur orientation technico-économique.	24
Figure 1.1.3. Statut des actifs sur les exploitations agricoles en 2007.	32
Figure 1.1.4. Répartition du travail sur les exploitations selon le statut, en 1988 et 2007	34
Figure 1.2.1. Le système d'élevage, couplage entre un sous-système de pilotage et un sous-système biotechnique : les pratiques révélatrices du projet de l'éleveur.	42
Figure 1.2.2. L'évolution des positions individuelles des deux membres du couple et de leur association au cours du temps dans les exploitations enquêtées	52
Figure 1.2.3. Les différents niveaux d'organisation pour l'étude des liens entre famille et activité d'élevage.	55
Figure 1.2.4. Posture et positionnement de la sociologie et de la zootechnie système pour l'étude de l'articulation entre la famille et la conduite d'une activité agricole.	70
Figure 1.2.5. Le cadre d'exercice de l'élevage : l'échelle d'analyse retenue pour saisir la diversité des formes d'articulation entre la conduite de l'élevage et la famille.	71
Figures 1.2.6.a, b et c. Le cadre d'exercice de l'élevage permet de rendre compte de la diversité des agencements entre la ou les familles, le collectif de travail, les activités agricoles dont l'activité d'élevage et les autres activités des familles.	72
Figure 2.1.1. Démarche méthodologique générale de la thèse.	81
Figure 2.1.2. Le cadre d'exercice de l'élevage: un concept qui permet a priori de saisir la diversité des formes d'articulation entre activités agricoles et para-agricoles sur la ferme, collectifs de travail, familles et activités non agricoles des familles.	83
Figure 2.1.3. Répartition des systèmes de production selon leur type dans les Quatre Montagnes, le Vercors Drômois et l'ensemble du PNRV.	87
Figures 2.1.4 et 2.1.5. Les formes d'exercice de l'activité agricole au sein du PNRV.	88
Figure 2.1.6. Démarche d'analyse des entretiens.	96
Figure 2.1.7. Exemple de mise en forme des données trajectoires.	100
Figure 2.2.1. Contraintes naturelles et caractéristiques des systèmes d'élevage de montagne Alpine.	106

Figure 2.2.2. Les différents types de paysages sur les Quatre Montagnes.	107
Figure 2.2.3. Topo-séquence du val de Lans.	107
Figure 2.2.4. L'intensification laitière repose sur le plateau du Vercors sur l'adoption de différents leviers.	118
Figure 2.2.5. Affiche de la fête du Bleu, événement promotionnel d'importance pour les éleveurs et le PNRV.	120
Figure 3.1.1. Représentation de la trajectoire d'exploitation telle qu'elle est construite par Perrot et al. (1995).	134
Figure 3.1.2. Le cycle adaptatif du système au changement	135
Figure 3.1.3. Représentation de la trajectoire du système	136
Figure 3.1.4. Facteurs intervenant dans le vécu des familles agricoles et les changements réalisés l'échelle de l'exploitation dans un contexte d'évolution de l'environnement	141
Figure 3.1.5. Phases de cohérence dans la trajectoire de l'exploitation au cours de cycle de vie d'un exploitant.	143
Figure 3.1.6. Trajectoires transitionnelles d'une ferme hypothétique X (d'après Wilson, 2008).	144
Figure 3.1.7. Trajectoires transitionnelles vers la multifonctionnalité à l'échelle de l'exploitation agricole.	148
Figure 3.2.1. La définition du système famille-exploitation retenue : le système d'élevage contextualisé dans son cadre d'exercice	165
Figure 3.2.2. Schéma récapitulatif de la démarche de formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage.	172
Figure 3.2.3. L'évolution de l'effectif laitier des exploitations étudiées dans le temps.	175
Figure 3.2.4. Identification de 4 classes de valeurs pour la variable « taux de croît moyen annuel du troupeau laitier »	175
Figure 3.2.5. Vérification de la pertinence des classes de valeurs retenues : les changements de taux de croît moyen annuel dans les trajectoires sont bien représentés par des changements de classe.	175
Figure 3.2.6. Les situations à comparer sont les associations de modalités rencontrées dans les trajectoires des cas enquêtés.	177
Figure 3.2.7. Description de l'évolution dans le temps du projet de production à l'aune des modalités de la variable synthétique « Projet de production ».	182
Figure 3.2.8. Répartition des types de dimensionnement selon le taux de croît moyen annuel et la surface totale de l'exploitation.	184
Figure 3.2.9. Description de l'évolution dans le temps du dimensionnement à l'aune des modalités de la variable synthétique correspondante construite.	185
Figure 3.2.10. Description de l'évolution dans le temps de la conduite du troupeau et des surfaces à l'aune des modalités des deux variables synthétiques construites.	189
Figure 3.2.11. Description de l'évolution dans le temps des bâtiments et des équipements à l'aune des modalités de la variable synthétique construite.	191
Figure 3.2.12. Description de l'évolution dans le temps de l'organisation du travail à l'aune des modalités des quatre variables synthétiques construites.	203

Figure 3.2.13. Description de l'évolution dans le temps du système d'activités à l'aune des modalités de la variable synthétique construite.	206
Figure 3.2.14. Représentation de la trajectoire de FRJ avec la formalisation construite.....	209
Figure 3.2.15. Représentation de la trajectoire du système famille -élevage de la ferme FM au prisme de la formalisation construite.	220
Figure 3.2.16. Représentation de la trajectoire du système famille -élevage de la ferme FRR au prisme de la formalisation construite.	227
Figure 3.2.17. Evolution de la surface totale et de l'effectif laitier en fonction du temps et des séquences dans les trajectoires des fermes de FM (en bleu) et de FRJ (en rouge).....	229
Figure 3.2.18. Evolution du taux de lait transformé en fonction de l'effectif laitier et des séquences dans les trajectoires des fermes de FM (en bleu) et de FRJ (en rouge).....	230
Figure 3.2.19. Schéma type représentant la trajectoire synthétique du système famille – élevage.	234
Figure 3.2.20. Evolution de la surface totale et de l'effectif laitier en fonction du temps et des séquences.	235
Figure 3.2.21. Représentation synthétique et schématique de la trajectoire du système famille-élevage de la ferme FM.	238
Figure 3.2.22. Evolution de la surface totale et de l'effectif laitier en fonction du temps et des séquences.	239
Figure 3.2.23. Représentation synthétique et schématique de la trajectoire du système famille-élevage de la ferme FRJ.	241
Figure 3.3.1 -a. Description des six cas au prisme de la variable synthétique X et de ses modalités.	248
Figure 3.3.1 -b. Regroupement des successions de modalités selon leur ressemblance.....	248
Figure 3.3.1 -c. Traduction de l'abstraction visuellement construite dans une table de Bertin. A la variable synthétique X1, et pour chaque cas, sont attribués un des trois profils-types d'évolution de la variable.	248
Figure 3.3.2. Regroupements opérés en vue de la construction des profils-types d'évolution du dimensionnement.	249
Figure 3.3.3. Projection des cas intermédiaires selon leur proximité quantitative aux trois idéaux types.	254
Figure 3.3.4. Répartition des cas en fonction du nombre de phases et de séquences constituant leur trajectoire	261
Figure 3.3.5. Structure temporelle de la trajectoire des systèmes famille-élevage stables sur le temps long.	262
Figure 3.3.6. Structure temporelle de la trajectoire des systèmes famille-élevage dont le pattern est de type « Changement dans la continuité ».....	262
Figure 3.3.7. Structure temporelle de la trajectoire des systèmes famille-élevage dont le pattern est de type « Grands changements, grandes étapes ».....	262
Figure 3.3.8. Structure temporelle de la trajectoire des systèmes famille-élevage dont le pattern est de type « labile».....	263
Figure 3.3.9. Répartition des cas en fonction du nombre et du type d'invariants dans la trajectoire.	264

Figure 3.3.10. Répartition des cas en fonction du nombre et du type de changements impliqués dans le passage d'une phase à une autre.	265
Figure 3.3.11. Nombre total de changements impliqués dans changement phase/séquence sur la trajectoire des différents cas.	265
Figure 3.3.12. Répartition des cas en fonction du nombre et du type de changements observés pendant les phases de la trajectoire.	264
Figures 3.3.13-a. Nombre et modalités des invariants des variables synthétiques décrivant le système d'élevage.	268
Figures 3.3.13-b. Nombre et modalités des invariants des variables synthétiques décrivant le cadre d'exercice.	268
Figure 3.3.14. Nombre et types d'ingrédients relevés dans la trajectoire des différents cas.....	270
Figure 3.3.15. Positionnement des cas de l'échantillon les uns par rapport aux autres après description par les variables identifiées comme discriminantes.	275
Figure 3.3.16. Les différents types d'ingrédients contextuels individuels et/ou familiaux recensés dans les monographies des cas étudiés.	278
Figure 3.3.17. La représentation par cas des différents types d'ingrédients contextuels familiaux et/ou individuels recensés dans la trajectoire.	283
Figure 3.3.18. Les différents types d'ingrédients contextuels agricoles et/ou locaux recensés dans les monographies des cas étudiés.	283
Figure 3.3.19. La représentation par cas des différents types d'ingrédients contextuels agricoles et/ou locaux recensés dans la trajectoire.	285
Figure 3.3.20. Les différents types d'ingrédients contextuels liés à la conduite de l'exploitation recensés dans les monographies des cas étudiés.	286
Figure 3.3.21. La représentation par cas des différents types d'ingrédients contextuels liés à la conduite de l'exploitation recensés dans la trajectoire.	288
Figures 4.1 et 4.2. Diversité des rapports à la lignée et du poids de la maisonnée dans l'articulation entre la famille et l'exploitation dans les cas étudiés.	324
Figure 4.3. Grille de lecture de l'articulation famille – exploitation et positionnement des cas présentés.	324
Figure 5.1. Structure de l'interdisciplinarité selon la nature des disciplines et spécialités mobilisées, ainsi que leur « poids » dans le processus de recherche.	336
Figure 5.2. Structure de l'interdisciplinarité dans la recherche menée selon la grille de lecture de Gonod (1991).	337
Figure 5.3. Différentes façons « d'assembler » les disciplines dans l'interdisciplinarité.	338
Figure 5.4. L'interdisciplinarité dans la recherche menée.	343
Figure 5.5. L'intérêt de la pensée systémique pour manier l'interdisciplinarité.	344
Figure 5.6. La zootechnie et l'agronomie système se positionnent à l'interface entre les dimensions humaines, techniques et environnementales de l'activité agricole.	361

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1.1. Caractéristiques schématiques des approches analytique et systémique pour la recherche et l'action.....	27
Tableau 1.2.1. Les principes d'action, registres de justification des logiques d'action	51
Tableau 1.2.1. L'activité agricole : une composante inscrite dans des stratégies sociales variées à l'échelle de la famille	67
Tableau 2.1.1. Principales caractéristiques en 2011 des exploitations enquêtées.	91
Tableau 2.1.2. Origine sociale des personnes enquêtées et transmission de l'exploitation. ...	92
Tableau 3.1.4. Les différentes postures mobilisables pour construire une représentation des trajectoires des organisations-	150
Tableau 3.1.5. Les quatre types de moteurs identifiés dans les processus de changements	158
Tableau 3.2.1. Déclinaison de la définition du système famille-élevage en pôles et en variables descriptives dans le contexte de notre étude.....	166
Tableau 3.2.2. Modalités élémentaires retenues pour les cinq variables décrivant le projet de production d'élevage.....	180
Tableau 3.2.3. Tableau de Bertin et types de projet de production identifiés dans l'échantillon.	181
Tableau 3.2.4. Modalités élémentaires retenues pour les trois variables décrivant le dimensionnement de l'élevage.	183
Tableau 3.2.5. Tableau de Bertin et modalités synthétiques de dimensionnement identifiées dans l'échantillon	183
Tableau 3.2.6. Modalités élémentaires retenues pour les huit variables décrivant la conduite de l'élevage.	186
Tableau 3.2.7. Tableau de Bertin et modalités synthétiques de conduite du troupeau identifiés dans l'échantillon.	187
Tableau 3.2.8. Tableau de Bertin et modalités synthétiques de conduite des surfaces identifiés dans l'échantillon.	188
Tableau 3.2.9. Modes de récolte et de stockage du fourrage caractérisant les variantes de la modalité synthétique CT1.	188
Tableau 3.2.10. Modalités élémentaires retenues pour les quatre variables décrivant les équipements et les bâtiments d'élevage.....	190

Tableau 3.2.11. Tableau de Bertin et modalités synthétiques identifiées pour décrire les équipements/bâtiments identifiés dans l'échantillon.....	190
Tableau 3.2.12. Distribution des cas enquêtés selon les modalités élémentaires retenues des deux variables décrivant le noyau organisateur.	193
Tableau 3.2.13. Description de la répartition du travail dans les situations de collectif de l'échantillon par les variables retenues et mise en évidence des similarités entre situations en vue de la construction d'un jeu de variables s'appliquant au système famille-élevage.	194
Tableau 3.2.14. Présentation de la matrice des modalités élémentaires pour les deux variables "Travail d'astreinte" et "Travail de saison" à travers l'exemple d'une situation rencontrée dans l'échantillon.	196
Tableau 3.2.15. Présentation des variables et modalités élémentaires décrivant les pratiques relatives aux congés.	197
Tableau 3.2.16. Présentation et caractéristiques des modalités synthétiques décrivant les noyaux organisateurs identifiés à l'échelle de l'échantillon	198
Tableau 3.2.17. Tableau de Bertin et modalités synthétiques retenues pour décrire la répartition du travail au sein du noyau organisateur	199
Tableau 3.2.18. Identification via la méthodologie graphique des tables de Bertin de différents profils d'appel à la main d'œuvre.	200
Tableau 3.2.19. Tableau de Bertin et modalités synthétiques des pratiques relatives aux congés identifiés dans l'échantillon (nombre de situations comparées=7).....	201
Tableau 3.2.20. Typologie du système d'activités des ménages agricoles d'après Blanchemanche (2000)	204
Tableau 3.2.21. Présentation des variables et modalités élémentaires décrivant le système d'activité de la ou des familles concernées par l'activité d'élevage.....	205
Tableau 3.2.22. Tableau de Bertin et modalités synthétiques des systèmes d'activités identifiés dans l'échantillon.	205
Tableau 3.2.23. Synthèse des variables retenues pour décrire l'évolution du système famille-élevage sur le pas de temps d'une génération.	207
Tableau 3.2.24. Données retenues pour construire les dynamiques internes aux séquences.	231
Tableau 3.3.1. Présentation des profils-type d'évolution du dimensionnement.....	249
Tableau 3.3.3. Résultat de l'application de la méthode de Bertin après description des cas par les variables synthétiques et les profils-types d'évolution dégagés.....	253
Tableau 3.3.5. Liste des variables et modalités retenues dégager une typologie des trajectoires (processus) des systèmes famille-élevage de l'échantillon.....	272
Tableau 3.3.6. Résultat de l'application de la méthode de Bertin après description des cas par les variables et modalités retenues.	273

Tableau 3.3.7. Description des deux pôles d'attraction de l'échantillon obtenus après application de la méthode de Bertin. 274

Tableau 5.1. Les différentes façons de qualifier l'articulation entre la famille et l'élevage à l'échelle des cas étudiés. 347

LISTE DES ENCADRES

Encadré 2.1.1. Les différents types d'activités d'après le code rural	83
Encadré 2.1. 2. Exemple de codage d'un extrait d'entretien.	97
Encadré 2.1. 2. La déclinaison de la thématique « travail » en sous-thèmes.	98
Encadré 2.2.1. Les données disponibles et la méthode de présentation adoptée	111
Encadré 2.2.2. L'histoire du Bleu du Vercors Sassenage	122
Encadré 3.1.1. Formes de temporalité, formes de causalité : les trois grands modèles	153
Encadré 3.2.1. La méthode graphique de Bertin	178
Encadré 3.3.1. L'idéal-type FB en synthèse	256
Encadré 3.3.2. L'idéal-type FM en synthèse	257
Encadré 3.3.3. L'idéal-type FRJ en synthèse	259
Encadré 3.3.4. Mode de calcul de la distance relative des cas les uns par rapport aux autres	276
Encadré 4.1. L'évolution de la place des femmes dans l'agriculture depuis les années 60	301
Encadré 4.2. Les idéaux-types de familles agricoles mis en évidence par Van de Walle (1993).....	304
Encadré 4.3. Rappel des grandes lignes de la méthodologie construite pour formaliser la diversité des formes d'articulation entre la famille et l'exploitation dans les cas étudiés.	306

Table des matières

Introduction.....	7
CHAPITRE 1 - Problématique et positionnement théorique	17
<u>CHAPITRE 1-1. POURQUOI S'INTERESSER AUX TRAJECTOIRES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES TOUT EN DEVELOPPANT UN REGARD SUR LA DIMENSION FAMILIALE DE L'ACTIVITE AGRICOLE ?.....</u>	<u>19</u>
1. L'histoire récente du développement agricole et l'émergence d'interrogations sur les capacités des systèmes agricoles à se maintenir sur le temps long.....	20
1.1. De comment produire plus, puis mieux	20
1.2. ... à comment se maintenir sur le temps long.....	22
1.3. Penser la dynamique des systèmes agricoles sur le temps long : un enjeu pour la recherche.....	25
2. L'exploitation agricole familiale : une forme sociale de production en mutation.....	29
2.1. L'inscription du développement agricole dans une forme d'exercice spécifique : l'exploitation agricole familiale	29
2.2. L'exploitation agricole familiale en France aujourd'hui : une articulation entre la famille et l'exploitation agricole toujours plus ambiguë.....	31
3. A l'interface de ces enjeux : Questionnements et hypothèses de la thèse	36
<u>CHAPITRE 1-2. ETAT DE L'ART : QUELS CADRES D'ANALYSE POUR PENSER EN MEME TEMPS LA FAMILLE ET LA CONDUITE D'UNE ACTIVITE AGRICOLE ?</u>	<u>39</u>
1. Comment les agronomes et zootechniciens système intègrent-ils la famille à l'analyse de l'activité agricole ?	40
1.1. L'analyse du fonctionnement du système d'élevage du point de vue de l'élaboration de la production	41
1.2. Le fonctionnement du système d'élevage dans un contexte d'emboîtement : le système famille-exploitation et le système d'activités	44
1.3. Le fonctionnement du système d'élevage au prisme de l'organisation du travail.....	47
1.4. L'évolution du système famille-élevage sur le temps long	50
1.5. Conclusion partielle : que retenir des approches des zootechniciens système ?.....	53
2. L'apport de la sociologie : que se passe-t-il à l'intérieur de la boîte noire ?	57
2.1. L'exploitation agricole familiale : un objet délaissé par les sociologues	57
2.2. Le cycle de vie et d'investissement de l'exploitation agricole familiale.....	59
2.3. Les rapports familiaux de production dans l'exploitation agricole : genre et génération	60
2.4. La combinaison d'activités de la famille comme révélatrice de leurs stratégies sociales	65
2.5. Conclusion partielle : comment intégrer la famille à une compréhension de l'évolution de la conduite agricole sur le temps long ?	67
3. Conclusion : la nécessité d'une approche interdisciplinaire	68
3.1. L'articulation entre la famille et la conduite d'une activité agricole : un objet de recherche éclaté	68
3.2. Le cadre d'exercice de l'élevage comme échelle d'analyse de l'articulation entre la famille et la conduite de l'activité d'élevage	71
3.3. Questions et démarche de recherche à l'interface de la zootechnie système et de la sociologie.....	73

CHAPITRE 2 - Méthodologie de recueil des données et terrain d'étude 77

CHAPITRE 2-1. UNE ETUDE APPROFONDIE DE CAS : ENTRETIENS ET ANALYSE..... 79

1. Présentation générale de la méthodologie de recueil des données construite.....	79
2. Echantillonnage et présentation des exploitations retenues.....	82
2.1. L'unité de recueil des données : de la théorie à la pratique.....	82
2.2. Le choix d'une production agricole en particulier : l'élevage bovin lait	84
2.3. Le territoire de l'étude : le plateau central du Vercors.....	86
2.4. Les critères d'échantillonnage retenus.....	89
2.5. Présentation des exploitations enquêtées	90
3. Les entretiens : déroulement et contenus.....	92
3.1. Les personnes rencontrées et les conditions d'entretien	92
3.2. Déroulement et contenu des entretiens	93
4. Les grandes lignes de l'analyse des données recueillies	96

CHAPITRE 2-2. LE PLATEAU CENTRAL DU VERCORS ET SON AGRICULTURE : ELEMENTS DE COMPREHENSION DU CHAMP DES POSSIBLES TRAJECTOIRES DES EXPLOITATIONS ETUDIEES..... 103

1. Présentation générale de la zone d'étude, le plateau central.....	106
1.1. Un milieu montagnard dédié à l'élevage bovin	106
1.2. La Chapelle-en-Vercors et Villard-de-Lans, deux cantons inscrits dans des dynamiques territoriales contrastées.....	108
2. Evolution de l'agriculture sur le plateau laitier depuis 1960 : trajectoires de spécialisation	110
2.1. Situation agricole avant 1960	112
2.2. Zoom sur 1973 : les débuts de la spécialisation laitière du plateau.....	113
2.3. De 1975 aux années 90	116
2.4. De la fin des années 90 à nos jours.....	119
2.5. Synthèse - les principales trajectoires des exploitations d'élevage bovin lait : spécialisation et agrandissement versus diversification.....	124

CHAPITRE 3-Construction et application d'une démarche de formalisation des trajectoires des systèmes famille-élevage sur le temps long d'une génération 127

CHAPITRE 3-1. QUE SAIT-ON DE L'EVOLUTION DU SYSTEME FAMILLE-ELEVAGE SUR LE TEMPS LONG ?..... 130

1. Les trajectoires des systèmes famille-exploitation sur le temps long : les approches « linéaires »	132
1.1. La prise en compte du temps long en agronomie et zootechnie système dans la communauté francophone : apports et limites d'une approche centrée sur l'activité agricole.....	132
1.2. Les « <i>paths of development</i> » : ajustements stratégiques et inflexions de trajectoires en cas de changements du contexte économique.....	138
1.3. De la nécessité de dépasser une vision externe et typologique des trajectoires : premiers pas vers une approche qualitative et processuelle des changements faisant la part belle à la famille ?	139
2. Vers une compréhension des processus d'évolution des exploitations.....	141

2.1.	Un vocabulaire foisonnant, des concepts transversaux.....	142
2.2.	Que retenir de ces deux corpus d'études ? Propositions pour la construction d'une représentation des trajectoires famille-élevage sur le temps long	148
3.	L'analyse processuelle en sciences sociales : un cadre d'analyse intégrateur	151
3.1.	L'analyse processuelle en sciences sociales : domaine de validité et outillage conceptuel	151
3.2.	Présentation des concepts clés.....	153

CHAPITRE 3-2. CONSTRUCTION D'UNE FORMALISATION DES TRAJECTOIRES DES SYSTEMES FAMILLE-ELEVAGE SUR LE PAS DE TEMPS D'UNE GENERATION

1.	Définition de l'objet à modéliser et adaptations du cadre théorique.....	162
1.1.	Définition du système à « modéliser » : la trajectoire du système famille-élevage...	162
1.2.	Application du cadre à l'objectif de formalisation : les adaptations proposées	167
2.	les ingrédients du processus : déclinaison des six pôles du système famille-élevage en variables élémentaires et construction des variables synthétiques.....	173
2.1.	Sélection des variables descriptives et construction des variables synthétiques : éléments de méthodologie	173
2.2.	L'élaboration de la production d'élevage : projet de production, dimensionnement, conduite de l'élevage et bâtiments / équipements	179
2.3.	Le cadre d'exercice de l'élevage : système d'activités et organisation du travail d'élevage	191
2.4.	Délimitation des phases et des séquences.....	207
3.	Définition du contexte : les ingrédients contextuels	210
3.1.	Les temporalités	211
3.2.	Les niveaux d'organisation.....	211
4.	Application de la méthode construite aux cas : construction de trajectoires synthétiques.....	213
4.1.	« Standardisation » de l'application de l'analyse processuelle aux cas : les monographies de trajectoire	214
4.2.	Exemple d'application de la méthode à deux cas contrastés	216
4.3.	Construction d'une vision globale de la trajectoire du système famille-exploitation : les trajectoires stylisées	228

CHAPITRE 3-3. ANALYSE COMPARATIVE A PARTIR DE LA FORMALISATION CONSTRUITE EN VUE DE LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES SUR LES PROCESSUS D'EVOLUTION DE LA FAMILLE ET DE L'ELEVAGE SUR LE TEMPS LONG.....

1.	La coévolution du système d'élevage et de son cadre d'exercice sur le temps long d'une generation : Analyse comparative des trajectoires « synthétiques »	247
1.1.	Démarche adoptée : construction de profils-types d'évolution des variables synthétiques	247
1.2.	Analyse par cas : identification d'idéaux-type de coévolution entre le système d'élevage et son cadre d'exercice	253
1.3.	Conclusion : des observations qui tendent à confirmer l'existence de liens entre les évolutions du système d'élevage et celles de son cadre d'exercice	259
2.	Les processus d'évolution des systèmes famille-élevage : analyse comparative des trajectoires stylisées sur bases graphiques.....	260
2.1.	La structure temporelle des trajectoires	260

2.2.	Invariants et changements	263
2.3.	Les ingrédients contextuels.....	270
2.4.	Analyse par cas	271
2.5.	Quels liens entre les processus d'évolution des systèmes famille-élevage sur le temps long et les trajectoires de coévolution du système d'élevage et de son cadre d'exercice ?..	277
3.	L'analyse des monographies des trajectoires : qu'est-ce qui amène les systèmes famille-élevage a évoluer dans le temps ?	278
3.1.	Les ingrédients contextuels familiaux et individuels : le rôle structurant de la transmission familiale et du collectif familial de travail élargi	278
3.2.	Les ingrédients contextuels agricoles et/ou locaux : le foncier, élément clé dans le développement des exploitations	283
3.3.	Les ingrédients contextuels liés à la conduite de l'exploitation : la résolution des problèmes de travail comme source de changements dans le système famille-élevage	286

CHAPITRE 4 - Saisir la diversité des formes d'articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage : une grille de lecture

1.	L'articulation entre la famille et l'exploitation : un objet de recherche	294
1.1.	Positionnement disciplinaire adopté : l'articulation famille – exploitation, un objet de recherche sociologique qui « emprunte » à la zootednie système	294
1.2.	L'articulation famille - exploitation en sociologie : contenu et temporalités.....	295
1.3.	L'articulation famille – exploitation au prisme des concepts de lignée et de maisonnée	304
2.	L'importance de la lignée agricole : la nécessaire prise en compte de l'avant et de l'après	307
2.1.	Le poids de la génération précédente: les cas de Jean Martin et de Jacques Bernard	307
2.2.	Reprendre la ferme en la transformant : l'exemple du GAEC Dumont.....	309
2.3.	Des investissements raisonnés par rapport à la possibilité d'une succession: le cas de David Dubois	312
3.	Différentes logiques de maisonnée révélées par la place des conjointes.....	313
3.1.	L'exemple des fermes de Jean Martin et de Jacques Bernard : le primat de la lignée agricole sur la maisonnée.....	314
3.2.	Régulation de la lignée par la maisonnée : le cas de la famille Dubois.....	316
4.	Quand la maisonnée prend le pas sur la lignée.....	318
5.	la famille et l'exploitation : deux mondes séparés ? L'exemple de la ferme du Rocher Jaune.....	320
6.	L'articulation famille – exploitation au croisement de la lignée et de la maisonnée	321
7.	Le cas hybride des associations entre pairs familiaux et pairs non familiaux	325

CHAPITRE 5 - Discussion générale

1.	Deux cadres d'analyse pour une interdisciplinarité au service de l'articulation entre la famille et l'élevage sur le temps long	334
1.1.	L'interdisciplinarité : une multiplicité de façons de faire	335
1.2.	Deux approches qui se sont fécondées l'une l'autre	338
1.3.	... Et qui malgré leurs dissemblances s'avèrent, sur de nombreux points, complémentaires	340
1.4.	Une recherche qui s'inscrit dans un espace de possibilités.....	344

1.5. Pour aller plus loin, vers la « fusion » des deux approches ...	345
2. Retour réflexif sur la méthodologie élaborée.....	348
2.1. Le recueil des données : contraintes et limites d'une approche exploratoire centrée sur les cas.....	348
2.2. Le temps long et l'abstraction des données : entre érosion et « durcissement » des données, un équilibre incertain	352
2.3. Reproductibilité de la démarche, généralité des résultats.....	355
3. Originalités et enseignements de la thèse	357
3.1. Originalités et mise en perspective par rapport aux travaux existants.....	357
3.2. <i>In fine</i> : que nous enseigne ce travail sur l'exploitation agricole familiale ?.....	362
Conclusion	365
Bibliographie.....	371
Annexes.....	393
Table des illustrations.....	459
Table des matières	471

ABSTRACT

Whereas questions are being raised about the capacities of agriculture to address the challenges of 21st century as global populations' food sovereignty and autonomy, environmental management of territories and biodiversity, etc., the question of what form of production to support is at stake. At the centre of these debates, family agriculture remains dominant over the world. In France however, although statistics tend to prove that the farm remains family managed, numerous evolutions as the development of agricultural associations and of the spouses' off-farm work reveal the diversification of the contemporary family farm and question its boundaries.

In addition to this growing complexity of the farm running conditions, we observe an increased climate, economical and institutional uncertainty which question livestock farming system (LFS) researchers about the conditions of livestock farms maintain and evolution over the long time.

In this study, we propose to contribute to this research community by producing knowledge on farming systems' pathways over the long time. However, the originality of this work is to hold a different point of view by reconsidering the family dimension of the farming activity. As the farming activity is run in the specific context of the family farm, we indeed assume that it is interesting to question the nature of the links between the farm and the family and their consequences on the farms' pathways. It is the family farms dynamics, analysed from the perspective of the interaction between the farm and the family and its evolution over the time, that we propose to study.

To do that, on the basis of a case study carried on seven dairy cattle farms on the Vercors (North Alps) with various configurations (farms with only one farmer to the associations between non family peers), the research process has been managed in two stages and two disciplines.

We first propose an objectification process of the livestock management in its articulation with the family over the long time inspired by recent studies produced by LFS community.

Then, we adopt a sociological perspective focusing on the family members' interactions which support the livestock management. We link the family configurations and the farms' pathways to elaborate an analysis framework of the articulation between the family and the farm. The proposed framework reveals the more or less importance of (i) the farming descent group (heritage) and of the (ii) domestic group (negotiations and power game within the couple).

By linking the two conceptual framework elaborated, we show, on several examples, how the build-up of disciplinary situated knowledge, can be complementary to account of the diversity of contemporary family farms dynamics.

This study offer several original perspectives and results. From the point of view of the LFS community, it proposes a new definition of the livestock farming system which explicitly accounts of its articulation with the family. In addition, this work directly contributes to the researches on the systems' dynamics, by proposing a formalisation process and a representation of systems' pathways. Finally, from a sociological perspective, this research enlightens the diversity of the contemporary French family farms.

RESUME

Alors que l'on s'interroge sur les capacités de l'agriculture à répondre aux grands défis du 21ème siècle tels l'autonomie et la souveraineté alimentaires des populations mondiales, la gestion environnementale des territoires et de leur biodiversité, etc., se pose par là même la question des formes de production à promouvoir. Au centre de ces débats, l'agriculture familiale est aujourd'hui encore la forme dominante d'exercice de l'activité agricole à travers le monde. En France cependant, bien que les statistiques agricoles nous invitent à penser que l'exploitation agricole demeure familiale, de nombreuses évolutions, telles que le succès des associations en agriculture ou de l'emploi salarié des conjoints hors de la ferme, ou encore la part croissante des hors cadres familiaux, témoignent de la diversification des formes d'exercice de l'agriculture et questionnent les frontières de l'exploitation agricole familiale. A cette complexification des formes et donc des conditions d'exercice de l'activité agricole, s'ajoute le constat d'une montée des incertitudes, à la fois climatiques, économiques, institutionnelles, etc. qui interpellent les zootechniciens systèmes quant aux conditions de maintien et d'évolution des exploitations d'élevage sur le moyen/long terme. Dans cette thèse, nous proposons de contribuer à ce pan de recherche en vue de la production de connaissances sur les trajectoires des systèmes de production agricoles sur le temps long en adoptant un point de vue décalé par rapport à ce que proposent à ce jour les sciences agronomiques. Ce décalage tient à notre volonté de ré-ancrer l'activité agricole dans sa dimension familiale. Nous postulons en effet que dès lors que l'activité agricole s'inscrit dans le cadre d'exercice spécifique qu'est l'exploitation agricole familiale, il est d'intérêt de s'interroger sur la nature des liens entre l'activité agricole et la famille et sur leurs conséquences sur la trajectoire des systèmes de production. C'est donc la question des dynamiques des exploitations agricoles familiales, vue sous l'angle de l'interaction entre la famille et l'activité agricole et de son évolution dans le temps, que nous soumettons à l'analyse.

Pour répondre à ces objectifs et sur la base d'une étude de sept cas d'exploitations d'élevage bovin lait sur le plateau du Vercors dans les Alpes du Nord) aux configurations familiales variées (de l'exploitant seul agriculteur aux GAEC dits non familiaux), la démarche de recherche a été organisée en deux temps, adoptant tour à tour deux positionnements ancrés chacun dans une discipline privilégiée. Dans un premier temps, nous adoptons une démarche d'objectivation de la conduite de l'activité d'élevage dans son articulation à la famille sur le temps long en m'inspirant des travaux récents réalisés en zootechnie des systèmes d'élevage.

Dans un second temps, nous nous plaçons dans une perspective sociologique, en mettant l'accent sur les interactions familiales sur lesquelles s'appuie la conduite de l'élevage. Nous mettons ici en relation les configurations familiales et les trajectoires des exploitations d'élevage pour construire une grille de lecture de l'articulation entre la famille, l'exploitation et l'élevage. La grille de lecture construite rend compte de la plus ou moins grande importance sur la trajectoire de la ferme de (i) la lignée agricole (dimension patrimoniale de l'exploitation) et de (ii) la maisonnée (jeu de pouvoir et négociations familiales au sein du couple agricole).

En reliant, les deux cadres conceptuels ainsi élaborés, nous montrons, sur quelques exemples, comment la construction de connaissances disciplinairement situées, s'avère complémentaire pour rendre compte de la diversité des dynamiques d'évolution des exploitations agricoles familiales contemporaines.

Cette thèse présente plusieurs points d'originalité. Du point de vue de la zootechnie système, elle propose une nouvelle façon d'envisager le système d'élevage qui rend explicitement compte de son articulation à la famille. Par ailleurs, la thèse contribue directement aux recherches sur la dynamique des systèmes en proposant une démarche de formalisation ainsi qu'une représentation de la trajectoire des systèmes. Du point de vue de la sociologie, la recherche menée contribue à éclairer la diversité des formes contemporaines d'articulation entre la famille et l'exploitation.